

Économie politique de la coopération entre l’Afrique et la Chine
Analyse institutionnelle de la stratégie des acteurs :
les cas du Sénégal et du Gabon

Par Élie Serge Banyongen

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures comme exigence partielle en vue de
l’obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.) en science politique

École d’études politiques
Faculté des sciences sociales
Université d’Ottawa

© Elie Serge Banyongen, Ottawa, Canada, 2012

Dédicace spéciale

Je dédie ma thèse entièrement à ma maman **Ngo Banyonguen Suzanne Solange** rappelée à Dieu le 26 Octobre 2010 durant ma recherche de terrain. Maman, tu t'es tant sacrifiée pour moi en te dévouant sans compter pour que j'aie une bonne éducation. Tu habites à jamais dans mon cœur.

Remerciements

Je tiens avant toute chose à rendre grâce à Dieu pour les nombreuses bénédictions qu'il m'a offertes tout au long de ma vie.

À mon fils Élie Ryan Banyongen, puisse ce travail t'inspirer un jour à repousser les limites de tes capacités dans le but de toujours te perfectionner afin de tirer le meilleur de toi-même.

Je dédie aussi ma thèse à mon grand-père Banyonguen Elias, à papa Dieudonné Ntamack, ainsi qu'à mes oncles Jean-Baptiste Ntamack et Mbock Banyonguen David partis il y a quelques années. Vous avez tant fait pour moi, je ne vous oublierai jamais.

Ma gratitude va plus particulièrement à mon directeur de thèse, le professeur Cédric Jourde, pour son appui, ses conseils, sa compréhension et surtout sa patience, sans lesquels je n'aurais pas pu achever la rédaction de cette thèse. Sa rigueur intellectuelle, la profondeur de ses analyses et la pertinence de ses approches pédagogiques auront été des atouts qui m'ont permis de mener ce travail à bien. Ce fut un privilège pour moi de travailler sous sa direction.

Je remercie toute ma famille, principalement ma tante Dorothée Ntamack, ma grand-mère Tapita Ngo Mbock, ma compagne Mildred Ababio pour son amour et son immense patience, mes tantes Mme Bekok Sarah et Ngo Hiag Paulette, mes sœurs Nadège Ngo Mbock Banyonguen et Natacha Banyonguen, mon petit frère Christian Banyonguen, et mon grand frère Marcel-Charles Ntamack ainsi que tous les autres membres de ma famille élargie pour leur affection, leur soutien et leur encouragement indéfectibles surtout dans les moments de doute et d'inquiétude.

Ma reconnaissance s'adresse plus chaleureusement à mes camarades Mathieu Adjagbé, au Dr. Olivier Mbabia, au Dr. Modeste Mba Talla, au Dr. Papa Samba Ndiaye, au Dr. Julius Olofouade, au Dr. Pierre Ndoumai, à Sylla Cissé mais aussi et surtout aux professeurs Martin Kalulambi Mpongo, Boulou Ebanda de B'beri et Michel Kounou si généreux de leur temps et de leurs conseils, nos échanges et vos avis ont largement contribué à améliorer la qualité de ce travail.

De nombreux amis m'ont apporté un immense appui dans la réalisation de cette oeuvre. Je pense notamment à Sonia Balepa, Suzanne Ngo Nlepna, Alexandre Tjegue, Éric Kalambay, Mireille Dieupe, Nicole Biiga, Julienne Ngo Nloga, Félix Anagana, Rachèle Goulet, Nathalie Taisant Adamson, Madeleine Allard, Luc Ngueuleu de Manchester (UK), un grand merci à tous pour votre soutien inconditionnel et permanent surtout aux périodes où j'en avais le plus besoin.

Je remercie ensuite tout singulièrement tous ceux qui ont contribué à faciliter ma recherche de terrain et sans qui ce travail n'aurait pas été possible. Je pense principalement au Dr. Ange Billong Edima et à Pauline Edima Tenwo; votre appui durant mon séjour sénégalais est inoubliable. Mes remerciements vont aussi à tata Solange Mienje Momo, ainsi qu'à mon complice Saloum Baro qui m'a fait apprécier les aspects les plus diversifiés de la vie à Dakar. Remerciements particuliers au Dr. Carlos Cardoso et à Jean-Pierre Diouf du CODESRIA à Dakar au Sénégal. Un merci tout spécial à Lionnelle Samnick de Libreville au Gabon pour son soutien exceptionnel qui ne peut être ni quantifiable ni qualifiable.

La qualité de ce travail est aussi redevable aux commentaires et apports intellectuels des membres de mon jury de thèse qui en ont fait une lecture rigoureuse et une analyse minutieuse. La version finale de ma thèse est le produit de leurs remarques objectives et de leurs critiques rationnelles pour ce, je leur dis un grand merci

Je dis merci également au personnel administratif et aux professeurs de l'école d'études politiques de l'université d'Ottawa pour la formation et le soutien tout au long de mon parcours doctoral je pense notamment aux professeurs Dominique Arel, Matthew Paterson et Hélène Pellerin pour leurs enseignements et leurs encouragements. Mes remerciements s'adressent en outre aux professeurs Denis Bachand, vice-doyen à la gouvernance de la faculté des Arts et Martine Lagacé, directrice du département de communication pour la confiance qui m'ont accordée en me confiant la charge de plusieurs cours durant la rédaction de ma thèse. Un merci tout particulier à monsieur Jacques Plante retraité de la faculté d'études supérieures et post doctorales pour sa compréhension et son ouverture d'esprit.

Plusieurs autres personnes dont les noms ne figurent pas ici pour des raisons d'espace ont contribué à l'aboutissement de ce travail. Qu'elles trouvent en la présente l'expression de ma très profonde gratitude.

Ces travaux ont été réalisés grâce à une bourse du Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, Canada. Pour obtenir des informations sur le Centre, consulter son site Web à <http://www.crdi.ca>.

Résumé de la thèse :

L'intérêt des chercheurs pour les relations entre la Chine et les États africains s'est fortement développé ces dernières années. De nombreuses études ont analysé les grands changements macroéconomiques entre la Chine et l'Afrique, en mettant l'accent par exemple sur le volume des échanges, le rôle des ressources naturelles, la géostratégie, etc. Toutefois, les chercheurs ont négligé deux aspects déterminants, que cette thèse met au centre de son analyse :

1) la dimension politique des relations entre la Chine et l'Afrique, plus précisément l'examen des mécanismes d'extraversion des régimes africains visant à instrumentaliser les opportunités économiques de cette coopération afin de pérenniser leur pouvoir. Aspect qui démontre l'impact des relations croissantes avec la Chine sur la destinée des régimes politiques autoritaires et des régimes en voie de démocratisation en Afrique.

2) la dimension nationale, voire subnationale des relations entre la Chine et les États africains. Au lieu de prendre l'État comme objet d'analyse, ce qui empêche d'avoir une compréhension étendue de ces relations, cette thèse analyse en profondeur des rapports entre, d'une part, le gouvernement et les entreprises chinois, et d'autre part, la société civile et le milieu des affaires avec le gouvernement chinois dans deux pays : le Sénégal et le Gabon. Conséquemment, plutôt que de se limiter à la collecte de données *'macro'*, cette recherche a procédé à étude de terrain approfondie afin d'établir un rapport entre la présence chinoise (fait structurant) et la réorganisation rapports au sein des régimes politiques étudiés (variable dépendante). Cette thèse procède à une décomposition à la fois des transformations politiques provoquées par les activités économiques chinoises dans ces deux pays d'Afrique, et de l'utilisation politique que les acteurs institutionnels des régimes du Gabon et du Sénégal font de ces apports extérieurs.

Notre thèse démontre que la réappropriation de la coopération chinoise par les élites politiques gabonaises et sénégalaises vise le même objectif, qui est la pérennisation du pouvoir. Toutefois, les stratégies des acteurs politiques en vue d'accroître leur pouvoir divergent d'un régime à l'autre. La configuration institutionnelle de chaque pays impose aux acteurs des opportunités et des contraintes différentes selon la nature du régime politique.

Table des matières

Liste des acronymes et abréviations:.....	10
I. Présentation du sujet.....	14
I. 1-) Contexte	14
I. 2-) Pertinence du sujet et motivations	15
I. 3-) Approfondissement de la question de recherche	18
I. 4-) La validité externe	19
I. 5-) Question spécifique de recherche.....	20
I. 6-) Hypothèses de recherche	21
I.2 -) Cadre conceptuel.....	25
I.2.1-) Présentation et justification de l’approche méthodologique	25
I.2.3-) Définition des concepts	28
I.3.3 : Structure de la thèse.....	30
I.3-) Stratégie de vérification	31
I.3.1-) Nature des données recueillies	31
I.3.2-) Présentation et justification des instruments de recherche	33
Chapitre II : État de la littérature de la présence chinoise en Afrique: entre émerveillement et questionnement.....	44
II.1-) Tendances descriptives : pragmatisme et réalisme.....	45
II.2-) Approche explicative: du paternalisme au partenariat.....	53
II.3-) Courant comparatif : dialectique du Consensus de Beijing contre le Consensus de Washington .	59
II.4-) École normative: tendance téléologique et post-dépendantiste.....	67
II.5-) Critique de la littérature : de la nécessité d’un changement de paradigme.....	70
Chapitre III : Cadre théorique : les trois perspectives d’analyse	75
III.1-) Institutionnalisme : l’Afrique comme champ et l’objet de recherche	78
III.1.1) L’institutionnalisme en Afrique : entre normativité et fonctionnalisme.....	79
III.2-) Le néo-institutionnalisme, un paradigme aux multiples facettes	86
III.2.1-) Typologie et divergences.....	88
III.2.2) L’informel ou la réorganisation spatiale de la sphère et de l’action des institutions	98
III.3) Transcender les solitudes épistémologiques.....	106
III.4-) Économie Politique Internationale (EPI) : Vers le <i>Glocal</i>	110

III.4-1) L'apport de l'analyse néogramscienne.....	112
III.4-2) La problématique du développement.....	114
III.5-) Opérationnalisation des concepts.....	115
III.5.1-) Les dimensions de l'analyse du fait structurant.....	117
III.5.2-) Les unités d'analyse de la variable intermédiaire (a) : le jeu des acteurs.....	123
III.5.3-) Indicateurs de la variable intermédiaire (b) : la nature du régime	126
III.5.4-) Les dimensions de l'analyse de la variable dépendante	127
Chapitre IV : Les stratégies d'attraction et de gestion au Sénégal : analyse factuelle et stratégique.....	131
IV.1-) L'aide publique au développement chinoise au Sénégal	133
IV.1.1-) Panorama de l'APD chinoise au Sénégal.....	134
IV.1.2-) Les principaux acteurs.....	136
IV.1.3-) Préférences et agrégations des intérêts	141
IV.2-) La gestion des IDE chinois au Sénégal.....	149
IV.2.1-) La diversité des IDE chinois	149
IV.2.1) La galaxie des acteurs.....	152
IV.2.2-) Préférences et agrégation des intérêts.....	157
IV.3-) Les relations commerciales sénégallo-chinoises.....	172
IV.3.1-) Tableau signalétique	172
IV.3.2-) Les forces en présence	174
IV.3.3-) Agrégation des intérêts commerciaux	178
Chapitre V : Analyse économique de la gestion de la présence chinoise au Sénégal	189
V.1-) Examen de l'approche économique de la gestion de l'APD chinoise	189
V.2-) L'éclairage économique de la gestion des IDE chinois au Sénégal	199
V.2.1-) Les IDE chinois au Sénégal et le transfert de technologies	201
IV.2.2-) L'apport des IDE dans la compétitivité.....	203
IV.2.3-) Valeur ajoutée en capital et humain	203
V.3-) Lecture économique des échanges commerciaux entre le Sénégal et la Chine	204
V.3.1-) Les propriétaires et la gestion de l'espace commercial.....	206
V.3.2-) L'emploi.....	208
V.3.3-) L'apport en capital.....	210
V.3.4-) La mobilité sociale.....	211
Chapitre VI : L'analyse politique : l'agenda du président	215

VI.1.-) Le modèle Islamo-Wolof	215
VI.2.-) La problématique du changement	220
VI.3.-) Les mécanismes de production des élites.....	227
IV.3.-) Les articulations du jeu politique	237
VI.4.-) Consolidation du régime vs consolidation démocratique.....	244
Chapitre VII : Stratégies de réceptivité au Gabon : éléments d’une analyse factuelle.....	249
VII.1.-) La gestion de l’attrait de la Chine pour le pétrole gabonais	250
VI.1.1.-) Les acteurs en présence	253
VII.1.2.-) Articulation des intérêts et préférences diverses	261
VII.2.-) Stratégies pour la gestion de l’implication des Chinois dans les ressources minières	266
VII.2.1.-) Les différentes institutions et acteurs.....	268
VII.2.2.-) Mécanismes de valorisation des intérêts.....	270
VII.3.-) Gestion de l’intérêt des chinois dans les ressources naturelles renouvelables.....	274
VII.3.1.-) L’industrie forestière	274
VII.3.1.2.-) Préférences et jeu des intérêts	278
VII.3.2.-) La filière de la pêche.....	283
VII.4.-) Les infrastructures.....	292
VII.4.1.-) Les prêts	293
VII.4.2.-) Les infrastructures dérivées de la passation des marchés publics.....	301
VII.4.2.1.-) Le jeu et les joueurs.....	301
Chapitre VIII: Analyse économique des stratégies de réceptivité au Gabon.....	306
VIII.1.-) Lecture économique de la stratégie pétrole du Gabon envers la Chine.....	306
VIII.2.-) Évaluation économique des stratégies au niveau des mines.....	310
VIII.3.-) Diagnostic économique de la stratégie gabonaise dans les pêches	313
VIII.4.-) Lecture économique de la gestion forestière	314
VIII.4.-) Interprétation économique de la stratégie gabonaise de gestion de l’intérêt chinois pour les infrastructures	317
Chapitre IX : lecture politique et sociale des stratégies de réceptivité au Gabon.....	322
IX.1.-) Les affres d’un État jacobin	322
IX.1.1.-) la rhétorique de l’unité nationale comme prétexte du musèlement politique	323
IX.1.2.-) Institutionnalisation du néopatrimonialisme	325
IX.1.3.-) Les bénéfices d’une instrumentalisation de la divergence	331

IX.2-) La restructuration du champ politique gabonais par la société civile.....	333
IX.2.1-) La présence chinoise comme instrument de réappropriation de la parole publique.....	334
IX.2.2-) la puissance des réseaux internationaux, le poids des actions.....	340
IX.2.3) Post matérialisme et contingences favorables.....	348
IX.3-) Tensions dichotomiques entre le capital social et le capital politique.....	352
IX.3.1-) Les mécanismes de la frustration populaire.....	353
IX.3.2-) Le bris de confiance comme source de démobilisation	356
IX.3.3- Trois paliers de victimes	363
Conclusion générale.....	368
Vers une amélioration de la compréhension des itinéraires d'influence.....	378
Bibliographie	380
Liste des figures	421
Liste des tableaux :.....	422

Liste des acronymes et abréviations:

AATR : Agence autonome des travaux routiers
ACOSEN : Association des consommateurs sénégalais
ACP : Afrique, Caraïbes Pacifique
ADEPME : Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises
AEF : Afrique Équatoriale Française
AET : Accord d'évaluation technique
AFD : Agence française du développement
AFLEG : Initiative sur le commerce légal des bois tropicaux
AFP: Alliance des forces du progrès
AGEROUTE : Agence de gestion et des travaux des routes
AGOA: African Growth and Opportunity Act
AIEA : Agence Internationale d'Énergie Atomique
AMEX: American Stock Exchange
ANOCI : Agence Nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique
APD : Aide Publique au Développement
APG : Armement de Pêches Gabonaises
APIX : Agence de promotion des investissements au Sénégal
APM : agriculture paysans et modernisation en Afrique
ARMP : Autorité de régulation des marchés publics
ASS: Afrique Sud sahéenne
BAD : Banque Africaine de Développement
BCEAO : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC : Banque de développement des États de l'Afrique Centrale
BEAC : Banque des États de l'Afrique Centrale
BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Sud Afrique
CAD : Comité d'Aide au développement
CCCC : China Communications Constructions Compagny Limited
CCIAD : Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Dakar
CEPP : Contrat d'exploitation et de partage de production
CFA (franc) : Franc de la Communauté Financière Africaine
CFAD : Concession forestière sous aménagement durable
CHICO : Chine International Co Ltd
CICMH : Compagnie Industrielle et commerciale des mines du Gabon de Huazhou
CIES : Conseil des Investisseurs européens au Sénégal
CIFAS : Club des investisseurs français au Sénégal
CIFC: China National Fisheries cooperation
CMEC: China Machinery and Equipment Import & Corporation
CMG : Comité Mixte Gabonais
CNES : Confédération nationale des employeurs du Sénégal
CNLCEI : Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite
CNTS : Confédération nationale des travailleurs du Sénégal
CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le commerce et de développement
COMIBEL: Compagnie minière de Belinga

COMIFAC : conférence des ministres en charge des forêts d'Afrique centrale
 COMILOG: Compagnie Minière de l'Ogooué
 CPI : Conseil présidentiel pour l'investissement
 CSA : Confédération des Syndicats autonomes
 CVRD : Compagnie brésilienne Companhia Vale do Rio Doce
 DCMP : Direction centrale des marchés publics
 DGCI : Direction générale de la coopération internationale
 DGMP : Direction générale des marchés publics
 ENA : École Nationale d'Administration
 ENEF : École nationale des eaux et forêts
 EXIMBANK: Export and Import Bank
 FAO : Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture
 FENAGIE : Fédération nationale des groupements d'intérêts économiques de pêche
 FESMAN : Festival mondial des arts nègres
 FIGET: Fondation internationale Gabon Éco tourisme
 FMI : Fonds Monétaire International
 FOCAC : Forum de coopération Chine Afrique
 FOSECPG : Front des organisations de la société civile contre la pauvreté au Gabon
 GAIPES : Groupement des Armateurs et des Industriels de la Pêche au Sénégal
 GC : Génération du concret
 GIE : Groupement d'intérêts économiques
 GOANA : Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance
 HCR : Haut Conseil de République
 IADM : Initiative d'allègement de la dette multilatérale
 IBW : Institutions de Bretton-Woods
 ICOR : Incremental Capital Output ratio
 ICR : Institutionalisme du choix rationnel
 IDE : Investissements directs étrangers
 IFI : Institutions financières internationales
 IH : Institutionalisme historique
 INSEE : Institut national de statistiques et des études économiques de France
 IPTE : Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
 IRAF : Institut de recherche agronome et forestier
 IRET : institut de recherche en écologie tropicale
 IS : Institutionalisme sociologique
 ITIE : Initiative pour la transparence des industries extractives
 MCA : Millenium Challenge account
 MICATTI : le Ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du Territoire, des Transports aériens et des Infrastructures
 MINEFI : Ministère de l'économie et des finances
 MINTP : Ministère des travaux publics
 MORENA : Mouvement de redressement national
 NYSE: New York Stock Exchange
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 OFAC : Observatoire des forêts d'Afrique centrale pour la dissémination des informations
 OMC : Organisation Mondiale du Commerce

ONEP : Organisation Nationale des employés du pétrole
ONG : Organisations non gouvernementales
ONU : Organisation des nations unies
OPA : Offre Publique d'achat
OPRAG : Office des Ports et Rades du Gabon
OUA : Organisation de l'unité africaine
PCC : Parti Communiste chinois
PDG : Parti démocratique gabonais
PDS : Parti démocratique du Sénégal
PED: Pays en voie de développement
PFA : Permis forestier associé
PFBC : Partenariat pour les forêts du bassin du Congo
PGG : Permis gré à gré
PIB : Produit Intérieur Brut
PMA : Pays les moins avancés
PME : Petite et moyenne entreprise
PMI : Petite et moyenne industrie
PNB : Produit National Brut
PNDS : le plan national de développement sanitaire
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PRITS : Pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure
PSPS : Projet de surveillance de la pêche sénégalaise
PS : Parti socialiste (Sénégal)
QIT : Quotas individuels transférables
RDA : Rassemblement démocratique africain
RDP : Rassemblement pour la démocratie et le progrès
RI : Relations Internationales
RMP : Redevance minière proportionnelle
RPC: République Populaire de Chine
RTG : Radio télévision gabonaise
SENBUS : Sénégalaise des bus
SEPBG : Société d'exploitation des ports à bois du Gabon
SGFP : Système de gestion des finances publiques
SIFRIGAB : Société industrielle et frigorifique du Gabon
SINOPEC: China Petroleum & Chemical Corporation Limited
SMIG : Salaire minimum interprofessionnel garanti
SNBG : Société Nationale des bois du Gabon
SNP : Système National de planification
SS : Stolper-Samuelson
TEC : Tarif extérieur commun
TOM : Territoire d'Outre-Mer
TSA : Tout sauf les armes
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
UDSG : Union démocratique et sociale gabonaise
UE : Union européenne
UNACOIS : Union des commerçants et industriels du Sénégal

UPEGA: Union pétrolière gabonaise
USAID: United States Agency for International Development
WWF : World Wild Fund for Nature
ZEE : Zone Économique exclusive

I. Présentation du sujet

I. 1-) Contexte

Alors que les pays d'autres régions du monde connaissent une phase de croissance économique consécutive à la croissance des échanges commerciaux et des investissements, les 49 pays d'Afrique subsaharienne (ASS) assurent à peine plus de 1% du commerce international et moins de 2% des investissements mondiaux¹.

Ces chiffres, indicateurs du désintérêt commercial envers l'Afrique n'ont pas découragé la Chine qui augmente exponentiellement ses relations commerciales avec le continent.

Alors qu'elle a été longtemps annoncée (Peyrefitte, 1973, 1997), la montée en puissance de la Chine est devenue effective vers la fin des années 90 sous la forme d'une croissance économique exponentielle à deux chiffres soutenue pendant plus d'une décennie maintenant. Bien qu'officiellement communiste, la Chine apparaît jusqu'à présent avoir tiré le plus avantage de la mondialisation qui est un instrument par excellence du capitalisme. Depuis son admission à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), ce pays a enregistré l'un des taux des investissements directs étrangers (IDE) les plus élevés. Les régimes politiques africains constituent le second élément de notre recherche. Ce qui nous intéresse est de voir comment certains régimes africains se comportent face à la coopération chinoise.

En devenant l'atelier du monde, la Chine a considérablement accru ses besoins en matières énergétiques. L'approvisionnement en pétrole est ainsi devenu le plus grand défi de l'économie chinoise en pleine expansion. Si l'on en croit Serguei Trough (1999), la Chine a organisé sa diplomatie en fonction de cette nouvelle dépendance. La demande quotidienne

¹ Selon les derniers chiffres de l'Africa Development Report, l'ASS a connu une hausse moyenne de son PIB de 4.6% sur la décennie 2000-2010, avec des 5% et 6% entre 2004 et 2009 notamment (3.6% pour 2009). Cf. <http://www.afdb.org/en/documents/publications/african-development-report/> page consultée le 10 décembre 2011

chinoise, qui était de 2,12 millions de barils par jour en 1990, a atteint les 7 millions de barils par jour en 2012². Ces éléments viennent s'ajouter au fait que les gisements de la mer Caspienne se sont avérés décevants et que les États-Unis tentent d'avoir l'emprise sur les réserves pétrolifères du Moyen-Orient, on comprend toute l'importance stratégique de l'Afrique pour la Chine (Lafargue, 2005a). Dans sa volonté de diversification de ses approvisionnements, la Chine a donc misé sur l'Afrique. Selon un rapport de l'Agence internationale d'énergie atomique (AIEA), l'Afrique représente plus du quart de l'approvisionnement pétrolier de la Chine³. Le fait que l'Angola soit depuis 2000 le premier fournisseur de pétrole de la Chine devant l'Arabie Saoudite est une illustration de cette situation⁴. Au même moment où la Chine devenait un géant économique, les régimes africains traversaient des crises importantes, devant s'aligner sur la norme démocratique. Des élites étatiques autoritaires, en quête d'un moyen de s'adapter aux pressions internes et externes en faveur de la démocratie, ont vu la présence chinoise comme une opportunité.

I. 2-) Pertinence du sujet et motivations

Notre recherche trouve sa pertinence dans la réflexion actuelle des chercheurs, qui porte à la fois sur les conséquences et les perspectives de l'entrée en jeu de la Chine dans le commerce international, ainsi que sur les transformations majeures des régimes politiques africains, ces deux dynamiques se développant précisément au même moment.

² Selon la BP Statistical Review of World Energy, la Chine est responsable des 2/3 de la demande au niveau de la consommation du pétrole entre 2010 et 2012, BP Statistical Review of World Energy, June 2012

³ Rapport de l'AIEA, China's worldwide quest for Energy security, 2000.

⁴ Voir aussi l'analyse faite par Shelly Zhao dans *China Briefing* du 25 mai 2011 <http://www.china-briefing.com/news/2011/05/25/the-china-angola-partnership-a-case-study-of-chinas-oil-relationships-with-african-nations.html>, page consultée le 07 juin 2011.

Hoffmann (1995) et Weaver (1998) croient que les problématiques essentielles en relations internationales (RI) tournent uniquement autour des préoccupations des puissances occidentales. Smith et Wesley n'en disent pas moins parce que pour eux, la langue est un élément qui fait des RI une affaire qui est avant tout à la fois anglo-saxonne et américaine (Smith 2002, Wesley 2001). L'imaginaire géographique des RI semble en effet coincé dans une localisation à la fois territoriale et thématique de la discipline qui la confine dans une perspective occidentale. Ainsi l'intérêt d'une recherche sur les relations sino-africaines tient du fait que sur le plan ontologique, ces relations participent à une entreprise de déterritorialisation des RI. Celle-ci pouvant aboutir à une plus-value conceptuelle pour la plupart des paradigmes en RI qui ne sont pas toujours conscients du piège territorial (Agnew, 1994) dans lequel la discipline s'est enfermée depuis des années. Cette discussion sur la déterritorialisation des objets de recherche a déjà fortement influencé d'autres domaines en sciences sociales comme la géographie (Lacoste, 2006 ; Carmody et Owusu, 2007), les études en politique comparée ou en post colonialisme (Appadurai, 2005). Yves Viltard (2012) signale aussi les limites des théories réalistes et constructivistes des RI à comprendre toute la complexité des problématiques des relations sino-africaines. Il serait temps d'en tenir compte aussi dans l'analyse des RI. La pertinence de notre recherche se situe justement dans le fait qu'elle vise à apporter des éléments nouveaux afin d'élargir les perspectives d'analyses des RI avec des regards qui ont été tout à fait innovateurs et enrichissants dans d'autres domaines en sciences sociales.

L'objectif théorique de ce travail est de contribuer au débat scientifique qui cherche à mieux comprendre l'Afrique en tant qu'objet d'étude ou enjeu ontologique en RI. La nécessité d'une analyse profonde pousse à renoncer aux approches mono-conceptuelles. Cette recherche illustre donc la volonté de transcender la délimitation imaginaire qui existe en RI et en politique

comparée entre les sphères nationales et internationales⁵. C'est pourquoi elle se donne pour objectif de retracer les dynamiques d'influence entre un processus international (la coopération chinoise) et une démarche politique interne (l'instrumentalisation politique de la part des régimes sénégalais et gabonais. Il s'agit d'élaborer des outils de compréhension à partir des interstices des deux disciplines que sont la politique comparée et les RI. Ceci est d'autant plus actuel que le rapport à l'international avec notamment le phénomène de mondialisation est l'une des principales raisons utilisées par les analystes pour disqualifier la pertinence de l'État comme acteur important dans l'analyse contemporaine des RI. Par ailleurs, la réarticulation de notre problématique qui va d'une orientation Chine-Afrique vers une lecture Afrique-Chine offre l'opportunité de procéder à une sociogenèse des relations internationales africaines (Sindjoun, 2002; Yinda, 2001). Afin de s'inscrire dans le débat contemporain qui analyse les mutations des relations internationales, notre recherche étudie la définition de la politique internationale de l'Afrique à partir de la socio-dynamique de son action. Les différents acteurs africains qui sont analysés dans notre étude le sont en leur qualité de sujets pensants et agissants et non plus simplement comme des spectateurs passifs d'une réalité qui les transcende. Notre travail s'intéresse ainsi à la reconfiguration que fait naître un type de relation de pouvoir nouveau entre différentes forces politiques et sociales internes dans certains régimes africains. Le défi est de procéder à une esquisse de la qualification des actions posées par les différents acteurs africains dans la définition de l'orientation et la gestion de leurs rapports envers la Chine. Dans l'analyse du rôle de l'Afrique dans les relations internationales, l'accent a trop souvent été mis sur

⁵ Ce point constitue une des problématiques principales des débats ontologiques en RI entre les tenants des approches positivistes et ceux des théories critiques. Par ailleurs des auteurs comme Walker (1991) ont tenté une réarticulation de l'espace et du temps allant dans ce sens. Moravcsik (1991) quant à lui, a plutôt fait un cheminement inverse en démontrant l'importance de la politique interne dans la position d'un État au niveau transnational : l'Union européenne en l'occurrence. Les travaux sur l'influence des régulations internationales sur la corruption au niveau national existent aussi (Sandholtz et Gray, 2003, Nye 1991).

l'absence ou la décomposition de l'État (Zartman, 1995 ; Gonidec, 1996 ; Badie, 1995). L'idée centrale de notre recherche est de partir des forces fragmentaires qui interagissent à l'intérieur de l'État pour tracer une logique d'action où cette entité n'est plus l'acteur central de la définition et la gestion de sa politique étrangère.

À cet objectif théorique était lié un second objectif, plus empirique celui-là : acquérir une meilleure compréhension des relations Afrique-Chine *sur le terrain*. Plutôt que de se limiter à de vastes études macro-économiques décontextualisées, notre recherche a consisté à appréhender, dans la réalité de leurs relations quotidiennes, les rapports de pouvoir entre les différents acteurs impliqués dans le processus de la définition de la politique envers la Chine ainsi que leurs conséquences directes. La « Chine » et « l'Afrique », c'est avant tout, une panoplie d'entreprises, leurs dirigeants et leurs contremaîtres, de hauts fonctionnaires, de politiciens qui doivent se faire réélire et de factions satellisantes autour du cercle présidentiel, d'ouvriers sur les chantiers, de petits commerçants chinois qui cohabitent avec la population sur les marchés, etc. C'est cette réalité même qui est au cœur de la notion de la « relation Afrique-Chine », qui la façonne et la détermine. Paradoxalement, c'est elle qui est la moins bien comprise, notamment parce que pour bien l'appréhender, il est impératif de procéder à un fastidieux travail de terrain.

I. 3-) Approfondissement de la question de recherche

L'objectif de cette recherche est de retracer les mécanismes décisionnels dans la gestion quotidienne de la coopération chinoise. Cela se fait par une déconstruction des déterminants politiques qui sous-tendent les stratégies économiques de ces pays vis-à-vis à la Chine. Le but que se fixe cette recherche est donc double. Il s'agit d'abord d'explorer et ensuite de comparer. Le choix d'une perspective exploratoire marque la volonté d'aller plus loin que la simple recherche des causalités (Moore, 1969). C'est surtout la résolution de transcender l'explication

pour accorder la priorité à une vision compréhensive dans la recherche des réponses à la question générale. Cette approche n'exclut pas une description objective des comportements (Hollis et Smith, 1991). Elle se situe ainsi dans l'optique de Sartori pour qui : « *l'objectif général de la comparaison transnationale est d'abord de comprendre* » (Sartori, 1994 :20).

La recherche des raisons pour lesquelles les États coopèrent ou non marque d'une empreinte indélébile les RI. Cette problématique soulève des questions dont les réponses en ont façonné les paradigmes et sont fondatrices des principaux débats qui l'animent en même temps qu'elles en fixent les contours ontologiques et épistémologiques. Il nous semble plus fécond de problématiser les relations entre l'Afrique et la Chine autrement en s'appesantissant sur le processus et les mécanismes qui l'entretiennent plutôt que de plonger uniquement dans une quête explicative de ses raisons d'être. Une telle orientation transforme le questionnement *du pourquoi cette coopération, à comment ces deux entités (Chine et pays africains étudiés) coopèrent*. Autrement dit, il importe de comprendre comment les régimes africains s'organisent pour tirer avantage de la coopération chinoise. Dans cette nouvelle perspective, une exploration globale et inclusive qui ne met pas uniquement l'accent sur les rapports de pouvoir entre la Chine et les États africains, mais qui cherche aussi à restituer la configuration institutionnelle du politique à l'intérieur des États africains qui entrent en relation avec la Chine est nécessaire. Notre étude porte ainsi sur les rapports socio-économiques du champ politique propre à chaque État.

I. 4-) La validité externe

Une des principales erreurs de la littérature sur les relations entre la Chine et l'Afrique a souvent été de partir de quelques similitudes économiques pour généraliser les rapports entre la Chine et l'Afrique. Alors qu'il s'agit en fait d'une relation plurielle et diversifiée. En effet, la Chine a des priorités et des méthodes différentes selon les pays avec lesquels elle collabore

(Alden, Large, De Oliviera, 2008 ; Kernen et Vulliet, 2007 ; Qi, 2012). Il nous semble important d'éviter de tomber dans l'illusion des généralisations universelles que dénonce Valerie Bunce (2000). C'est pourquoi nous ferons une comparaison entre deux États dans leur rapport avec la Chine : le Sénégal et le Gabon. On mettra ainsi l'accent sur d'autres types d'interactions que celles présentes dans la littérature. Il est surtout question de montrer que les effets de la coopération chinoise sur les régimes africains ne sont pas simplement la résultante des stratégies de l'État chinois, mais plutôt le produit d'une réappropriation par les acteurs politiques africains.

I. 5-) Question spécifique de recherche

La perspective africaine est trop souvent absente des principales tendances qui traitent de la question des relations sino-africaines. La production littéraire traite trop peu de l'action des dirigeants et populations africains que sur les enjeux réels du continent dans cette relation. Après avoir passé en revue la littérature sur ce sujet (voir le chapitre 2), la question sur la réception que l'Afrique fait de la coopération chinoise demeure jusqu'ici sans réponse. Ce vide nous conduit à la formulation des questions suivantes: comment les acteurs politiques africains s'organisent et se positionnent-ils vis-à-vis de la coopération chinoise? Et dans quelle mesure l'instrumentalisation de la coopération chinoise contribue-t-elle à la réorganisation des rapports de force entre les acteurs politiques au sein de chaque régime? Et enfin comme sous question de recherche dans quelle mesure l'instrumentalisation politique de la coopération chinoise torpille les efforts du développement dans chaque pays?

I. 6-) Hypothèses de recherche

Pour trouver les réponses à ces questions, nous nous sommes intéressés dans cette recherche au rapport entre la présence chinoise (fait structurant) et la réorganisation des rapports de force au sein des régimes politiques en Afrique (variable dépendante).. Il s'agit d'analyser à la fois l'utilisation que les acteurs institutionnels de ces deux régimes africains font de cette ressource extérieure qu'est la coopération chinoise et d'estimer les transformations politiques ainsi causées. Dans le continuum qui se situe entre notre fait structurant et la variable dépendante, nous avons deux variables intermédiaires qui sont (a) la nature du régime et (b) le jeu des acteurs qui évoluent au sein et autour de ce régime.

Tout régime autoritaire cherche à maintenir la prééminence et l'hypertrophie de l'autorité politique érigée en valeur suprême (Linz, 2007). Il doit pour ce faire trouver des moyens de survivre à la dynamique de changement. En Afrique (mais ailleurs aussi), ces régimes autoritaires utilisent souvent un cocktail de stratégies de survie, qui vont de la coercition à la cooptation en passant par la constitution et la corruption. On les appellera les 4 C. On constate par exemple que certains régimes africains n'ont pas appris à perdre les élections qu'ils organisent et ont tendance à utiliser tous les stratagèmes possibles que la contingence et l'institution leur offrent pour s'agripper au pouvoir (Jourde, 2008). En fait, ces régimes puissants minent les institutions démocratiques pour forger ce que les experts désignent par autoritarisme compétitif (Levitsky et Way, 2002; 2006; 2010).

Les régimes sénégalais et gabonais que nous examinons dans le cadre de cette recherche diffèrent en plusieurs points. Ces différences peuvent être déterminées à partir de la typologie de Carothers (2002), qui porte sur la zone grise entre l'autoritarisme et démocratie. Le régime gabonais appartient à ce que Carothers (2002) désigne par *le pouvoir politique dominant*, un

régime dans lequel une famille ou bien un leader domine à outrance la scène politique au point qu'aucune alternance véritable n'est possible. De plus, l'État est la principale source d'emplois et de revenus et les contre-pouvoirs sont faibles, voire absents. Cette situation accentue la mainmise du groupe dominant sur le reste de la population et génère un niveau de corruption très élevé. La survie de ce type de régime est une combinaison à dose homéopathique des 4 C énumérés plus haut. Le mélange est fait en fonction du contexte institutionnel dans lequel chaque régime évolue (Bayart, 1976; Varoudakis, 1996). Par ailleurs, le régime sénégalais s'apparente plutôt à ce que Carothers (2002) appelle un régime de '*pluralisme inefficace*'. Dans ce type de régime, le niveau de contestation est élevé, mais le degré d'inclusion des citoyens dans le jeu politique est fortement limité. En effet, les citoyens bénéficient d'un haut niveau de libertés politiques et sont convoqués à participer à des élections régulières et compétitives, pouvant même aller jusqu'à produire des alternances (victoire de l'opposition sur le gouvernement sortant en 2000, 2012). Par contre, ce type de régime devient problématique au niveau du degré d'inclusion du citoyen au sein du jeu politique, puisque la participation politique de ce dernier semble se limiter à l'élection même. La contestation se fait largement entre des élites perçues par la population comme étant corrompues, égoïstes et fortement séparées de la société (Coulibally, 2006). Aussi les gouvernements qui se succèdent s'illustrent par leur incapacité à faire face aux réels problèmes de la population. L'alternance ne fait que maintenir, si ce n'est renforcer, cet état des choses (Coumba-Diop, 2005). Ainsi, au Sénégal, les pratiques néopatrimoniales et corruptives sont restées les mêmes sous les deux régimes de Diouf et Wade, bien que les acteurs politiques aient changé (Gellar, 2005).

Dans la mesure où le poids de l'institution sur le comportement des acteurs politiques prime dans le cas du Sénégal, (en effet, si le multipartisme est arrivé au Gabon en 1991, le

pluralisme politique est une réalité au Sénégal depuis 1974) on constate que par la participation et la contestation (même à un degré moindre), les institutions politiques sénégalaises imposent davantage de contraintes sur les acteurs que ne le font les institutions gabonaises (Bratton et van de Walle, 1997; van de Walle, 2002; Brownlee, 2002, 2007a; Levitsky et Way, 2010).

À partir des éléments qui précèdent, nous émettons l'hypothèse générale suivante : les avantages matériels apportés par la coopération chinoise ont réorganisé les rapports internes au sein des régimes, mais aussi entre les pouvoirs politiques et la société civile de manière à permettre une production et une reproduction des régimes politiques sénégalais et gabonais.

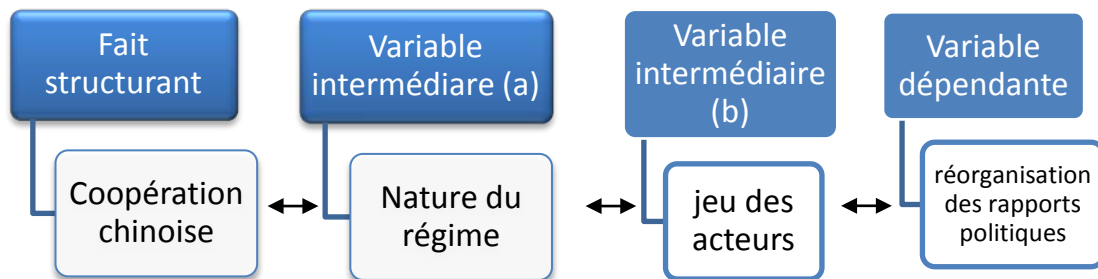
Notre hypothèse spécifique insiste toutefois sur les différences entre ces deux régimes. Ainsi nous pensons que l'utilisation que certains régimes font de la coopération économique chinoise est différente en fonction de la nature du régime politique. En effet, les intérêts politico-économiques internes fonctionnent différemment d'un pays à l'autre. Bien que la réappropriation de la coopération chinoise par les élites politiques gabonaises et sénégalaises vise le même objectif (la pérennisation du régime c'est-à-dire, le maintien de la domination de la classe politique dirigeante), la différence majeure réside dans la configuration institutionnelle de chaque régime qui impose aux acteurs des opportunités et des contraintes différentes. En effet, dans l'un (le pouvoir politique dominant au Gabon) l'alternance n'est pas possible, alors que dans l'autre (le pluralisme inefficace au Sénégal), les tentations autoritaires sont contraintes par des limites institutionnelles plus fortes. Par conséquent, si le régime est du type « pouvoir politique dominant » comme au Gabon, on peut s'attendre à ce que la coopération chinoise serve surtout à consolider l'autoritarisme du pouvoir politique en renforçant l'appareil coercitif du régime ainsi que les mécanismes de cooptation néopatrimoniales (Smith, 1997; Alence, 2004). Dans le cas d'un régime de type « pluralisme inefficace » comme au Sénégal, elle aide prioritairement à

construire une légitimité politique certes via la cooptation néopatrimoniale, mais sans la dimension coercitive.

Cette hypothèse offre l'opportunité de mesurer le poids institutionnel qui influence non seulement la marge de manœuvre des acteurs, mais aussi de la structure de leurs intérêts et prime dans la combinaison des stratégies de survie des différents régimes (Hall et Taylor, 1997, Colomer 1991, Brownlee, 2007a).

Comme sous-hypothèse, nous avançons que l'objectif d'instrumentalisation de la coopération chinoise à des fins de reproduction du régime a pour conséquence la mise à l'écart, voire le sabotage, de politiques de développement national. Ce qui corrobore la subordination des objectifs économiques pour le profit de la majorité de la population aux ambitions politiques qui consacrent l'avantage d'une minorité dirigeante.

Figure 1 : Conceptualisation des hypothèses de recherche en fonction des principales variables



I.2 -) Cadre conceptuel

I.2.1-) Présentation et justification de l'approche méthodologique

Notre étude s'appuie sur l'analyse stratégique de Crozier et Friedberg (1977). La stratégie des différents acteurs au sein des régimes politiques qui constituent une variable intermédiaire peut être comprise comme étant d'abord le produit d'une construction humaine destinée à remplir un ensemble de fonctions politiques comme l'organisation des rapports de forces dans la société. En nous intéressant au processus et aux mécanismes d'action des régimes politiques, nous aboutissons à la connaissance de son fonctionnement interne, mais aussi à la révélation de ses dysfonctionnements. Cette méthode accorde une attention particulière aux attitudes réciproques des agents, aux représentations et aux relations internes à l'organisation. Les analyses conduisent à observer les comportements des agents (régime) à partir de leurs marges supposées ou réelles de liberté dans les conditions institutionnelles données (gestion de la coopération chinoise). Ces comportements sont étudiés comme des stratégies dont il s'agit d'analyser le déploiement. Cette méthode permet de faire des analyses qui se concentrent principalement sur les stratégies des acteurs. Il s'agit certes d'une méthode atomiste, mais l'important rôle joué par les individus dans les deux régimes que nous étudions, rend cette approche compatible avec notre analyse et fait que l'on peut partir d'elle pour emprunter une démarche holistique.

Toutefois, l'analyse stratégique de Friedberg et Crozier doit prendre en compte la particularité du contexte institutionnel dans lequel les acteurs se situent. On sait que les institutions créent un environnement qui génère des contraintes et des opportunités (Jenson et Gazibo, 2004; Lecours, 2002). Elles structurent le comportement des différents acteurs d'un

phénomène donné (Weingast 1997; 2002; Weingast et Marshall, 1988; Alt et Schepsle, 1998; Bates, 1981, 1988; Bates et Schepsle, 1997; Greif et Levi, 1998; Gazibo, 2005). Or dans le cas de la plupart des régimes africains, ces contraintes et opportunités ont été bien décrites et analysées par les travaux de Jean-François Médard (1983), Jean-François Bayart (1989), Achille Mbembé (1995), Dominique Darbon (2001) et de nombreux autres auteurs. Ces derniers ont montré à travers plusieurs concepts tels que le néopatrimonialisme, la politique du ventre et l'État prédateur, la place prépondérante qu'occupent les chefs d'État et surtout les relations de pouvoir personnalisées qui lient le « haut » et le « bas » en Afrique. L'exemple des deux régimes étudiés est éloquent à ce sujet. Au Gabon, Omar Bongo dont la longévité au pouvoir s'est étendue de 1967 à 2009, a construit autour de lui toute une galaxie d'acteurs formels et informels. Au Sénégal, le président Wade (2000-2012) est un personnage emblématique et fort coloré qui a une empreinte très importante sur la chose publique et le pouvoir politique. De plus, il y a une atmosphère de lutte de succession et une ambiance de fin de règne en vigueur dans les deux pays qui donnent lieu à l'utilisation de nombreuses stratégies de positionnement de la part des acteurs.

L'analyse stratégique dans un contexte néopatrimonial (Erdmann & Engel, 2006, 2007; O'Neil, 2007), ne doit toutefois pas se limiter aux seules relations entre élites politiques. Il importe en effet d'y étudier aussi les rapports entre les élites et la population. Notre recherche porte aussi sur la réponse que les populations dans leur quotidien apportent à la coopération chinoise en réajustant leur attitude par rapport au pouvoir sur cette question. Notre analyse n'a été possible qu'en mettant en avant l'importance des institutions qui placent les acteurs en position de faiblesse ou de force, mais surtout qui rendent plausibles certaines configurations.

La méthode stratégique permet des analyses qui interrogent non seulement les motivations des acteurs, mais aussi les logiques derrière leurs actions. Elle montre comment, en fonction du contexte, les acteurs réagissent en adoptant des conduites qui leur sont favorables. Ce qui cadre très bien avec notre question de recherche qui interroge l'organisation des régimes sénégalais et gabonais face à l'opportunité que représente la coopération chinoise. En effet dans cette analyse, les relations de pouvoir sont des rapports d'intermédiation où les acteurs utilisent leurs ressources (pouvoir) pour transformer l'autre en instrument de réalisation de leurs propres objectifs (maintien de la classe politique dominante). C'est une configuration que l'on retrouve notamment dans la formulation de l'hypothèse de recherche selon laquelle, l'acteur (les officiels du régime politique) combine les ressources (pouvoir politique qu'il a et les opportunités économiques offertes par la coopération chinoise) pour réaliser ses objectifs (pérennisation au pouvoir) en instrumentalisant les autres acteurs (la population, la société civile, les partis politiques, les autres officiels du régime) à travers un jeu politique (feinte d'ouverture au Sénégal ou autoritarisme au Gabon).

Nous avons choisi d'axer notre recherche sur le Gabon et le Sénégal parce que ceux deux pays présentent deux éléments paradoxaux centraux à notre recherche. Le Gabon a un sous-sol qui regorge des matières premières dont l'économie énergivore de la Chine a tant besoin. C'est en fait la même configuration économique que de nombreux pays africains avec lesquels la Chine coopère comme l'Angola, le Soudan et la Guinée Équatoriale et bien d'autres. Le Sénégal en revanche a un sous-sol bien pauvre, mais le pouvoir d'achat assez réduit de sa population constitue une somme de possibilités d'écoulement des produits chinois bon marché. Il semble toutefois que la présence chinoise croissante dans ce pays soit surtout motivée par la situation géostratégique et le poids diplomatique du Sénégal, comme l'Éthiopie. Sur le plan politique

aussi, ces deux pays sont distincts en ce sens qu'il s'agit d'un côté d'une expérience démocratique entamée et qui s'enracine au Sénégal tandis qu'au Gabon, le pouvoir politique se veut autoritaire et réfractaire au pluralisme. Dans ces deux aspects, ces deux régimes ressemblent à d'autres pays africains qui font soit leur cheminement vers une démocratisation pleine ou qui s'enracinent dans des dictocraties ou des democratures. Si à partir de ces deux éléments, on peut faire des analogies entre nos deux cas étudiés et les autres pays africains, il faut cependant souligner que notre conviction telle qu'énoncée dans notre critique de la littérature de la coopération sino-africaine, est qu'une bonne analyse sur cette thématique devrait éviter l'écueil des généralisations abusives.

I.2.3-) Définition des concepts

Deux éléments importants constituent les concepts de base de cette recherche. Il s'agit notamment de la coopération et des régimes politiques.

La coopération : Dans le cadre de notre recherche, la coopération s'illustre comme un échange des services et des biens avec l'interdépendance pour élément constitutif principal. La dépendance de la Chine par rapport aux matières premières africaines et celle de l'Afrique vis-à-vis des financements chinois sont mises en avant dans cette coopération (Jiang, 2004 ; Taylor, 2006 ; Braud, 2005 ; Lafargue, 2006b ; Niquet, 2007).

Les régimes : Il faut essentiellement comprendre les régimes comme étant un système d'interactions entre la société et l'État. Ce système de pratiques, de règles détermine qui a les droits politiques et comment ceux-ci sont exercés. Il donne surtout forme au rapport politique entre la société et l'État (O'Donnell, 2001).

- Les régimes démocratiques :

Les régimes ont été longtemps jugés en référence à la définition procédurale et instrumentale de la démocratie schumpétérienne selon laquelle l'on ne peut atteindre les idéaux de la représentation et de la compétition sans passer par la contestation (Schumpeter, 1961).

Parlant de représentation, les régimes africains ont beau jeu de remarquer qu'avec la troisième vague de démocratisation, il se tient désormais des élections à date régulières dans la plupart des pays. Les élections ne suffisent pas non plus, il faut en plus de la contestation, et de la participation (suffrage), d'autres paramètres comme les libertés civiles, la justice sociale ainsi que l'absence d'autorité de tutelle (Dahl, 1971). Toujours dans la même orientation, Linz et Stepan (1996) proposent un modèle d'analyse des régimes avec 5 sphères concomitantes que sont la société civile, la société politique, la bureaucratie, l'État de droit et la société économique.

- Les régimes autoritaires

Il est par conséquent question que le champ politique lui-même soit équitable. Il est notoire que les régimes politiques mettent plutôt l'accent sur leur capacité à organiser des élections. Cependant, sur le continuum qui mène vers la démocratie, il existe une taxinomie de régimes qui tient sur une variable systémique constituée en trois points : leur capacité d'influencer, leur vulnérabilité, mais aussi leur degré de sélectivité. C'est-à-dire que les libertés assurées par le régime doivent aller au-delà du simple exercice citoyen du vote pour intégrer une autonomie réelle pour les pouvoirs judiciaire, législatif, et surtout médiatique (Levitsky et Way, 2002, 2006). Les élections pour compétitives et plurielles qu'elles soient, ne garantissent pas le caractère démocratique du régime qui les organise ou qui en sort vainqueur. En effet, seuls un cadre de reconnaissance effective et juridique des égalités individuelles ou une participation institutionnelle à la vie politique ainsi qu'une structure politique équitable qui encadre les joutes

électorales peuvent offrir une véritable démocratie. Les conditions dans lesquelles les élections se tiennent sont ainsi plus importantes que le principe électoral lui-même (O'Donnell, 2001 ; Linz et Stepan, 1996). On pourrait ainsi dire que les élections sont un temps important, mais l'espace dans lequel le politique se déploie et évolue est plus pertinent.

Les acteurs : Les principaux acteurs analysés dans le cadre de cette thèse sont les suivants :

Sur le plan politique, nous avons d'abord les gestionnaires du régime lui-même, le parti politique au pouvoir et ses organisations satellites (ceux de la majorité présidentielle). Il y a ensuite les autres partis politiques d'opposition. Sur le plan économique, nous avons les opérateurs économiques. Ceux-ci sont directement affectés positivement ou non par la coopération chinoise. Le terme opérateurs économiques va des hommes d'affaires attirés aux gestionnaires des petits commerces. Dans cette perspective, les typologies dressées par Evans (1997) peuvent s'adapter au niveau de notre recherche à l'exception du rôle de la bureaucratie. D'après le modèle d'Evans, il y a trois principaux groupes qui dans un pays entrent en tandem pour la promotion du développement. Il s'agit du pouvoir politique, de la bureaucratie étatique et des élites économiques.

Au niveau de la fonction publique africaine, la gabegie, le népotisme et le favoritisme qui gangrènent les fonctions publiques africaines compliquent leur participation et une quelconque influence politique (Ela, 1998; Hyden et Bratton, 1992; Nembot, 2000; Darbon, 2001).

Dans le domaine social, les principaux acteurs sont : les ONG internationales, les mouvements sociaux qui ont des constitutions différentes et obéissent à des logiques et des intérêts parfois divergents (Pommerolle et Siméant, 2008), les syndicats et de la population. Toujours dans cette lignée, nous porterons notre attention sur les syndicats qui ont souvent été

aux avant-gardes des revendications en Afrique, en nous intéressant à leur réaction à la collaboration entre leur pays et la Chine.

Le jeu : C'est l'ensemble des stratégies mises en place par les différents acteurs pour optimiser la coopération chinoise en vue d'évoluer dans le nouveau système que celle-ci crée. Ces stratégies peuvent être de survie ou de positionnement. Elles regroupent en fait l'ensemble des mécanismes mis en place par les groupes et les individus en vue de réduire les risques ou d'utiliser les opportunités de la coopération chinoise (Bayart, 1991; Bates, 1981; Cheru, 1997).

I.3-) Stratégie de vérification

I.3.1-) Nature des données recueillies

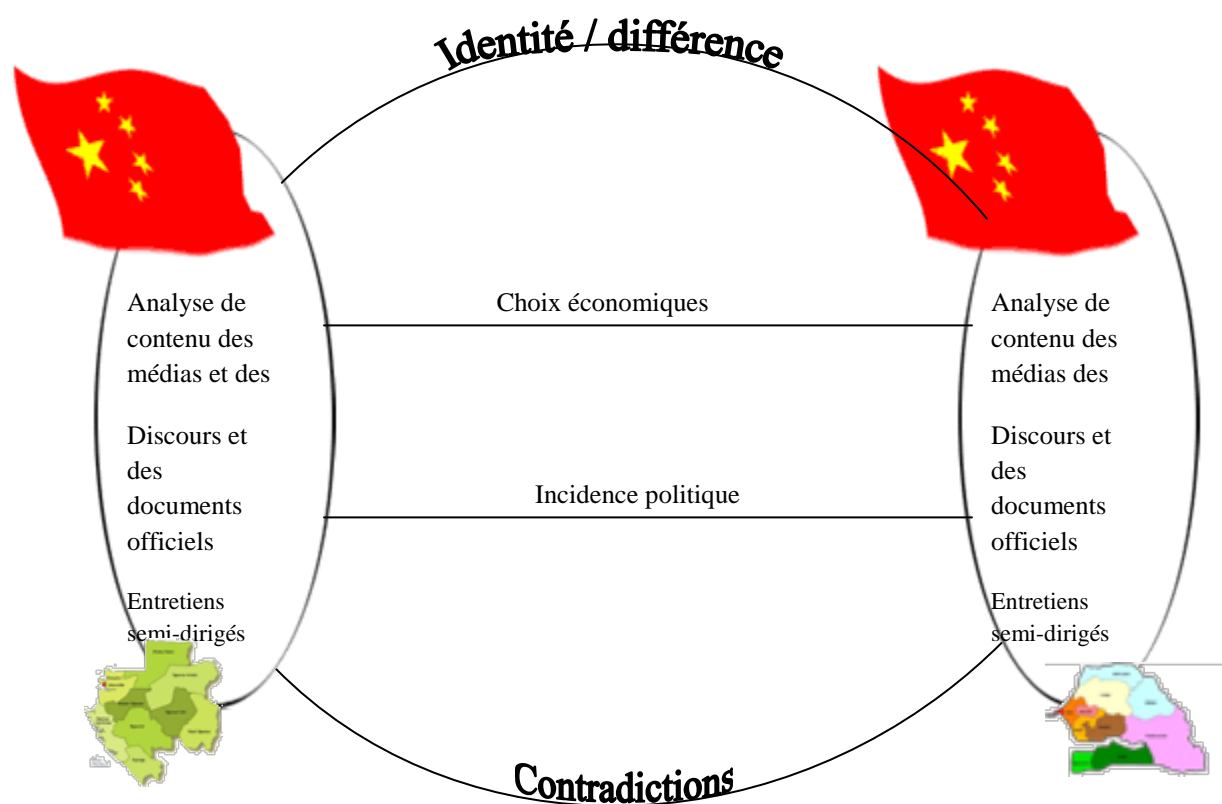
Les vérifications se sont faites à partir trois types de sources : d'abord les documents que constitue la production médiatique sur la coopération chinoise. Ainsi nous avons analysé les articles de la presse sénégalaise et gabonaise sur ce sujet. Ensuite nous avons aussi passé en revue les discours et des documents des dirigeants politiques de ces pays lors des cérémonies ayant un lien avec la présence chinoise (inauguration, visite officielle d'un dirigeant chinois, signature d'accords). Ces documents font ressortir la représentation que les Gabonais et Sénégalais (journalistes, populations, responsables politiques et économiques, et d'autres leaders d'opinion) se font de la présence et de l'action chinoise dans leur.

Enfin, cet exercice a été approfondi avec les entretiens où nous avons recueilli l'interprétation que les principaux acteurs font du jeu que rend possible la structure d'opportunités politiques qu'est la coopération chinoise.

Les régimes politiques sont organisés autour des trois aspects importants soulignés par Jean Lecca (1973) : la fonction, l'espace et l'action. Nous avons ainsi analysé les régimes du Sénégal et du Gabon en fonction de ces trois paramètres. Ce qui revient à montrer comment ils

disposent de la fonction d'allocation des ressources (pouvoir) et de gestion de l'espace (capacité d'action). Les données recueillies ont ainsi trait à l'exercice de ces fonctions en rapport avec la coopération chinoise. Le fait politique est compris dans cette recherche comme instrument de régulation des rapports de forces. Il peut soit les normaliser, soit en faire une utilisation instrumentale. La politique analysée à travers une déclinaison sociologique relationniste (Elias, 1991) peut ainsi être vue comme le creuset des intérêts conflictuels à la fois internes et externes au groupe (le régime politique étudié). C'est alors une œuvre où peut s'éclorre soit le conflit soit l'intégration. Les données qui ont ainsi été recueillies ont trait soit à l'une soit à l'autre (conflit et intégration) de ces fonctionnalités du pouvoir politique et de l'action des régimes.

Figure 2. Illustration de la méthodologie et la stratégie de collecte d'information



Légende : Ce schéma retrace les actions qui prennent place dans chaque pays où la recherche a été menée. Ainsi dans chaque pays, on a procédé à l'analyse de contenu aux entretiens semi-dirigés. Les cartes qui sont situées en bas sont celles du Gabon (à la gauche) et du Sénégal (à droite)

I.3.2-) Présentation et justification des instruments de recherche

Yin (2003) identifie six sources d'informations à même d'intéresser le chercheur dans une étude de cas : la documentation, les archives, les entretiens, l'observation directe, l'observation participante ou les objets fabriqués. Deux aspects principaux nous intéressent ici à savoir : la documentation et les entretiens semi-dirigés. Ces deux sources nous ont ainsi permis de trianguler nos données (Brymann, 2003 ; Savoie-Zajc, 1996 ; Ragin, 1989). Notre recherche a en conséquence étudié d'abord chaque pays comme cas particulier avant de faire une comparaison transversale à la conclusion entre les deux mais aussi entre eux et d'autres pays aux dispositions politiques et économiques similaires. Ainsi pour chacun de ces deux pays, nous avons fait d'abord une analyse de contenu des documents et dans certains cas de la production médiatique liée au sujet.

Méthode de raisonnement déductif, l'analyse de contenu s'illustre aujourd'hui comme l'une des techniques adéquates pour connaître les positions officielles des producteurs d'un texte. Pour certains auteurs comme Annick Bouillaguet et André Robert (2002 :17), l'analyse de contenu prise *stricto sensu* se définit comme :

« Une technique permettant l'examen méthodique, systématique, objectif et, à l'occasion, quantitatif du contenu de certains textes en vue d'en classer et d'en interpréter les éléments constitutifs, qui ne sont pas accessibles à la lecture naïve. Texte désigne ici tout type de production, verbale, écrite ou orale, et renvoie aux problèmes posés par le langage et les situations d'énonciation ».

Nous avons choisi de situer notre analyse de contenu dans le sillage de celle définie par Roger Mucchielli (1999). L'analyse de contenu d'après lui, se trouve aux confins de deux

disciplines qui sont la linguistique (étude de la langue) et l'herméneutique qui est l'interprétation du sens littéral et la découverte des sens «ésotériques» cachés et ceci grâce à des clés et des codes extérieurs au texte. Selon Mucchielli, il s'agit des efforts faits pour récupérer le signifié partant du fait que le sens d'un texte est souvent ambigu et peut donc être sujet à des interprétations diverses. Une telle astreinte à une méthodologie rigoureuse permet de surseoir aux incontournables biais affectifs et idéologiques qui sont inhérents à la personnalité même du codeur affirme-t-il.

Le corpus documentaire de cette analyse de contenu est constitué par les documents publics auxquels nous avons eu accès. Il s'agissait entre autres de mémos, de documents d'analyse du gouvernement, des notes de service, des rapports de missions et bien d'autres.

Cet exercice préalable aura permis de préparer les principaux éléments constitutifs de la phase qui suit à savoir : les entretiens semi-dirigés.

Les entretiens sont des interactions verbales entre deux consciences qui s'observent, s'épient et parfois s'évaluent. Lorsqu'ils sont semi-dirigés, les entretiens sont plus que des simples échanges verbaux pour être des cadres empiriques de rencontre de l'altérité (Kvale, 1996; Rubin et Rubin, 1995). Cet effort se base sur quelques postulats essentiels. Il est surtout une quête rationnelle de sens en même temps qu'il constitue la reconnaissance de la perspective de l'autre comme étant porteuse de ce sens. L'entrevue semi-dirigée se donne ainsi pour but de rendre explicite l'univers de l'autre afin de comprendre son monde dans la formulation qui est la sienne. C'est aussi une indication claire qui positionne dans un paradigme de recherche pour lequel l'expérience empirique et sensorielle est essentielle. (Savoie-Zajc, 2003 : 282).

Puisque notre recherche porte essentiellement sur les rapports de pouvoir que la coopération économique chinoise révèle, les personnes interrogées durant notre étude étaient

issues essentiellement des milieux politiques et économiques ainsi que des personnalités de professions libérales ou provenant de la société civile. Nous y avons aussi ajouté des citoyens ordinaires qui de par leur position ou leur besoin se trouvent confrontés à la présence chinoise dans leurs pays.

Nous avons ensuite procédé à une série d'entrevues semi-dirigées soit 64 au Sénégal et 57 au Gabon. Plusieurs catégories d'acteurs ont retenu notre attention. Nos entretiens ont été menés envers les personnes ci-après :

- Les officiels

Le principal critère de sélection étant le rôle que ces personnes jouent dans l'élaboration et la mise en place de la réponse des régimes à la présence chinoise. Il faut comprendre par là des technocrates et fonctionnaires des différents ministères (Affaires étrangères, Intérieur, Économie et finances, Commerce extérieur, Coopération, ainsi que les agences d'investissements (OPRIG au Gabon, APIX au Sénégal, les responsables des douanes et des impôts, directions des bourses, de la santé communautaire, des hôpitaux de coopération entre la Chine et le Gabon) qui sont responsables des principaux dossiers liés à la coopération chinoise. Certaines personnes interrogées faisant partie de cette section n'étaient plus en poste que ce soit au Sénégal ou au Gabon. Avec ce groupe, il a été question de comprendre la rationalité des réponses apportées aux sollicitations chinoises et surtout les finalités pour le pays des actions entreprises dans le cadre de coopération.

- Les responsables politiques

Il y a ensuite les responsables politiques. Notons d'abord que la frontière entre ce groupe et le précédent est très poreuse, des individus pouvant se retrouver dans l'un et dans l'autre simultanément. Ceci est d'autant plus vrai dans les régimes néopatrimoniaux où les postes

administratifs sont souvent liés aux rôles que les uns et les autres jouent dans la sphère politique et inversement. Ce groupe de personnes se subdivise aussi en plusieurs sous-groupes. Nous avons des personnes qui font partie de l'administration, mais qui y remplissent des fonctions politiques qui consistent à veiller à ce que les politiques du gouvernement soient conformes aux positions prises par le cercle présidentiel. Ces personnes occupent les fonctions de conseiller politique à la présidence, au Ministère des Affaires étrangères et au Ministère de l'intérieur. Avec ces personnes, nous avons cherché à voir comment les directives du parti au pouvoir en matière de la coopération chinoise prennent forme au sein des unités administratives où elles se retrouvent. L'autre sous-groupe est constitué des députés de l'Assemblée nationale (uniquement la chambre basse) qu'ils soient de la majorité présidentielle ou de l'opposition. Avec ce groupe, nous avons visité le rôle (quand rôle il y a eu) du législateur dans le processus de ratification des accords de coopération entre les deux pays (Brautigam, 2000). Le dernier sous-groupe est constitué des responsables des partis politiques. Il s'agissait des secrétaires à l'organisation et à la communication des coalitions politiques au Sénégal et du secrétaire général adjoint d'un parti d'opposition ainsi que d'un membre du comité central d'un autre parti au Gabon. Avec ce groupe nous sommes revenus sur le rôle joué par les différents états-majors politiques dans l'orientation et la gestion de la coopération et l'impact de celle-ci dans le landerneau politique national. Nous cherchions entre autres choses à analyser l'orientation des décisions politiques qui encadrent cette coopération. Il a ainsi été question d'évaluer la décision politique qui oriente tant sur le plan tant géographique que sectoriel les activités de la coopération.

- Les observateurs

Le second grand groupe de personnes interrogées est constitué d'observateurs des questions politiques économiques et sociales dans ces pays. On peut répartir ces observateurs en

en quatre sous-groupes. Il s'agit du sous-groupe des professions libérales (avocats, consultants, notaires). Ces derniers se sont occupés des affaires liées à la coopération chinoise ; des journalistes, qu'ils évoluent dans les médias publics, privés ou internationaux. Ce sont essentiellement des auteurs d'articles portant sur la coopération entre la Chine et le pays étudié ou sur des sujets connexes ; des ONG (Panos, Enda Tiers-monde au Sénégal ; Oxfam, Brain Forest, publiez ce que vous payez au Gabon et bien d'autres) celles-ci ont organisé des colloques et des séminaires sur la coopération entre la Chine et leurs pays respectifs quand ce n'est pas simplement entre la Chine et l'Afrique. Enfin, nous avons le sous-groupe des universitaires et des intellectuels qui ont rédigé un mémoire, une thèse ou écrit un livre sur cette question. Cette catégorie n'est pas à confondre avec celle dite des experts même si les personnes présentes dans cette dernière catégorie sont majoritairement des universitaires.

- Les experts

L'autre grand groupe de nos interviewés est constitué d'experts universitaires. Le recours à ce groupe a visé essentiellement à une meilleure compréhension de l'histoire et du fonctionnement des institutions du pays. Nous avons essayé de couvrir les experts en politique domestique, en droit public, constitutionnel ou des affaires, en macro et microéconomie, ayant une orientation PME et /ou secteur informel, des sociologues et des historiens. Il est à préciser qu'au Gabon tous les experts qui ont été sollicités sont en service à l'université Omar Bongo de Libreville tandis qu'au Sénégal seuls quatre des experts consultés sont à l'Université Cheikh Anta Diop les deux autres étant à l'Université de Saint-Louis qui a commandité une étude actuellement en cours sur l'impact de la présence chinoise en Afrique de l'Ouest. Avec ce groupe, nous avons approfondi les connaissances sur le fonctionnement des institutions dans ces pays ainsi que l'histoire et le jeu politique et des acteurs qui la meublent.

- Les parties prenantes

Cette catégorie est constituée des groupes ayant des intérêts plus ou moins directs dans cette coopération. Il s'agit notamment des opérateurs économiques évoluant dans les secteurs directement touchés par la coopération chinoise. Ces derniers sont soit partenaires avec les entreprises chinoises ou adversaires. L'autre sous-catégorie des personnes interviewées était formée des personnes membres des entreprises chinoises elles-mêmes à l'instar de Henan-Chine au Sénégal et la China Machinery and Equipment Import & Corporation (CMEC), et COMIBEL au Gabon. Un autre sous-groupe est issu des responsables des entreprises occidentales concurrentes des entreprises chinoises comme Fougerolles au Sénégal et Total au Gabon. Nous avons aussi les syndicats, le patronat et les associations de consommateurs (UNACOIS, ACOSEN).

Nous avons rencontré les diplomates chinois au Sénégal et au Gabon. Nous avons aussi pris attache dans cette catégorie avec certains responsables des ambassades occidentales (France et États-Unis). Il est ainsi question de voir la lecture que ceux-ci font de la situation et surtout de voir comment ils évaluent la présence et le rôle du politique dans des cas particuliers.

- Citoyens touchés par des projets chinois

Bien que nous n'ayons pas effectué de groupe de discussion ni de sondage, nous avons tout de même interrogé une série de citoyens qui sont directement touchés par des projets chinois. Il s'agit des citoyens ordinaires sans fonction particulière dans ces projets à l'instar des jeunes de Reubeuss et pêcheurs de Sali au Sénégal ; populations périurbaines de Belinga et les femmes revendeuses de poisson au Port Môle au Gabon. Certaines personnes sont des employés de base sur les projets en question ou simplement riverains du site où se déroulent les projets. Les projets ont été choisis en fonction de leur importance et/ou de leur teneur émotionnelle telle

que cela ressort des analyses de contenu préalable comme le grand théâtre de Dakar, l'autoroute à péage et le Centre de santé de Pikine au Sénégal. Du côté gabonais, il s'agit du gisement de fer de Belinga, l'autoroute d'Oyem et le palais de sport de Libreville.

- Institutions informelles et groupes de pression

Sous ces appellations, nous avons rassemblé surtout les mouvements de trafic d'influence politique qui, constitués en groupes de pression, ont souvent une importance stratégique dans la définition des politiques. Il est question de savoir jusqu'où ils seraient intervenus et si possible le contexte de leur intervention. Cela est notamment plausible dans le cadre des institutions à l'existence formelle, mais à l'activité politique informelle (confréries religieuses au Sénégal et groupes ésotériques au Gabon).

Il importe cependant de rappeler que ni ces catégories ni le nombre de personnes qui les composent n'ont pas été compris dans notre recherche comme étant figés. Notre travail aura surtout été à l'écoute du terrain (Becker, 2002; Céfal, 2003).

Pour ces entretiens semi-dirigés, nous avons fait appel à l'analyse narrative (Bates et al, 1998, 2000) parce qu'elle permet surtout de souligner le contexte historique qui aide un évènement à se produire. Cette méthode permet surtout de comprendre comment les différents facteurs qui influencent un phénomène apparaissent de manière séquentielle. Cette façon de procéder donne l'opportunité d'isoler les éléments stratégiques pertinents dans l'interaction des acteurs clés, leurs objectifs, et les règles qui structurent leurs comportements (Alexandrova, 2009). On peut dans ce contexte spécifier les choix et contraintes des acteurs ainsi que leurs penchants quant à la finalité d'une action. Un des éléments distinctifs des acteurs réside en leurs préférences exprimées que l'analyse narrative permet facilement de déceler. L'analyse narrative guide aussi l'établissement des règles de jeu et offre ainsi d'examiner les contraintes auxquelles

doit faire face chacune des parties prenantes d'un phénomène (Mahoney, 1999). Non seulement cette méthode donne une idée de la rationalité des actions entreprises par les différents acteurs, mais elle permet également à ceux-ci de dire ce qu'ils croient qu'il se serait produit s'ils avaient agi différemment (Greif, 2006; Levi, 2003). Il s'agit d'une méthode qui capture la logique derrière l'action, mais qui confère aussi la capacité de décrire le cœur du problème abordé et permet de restituer l'essence d'un phénomène social (Bates et al, 1998).

Ce que nous définirons par préférences tout au long de cette recherche relève d'un certain nombre de choix psychologiques qui orientent l'action des acteurs et partant des institutions si ces derniers (les acteurs) occupent des positions conférant un pouvoir décisionnel au sein de ces institutions (Batteau, 1981). Les préférences des différentes institutions ou acteurs en matière de la gestion de la coopération chinoise permettent de comprendre l'orientation de leur action. Nous avons ainsi construit une typologie des acteurs impliqués dans le jeu stratégique de la coopération chinoise. Cette typologie permet de retracer tant les représentations que se font les acteurs de cette aide que les intérêts qui semblent les mouvoir. On peut ainsi mieux en dégager les lignes de conflit ainsi que les jeux d'alliance. La taxinomie des préférences fait ressortir trois principaux groupes dans lesquels on peut ranger institutions et acteurs. Nous avons conçu la typologie dans toute cette recherche (les parties empiriques sénégalaises et gabonaises comprises) comme méthode de comparaison systématique pour faire place à l'historicité des références identitaires des différents acteurs et institutions interagissant dans l'élaboration des stratégies de réceptivité de la coopération chinoise dans ces pays (Gremy et Le Moan, 1977; Coenen-Huther, 2006). Nous sommes ainsi partis du principe d'analyse typologique telle qu'édictée par Dominique Schnapper (2005). Selon cet auteur, la société n'est pas formée de groupes juxtaposés aux frontières claires, mais bien d'individus dont les rôles et les références

sont multiples. C'est ce qui explique par exemple que nous ayons interrogé des individus qui ont donné les positions des institutions dans lesquelles ils évoluent. Dans l'optique d'identifier les catégories dans cette recherche, nous nous sommes appuyés sur la conception de Schnapper selon laquelle, suivant les situations sociales et les circonstances historiques, les personnes (représentant les institutions) choisissent en fonction de leur passé individuel et collectif, les formes particulières de références et d'identifications. Nous avons défini comme principe de comparabilité les actions affirmées ainsi que par les préférences révélées par les différents acteurs membres des institutions contribuant à la gestion de la coopération chinoise dans leur pays.

Une autre phase s'avère nécessaire : la comparaison. Cette vision est validée par Schmitter entre autres pour qui : « La dimension comparative intervient pour prouver que les comportements individuels sont invariables indépendamment des unités étudiées, ou, lorsqu'ils ne le sont pas, que ce sont les institutions (choisies rationnellement) qui peuvent faire la différence » (Schmitter, 2007 : 619).

Nous ferons une analyse comparée binaire (Gazibo, 2002; Hermet, 2001) de l'impact de la coopération chinoise sur les régimes politiques du Sénégal et du Gabon. Ce type d'analyse pose néanmoins un dilemme quant au choix des unités (pays) à comparer. Si l'on en croit Dogan et Pelassy (1981 :129) : « ce type de comparaison concerne de préférence les pays présentant des analogies fondamentales, même si l'objectif de l'analyse est de mettre en évidence des différences dans un ou plusieurs domaines ». Toutefois, pour éviter ce que Gazibo (2002) nomme l'écueil de la juxtaposition des faits que rend incontournable la dichotomie ressemblances - dissemblances, notre analyse comparative utilisera comme clé d'interprétation, les dynamiques propres à chaque régime. Il est important de signaler que la comparaison dans le

cadre de cette recherche ne se veut pas systématique. Elle épouse plutôt l'analyse des enjeux de la comparaison en sciences sociales telle que faite par Cecile Vigour (2005). Pour cette auteure, la comparaison permet de mieux connaître le sujet étudié, de classer et finalement de généraliser. Ainsi nous avons procédé à une rupture épistémologique afin d'appréhender différemment le sujet étudié. Plusieurs sections de ce travail font une description des actions des différentes parties prenantes au phénomène étudié. L'autre aspect de comparaison, toujours selon Vigour, relève de la classification. Cette dimension qui se veut explicative est aussi présente dans notre travail en ce sens que nous procédons à la désignation de plusieurs nomenclatures qui illustrent les préférences des différents acteurs. L'élément de généralisation qui selon cette auteure devrait déboucher, dans toute entreprise de comparaison en science sociale, à une plus-value théorique se retrouve dans cette recherche dans la conception d'un cadre théorique qui serait reproductible dans le cadre des recherches similaires.

I.3.3 : Structure de la thèse

Ce travail se subdivise en deux grandes parties. Une première partie théorique qui comprend deux chapitres : il y a d'abord un survol de la littérature qui délimite les différentes tendances et écoles de pensées dans l'analyse des relations entre la Chine et l'Afrique. Le chapitre trois présente l'armature théorique qui servira de cadre d'analyse à notre recherche.

La deuxième partie de notre thèse est constituée des éléments empiriques qui dévoilent les principaux résultats de nos enquêtes de terrain. Elle se subdivise en 6 chapitres soit trois chapitres par pays étudié. Nous avons d'abord une analyse factuelle et stratégique dans chaque pays. Celle-ci trace une cartographie de la présence chinoise, mais plus importante encore, elle dévoile les différentes stratégies des acteurs locaux et même dans certains cas internationaux impliqués dans cette coopération pour en tirer un meilleur parti. Les chapitres économiques évaluent les choix économiques effectués par les gestionnaires de la coopération chinoise et

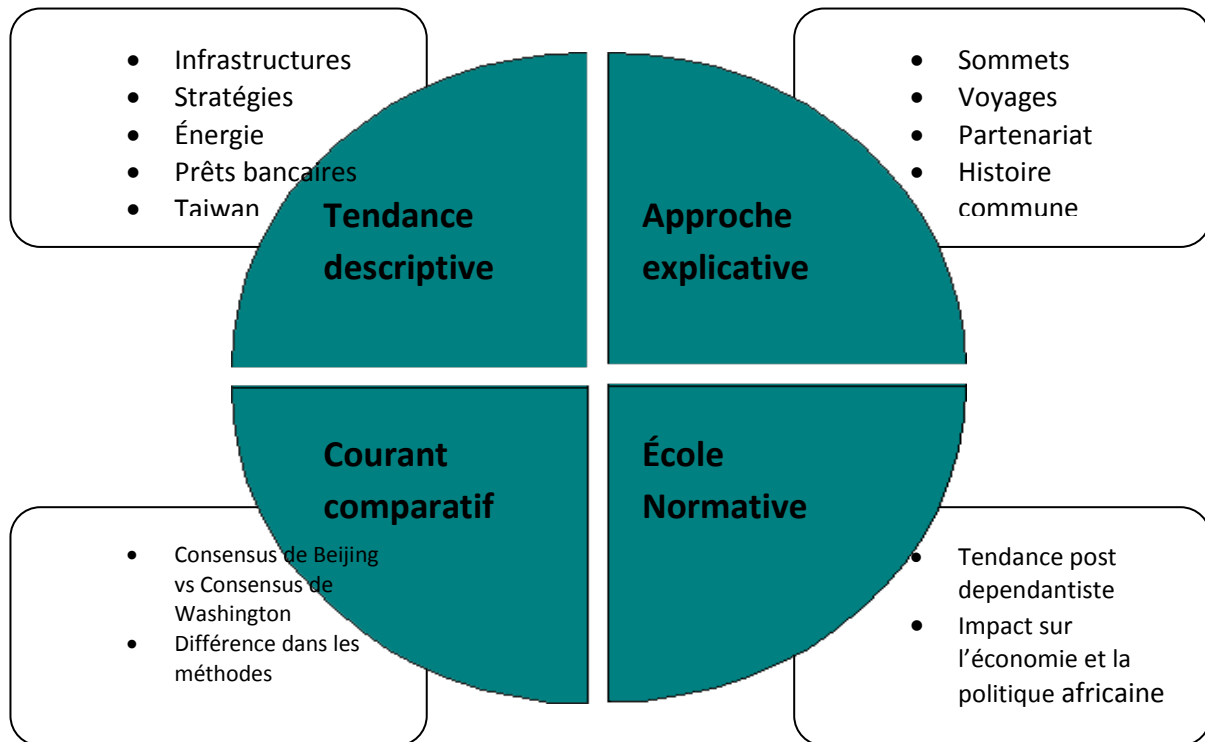
montrent non seulement comment, mais aussi pourquoi ils ne sont pas en adéquation avec le discours officiel. Les chapitres consacrés à l'analyse politique permettent de comprendre les calculs politiques qui président aux choix économiques. Ils démontrent aussi la complexité des combats qui entourent les enjeux politiques de cette coopération.

Chapitre II : État de la littérature de la présence chinoise en Afrique: entre émerveillement et questionnement

La question de la coopération sino-africaine est un tout nouveau champ qui voit la rencontre entre les spécialistes des questions chinoises et ceux des affaires africaines. Toutefois, la plupart des experts s'intéressent avant tout au phénomène de la présence chinoise en Afrique *per se* (Mohan, 2008). Ce faisant, ils négligent la perspective africaine de cette relation. Dans ce chapitre notre objectif est de faire une synthèse de la littérature sur les relations entre la Chine en l'Afrique à travers une description et une analyse critique ensuite de la pertinence des réponses que ces auteurs apportent ou non aux questions que soulève notre recherche. Quoi qu'il en soit, même si les auteurs utilisent souvent les mêmes paramètres d'analyses, de grandes tendances commencent à se dessiner. Nous en avons catégorisé les travaux consacrés aux relations Chine-Afrique en quatre principales approches analytiques qui se juxtaposent, se complètent ou se contredisent: la tendance descriptive, l'approche explicative, le courant comparatif, et l'école normative⁶.

⁶ Il convient toutefois de reconnaître que les cloisonnements dans ces positions ne sont pas rigides et que ces niveaux d'analyse peuvent se retrouver successivement dans une même production intellectuelle à ce sujet. Ceci d'autant plus que la majeure partie des auteurs ont souvent eu la prétention d'englober tout le sens des rapports sino-africaine dans une seule analyse. Ce qui les distingue c'est l'unité d'analyse qu'ils jugent essentiels pour comprendre les rapports sino-africains.

Figure 3 : Schématisation de la revue de littérature



Cette schématisation se veut une synthèse de la revue de la littérature et des éléments ontologiques sur lesquels ces différents courants et tendances mettent l'accent.

II.1-) Tendances descriptive : pragmatisme et réalisme

Les auteurs qui s'inscrivent dans cette approche décrivent à grand renfort de statistiques la stratégie déployée par la Chine en Afrique. Ils essaient de montrer que la coopération chinoise en Afrique tourne surtout autour des enjeux énergétiques (Jiang, 2004 ; Taylor, 2006 ; Baud, 2005 ; Lafargue, 2004). La Chine est ainsi présente en Afrique de manière plus marquée dans les zones qui regorgent de pétrole parce que la sécurisation des accès pétroliers et des matières premières est cruciale pour une économie chinoise assoiffée de ces éléments. La présence

chinoise en Afrique se justifie aussi par la rencontre entre les opportunités africaines et les avantages comparatifs chinois (Baud, 2005 ; Jaffe and Lewis, 2002; Pan, 2006).

La Chine est devenue en 2009, le deuxième consommateur énergétique au monde devant le Japon et l'Allemagne. C'est pourquoi de nombreux experts, dont ceux du Centre de l'énergie atomique sont convaincus que les besoins énergétiques de l'économie florissante chinoise constituent son talon d'Achille. (Zhang, 2000 ; Favennec et al, 2003 ; Rhys & Chris, 2006, Lafargue, 2005 b; Jiang, 2004 ; Broadman, 2007 ; Lee & Shalmon, 2010).

Le Soudan est un exemple éloquent de la diplomatie énergétique chinoise et de son impact dans la sphère internationale selon la littérature. La présence de Chine au Soudan est d'une très grande importance et prouve les limites de la diplomatie occidentale du bâton. De nombreux analystes se demandent à quoi servent les sanctions si la Chine continue d'évoluer en dehors de ce système et supporte les pays sanctionnés. La Chine s'avère ainsi incontournable dans la résolution de la crise soudanaise puisqu'elle en constitue aujourd'hui le principal soutien économique de Khartoum (Jiang, 2004 ; Thompson, 2004 ; Brookes and Shin, 2006 ; Kitissou, 2007). La Chine a bloqué plusieurs résolutions de l'ONU visant à instaurer des sanctions pour contraindre ce pays à prendre des mesures efficaces pour mettre un terme à la violence ethnique au Darfour (Brooke & Shin, 2006 ; Malaquias, 2005 ; Muekalia, 2004 ; Jiang, 2004 ; Mawdlsey, 2007 ; Askouri, 2007).

C'est aussi la même logique qui a guidé les investissements de la Chine en Éthiopie où elle se fait payer en nature (Jiang, 2004 ; Zhang, 2000). Selon François Lafargue, la Chine est devenue le troisième exploitant du pétrole au Gabon avec notamment la présence de la société SINOPEC qui y extrait plus d'un million de barils/jour (Lafargue, 2005a). La Chine a par

ailleurs étendu son influence au Gabon (Broadman, 2007) et au Cameroun à la recherche du bois. La quête du caoutchouc et des ressources aloétiques l'ont poussée à signer des contrats dans des pays comme la Zambie, la Tanzanie la Namibie et même la Sierra Leone. Ailleurs en Afrique australe et de l'Est, ce sont les métaux précieux qui retiennent son attention (Muekelia 2004, Butler 2005, Lyman 2005, Mawdlsey 2007). D'ailleurs en matière de vente d'armes en Afrique, la Chine se trouve en deuxième position juste derrière la Russie (Marchal, 2006 ; Van de Looy, 2006 ; Moumouni, 2006 ; Niquet, 2006).

La stratégie chinoise en Afrique s'apparente à une leçon de *realpolitik* puisqu'elle ne s'embarrasse pas des considérations éthiques et des préoccupations morales. Elle va au contraire chercher les ressources dont elle a besoin sans s'intéresser aux affaires internes des pays partenaires (Kernen, 2007)⁷. C'est ce qui fait dire à Rotberg (2010) que même si la Chine ne montre nullement des intentions coloniales, elle a d'immenses ambitions mercantiles.

L'empire du Milieu cherche avant tout à protéger les voix qui donnent accès aux ressources qu'elle exploite et c'est là que sa contribution à l'armement de ces pays devient importante. La Chine vendait déjà des armes aux pays africains au lendemain des indépendances avant le nouvel essor de sa coopération avec ce continent (Jiang, 2004). La différence actuelle est que ce commerce est passé d'une simple transaction financière à un outil stratégique de sécurisation des investissements chinois. Ainsi selon les sources, entre 75 et 80% des armes utilisées dans le conflit au Darfour sont de fabrication chinoise (Servant, 2005 ; Jiang, 2004, Taylor, 2006 ; Moumouni, 2006 ; Rone, 2003 ; Askouri, 2007). De même Beijing aurait offert au Zimbabwe l'équipement électronique nécessaire pour brouiller les ondes des stations radio

⁷ La politique étrangère chinoise est centrée sur les cinq principes de la *coexistence pacifique* découlant de l'accord sino-indien signée en 1954. L'année suivante, les principes furent adoptés à la conférence afro-asiatique de Bandung. Ces principes sont : non-intervention et non-ingérence dans les affaires intérieures, respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, l'égalité et le bénéfice mutuel, et enfin la coexistence pacifique.

favorables à l'opposition politique dans ce pays (Brooke & Shin, 2006 ; Alden, 2005). Alors que les institutions financières ont tourné le dos au Zimbabwe, Beijing a maintenu un soutien avec la construction de nombreuses infrastructures (Meidan, 2006). La stratégie chinoise est ainsi partie du romantisme idéologique de ces années 60-70 où elle apportait du soutien aux rébellions pendant de la lutte contre l'impérialisme après les indépendances (Snow, 1995, Gillespie, 2004) vers plus de réalisme dans sa déclinaison contemporaine.

Les auteurs que nous avons regroupés dans le courant pragmatique décrivent aussi les enjeux géopolitiques d'une Chine qui se donne entre autres comme mission politico-diplomatique d'isoler sa rivale Taïwan sur la scène africaine. La Chine a mis au point sa propre doctrine « Hallstein » qui stipule que la rupture de tout lien avec Taïwan est la condition sine qua non de tout partenariat avec elle. Pour Chung-Lian Jiang, sans la concurrence de Taïwan, l'intérêt de la Chine pour l'Afrique serait moins marqué. Depuis la reconnaissance de la Chine continentale par la communauté internationale et l'octroi d'un permanent siège au Conseil de sécurité au détriment de Taïwan, très peu de pays ont reconnu Taipei. Toutefois, il y a eu une offensive diplomatique de Taïwan notamment en Afrique. L'île « rebelle » n'a jamais hésité à mettre en jeu des sommes colossales pour se faire reconnaître, essayant, en 1993 notamment, de jouer sur les exemples coréen et allemand pour faire valoir une double reconnaissance des deux Chines. De nombreux pays africains ont établi des relations diplomatiques avec Taïwan : le Libéria (octobre 1999), la Guinée-Bissau (mai 1990), ou encore le Sénégal (janvier 1996). Aujourd'hui, la bonne santé financière de la Chine fait en sorte que la plupart des pays africains sont revenus dans son giron et ont rompu leurs relations diplomatiques avec Taïwan. Toutefois, pour les autorités de Beijing, la vigilance est de mise puisque la menace de Taipei n'est jamais très loin (Bräutigam, 1998 ; Jiang, 2004 ; Marchal, 2006 ; Kurlantzick, 2006 ; Brooke & Shin,

2006 ; Liu, 2001). D'ailleurs au moment où la Chine continentale devient membre du Conseil de sécurité, les pays africains constituent une bonne partie de son soutien lors du fameux vote qui l'a rétablie dans la dignité de son rang. Ces mêmes pays africains avaient par ailleurs appris à jouer avantageusement sur cette rivalité en passant allègrement d'un camp à l'autre. Chaque passage garantissant des revenus substantiels dans une sorte de roulette russe que certains ont nommés la diplomatie du dollar (Jiang, 2004 ; Liu, 2001 ; Gaye, 2006). Toutefois avec seulement quatre pays africains (Burkina Faso, Sao Tomé et Príncipe, Gambie et Swaziland) qui maintiennent des relations diplomatiques avec Taïwan, l'aspect *One China Policy* devient de moins important dans la stratégie africaine de la Chine. C'est du moins ce que démontre le cas tchadien. Beijing n'a pas hésité à investir dans le pipeline qui relie le Tchad au Cameroun en dépit du fait que le Tchad n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec Taïwan (Van de Looy, 2006 ; Malaquias, 2005).

L'investissement dans les infrastructures est l'autre aspect majeur de la stratégie chinoise telle que décrite dans ce courant de la littérature. La République Populaire de Chine (RPC) a coutume de construire des bâtiments immenses qui frappent le regard et assurent la visibilité et le prestige de leurs actions tout en marquant les esprits. L'essentiel de l'aide ou de l'assistance de la Chine se concentre alors dans les infrastructures telles que les routes, les stades, des hôpitaux et les centrales électriques pour ne citer que celles-là. Le tout se fait avec un faible coût pour les pays qui reçoivent l'aide (Van de Looy, 2006 ; Wang, 2007), un peu à la lumière de ce qui avait été fait dans les années 60 à l'image du chemin de fer Tanzam qui assurait le désenclavement de la Zambie vers la Tanzanie (Snow, 1998 ; Brautigam, 1998 ; Taylor, 2006 ; Marchal, 2006).

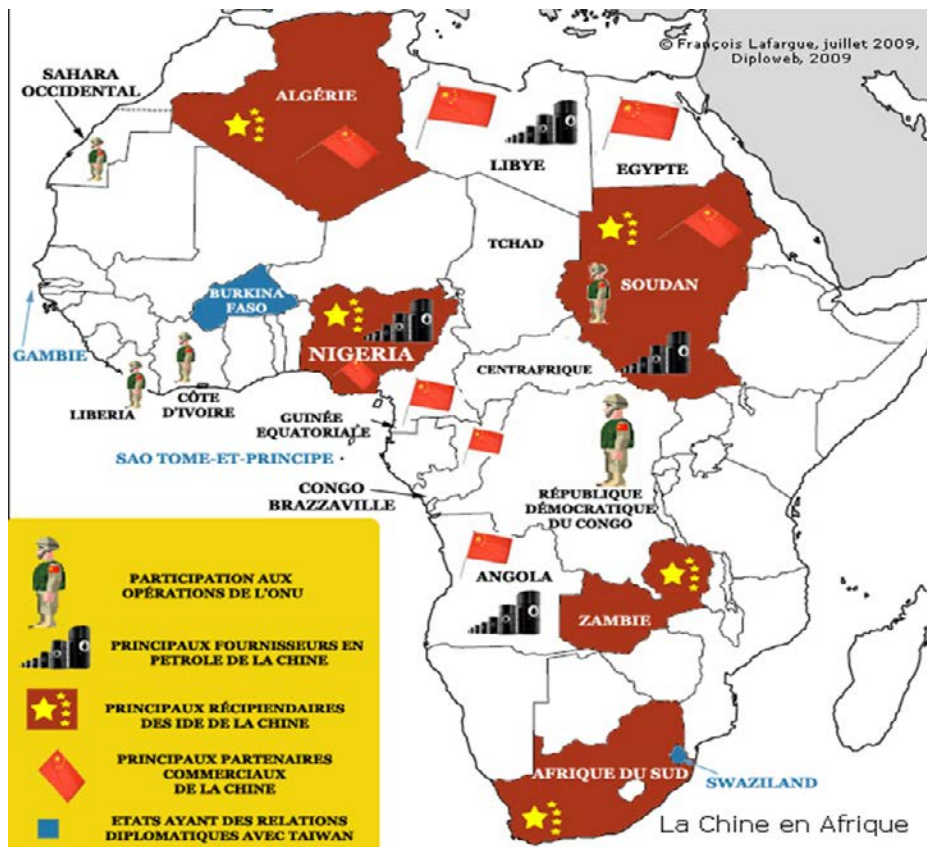
Les prêts bancaires constituent l'outil principal du pouvoir de séduction de la Chine envers les pays africains. Eximbank et la China Development Bank ont uni leurs efforts pour

soutenir le fonds de développement Chine-Afrique à travers le montage d'une série de prêts commerciaux et concessionnels aux pays africains (Brautigam, 2009, 2010 ; Vircoulon, 2007 ; Qi, 2007). Ainsi Eximbank a concédé des prêts avantageux aux pays comme le Soudan et l'Angola, et surtout le Zimbabwe. (Baud, 2005 ; Jiang, 2004 ; Rhys et Chris, 2006). Cette banque a fait des prêts concessionnels de plus de 800 millions de dollars américains pour couvrir 55 projets dans 22 pays différents (Hubbard, 2010). À ce sujet, la République démocratique du Congo et la Chine ont signé des accords pour des projets divers, où Exim Bank offrirait 8,5 milliards de dollars américains pour construire des infrastructures et développer l'industrie minière. Cependant, contrairement à ce qui est largement admis, les prêts chinois ne sont pas si différents des normes et standards des prêts des pays de l'OCDE (Brautigam, 2010).

Deux autres aspects complètent l'assistance de la Chine. Il s'agit notamment des bourses académiques. Plus de 15.000 étudiants africains reçoivent des bourses d'études chaque année (King, 2006 ; Van de Looy, 2006 ; Gaye, 2006 ; Gazibo, 2009) et de l'assistance médicale. Plusieurs milliers de médecins chinois pratiquent dans de nombreux pays en Afrique. Par ailleurs, la Chine fait de nombreux investissements sur la recherche et le développement des vaccins contre les maladies comme le paludisme. Il faut aussi ajouter le fait qu'il y a une similitude culturelle entre les pratiques médicales traditionnelles entre l'Afrique et la Chine (Gaye, 2006). Par ailleurs La Chine a aidé à la formation de plus de 15 000 professionnels africains. Dans le même temps, Beijing a envoyé 100 agronomes en Afrique et a également procédé à la construction de 300 centres hospitaliers en milieu rural africain (Gazibo & Mbabia, 2010). L'augmentation de la densité des rapports entre la Chine et l'Afrique n'aurait ainsi qu'une seule explication, le nouveau statut économique de la Chine.

En somme selon cette approche pragmatique, la stratégie de la Chine ne diffère pas vraiment de celle des pays occidentaux qui ont toujours orienté leurs rapports vis-à-vis du continent africain en fonction de leurs intérêts commerciaux et géostratégiques. Ce paramètre ne suffit donc pas pour expliquer la spécificité de cette relation puisqu'en matière de pragmatisme, la Chine n'innove pas vraiment et elle n'a sur cet aspect rien à envier aux pays occidentaux puisque les relations commerciales des États se font toujours en fonction de leurs intérêts.

Figure 4 : représentation de la présence de la Chine en Afrique : les éléments symboliques de cette présence représentent bien la lecture qu'en fait le courant pragmatique (source Lafargue, 2009)



Cette approche présente néanmoins quelques limites. Celle notamment d'une très forte généralisation des cas. Si l'on s'en tient à ce type d'analyse, cela signifierait selon cette approche

que la présence de la Chine dans les pays africains est directement proportionnelle à la quantité et à la valeur des ressources que possède chaque pays et qui ne sont pas en rapport avec la Taïwan. Toutefois, il n'en est rien parce que les migrations chinoises se sont essaimées sur l'Afrique à l'instar du monde sans toujours chercher le lieu propice à une exploitation des ressources naturelles (Sautman et Hairong, 2006; Richer, 2008). A titre d'exemple, il y a un Chinatown dans presque toutes les grandes villes du monde. Cette approche semble oublier que dans l'optique libérale, l'Afrique se présente aujourd'hui comme nouvelle frontière commerciale à explorer. Bref, il nous semble que la présence et la qualité des ressources naturelles ne sont pas l'unique déterminant du déploiement chinois dans les États africains.

Par ailleurs, cette vision souffre d'une seconde limite analytique : celle de déresponsabilisation des acteurs africains. Ceux-ci sont en effet conçus comme des éléments passifs de la stratégie chinoise. On ne trouve rien dans ces textes qui montre comment les Africains, dans la pluralité de leur composition sociopolitique reçoivent l'avancée chinoise. Dans ce sens, cette analyse est partielle et ne prend en compte que les perspectives chinoises. Il s'agit également d'une vision très libérale des rapports internationaux. Une des contradictions de l'analyse pragmatique vient des faits. Taylor (2002), Niquet (2006) et Mawsley (2007) soulignent tous que la Chine, en dépit de sa politique du "one China" a investi dans le pipeline qui va du Tchad au Cameroun. Le Tchad au moment de l'investissement chinois avait encore des rapports diplomatiques avec Taïwan. Cela signifie que dans cette relation, l'acteur africain n'est pas passif et ne fait pas que subir la stratégie de la Chine (Bayart, 2000).

Pour s'en convaincre, il faut rappeler que la quasi-totalité des économies africaines est sous la gestion des institutions de Bretton-Woods. Comment expliquer que la Chine s'installe et déstabilise les économies dont ces institutions se donnent tant de mal à remettre sous la sellette

sans qu'elles ne bronchent? Très peu de ces textes peuvent prétendre à une scientificité dans leurs approches, la plupart sont à cet effet des commentaires d'actualités. C'est aussi la raison pour laquelle il est difficile dans un second niveau d'analyse de les arrimer directement aux paradigmes courants en RI. Le marquage des contenus permet de douter que ces auteurs aient été préoccupés à démontrer scientifiquement une thèse. Il demeure ainsi que le besoin d'astreindre l'analyse des échanges entre l'Afrique et la Chine à une approche rigoureuse et scientifique. En bref, il s'agit de partir des théories explicatives, vers des théories constitutives. Cela permettrait de révéler comment se construit le processus qui permet la constitution de la connaissance sur cette thématique. Aussi est-il besoin de mettre derrière des chiffres des significations rationnelles. C'est-à-dire construire un sens. Ce qui transcende la simple narration d'anecdotes.

II.2-) Approche explicative: du paternalisme au partenariat

Une seconde approche se dessine, laquelle met plutôt l'accent sur des aspects discursif et sémiotique de la coopération sino-africaine. Trois paramètres paraissent importants selon les tenants de cette approche pour comprendre ces rapports: leur histoire qui démontre autant leur ancienneté que leur profondeur, le discours qui fixe les contours d'une approche nouvelle et les événements internationaux qui en constituent un signe interprétatif majeur.

L'Afrique et la Chine entretiennent des contacts qui datent de 206 avant J-C à l'époque de la dynastie Han. Le premier récit chinois sur l'Afrique daterait en fait du 8e siècle. (Marchal, 2006 ; Servant, 2004). Toutefois, les relations entre la Chine et l'Afrique se seraient estompées entre le 4^e et le 14^e siècle moments durant lesquels les marchands arabes et portugais auraient entretenu le commerce d'esclaves noirs en direction de la Chine (de Saint-Paul, 2004). Avec la dynastie Ming (1368-1644) les Chinois entreprennent de grands voyages qui les amènent à

côtoyer les rives orientales de l’Afrique. L’Amiral Zheng He qui y séjourne rapporte d’ailleurs des animaux exotiques d’Afrique comme signe de son passage dans le berceau de l’humanité (Servant, 2004 ; Order, 1965). Ces liens historiques entre ces deux entités démontrent un intérêt plus ou moins continu à travers la contingence des temps. Durant la guerre froide, la Chine a maintenu une présence soutenue en Afrique (Larkin, 1971; Ogunsanwo, 1974; Weinstein, 1975; Snow, 1981; Hutchinson, 1975). Pendant cette période, la politique chinoise envers l’Afrique était surtout guidée par son idéologie et la volonté d’offrir une troisième voix sur la scène internationale (Bräutigam, 1998; Jacobeit, 1998; Taylor, 2001 ; Konings, 2007).

Ce sont néanmoins les événements plus récents qui semblent plus utiles dans l’interprétation des relations contemporaines entre la Chine et l’Afrique. Le voyage du premier ministre Chou-En-Lai dans dix pays africains (Égypte, Algérie, Maroc, Tunisie, Ghana, Mali, Guinée-Conakry, Soudan et la Somalie) qui a duré de décembre 1963 à février 1964 s’apparente comme l’un des premiers signes contemporains d’un renouvellement d’un véritable intérêt (Gaye, 2006 ; Taylor, 2006 ; Xu, 2007 ; Chaponnière, 2008). Une tradition a ainsi vu le jour en Chine où le premier voyage officiel des dirigeants du pays nouvellement désigné est souvent en direction de l’Afrique. Ces dernières années les tournées des principaux leaders chinois sur le continent se sont multipliées. Pour les tenants de la thèse discursive, ces voyages renforcent les liens et confortent les Africains dans l’idée du partage d’une cause commune (Taylor, 2005).

Les événements comme la conférence de Bandung marquent aussi un tournant dans les rapports sino-africains (Marchal, 2006 ; Gaye, 2006 ; Moumouni, 2006 ; De Saint Paul, 2006). Ce rassemblement qui a donné naissance au mouvement des non-alignés, premier qui se tient sans la participation des deux principaux blocs protagonistes de la guerre froide, a connu la présence de cinq pays africains. Cette conférence aura ainsi servi à renforcer les liens entre deux

parties du globe qui se sont souvent senties humiliées par la colonisation et un mépris quasi constant de la part des colonisateurs d'hier et soi-disant partenaires d'aujourd'hui (Gaye, 2006). La Chine qui avait été marginalisée par une mauvaise lecture des réalités par les États-Unis et qui voyait en l'URSS une rivale a sauté sur cette occasion pour sortir de son isolement. Malgré le petit nombre de pays africains ayant fait le déplacement, la Chine en inscrivant son discours dans la logique de la lutte contre le colonialisme et l'émancipation des peuples s'attirait déjà les faveurs des Africains chez qui cette rhétorique trouvait un écho favorable (Moumouni, 2006 ; Gaye, 2006 ; De Saint-Paul, 2005). C'est l'éclosion de l'argument « des frères pauvres » pour reprendre une expression de Mao Zedong. La Chine navigue sur une vague qui allie la solidarité à l'humilité (Taylor, 2007).

D'une conférence à une autre, plus d'un demi-siècle plus tard, le forum de coopération Chine Afrique (FOCAC) est un autre moment que stigmatise l'analyse des experts et qui est jugé par eux comme étant très utile dans la compréhension des relations sino-africaines (Tull 2006 ; King, 2007 ; Gazibo et Mbabia, 2012). La Chine tente de s'offrir en alternative avec un discours d'un autre type. Ce forum est de plus en plus le cadre de la mise en pratique d'une rhétorique d'un nouveau genre dans la sphère discursive des relations commerciales entre les nations (Gaye, 2006 ; Moumouni, 2006 ; King, 2006). La Chine aurait ainsi conçu une rhétorique qui met l'accent sur le partenariat plutôt que sur le paternalisme par opposition aux Occidentaux. Les auteurs dans cette tendance analysent surtout les formes et le fond des discours et promesses des dirigeants chinois et non-forcement leurs actions. Ils font attention à la volonté affirmée de la Chine de réduire la marginalisation des pays africains (Tull, 2006 ; Gaye, 2006). La montée en puissance de la Chine est ainsi présentée comme une revanche que les pays sous-développés dans leur ensemble prennent sur leurs maîtres d'hier. Ceci d'autant plus que le modèle de

développement de la Chine a fait ses preuves en s'affranchissant des leçons et des prescriptions extérieures (Gaye, 2006). Beijing se définit volontiers comme un pays sous-développé et aime à se présenter comme le seul membre permanent non blanc du conseil de sécurité (Gaye, 2006 ; Moumouni, 2006). Le discours de Beijing en direction de ses partenaires africains est d'autant plus bien reçu, pense Valérie Niquet, que l'élite dirigeante africaine est réputée pour sa longévité au pouvoir. Elle ne s'est pas beaucoup renouvelée depuis cette époque. Elle demeure donc très sensible à ces expressions qui lui confèrent l'impression d'avoir sa dignité restaurée (Niquet, 2007).

La Chine a conçu une ontologie des relations internationales qui met la préférence sur le respect de la souveraineté des pays partenaires par opposition aux libertés individuelles des citoyens de ces pays (Gaye, 2006 ; Sautman, 2006). Il s'agit d'un utilitarisme qui privilégie la collectivité par rapport à l'individu. Au-delà du lyrisme de sa rhétorique, cette approche est surtout réaliste et ne diffère pas beaucoup des pratiques occidentales qui des années durant ont fermé les yeux sur les exactions des dictateurs qui leur étaient favorables comme ce fut le cas avec Mobutu au Zaïre (Sautman, 2006 ; Kurlantzic, 2006). Il y a des analystes qui louent ce discours comme une démarcation des pratiques en matière de coopération (Gaye, 2006 ; Brautigam, 1988). Il y en a aussi pour qui ce discours n'est que de la poudre aux yeux et serait même à la limite dangereux (Large, 2006). Ce discours est en tout cas nouveau pour la Chine et constitue surtout un renoncement à une propagation aveugle de l'idéologie communiste. Il représente la ferme décision d'abandonner le soutien aux révolutions pour se tourner uniquement vers la préservation de ses intérêts commerciaux (Gaye, 2006).

Selon les auteurs de cette tendance, la Chine déclare aussi s'engager avec l'Afrique dans un partenariat pour le bien mutuel des deux entités. Cela se mesure surtout au poids des

engagements qu'elle prend par rapport à l'Afrique (King, 2006). Une analyse des déclarations du FOCAC montre ainsi que la Chine à travers huit principes souhaiterait accompagner le développement de l'Afrique dans le respect de ses propres traditions et selon ses propres besoins. Il s'agit d'un jeu à somme positive où toutes les parties s'en sortent gagnantes (Tull, 2006 ; King, 2006).

La stratégie de l'image mise en place par Beijing est l'autre illustration de cette politique si l'on croit ces auteurs (Tuquoi, 2006 ; Gillespie, 2006). Celle-ci s'est déployée avec brio lors du FOCAC en novembre 2006 à Beijing. Les autorités avaient développé un marketing attrayant pour que les populations connaissent le terroir africain dans ses valeurs et dans ce qu'elle a de plus précieux. Lors de ce sommet, les atouts du continent ont été mis de l'avant à travers la projection de l'image d'une Afrique conquérante et pleine d'opportunités (Gaye, 2006 ; King, 2006). Un poster sur la place de Tiananmen proclamait : « L'Afrique, terre des mythes et des miracles ». Ce qui contraste avec la version de l'Afrique présentée par les Occidentaux où les enfants faméliques se discutent l'affiche avec les images de guerre et de SIDA. Ici l'envie de plaire et de rendre cette Afrique séduisante est affirmée. « C'est un sommet de vie plutôt que de mort, de la richesse des couleurs au lieu de la pauvreté, de l'énergie, de l'audace et du dynamisme plutôt que du marasme économique » écrit King dans son analyse comparative de la perception de l'Afrique par l'occident et la Chine (King, 2006). C'est dans cette vision qu'il convient de voir le partenariat de coopération qu'il qualifie de Sud-Sud. C'est ainsi que pour Adama Gaye (2006) par exemple, le changement est non seulement de l'ordre du discours, mais aussi de projection parce que la Chine privilégie la relation de personnes à personnes pour mettre en évidence la valeur humaine dans ses rapports avec les pays africains. D'ailleurs pour des auteurs comme Manning cette conceptualisation des relations avec les partenaires économiques

renouvelle les pratiques en matière de coopération internationale (Manning, 2006). Sur le plan économique, la conception de la Chine selon les auteurs de cette approche met davantage l'accent sur les investissements directs par rapport à l'aide (Naidu, 2006). Un sondage réalisé en 2003 par l'agence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) auprès de 100 grandes entreprises chinoises montre que l'Afrique est la destination privilégiée pour 32% d'entre eux, ce qui en fait la zone la plus sollicitée (CNUCED, 2003). La Chine est à cheval entre le monde développé et le monde en voie de développement. Ce double statut lui confère un avantage autant politique qu'économique qui ne laisse aucun doute sur les ambitions du pays en vue de conquérir sa place dans le concert des nations (Muekalia, 2004 ; Gountin, 2006).

Cependant, l'approche discursive ne nie pas le rôle des Africains dans la relation, mais elle l'infantilise en conférant une valeur performative aux actes de langage des dirigeants chinois. La similitude dans les pratiques entre les dirigeants chinois et africains telle que relevée par Niquet (2006) entre autres ne suffit pas à justifier l'accroissement des rapports. Sinon comment expliquer le faible volume d'échanges entre les pays africains eux-mêmes? Tant il est vrai que les Africains ne seraient pas uniquement semblables par les pratiques dictatoriales ou même par une même conception de l'ontologie politique notamment pour ce qui est des droits humains. Bien plus, ils partagent la même histoire et revendiquent les mêmes conditions tout en se définissant tous comme victimes dans leurs rapports avec l'occident. Le fait d'avoir tout cela en commun (essence) et de les exprimer de la même manière (culture) ne suffit pas à accroître leurs rapports commerciaux. Toute la logique de la coopération sud-sud (Gillespie, 2002) ne tient donc pas la route puisque qu'est-ce qui serait plus sud-sud que les échanges entre pays africains? De plus ce courant fait une erreur ontologique en n'interprétant pas vraiment les faits sociaux qui

entourent les relations entre la Chine et l'Afrique. Ces faits ne sont pas intégrés comme outils d'analyse dans les rapports avec l'Afrique. Sans vouloir multiplier des exemples, on pourrait simplement se référer aux manifestations survenues lors de la visite du président Hu Jintao en Namibie. Les marches de protestation y ont été organisées pour protester la fermeture des usines dues selon la population à la présence chinoise (Tuquoi, 2006). Les auteurs de cette tendance ne font pas la différence entre le contentement des leaders politiques et le questionnement de la population.

Des auteurs comme King oublient que seuls les chefs d'État sont présents lors des sommets comme le FOCAC⁸. L'Afrique qu'ils analysent est unicellulaire dans la mesure où ils ne prennent en compte qu'une composante (l'élite politique) d'un ensemble pourtant complexe. Selon cette approche, la position de l'Afrique est peut-être prise en compte, mais elle est conceptualisée de manière partielle et partielle.

Ce positionnement place la Chine en embuscade dans la quête de la puissance, mais aussi dans la proposition d'un modèle alternatif de développement. Cela est plus visible dans un troisième niveau d'analyse qui met en avant la conceptualisation du projet de développement. Il est mieux illustré dans la littérature par l'approche dialectique.

II.3-) Courant comparatif : dialectique du Consensus de Beijing contre le Consensus de Washington

La problématique majeure abordée par ce courant est de savoir comment la présence de la Chine en Afrique modifie les échanges commerciaux et économiques avec ce continent. Ces derniers avaient été fixés dans ce qu'on a nommé le consensus de Washington. C'est en fait une

⁸ Forum de coopération Chine Afrique. Pour les auteurs de cette tendance, le marketing politique de la Chine lors des dits sommets suffit à expliquer le volume des rapports et surtout le nouveau regain d'intensité des relations.

liste de prescriptions économiques faites aux économies en difficulté. Le consensus de Washington, a si l'on en croit ses critiques, contribué à répandre l'idéologie néolibérale partout où il s'est déployé sans résoudre les problèmes structurels et économiques des pays (au grand nombre desquels des Africains) qui y ont eu recours (Stiglitz, 2002 ; Chussodovsky, 2002 ; Gaye, 2006). Cette orientation confine les relations entre les pays industrialisés et l'Afrique à passer par les fourches caudines des bailleurs de fonds bilatéraux qui en véritables parrains régissent leurs orientations économiques. Ce contre quoi la Chine s'inscrit en faux parce que le développement est le maître mot de sa politique et elle considère que se développer c'est d'abord et avant tout se libérer de toutes les contraintes imposées par d'autres puissances (Jiang, 2004).

Le concept de Beijing Consensus (BC.) est dû à Joshua Ramo qui en 2004 publia un article intitulé: *Le Consensus de Beijing: Notes sur la nouvelle physique de la puissance chinoise*. Ramo (2004) dévoile trois théorèmes importants qui constituent le levier essentiel de la réussite économique de la Chine. Il s'agit d'autant de variables importantes d'un nouveau modèle de développement. Un développement d'abord fondé sur l'innovation qui consiste en le fait que les pays devraient créer un changement grâce à une technologie qui évolue plus vite que les problèmes auxquels les États font face. Ensuite, la réussite économique est mesurée non pas par la croissance du PIB par habitant, mais par son niveau de durabilité et la qualité de ce PIB. Enfin, l'auto-détermination qui souligne l'importance d'utiliser un levier qui met à l'abri des tentatives des puissances hégémoniques (Ramo, 2004; Kennedy, 2008; Rebol, 2010). Le consensus de Beijing est souvent considéré comme une réponse au consensus de Washington ou, mieux encore comme une proposition qui le transcende. Pour Arrighi et Zhang (2009), que cette approche soit désignée consensus de Beijing ou appelée le modèle chinois, la Chine semble se donner les moyens pour mettre enfin un terme à l'hégémonie américaine. Le consensus de

Beijing est vu comme un outil marketing pour vendre la Chine au monde (Dirlick, 2009). Le déploiement du consensus de Beijing en Afrique s'illustre alors comme un mécanisme pour gagner les cœurs et les esprits et dans ce contexte peut s'entendre comme un instrument du pouvoir de séduction (soft power) de la Chine en Afrique (Thompson, 2005, Rebol, 2010, Nye, 2005; Kurlantzick, 2007; Pan, 2006).

L'approche de Beijing, à en croire les auteurs de cette tendance, privilégie le bilatéralisme et les rapports directs avec les autres pays plutôt que le multilatéralisme qui ne sert pas ses intérêts (Halper, 2010). Il est question pour la Chine de souligner l'importance de son partenariat avec l'Afrique avec des visites de hautes personnalités, mais aussi de se rapprocher des États jugés voyous par les puissances occidentales (Niquet, 2007 ; Lyman, 2005). Mieux, à en croire les analystes de l'approche dialectique, la Chine n'hésite pas à court-circuiter les Institutions de Bretton Woods (IBW) comme ce fut le cas en Angola, pays auquel elle a accordé un prêt après que les IBW aient sanctionné son manque de rigueur en lui refusant la signature de l'accord sur la réduction de la pauvreté et la croissance (Zweig, 2006 ; Eisenman et Kurlantzick, 2006).

Pour les auteurs de l'approche dialectique, le consensus de Beijing suppose que la Chine sépare les questions économiques des préoccupations politiques et ne pose aucune condition d'ordre politique qui soit attachée à sa coopération économique (Ramo, 2004). Avec la Chine, exit donc les questions de gouvernance, et des droits de l'homme qui servent de base de coopération dans le régime consensus de Washington. Selon les auteurs, la Chine serait moins arrogante dans la présentation de son aide. Elle n'a pas la prétention d'en faire la source de promotion d'une idéologie particulière. La Chine au nom de cette nouvelle doctrine claironne un discours dans lequel les pays africains se reconnaissent (Lammers, 2007). Cette lecture des

rapports asymétriques entre la Chine et l'Afrique fait intervenir un troisième acteur qui n'est autre que les États-Unis. Il s'agit d'une vision réaliste au sens idéologique du terme des rapports entre les nations. Cette interprétation se situe en droite ligne du concept selon lequel la quête de puissance est ce qui anime les États dans leurs rapports avec d'autres. La compétition se fait aussi dans les méthodes et, les Occidentaux pour les tenants de l'approche dialectique ne sauraient se gargariser d'avoir apporté plus à l'Afrique que la Chine parce que les prescriptions de privatisations des IBW dans les années 80 et 90 ont fait plus de mal au faible tissu industriel africain que ne pourrait le faire les produits chinois qui y sont introduits argumente Barry Sautman (2006).

L'option chinoise va bien plus loin que les prescriptions de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Elle est la mise en place de ce que certains ont désigné par le consensus de Beijing. Le consensus de Beijing s'oppose à l'instrumentalisation et à la politisation des droits humains dans l'assistance économique entre les États (Ramo, 2004). Il s'agit en effet d'une leçon dans la conceptualisation du développement (Lammers, 2007 ; Idun-Arkhurst & Laing, 2007 ; Lai-Ha Chan et al, 2008 ; Halper, 2010). Ceci d'autant plus que la Chine a réussi en appliquant ses propres méthodes à sortir plus de 400 millions de personnes de la pauvreté tandis que les stratégies des IBW appliquées depuis plusieurs décennies peinent à faire leur preuve. À contrario les méthodes coopératives chinoises ne comptent pas seulement des aspects négatifs. Elles sont même plus populaires auprès des Africains par rapport aux plans d'ajustement structurels (PAS) qui sont voués aux gémonies par ces mêmes populations (Lammers, 2007 ; Idun-Arkhurst & Laing, 2007 ; Halper, 2010).

En effet, contrairement au Japon qui est devenu une puissance industrielle en suivant plus ou moins les règles du commerce international, la Chine veut faire son chemin en modifiant

ces règles (Davies, 2008; Zeng Ming & Williamson, 2003). La présence et les méthodes chinoises en Afrique font partie de la reformulation des approches pour le développement international (Sautman, 2006; Campbell, 2008; Corkin, 2007; Martyn, 2008). Par ailleurs, Beijing ne tient pas seulement à réaffirmer l'importance de l'État, mais aussi à réarticuler la terminologie en rejetant des notions telles que la gouvernance pour favoriser l'émergence de nouvelles références produites de sa propre création comme le concept de pluralisme harmonieux du monde (Lai-Ha Chan et al 2008; Hu, 2005). Le consensus de Beijing exporte aussi un modèle de développement qui se concentre sur la création de zones économiques spéciales. Ce sont des centres d'affaires que la Chine a l'intention de créer en Afrique, afin qu'ils servent comme cadre générateur des emplois et des possibilités financières pour le continent. Ils sont appelés à servir de plaque tournante pour le transport de métaux, le commerce maritime visant à relier la Chine à l'Afrique (Davies, 2007; Zappone, 2007; Corkin, 2006; Martyn, 2010).

Le consensus de Beijing se pose par là même comme une vision nouvelle des problématiques du développement qui s'écarte des sentiers du néolibéralisme ainsi que des giron des institutions multilatérales internationales. Ces institutions financières internationales se sont souvent illustrées comme les promotrices de l'hégémonie occidentale à travers une série de conditionnalités qui se sont souvent apparentées à une tentative de recolonisation des pays (Mawdsley, 2007). Par ailleurs le consensus de Beijing est une première vraie tentative de déstabiliser le confinement des échanges économiques dans le cadre structurel des États-nations. Il constitue aussi une véritable remise en cause du pouvoir structurel des organisations internationales. Les questions des termes d'échanges et de corruption des élites, des conflits sociaux sont en effet importants pour comprendre les causes profondes du sous-développement. (Mawdsley et Rigg, 2003, 2004). Sandra Gilesie avait déjà étudié ce type d'échange sud-sud

qui se donnait pour mérite de s'affranchir des obligations des institutions multilatérales aux connotations plus souvent politiques et idéologiques qu'économiquement efficaces (Gilespie, 2004). Mawdsley (2007) dans des élans qui ne sont pas sans rappeler les thèses de Robert Cox estime que le pouvoir structurel contenu dans les structures des institutions financières internationales qui avaient coutume d'encadrer les efforts des pays en voie de développement est mis à mal par l'action de la Chine. Les IBW sont totalement dominées par les nations les plus riches qui les instrumentalisent pour installer leur hégémonie. Elles en profitent pour faire avancer un agenda néolibéral et capitaliste à travers la thérapie de choc des PAS qui fait très souvent plus mal aux plus pauvres qu'ils ne permettent la sortie des pays africains du marasme économique. C'est ainsi qu'elle estime que le trésor américain et les firmes multinationales (FMN) ont joué un rôle direct dans l'enfoncement des pays pauvres en institutionnalisant des pratiques qui donnent des avantages aux pays les plus industrialisés dans leurs échanges avec l'Afrique (Mawdsley, 2007).

L'émergence de ceux que l'on a nommés les BRICS à savoir le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine et Afrique du Sud introduit de nouvelles approches qui sont de nature à rendre désuètes les conditionnalités de IBW (Harris, 2005). En termes politiques, le rejet des conditionnalités qui relie l'aide aux droits de l'homme semble symboliser le mieux la position et l'action de la Chine en Afrique (Morris, 2008). La présence de la Chine en Afrique a conduit à un questionnement sur l'ordre du jour des pays de l'OCDE et dans cette perspective se donne pour but de contrer l'hégémonie des institutions de Bretton Woods. À titre d'exemple, l'Eximbank, fait des prêts à certains pays, même s'ils avaient été jugés non qualifiés par le FMI (Humprey et Messmer, 2006; Brautigam, 2008, 2009).

De plus la Chine n'utilise ni les structures ni les canaux des IBW. C'est pourquoi certains perçoivent l'action de Beijing comme une offensive contre le système du consensus de Washington (Thompson, 2005 ; Kurlantzick, 2006). D'autres vont plus loin et voient dans l'approche de développement de la Chine une tentative de déstabiliser l'hégémonie américaine. Le consensus de Beijing constituerait ainsi une attaque aux intérêts vitaux des États-Unis. Il menacerait à terme l'influence américaine et partant la mainmise occidentale dans une zone qui regorge quand même d'à peu près 10% des réserves pétrolifères mondiales et qui contient la plus importante réserve en matières premières de la planète (Lyman, 2005 ; Kurlantzick, 2006 ; Jiang, 2004 ; Gaye, 2006 ; Lai-Ha Chan et al, 2008). Ce qui est en jeu dans cette vision c'est la recherche de la direction structurelle dans les rapports avec l'Afrique. C'est pourquoi d'après certains auteurs, la Chine est en train de devenir un concurrent de taille pour les entreprises et les commerces occidentaux en Afrique (Michel et Beuret, 2008 ; Thompson, 2005).

La divergence d'orientation entre ces deux consensus fait appel à un double questionnement qui est celui de savoir si l'intérêt chinois en Afrique est susceptible de recréer une nouvelle attraction pour le continent (Gazibo & Mbabia, 2010) ou si simplement l'Afrique est de nouveau témoin d'une confrontation entre deux superpuissances avec des enjeux qui sont situés bien au-delà de son cadre territorial.

Cette vision de la présence chinoise en Afrique est surtout une lecture comparative de deux modèles économiques qui se mettent en pratique sur ce continent. La dernière tendance de la littérature sur la question s'apparente à une analyse des interactions de ces deux entités du point de vue des conséquences qui pourraient en résulter de leur juxtaposition.

Si les deux premières approches présentent une double détente explicative et compréhensive, l'approche dialectique se veut surtout comparative. Elle projette une juxtaposition de deux perspectives qui sont la tentation de l'universalisme de l'Occident face à la reconnaissance culturaliste chinoise. L'opposition entre le consensus de Washington et celui dit de Beijing est d'abord ontologique. Elle stigmatise l'écart entre deux visions de l'Humain diamétralement opposées. Il y a aussi en filigrane dans cette opposition un contraste qui pêche méthodologiquement. Ainsi au niveau de l'élément d'analyse: identité/différence, les auteurs ressortent plus de différences que les identités. Cependant si l'on s'en tient à la description faite dans les textes pragmatiques, les méthodes chinoises rivées sur un calcul rationnel coût-bénéfice, elles ne sont pas vraiment différentes des techniques occidentales. Quant à la dimension interprétation des contraires, elle est totalement absente. Au-delà du discours, comme on le voit, les frontières entre les deux consensus ne sont pas si claires. En fait loin de l'être antithétiques, les deux consensus sont complémentaires (Zhao, 2004). En réalité les deux superpuissances économiques sont dans une configuration d'interdépendance qui fait en sorte qu'au-delà des contradictions apparentes, les États-Unis (le débiteur) et la Chine (son principal créancier) ont tout intérêt à collaborer sur le plan économique (Monga, 2010).

La tentation d'opposition entre les pratiques néolibérales du consensus de Washington et celles néo socialistes du consensus de Beijing n'a aucune base conceptuelle puisque la plupart des analyses sont formelles quant au caractère mercantile des actions chinoises en Afrique (Rotberg, 2010). Les pragmatiques comme Jiang ou Lafargue, au contraire ne les voient pas comme étant forcément différentes. Si l'on en croit même les discursifs, la différence serait plutôt dans le discours en ce sens que le discours sert surtout à la résolution de la dissonance cognitive née des pratiques sur le terrain. L'élément quantité/qualité est bien-sûr présent dans les

textes. Toutefois, il se déclame de manière normative et introduit un biais de qualité qui laisse suggérer un rapport positif pour le consensus de Beijing (Lammers, 2006; King, 2006).

II.4-) École normative: tendance téléologique et post-dépendantiste

Ce groupe d'auteurs s'intéresse à deux principaux paramètres: l'impact de la coopération chinoise sur l'évolution démocratique des pays africains et la capacité de cette coopération à rendre l'économie africaine plus dépendante et extravertie. Pour la fondation allemande, Friedrich-Ebert Stiftung qui a tenu un séminaire sur en 2005 la présence de la Chine en Afrique, il faudrait s'interroger pour savoir si l'approche chinoise est vraiment profitable à l'Afrique. (Cité dans Sautman 2006).

Les chercheurs regroupés dans cette approche font la lumière sur le décalage entre les perceptions qu'ont les Africains de la présence chinoise, et les transformations que celle-ci opère sur les sociétés africaines. Ainsi, Domingo Mekulia (2004) a tenté de montrer qu'au baromètre de la popularité, malgré quelques exceptions notoires, les populations africaines étaient assez satisfaites de la présence chinoise. Pourtant des auteurs comme Goldstein et autres démontrent que la Chine est en train de transformer les économies africaines. Les schémas de croissance des pays exportateurs du pétrole et des matières premières se trouvent aujourd'hui modifiés. Les pays africains ont eu par conséquent à réajuster leurs économies pour répondre aux demandes voraces de l'ogre chinois qui semble insatiable en ce qui concerne les matières premières. (Goldstein et al, 2006). Le vrai danger réside dans la tentation de freiner la diversification des produits exportables qui résulte de la demande chinoise. Selon ces auteurs, cette perspective aura pour conséquence de cantonner les économies africaines dans les matières premières, maintenant dans l'extraversion une économie déjà exsangue par plusieurs décennies d'échanges inégaux. On

se trouve ici dans le sempiternel débat existentiel de la question de l'économie africaine. Cette problématique trouve son fondement dans la logique de la théorie de la dépendance élaborée par économistes sud-américains Gunter Frank et Cardoso. Ce courant de la littérature cherche à savoir si l'apport de la Chine peut être de taille à obtenir une réinsertion réussie de l'Afrique à l'économie mondiale. En droite ligne de cette question se trouve la hantise des risques que l'histoire bégaie et que l'Afrique soit une fois de plus l'expiatoire des besoins d'autres puissances (Gaye, 2006).

Pour certains auteurs, si la Chine s'est extirpée de l'ornière du sous-développement, elle ne demeure pas moins la rivale de l'Afrique sur plusieurs plans (Alden, 2007). Le secteur du textile offre l'exemple le plus éloquent de cette situation. Au lendemain de la fin de l'accord multifibre sur le textile, la quasi-totalité des manufactures de textile a fermé au Lesotho par exemple. Tandis que certains pays devront souffrir de cette même concurrence pour ce qui est de l'aluminium et des produits chimiques (Cheng et Babcock, 2003 ; Goldstein et autres, 2006 ; Kernen, 2006 ; Kernen et Vuillet, 2007 ; Arkhust et Laing 2007). On est ici encore dans les débats économiques sur les perspectives de développement de l'Afrique que Michel Fok montre bien en prenant l'exemple du coton. Il fustige la passivité des producteurs africains qui à l'instar de leur économie, n'anticipent jamais et plongés dans une léthargie déconcertante, ils subissent une concurrence de plus en plus féroce (Fok, 2005). Tout ceci c'est sans compter le fait que si la Chine investit en Afrique, les autres investisseurs vont vers d'autres cieux et principalement ... en Chine. Avec l'Inde elle a déversé sur le marché mondial de la main d'œuvre plus d'un milliard de travailleurs qualifiés. C'est pourquoi certains auteurs proposent un principe qui s'appliquerait facilement à la Chine et qui stipule que les pays qui exploitent davantage les

ressources naturelles africaines doivent faire plus d'efforts pour importer les produits agricoles et manufacturés africains (He et Shi, 2010).

L'autre conséquence est que les investissements directs versés en Afrique en ce moment sont surtout tournés vers l'exploitation des matières premières extractibles. Ce qui entraîne une production sous optimale des produits manufacturés. Par ailleurs, les échanges sont quelque peu unidirectionnels. Il y a très peu d'investissements africains en Chine à l'exception notoire de l'Afrique du Sud (Broadman, 2007 ; Wang, 2007).

Les plus grosses craintes des auteurs de l'approche téléologique portent sur la corruption que les pratiques chinoises seraient susceptibles de généraliser au sein d'un continent qui remporte déjà chaque année depuis maintenant une décennie la palme d'or de la corruption (Kurlantzick, 2006, Goldstein et al, 2006). Des questions demeurent aussi en ce qui a trait à la gouvernance. Ce qui fait craindre à certains auteurs de voir des pratiques comme les atteintes aux droits de l'homme encouragées par les méthodes d'une Chine qui elle-même n'est pas exempt de tout reproche dans ce domaine (Brown et Sriram, 2010 ; Meidan, 2006 ; Niquet, 2007).

Pour certains auteurs la difficulté d'aborder l'aspect éthique de la coopération chinoise ne devrait pas empêcher l'analyse de sa responsabilité juridique notamment à travers le soutien récurrent de Beijing dans les tragédies comme au Darfour ou même son rôle dans le recul de la démocratie au Zimbabwe (Brown et Sriram, 2010).

La tendance post-dépendantiste constitue en réalité l'éclosion d'une préoccupation téléologique. Dans un premier niveau d'analyse, on peut s'apercevoir qu'il s'agit quand même d'un progrès dans l'interprétation des rapports sino-africains. Pour la première fois, il est question ici d'une perspective africaine en ce sens que les conséquences évoquées dans cette

tendance situent bien à la hauteur de l'économie africaine. Toutefois, en isolant une seule variable à savoir les conséquences, les auteurs ne se donnent pas assez de profondeur pour interpréter les réalités factuelles. Ils soulèvent les risques de voir l'économie africaine changer simplement de tuteurs dans une perspective de dépendance continue qui la fera passer des mains occidentales aux griffes chinoises. Or, ce faisant, ils oublient une dimension critique, à savoir, quel(s) rôle(s) jouent les acteurs africains dans la relation Chine-Afrique? Comme notre thèse centrale l'avance, la présence chinoise ne peut pas à elle seule être conçue comme l'unique facteur définissant cette coopération.

II.5-) Critique de la littérature : de la nécessité d'un changement de paradigme

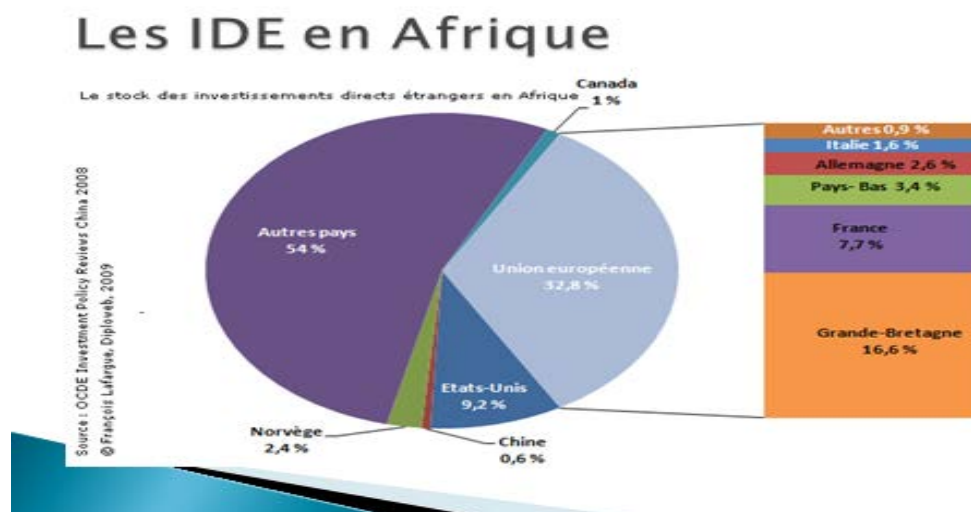
Cette revue de la littérature nous permet donc de dégager plusieurs éléments communs aux quatre approches existantes. Toutes sino-centristes, elles mettent surtout l'accent sur le poids et l'influence chinoise en Afrique. Cela se voit notamment à l'abondance des verbes d'action qui accompagnent l'évocation du sujet *chinois ou Chine* dans les différentes publications. Malgré leurs divergences, ces approches sont quasi-unanimes sur le pouvoir grandissant de la Chine en Afrique. La conviction partagée dans la littérature de la position hégémonique de la Chine en Afrique trahit une limite à la fois épistémologique et ontologique. S'il est vrai que l'on peut à la suite de François Perroux définir le monde économique comme étant plus: “ *un ensemble de rapports patents ou dissimulés entre dominants et dominés que comme un ensemble de rapports entre égaux* (Perroux, 1991 : 74), il convient néanmoins d'évaluer les effets de domination de la Chine sur l'économie des pays d'Afrique sur la base des concepts du pouvoir ou d'hégémonie en relations internationales (Lake, 1993; Mélandri et Vaisse, 2001). Ainsi l'hégémonie peut s'entendre comme est un système d'interaction qui confère à un hégémon (la Chine) la capacité d'exercer un pouvoir sur les pays (africains) avec lesquels il interagit (Vanier, 2007, Lake, 1993;

Kebbadjian, 1993). L'erreur d'analyse des auteurs présentés dans la revue de la littérature consiste à s'en tenir uniquement à l'interprétation et à la comptabilité des aspects matériels de la coopération sino-africaine. L'analyse du pouvoir et des rapports de force chez Steven Lukes (1994, 2005) peut s'avérer utile dans ce contexte pour comprendre la complexité des relations de la coopération sino-africaine. Lukes a développé trois dimensions de la notion de pouvoir qui peuvent être appliquées aux relations internationales. D'abord le pouvoir relationnel qui est la capacité pour un pays de prendre des décisions sur une question importante pour un autre (en RI cela peut être compris comme étant une présence militaire sur un territoire ou un rapport économique dominant). Il s'agit surtout d'un pouvoir d'un ordre quantitatif qui se mesure par les capacités matérielles. Le pouvoir structurel est l'autre dimension du pouvoir défini par Lukes. Il qui correspond à la capacité d'un pays à changer l'environnement dans lequel les autres pays évoluent. On peut le comprendre dans le cadre des RI comme la puissance qu'a un pays de concevoir des règles qui s'appliquent aux autres pays. Et enfin, le pouvoir discursif qui relève de la notion foucauldienne du bio pouvoir. Cette dimension du pouvoir fait référence à la capacité d'un pays à influencer les structures cognitives et les modes de pensées dans un autre pays.

Dans cette critique, nous nous donnons le devoir de voir où se situe la Chine en Afrique à la lumière de cette triple définition du pouvoir dans les relations internationales. Cette partie vise surtout à démontrer que sur ces trois aspects, la Chine accuse un gros retard. D'abord au niveau du pouvoir relationnel, pour illustratif que soit l'impact de la Chine au Soudan ou au Zimbabwe, elle est loin d'éclipser l'impact occidental sur le continent notamment l'empreinte des pays comme la France qui a plusieurs bases militaires en Afrique (Gabon, Djibouti et le Sénégal en voie de démantèlement). Les États-Unis quant à eux disposent de l'AFRICOM. Même sur le plan économique, la Chine semble faire du rattrapage (Lafargue, 2009; Gazibo & Mbabia, 2010). En

fait, la France détient un monopole dans le secteur clé de l'industrie dans plusieurs pays d'Afrique francophones. Certains secteurs comme l'eau, et la distribution d'énergie ainsi que la connexion téléphonique appartiennent intégralement à des sociétés affiliées françaises dont plus de 2500 sont présentes en Afrique (Gazibo, 2009; Marchal, 2008; OCDE, 2008). Les sociétés américaines comme Del Monte et Cargill ont la main mise dans le secteur agricole dans plusieurs pays en Afrique au sud du Sahara. Toutefois, lorsque l'on analyse les relations entre les États-Unis et l'Afrique, on se rend compte que les Américains n'ont pas toujours exercé un pouvoir relationnel important en Afrique. Cela est surtout dû à la logique de la sous-traitance impériale qui a animé la politique américaine envers l'Afrique durant la guerre froide où les Américains ont laissé le champ libre à leurs alliés européens (France et Royaume-Uni) pour l'exploitation des ressources en Afrique afin de leur permettre d'être un soutien de poids pour eux face à l'Union Soviétique (Laidi, 1990; Adjagbé & Banyongen, 2008).

Figure 5: Le stock des investissements directs étrangers en Afrique : source Lafargue, 2009



Légende : Cette figure montre que les IDE chinoises en Afrique malgré une augmentation exponentielle sont loin de concurrencer avantagusement les investisseurs traditionnels comme l'UE et les États-Unis.

Sur le plan structurel, si nous appliquons la vision du pouvoir structurel (Strange, 1994) à la problématique de la lutte de pouvoir des puissances internationales en Afrique nous nous rendons compte que la puissance occidentale et principalement américaine est déterritorialisée à travers des institutions qui contribuent à répandre leur influence en Afrique et ailleurs (Strange, 1987). Même quand on parle de prêts et d'APD, la plupart des économies des pays africains sont sous la tutelle des institutions de Bretton-Woods (IBW) (Banyongen, 2010) et même pour accepter des prêts chinois, elles doivent obtenir l'approbation préalable des IBW. Par ailleurs les pays que nous avons étudiés dans cette recherche font partie de la zone du franc CFA. C'est-à-dire des pays qui n'ont même pas de souveraineté sur leur propre monnaie (Tchundjang Pouémi, 1981; Agbohohou, 1999). Dans le même registre du pouvoir structurel, on peut inclure les différents pactes signés pendant la colonisation qui en se reproduisant et en s'adaptant à l'évolution historique continuent d'avoir un impact important dans la définition des stratégies de gestion dans plusieurs pays d'Afrique (Banégas et al, 2007).

Sur le plan discursif dont du biopouvoir (Foucault, 1976; Hardt et Negri, 2004), le pouvoir occidental est encore plus influent. La majeure partie des dirigeants de la plupart des pays africains ont étudié en Occident. Leur modèle de pensée est occidental. Par ailleurs la colonisation a contraint les Africains à rejeter leur culture définie comme barbare pour adopter les modes de vie occidentaux. Il s'agit d'une situation de domination qui consiste à imposer subtilement les catégories de perception et d'interprétation du réel aux autres. À contrario, les éléments tangibles de la culture chinoise sont encore absents de plusieurs pays d'Afrique. Paradoxalement alors que dans les années 60 les fameux cols mao (vêtements d'inspiration chinoise baptisés après Mao Tse Toung) étaient très visibles et à la mode dans les capitales africaines, il n'en est plus rien aujourd'hui. Tout comme les films chinois pleins d'arts martiaux

qui meublaient jadis l'enfance de nombreux Africains sont désormais absents⁹. De même si dans quelques quartiers de Dakar, de Douala, de Lusaka et de Nairobi, les desserts chinois appelés *nems* ont certes fait leur apparition sur les trottoirs, leur popularité est cependant loin d'être grandissante. Par ailleurs, les instituts Confucius conçus comme cadre d'enseignement de la culture et de la langue chinoises ne sont encore qu'une dizaine dans toute l'Afrique et sont principalement fréquentés par une certaine élite, situation qui en restreint la portée et l'influence.

Pourquoi dans un tel contexte étudier quand même la coopération entre l'Afrique et la Chine? D'abord parce toutes ces tendances de la littérature décrites ci-haut s'intéressent plus aux stratégies chinoises dans cette coopération et ne tiennent pas compte des différentes actions des pays africains pour attirer, accueillir et instrumentaliser la coopération chinoise. Les auteurs que nous avons présentés cherchent presque tous à répondre à plus ou moins à deux questions essentielles : pourquoi la Chine s'intéresse à l'Afrique ? Et quel sera à terme l'impact de cet intérêt sur l'Afrique? À contrario, le but de notre recherche est de savoir comment l'Afrique gère son rapport économique à la Chine. Le postulat de base de notre recherche est que les retombées positives ou non dans les rapports entre la Chine et l'Afrique dépendent d'abord de l'action des États africains. Il convient par conséquent d'analyser surtout les stratégies des pays africains envers la Chine. Pour mieux les comprendre, il faut étudier le système étatique africain et voir les prédispositions ainsi que les systèmes relationnels et les rapports de force des différents éléments constitutifs de ce système en lien avec la présence chinoise. C'est à ce travail que cette recherche s'est attelée.

⁹Les productions indiennes de Bollywood ou Nigériennes de Nollywood ont une plus grande présence. Observations et entretiens divers lors du passage du chercheur en Afrique entre Mai et Novembre 2010.

Chapitre III : Cadre théorique : les trois perspectives d'analyse

La thèse centrale de ce travail, ainsi que sa démarche méthodologique, sont à la fois interdisciplinaires et intra-disciplinaires. Interdisciplinaire en ce sens qu'il rassemble les éléments épistémologiques de plusieurs disciplines en sciences sociales, mais aussi intra-disciplinaire puisqu'il puise ses paramètres explicatifs de plusieurs courants au sein de la même discipline la science politique. Une telle démarche pose avec acuité la question de la cohérence méthodologique surtout en sciences sociales où la tentation d'une logique intellectuelle totalitaire conduit plus souvent à l'exclusion qu'à l'inclusion. Cette approche nous a néanmoins semblé plus appropriée pour répondre à la complexité d'un objet de recherche comme les relations entre la Chine et certains régimes africains parce qu'une vision théorique monolithique ne saurait les saisir dans leur plénitude. Il s'agit surtout ici d'une démarche holistique. Il convient de resituer la prépondérance de la théorie pour en souligner l'utilité dans toute œuvre de recherche. En effet, un fait politique ne devient intelligible que lorsqu'il est rattaché à la théorie (Hecter, 1992).

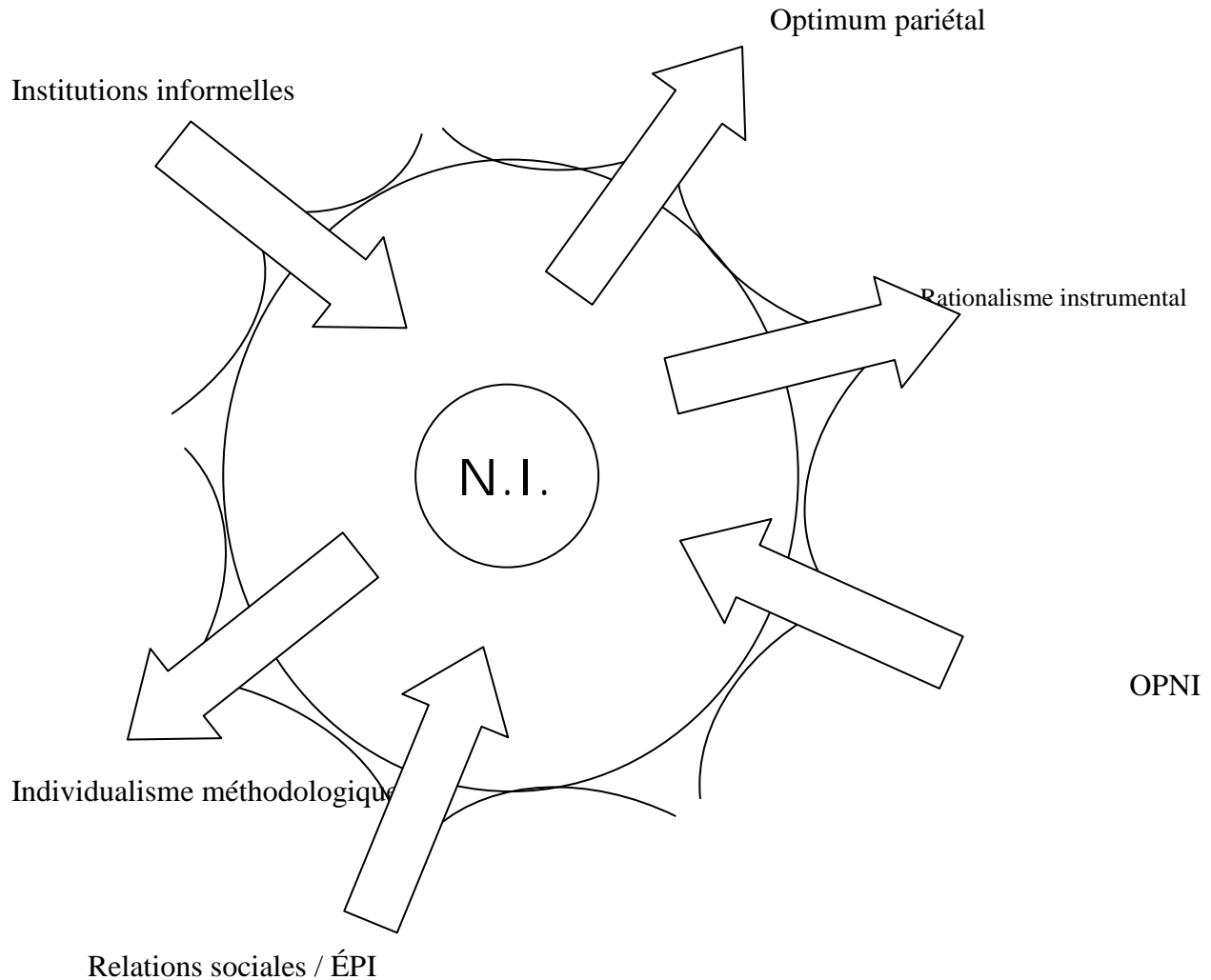
Nous construisons notre cadre théorique à partir de l'idée de programme de recherche d'Imre Lakatos (1970). Selon ce dernier, un programme de recherche trouve son fondement en un noyau dur théorique qui est constitué des prémisses de base protégées par une heuristique négative. Il s'agit des éléments de ce programme qui ne sauraient souffrir d'une contestation. Dans le cadre de notre recherche, ce noyau se structure autour du néo-institutionnalisme pris en fonction de la dynamique de ses différentes composantes. En poursuivant la conception Lakatosienne du programme de recherche, on trouve ensuite la ceinture périphérique qui rassemble les hypothèses auxiliaires. Ces dernières sont constamment vérifiées et peuvent faire l'objet d'une contestation pouvant aboutir à une reconceptualisation par l'apport d'éléments nouveaux. L'économie politique nous servira ainsi de ceinture périphérique en ce sens qu'elle

nous permettra d'analyser l'adéquation entre la production des biens que l'on peut rattacher à la finalité de la coopération chinoise et la distribution de ceux-ci que l'on peut comprendre comme une fonctionnalité des régimes politiques étudiés.

Notre cadre explicatif est construit autour de trois niveaux d'analyses. D'abord au niveau national où nous avons fait appel à la théorie du néo-institutionnalisme pour déceler la nature du jeu politique interne au Sénégal et au Gabon. Nous allons ensuite isoler les aspects de ce jeu par lequel les acteurs reçoivent et instrumentalisent la coopération chinoise. Le second niveau d'analyse se concentre sur la fin des frontières entre la politique interne à chaque pays et sa politique étrangère. Dans ce contexte nous avons ressorti facteurs internes (« domestiques ») de la politique étrangère chinoise du Gabon et du Sénégal.

Enfin nous revenons sur les principes de base de l'économie politique qu'elle soit nationale, notamment dans le choix des modes de production (économie) et les modes de distribution (politique) ou internationale du fait de l'interpénétration des économies au niveau mondial, mais aussi parce que l'une des principales problématiques de la coopération sino-africaine porte sur sa capacité à arrimer l'Afrique à l'économie mondiale.

Figure 6 : Schématisation du cadre théorique qui se construit autour du noyau dur du Néo-Institutionnalisme



Légende :

Cette figure symbolise les éléments du NI dont nous nous servirons et ceux dont nous ne nous servirons pas. Les flèches sortantes symbolisent les éléments de la théorie du Néo-Institutionnalisme dont nous ne tiendrons pas compte dans notre analyse tandis que les flèches entrantes désignent les éléments externes que nous apporterons pour l'enrichissement de notre cadre théorique : OPNI : Objets Politiques Non Identifiés, institutions informelles, relations sociales et EPI.

III.1-) Institutionnalisme : l'Afrique comme champ et l'objet de recherche

Cette section se donne pour objectif de voir comment les différentes théories institutionnalistes ont jusqu'ici conceptualisé les évènements se déroulant en Afrique. Nous allons aussi voir quels sont les éléments conceptuels de cette théorie qui seront utilisés dans le cadre de notre recherche.

On comprend mieux l'émergence des institutions¹⁰ dans l'analyse des sciences sociales en situant leur évolution dans le temps¹¹. Elles constituent surtout une réaction aux théories behaviouristes qui avaient cours en sciences sociales, lesquelles faisaient elles-mêmes suite au structuro-fonctionnalisme. Dans cet ordre d'idées, l'approche néo-institutionnaliste correspond donc à une période post-behaviouriste dans l'étude des sciences sociales (Giugni, 2002)¹² durant laquelle, on se permet de s'intéresser aux institutions autrement qu'en période de crise. Mais, pour situer dans l'histoire la naissance et l'évolution de l'institutionnalisme, il faut sans doute remonter à l'économiste anglais Bagehot qui vers la fin du 19^e siècle invitait déjà ses congénères à s'intéresser davantage aux institutions (cité dans Gazibo et Jenson, 2004 :106)¹³.

¹⁰ Les institutions sont comprises dans le cadre de cette étude dans leur sens le plus large suivant la définition qu'en fait Marco Giugni (2002 : 12) : « les institutions sont définies de façon large, comme non seulement un ensemble de règles, de procédures, de routines organisationnelles et de structures de gouvernance, mais aussicomme des conventions et des moeurs qui déterminent les choix et les comportements individuels».

¹¹ Sans vouloir faire une historicité des sciences sociales nous avons procédé à une présentation diachronique de l'évolution du néo-institutionnalisme qui puisse nous permettre de comprendre les circonstances de son émergence dans l'analyse des institutions, mais aussi parce que le rejet de certains présupposés que nous faisons dans notre cadre théorique telle que l'individualisme méthodologique et notamment son postulat selon lequel l'acteur humain et son comportement sont les seules sources d'information appropriée pour comprendre les modes de production et les séquences des choses dans le monde (Easton, Gunnel, Graziano, 1991).

¹² Il faut cependant reconnaître que pour des auteurs comme Peters (1999) les institutions étaient déjà le centre d'analyse politique à l'époque d'Hobbes et c'est en fait cette tradition institutionnelle qui aurait servi de socle à la science politique contemporaine.

¹³ Certains auteurs signalent aussi le rôle et l'importance de l'analyse des institutions américaines par Alexis De Tocqueville dans l'éclosion de l'approche institutionnaliste.

C'est ainsi que, si l'on en croit un auteur comme Apter (1991), les recherches se sont surtout concentrées sur la démocratie et ses institutions avec pour objectif avoué d'aider à son déploiement dans les zones où elle n'est pas encore instaurée tout en améliorant la qualité dans les aires où elle se pratique déjà. La saillance de l'argumentaire porte surtout ici sur la résolution des problèmes politiques.

Rapportée à l'Afrique, cette démarche correspond à l'intérêt ontologique des analystes institutionnalistes pour l'État et les régimes politiques africains.

III-1.1) L'institutionnalisme en Afrique : entre normativité et fonctionnalisme

L'approche institutionnaliste en Afrique a pris soit une tendance normative lorsqu'elle analyse le cheminement des institutions vers la démocratie soit une lecture fonctionnaliste lorsqu'elle étudie l'émergence et les transformations de l'État africain et l'impact de celles-ci sur le développement économique et social. Ces deux aspects analytiques sont inséparables dans les différentes analyses institutionnalistes sur l'Afrique (Ela, 1997; Willame, 1995).

III.1.1.1) L'État en Afrique: de la greffe au néo-patrimonialisme

L'État constitue le thème dominant de la recherche politologique africaniste. Nulle autre institution n'a reçu autant d'attention depuis que la recherche en science politique s'intéresse à l'Afrique (soit depuis les années 1960). Notre thèse ne fait pas exception, tout simplement parce que l'État est au cœur des relations sino-africaines. Bien que de nombreux acteurs impliqués dans ces relations soient 'hors' l'État (pensons aux entreprises nationales et étrangères, aux institutions financières internationales, ou encore aux petits commerçants chinois), l'État demeure le pivot principal des relations sino-africaines. Mais pour bien comprendre le rôle qu'y

joue l'État, il importe tout d'abord de saisir ce que cinquante ans de recherche sur l'État nous ont appris sur cette institution. Nous pourrions ainsi mieux dégager les perspectives que nous jugeons utiles à une meilleure compréhension des cas sénégalais et gabonais, d'écartier celles dont les limites sont évidentes, et de proposer de nouvelles pistes pour une compréhension plus nuancée et raffinée du rôle de l'État et de ses représentants.

La conceptualisation de l'action des États a fait l'objet d'une redéfinition récurrente en RI. Malgré les fréquentes remises en question du rôle et surtout de la puissance des États, nous avons néanmoins fait le choix de considérer les États comme des unités analytiques dans notre étude. Cela nous permet de démailloter l'articulation des rapports internationaux des pays étudiés et de saisir à la lumière des jeux et des enjeux internes, les liens de la coopération entre les États étudiés et la Chine.

Cette lecture est surtout motivée par le poids politique que la structure étatique a dans la vie des populations, que ce soit en Chine ou en Afrique. Sur le continent africain, il existe une variété d'États, avec des pouvoirs internes et externes très variables. À titre d'exemple, le pouvoir d'action externe du Nigéria, qui bénéficie de son statut de plus grand producteur de pétrole en Afrique, est nettement supérieur à celui d'un petit État enclavé doté de peu de moyens comme le Malawi. Les différents acteurs internationaux ne négocient pas avec le Nigéria comme ils le font avec le Malawi. De même, à l'échelle interne, le « pouvoir infrastructurel » (Mann, 1984) de l'État du Botswana, c'est-à-dire sa capacité à concevoir et implémenter ses politiques sur l'ensemble de son territoire, ainsi que son monopole de la coercition, est sans commune mesure avec les États somalien ou congolais (ex-Zaire), dans lesquels le pouvoir interne de l'État est soit absent (Somalie), soit étroitement circonscrit (RDC).

L'État apparaît ainsi comme l'unité administrative qui encadre le vivre-ensemble (c'est ce qui explique son importance dans le processus de développement). La relation que l'État construit dans le sillage du développement se lit et se conceptualise en fonction de données démographiques, statistiques et ses activités (Kebabdjian, 1989). On pourrait ainsi sérier ces activités au niveau économique en suivant la stratification pour laquelle, l'État au-delà des discussions sur son importance en période de mondialisation continue à jouer trois fonctions principales qui sont celles de régulation, de redistribution et de l'équilibre de l'activité économique. Chacune de ces activités a ses propres indicateurs, mais prend tout son sens dans le contexte systémique global. L'interaction entre tous les éléments constitutifs du système lui donne une forme nouvelle qui va plus loin que le concept de l'État. Selon l'analogie d'Aron (1955), l'État n'est plus uniquement une simple unité politique, mais bien une agrégation des structures, une « boîte noire » pour employer le mot d'Easton, dont il faut en déconstruire le contenu. En Afrique, dans la plupart des cas cette boîte noire implique de nombreuses interactions entre différents acteurs aux intérêts divers et aux externalités complexes (Yaméogo, 1993).

L'une des principales questions de recherche sur l'État en Afrique met l'accent relève à la fois sur l'aspect de l'ordre fonctionnaliste (la finalité de l'État) et sur l'aspect constitutif (l'essence de l'État). Ainsi, pour certains auteurs, l'État africain ne serait que le simple résultat d'une « importation » suivie d'une « greffe manquée » (Badie et Birnbaum 1979; Badie 1992). En tant qu'institution, l'État serait ainsi le résultat d'une tentative ratée d'universalisation. Il s'agit d'une entité conçue à partir et pour une société et une culture occidentales. L'aveuglement idéologique empêcherait ses exportateurs de voir que la greffe ne prend pas parce qu'il n'y a pas appropriation par les populations endogènes de cet instrument venu d'ailleurs (Badie, 1992). En

réponse à cette approche, un auteur comme Bayart (1989; 1996) rétorque que, loin d'être les réceptacles passifs d'une « importation », les Africains ont été sujets agissants de la mise en place de leur société-État, tantôt pour s'y opposer, tantôt pour s'y associer. En somme, les Africains se sont réapproprié les éléments exogènes, lesquels n'ont jamais totalement effacé les formes précoloniales d'organisation politique. Ils l'ont fait tout en restant inclassables dans les arcanes étroits des notions de nationalisme ou de collaboration. Bayart parle alors d'État Rhizome et stigmatise l'opportunisme des dirigeants dans ce qu'il nomme la politique du ventre (Bayart, 1989). Ces dynamiques politiques précoloniales doivent donc être bien comprises, car elles ont profondément modelé la greffe coloniale subséquente.

Toutefois, de nombreux auteurs s'entendent néanmoins pour dire que les problèmes des États africains postcoloniaux trouvent en partie leurs origines dans les transformations institutionnelles élaborées à l'époque coloniale. La liste de ces transformations serait trop longue, mais notons parmi elles, l'élimination des contre-pouvoirs, la centralisation politique, la rigidité administrative imposée par l'invention des frontières territoriales dans des sociétés où le concept de frontière fixe et mutuellement exclusive n'existait pas, le déséquilibre économique généré par la mono-production, ou encore le surdéveloppement des institutions répressives au détriment des autres institutions, aboutissant à un État colonial répressif, mais faible d'un point de vue infrastructurel. Si l'on s'en tient au courant structurel, c'est la structure même des États défailants qui est la principale cause de sa chute. Ces problèmes, fortement augmentés pendant la période coloniale, n'ont pas été réglés lorsque ces États sont devenus indépendants, et dans plusieurs cas, la faillite survient alors au terme d'une longue dégénérescence (Bayart, 1989 ; Jackson, 1990 ; Ayoob, 2001 ; Tilly, 2003 ; Zartman, 1995 ; Herbst, 2000). Mais il ne faut pas non plus généraliser. Comme nous l'avons expliqué plus haut, la Somalie n'est pas le Botswana,

et la Tanzanie n'est pas la République Centrafricaine. Le degré d'étatisation, comme le dit Médard, varie d'un cas à l'autre et d'une époque à l'autre (Médard, 2006).

Toutefois, les auteurs semblent s'entendre sur une caractéristique commune à la plupart des États africains, quoique celle-ci varie aussi énormément d'un cas à l'autre. Ce phénomène, que l'on appelle néopatrimonialisme, puise ses racines dans une large mesure dans l'ère coloniale, et dans une moindre mesure à l'époque précoloniale (Berman, 1998). Cette notion est tirée des travaux de Weber, Médard (2006 : 689) s'y inspirant, comprend l'État néopatrimonial comme étant un État caractérisé par « la privatisation informelle de l'autorité publique à tous les niveaux, au profit des titulaires de l'autorité ». Le néo-patrimonialisme a donc pour résultat de personnaliser les relations politiques et de transformer les ressources politiques en ressources économiques. Ainsi, l'État néo-patrimonial utilise les ressources publiques pour construire les allégeances politiques (Bratton et van De Walle, 1994). Par ailleurs, cette dégradation de la frontière entre les sphères privées et publiques irait en s'accroissant avec la mondialisation de l'économie. Ce phénomène, que Bayart, Ellis et Hibou (1998) appellent la 'criminalisation' de l'État, s'explique par l'intégration accrue des économies africaines dans la mondialisation, mais via des processus informels, liés notamment au commerce des ressources naturelles, des armes, de la drogue et d'autres bien encore.

Selon cette lecture de l'État en Afrique, certaines élites politiques ont profité de la manne du sous-sol africain pour prendre une part active dans l'accumulation matérielle activée surtout par un commerce illicite qui prive l'appareil étatique de ses moyens et qui paradoxalement l'introduit dans le commerce international en position de faiblesse (Bayart, Hibou, Ellis, 1998; Bayart, 2007). Un rapprochement avec notre sujet de recherche fait comprendre que les États qui organisent la coopération avec la Chine seraient davantage portés à instrumentaliser celle-ci au

profit des élites qui les gouvernent. En somme, la démultiplication des acteurs étrangers présents en Afrique, dont notamment les Chinois, et la libéralisation des échanges, nourrissent les réseaux néopatrimoniaux.

Il importe maintenant de se tourner vers le concept de régime, lui aussi au cœur de la recherche politologique africaniste.

III-1.1.2) Les tares consubstantielles du système politique africain

Avant d'élaborer davantage sur l'approche néoinstitutionnelle, il convient de bien dégager les principaux débats liés à l'autre ensemble institutionnel qui est au cœur de notre analyse, et de la recherche politologique africaniste plus généralement : les régimes politiques. Ce qui nous intéresse dans cette partie c'est de situer l'évolution des modes d'analyse par rapport aux institutions des régimes politiques en Afrique. Les auteurs qui s'intéressent aux régimes africains les ont placés sur un continuum qui va de l'autoritarisme à l'idéaltype de la démocratie. Même si cette vision est schématique, elle permet néanmoins de comprendre les cadres d'analyse des institutions démocratiques en Afrique et a servi de matrice essentielle aux débats sur l'adhésion ou non du continent aux valeurs et à la pratique démocratique. Dans cet ordre d'idées, l'article de Collier et Levitsky (1997) résume allègrement les différents accents du langage démocratique utilisés par les institutions africaines. Comme la nature des régimes politiques des États étudiés constitue une de nos variables intermédiaires, nous utilisons les éléments conceptuels de cette partie pour mieux comprendre l'évolution de ces régimes.

L'objectif de certains auteurs s'intéressant aux régimes politiques africains est souvent d'expliquer les différences de leurs trajectoires. La divergence entre les modèles explicatifs réside uniquement dans les variables qui entrent en jeu dans leurs interactions. Ainsi si l'on en

croit Quantin (2009), la démocratie en Afrique serait à la recherche d'un modèle, une référence forte qui ait une valeur objective. Comme pratique politique, la relation de l'Afrique avec la démocratie est ainsi ballotée dans les analyses entre les perceptions des optimistes qui la voient migrer tout doucement vers la plénitude (Banegas, 2003; Sindjoun, 2010) et celles des pessimistes qui pensent que la main ferme des élites rivées à leurs avantages constitue un goulot d'étranglement à la moindre émancipation politique (Chabal et Daloz, 1999).

Des auteurs comme Bayart (2009) vont plus loin et perçoivent dans cette divergence un affrontement larvé entre les tenants des thèses culturalistes selon lesquels il conviendrait de tropicaliser la pratique de la démocratie qui n'est pas adaptée aux institutions africaines et les théories universalistes pour lesquelles l'aspiration aux composantes essentielles de la démocratie est inhérente à tout être humain. Cette double vision est aussi symptomatique des débats entre les auteurs d'une lecture procédurale d'une démocratie de type schumpétérienne qui se réduirait à la tenue d'élections et ceux qui souhaiteraient un plus grand approfondissement de cette pratique politique.

Les expressions comme régimes hybrides (Diamond, 2002) semblent caractéristiques de la nécessité même d'adapter l'analyse des institutions démocratiques aux objets d'études complexes comme l'Afrique. Elles trahissent aussi la volonté de contenir dans une classification, fût-elle bâtarde, l'évolution des institutions politiques africaines en rapport à la démocratie, d'où la création de cette catégorie et même d'un courant dit de la transitologie et de la consolidologie (Guilhot et Schmitter, 2000)¹⁴. Il est ainsi commun de jauger l'évolution des régimes politiques sénégalais ou gabonais à l'aune de cette dynamique qui va de l'autoritarisme à la démocratie. Cet

¹⁴ Nous sommes conscients que les courants de la transitologie et de la consolidologie de même que l'expression régimes hybrides ne s'appliquent pas uniquement aux institutions politiques africaines et s'étendent allègrement aux expériences latino-américaines, asiatiques et Est-européennes. Nous cherchons simplement ici à renforcer l'explication de la tendance normative dans l'analyse des institutions politiques africaines.

exercice revient alors à localiser ces régimes au niveau de cet échiquier normatif. Voilà pour ce qui a trait à la démocratie. Les analyses relatives à l'État s'inscrivent dans le même domaine.

III.2-) Le néo-institutionnalisme, un paradigme aux multiples facettes

Les réflexions théoriques et empiriques sur les États et régimes africains, bien que très utiles, peuvent cependant être consolidées à l'aide d'une approche théorique plus globale, le néoinstitutionnalisme. Cette approche, nourrie par un plus grand flot de recherches tant empiriques que théoriques, permet de pousser davantage notre compréhension des interactions entre les intérêts stratégiques des acteurs et les contraintes institutionnelles. Nous proposons donc ici d'étoffer notre compréhension des États et des régimes africains à la lumière des contributions du néo-institutionnalisme.

Ce courant démontre le caractère dynamique des institutions (Stone, 1992). Il met l'accent sur l'organisation politique en corroborant le primat des institutions dans les comportements politiques. Le néo-institutionnalisme transcende le concept monolithique de théorie si l'on en croit la définition qu'en donnent March et Olsen d'après lesquels: "Le néo-institutionnalisme n'est ni une théorie, ni la critique cohérente d'une théorie. Il est simplement un argument selon lequel l'organisation de la vie politique fait une différence " (March et Olsen, 1984 :747). C'est en fait d'une nouvelle articulation métathéorique qui offre l'occasion d'analyser la relation dialectique entre les contraintes institutionnelles et les choix politiques (Béland, 2002). En réalité, le néo-institutionnalisme procède à un réajustement ontologique avec une ouverture qui, tout en continuant de couvrir les institutions formelles ou sociales telles que la démocratie et les luttes de contrôle du pouvoir politique, s'étend autant sur les structures informelles que les symboles, les idées, les éléments culturels et les normes sociales (Gazibo,

2002). C'est surtout une critique de l'individualisme méthodologique qui se résume en la conviction que seule la maîtrise des conséquences qui entourent des comportements et motivations des individus et des groupes permet de donner une intelligibilité au fait politique (March et Olsen, 1984). Cette déclinaison nous est d'autant plus utile que notre recherche porte sur la compréhension des contours définitionnels de la gestion de la coopération chinoise au Sénégal et au Gabon.

Ce retour des institutions comme instrument principal d'analyse en sciences sociales invite à une nouvelle problématisation des questions fondamentales notamment en ce qui a trait à aux règles et des normes en société. Qu'elles soient clairement établies ou non, les règles apparaissent ainsi comme étant la boussole de l'action politique et ce sont elles qui lui donnent un sens. Ces règles sont encodées dans des institutions qui contribuent ainsi largement à la détermination de l'action politique : c'est dans ce sens que March et Olsen expliquent que : " En fournissant une structure de routines, de rôles, de formes et de règles, les institutions politiques organisent un processus politique potentiellement désordonné. En influençant la production de sens, elles créent un ordre interprétatif par lequel on peut comprendre le comportement politique et une certaine continuité est assurée." (March et Olsen, 1989 : 52). Il est intéressant de reconnaître qu'ici, l'individu ne disparaît pas vraiment derrière l'institution. Les acteurs et les choix qu'ils font constituent eux aussi les éléments essentiels dans la réponse politique à un fait quelconque, sauf que les institutions encadrent le champ de leur action et définissent les contours de leur marge de manœuvre (Scharpf, 1997; 2000). C'est d'ailleurs de là que vient la différence dans l'orientation de la lecture des actions politiques. Ainsi, étant donné qu'elles exercent un contrôle qui leur permet de déterminer le choix, la séquence d'action ainsi que la nature des

informations dont disposent les acteurs et les interactions entre différentes institutions produisent des stratégies et des résultats différents (Tsebelis, 1999).

Une telle compréhension du néo-institutionnalisme donne tout son sens à l'entreprise de notre recherche qui vise principalement à analyser les interactions entre différentes institutions qui définissent et mettent en pratique la politique des relations entre le Sénégal, le Gabon et la Chine. Elle soutient surtout notre hypothèse qui postule que le système politique a une influence déterminante dans l'orientation et les conséquences politiques et économiques des relations entre ces pays et la Chine. Elle permettrait enfin d'expliquer les divergences à l'intérieur même de chaque pays dans l'élaboration des politiques vis-à-vis de la Chine. Ce dernier aspect constitue la matrice centrale de nos intuitions de recherche.

III.2.1-) Typologie et divergences

Différentes approches permettent de mieux comprendre le champ théorique du néo-institutionnalisme. Il est difficile de tracer avec acuité les délimitations de tous ses sous-champs. La définition de ceux-ci tout comme le regroupement des auteurs en leur sein ne fait pas toujours l'unanimité. Quelques auteurs se sont néanmoins risqués dans l'exercice en utilisant des paramètres ontologiques et méthodologiques comme différentiel (Steimno et Thelen, 1992; Hall et Taylor, 1997; Immergut, 1996; Kato, 1996; Thelen, 1999; Peters, 1999; Gazibo et Jensen, 2006)¹⁵.

Les débats se sont enlisés au niveau néo-institutionnel surtout sur la forme tout en empruntant les cadres d'analyse historique. Les divergences se situent entre les approches

¹⁵ Tous ces auteurs comptabilisent presque le même nombre de courants du néo-institutionnalisme. Il n'y a en fait que Peters (1999) qui, mettant l'accent sur les auteurs, a abouti au chiffre de 7 tandis que tous les autres malgré des variances sémantiques, ne recensent que trois grands courants. Lire à cet effet le recensement de ces courants fait par Freymond (2003).

atomistes ou holistiques, structuralistes ou individualistes (Rothstein, 1996). Quoi qu'il en soit, trois grandes écoles de pensées retiennent l'attention de la plupart des analystes. Il s'agit principalement des : courant historique, du choix rationnel et sociologique (Hall et Taylor, 1997)¹⁶.

III.2.1.1-) Le néo-institutionnalisme historique (NIH) : une perspective matérialiste

S'il fait une définition avec un accent matérialiste, le NIH tient surtout à s'écarter du matérialisme structurel par une démarche épistémologique à la fois historique et comparative. En élargissant le champ définitionnel des institutions, le NIH y introduit des éléments tels que les idées qu'elles soient de nature politique, culturelle ou même économique (Steimno et Thelen, 1992). Pour cette branche, les régimes politiques sont surtout un ensemble cohérent de structures à la fonctionnalité invariable à partir desquelles une taxinomie est possible. Le NIH se veut essentiellement une théorie de moyenne portée qui transcende la dialectique entre les études de cas et les théories à la portée universalisante. Elle permet essentiellement de problématiser la relation entre l'État et la société. Ce qui dans le cas de notre recherche offre l'occasion de démontrer méthodiquement que les intérêts des agents de l'État dans les transactions entre la Chine et leur pays peuvent différer de ceux de la société qu'ils sont censés servir. Pour le NIH, la configuration du système politique prédétermine les actions, les préférences et les intérêts des différents acteurs (Immergut, 1996). Il y aussi dans la démarche de le NIH un questionnement sur la neutralité de l'État qui, loin d'être une boîte noire rationnellement orientée vers la

¹⁶ L'objectif ici n'est pas de discuter la pertinence de chacune de ces tendances théoriques. Nous allons utiliser tout ou partie de ces courants pour étayer nos hypothèses en prenant le soin d'en justifier à chaque fois la démarche. Il s'agit simplement ici d'explicitier les éléments constitutifs de chaque courant en nous appuyant sur le texte de Hall et Taylor (1997) et sur la relecture qu'en proposent Friedberg (1998) et Gazibo (2002), de même que la critique qui en a été faite par Lecours (2002) et Freymond (2003). Outre le fait que notre objet d'étude ne peut s'accommoder d'une approche monothétiste, les éléments ontologiques de toutes ces tendances se combinent pour permettre une meilleure compréhension de l'utilisation de la coopération chinoise par les régimes africains étudiés.

maximisation de ses intérêts, est en fait une constellation d'institutions qui se complètent, s'affrontent, se contrarient, s'épient, rivalisent d'adresse avec une déclinaison des intérêts pluriels qui très souvent entrent en conflit dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques (Katzenstein, 1978; Krassner, 1980).

Que ce soit au Sénégal ou au Gabon, plusieurs institutions interagissent dans la conception et la réalisation de la coopération entre leur pays et la Chine. Nous avons fait appel à l'ontologie du NIH pour déterminer comment ces différentes institutions influencent la gestion de la coopération chinoise. C'est ainsi que selon la lecture du NIH, les institutions : « peuvent façonner et contraindre de manière décisive des stratégies politiques, mais elles sont aussi le produit (conscient ou latent) de stratégies politiques délibérées, de conflits et de choix.» (Steinmo et Thelen, 1992 :10). Le but de ce travail étant d'étudier les tensions tant au sein des institutions qu'entre les individus qui les meublent en ce qui a trait à gestion de la coopération chinoise, nous aurions pu nous contenter du NIH comme cadre théorique. Les notions chères au NIH comme la dépendance de sentier stipulent que l'institution crée les conditions de sa permanence par le truchement des différents acteurs qui la constituent. Ces derniers bloquent toutes les possibilités de changement (Pierson, 1994, 2004; Mahoney et Schensul, 2006). À cet égard, le NIH présente une tension non résolue entre permanence et contingence qui n'arrive pas à démontrer clairement la remise en question qui pourrait subvenir entre les aspects idéels et les fondements matériels de l'institution (Thelen, 1999). Il y a ici comme une limite à questionner l'ampleur des contraintes qui existent dans la détermination des objectifs et stratégies entre les institutions elles-mêmes et les acteurs (Steinmo et Thelen, 1992). La coopération entre la Chine et les pays africains étudiée dans ce contexte s'inscrit surtout dans une dynamique de rupture des pratiques intentionnelles antérieures en matière de coopération. Cette tension est d'ailleurs plus

présente au Sénégal qu'au Gabon¹⁷. Ces moments de rupture (Pierson, 2002) entre les pratiques anciennes et les velléités nouvelles au sujet de la coopération chinoise sont plutôt symptomatiques du jeu politique interne à chaque pays à l'image de l'enjeu que cette opportunité représente pour les différents acteurs politiques.

Pour faire face à ces limites d'ordre théorique, il importe de faire appel au Néo-institutionnalisme du choix rationnel (NICR).

III.2.1.2-) Néo-institutionnalisme du choix rationnel (NICR) : une dialectique des intérêts

Si le NIH se veut surtout une théorie à moyenne portée, le NICR se distingue en se projetant comme une théorie à la portée universelle. Dans un premier temps, elle intègre surtout la variable institutionnelle dans la bonne vieille théorie hégémonique de l'action rationnelle. Dans cette optique, elle permet une définition élargie de l'institution qui met l'accent sur le caractère du jeu. L'institution est ainsi perçue comme un ensemble de lois et règles qui définissent et encadrent les stratégies que chaque joueur peut utiliser; ces règles définissent aussi les avantages associés à la tactique adoptée (Sened, 1991). Ces lois, véritables solutions négociées, agissent comme le socle social en ce sens qu'il s'agit en fait des règles qui assurent la transmission de l'information et permettent ainsi qu'un équilibre puisse être atteint dans les interactions entre les acteurs. Le NICR confère ainsi aux institutions une fonction de réduction de l'incertitude (Knight et Sened, 1995).

Une telle approche paraît appropriée pour l'analyse économique des faits politiques puisqu'elle est une synthèse du mode opératoire de *l'homo economicus* (Shepsle, 1989; Chang,

¹⁷ Il est impossible d'éviter la réification de l'institution dans le cadre de cette étude notamment à cause de la définition large que nous donnons. Toutefois, il faut faire une distinction entre l'influence agissante des institutions dans l'action présente à cause des procédures et la conception que les pratiques anciennes seraient de nature à conditionner le présent et représenteraient une hypothèque sur l'avenir.

2002; Thelen, 2003). Elle a pour axiome principal l'individualisme méthodologique qui a pour idée essentielle que les acteurs agissent dans le sens de maximiser leurs intérêts en adoptant les stratégies qui permettent d'optimiser leurs acquis (Bates et Schepsle, 1997). Ainsi, les théoriciens du NICR problématifient des mécanismes de changement par le coût des transactions, ce qui limite sa valeur explicative. Les institutions se maintiendraient en place plutôt dans leur capacité à distribuer les avantages aux différents acteurs et en la légitimité qu'elles ont de modifier substantiellement cet équilibre (Knight et Sened, 1995). C'est par ce truchement qu'elles parviendraient à résoudre la problématique de l'action collective. Une telle posture explique bien la situation de l'État rentier au Gabon par exemple dont la spécialisation dans la distribution de rente née de la manne pétrolière a permis une stabilité tout en canalisant l'inaction collective. Par ailleurs, selon le NICR, les acteurs et les choix qu'ils font sont responsables de la définition des réponses aux problèmes des politiques. Les institutions conditionnent ainsi les choix (Scharpf, 2000).

Le postulat de base du NICR est d'abord normatif et se déploie sous la forme d'un conseil sur les mécanismes que les individus et les collectivités peuvent adopter pour atteindre de manière optimale les objectifs qu'ils se sont fixés (Ostrom, 1991).

Trois principales composantes sont attachées au NICR : la théorie des choix, la théorie des décisions et la théorie des jeux. La théorie des décisions mise au point par Graham Allison et Philip Zelikow (1999) explique entre autres la prépondérance de la bureaucratie dans le processus de prise de décision. Elle ne peut s'appliquer entièrement dans le contexte de cette recherche puisque ni l'héritage colonial, ni celui du communisme n'ont conféré à l'Afrique ou à la Chine une administration qui prenne le dessus sur l'appareil politique. Au contraire, très

souvent sclérosée et corrompue, l'administration en Afrique fait partie du problème¹⁸. Force est toutefois de reconnaître l'importance du jeu des différentes administrations dans la définition des politiques de coopération notamment au Sénégal. Les éléments de cette théorie seront donc nécessaires pour mieux comprendre les rapports entre les différentes administrations en lien avec la coopération chinoise. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, d'autres acteurs que les institutions administratives jouent un rôle prépondérant dans cette coopération. C'est pourquoi sans être le centre de notre argumentaire, certains éléments constituant cette théorie seront utiles pour vérifier nos hypothèses.

La théorie des jeux est l'une des plus répandues en RI. Elle a plusieurs variantes qui vont du dilemme du prisonnier au jeu du « tic au tac » (Axelrod, 1984; Conybare, 1983; Oye, 1992; Snidal, 1991)¹⁹. Cette théorie a pour axiome le postulat d'une rationalité instrumentale et unique qui ne tient pas compte de la complexité de l'Afrique comme objet d'étude. Ce qui en invalide certaines composantes dans notre contexte puisque de nombreuses études montrent que l'Afrique ne peut-être approchée avec une telle vision qui ne permet pas de comprendre le contexte dans lequel l'action rationnelle a lieu, ni le caractère complexe de la structure des intérêts (Sindjoun, 2002; Mamdani, 1996).

¹⁸ Pour un aperçu des problèmes des administrations publiques africaines, et des raisons qui réduisent de manière significative leur impact politique, au point où elles ne peuvent avoir une influence du type de la dépendance au sentier, on lira avec intérêt Jean-François Bayart, (1997), *Le capital social de l'État malfaiteur ou les ruses de l'intelligence politique* dans Jean François Bayart, Stephen Ellis, et Béatrice Hibou (1997), *La criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Éditions complexes.

¹⁹ La plupart de ces auteurs utilisent cette théorique comme un apport méthodologique pour prouver, modifier ou réfuter une des théories de la coopération citées plus haut. Tous ces auteurs présentent une lecture avec des nuances importantes dont nous sommes conscients.

Toutes ces théories du choix rationnel ont la rationalité instrumentale comme élément ontologique central. C'est ce qui leur vaut autant l'admiration que de nombreuses critiques²⁰. L'obstination rationaliste, outre le fait de trop rapprocher les sciences sociales des sciences exactes, participe surtout de la négation de l'importance de l'émotion dans le choix (Ned Lebow, 2006). Les constructivistes vont plus loin en affirmant que ce postulat ne reconnaît pas le lien étroit entre l'intérêt et les identités. Des auteurs comme Young (2000) se moquent du choix qu'auraient des nouveaux États autre que celui de participer aux pratiques et arrangements institutionnels de la communauté internationale. De plus, la théorie du choix rationnel est d'abord et avant tout une théorie individualiste qu'il n'est pas toujours approprié d'assigner à l'analyse d'une institution comme l'État. Par ailleurs, la situation sociale et politique échappe de loin de par sa complexité à l'instrumentalisation ou la modélisation que préconisent les théories des jeux.

Pourquoi dans ces conditions choisir la théorie du NICR comme composante théorique importante de cette étude? Parce que l'adoption d'un cadre théorique ne veut pas dire qu'on en fasse une reproduction complète de toutes ses articulations (Quivy et Van Campenhoudt, 2006). Notre cadre théorique est plutôt une réappropriation des concepts clés de cette théorie pour asseoir les éléments structurels de son objet de recherche. Ensuite, jusqu'ici, les théoriciens du choix rationnel attachés à la coopération entre les États se sont tous obstinés à chercher les réponses à la question pourquoi les États coopèrent. À contrario, la question centrale de notre recherche porte sur la manière et peut s'articuler en comment certains pays africains s'organisent dans leurs dynamiques de coopération avec d'autres États (la Chine dans notre cas)? Nous

²⁰ Outre les critiques épistémologiques des post-positivistes sur lesquelles nous ne reviendrons pas ici faute de temps et d'espace.

estimons qu'une telle formulation permet une démarche beaucoup plus heuristique que la simple recherche des causalités de la coopération sino-africaine.

Par ailleurs, la critique qui désigne la théorie du choix rationnel comme étant une théorie atomiste est bien fondée dans le contexte de notre recherche en ce sens qu'en faire un des éléments du cadre explicatif pour étudier une coopération entre deux États relèverait effectivement de la réification de l'État. Il convient toutefois de reconnaître que les États et les régimes qui seront analysés sont d'abord composés par les individus qui en influencent les choix, président aux orientations politiques et à la détermination des moyens économiques qui les accompagnent (Quackenbush, 2004). De plus, un régime politique de par la cohérence des objectifs de ceux qui le dirigent peut être considéré ici comme un acteur en ce sens qu'il obéit aux règles stratégiques bien précises et qu'il utilise comme ensemble unitaire des tactiques en vue d'atteindre ses objectifs qui sont principalement la pérennisation du pouvoir²¹. On peut donc tracer le parallèle.

III.2.1.3-) Néo-institutionnalisme sociologique (NIS) : une quête de sens et de signification

Les institutions sont aussi et surtout des lieux de production de sens si l'on en croit les théoriciens du NIS. Elles peuvent ainsi être définies comme un système de symboles, des manières d'ordonner le réel et de rendre significative l'expérience spatio-temporelle (Alford & Friedland, 1991). Les institutions influencent les préférences et les stratégies (deux catégories que nous utiliserons dans l'objectivation de nos concepts), mais président aussi à la construction des identités. Elles transforment par un mécanisme d'intersubjectivité les schèmes de pensées qui migrent ainsi de l'ordre individuel vers des normes collectives et objectives du fait de leur

²¹ Nous ferons cependant attention à ne pas réifier la notion de régime dans cette étude. Cette position correspond simplement au fait que souvent les différentes composantes des régimes que nous avons étudiées réagissent en bloc.

institutionnalisation qui est alors un mécanisme foncièrement cognitif et politique (Di Maggio & Powell, 1997). Le NIS questionne le fait qu'un certain nombre de règles institutionnelles soient souvent admises comme acquises sans être suffisamment problématisées. Il s'agit d'une lecture partagée du monde qui, loin d'être aussi tacite qu'il y paraît, est socialement construite. Ainsi, les institutions définissent à la fois ce que les acteurs peuvent faire, mais aussi et surtout comment ils peuvent penser leur action même si le processus d'appropriation des normes est souvent conçu comme allant de soi (Berger & Luckmann, 1966; Di Maggio & Powell, 1991; March & Olsen, 1991; March & Olsen, 1989; Zucker, 1991).

Comme les préférences des acteurs font partie des catégories que nous avons retenues pour cette étude, il est important d'incorporer les éléments épistémologiques de l'approche sociologique. Les préférences sont conçues comme étant antérieures aux stratégies et dans une certaine mesure stables et comme ayant une influence sur la définition de ces dernières (Scharpf, 1997; Dearbon & Simon, 1958). Ainsi, la source de l'information préside à la prise de décision stratégique. Or, la formation de l'opinion se fait à travers un processus de socialisation. Cette pratique renforce alors et accroît l'acceptation des normes. Le NIS est une théorie explicative du « Comment et pourquoi les agents stratégiquement orientés reproduisent régulièrement des structures sociales qui ne sont pas accordées à leurs intérêts » (Di Maggio & Powell, 1997 :146).

Une telle perspective explique aussi l'absence de trajectoire révolutionnaire professée dans les pays analysés notamment en ce qui a trait au changement des régimes. Les institutions servent ainsi de vecteur médiane à la construction sociale (Freymond, 2003). Cette lecture introduit le concept de rationalité limitée qui stipule, selon une approche phénoménologique, que les actions et autres stratégies ne seraient en fait que la répétition des expériences et pratiques passées acquises selon les différents modes de socialisation. C'est pourquoi les normes et règles

qui président aux actions résultent en réalité du processus d'intériorisation. Les institutions sont ainsi constituées d'aspects doxiques compris comme allant de soi quand elles ne sont qu'une acception inconsciente des habitudes acquises (DiMaggio et Powell, 1997). Cet aspect explique d'ailleurs le maintien de certaines procédures malgré la valeur sous-optimale des résultats qui sont les leurs et déconstruit l'idée selon laquelle l'action est déterminée de l'extérieur. Il s'agit d'une victoire de la familiarité sur la flexibilité (Powell, 1991). C'est le fameux concept de *Taken-for-grantedness* qui aurait valeur explicative du processus de reproduction des institutions tel qu'exposé par Jepperson (1991). Au lieu d'expliquer les moments de rupture ou des séquences réactives (Mahoney, 2000), le NIS décrit plutôt la conformité contrainte aux prescriptions institutionnelles. En ce sens, l'accoutumance et les normes sociales servent de ciment invisible aux institutions (Berger et Luckman, 1987; Gazibo, 2002). Les institutions pénètrent ainsi le corps social qu'elles fécondent par le canal de la réappropriation et la domestication des modèles externes avec des mécanismes mimiques qui utilisent l'exemple (Darbon, cité in Gazibo, 2002).

Dans le cadre de cette étude, cette perspective théorique donne une intelligibilité à la fois à l'attitude de la population face aux institutions politiques, mais aussi aux manières de faire des élites étatiques. Elles tracent surtout le sillon de l'acceptation des actions des politiques en matière de coopération chinoise par ceux qui les subissent, que ce soit les petits commerçants au Sénégal ou les populations riveraines au Gabon. Cette conception théorique donne ainsi une explication à la fameuse phrase récurrente qui est le produit d'une rationalisation externe: *C'est comme cela que pouvons-nous y faire?* Qui est symbolique de l'abdication de l'action et que les analyses stratégiques du NICR ne sauraient étayer. Cette approche illustre aussi la permanence de manières de faire des dirigeants, dont les pratiques peuvent être comprises en partie comme

des habitus qui puisent leurs origines dans le mode de gouvernance coloniale autoritaire et centralisée et allergique à la contestation et aux contre-pouvoirs.

Le néo-institutionnalisme représente une rupture avec les modèles de causalité asymétrique des phénomènes politiques (Evans, Rueschemeyer et Skocpol, 1985; Stemmo et Thelen, 1992; Rothstein, 1996; Rueschemeyer, 2008). Toutefois, pour transcender la dichotomie entre *l'homo economicus* et *l'homo sociologicus* qui risque de se poser dans le cadre de notre recherche, il faut faire appel à une autre dimension qui singularise le néo-institutionnalisme à savoir la conceptualisation du caractère informel des institutions.

III-2.2) L'informel ou la réorganisation spatiale de la sphère et de l'action des institutions

L'analyse des institutions souffre d'un vide conceptuel. Elle se restreint trop souvent à celles qui sont formelles. Pourtant, d'après Helmke et Levitsky (2004, 2006), il faudrait transcender cette limite. C'est ainsi que certains auteurs proposent une analyse comparative des institutions formelles et informelles. Les institutions informelles sont les règles socialement partagées habituellement non écrites qui se créent, se renforcent et communiquent en dehors des canaux officiels. La présence des institutions informelles est forte dans l'analyse des institutions politiques. Ces dernières sont selon North (1990) : « Toutes formes de contraintes mises en place pour encadrer l'interaction humaine. Elles peuvent fonctionner de manière formelle à travers des lois ou de façon informelle à partir d'un certain nombre de conventions et de codes de comportement ». Ces dernières peuvent soit appuyer l'efficacité, soit s'opposer ou même suppléer les premières. Pour expliquer la capacité à la mobilisation sociale des institutions informelles, certains auteurs procèdent à une analyse dialectique des interactions entre les deux types d'institutions. Ils s'intéressent à leurs conditions d'apparition pour reconnaître que les

institutions informelles sont nées pour répondre aux limites de celles formelles. Elles apparaissent surtout quand les formelles n'arrivent pas à intégrer certaines situations ou bien lorsqu'elles sont muettes devant des circonstances particulières. Ces institutions peuvent aussi être le résultat d'un rapport de force lorsque certains acteurs politiques cherchent à faire passer des choses qui ne sont pas prévues dans les textes. Il s'en suit ce qu'Olivier de Sardan (1984) nomme un empilement de systèmes de règles, quelques-unes non écrites, tacites, voire illicites à l'instar du clientélisme, du clanisme politique, de la corruption et du patrimonialisme qui, dans certains cas, se sont institutionnalisées. Ces institutions poursuivent ainsi des objectifs qui ne sont pas officiellement acceptables et qui n'intègrent pas les normes internationales formelles. Elles surgissent surtout là où les structures étatiques formelles sont faibles ou ont échoué. Les institutions informelles s'intègrent dans les pratiques quotidiennes par le processus de socialisation à travers des exemples largement répandus et elles finissent par devenir ce que Clifford Gertz (1973) appelle « la toile des significations », c'est-à-dire un élément politique intégré dans la culture, comme le rappelle le NIS.

Les institutions informelles sont en fait le baromètre qui permet de mesurer le décalage entre l'attitude attendue des individus du fait de leur position au sein de l'institution et leur attitude réelle. C'est la jauge qui donne de comprendre le différentiel entre un comportement propre aux normes institutionnelles et une attitude qui s'en écarte (Lauth, 2000). Ainsi un tel outil analytique offre tout son sens à ce qui apparaît comme contradictoire entre les intérêts des États (Gabon, Sénégal) qui sont en coopération avec la Chine et les actions posées par certaines de leurs institutions et acteurs chargés d'encadrer cette coopération.

Pour une bonne maîtrise des institutions informelles, différents auteurs définissent les règles qui les régissent par rapport à celles formelles : dans les deux cas, il s'agit de règles et

procédures qui sont créées et communiquées socialement; mais pour le premier, elles sont mises en place à l'extérieur des voies officielles, tandis que les règles formelles prennent corps à l'intérieur des cadres officiels (Helmke & Levitsky, 2004; Lauth, 2002). Aussi, les institutions informelles ont un impact croissant et imposant sur la création et la transformation des règles et président aux conditions du changement (Grzymala-Busse, 2010). À la codification des règles formelles qu'assurent entre autres les lois et les actes gouvernementaux se substitue l'encodage des normes tacites non écrites véhiculées par l'intersubjectivité. Les institutions informelles semblent ainsi cohabiter avec l'État dans le champ de l'action politique. Elles ont alors différents effets sur la constellation des institutions formelles qu'est l'État. Elles peuvent soit le remplacer partiellement. Dans ce cas, elles servent souvent de modèles qu'on applique dans une dimension privée avant de l'officialiser. Elles peuvent aussi avoir pour fonction de réduire l'effet de l'État ou dans certains cas, les institutions informelles peuvent simplement supporter l'action de l'institution étatique. Dans le dernier aspect, elles entrent en conflit avec l'État, ce qui structure les rapports de force entre élites qui se déclinent en clivages divers (Grzymala-Busse, 2010).

L'analyse des institutions informelles permet de voir comment les légitimités politique et sociale se combinent, se complètent et se confrontent dans la distribution des ressources au sein d'un même État. Les sphères d'action privée et publique se confondent alors dans le déploiement de l'action politique. Cette conception renforce l'idée selon laquelle les institutions formelles et informelles sont complémentaires et sont coproductrices des pratiques informelles (North, 1990). Ce qui implique la prise en compte de cette dualité quel que soit le niveau d'analyse ontologique auquel on applique l'objet d'étude. Les stratégies mises en place tiennent compte des règles et même des impensées ayant cours dans les institutions informelles. De même, l'analyse des mécanismes de circulation de l'information qui préside à la prise de décision stratégique ne peut-

être complète que si elle intègre les réseaux informels de transmission de cette information. Ce qui permet de conceptualiser les mécanismes informels de contrôle qui ont au cours au sein des administrations publiques (Darden, 2008).

Afin d'identifier et expliciter les actions des institutions informelles, il importe d'introduire la variable culturelle comme facteur saillant dans l'explication des phénomènes politiques et des divergences qui les entourent (Gazibo et Jenson, 2006; Tabellini, 2007; Williamson et Kerekes, 2008)²². Selon Williamson (2009) quatre indicateurs permettent de mesurer l'impact de la culture dans le déploiement des institutions informelles : la confiance, le respect, l'auto-détermination et l'obéissance²³. Ainsi, les performances économiques d'un pays sont fonction des modes de cohabitation entre les institutions formelles et informelles. Le pays est d'autant plus performant que ces deux catégories d'institutions sont fortes. Nous partons du postulat que les institutions informelles jouent aussi un rôle conséquent dans l'élaboration de la coopération entre les pays étudiés et la Chine. On ne saurait donc comprendre les méandres complexes de celle-ci sans les introduire dans l'analyse.

III.2.2.1-) Les institutions africaines : de la pathologie à l'heuristique

Si l'on en croit Sindjoun (2004), parce que ses pathologies l'empêchent d'entrer dans les modèles ayant cours dans la science politique, l'État africain contient les éléments permettant un renouvellement ontologique de cette discipline. C'est ainsi que l'architecture institutionnelle non formelle des pays africains renferme des capacités propices à la découverte pourvu qu'on les analyse à partir d'une approche plurielle et avec des perspectives théoriques distinctes et

²² Il convient cependant de faire attention à ne pas faire de la culture la variable informelle par excellence et ainsi éviter l'équation qui veut qu'est informel tout ce qui a trait à la culture même si l'aspect culturel peut-être perçue comme étant un renforcement positif au développement.

²³ Cette lecture emprunte un peu à l'analyse de Putnam sur le capital social nous y reviendrons dans la partie empirique de ce travail.

complémentaires comme le néo-institutionnalisme. Une telle orientation donne lieu à l'émerveillement devant ce que des approches normatives considèrent simplement comme des dysfonctions. C'est ce qui fait dire à Hyden (2006) que l'Afrique est le meilleur point de départ pour l'étude des institutions informelles et de ce qu'il nomme *l'économie de l'affection*. On part par conséquent d'une logique de recherche qui présente l'Afrique comme réceptacle des expérimentations conceptuelles venues d'ailleurs à celle inductive où l'Afrique est vue comme une source de découverte à valeur ajoutée pour les sciences sociales (Lemke, 2003; Yinda, 2001). Il est question pour ce faire d'opérer une double rupture qui est d'abord ontologique et qui doit nous permettre de revoir les éléments qui composent ce champ d'études en intégrant les institutions informelles dans notre locus de recherche. Cette discontinuité est ensuite épistémologique, car elle doit conduire à l'adoption d'une démarche métathéorique qui passe par une triangulation des données (Bryman, 2003; Savoie-Zajc, 1996; Ragin, 1989).

De nombreux auteurs ont cherché à analyser les institutions informelles en Afrique. Emmanuel Terray (1987), dans sa fameuse explication de la cohabitation dichotomique entre le formel et l'informel dans les pratiques en Afrique, révèle non seulement l'importance des règles non écrites, mais aussi leurs prépondérances dans l'édification des choix et la construction des préférences. Pour Bratton (2007), les institutions informelles en Afrique sont identifiables par les relations de clientélisme à travers lesquelles le pouvoir s'exerce. Il en résulte que les principales institutions informelles sont selon lui : le clientélisme, la corruption²⁴ et le présidentielisme. Alors que les débats s'enlisent sur les formes de régime politique propices à la démocratie, ce questionnement paraît obsolète en Afrique puisque ceux-ci ne semblent pas se mouler dans la linéarité normative propre à un quelconque régime. Cette nécessité de réinvention de l'analyse

²⁴ Sur la corruption en Afrique, on lira avec intérêt la production de Lavallée, Razafindrakoto et Roubaud (2008) qui reviennent sur l'ancrage institutionnel de celle-ci dans certains pays.

politique passe nécessairement par l'inclusion des institutions informelles (van de Walle, 2003). L'analyse attitudinale des rapports des populations vis-à-vis des institutions politiques doit forcément prendre en compte cet aspect. Le concept d'hybride que l'on retrouve dans l'analyse du cheminement de l'Afrique vers la démocratie (Diamond, 2002) revient ici pour symboliser la cohabitation entre la modernité et la tradition. Cette dualité est d'ailleurs utilisée à bon escient par les régimes pour produire des aspects nouveaux de leur pouvoir et/ou reproduire les anciens paramètres de celui-ci.

Dans le cadre de notre étude, il faudrait s'appesantir sur ces espaces de transmission et de déploiement du pouvoir où les rapports de forces partent des sphères connues que sont des institutions formelles (État, gouvernement, partis politiques, syndicats, société civile, etc.) vers des institutions informelles tant matérielles comme les groupes de pression, les sectes ésotériques, qu'immatérielles comme les traditions, les us et coutumes. La combinaison de ces éléments fait partie de ce que Quantin (2009) désigne par une interprétation libre du modèle occidental qui façonne l'illusion d'une conformité tout en maintenant des pratiques qui en réalité sont éloignées du modèle initial. Cette démarche met sous l'éteignoir le fameux débat entre les culturalistes et les universalistes (Gazibo, 2002; Sindjoun, 1999). Elle prévient aussi par anticipation la reprise du discours chinois par les autorités des régimes étudiés qui feraient alors de leurs méthodes le symbole d'une distanciation par rapport aux pratiques produites ailleurs.

Il ne faudrait cependant pas voir en des institutions informelles que des simples anomalies de celles formelles comme le font les tenants des thèses néopatrimoniales. Si on veut intégrer le modèle des institutions informelles dans notre analyse, il convient de leur reconnaître

une substance qui leur soit propre²⁵. Il faut donc redéfinir les éléments comme la tradition en mettant en avant leur caractère intersubjectif à l'instar d'Éboussi Boulaga (1977 : 145) pour qui la tradition est : « Un être-ensemble et un avoir-en-commun qui appelle à une destinée commune par un agir-ensemble ». Si on le rapproche à la praxis dans le cadre de la réappropriation de la coopération chinoise, on se retrouve dans le contexte d'action et de reconnaissance entre les régimes politiques et la population dans son ensemble. On comprend aussi qu'une étude sérieuse d'une telle relation ne peut se faire sans tenir compte des éléments de cette intersubjectivité qui en fait donnent un sens aux actions et autres stratégies des acteurs²⁶.

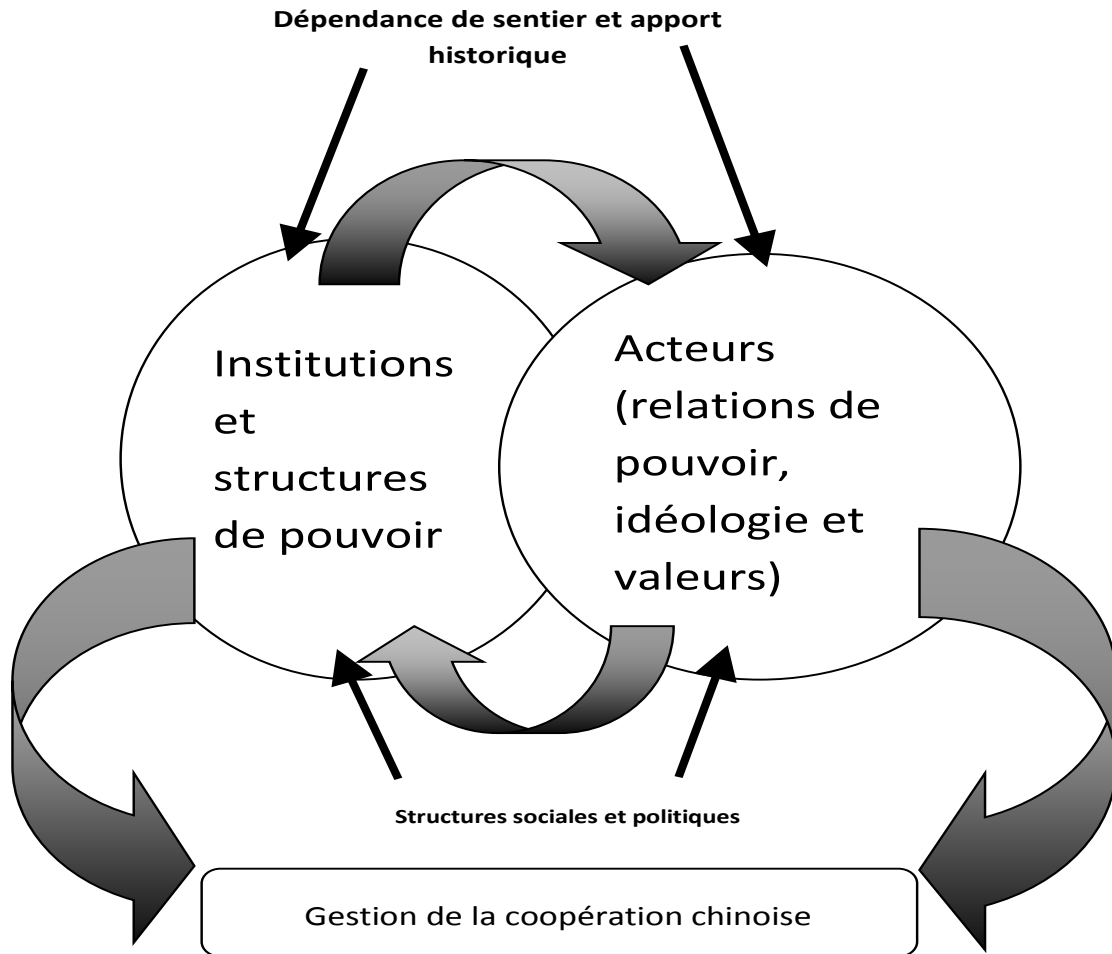
Le concept d'objets politiques non identifiés (OPNI) de Martin (2002) appelle quant à lui à penser le phénomène politique hors du système de représentations politiques pour entrer dans l'univers de nouvelles manières de concevoir le vécu politique. Une telle posture théorique qui a pour base des relations sociales qui ne se laissent pas souvent saisir au premier abord est assez féconde dans notre approche des institutions informelles. Elle renvoie un peu au travail fait par Cohen et Atienho (1992) qui démontrent que les funérailles par exemple sont les lieux d'un affrontement politique au sujet de l'autochtonie. Dans cette même veine, Nicolas d'Argenti (2004) illustre comment la danse est devenue le point focal d'un nouveau discours politique qui symbolise les revendications entre différentes classes sociales et se transforme en mémoire sociale corporelle. Un phénomène comme la lutte traditionnelle au Sénégal a depuis longtemps franchi les arènes définitionnelles du simple sport ou du divertissement pour devenir un fait

²⁵ Rappelons toutefois que des auteurs comme Bayart et Herbst ont fait des institutions informelles, le concept référentiel de l'historicité de l'État tel qu'illustré par la réappropriation des pratiques par les acteurs locaux.

²⁶ Il faut cependant faire attention au fait que dans de nombreux cas, certaines régimes africains n'ont fait appel à la tradition que pour justifier l'autoritarisme comme ce fut le cas du Zaïre sous Mobutu ou alors le Togo sous Eyadema. Deux régimes qui se sont lancés dans une entreprise dite d'authenticité africaine qui était en fait un prétexte visant à asseoir leur autoritarisme. L'intégration de tels aspects dans notre analyse ne peut se faire que si nous prenons la peine de déceler ce qui serait réellement de la tradition et ce qui est son instrumentalisation.

politique par excellence. On ne peut ainsi nier par exemple que vouloir utiliser la coopération chinoise pour bâtir une arène de lutte traditionnelle ait une connotation politique avérée²⁷.

Figure 5: Analyse des rapports de force entre les acteurs et les institutions dans la gestion de la coopération chinoise dans les deux cas choisis.



Légende : La gestion de la coopération chinoise au Sénégal par exemple essaie de déconstruire la dépendance de sentier héritée des approches occidentales de la gestion de l'APD. Le régime utilise pour ce faire des institutions et structures politiques pour articuler les nouvelles relations de pouvoir entre les différents acteurs qui meublent la scène politique.

Même si elle est toujours perçue comme informelle, la tradition par exemple tend davantage à s'institutionnaliser à travers notamment une plus grande bureaucratisation qui fait

²⁷ Il s'agit juste ici d'une supposition qui a valeur d'illustration.

d'elle un objet de politique publique qui s'imbrique aux aspects déjà existants de l'État institutionnel dans une logique qui est tout à la fois dialogique et fluctuante (Bayart, 2009). Tous ces éléments d'analyse servent à donner une intelligibilité à l'activité politique à l'intérieur des pays étudiés en rapport avec la définition de leur coopération avec la Chine. Mais s'ils permettent d'éclairer les modes opératoires de la vie politique interne, ils sont un peu courts lorsque le stimulus qui déclenche l'action est externe. Pour saisir l'interpénétration entre la vie politique nationale et les relations externes, il devient dès lors impératif d'aller au-delà des barrières disciplinaires classiques et faire appel à un second niveau d'analyse²⁸.

III-3) Transcender les solitudes épistémologiques

Un des postulats qui a assuré l'hégémonie du paradigme néoréaliste en RI et qui lui a aussi valu de nombreuses critiques est certainement l'interprétation de l'État en qualité d'acteur rationnel et unitaire en matière de RI. Ceci explique que l'analyse structuraliste ainsi faite ne relève pas de la politique interne (Waltz, 1979). Nous venons de voir avec le néoinstitutionnalisme qu'il n'en est rien. Dans cette section, nous ferons la démonstration que son second axiome selon lequel les sphères interne et internationale sont séparées et évoluent en parallèle sans presque jamais se rencontrer est loin d'être vrai. C'est du moins ce qu'explique Gourevitch (1977, 1986) lorsqu'il appelle à revoir la structure d'analyse qui sert de socle à cette assertion. Il se base sur deux hypothèses essentielles pour démontrer l'impact du système international sur la politique domestique. La première, justifiée dans le sillage de la thèse de

²⁸ Notre démarche pose inmanquablement la question de l'incommensurabilité des paradigmes. Toutefois, dans le débat qui oppose l'épistémologie évolutionnaire (Popper) à celle révolutionnaire (Kuhn) nous avons choisi la médiane qui est le programme de recherche selon la vision d'Imre Lakatos. Nous épousons ainsi la thèse selon laquelle les paradigmes ne sont pas départagés entre eux par un mécanisme de recherche de la vérité mais plutôt par des processus de rapports de force sociaux. Notre choix est motivé par la conviction que très souvent, les scientifiques tendent à s'accrocher à leur paradigme non pas tant parce qu'ils sont convaincus de sa validité mais également (ou surtout) pour des raisons sociologiques : recherche de pouvoir ou conformisme par exemple.

Gerschenkron sous-tend l'idée selon laquelle une industrialisation tardive ou une faible capacité compétitive conduisent à une structure centralisée de l'État. La seconde hypothèse, dite de la loi de Seeley-Hintze, stipule qu'un État qui fait face à un environnement international féroce est plus susceptible de voir émerger un régime autoritariste voire militaire²⁹.

La démarche de Gourevitch nous renseigne surtout sur la capacité des événements internationaux à modifier durablement l'environnement politique domestique. Or il se trouve que l'une de nos hypothèses postule que l'apport économique de la coopération chinoise est de nature à entraîner une réorganisation des rapports de forces à l'intérieur même de la sphère politique des pays étudiés, à savoir le Gabon et le Sénégal. Mais au lieu de suivre le cheminement de Gourevitch à la lettre, nous avons posé l'équation autrement en évaluant aussi comment la structure des rapports politiques internes organise ou désorganise la politique de ces pays vis-à-vis de la Chine.

C'est l'éclosion du jeu de la diplomatie à deux niveaux qui voient la configuration des institutions politiques nationales jouer un rôle assez influent lors des négociations internationales (Putnam, 1988). D'ailleurs dans cette perspective, l'action et les différentes stratégies des négociateurs au niveau international ne seraient aucunement inspirés des modèles externes. Si on rapproche une telle vision de la période de la Guerre froide, on dira par exemple que les positions des pays durant celle-ci n'étaient en rien idéologiques. En fait, ce qui motiverait les prédispositions en matière de politique étrangère ou même de négociation avec un tiers pays serait surtout la volonté et la possibilité d'accroître sa popularité au niveau national³⁰. L'autre versant à prendre en compte ici serait que la position au niveau international aide les groupes

²⁹ Mieux que la vérité de ces assertions, c'est surtout le lien de cause à effet entre ce qui se passe sur la scène internationale et la sphère nationale qui nous intéresse ici.

³⁰ Cet argument est quelque peu faible dans le cadre des régimes autoritaires, dont le socle de légitimité (illégitimité) ne doit rien au seuil de popularité.

affiliés aux preneurs de décisions au niveau domestique. C'est ainsi que pour Putnam (1988), ce qui pousse dans une direction en matière de politique étrangère c'est d'abord ce qui pourrait aider au niveau domestique. Mais là encore, il convient de réunir un certain nombre de conditions qui ne sont pas toujours présentes dans chaque négociation à l'instar du fait d'être en pleine possession de leurs moyens. Ce qui pose un postulat d'égalité entre les États qu'aucune expérience empirique ne permet de corroborer. On ne pourrait prétendre que les pays africains qui négocient avec les institutions de Bretton-Woods aient par exemple choisi les mesures qui les rendraient populaires. La potion amère des plans d'ajustement structurel ayant plutôt accru l'impopularité des leaders politiques qui n'ont dû leur survie politique qu'au fait qu'ils n'avaient pas à passer soit par l'échéance de l'élection soit parce que si élections il y avait, celles-ci n'étaient pas conformes aux normes rigoureuses démocratiques.

On comprend mieux le décalage entre la volonté d'un État de mettre au point une politique étrangère cohérente et les résultats obtenus en analysant les théories de la mise au point des choix par les États (Fearon, 1998). Cette perspective appelle notamment à aller au-delà des thèses du processus bureaucratique (Allison, 1971) d'autant plus qu'elles substituent tout simplement la réification des bureaucraties à celle de l'État. On pourrait partir de ces thèses pour séparer les intérêts des gouvernants de ceux de la société en général et l'on s'aperçoit que la finalité est ici encore fonction des rapports de force entre les agents de l'État et la société en général. Cet axiome a servi de point de départ analytique à de nombreux auteurs pour déterminer le degré d'ouverture d'un pays au commerce international que ce soit à travers la théorie des jeux (Conybeare, 1987) ou celle de la mobilisation collective (Grossmann & Helpmann, 1994, 2004; Milner & Rosendorff, 1996, 1997). Cette approche expliquerait mieux pourquoi les États africains acceptent l'introduction des produits manufacturiers chinois bien souvent au détriment

de leur industrie locale. L'adoption des stratégies sous-optimales par les États a aussi été explicitée par Bates (1972) qui montre l'antagonisme des intérêts entre les différents acteurs institutionnels qui composent l'État. Il arrive aussi que les populations par la voie des élections déterminent parfois les axes de la politique du commerce extérieur dans un contexte démocratique si cette question est un enjeu électoral ou si elle a été transformée comme telle par des acteurs politiques (Verdier, 1994). L'aventure des pays en matière de politique commerciale internationale est souvent le fait d'une absence de transmission de l'information de la part des gouvernants en direction du public en général. Le filtrage de celle-ci viserait en fait le maintien au pouvoir des leaders politiques (Fearon, 1998). On constate à ce titre le peu ou l'absence d'une communication stratégique au sujet des rapports économiques avec la Chine dans les pays étudiés³¹.

Les relations entre le Sénégal, le Gabon et la Chine relèvent du processus d'internationalisation de la politique domestique dans le sens où Keohane et Milner (2002) l'entendent. Pour eux, en fonction de leurs intérêts respectifs, les acteurs domestiques cherchent à modifier l'internationalisation de leur État par plusieurs stratégies avec entre autres le fait de rendre le coût des transactions dans la formation des coalitions en vue de mettre en place des politiques favorables à l'internationalisation très élevé. Les affrontements entre les commerçants et les consommateurs sénégalais au sujet des produits chinois ainsi que ceux entre les ONG gabonaises et les ministres de leurs pays à propos de l'acquisition de la mine de Belinga appartiennent à ce type de stratégies³². Les forces politiques nationales s'affrontent enfin pour

³¹ À ce sujet, ce serait faire justice à la réalité que d'avouer que d'autres facteurs à la fois politiques et culturels entrent en jeu dans la réticence à transmettre l'information dans ce domaine. Nous y reviendrons dans la partie empirique de ce travail.

³² Nous reviendrons abondamment sur ces deux exemples dans la partie empirique de ce travail.

canaliser les stratégies que les leaders mettent en place en vue de répondre aux incitations du système international.

Sans cette perspective de l'interpénétration des politiques internationales et nationales, Frieden et Rogowsky (1996) remarquent que les institutions jouent un rôle important dans la détermination des résultats du processus d'internationalisation de l'État. Les structures politiques déterminent si les politiciens vont prendre en compte les intérêts de la société au lieu des leurs. Cette perspective est plus viable dans les régimes aux pratiques démocratiques que dans ceux qui ne les ont pas.

III.4-) Économie Politique Internationale (EPI) : Vers le *Glocal*

Les relations entre l'Afrique et la Chine s'inscrivent dans le champ analytique de l'Économie politique internationale (EPI), mais pourraient tout aussi bien être envisagées dans celui du développement et de la mondialisation. Au-delà des critiques qui stipulent que la mondialisation s'apparente à une occidentalisation (Rabault, 2005; Balibar, 1993), une analyse rigoureuse des rapports entre la Chine et l'Afrique serait de nature à donner une dimension nouvelle à ce phénomène. Il s'agit là des rapports entre deux entités qui sont non seulement géographiquement éloignées du centre (Occident), mais qui revendiquent aussi une identité et une originalité distinctes.

Au centre de l'ÉPI se trouve la problématique de la mutation du pouvoir. Elle juxtapose de nombreux concepts qui vont du postfordisme à la discipline néolibérale. S'il y a un auteur qui a contribué à la vulgarisation de l'ÉPI, c'est bien Susan Strange. Selon elle : « *L'ÉPI est un cadre d'analyse, une méthode de diagnostic de la condition humaine telle qu'elle est ou telle qu'elle était, affectée par des circonstances économiques, politiques et sociales* » (Strange

1998 :15). On le voit donc, discipline, champ ou paradigme, il est quelque difficile de classer L'ÉPI. Elle s'illustre néanmoins comme le grand cadre qui permet de conceptualiser les relations entre l'Afrique et la Chine. Ce sous-champ qui vise à démontrer les interactions et les rapports d'interdépendance entre l'économie et la politique, a souvent fait l'objet d'une méprise et d'une ignorance mutuelle dans le débat qui opposait les politologues et les économistes (Strange, 1970). L'économie politique internationale correspond à l'aboutissement d'une réflexion qui articule les dimensions du marché, de l'État et de l'international (Knafo, 2006). Cette stratification situe aussi les débats sur la distribution du pouvoir entre ces différents acteurs. Il s'agit aussi là de la problématique fondatrice des principaux courants qui évoluent dans l'ÉPI. Tandis que pour certains auteurs, l'ÉPI est composée principalement par l'emprunt méthodologique entre les deux disciplines avec notamment la théorie des jeux (Levi, 2000). Il conviendrait cependant de transcender cet aspect pour se demander comment la distribution du pouvoir économique affecte celle du pouvoir politique. Une telle perspective revient à montrer que l'édification des stratégies économiques est d'abord d'ordre politique parce qu'ayant un impact sur la distribution de la croissance et l'échelle des revenus au sein d'une société. La compréhension des faits politiques passe ainsi forcément par la connaissance des mécanismes de distribution du pouvoir parmi les différentes composantes des intérêts sociaux. Aussi la politique économique est surtout politique en ce sens qu'elle est caractéristique des décisions prises par les politiciens dans un contexte institutionnel donné (Alt & Crystal, 1983).

Il s'agit pour notre recherche ainsi d'envisager une coopération qui ait d'autres bases que la sécurité et qui se déroule malgré le caractère anarchique présumé des relations internationales (Axelrod et Keohane, 1985, Kenneth, 1986; Jervis, 1978). Une telle perspective a le mérite de poser la problématique de la coopération entre les États en temps de paix. C'est aussi dans cette

dimension que se trouve le rapport entre l'Afrique et la Chine dans leur coopération qui ne s'inscrit pas dans un contexte conflictuel du moins dans le sens asymétrique du terme. Les théories de la coopération sont instituées par des penseurs libéraux. La coopération entre les régimes africains et la Chine s'inscrit alors dans la logique d'un monde multi-centré (Rosenau, 1997).

III.4-1) L'apport de l'analyse néogramscienne

On trouve aussi dans ce paradigme de l'ÉPI l'école française de la régulation (Chavagneux, Coussy) et l'approche néo-gramscienne de Robert Cox qui en constituent des courants majeurs. Pour Cox, l'EPI doit appréhender le monde « *comme une configuration de forces sociales en interactions, dans laquelle les États jouent un rôle intermédiaire, quoiqu'autonome, entre la structure globale des forces sociales et les configurations locales des forces sociales au sein de pays particuliers* » (Cox, 1981:141). Cet auteur propose de comprendre le modèle hégémonique comme une projection des classes dominantes sur l'économie mondiale. Son analyse néogramscienne présente des rapports étroits et équivoques entre les Firmes Multinationales (FMN) et l'État.

Cet auteur met en lumière les zones grises qui font du capitalisme une force déterritorialisée. Ainsi, il y a un nord (classe dominante) au sud et un sud au nord (la grande armée des « sans »). Le capitalisme se joue ainsi des divisions territoriales pour former un bloc hégémonique et historique. Cox insiste ainsi sur l'activité économique de production qui est une approche distincte parce que d'autres auteurs considèrent que l'économie se décline d'abord en termes de commerce et d'échanges. Une telle approche va plus loin que la simple description. Il s'agit aussi d'un décentrement ontologique important dans l'effort d'analyse de l'ÉPI. Dans cette

optique sa théorie devient plus intéressante pour notre recherche. Elle consacre le fait que les logiques endogènes d'accumulation doivent faire l'objet d'une examination particulière dans la compréhension de la coopération entre l'Afrique et la Chine. Elle permet d'aller plus loin que la placide interrogation qui a soutenu jusqu'ici la plupart des recherches sur cette question à savoir quelle est la stratégie de la Chine en Afrique? On comprend que dans cette coopération, on n'est pas seulement en présence de deux pays qui coopèrent, mais bien devant le développement de nouvelles sphères de pouvoir. Les structures d'autorités ayant ainsi changé sous l'influence de l'aspect dynamique du processus de capitalisation.

La lecture néogramscienne offre l'occasion de voir l'impact des modes de production sur la vie des individus. Ainsi, le travail qui apparaissait comme la forme achevée de la production en ce sens qu'il concerne une praxis et une réflexivité active de l'individu sur lui-même est devenu une source d'aliénation. La production dans sa rencontre avec le capital a abouti à un réflexe d'accumulation qui est flexible et constitue en fait un dépassement du fordisme et peut se faire par expropriation. Le rapport entre le temps et l'espace s'est décliné en une quantification matérielle qui a transcendé la fixité géographique du fordisme en se constituant en un pouvoir globalisé. C'est ainsi que le cadre spatio-temporel gagne une importance disproportionnée. La vie sociale est subdivisée en temps/argent. C'est le post-fordisme qui permet d'inclure le temps dans l'espace de sa vie et c'est le capital qui procède à la réorganisation du temps dans cet espace puisqu'il a entre autres choses redimensionné l'activité rémunératrice (Harvey, 1990). Cette lecture confère tout son sens aux conditions de production (travail) dans les chantiers chinois dans les deux pays étudiés avec des allusions aux situations similaires ailleurs³³. En fait dans sa volonté de se reproduire, le capital est toujours à la quête de nouveaux espaces. Ayant atteint sa

33 Nous reviendrons abondamment sur cet aspect avec de nombreux exemples qui l'illustrent dans la partie empirique de ce travail.

valeur optimale en Chine, il se dirige maintenant vers l'Afrique pour s'y étendre dans une nouvelle forme d'impérialisme (Harvey, 2004). L'intérêt de notre recherche, à procéder à une telle exploration théorique, tient du fait que nous portons notre attention sur les mécanismes de réceptivité de ce capitalisme qui vient sous la configuration de la coopération chinoise. Mais mieux que d'y voir le seul fait d'une imposition externe, nous avons étudié la domestication et la réappropriation des pratiques ainsi répertoriées par les différents acteurs internes.

III.4-2) La problématique du développement

L'une des principales questions qui ressort de la littérature sur la coopération entre l'Afrique et la Chine est celle de savoir si celle-ci est de nature à permettre à l'Afrique de s'arrimer durablement au train de développement économique. La problématique du développement est complexe et tourne souvent autour de l'aide publique au développement (APD).

La plupart des théories sur le développement international débattent de la question portant sur les bienfaits de l'aide internationale. Ce débat se poursuit avec l'arrivée d'un nouveau joueur comme la Chine. Nous partons cependant d'une autre perspective dans notre thèse. Nous avons insisté plus haut sur l'idée que c'est la manière dont les acteurs africains se réapproprient la présence de forces externes (principe de l'extraversion), et comment cette réappropriation est mise au service des luttes politiques internes (ou 'domestiques') qui nous intéresse. Pour nous, la question n'est donc pas de savoir si l'aide chinoise améliorera la croissance du PIB, mais plutôt, comment l'utilisation qu'en font les acteurs politiques locaux remodèle, façonne, restructure les États et les régimes africains. Bien sûr, comme notre retour sur le néo-institutionnalisme (plus haut) l'explique, les acteurs n'ont pas toute la marge de manœuvre qu'ils souhaitent. Tout

comme la présence occidentale sur près d'un siècle imposait des contraintes spécifiques, mais aussi des opportunités particulières, aux acteurs politiques africains, la présence chinoise apporte avec un ensemble de contraintes et d'opportunités qui lui sont particulières. Cependant ici encore, ce qui nous intéresse surtout, ce sont les manières par lesquelles les acteurs politiques africains et les configurations institutionnelles locales s'adaptent à ces nouvelles contraintes et opportunités et comment ils l'intègrent dans leurs jeux politiques internes.

III.5-) Opérationnalisation des concepts

Maintenant que les grands principes théoriques qui guident cette recherche ont été détaillés, il nous revient dès à présent d'expliquer comment les variables vont s'articuler les unes et autres pour prouver nos hypothèses et comment leurs effets peuvent être mesurés.

Dans cette sous-section, il est question de voir comment concrètement les différents concepts évoqués plus haut prennent corps dans la vérification de nos hypothèses de recherche. Nous avons retenu principalement quatre dimensions qui sont les investissements chinois au Sénégal et au Gabon, les relations commerciales, les relations sociales et enfin l'aide publique au développement. Dans cette formulation, nous nous inspirons de la méthodologie développée par Bamou et Adenikinju (2006). Toutefois, notre démarche transcende leur approche qui est uniquement évaluative et rivée sur les conséquences. Ce qui nous intéresse avant tout, ce sont les interactions entre différentes institutions sur ces aspects de la coopération entre la Chine et ces pays. Revenant sur la conception de l'économie politique développée plus haut, nous démontrerons que ces aspects constituent en fait des cadres spatio-temporels de transactions qui impliquent la distribution des ressources, mais aussi la production et la reproduction du pouvoir. Ce qui signifie qu'en réalité les investissements directs effectués par la Chine, les activités de

commerce entreprises par les ressortissants de ce pays ainsi que l'aide qu'il accorde au Gabon et au Sénégal servent de stimulant pour une réorganisation des rapports de forces entre les différentes institutions. Pour tester empiriquement une telle assertion, nous faisons appel en l'adaptant au cadre d'analyse développé par Bates et Devarajan (1999) qui stipule que la compétition entre les différentes institutions façonne la politique adoptée par le gouvernement. Une analyse étrequée des stratégies de distribution a souvent confiné à tort cette compétition à un combat entre les régions. Or rapporté au niveau des institutions, dans le cadre de notre recherche, il laisse apparaître un rapport de force déterritorialisé qui a l'ensemble du champ politique comme espace d'interaction.

Dans chacune des dimensions énumérées ci-haut, nous reviendrons sur les structures des préférences pour voir comment celles-ci se forment. Nous étudierons ensuite les méthodes d'agrégation des intérêts composites qui sont en jeu. L'étape d'après est celle de la détermination des institutions en jeu dans chaque dimension. Ces trois principales déclinaisons nous permettraient de comprendre le sens de la politique adoptée finalement et présentée comme étant celle de l'État. Cette démarche nous invite dans l'arrière-scène de la formulation des politiques en matière de coopération avec la Chine dans les pays étudiés. Au lieu de partir de l'externalité pour poser une analyse sur les conséquences de ces politiques, nous nous situons sur la base même de la formulation desdites politiques. Dans les sections qui font référence aux analyses économiques, de la gestion de la coopération chinoise par les institutions sénégalaises permet surtout de montrer les limites de l'orientation de cette gestion sur les bases d'une rationalité économique. Ainsi si l'on se réfère à nos hypothèses de recherche on se rappellera que nos intuitions ont consacré l'orientation politique comme le socle de définition de la gestion de la coopération chinoise. D'une teneur normative, l'analyse économique permet de renforcer cette

posture en clarifiant le fait que les relations économiques obéissent d'abord et avant tout aux schémas politiques (Granovetter, 2005).

III.5.1-) Les dimensions de l'analyse du fait structurant

Les quatre dimensions (Quivy et Van Campenhoudt, 2006) de l'analyse retenues sont les investissements directs chinois, l'aide publique au développement, les activités de commerce et les relations sociales. À la comparaison diachronique qui situerait la variabilité de la coopération chinoise dans le temps, ce qu'en effet nous ne démontrons pas dans la thèse, nous avons substitué une évolution comparative multisectorielle qui démontre la variation de la coopération chinoise à travers les espaces. Ces mutations épousent les différentes sections de notre analyse empirique (APD, IDE, commerce, relations sociales, pétrole, énergie, ressources naturelles, infrastructures). La thèse démontre que chacun des secteurs ci-haut cités offre l'opportunité d'implication à différents acteurs, mais met aussi en marche des logiques particulières avec comme finalité des résultats divergents. Les acteurs politiques (spécialement les élites satellitaires autour des présidences de la république) sont eux impliqués dans tous ces secteurs.

III.5.1.1-) Les investissements directs

Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur acquiert au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie. Les investissements directs comprennent non seulement l'opération initiale qui établit la relation entre les deux unités, mais également toutes les opérations en capital ultérieures entre elles et entre les unités institutionnelles apparentées, qu'elles soient ou non constituées en sociétés. Avec l'injonction à la privatisation faite par les institutions de Bretton-Woods (IBW) aux pays africains, de nombreuses sociétés qui jadis appartenaient à l'État sont mises à la disposition des acheteurs privés dont la majeure partie se recrute à l'étranger. Dans le cadre de cette dimension, nous nous

intéresserons uniquement aux investissements directs chinois ou à ceux où les Chinois ont manifesté un quelconque intérêt. Selon Bamou et Adenijinku (2006) les investissements chinois dans certains pays africains ont eu pour conséquence directe de créer une compétition pour les projets, et pour conséquence indirecte l'augmentation du prix des biens de consommation liés à ces secteurs d'investissement. L'IDE s'accompagne souvent d'une augmentation à la fois des importations et des exportations (Broadman, 2007 :324). Il a aussi un très grand impact sur la croissance du pays où il se déploie. Il est dans la nature de l'IDE de transformer toute la plateforme économique d'un pays en permettant notamment aux pays de faire un rattrapage sur la technologie ou au niveau des capitaux (Borenstein et al, 1998). Dans le cadre de notre recherche, c'est plutôt l'impact sur les institutions que nous calculerons. Il s'agit de voir comment les lignes de rapports de force ont été modifiées du fait des IDE chinois à la fois au Gabon et au Sénégal.

III.5.1.2-) L'Aide publique au développement

On entend par aide publique au développement (APD) l'ensemble des aides apportées par un pays (généralement développé) à un autre (très souvent sous-développé) et qui entre dans le budget de ce dernier (Easterly, 2005)³⁴. Cette aide est différente de l'aide d'urgence qui est l'assistance qu'un pays apporte à un autre dans le cadre d'une catastrophe par exemple. Dans la déclinaison traditionnelle, l'APD se traduit souvent forme de prêts ou de dons assortis de conditionnalités³⁵. L'arrivée de la Chine change cette formulation de l'APD puisque, comme le démontre la revue de littérature, pour soutenir son discours sur le caractère gagnant-gagnant de sa coopération, il arrive souvent que la Chine fasse plus de dons que de prêts.

³⁴ Cette définition se veut essentiellement minimaliste parce le moindre développement de la conception de l'APD va forcément orienter la discussion vers un aspect normatif qui ressort dans la littérature par exemple. Notre position loin de chercher à dédouaner l'action de la Chine, vise surtout à isoler l'action des institutions africaines en elles-mêmes.

³⁵ La différence est soulignée ici parce que les prêts ont déjà des conditionnalités de remboursement qui leur sont inhérentes.

Lorsque l'on examine la littérature sur les rapports entre le régime politique et les IDE, on constate que les analyses varient et affichent des positions contradictoires : on peut citer Jensen (2006) selon lequel, dans les démocraties, les contraintes institutionnelles sont de nature à imposer aux leaders politiques une concertation avec la population et crédibilisent ainsi les IDE qui ne font plus face aux contestations et cela joue positivement sur leur image. La stabilité politique dont jouit le Sénégal ne serait donc pas suffisante. Il faudrait encore que celle-ci soit institutionnalisée dans des pratiques qui permettent l'expression régulière de la population. Dans l'autre versant, Li et Resnick (2003) croient que la démocratie est de nature à freiner les ardeurs des IDE. Selon ces auteurs, les investisseurs friands des situations de monopoles ne se bousculeraient pas pour se déployer dans un pays où ils pourraient faire face à une remise en cause passablement bruyante d'une situation de monopole par exemple. Ces deux positions ne sont pas partagées par Chiozza et Goemens (2003) et par Choi et Samy (2008) qui croient que les populations dans un cas comme dans l'autre ne prêtent pas vraiment attention à la politique étrangère de leur pays. Elles ne peuvent donc pas en démocratie punir leur gouvernement pour des fautes commises à ce niveau.

Le plus important ici est de rappeler que sur le plan économique, les IDE s'inscrivent surtout dans la logique de la recherche de la croissance. On est ainsi parti dans la littérature du modèle de croissance néo-classique de Solow (1957), qui fait abstraction des sources pour atteindre la croissance vers l'analyse des mécanismes d'accumulation du capital avec notamment l'étude à long terme des déterminants de l'augmentation de la productivité. On aboutit ainsi à la théorie de croissance endogène. Cette théorie montre en quoi plusieurs facteurs peuvent faire apparaître des externalités positives et par conséquent être source de croissance pour la collectivité : investissement en capital physique, investissement en capital public, investissement

en capital humain, apprentissage par la pratique, division du travail, recherche et innovations technologiques. La croissance est endogène au sens où elle ne dépend que des seuls comportements des agents externes comme les IDE et des variables macroéconomiques. Mais elle est bien un enracinement durable des capacités de production (Grossman et Helpman, 1991; Alesina & Perotti, 1994 ; Barro et Sala-i-Martin, 1995; Aghion et Howitt, 1998 ; Barro, 2000). Cette approche met en avant l'importance cruciale de l'accumulation et de la diffusion de nouvelles technologies dans l'atteinte et le maintien de la croissance économique. Ce qui est loin d'être le cas des IDE chinoises au Sénégal.

Notre étude permet notamment de voir l'interaction que déclenchent ces prêts ou dons de la Chine au sein même de la conglomération institutionnelle du Sénégal et du Gabon.

III.5.1.3-) Le commerce

Le commerce entre deux pays peut être compris comme une transaction qui implique un échange de biens, services et de capitaux. Dans notre cadre, il s'agit de plusieurs échanges entre ceux qui impliquent directement les deux États, ceux qui mettent en scène les provinces à l'intérieur de la Chine comme c'est le cas avec la province du Henan au Sénégal ou des individus tout simplement comme on en trouve dans les deux pays. Dans notre cas, il s'agit principalement du commerçant du coin comme on en trouve dans de nombreuses zones des villes gabonaises ou chinoises. S'il est difficile comme nous le verrons d'établir le lien officiel entre ces commerçants et les différents paliers de gouvernement chinois, il ne demeure pas moins que leur présence contribue à une transmutation des rapports entre différentes institutions au sujet des avantages et inconvénients qui en résultent. Cet aspect offre aussi l'occasion de voir les règles qui régissent l'activité commerciale dans ces pays. C'est en les analysant méthodologiquement que nous

pourrons nous rendre compte qu'à un moment précis elles ont été rompues que ce soient au niveau de la politique de la douane ou de la politique des prix. Nous saurons ainsi à qui cette distorsion de la marche institutionnelle profite.

III.5.1.4-) Les relations sociales

Sous ce vocable, nous avons réuni les rapports que suscite la présence chinoise au sein même des populations. Cela va des relations entre individus, mais aussi des éléments importants comme l'attribution des bourses et surtout les questions de santé. Il est souvent difficile de répertorier avec exactitude les raisons de la présence des Chinois dans certains endroits des pays comme le Sénégal ou le Gabon. Tout comme leur activité n'est pas exempte de toute ambiguïté. Il semble néanmoins que cette présence est de nature à modifier les rapports entre différents groupes. Là encore, l'action de certaines institutions fait la différence entre ceux qui perdent ou gagnent dans le rapport de force ainsi né. Tout comme la présence des Chinois peut aussi être la résultante de ces rapports. Toutefois, si l'on s'en tient aux différentes écoles d'économie politique qui démontrent que le transfert des technologies constitue le levier essentiel de la croissance économique (Easterly, 2006 ; Barro & Sala-i-Martin, 1995), prendre en considération cette dimension nous permettrait de comprendre comment la présence chinoise dans ces pays peut ou non constituer un moteur pour le développement économique. En plus des bourses et des hôpitaux, nous étudierons l'impact des anciens boursiers chinois dans la marche des institutions. Cet aspect nous permettra aussi de connaître le niveau de connaissances que les différentes institutions ont de la Chine, de ses ambitions géostratégiques, de son fonctionnement économique ainsi que du mode de vie de ses populations.

Ce premier aspect de notre variable indépendante peut se résumer selon le tableau ci-après :

Tableau 5 : Synthèse des indicateurs du fait structurant

Fait structurant	Dimensions	Indicateurs	Indices
Coopération chinoise	Économique	APD	<ul style="list-style-type: none"> - Prêts étatiques (Eximbank) - Financements des projets d'infrastructures
		IDE	<ul style="list-style-type: none"> - Participation chinoise dans les sociétés - Emploi (nombre d'emplois directs et indirects) - Présence dans les ressources minières, les ressources naturelles, les ressources renouvelables et non renouvelables
		Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges commerciaux entre les pays - Présence des petits commerçants dans les secteurs d'activité des Chinois
	Sociale	Relations sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Bourses d'études - Hôpitaux - Relations individuelles
	Politique	Relations entre les partis politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Participation dans la vie des partis politiques locaux - Financement direct ou indirect - Moyens logistiques alloués

III.5.2-) Les unités d'analyse de la variable intermédiaire (a) : le jeu des acteurs

Dans cette section nous réunirons les différentes unités qui nous serviront à mesurer les principaux indicateurs de la variable intermédiaire (a). Elles constituent un peu le locus de l'analyse.

III.5.2.1-) La constitution des préférences

Cet aspect a pour objectif de révéler comment se constituent les préférences des différents acteurs par rapport à chacune des dimensions abordées plus haut. Cela situe aux sources de l'action. C'est aussi le cadre de la découverte des principaux acteurs même si la constitution se fait de manière neutre. On pose l'équation que les motivations de chaque acteur sont étayées par leurs préférences (Hirshleifer, 1991). Passer par cette étape permet de transcender les divisions traditionnelles propres à l'analyse rationaliste et appelle à voir les agrégations des intérêts au-delà des liens verticaux ou naturels. Ce qui justifie que des fonctionnaires aient une divergence de vues dans l'accomplissement de la même tâche et par conséquent entreprennent des actions différentes, voire divergentes, tout en étant représentants de la même macro-institution qu'est l'État. Cette perspective invite à une généalogie à la fois des acteurs et des actions de ceux qui conçoivent et gèrent la coopération avec la Chine et ressort l'importance des processus de socialisation des acteurs. D'ailleurs l'éducation, les modes de vie, la religion jouent un rôle conséquent dans la définition des préférences (voir à cet effet le NIS tel qu'expliqué au chapitre 3). On pose ainsi le postulat que ces éléments ont une prépondérance dans la constitution des préférences en matière de politique vis-à-vis de la Chine. À partir de là, on entre dans la décomposition de la macro-institution qu'est l'État et postule qu'il n'y a pas dès

le départ de communauté de préférences. Cette vision donne une justification au fait que l'externalité finale de la politique vis-à-vis de la Chine est le produit d'un rapport de force (se réfère à la partie de notre cadre théorique consacrée au néo-institutionnalisme du choix rationnel (NICR). Cela renvoie aussi aux éléments ontologiques de l'économie politique qui ont trait aux modèles de prise de décision sur des questions économiques. Ainsi, nous étudierons les alignements des préférences des différents acteurs en matière de coopération avec la Chine.

III.5.2.2-) Agrégation des intérêts

Ici il est d'abord question d'identifier les différents intérêts en présence en ce qui a trait aux enjeux de la coopération chinoise dans ces deux pays analysés. Ensuite, il revient à étudier comment ces intérêts s'organisent et quels en sont les différents modes opératoires. C'est ici que la lecture de l'économie politique serait d'une utilité certaine en ce sens qu'on peut la comprendre comme étant le cadre d'évolution des intérêts hétérogènes (Drazen, 2000). Les intérêts divergent ainsi sur la nature même de la coopération avec la Chine. Ainsi, la réponse à la question sur quoi faut-il coopérer n'est pas bénigne. Elle met en place une confrontation d'intérêts qui peuvent s'organiser soit en réseau, soit en complémentarité, soit en s'affrontant. Comme chaque fois qu'il est question d'opérer des choix, il y a des perdants et des vainqueurs. On verra par exemple que des pans entiers de l'économie auront été sacrifiés au profit d'autres. Or dans chaque bloc de l'économie évoluent des groupes sociaux qui s'organisent pour défendre leurs intérêts. Ce volet constitue la production. Le second aspect toujours au niveau de l'agrégation des intérêts a trait à la distribution des bénéfices de cette production.

On se retrouve ici dans le jeu des intérêts que les théoriciens du choix rationnel appellent la guerre d'usure (Drazen, 2000). Nous avons considéré ainsi les fruits de la coopération chinoise

comme des biens publics et étudiés comment différents acteurs se positionnent en vue d'y avoir accès ou simplement s'en assurer le monopole. Cette perspective permet de ressortir le rôle et l'impact de la participation politique. Il est question ici de retracer l'équilibre entre les intérêts privés, les enjeux politiques, et le bien commun lié à la coopération chinoise.

Tableau 6: Synthèse des indicateurs de la variable intermédiaire (a) : le jeu des acteurs

Variable Intermédiaire (a)	Dimensions	Indicateurs	Indices
Jeu des acteurs	Constitution des préférences	Utilisation d'un discours favorable à la présence chinoise	<ul style="list-style-type: none"> - Les références au tiers-mondisme - Construction d'une idéologie - Absence et rejet d'esprit critique
		Symbiose dans les choix	<ul style="list-style-type: none"> - Justification publique des choix des pro-chinois
	Agrégation des intérêts	Modes opératoires	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation en réseaux - Positionnement - Développement d'un discours contre hégémonique
		Jeux des intérêts	<ul style="list-style-type: none"> - Apparition des nouveaux acteurs sur la scène nationale - Lettre d'opinion dans les médias

			<ul style="list-style-type: none"> - Guerre d'usure - Logiques successorales
--	--	--	--

III.5.3-) Indicateurs de la variable intermédiaire (b) : la nature du régime

Deux dimensions recourent cette variable et s'inspire de l'analyse de Carothers (2004) : il s'agit du pouvoir dominant et du pluralisme inefficace³⁶.

Tableau 7: Synthèse des indicateurs de la variable intermédiaire (b) : nature du régime

Variable intermédiaire (b)	Dimensions	Indicateurs	Indices
Nature du régime	Pouvoir politique dominant	<ul style="list-style-type: none"> - Alternance politique impossible - Faible niveau de contestation - Mécanismes de cooptation néopatrimoniale - État comme principale source d'emplois et de revenus - Un leader domine la scène politique - Faiblesse des contre-pouvoirs - Niveau élevé de corruption - Moins de contraintes institutionnelles - Parti présidentiel ultra majoritaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de changements à la tête de l'État - Le nombre de manifestations anti-chinois - Renforcement du pouvoir économique de certains groupes - Affairisme politique et financier - Le nombre d'employés de l'État - Les mécanismes de contre pouvoir - Les différents scandales de corruption - L'importance des règles

³⁶ Nous avons abondamment expliqué ces deux dimensions lors de l'élaboration de nos deux hypothèses.

			informelles - Faible institutionnalisation de l'appareil étatique
	Pluralisme inefficace	- Niveau de contestation élevé - Faible degré d'inclusion du citoyen - Incompréhension des problèmes de la population - Plus de contraintes institutionnelles	- Le nombre de manifestations - Le degré de pénétration du corps social par l'État

Dans ce chapitre, nous nous sommes fixés pour objectif de fixer la charpente théorique à la vérification de nos hypothèses. Construisant notre démarche théorique à partir de l'idée centrale de programme de recherche de Lakatos (1970), nous avons édifié notre architecture théorique sur le postulat d'une influence mutuelle entre les sphères nationale et internationale. Nous avons emprunté les éléments théoriques de trois composantes du NI tout en utilisant l'ÉPI comme un ensemble périphérique.

III.5.4-) Les dimensions de l'analyse de la variable dépendante

Dans cette partie nous nous inspirons des travaux d'Andreas Schedler (2001) pour analyser la résultante de tout ce processus, c'est-à-dire, ce que génère cette présence chinoise et les manières par lesquelles elle est intégrée par les jeux institutionnels et les jeux d'acteurs des pays africains étudiés. Nous essayons de préciser comment se mesure la résultante finale de tout ce processus, soit la survie des régimes en place. Comment mesure-t-on cette survie ? À quoi peut-on voir que la présence chinoise et son instrumentalisation par les institutions et acteurs nationaux

(sénégalais et gabonais) entraînent la survie du régime ? Nous avons décidé de ‘mesurer’ la survie du régime en dégagant les dimensions politiques, économiques et discursives. Chacune des ces dimensions peuvent ensuite être opérationnalisées à l’aide d’indicateurs généraux et d’indices empiriques spécifiques.

Tableau 8: Synthèse des indicateurs de la variable dépendante

Variable dépendante	Dimensions	Indicateurs	Indices
réorganisation des rapports de forces politiques au sein du régime	Politique	Cooptation	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement politique - Perpétuation des relations clientélistes
		Constitution	<ul style="list-style-type: none"> - Hyperprésidentialisme - Élections : Organisation, acceptation des résultats - Succession des mandats - Statu quo dans les règles constitutionnelles - Absence ou faiblesse des institutions de régulation
		État de droit	<ul style="list-style-type: none"> - Importance démesurée des individus (cercle rapproché du régime) sur la loi - Importance des institutions informelles sur les formelles dans la définition des politiques et la gestion administrative - Reproduction des modèles autoritaires - Mécanismes de gestion des crises - Fondements institutionnels des pratiques autoritaires

	Économique	Mécanismes de distribution de la rente	<ul style="list-style-type: none"> - Corruption - Bénéfices accrus de l'entourage politique - Utilisation privée des biens publics - Style de promotion des carrières administratives
		Modes de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption des stratégies économiques sous optimales - Faible impact sur les économies locales
	Discursive	Espace public	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à l'information à ce sujet (convention, accord, protocole d'entente) - Nombre d'entretiens donnés aux médias par les dignitaires du régime à ce sujet - Référence à la Chine dans le discours officiel - Marge de manœuvre de la société civile sur le sujet chinois

Ce troisième chapitre clôt notre section théorique. La prochaine section analyse les données recueillies sur le terrain à la lumière du cadre théorique que nous venons de construire. L'enquête de terrain est présentée en six chapitres en raison de trois par pays.

Partie 2 : Données empiriques et résultats d'enquête de terrain

Chapitre IV : Les stratégies d'attraction et de gestion au Sénégal : analyse factuelle et stratégique

Dans ce chapitre nous analyserons les stratégies de réceptivité et de captation de la coopération chinoise au Sénégal. Il s'agit de comprendre les stratégies mises en place par les différentes institutions sénégalaises pour tirer profit de l'opportunité que constitue la coopération chinoise. Entre rupture et reprise, les relations diplomatiques entre la Chine et le Sénégal ont connu une évolution en dents de scie. Leur progression actuelle est le fruit d'une stratégie politique interne au Sénégal. En effet le *modus operandi* chinois sur le continent africain est connu. L'empire du Milieu a des intérêts à géométrie variable. La Chine est plus présente dans les pays qui regorgent des matières premières vitales pour son économie énergétivore, ce qui n'est pas le cas du Sénégal. L'intérêt de la Chine ne peut qu'être à cause du poids diplomatique de ce pays dans la sous-région et dans l'Afrique francophone. Cette perspective laisse sous-entendre que c'est plus le Sénégal qui aurait un intérêt particulier à l'établissement et au maintien des relations harmonieuses avec la Chine.

Notre question de recherche étant de savoir comment les acteurs politiques africains s'organisent et se positionnent vis-à-vis de la coopération chinoise, ce chapitre trace d'abord une cartographie des intérêts mis en jeu par la présence chinoise. L'argument principal ici est qu'en fonction des intérêts économiques et politiques, des groupes se sont constitués dans l'optique de tirer le maximum de profit de la présence chinoise. La confrontation entre ces différentes forces aux intérêts politico-économiques divergents démontre l'incapacité du pays à concevoir une approche nationale et consensuelle de sa politique envers la Chine. L'orientation de la stratégie chinoise développée au Sénégal s'apparente plus à une lutte pour le contrôle du pouvoir politique. Cet aspect corrobore aussi l'hypothèse de recherche selon laquelle, la coopération

chinoise agit comme un fait structurant autour de laquelle se réorganise la vie politique au Sénégal. Le Sénégal s'est donné comme objectif de varier ses partenaires en matière de développement en s'ouvrant davantage envers les pays émergents à savoir l'Iran, les deux Corées, les pays arabes, et bien entendu la Chine³⁷.

Pour mieux comprendre les raisons profondes de l'orientation vers la Chine, il est utile de faire un retour sur l'histoire récente des relations entre les deux pays. Le Sénégal a entretenu une relation avec Beijing entre 1971 (date de la reconnaissance de la Chine continentale par les Nations Unies) et 1996. Le stade de football dit de l'amitié à Dakar est le fleuron symbolique de cette première période de la coopération sénégallo-chinoise. Après 1996, le Sénégal noue des contacts avec Taiwan avec pour conséquence la rupture avec la Chine³⁸. Le renouveau des relations entre la Chine et le Sénégal correspond fort opportunément à la fin d'un plan d'aide quinquennal avec Taiwan d'une valeur de 120 millions d'euros (Stamm, 2006 : P.6).

Le discours officiel sénégalais fait de la coopération avec la Chine un enjeu stratégique au niveau international. En fait le Sénégal souhaiterait que la Chine le soutienne dans sa demande d'accès au Conseil de sécurité³⁹ de l'ONU en qualité de membre permanent. En effet, bien que tous les indicateurs (population, poids économique, positionnement géostratégique, puissance militaire) démontrent que si jamais un poste de membre permanent du Conseil de sécurité dans le cadre d'une hypothétique réforme devra revenir à l'Afrique, ce serait plutôt soit

³⁷ Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères diplômé de l'ENA, à Dakar, le 11 mai 2010.

³⁸ En réalité, les pays africains et même ceux d'Amérique latine étaient habitués à jouer une Chine (continentale) contre une autre (Taiwan) au gré de leurs propres intérêts (Jiang, 2004). Il s'agit déjà là d'une posture qui montre l'activité de la diplomatie africaine loin de la position passive qui lui est souvent attribuée dans les différentes analyses en relations internationales.

³⁹ Entamée depuis 2003, cette réforme qui donne lieu à de nombreux débats au sein et en dehors du Conseil de sécurité, ne semble pas sur le point d'aboutir bientôt. Il n'y en effet aucun indicateur qui démontre que la Chine comme les autres membres de ce conseil de sécurité veulent voir leur club restreint de privilégiés s'élargir par l'arrivée de nouveaux membres.

l'Afrique du Sud, soit l'Égypte, soit le Nigéria, les autorités politiques sénégalaises croient en leurs chances de rafler la mise⁴⁰. Pour ce faire, le pays compterait sur l'assistance de la Chine, celle de la France lui étant d'office acquise. Les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères fondent leur conviction entre autres sur le soutien de la Chine au Soudan⁴¹.

Le présent chapitre se divise en quatre grandes parties les plus significatives de par le volume et l'ampleur des transactions de la présence chinoise au Sénégal : l'aide publique au développement (APD), les investissements directs chinois, les relations commerciales et les relations sociales.

IV.1-) L'aide publique au développement chinoise au Sénégal

Notre analyse débute par l'aide publique au développement (APD) chinoise au Sénégal. Nous démontrerons dans cette section que la gestion de l'APD chinoise au Sénégal a été totalement réarticulée par rapport à l'APD des bailleurs de fonds traditionnels. Cette restructuration a créé des gagnants et des perdants dans l'arène de la collecte de cette nouvelle manne financière qui modifie les rapports de forces politiques. Ce qui correspond à notre principale hypothèse de recherche.

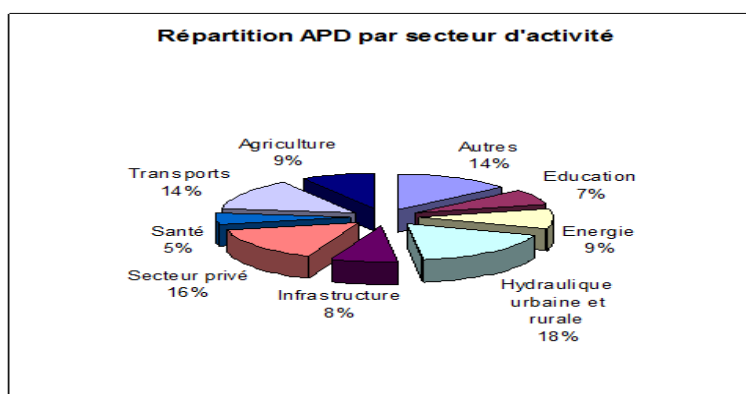
L'APD est l'ensemble des dons et des prêts (financiers) à conditions très favorables (nets des remboursements en capital) accordés par des organismes publics aux pays et aux territoires. Cette aide comprend des ressources techniques comme les connaissances, mais aussi les ressources matérielles mises à la disposition d'un pays par un autre. L'APD est constituée à la fois des prêts à des taux concessionnels, c'est-à-dire à faible taux d'intérêt, mais aussi des dons

⁴⁰ Entretien avec un ex-directeur du cabinet de l'ancien ministre des affaires étrangères Cheikh Tidiane Gadio, le 21 mai 2010 à Dakar.

⁴¹ Série d'entretiens avec les fonctionnaires de ce ministère chargés de la gestion de la coopération chinoise le 11, 21 mai et 02 juin à Dakar.

qui peuvent être soit directs soit en terme de rééchelonnement, effacement qui sont des mécanismes qui transforment en dons des prêts préalables (Paymans, 2000). L'APD compte pour plus de 10% du PIB du Sénégal. Elle a principalement pour objectif de réduire la pauvreté et soutenir la croissance économique.

Figure 8: Répartition de l'APD au Sénégal par secteur d'activité



Source : atelier national sur la stratégie de mobilisation de nouveaux financements et de désendettement durable du Sénégal (DRI-Pôle-Dette BCEAO/BEAC)

IV.1.1-) Panorama de l'APD chinoise au Sénégal

L'APD de la Chine au Sénégal se divise en deux grandes parties, les prêts et dons. La Chine a consenti trois prêts envers le Sénégal depuis 2005. Il y a d'abord le financement de la boucle de Dakar constituée de quatre postes et de 30 kilomètres de câbles pour une valeur de plus de 33 milliards de francs CFA. Ce projet permettra d'alimenter la ville de Dakar en électricité. Le second prêt a trait au financement du gouvernement électronique. Il permettra notamment la mise sur pied d'un système intranet composé d'un instrument de gouvernance électronique (*E-Government*) permettant aux populations de pouvoir accéder au gouvernement

en tout temps. Ce programme d'une valeur de 390.000 dollars américains comprend aussi une unité de télémédecine et de téléenseignement.

Le troisième grand prêt d'une valeur de 18.1 millions d'euros concerne l'amélioration et le renouvellement des infrastructures du transport urbain à Dakar, notamment le parc des bus, en état de déliquescence. Les bus qui seront construits par l'entreprise King Long à Thiès, localité située à 70 kilomètres de Dakar, viendront remplacer ceux de la compagnie indienne Tata. Ce projet devrait à terme créer plus de 2000 emplois directs et près de 8000 autres indirects⁴². Les bus seront gérés par la société d'État, la SENBUS.

L'ensemble des prêts chinois au Sénégal représente un grand total de 1.145 000 U.S.\$. Il s'agit tous des prêts concessionnaires. Ce faible volume prouve par ailleurs que le Sénégal ne s'endette pas vraiment à outrance envers la Chine⁴³.

Pour ce qui est des dons et subventions, la Chine en a consenti à un don de 14.1 milliards de francs CFA pour la construction d'un théâtre national d'une capacité de 1800 places. Les travaux sont exécutés par la compagnie nationale d'importation et d'exportation des équipements complètes de Chine. La Chine s'est aussi engagée dans la construction et la réfection de 11 stades de football dans les 11 régions du Sénégal.

Sur le plan économique, des coopérants chinois participent au développement des projets agricoles en vue de l'amélioration de la production du riz à Podor. Ce projet qui s'étend sur plus

⁴² Entretien avec un responsable de la Senbus à Dakar, 10 mai 2010.

⁴³ Entretien avec Balla Niassé, le chef de la division de la dette publique au ministère des finances le 29 juin 2010 à Dakar.

de 1300 hectares a pour objectif de doubler de 14 à 28 millions de tonnes la production du riz dans les dix prochaines années⁴⁴.

Dans les sections qui suivent, notre analyse ira au-delà des simples chiffres et données officiels qui sont certes pertinentes, mais révèlent peu sur les dynamiques politiques et sociales à l'œuvre dans ce contexte. Ainsi nous dévoilerons les interactions entre les différents acteurs et institutions impliqués dans la gestion de l'APD chinoise afin de déceler l'action politique dans l'orientation de cette coopération.

IV.1.2-) Les principaux acteurs

Les principaux acteurs traités dans la section qui suit sont surtout des institutions et des groupes d'acteurs qui gravitent autour de l'APD au Sénégal. Comme nous le verrons, les rapports de forces qui ont eu lieu en coulisse de l'APD forment le gros des interactions politiquement significatives.

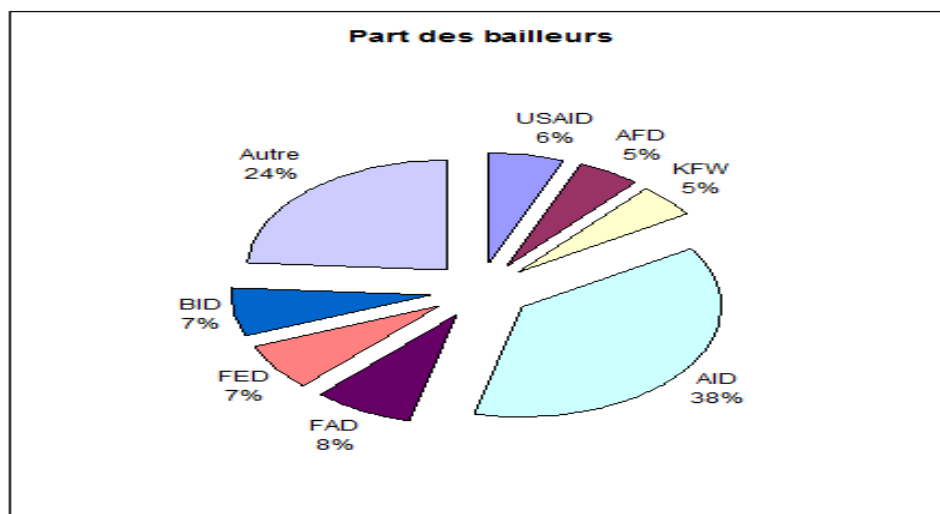
- Les acteurs internationaux

Dans cette catégorie se trouvent les partenaires traditionnels du développement du Sénégal qui sont les pays occidentaux et les organisations multilatérales de développement qui ont créé une plate-forme de concertation⁴⁵. Il y a ensuite les nouveaux partenaires que sont les pays émergents. Dans cette catégorie on peut insérer à la fois les organisations bilatérales et multilatérales (voir tableau 1 en annexe).

⁴⁴ Les chiffres et les données dans cette section nous proviennent des entretiens avec les responsables du MICATTI, du ministère des finances et des affaires étrangères. Entretiens réalisés à Dakar les 16 et 25 mai 2010.

⁴⁵ Conversation avec Alexandra Diaby de l'AFD à Dakar le 22 Juin 2010.

Figure 9: Tableau de la répartition de l'APD au Sénégal par bailleurs de fonds. Source rapport d'analyse sur la viabilité de la dette publique par le comité national de dette publique daté de janvier 2010



Légende : Ce diagramme représente la répartition de l'APD au Sénégal. Si on le rattache à notre sujet de recherche, il prouve que la part de la Chine (une partie du 24% de la section autre) est assez congrue par rapport à d'autres bailleurs de fonds

- Acteurs nationaux

Cette sous-section regroupe les institutions et les acteurs sénégalais qui interagissent dans la gestion de l'APD en général et de la coopération chinoise en particulier

La présidence de la république dans cet ordre d'idée dispose d'une cellule diplomatique dont l'objectif est de conseiller le chef de l'État en matière diplomatique. Cette cellule est chargée entre autres de contrôler et de coordonner les activités menées par l'ensemble des institutions nationales dans le domaine des affaires étrangères et de la francophonie. Elle compte dans ses rangs entre autres quatre ambassadeurs⁴⁶, sept conseillers et douze administrateurs ainsi qu'un haut fonctionnaire responsable de la définition de la stratégie du Sénégal vis-à-vis de la Chine⁴⁷.

⁴⁶ Dans l'administration sénégalaise, ambassadeur est un titre que l'on obtient et non forcément une fonction que l'on exerce. Si ce grade confère la capacité d'être un jour nommé à la fonction d'ambassadeur (représentant de son

Il y a quatre ministères principaux qui interagissent dans la conception de la stratégie et la gestion de l'APD en provenance de la Chine. Le ministère des Affaires étrangères et sa direction Asie/Afrique dont tous les cadres sont sortis de l'École Nationale d'Administration (ENA). Il y a ensuite le ministère la Coopération internationale, de l'aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures (MICATTI) avec sa direction de la coopération décentralisée. Il y a aussi une direction de la coopération internationale qui a en charge : la mise en œuvre de la politique de coopération internationale. Elle s'occupe entre autres de l'identification de nouvelles coopérations aussi bien bilatérales que multilatérales et de ce fait c'est elle qui pilote la coopération entre le Sénégal et la Chine⁴⁸.

Le ministère de l'Économie et des Finances quant à lui gère la dette publique sénégalaise. En son sein les directions de la coopération économique et financière, direction centrale des Marchés publics, direction de la prévision et des études économique se trouvent aussi impliquées dans le processus de gestion de l'APD.

À ces trois ministères, s'ajoutent les ministères dits techniques à l'instar de la santé, de l'agriculture de l'énergie ou sectoriels entrent en jeu si l'un de leurs projets est lié à l'APD chinoise.

Le parti démocratique sénégalais (PDS) qui est le parti au pouvoir au moment de la rédaction de ce travail a signé de nombreux accords de coopération avec le parti communiste chinois (PCC)

pays dans un autre), au Sénégal de nombreux fonctionnaires jouissant de ce titre exercent dans l'administration centrale (présidence et différents ministères).

⁴⁷ Malgré une demande insistante, il ne nous aura pas été possible de rencontrer ce fonctionnaire. Les informations que nous détenons de la composition de cette cellule et de ses activités nous proviennent d'un entretien avec un des membres de cette cellule le 19 mai à Dakar.

⁴⁸ Décret 2005-410 du 18 mai 2005 instituant le MICATTI et complété par le décret no 2009-1054 qui redéfinit les attributions de ce ministère. Le MICATTI s'occupe des partenaires de l'Europe de l'Est, de l'Amérique du Sud et du continent asiatique à l'exception du Japon tandis que le ministère de l'économie et des finances est en charge des partenaires multilatéraux (IBW, BAD) ainsi que les 24 membres du comité d'aide au développement (CAD) qui comprend aussi l'Union européenne (UE).

pèse aussi dans la définition de la politique envers la Chine. Il y a eu notamment des accords de financement et de formation. Ce parti conduit souvent de nombreuses missions d'études en Chine⁴⁹.

- **Les aspects informels**

Nous traitons ici des acteurs et des relations politiques qui ne sont pas visibles au regard des organigrammes et des missions officielles, mais qui pourtant jouent un rôle déterminant (Martin, 2002). Par exemple la formation académique de nombreux cadres sénégalais est importante pour mieux appréhender les ressorts politiques de l'APD chinoise. On ne conduit pas la coopération de la même manière si l'on est issu de l'École Nationale d'Administration (ENA) de Dakar que si on est un diplômé de l'étranger. Il existe une culture propre à l'ÉNA dont la singularité fait en sorte que l'orientation des objectifs et des méthodes soient identifiables. En rapport avec l'attrait de l'APD chinoise, il y a d'un côté ceux qui font partie de la génération du concret (GC) lobby politique créé par et pour le fils de l'ancien président Karim Wade. En effet, Karim Wade était le ministre responsable du MICATTI et le principal artisan de la coopération internationale du Sénégal vis-à-vis des pays émergents, dont la Chine. (Seck, 2008). En face de la GC, se trouvent les *African French men*⁵⁰. Ce groupe dont les fondements tiennent de son ancrage historique dans les activités politico-administratives n'a pas des délimitations concrètes. Ses contours épousent les courbes sinueuses d'une géographie du sentiment. Ici la coopération avec la Chine transcende ainsi les simples relations entre États pour participer de manière insidieuse à l'autodéfinition de la nation contemporaine sénégalaise à travers la mise à jour de

⁴⁹ Entretien avec un proche collaborateur de l'administrateur adjoint chargé des affaires extérieures au PDS monsieur Mamadou Ba à Dakar le 14 Juin 2010.

⁵⁰ Cette expression au demeurant très péjorative est attribuée à ce groupe par ceux qui leur vouent un mépris parce ce qu'étant des personnes à la mentalité servile et conservatrice qui rejettent l'innovation. Eux se voient comme le socle institutionnel qui par la constance et l'institutionnalisation des pratiques a assuré une continuité à l'administration.

ces clivages qui longtemps ont été mis en veilleuse et qui doivent néanmoins éclore pour la constitution d'une nation (Rokkan et Einsenstadt, 1973 ; Canovan, 1996 ; Lipset et Rokkan, 1967). Ces deux groupes utilisent la définition des mécanismes de gestion de l'APD chinoise comme référent d'un affrontement qui vise en fait à dessiner les contours de l'orientation politique et économique future du pays.

À ces clivages, il convient d'adjoindre les ordres *soufis* souvent appelés confréries qui constituent souvent les principaux cadres d'identification. Le pays est divisé entre *Mourides*, *tidianes*, *khadres*, *layènes* (Diop et Diouf, 2002). Les actions des leaders politiques et administratifs sont souvent lues à travers le prisme de leur appartenance à l'une ou l'autre de ces confréries. Si aucune de ces confréries n'a une position clairement définie vis-à-vis de la Chine, elles n'entendent pas moins tirer profit de cette coopération. Ceci notamment dans le cadre de la réhabilitation des capitales religieuses lancée par le président Wade⁵¹.

- Les institutions et acteurs locaux

Nous avons affaire ici à des acteurs qui agissent sur la scène locale à l'instar des mairies comme celle de Dakar, ou de Thiès. L'implication politique de ces deux conseils municipaux est impressionnante dans l'attrait de l'APD chinoise. Siège des institutions républicaines, Dakar entend bénéficier de la manne de l'aide chinoise. Cette direction lui est quelque peu disputée par Thiès qui accueille le site de construction des bus chinois et qui se situe à 70 kilomètres de Dakar. Cette ville se positionne comme la deuxième du pays, mais surtout comme la capitale industrielle du Sénégal⁵².

⁵¹ Nous y reviendrons dans la partie de l'analyse politique de l'orientation de la coopération chinoise au Sénégal.

⁵² Entretien avec Bamba Souleymanou un conseiller municipal de la ville de Thiès, le 23 juin 2010.

De nombreuses pratiques en cours dans l'attrait et la gestion de l'APD chinoise au Sénégal ne sont pas ainsi ancrées dans un terreau institutionnel qui leur fasse échapper au poids de l'action individuelle, comme l'illustre l'absence des manuels de politiques dans les nouvelles institutions chargées de gérer l'APD chinoise. Cette situation fait des titulaires des positions d'autorité dans ce secteur des sources concrètes de ce qui deviendrait alors loi ou simplement une transmutation des pratiques informelles vers la norme. Dans le cas des relations avec la Chine, le terrain étant vierge, les titulaires des portefeuilles ont dû mettre en place ex nihilo des règles dont le seul élément d'identification était qu'ils les voulaient différentes de celles qui avaient cours dans la gestion de l'APD dite classique. Il convient aussi de reconnaître que l'on se retrouve comme géniteur de nouvelles politiques, on peut aisément se laisser influencer par ses ambitions politiques corroborant ainsi l'hypothèse de base de cette recherche qui met l'accent sur l'utilisation politique de la coopération chinoise.

Une fois les principaux acteurs répertoriés, il convient maintenant d'évaluer les intérêts de tous les acteurs et de leurs interactions alors que chacun tente de capter l'aide chinoise.

IV.1.3-) Préférences et agrégations des intérêts

IV.1.3.1-) Les sceptico-classiques

Nous avons regroupé sous cette appellation tous les acteurs qui étaient impliqués dans l'APD au Sénégal avant l'accroissement de l'aide chinoise. Nous les désignons sceptico-classiques parce qu'au cours de nos entretiens avec eux, il est ressorti très clairement qu'ils ne croient pas en la capacité de la gestion de l'APD chinoise de produire des résultats positifs pour le pays. Ils préfèrent par conséquent les méthodes traditionnelles qui ont servi de base à l'administration de l'APD en provenance des pays occidentaux et des institutions internationales

par exemple. Les craintes par rapport au non-respect des normes établies sur l'environnement et les valeurs politiques, sont grandes dans cette communauté qui en s'adjoignant la BAD représente à elle seule plus de 75% de l'APD au Sénégal. La Chine, nouvelle venue dans ce domaine a été plusieurs fois invitée à y prendre part, mais a décliné l'offre⁵³. Les préférences de ce groupe sont surtout celles d'un bailleur qui entend sécuriser les canaux de remboursement qui lui permettent de garantir que les dettes sont payables ou à tout le moins que le Sénégal ne compromette pas cette possibilité en accroissant sa dette envers les Chinois par exemple. La grande crainte ici est que la présence chinoise desserre l'étau sur l'État sénégalais l'empêchant de se conformer aux directives des IBW.

Nous avons aussi intégré au sein des sceptico-classiques les ministères qui s'occupent de la coopération internationale dite justement classique. Le décret No 2009-1054 réorganise la gestion de la coopération internationale au Sénégal. Il fait du MICATTI l'institution responsable autre de la coopération avec la Chine. Conséquence, les différentes divisions du Ministère de l'Économie et des Finances (MINEFI) ont rejoint des rangs de ceux qui ne croient pas en la capacité des stratégies d'attrait de l'APD chinoise d'avoir un impact positif sur l'économie sénégalaise. Selon les informations recueillies durant nos entretiens, les fonctionnaires de ce ministère responsable des questions de coopération auraient aimé que les règles et procédures qui ont fait leur preuve jusqu'ici avec notamment l'admission du Sénégal à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE) et à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) ainsi qu'au *Millenium Challenge Account* (MCA) continuent à être appliquées dans le cadre de la gestion de l'APD chinoise⁵⁴. Nos informateurs au ministère des Finances et celui des affaires

⁵³ Entretien avec Mme Alexandra Diaby en charge des secteurs macro-économique à l'AFD le 22 Juin 2010 à Dakar.

⁵⁴ Entretiens avec quatre fonctionnaires du ministère des finances et des affaires étrangères, les 12 et 23 Juin 2010.

étrangères questionnent les méthodes et indexent l'absence de résultats quand ils ne dénoncent pas simplement l'incohérence totale des dispositions de la nouvelle approche de gestion de l'APD chinoise. : « le fait que fonctionnaires au nom d'une institution (MICATTI) vont contracter les dettes vis-à-vis de la Chine en ignorant les mécanismes d'écriture et en faisant d'une autre institution (MINEFI) la comptable d'une dette dont elle maîtrise peu les articulations contractuelles est une mauvaise stratégie », affirme Balla Niasse le chef de la division de la dette publique au ministère des Finances ⁵⁵. Les fonctionnaires du MINEFI rompus aux discussions bilatérales et multilatérales entre leur pays et ses nombreux créanciers ne comprennent pas leur mise à l'écart dans la gestion de la nouvelle coopération avec les pays émergents. Nous sommes ici en présence d'une opposition de méthode entre les acteurs impliqués dans la gestion de l'APD. Il y a donc un intérêt méthodologique avoué qui se situe plus dans la forme, mais aussi bien sur un intérêt simplement matériel inavoué dans le fond. Les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, dont quelques-uns se sont vus refuser des missions en Chine, font aussi partie des sceptico-classiques. Pendant longtemps, ils formaient la plus grosse délégation lors des commissions mixtes et les grandes commissions mixtes ⁵⁶, aujourd'hui seuls quelques rares diplomates sur le terrain y sont encore conviés même si leurs avis comptent désormais bien peu ⁵⁷. Sur le plan purement stratégique, les commissions mixtes sont surtout des occasions

⁵⁵ Entretiens avec Balla Niasse, le chef de la division de la dette publique au ministère des finances, le 29 juin 2010

⁵⁶ Dans la pratique diplomatique, ces commissions ont lieu une fois par an entre les deux pays pour étudier toutes les questions liées à la coopération bilatérale. Elles regroupent les experts des deux pays. Elles se tiennent de manière rotative dans un pays comme dans l'autre selon le lieu où la dernière a eu lieu.

⁵⁷ Nous n'avons pas pu entrer en contact avec les responsables de l'ambassade du Sénégal en Chine, nos demandes d'entretiens notamment au conseiller économique de l'ambassade Alioum Sall étant restées lettres mortes. Puisque l'enjeu majeur dans ce cas repose sur la participation et donc les potentiels retombés financiers, il ne faudrait pas exclure le fait que les fonctionnaires de l'ambassade souvent associés lors des commissions mixtes du moins sur le plan protocolaire aient un avis différent de leurs collègues dans l'administration centrale. Un diplomate qui a été en service dans une ambassade a toutefois tempéré cette perspective en m'affirmant que les dissensions dans les ambassades sont antérieures à cette nouvelle division du travail. Les ambassades comptent des fonctionnaires venants de nombreuses administrations et les procédures que ceux-ci ont à suivre peuvent être différentes. Entretien avec un diplomate qui a été un moment impliqué dans la gestion de la coopération chinoise au ministère des affaires étrangères le 08 juin 2010.

rêvées de faire des missions (si elles ont lieu à l'étranger) ou des heures supplémentaires (si elles ont lieu au Sénégal). Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une opportunité d'arrondir les fins de mois. Cette possibilité est d'autant plus élevée si la rencontre a lieu en Chine, pays où il est possible d'acheter à peu de frais de la marchandise bon marché qu'il est possible d'écouler à son retour auprès des amis et connaissances⁵⁸.

Pour appréhender l'opposition méthodologique dont les sceptico-classiques se font le chantre, il faut se rappeler qu'il y avait un ancien schéma pour gérer l'APD à travers notamment le système national de planification (SNP) qui mettait en place les dispositifs d'orientation de l'APD. Le SNP était complété par le système de gestion des finances publiques (SGFP) mis en place en 1986⁵⁹. Ces deux structures ont conçu des mécanismes et une procédure administrative cohérente dans la gestion de l'APD. Le point de départ du mécanisme se faisait à partir des directions intéressées dans les ministères dits techniques qui identifiaient les besoins en développement. Présentes sur le terrain, ces directions élaboraient alors les projets à soumettre au financement en fonction des besoins exprimés par la population. Ces derniers subissaient une évaluation de la part du ministère de l'Économie et des Finances à travers sa direction de la coopération économique et financière. Elle assurait aussi la mise en exécution technique de ces projets après en avoir procédé à un classement par ordre de priorité des différents projets. Un comité dit de sélection des projets en assurait alors la sélection. Les projets étaient retenus selon le discours officiel en fonction de leur possibilité de réussite et de leurs retombées sur un plus grand nombre de Sénégalais⁶⁰. La direction de la dette et de l'investissement suivait de près l'exécution des projets tandis que celle de la comptabilité publique et du trésor procédait au

⁵⁸ Entretien avec les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, le 13 mai 2010 à Dakar.

⁵⁹ Lire à cet effet le mémoire de Fatou Gueye de l'École Nationale d'administration de l'université Cheikh Anta Diop sur l'efficacité de l'APD au Sénégal publié en ligne sur <http://www.memoireonline.com/07/08/1255/efficacite-aide-publique-au-developpement-cas-du-senegal.html> page consultée le 5 septembre 2010

⁶⁰ Entretien avec les fonctionnaires du ministère de l'économie et des finances le 12 juin 2010

paiement des dépenses publiques liées à l'investissement. On voit que le MINEFI était au cœur même du processus de gestion de l'APD non seulement dans la définition des orientations, mais aussi dans l'évolution quotidienne de celui-ci. Le décret No 2009-1054 cité plus haut qui réorganise la gestion de l'APD au Sénégal diminue cette hégémonie administrative.

Les procédures qui sont actuellement en vigueur dans la gestion de l'APD chinoise constituent une rupture avec les pratiques des bailleurs de fonds traditionnels. Ces derniers, au terme d'un grand *aggiornamento*, avaient intégré les ONG dans le processus de prise de décision. Devenues partenaires au développement reconnus, les ONG se sont vu pousser des ailes. La participation des ONG dans les mécanismes de décisions est caractéristique d'un nouvel espace de gouvernance cosmopolitaine qui illustre les exigences de transparences nouvelles (Held, 1995). L'implication des ONG avait cependant été vécue par certains pays africains comme une double atteinte à leur souveraineté. Une atteinte par le haut avec les contraintes imposées par les IBW et d'autres bailleurs de fonds et une atteinte par le bas avec l'obligation de composer désormais avec les ONG. Autant dire que les ONG nouveaux acteurs importants dans la politique internationale voient d'un très mauvais œil la perspective de leur mise à l'écart dans le cadre de l'APD chinoise parce que le consensus de Beijing, contrairement à celui de Washington, consacre la souveraineté des États comme l'une des pierres angulaires de son action. Ce qui signifie que le Sénégal dans sa coopération avec la Chine est libre d'impliquer ou non les ONG⁶¹. « Entre la période de 2005 et 2010 qui a vu un accroissement de l'APD chinoise, le gouvernement n'a jamais impliqué les ONG, on est ainsi forcé de conclure que la partie du gouvernement sénégalais qui gère l'APD chinoise ne manifeste pas d'intérêt à une participation

⁶¹ Entretien avec Zhou Zhaoming, conseiller économique à l'ambassade de la Chine à Dakar, le 14 juin 2010 à Dakar

des ONG” déclare Samira Daoud⁶². Par ailleurs, de nombreuses ONG qui s’intéressent à la gestion de l’APD chinoise sont elles-mêmes des émanations des ONG occidentales (Oxpham Sénégal, Panos, ENDA etc.). Elles partagent les valeurs de celles-ci quand elles ne les ont pas simplement comme principaux bailleurs. Des discussions que nous avons eues avec les représentants de six ONG il ressort que leurs principales craintes portent sur les possibilités de recul sur des acquis sociaux et politiques comme les droits humains, la transparence et la promotion de l’environnement. Elles s’inquiètent aussi de l’opacité qui entoure cette coopération. Les gouvernements chinois et sénégalais étant peu diserts sur les actions communes.

IV.1.3.2-) Les innovateurs actifs

Dans ce groupe nous avons rassemblé les principaux bénéficiaires de la nouvelle orientation de la gestion de l’APD chinoise à savoir les représentants du MICATTI. Les préférences des gestionnaires de l’APD chinoise dans ce ministère sont simples et tiennent en une philosophie tout aussi claire : on ne saurait gérer la coopération avec les pays émergents en utilisant des pratiques qui ont montré leurs limites avec les bailleurs de fonds traditionnels envers lesquels le pays a fini avec un niveau d’endettement surdimensionné représentant notamment plus de 35% de son PIB.

« C'est pourquoi il faut adopter une nouvelle stratégie plus agressive et proactive. Ce serait donc une stratégie propre au secteur privé qui sied le mieux à une telle coopération. La bureaucratie procédurale jusqu’ici connue dans l’administration de l’APD traditionnelle serait plutôt un frein à l’élan des Chinois qui veulent aller vite sans s’encombrer des philosophies procédurières d’une autre époque. Il est dès lors important de simplifier les formalités administratives. Les pays émergents à l’instar de la Chine représentent une clientèle différente des bailleurs de fonds traditionnels de par leur culture organisationnelle. Ces deux groupes ont

⁶² Entretien avec Samira Daoud coordinatrice de la campagne agriculture du bureau sénégalais d’Oxpham Royaume-Uni, le 27 juin 2010 à Dakar; Entretien avec Aissatou Diallo, chargé de projet environnement et commerce, mondialisation, marchés émergents à ENDA, à Dakar, le 14 mai 2010

des besoins différents. Ne pas le comprendre reviendrait tout simplement ne pas être conscients de la mutation du monde et à ne pas prendre les défis du millénaire du bon pied. » Déclare Ibrahima Diong, directeur général de la coopération internationale au MICATTI⁶³.

La décentralisation de la stratégie opérationnelle de la gestion de l'APD est vue comme une occasion pour le MICATTI et ses responsables de donner libre cours à leur vision économique du futur du Sénégal. Nouveau ministère, le MICATTI perçoit la Chine comme un trophée de guerre qu'il aimerait ramener dans sa gibecière comme certification de ses méthodes et comme préparation à une plus grande offre publique d'achat (OPA) sur les procédures administratives et partant des positions d'autorité en matière de coopération et plus si affinités. Cette posture est donc annonciatrice d'une bataille plus grande qui transcende le simple cas de la coopération chinoise et qui devrait à terme avoir un impact sur les mécanismes procéduraux ainsi que les fonctions administratives et politiques à l'intérieur même du landerneau politique sénégalais.

À la cellule diplomatique de la présidence, un conseiller affirme que cette orientation a été pilotée de bout en bout par le président Wade qui n'en était que trop satisfait. Les réalisations en cours comme le théâtre national sont des exemples du bon fonctionnement de cette approche. La stratégie viserait en fait une diversification des partenaires économiques. C'est ce qui explique selon ce conseiller que le pays sous la houlette du président se donne les moyens de bâtir des relations économiques différentes avec les pays émergents. Il rappelle volontiers que la Chine dans ce contexte n'est qu'un des multiples nouveaux partenaires⁶⁴.

Le déploiement de l'APD chinoise au Sénégal se fait à trois principaux niveaux d'action. Il y a d'abord la préparation des projets qui prend forme au niveau des agences, les ministères

⁶³ Entretien avec l'ambassadeur Ibrahima Chiekh Diong, directeur général de la coopération internationale au MICATTI le 25 mai 2010 à Dakar.

⁶⁴ Entretien réalisé le 19 mai 2010 avec un collaborateur du conseiller diplomatique du président Wade.

techniques et dans les services du premier ministre. Le principal changement dans la nouvelle configuration survient surtout au deuxième niveau qui est celui des négociations des financements. C'est là qu'interviennent désormais la cellule diplomatique de la présidence ainsi que les différentes directions du MICATTI. C'est aussi souvent le cadre de constitution des commissions mixtes (grandes et petites). Or la composition des délégations prenant part aux commissions mixtes fait toute la différence dans le jeu des intérêts qui oppose les différentes administrations. À titre d'exemple, il n'y avait qu'un seul membre du ministère de l'Économie et des Finances lors de la visite du ministre Karim Wade en mai 2010 en Chine. La troisième phase est celle dite opérationnelle, où le projet est refile au ministère de tutelle pour un suivi administratif et technique et au ministère de l'Économie et des Finances (MINEFI) pour un suivi financier, de décaissement et même dans certains cas de gestion des fonds⁶⁵. Cette description permet de voir les différentes articulations de la confrontation entre les institutions initiatrices et gestionnaires de l'APD chinoise.

Cette position était bel et bien soutenue par le PDS, le parti du président Wade dont les préférences sont similaires au MICATTI et à la cellule diplomatique de la Présidence par allégeance politique. Elle l'est aussi par les autorités chinoises ainsi que par les pays arabes et d'autres dits émergents ravis de se voir accorder une attention particulière. D'ailleurs tous répètent la rhétorique en vigueur au MICATTI selon laquelle, ne pas prendre de telles dispositions reviendrait à ne pas comprendre que le monde change et que les pôles du pouvoir

⁶⁵ Entretien avec l'ambassadeur Ibrahima Cheikh Diong, directeur général de la coopération internationale au MICATTI le 25 mai à Dakar; entretien avec Moubarak Lô, économiste et consultant, ancien conseiller du premier ministre en matière économique et spécialiste des relations économiques avec les pays émergents asiatiques, à Dakar, le 10 juin 2010.

économiques sont en train de basculer en défaveur de l'Occident⁶⁶. On peut donc dire que les institutions étrangères soumises à ce processus en sont fières et satisfaites.

IV.2-) La gestion des IDE chinois au Sénégal

Si l'APD chinoise ne semble pas accomplir les objectifs que les discours officiels lui accordent, qu'en est-il des investissements directs étrangers (IDE) au Sénégal? Parviennent-ils à jouer le rôle de moteur économique, tel que le prétendent les dirigeants sénégalais? Cette section cherche à démontrer la thèse selon laquelle les IDE ne remplissent pas les fonctions officielles qui leur sont imparties. C'est donc qu'ils jouent un autre rôle, plus informel celui-là qui ne se mesure pas par les statistiques officielles sur la croissance, mais plutôt au niveau de leurs apports politiques pour les dirigeants du régime.

IV.2.1-) La diversité des IDE chinois⁶⁷

À la reprise de la coopération entre le Sénégal et la Chine en 2006, les deux pays ont fait le constat qu'il existait de barrières importantes à l'accroissement des investissements chinois au Sénégal. Il s'agit notamment de l'amélioration du climat des investissements, la définition claire des attentes du Sénégal en matière d'IDE ainsi que l'amélioration de la garantie juridique et de la protection des investissements⁶⁸. Ainsi les investissements directs chinois ont été assez rares. C'est sans doute ce qui explique qu'il soit difficile de trouver les IDE chinois au sens strict du

⁶⁶ Entretien avec un diplomate d'un pays arabe (Qatar) en place à Dakar, réalisé le 20 mai 2010.

⁶⁷ L'IDE est surtout compris comme étant une des formes suivantes : l'établissement d'une entreprise qui appartient complètement aux investisseurs étrangers, soit l'entrée partielle dans le capital d'une entreprise locale par le billet d'une autre compagnie ou d'individus ou toute autre acquisition autre que la privatisation (Borenszein et al, 1998; Hunya, 2006). Toutefois, dans l'impossibilité de trouver une entreprise chinoise qui remplisse exactement une ou l'autre de ces fonctions, l'IDE chinoise doit aussi être comprise dans le cadre de cette recherche surtout comme les entreprises qui ont gagné des marchés publics au Sénégal.

⁶⁸ Lire à cet effet l'article d'Ibrahima Diaw, *Wal fadjiri*, paru le 05/10/2006. Il reproduit une correspondance du vice-ministre chinois du commerce du moment Chen Jian à son collègue sénégalais de l'heure Diop Decroix.

terme au Sénégal. Ceci alors même que le pays en plein chantier avec de nombreux projets représentant autant d'opportunités d'investissements.

La Chine est surtout présente dans les secteurs des travaux publics avec le groupe Henan China International Co Ltd (CHICO)⁶⁹. Celui-ci a bénéficié de plus de 20 projets à grande échelle au Sénégal au cours des 30 dernières années. Ils ont par exemple construit le stade de l'amitié de Dakar, les locaux de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD). De nombreuses routes et ponts dans la ville de Dakar et ses environs ont été construits ou réhabilités par ce groupe. Par ailleurs cette société est chargée des travaux de réhabilitation dans la ville religieuse de Touba, capitale de la communauté mouride. Toujours dans le secteur des travaux publics, il y a la société de promotion immobilière Sichuan Jiahe qui participe à la construction de la cité des affaires Kawsara. C'est un centre de quatre tours qui ont entre 28 et 32 étages chacune et dont la construction nécessite quelque 200 millions d'euros. Ce projet prévu à l'emplacement du stade football Assane-Diouf situé en bord de la corniche a été l'objet d'une très grande controverse⁷⁰.

Sur le plan des télécommunications, il y a une société chinoise qui est chargée de mettre en place le projet de gouvernement électronique au Sénégal. Dans le secteur de la pêche, on recense entre autres *la China National Fisheries Cooperation (CIFC)* et *la China Shipping Container Lines Shenzhen Co., Ltd Dongguan Branch* notamment. La Chine à la suite du Japon est devenue un grand consommateur des produits de pêche sénégalais. En effet, le poisson et les produits halieutiques sont parmi les produits d'exportation les plus importants du Sénégal. Rien qu'en 2007, le revenu annuel total dégagé par les produits marins s'élevait à quelque 165

⁶⁹ Ce groupe est plus connu sous l'appellation simplifiée de Henan Chine et c'est ainsi que nous le désignerons dès à présent.

⁷⁰ Nous y reviendrons dans l'analyse politique de cette section.

milliards de francs CFA, soit quelque 5% du PIB (Auregan, 2008). C'est aussi dans la pêche que l'on retrouve les rares joint-ventures sino-sénégalaises. En réalité il s'agit souvent d'un marché de dupes. Les opérateurs chinois comme la China National Fish Cooperation ont juste immatriculé leurs chalutiers au Sénégal pour bénéficier des avantages de la loi. Il s'agit de nouveaux débouchés pour les Chinois qui n'a pas un impact positif sur l'emploi pour les Sénégalais. Les méthodes de pêches chinoises et leur capacité leur permettent de ratisser au large de toutes les côtes ouest-africaines. La Chine demeure néanmoins un marché important pour le Sénégal en matière de pêche. Les produits halieutiques représentaient en 2008 plus de 60% des exportations globales du Sénégal en Chine. Toutefois, il faut garder à l'esprit que les opérateurs principaux dans l'approvisionnement de ce marché sont avant tout chinois même si leur armature est immatriculée au Sénégal. D'où la difficulté de voir un impact positif pour le Sénégal dans cette transaction⁷¹.

Le projet de modernisation de la ville de Touba est un autre domaine où l'on retrouve les investissements chinois. Il s'agit d'un investissement d'un total de 100 milliards de francs CFA en cinq ans pour des travaux relatifs à la voirie, à l'assainissement et à l'hydraulique. Ces travaux visent entre autres le revêtement de 115 kilomètres de route ainsi que la construction d'un réservoir de 6000 mètres cubes et d'un château d'eau de 1000 mètres cubes en vue de l'approvisionnement en eau potable. Il est également prévu, des travaux de drainage et d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées. L'électrification est aussi au programme avec 75 kilomètres de câbles et des postes de 30 Kilomètres volts. Ce vaste marché a été gagné par la société Henan Chine⁷².

⁷¹ Entretien avec un responsable du Groupement des Armateurs et des Industriels de la Pêche au Sénégal (GAIPES), le 15 Juin 2010 à Dakar.

⁷² Lire à cet effet le quotidien *Le Soleil* du 10 décembre 2007.

La Chine n'a pas toujours eu la main heureuse au niveau des marchés des travaux publics. Les entreprises chinoises ont notamment été sevrées du marché de construction du nouvel aéroport international DIASS de Dakar. Le consortium Zakhem/État chinois a été laissé au profit du groupe de construction saoudien Ben Laden. Ce groupe était notamment appuyé par Pierre Aim, un homme d'affaires français qui a des nombreuses ramifications politico-économiques au Sénégal⁷³. En effet, il semble que les Chinois étaient de loin moins-disant au niveau de leurs concurrents immédiats de près de 55 milliards de francs CFA. De plus, ces derniers avaient l'argument de l'autonomie puisque le projet devrait se faire à partir de son propre montage financier avec déjà à sa disposition la somme de près de 100 milliards qui équivalaient à près de 90% de la somme totale nécessaire pour le projet. Pour une raison qui reste à élucider, le marché a quand même échappé aux Chinois. L'appel d'offres comprenait une commission pour la coquette somme de 20 milliards de francs CFA (Auregan, 2008).

IV.2-1) La galaxie des acteurs

Dans cette section, il est question de procéder à une revue non exhaustive des acteurs qui interagissent dans l'attrait et la gestion des IDE chinoises au Sénégal.

IV.2.1.1-) Les acteurs internationaux

On retrouve ici des acteurs qui couvrent des intérêts au-delà du Sénégal et dont la stratégie d'action s'étend à un niveau qui transcende ce pays. Nous avons dans cette catégorie des partenaires traditionnels du développement du Sénégal. On y compte entre autres les IBW, le PNUD, dont l'appui vise à la gestion efficiente de l'économie ainsi qu'au renforcement des

⁷³ Beaucoup d'observateurs soupçonnent cet homme d'affaires d'avoir financé en partie la campagne du président Wade. Il est notamment impliqué dans l'imbroglio de la privatisation de la Société brassicole sénégalaise. D'ailleurs l'État sénégalais s'est opposé à l'entente qu'il a signé avec le groupe Castel dans le cadre de cette privatisation. Entretien avec le journaliste Libasse Hane, le 16 mai 2010 à Dakar

capacités logistiques, et la BAD, ainsi qui soutient de nombreux projets d'infrastructures. L'Union européenne et la France, premier partenaire commercial, est présente avec l'Agence française de développement (AFD), qui s'illustre entre autres, par des prises de participation. Les entreprises françaises ont été les principales bénéficiaires du processus de privatisation qui a eu cours au Sénégal au début des années 2000. La France premier investisseur au Sénégal, a tissé une toile qui lui permet de noyauter presque tous les secteurs stratégiques de l'activité économique dans ce pays. Le nombre des entreprises françaises est supérieur à 300 ⁷⁴. Si d'autres investisseurs comme l'Espagne ou le Japon y sont présents, les États-Unis s'illustrent davantage avec la présence des grandes entreprises comme Mobil, Citibank, Colgate Palmolive, et Coca Cola. Enfin l'acquisition d'Air Sénégal International par la Royal Air Maroc a conféré une certaine influence à ce pays magrébin en matière d'IDE au Sénégal.

IV.2.1.2-) Les acteurs au niveau national

Le principal acteur national est bien sur la présidence de la république avec notamment le conseil présidentiel de l'investissement (CPI). Il s'agit d'un conseil mis en place par le président pour, selon son propre propos, aller à la conquête du secteur privé. Formé de 28 membres d'investisseurs nationaux et internationaux, Il a pour charge de détecter les principaux obstacles à l'investissement au Sénégal et de proposer au président de la République des mesures pour en venir à bout. Les propositions faites par le CPI sont très souvent mises en application⁷⁵. Il y a ensuite l'Agence de promotion des investissements et des grands travaux (APIX). Créée en 2000, elle est chargée d'assister le Président de la République du Sénégal dans la conception et la mise en œuvre de la politique définie dans les domaines de la promotion de l'investissement et des

⁷⁴ Cf. le rapport 2009 du Conseil des investisseurs européens au Sénégal (CIES).

⁷⁵ Entretien avec Mr. Ange Billong Edima, Vice-président du CPI le 26 juin 2010 à Dakar.

grands travaux. Il y a aussi le MICATTI qui en sa qualité de l'institution responsable des relations économiques avec la Chine est chargé d'attirer les capitaux chinois au Sénégal. Au premier ministre, il y a le Comité d'orientation et de suivi de la stratégie de la croissance accélérée. Dans ce même groupe, on recense la Direction centrale des marchés publics (DCMP) qui est une des composantes de la plateforme institutionnelle qui comprend aussi l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP). Ce sont des organismes qui lancent les appels d'offres pour les marchés publics pour le compte du gouvernement sénégalais. On y retrouve également l'Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (ADEPME) qui a pour rôle d'accueillir et d'informer les promoteurs et les opérateurs sur les différents services d'appui aux entreprises. Elle est donc en rapport avec les PME locales qui aspirent à faire de la sous-traitance pour les investisseurs étrangers y compris les Chinois. Dans cette même catégorie, nous avons l'AGEROUTE. Elle a remplacé en 2010 l'ancienne Agence autonome des travaux routiers (AATR). Elle aussi vu son budget passer à 210 millions de francs CFA et a été placé sous la juridiction du MICATTI. L'AGEROUTE gère entre autres le programme de modernisation de la ville sainte de Touba.

Dans le privé, le premier acteur concerné est le Conseil national du patronat (CNP) qui rassemble une bonne partie des chefs d'entreprises sénégalais ainsi que la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (CNES). Ces organisations ont comme contreponds antagonistes les organisations syndicales, notamment la confédération des syndicats autonomes du Sénégal (CSA) qui a fait plusieurs interventions suite aux plaintes sur la qualité du travail dans les chantiers chinois. La confrontation avec les entreprises chinoises a sonné le glas de la gloire des syndicats au Sénégal. Cet affrontement correspond au dernier acte d'une bataille épique que les syndicats livrent depuis plusieurs décennies avec les autorités politiques. Pour

saisir toute la dimension de la faiblesse des syndicats vis-à-vis des entreprises chinoises, il convient de faire une lecture des relations entre ceux-ci et le régime au pouvoir au Sénégal. Le président Wade a pris la mesure de ces syndicats en procédant par atomisation et en dépouillant les syndicats de leurs moyens humains et persuasifs. Longtemps unifié autour de la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS), le mouvement syndical s'est longtemps solidarisé autour des mêmes thèmes. L'idéologie du parti socialiste au pouvoir à l'époque permettait cette dynamique. Avec l'arrivée du PDS, on a assisté à émiettement syndical. Le Sénégal compte désormais plus de 20 centrales syndicales pour un peu moins de 250 000 travailleurs. Par ailleurs, la position des bailleurs de fonds traditionnels à ce sujet a eu un double effet. En exigeant que les syndicats soient présents à la table des négociations pour la confection du document stratégique de réduction de la pauvreté, les IBW leur ont conféré un poids important. Elles leur ont permis d'être actifs dans la confection du cadre qui allait servir de référence à la négociation avec les bailleurs de fonds. Les autorités politiques en ont profité pour produire elles-mêmes par scissiparité de nouveaux syndicats⁷⁶. Dans la même catégorie, on trouve la Fédération nationale des groupements d'intérêts économiques de pêche (FENAGIE)⁷⁷ ainsi que le Projet de surveillance de la pêche sénégalaise (PSPS). Le club des investisseurs français au Sénégal (CIFAS) comme son nom l'indique se donne comme mandat de protéger les intérêts de ces derniers.

IV.2.1.3-) Les dimensions informelles

La plupart des interlocuteurs interrogés dans ce domaine signalent la volonté du président comme étant l'ultime frontière de la conceptualisation de la politique d'investissement et de

⁷⁶ Entretien avec un membre du bureau confédéral de la CNTS le 19 juin à Dakar.

⁷⁷ GIE signifie groupements d'intérêts économiques. Il s'agit de regroupements de petites et moyennes entreprises en une organisation dont l'objectif principal vise à défendre les intérêts des membres de ce groupe en faisant du lobbying.

l'attrait des investisseurs chinois. C'est dans son esprit que naissent les gros projets qui sont susceptibles de bénéficier de l'investissement chinois. Ses idées sont louangées ou critiquées selon les stratégies des différents acteurs impliqués. Si le chef d'État occupe une fonction formelle et il peut sembler étonnant de voir sa vision se retrouver dans cette catégorie, rappelons qu'il s'agit dans ce contexte uniquement de l'interprétation de sa volonté. Cette dernière dans l'articulation de nos informateurs occupe bien plus que le cadre institutionnel qui lui est dévolu. On est en présence de l'élément central du prétexte à l'action ou à l'inaction dans l'administration. Cette perspective est d'autant plus surprenante qu'il y a plutôt chez le président sénégalais une surabondance de la communication. Comme nous sommes dans un système politique présidentieliste, l'évocation même du président de la République contribue à augmenter l'argumentaire des uns ou à maintenir dans le silence des autres.

Il y a la conception de l'activité économique et même l'autoreprésentation de soi comme acteur économique dans la société qu'il faut aussi prendre en compte. Comme illustration, il y a de nombreux cercles qui se constituent sur la base de ces deux éléments. Les clubs privés des entrepreneurs qui se rencontrent de manière informelle ont une influence sur la gestion des IDE chinois au Sénégal. On ne perçoit pas l'IDE chinois de la même manière si on a une vision libérale de l'activité économique que si l'on a une lecture plus communautaire de celle-ci⁷⁸.

IV.2.1.4-) Les acteurs au niveau local

Le groupe de jeune de Reubeuss, un quartier de Dakar où la cité des affaires était sensée se construire, a fait irruption dans le sujet des IDE chinois au Sénégal presque par infraction. Alors que tout semblait être scellé, leur revendication pour le maintien de leur stade de football a

⁷⁸ Entretien avec un opérateur économique sénégalais le 13 mai 2010 à Dakar. Nous reviendrons dans la section qui analyse les préférences des institutions en détail sur cet aspect.

pris des allures politiques et leur a valu plusieurs des soutiens, dont celui de Lamine Diack Président de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme d'origine sénégalaise. Des personnalités comme l'architecte Pierre Atepah Goudjiaby ont aussi essayé d'influencer le cours de la gestion de l'IDE chinois en faisant un lobbying très engagé pour la création d'une zone franche chinoise au Sénégal.

De manière générale, par fraction, certaines fractions de la population ont un avis sur la question des IDE chinois au Sénégal⁷⁹. Des gens ont ainsi un point de vue (certes pas toujours averti), mais un avis quand même sur la manière idoine de la gestion des IDE dans leur pays.

IV.2.2-) Préférences et agrégation des intérêts

Cette section précise les relations entre différents institutions et acteurs et la séquence des évènements dans la gestion des IDE chinois au Sénégal. Nous avons construit une typologie constituée de quatre groupes d'acteurs : les visionnaires libéraux, les orthodoxes conventionnels les résilients stoïques et les paternalistes nostalgiques.

IV.2.2.1-) Les visionnaires libéraux

Il s'agit d'un groupe qui dit avoir une idée précise de la manière dont doivent être attirés et gérés les investissements chinois au Sénégal. Ce groupe a d'abord à sa tête le président de la

⁷⁹ Nous en sommes arrivés à cette conclusion en procédant sans échantillonnage particulier à l'entretien d'une dizaine de *titrilogues* à plusieurs endroits dans différents quartiers de Dakar. Les titrilogues est le surnom que l'on donne à Dakar à ceux qui se tiennent devant les kiosques à journaux pour en lire les titres. Même s'ils coutent relativement peu chers, acheter un journal à Dakar peut équivaloir à se priver d'un ou de plusieurs repas par jour pour une certaine tranche de la population. Partant de ce postulat, nous avons considéré qu'il s'agissait de personnes d'abord assez instruits pour pouvoir et vouloir lire. Ensuite comme cette activité nécessite quand même un effort certain (il faut se tenir debout sous le soleil pendant plusieurs minutes afin de passer en revue tous les titres), nous avons conclu qu'il s'agit des personnes qui accordaient du prix à l'information et partant qui avaient une idée de la marche de la société. Pour corroborer cette idée, il faut rappeler que dans la jungle quotidienne qu'est Dakar, une heure de distraction peut se facturer en une journée de famine. Dans un tel contexte, l'effort fait par ces personnes pour s'informer n'est que plus louable.

République. Maître Abdoulaye Wade affirme toujours vouloir transformer le Sénégal en pays émergent en comblant l'écart en infrastructures qui le sépare de ces catégories de pays. Il est exaspéré par les réticences et les conditionnalités mises en place par les institutions financières internationales (IFI) et les partenaires traditionnels au développement du Sénégal⁸⁰. Selon un conseiller du président Wade, la gestion de l'IDE chinois est alors la réalisation de sa vision des rapports internationaux qui est fortement ancrée sur la nécessité de faire différemment et surtout de servir d'exemple à l'Afrique et pourquoi pas au monde. Il serait ainsi le principal artisan d'une stratégie qui met d'abord l'accent sur les affaires plutôt que l'aide. Toute l'articulation des IDE chinois s'inscrirait donc dans une logique de diversification des partenaires économiques qui rend légitime le fait de revoir toutes les procédures qui entourent les relations économiques entre le Sénégal et les pays étrangers émergents⁸¹.

La mise en œuvre de la conception du président se fait d'abord par l'APIX et le CPI. Ces deux institutions sont mues par les idées libérales. Reprenant le mantra du président, les responsables de l'APIX que nous avons interrogés sont convaincus que les IDE chinois offrent l'opportunité de faire les choses différemment. Il faut pour ainsi faire supprimer les positions de rentes et libéraliser réellement l'activité économique à travers la mise en place d'un cadre stratégique flexible. Une telle approche doit conséquemment limiter l'intervention de l'État dans l'économie à son strict nécessaire⁸². Le CPI qui est constitué essentiellement des patrons d'entreprise explique par exemple que la mise en place d'un système d'incitations de qualité (fiscalité, terrains et bâtiments industriels, etc.) serait de nature à attirer davantage les

⁸⁰ Lire à cet effet les discours du président Abdoulaye Wade à Matam lors du lancement de la petite unité d'études et de réalisation des phosphates de Matam en 2007.

⁸¹ Entretien avec un conseiller du président Wade, un responsable du PDS et un analyste économique, ancien conseiller du premier ministre à Dakar, le 19 mai, le 10 et le 14 juin.

⁸² C'est au nom de cette limitation que l'État n'intervient pas dans les relations entre les employeurs chinois et les sénégalais par exemple à en croire le conseiller du président Wade, entretien le 19 mai à Dakar.

investisseurs chinois⁸³. Ce qui n'est pas dit est que l'adoption de telles mesures bénéficie plus aux responsables des entreprises au Sénégal sans que cela n'attire pour autant de nouveaux investissements chinois. D'ailleurs sous l'impulsion du CPI, et de l'APIX, l'État a adopté de nombreuses mesures allant dans le sens souhaité par les investisseurs, à savoir, de nombreuses incitations fiscales et financières. Nos informateurs à ADEPM apportent leur soutien à toute cette approche parce que les dirigeants de cette agence sont convaincus que l'augmentation en nombre des investisseurs chinois est de nature à produire des retombées importantes sur les entrepreneurs locaux en terme notamment de sous-traitance⁸⁴. C'est la croyance en la fameuse théorie des retombées économiques. D'ailleurs les calculs sur les possibilités d'emploi utilisés dans les projections sur un projet comme la cité des affaires qui fait état d'une potentialité de création de 50.000 emplois tiennent uniquement de cette logique. Ainsi le discours des institutions évoluant dans cette catégorie épouse les idées selon lesquelles : cette théorie cherche à rendre compte en quoi les barrières socioculturelles et psychologiques aux attitudes entrepreneuriales pourraient expliquer l'incapacité de la société sous-développée à générer et à mettre en œuvre l'innovation technologique et organisationnelle. Lors des entretiens qu'ils nous ont accordés, les libéraux visionnaires n'ont cessé ainsi de louer le nouvel esprit d'entreprise qui a fait de la Chine la deuxième puissance économique mondiale qu'elle est aujourd'hui⁸⁵.

On trouve également l'AGEROUTE dans cette gamme d'acteurs. Pour cette agence la gestion des rapports avec les investisseurs chinois se déclame forcément sous une forme différente : « Les Chinois sont avant tout des hommes d'action et non de discours. Il est important que l'État adapte sa démarche à cette nouvelle donne pour en tirer le maximum de

⁸³ Entretien avec Moustapha Cissé, coordonnateur du CPI le 26 mai 2010 à Dakar.

⁸⁴ Entretien avec un responsable de cette agence le 1^{er} juillet 2010 à Dakar.

⁸⁵ Série d'entretiens avec les responsables des agents et responsables de l'APIX du CPI, de l'ADEPM.

profit », déclare un économiste en service à l'AGEROUTE⁸⁶. Les gestionnaires de cette agence entendent donc profiter de cette situation pour se positionner sur la sphère des marchés publics surtout dans un contexte où il y a de nombreux questionnements vis-à-vis de son importance.

Des acteurs solitaires comme Pierre Atepah Goudjaiby se retrouvent aussi dans cette catégorie⁸⁷. Il a proposé la mise en place d'une zone franche censée accueillir les entreprises chinoises. L'idée est de faire en sorte que Dakar soit une sorte de plaque tournante pour les produits chinois en Afrique de l'Ouest. Une fois de plus, les retombées sont annoncées en floraison quoiqu'aucune étude sérieuse ne permette de soutenir une lecture si optimiste. Cette perspective traduit une volonté de mettre en application une idée libérale qui sous d'autres cieux a fait long feu⁸⁸. Derrière la logique de gain économique se profile aussi celle de positionnement sur l'échiquier politique national. Dans ce contexte les IDE chinois devraient servir de rattrapage à ceux qui n'ont pas été cooptés par des bailleurs traditionnels, c'est-à-dire principalement la France.

IV.2.2.2-) Les Orthodoxes conventionnels

Sous ce vocable nous rassemblons toutes les institutions et acteurs qui ont piloté les IDE au Sénégal jusqu'à l'arrivée des Chinois, durant le processus de privatisation. L'adjectif conventionnel relève de la volonté de ces acteurs à se conformer aux normes et méthodes qui

⁸⁶ Entretien avec un économiste de l'AGEROUTE à Dakar le 2 juillet 2010.

⁸⁷ Une telle option portée par Pierre Atepah Goudjaiby cependant ne saurait être prise à la légère. Les relations entre cet entrepreneur et le président Wade se sont distendues ces derniers temps parce qu'il s'est montré volontiers critique envers les projets politiques du président. Monsieur Pierre Atepah qui a réalisé plusieurs projets immobiliers à Dakar est un soutien financier de première heure du président Wade.

⁸⁸ Les dernières déclarations de monsieur Atepah contre la tentative de succession monarchique du président notamment dans les journaux dakarois (le journal *Le Quotidien* du 14 juin 2010) doivent avoir réduits considérablement ses entrées au palais. Il ne demeure pas moins qu'il est par exemple l'architecte du monument de la renaissance africaine et de quelques autres projets du président Wade.

jusqu'à présent avaient cours en matière de gestion des IDE au Sénégal. On y a regroupé la DCMP, du CNP, de la FENAGIE.

Pour les deux premiers sous-groupes de cette catégorie, à savoir la DCMP et le CNP, on peut dire que nous sommes en plein dans le scénario du paradoxe des réformes de Hellman (1998). Dans une analyse institutionnelle, cet auteur montre que ce sont les acteurs qui ont le plus bénéficié des réformes qui sont le plus enclin à les empêcher de se poursuivre. Dans le cas du Sénégal, pour le groupe des orthodoxes conventionnels, il s'agit de freiner la nouvelle orientation sur la gestion et les politiques d'attrait de l'IDE chinois par exemple, après avoir tiré profit de la politique des privatisations et de l'orientation libérale du gouvernement sénégalais. Ainsi ces premiers bénéficiaires des réformes se constituent maintenant en une force politico-économique s'opposant à la poursuite de cette réforme.

La logique est simple, ayant conduit à terme les privatisations, les orthodoxes conventionnels ne comprennent pas pourquoi il faudrait changer de méthodes qui ont pourtant fait leurs preuves. Ils rappellent que de nombreuses entreprises sénégalaises n'étaient même pas privatisables lorsqu'ils en ont hérité du devoir de les privatiser. Il y aurait ainsi sur cette question, d'un côté ceux qui ont réalisé leurs devoirs (les orthodoxes conventionnels) et de l'autre ceux qui ambitionnent de réaliser les leurs (les innovateurs libéraux). En attendant d'y parvenir, ils comblent leur déficit de résultats par un discours libéral volontiers optimiste, mais pas moins irréaliste. « Jusqu'à présent, malgré leurs discours et leur volonté affichée de faire les choses autrement et de modifier les procédures, nos collègues du MICATTI et du CPI et de l'APIX continuent toujours de solliciter le savoir-faire de la DCMP par exemple pour monter les projets

efficaces visant à attirer les Chinois » affirme une de nos sources à la DCMP⁸⁹. On ne peut exclure que nous soyons en plein dans une lutte de pouvoir. Pendant longtemps et surtout durant l'ancienne conception de l'attrait des IDE, les orthodoxes conventionnels majoritairement constitués des cadres du ministère de l'Économie avaient une sorte de monopole dans l'articulation de la politique d'attraction des IDE. Cette position leur conférait un pouvoir important sur l'échiquier économique national en termes de décisions sur les orientations économiques internationales. Alliés aux institutions financières internationales les membres de ce groupe étaient devenus incontournables sur le plan économique puisque dépositaires de la stratégie qui allait réconcilier le Sénégal avec ses bailleurs de fonds traditionnels (Diouf, 1992; Gagnon, 1992)⁹⁰.

L'effet parapluie des retombées économiques des IDE chinois se faisant attendre, le clan des orthodoxes s'est enrichi d'un autre groupe qui est le patronat. La position de certains acteurs orthodoxes quant à la politique d'attraction et à la gestion des IDE chinois est due à leur propre nature. Il s'agit souvent des filiales des entreprises occidentales qui ont pris des participations dans les anciennes sociétés jadis sous le giron de l'État à la faveur de la privatisation de celles-ci (Diouf, 1992). On y compte aussi les principaux sous-traitants des entreprises occidentales installées au Sénégal. L'incertitude constitue aussi un aspect motivationnel de la position antagoniste des acteurs de ce sous-groupe vis-à-vis de la gestion et de la politique de l'attrait de l'IDE chinois. Avec les anciennes procédures, ils avaient acquis des réflexes et une lisibilité qui dans certains cas s'étaient avérés bénéfiques. Or avec la stratégie des libéraux innovateurs par

⁸⁹ Entretien avec un économiste en service à la DCMP à Dakar le 12 juin 2010, ces propos sont corroborés par nos entretiens avec les responsables de la CNP, de la FENAGIE.

⁹⁰ Série d'entretiens avec les cadres du MINEFI, les 12, 23 et 29 juin 2010 à Dakar.

rapport aux pays émergents, dont la Chine, ces derniers ne savent plus comment s'y prendre alors qu'en économie l'incertitude est la pire des ennemies⁹¹.

Sur le plan de l'intersubjectivité, les prétentions sociales des patrons chinois contredisent le patronat sénégalais. Cette perspective donne toute son importance à une géographie variable du sentiment et se comprend mieux en jetant un regard sur le rétroviseur de l'histoire sociale au Sénégal. Être patron d'entreprise dans ce pays propulse immédiatement dans une nouvelle catégorie sociale⁹². Mieux, cette position permet à ses détenteurs d'intégrer une sorte de Saint des Saints, à savoir les divers clubs de la ville dont la fréquentation est à elle seule un renseignement sur le standing de votre vie⁹³. Dans ces clubs, on ne côtoie pas uniquement le patronat occidental présent à Dakar, mais, il y est aussi donné de rencontrer d'autres personnalités influentes occidentales du monde politique, diplomatique et des arts. La gestion d'une entreprise au Sénégal revient alors en une démarche identitaire qui participe d'une affirmation d'un soi différent de la masse populaire. Ces clubs sont ainsi des cadres d'inclusion/exclusion qui authentifient la stratification sociale. Sur la base de nos entretiens, on comprend que pour un grand nombre de membres du patronat sénégalais, l'appartenance à ces clubs est un baromètre de réussite sociale et singularise les propriétaires des droits d'accès. Or il se trouve que les patrons chinois fréquentent très peu, si ce n'est pas du tout, ce type d'endroits

⁹¹ Il n'existe aucun manuel des procédures de cette nouvelle stratégie qui soit mis à la disposition des équipes du gouvernement. La description par les libéraux ou la critique par les orthodoxes de cette stratégie tient uniquement de la pratique telle que révélée par des faits qui sont connus. Cette politique n'a pas encore été codifiée.

⁹² Entretien avec un patron d'entreprise, membre du CPI, le 12 juin à Dakar.

⁹³ Le mot club ici est à la fois une place, un cadre euclidien donné où les gens se rencontrent physiquement à l'instar des bars et restaurants chics de Dakar mais c'est aussi un certain nombre d'associations selectes qu'on intègre par cooptation et qui constituent tout aussi des signes extérieurs de richesse. Ces deux cadres tracent néanmoins une ligne claire de démarcation entre la haute classe et la plèbe. Cette dernière n'est pas vraiment loin de ces lieux. Sa proximité géographique est un élément psychologique important. Il faut qu'elle puisse voir et entretienne son envie ce qui contribue à maintenir le respect envers les grands. Cela tient aussi du contexte socioculturel sénégalais les griots ont toujours entouré des louanges des nobles qui en retour leur manifestaient une certaine générosité. Le plus important de cette lecture trop brève pour ce cadre restreint de cette approche de l'activité économique est de comprendre la divergence des motivations qui président aux choix des actions chez certains acteurs.

qui bien que sur une base informelle, sont aussi les lieux où se concluent de nombreuses affaires. Cette situation serait de nature à expliquer aussi les difficultés de mobilité sociale en vigueur dans le pays. Si l'on n'est pas introduit dans ce type de milieu select, il peut s'avérer très compliqué de conclure des marchés surtout ceux publics. Même informelle, cette intersubjectivité constitue autant une forme de production de la richesse que de reconnaissance sociale. Pour ne rien arranger, les patrons chinois sont crédités de vivre de manière relativement modeste⁹⁴. Dans ce contexte, certains patrons sénégalais ne voient pas forcément d'un bon œil le changement des modes de vie du fait de l'augmentation des investisseurs chinois⁹⁵. Feinte ou non, la modestie chinoise serait ainsi un frein à une connexion réelle avec les leaders économiques sénégalais. Ces derniers viennent meubler le front du statu quo en stigmatisant le changement.

Du côté de la FENAGIE, nos interlocuteurs estiment que l'arrivée des armateurs chinois au large de l'Atlantique a été concédée par l'État sans une réflexion profonde ni même une consultation adéquate avec les ayants-droits de ce secteur que sont les entrepreneurs sénégalais. Le résultat est que les petites entreprises de pêches font faillite à une vitesse effrénée et l'exil devient alternative dominante qui reste aux jeunes qui évoluent dans ce secteur ou ceux qui vivent dans les villes dépendantes de l'économie de la pêche⁹⁶.

⁹⁴ Cette posture n'a rien de culturelle ni même de stratégique. Ces derniers temps, les chinois de Chine ont rattrapé pour ceux qui en ont des moyens le niveau de consommation des occidentaux. L'explication de la posture modeste affichée par les patrons chinois de Dakar tient surtout au fait que très peu y vivent avec leur famille. Ils ont donc besoin juste du minimum sur place. Entretien avec Cheng Hu un propriétaire de commerce au boulevard du centenaire le 12 mai 2010 à Dakar.

⁹⁵ Entretiens menés entre les 18 mai et 20 juin 2010 avec quatre patrons et chef d'entreprises sénégalais et français au Casino du Cap Vert à Ngor Almadies, au café de Rome au centre-ville et au restaurant de Terrou-Bi situé à l'hôtel le Terrou-Bi sur la Corniche à Fann.

⁹⁶ Entretien réalisé avec un groupe de jeunes pêcheurs à Joal-Fadiouth le 29 mai 2010. On doit cependant à la vérité de reconnaître que les chinois sont seulement venu empirer une situation qui était déjà passablement désastreuses avec notamment les accords entre le Sénégal et l'Union européenne qui ont grandement contribué à la raréfaction des poissons. Il y aussi l'action des chalutiers japonais et de différents pays arabes qui y sont catastrophiques.

Les syndicats font partie des orthodoxes conventionnels. Le CSA a notamment attiré l'attention des médias sur les conditions de travail dans les entreprises chinoises au Sénégal et notamment dans celle qui emploie le plus de sénégalais, Henan Chine (CHICO). Les dirigeants de la Confédération nationale des travailleurs sénégalais (CNTS) que nous avons rencontrés critiquent les actions des innovateurs libéraux lesquels selon eux loin des discours politiques dans lesquels ils sont rodés, ne maîtrisent rien d'autre de l'évolution des relations avec la Chine. Certains responsables de syndicat que nous avons interrogés ne comprennent pas que le gouvernement ne mette pas assez de zèle pour veiller au respect des intérêts des Sénégalais. Même si les accords sont signés avec les entreprises chinoises et que ceux-ci stipulent qu'elles doivent respecter les droits des travailleurs sénégalais, il est du devoir des autorités de veiller à ce que cela soit effectif. Or des inspections sont rares si ce n'est absent dans ces entreprises⁹⁷. Selon le secrétaire administratif de la CSA, ce syndicat est enthousiaste à l'idée de l'installation des investisseurs chinois au Sénégal, mais pas aux conditions de travail expérimentées jusqu'ici dans ces entreprises. Il semble important pour ce syndicat que l'État fasse respecter le code de travail⁹⁸.

« Les responsables syndicaux comme ceux du CSA ont le sentiment que certains acquis sociaux gagnés de longues luttes sont désormais à renégocier. Ceci d'autant plus qu'à l'exception des travailleurs de Henan Chine, la plupart des travailleurs dans les corporations chinoises au Sénégal ne disposent même pas de contrats de travail », estime monsieur Doumbia, secrétaire administratif à la CSA⁹⁹. Ce syndicat, se basant sur le nombre de plaintes qu'il a enregistrées,

⁹⁷ Entretien avec un responsable de la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS) Le 19 juin à Dakar. Il est aussi bon de rappeler que la CNTS est une confédération qui rassemble plusieurs syndicats en son sein.

⁹⁸ Entretien avec Doumbia Secrétaire administratif de la CSA le 30 juin 2010.

⁹⁹ Nous avons démontré dans la section IV.1.1 comment se faisait le recrutement sur les chantiers de l'APD chinoise au Sénégal, principalement sur le site du grand théâtre. Même si cette situation n'est pas tolérable on peut néanmoins comprendre la passivité des autorités sénégalaises à faire appliquer la législation du travail. Il s'agit en

signale de nombreux cas où les travailleurs ont été molestés et ridiculisés dans la revendication de leurs droits¹⁰⁰. D'ailleurs lorsque certaines entreprises chinoises ont été confrontées par les syndicats, elles ont simplement délocalisé leurs activités à Touba, une zone dite industrielle qui échappe plus ou moins aux contraintes des différentes législations en vigueur. Au niveau des syndicats, les dirigeants ont une idée très précise des raisons de la délicatesse des rapports avec les entreprises chinoises. Il faut recourir à la sociologie des responsables des entreprises chinoises au Sénégal pour le comprendre. La théorie serait alors que les dirigeants des entreprises chinoises au Sénégal proviennent principalement des campagnes sans une grande culture et ne comprennent pas toujours grand-chose à l'évolution de la société moderne les entreprises chinoises récusent donc les syndicats et toute autre organisation qui milite pour les droits de travailleurs¹⁰¹.

La diversion d'énergie décrite ci-haut n'a pas contraint la CNTS et la CSA à rester les bras croisés face à ce que ces confédérations considèrent comme les dérives des entreprises chinoises encouragées par le gouvernement. Elles ont entrepris de nombreuses actions de lobbying pour explorer les avenues de changements avec ses nouveaux acteurs de la scène économique sénégalaise¹⁰². Leur mobilisation a notamment consisté à fournir des données aux médias avec des éléments de comparaison avec d'autres pays et notamment l'Afrique du Sud¹⁰³.

effet d'un don de la Chine. La situation est totalement différente dans le cadre des IDE, puisqu'il est question dans ce contexte d'un marché gagné par les Chinois mais c'est le Sénégal qui délie les cordons de la bourse. Il pourrait donc demander plus concrètement aux entreprises chinoises de se conformer à la législation locale en matière de travail. D'ailleurs les observateurs font remarquer l'autorité administrative chargée du respect de cette législation est très fragile puisque le portefeuille du ministère du travail a enregistré pas moins de cinq titulaires en cinq ans.

¹⁰⁰ Monsieur Doumbia qui citait lors de notre entretien de mémoire certains cas, a promis de me faire parvenir des documents attestant ses affirmations, ce qu'il n'a pas fait.

¹⁰¹ Entretien avec Doumbia Secrétaire administratif de la CSA le 30 juin 2010

¹⁰² Entretiens avec les responsables des deux confédérations les 19 et 30 juin 2010 à Dakar

¹⁰³ Il ne faut pas perdre de vue que l'absence des cadres de concertation avec les entreprises et autorités chinoises comme cela est devenu la norme avec les autres entreprises fait perdre un pouvoir politique aux syndicats qui trouvent par la contestation un espace de déploiement.

Les médias se retrouvent aussi dans ce groupe parce qu'ils fustigent le fait que les pans de l'État responsables de la mise en pratique de l'attrait et de la gestion des IDE chinois ne fassent pas assez pour que les PME sénégalaises bénéficient des retombées économiques avec la sous-traitance. Pour certains médias, les Chinois n'appliquent pas au Sénégal ce que ces derniers imposent eux-mêmes aux Occidentaux en termes de transfert de technologie, mais aussi en matière d'exigence de partenariat avec les entreprises locales pour toutes celles étrangères qui s'installent en Chine.

« L'État se comporte de la même manière avec l'IDE qu'en matière de l'APD. Le Sénégal reçoit les projets clés en main qui peuvent difficilement justifier d'être d'une quelconque valeur ajoutée économique pour la population en général. De plus, l'attribution des marchés publics aux Chinois se fait dans une opacité déconcertante. Ceci est surtout dû au fait que le secteur de la construction dans lequel s'infiltrèrent les Chinois est par essence même corruptogène, comme a révélé les grands travaux déclenchés durant, la conférence islamique», affirme le journaliste Momar Dieng¹⁰⁴.

Faire gagner des marchés aux Chinois serait ainsi de nature à augmenter aussi le capital des cadres de la fonction publique responsable de la distribution de ces marchés. Il s'agit ainsi d'une corruption dite transactionnelle.

Les membres du patronat sénégalais se montrent aussi très critiques avec l'approche des autorités publiques et notamment le MICATTI. Pour les dirigeants du CNP et du CNES que nous avons interrogés par exemple, il n'y a pas de stratégie réelle en vue d'attirer les investisseurs chinois, comme le prouve l'absence de joint-ventures entre les entreprises chinoises et sénégalaises. Le

¹⁰⁴ Entretien avec Momar Dieng du journal *Le Quotidien* le 17 juin 2010 à Dakar ces propos sont confirmés par notre entretien avec Libasse Hane un journaliste travaillant à la Fédération Internationale des Journalistes, à Dakar le 16 mai 2010. Toutefois, pour ce qui est de la corruption, un rapport de l'USAID publié en 2007 sur l'état et les différentes formes de la corruption au Sénégal qui laisse apparaître une corruption érigée en système et qui ne saurait être restreinte à la seule Chine mais qui semble bien endémique à la dimension de la société sénégalaise. Ce même rapport constate aussi l'ineffectivité des institutions anti-corruption existantes. Une production faite par Blundo (2001) dans ce secteur montre également comment certaines pratiques se sont institutionnalisées à travers un langage qui est partagé dans le domaine et correspond au degré de pénétration et de la capacité de persuader des entreprises disposants d'argent.

secteur privé étant le moteur de la relance économique, le patronat constate néanmoins qu'il est tenu à l'écart des grands projets qui impliquent la Chine. Non seulement l'État ne fait pas la promotion du secteur privé en Chine, mais il ne fait rien pour inciter les Chinois à coaliser avec les entrepreneurs locaux en vue de créer la richesse¹⁰⁵.

IV.2.2.3-) les résilients stoïques

L'Association des jeunes de Reubess, une bourgade de Dakar, a manifesté violemment leur refus de voir leur terrain de football transformé en cité des affaires. Les arguments des promoteurs n'ont pas été suffisants pour venir à bout de leurs réticences. Le promoteur du projet Abdul Kader Konaté a promis que 65% des 1500 emplois permanents de que ce projet allait générés iraient prioritairement aux jeunes de ce quartier. Promesses qui laissent dubitatifs les membres de l'Association des jeunes de Reubeuss qui disent avoir vu tellement de promesses de cette nature devenir lettre morte après la mise en place du projet qu'il serait naïf de se faire prendre avec une aussi grosse ficelle¹⁰⁶. Les promoteurs ont sous-estimé l'importance du sport pour ces jeunes. Il faut se garder cependant d'y voir un rejet de l'IDE chinois. Pour les jeunes le refus est uniquement lié au terrain de foot qui est un peu comme l'exutoire que leur permettent d'oublier leurs conditions de vie difficiles.

Si l'on s'en tient au sondage réalisé par le projet de recherche Afro-baromètre, la perception des Sénégalais par rapport aux IDE chinois est graduellement positive (Gadzala & Hanusch, 2010). Plus de 60% des personnes interrogées croient que les IDE chinois sont positifs pour leur économie. En mettant cette information en perspective et en s'installant dans une dynamique continue, on se rend compte que cette perception est surtout le fait d'une lecture parallèle fruit d'une comparaison envers d'autres partenaires économiques. Ainsi il se profile à

¹⁰⁵ Entretien avec le Dr. Daouda Thiam, 4^{ème} vice-président du CNES le 8 juin 2010 à Dakar.

¹⁰⁶ Entretien avec un groupe de jeunes membres de cette association le 27 mai 2010 à Dakar.

l'horizon l'impression qu'isoler les investissements chinois pour les qualifier de problématiques est inexact puisque pour les citoyens interrogés, le partenaire européen n'est pas moins en cause. La vision que ceux-ci ont de l'investisseur chinois est duale. Il y a certaines personnes interrogées qui pensent que les rapports avec les Chinois ne diffèrent pas nécessairement des situations de domination qui existent avec les investisseurs occidentaux. Selon cette franche, les populations sortent toujours perdantes quelle que soit la provenance des investissements¹⁰⁷. Cette opinion est surtout répandue dans les zones qui vivent de la pêche. Les personnes interrogées rappellent que l'application des accords avec l'Union européenne a entraîné de nombreuses pertes dans leurs revenus sans que cela n'émeuve grand monde. En fait ici les changements ont surtout été structurels. Bien avant les Chinois, les bateaux Japonais ont fait plus de ravages sur leurs côtes. Alors pour les jeunes pêcheurs, Chinois, Japonais ou Européens, les effets et les conséquences sont les mêmes¹⁰⁸.

L'autre versant de la population constitué majoritairement des jeunes dans la manutention voit d'un œil plus critique la présence des IDE chinois. Chez eux, cependant, ce sont les conditions d'emplois qui retiennent le plus d'attention. Les travaux sur la route entre le point E et le quartier Ngor permettent de comprendre le fondement du ressentiment des jeunes dans la manutention. Sur ce tronçon les deux groupes qui ont gagné le marché de la réfection de la voirie se juxtaposent. La portion dédiée à la société française Eiffage s'arrête au quartier les deux mamelles. La société Henan Chine dirige les travaux de là jusqu'à l'aéroport. À l'observation, il est difficile de voir les ouvriers sénégalais de Henan conduire les véhicules lourds. Ils sont tous assignés aux travaux manuels contrairement aux employés d'Eiffage. Interrogés, les deux

¹⁰⁷ Entretien avec des jeunes de Reubeuss le 27 mai 2010.

¹⁰⁸ Entretien réalisé avec un groupe de cinq jeunes pêcheurs à Joal-Fadiouth le 29 Mai 2010 (deux jeunes) et à Sali (trois jeunes) le 30 mai 2010.

groupes révèlent aussi des écarts consistants dans les traitements salariaux allant de 8000 à 23 000 francs CFA de différence pour les mêmes tâches. Dans un tel contexte, cette tranche de la population préfère les investisseurs occidentaux aux Chinois¹⁰⁹.

IV.2.2.4-) Les paternalistes nostalgiques

Cette catégorie regroupe un ensemble de petites entreprises européennes, surtout françaises, souvent présentes au Sénégal depuis des décennies. Selon les journalistes correspondants des médias français et panafricains à Dakar, les entreprises françaises voient d'un très mauvais œil l'entrée (en force?) des entreprises chinoises dans ce qui fut jadis leur pré carré des entreprises françaises¹¹⁰. Cette situation est caractérisée d'ingrate par les membres du CEFAS qui ont accepté de nous parler¹¹¹. En fait les dirigeants du CEFAS croient que les autorités sénégalaises se trompent dans le calcul de la valeur ajoutée d'un IDE chinois. La différence des prix entre les propositions chinoises et françaises se justifierait par les charges sociales de ces dernières et serait compensée par la qualité du travail effectué.

« Un patron comme moi emploie plus de 200 employés, je ne comptabilise même pas les Sénégalais qui travaillent dans ma résidence. Nous payons toutes nos charges sociales, nos employés ont droit aux soins de santé dans les meilleurs hôpitaux. Nous avons même souscrit à la convention collective qui leur garantit des congés payés ainsi que des compensations diverses sous forme d'indemnités. J'aimerais bien voir ces mentions dans les bulletins de paie des Sénégalais employés par les sociétés chinoises. C'est tout cela qu'il faut prendre en compte dans l'évaluation des prix.¹¹² »

¹⁰⁹ Entretiens et observation effectués avec les travailleurs de Henan Chine et de Eiffage, les 14,27, 30 mai, les 02, 16, 28 juin à Dakar. La comparaison est d'autant plus cruelle que tous ces ouvriers se retrouvent souvent chez les mêmes vendeurs de nourriture à la pause et que dans certains cas, ils ne sont pas voisins ou cousins.

¹¹⁰ Entretien avec Laurent Correau correspondant de la Radio France Internationale, le 22 mai et le correspondant des télévisions publiques françaises, le 19 mai à Dakar.

¹¹¹ Série d'entretiens.

¹¹² Entretien avec le patron d'une PME membre du CEFAS le 11 juin à Dakar.

Sur le long terme, le pays réaliserait alors des économies importantes. Un ouvrage confectionné par les Chinois nécessiterait ainsi un budget de maintenance plus élevé. Sur une durée plus étalée, les réalisations chinoises coûteraient ainsi plus cher¹¹³.

La position des IBW vis-à-vis des IDE chinois les classe aussi dans cette catégorie. Elles sont surtout les auteures de la méthode classique d'attrait des IDE en plus de servir de baromètre aux flux de ceux-ci. L'arrivée des Chinois perturbe toute la nomenclature procédurale mise en place au Sénégal. Au niveau de la Banque mondiale, les responsables de cette institution au Sénégal que nous avons rencontrés à Dakar se gardent bien de critiquer l'action de la Chine surtout en matière d'infrastructures. C'est plutôt les méthodes choisies autant pour l'attrait que la gestion des investissements chinois qui seraient sujettes à caution¹¹⁴.

Ainsi, si le CEFAS s'illustre contre le fait que ce soient les Chinois qui remportent les marchés publics auxquels les entreprises françaises aussi postulent. Les IBW quant à eux ont une opposition normative vis-à-vis des procédures. On est alors là en plein dans le débat évoqué plus haut dans la revue de la littérature, à savoir les approches contradictoires entre le consensus et Washington dont les IBW sont les garants et celui de Beijing, mis en place par la Chine¹¹⁵.

Cette section a débuté par un panorama de la présence des IDE chinois au Sénégal. Nous avons ensuite identifié les principaux acteurs institutionnels et individuels qui évoluaient dans ce secteur. Dans une troisième dimension, nous avons analysé les différentes agrégations qui tissent la trame des intérêts collectifs ou non ainsi que les stratégies de chacun de ces joueurs.

¹¹³ Entretiens avec les membres du CEFAS, les 4 et 11 juin 2010 à Dakar.

¹¹⁴ Entretien avec Alain D'Hoore, économiste principal au bureau de la Banque mondiale de Dakar, le 23 juin 2010 à Dakar.

¹¹⁵ Voir la partie de la revue de littérature qui y est consacrée.

IV.3-) Les relations commerciales sénégallo-chinoises

Le commerce est un secteur d'activité qui est toujours resté actif durant les années entre le Sénégal et la Chine et qui s'est accru depuis que les relations diplomatiques ont été renouées entre les deux pays

IV.3.1-) Tableau signalétique

Le 17 octobre 2008, la Chine et le Sénégal ont signé un accord commercial offrant l'accès en franchise sur le marché chinois de plus de 400 produits sénégalais. Cependant de nombreux produits dans lesquels le Sénégal excelle restent en dehors de cet accord. Il s'agit principalement des filets de poisson, des haricots verts, des mangues, des arachides¹¹⁶, les préparations de thon, de sardines, de crevettes, des jus de mangue. Cet accord a été amplifié par un autre signé le 15 février 2009 instituant une commission mixte économique, technique et commerciale. En effet, la valeur globale des échanges commerciaux entre les deux pays a connu en 2008 une croissance exponentielle de plus de 385% pour atteindre le chiffre de 167 milliards de francs CFA. Toutefois, si l'on en croit les rapports du ministère du commerce sénégalais, le Sénégal présente un déficit commercial qui est allé en s'accroissant et la Chine s'est hissée au troisième rang des fournisseurs du Sénégal. Ceci notamment à cause d'une grosse augmentation des importations de la Chine alors qu'en revanche les exportations du Sénégal en Chine ont stagné voire reculé¹¹⁷.

¹¹⁶ La Chine a acheté pour plus de 9000 tonnes d'huile et de produits dérivés d'arachides au Sénégal. Ces produits ont surtout été achetés pour témoigner au peuple frère sénégalais l'amitié du peuple chinois si l'on en croit les responsables de la mission économique chinoise au Sénégal. La Chine n'ayant pas vraiment besoin de ces produits à en croire son conseiller économique à Dakar. Il y a du moins un non-dit qui persiste dans une situation pareille. Il est invraisemblable que l'estime du Sénégal soit la seule contrepartie. Entretien réalisé le 14 juin 2010 à Dakar.

¹¹⁷ Rapport de la Direction du commerce extérieur au ministère du Commerce. Ce rapport datant de mars 2010 dont nous avons obtenu copie est destiné à la circulation interne.

Le Sénégal importe ainsi de nombreux produits de la Chine. En 2008 par exemple, elle a importé des produits pour une valeur de plus de 165 milliards de francs CFA. La Chine s'est aussi taillé des parts de lion dans certains produits sur le marché sénégalais au point de frôler le monopole. Les produits provenant de Chine occupent 95% du marché du thé, 76% du marché de l'ail, 77% du marché du triple concentré de tomates¹¹⁸. Au niveau des exportations, c'est une évolution inverse que l'on constate avec notamment une baisse évaluée par le ministère du Commerce à près de 30% en 2008¹¹⁹.

Les rapports commerciaux entre la Chine et le Sénégal ne sauraient se limiter uniquement à ces transactions. En effet, les commerçants chinois ont *territorialisé* de nombreux espaces de la capitale à l'instar du boulevard du centenaire ou le carrefour Petersen et de l'avenue Lamine Gueye obligeant à rebaptiser ces zones en *Chinatown* ou *China market*.

L'enquête faite par Kernén et Vuillet (2006) révèle que les commerçants chinois s'installent surtout en Afrique et particulièrement au Sénégal faute de mieux ou qu'ils utilisent cet espace comme un cadre d'expérimentation pour de plus grands marchés. Toutefois, le nombre grandissant de ces commerçants à Dakar semble être un indicateur de ce que la capitale sénégalaise soit un marché porteur. Ils sont aujourd'hui près de 500 commerçants rien qu'à Dakar selon les estimations de l'Association des consommateurs sénégalais (ACOSEN)¹²⁰. La configuration est particulière et impressionnante au niveau du boulevard du centenaire. La quasi-totalité des commerces institutionnels qui sont des boutiques et qui sont construits en béton est réquisitionnée par les Chinois, tandis que les Sénégalais sont réduits à l'occupation des étalages devant ces boutiques.

¹¹⁸ Entretien avec Pape Ndiaw de la Direction du commerce extérieur au ministère du Commerce le 15 juin 2010 à Dakar.

¹¹⁹ Rapport du ministère du Commerce.

¹²⁰ Entretien avec Momar Ndao, président de l'ACOSEN, le 10 mai 2010 à Dakar.

IV.3.2-) Les forces en présence

IV.3.2.1-) Les institutions et acteurs internationaux

Le concept de régime utilisé en économie politique internationale permet de mieux situer l'ampleur des rapports commerciaux entre la Chine et le Sénégal. Le Sénégal et la Chine ont adhéré à plusieurs régimes internationaux. L'évolution de leurs rapports commerciaux se fait en marge ou en fonction de ces différents régimes. L'une des premières institutions qui peuvent être ainsi perçues à double titre c'est l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est un cadre dans lequel les gouvernements négocient des accords commerciaux et qui s'emploie à régler les différends commerciaux entre les pays. C'est un espace de régulation qui évolue à partir des régimes appelés cycles. La Chine y adhère en 2001. Au sein même de l'OMC, le Sénégal et la Chine font partie du G-33 qui milite pour la mise en place de la clause de sauvegarde spéciale en faveur des pays en voie de développement (PED) et des pays les moins avancés (PMA)¹²¹.

À la suite de l'OMC, on a d'autres régimes qui mettent en exergue des blocs institutionnels comme l'Europe par exemple avec les accords Afrique Caraïbes Pacifique (ACP) qui sont des accords commerciaux visant à développer le libre-échange entre l'Union européenne et les pays dits ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

Le 26 février 2001, l'Union européenne a décidé de libéraliser l'ensemble des importations de produits en provenance des PMA, à l'exception des armes et des munitions. Ce qui a été désigné comme étant l'initiative dite *Tout sauf les armes (TSA)*. L'initiative s'étend sur plus de huit ans et concerne aussi les produits comme le riz, les bananes et le sucre.

¹²¹ Il y a de nombreux jeux qui prennent place dans le cadre des négociations de l'OMC et qui ont une incidence sur les rapports commerciaux entre la Chine et le Sénégal. Ainsi des modifications ayant eu lieu à ce niveau changent souvent le cours de ses rapports. C'est aussi la preuve que certains aspects d'un tel rapport ne relèvent pas uniquement du ressort d'un pays (Sénégal). Cette situation conforte les tenants de la perte d'autonomie de l'État mais n'est pas de nature à excuser l'État sénégalais.

Au niveau des États-Unis, il y a l'initiative d'opportunité et de croissance pour l'Afrique promulguée par le président Clinton en mai 2000. *L'African Growth and Opportunity Act* (AGOA) vise avant tout à développer les échanges et les investissements américains en Afrique subsaharienne, à stimuler la croissance économique. En janvier 2010, 38 pays d'Afrique subsaharienne étaient admissibles aux prestations de l'AGOA.

À ces régimes qui sont les facteurs influents, il faut ajouter les gros joueurs comme la France qui est le premier partenaire commercial du Sénégal. Sa présence ici se justifie aussi par le fait que les entreprises de ces pays ont aussi des intérêts ailleurs qu'au Sénégal et sont souvent des multinationales.

IV.3.2.2-) Les acteurs nationaux

Le ministère du Commerce et principalement ses deux directions du commerce extérieur et de commerce intérieur est l'une des principales institutions qui entrent en ligne de compte dans ce domaine. Son champ d'action touche les deux aspects de la problématique des commerçants chinois au Sénégal, à savoir la négociation des conditions de leur implantation avant leur arrivée, mais aussi les mécanismes de l'activité commerciale à l'intérieur même du pays. Nous avons ensuite le ministère de l'Intérieur. Ce dernier est responsable entre autres des questions de séjours et de circulations des étrangers au Sénégal. Il est aussi responsable de la délivrance des cartes d'identité qui sont l'élément de base de l'acquisition de la nationalité¹²².

¹²² De nombreux commerçants chinois disposeraient des papiers d'identification sénégalais. Même si les chiffres ne sont pas connus et qu'il ne nous a pas été donné de vérifier empiriquement la véracité de ces affirmations, il convient néanmoins d'avouer qu'un fait divers a relancé depuis cette suspicion. Une chinoise retrouvée morte et jetée dans la Seine à Paris était en possession d'un passeport sénégalais. Le journal dakarois *Sud Quotidien* dans sa parution du 09 décembre 2009 a alors fait état d'un vaste trafic de passeport sénégalais par des chinois qui serait orchestré à partir de Hong-kong et impliquant entre autre Mr. Peter Chang, directeur de l'Organisation économique pour le développement (OED) qui est chargé de faire la promotion du Sénégal à New-York, l'ambassadeur Saliou Diodji Faye, consul général du Sénégal à Hong-kong à l'époque et l'ancien premier ministre Moustapha Niasse. Ce dernier avait d'ailleurs à cette époque été entendu par la police criminelle. Certains observateur y ont vu le signe de

Toujours au niveau des institutions gouvernementales, il y a le ministère de l'Économie et des Finances avec notamment sa direction générale des douanes. Elle est pour ainsi dire la porte par laquelle les produits commerciaux entrent au pays. Elle est aussi chargée de veiller au maintien du caractère licite de l'activité commerciale. Pour ce faire, elle est l'organe qui applique les lois en vigueur. La direction générale des impôts et des domaines quant à elle est chargée du recouvrement des différentes taxes commerciales. Elle a aussi une mission de contrôle fiscal et d'enquêtes. Celle-ci leur permet entre autres de vérifier le respect des différentes normes.

Après le gouvernement, il y a des partis politiques. En 2007, la question des commerçants chinois a été un enjeu politique lors de l'élection présidentielle. Dans cette catégorie, on retrouve principalement le Parti démocratique sénégalais (PDS) qui est au pouvoir et l'Alliance des forces de progrès (AFP) de l'ancien premier ministre Moustapha Niassé, ainsi que le Parti socialiste (PS).

Il y a ensuite un certain nombre d'organisations à l'instar de l'Union des commerçants et industriels du Sénégal (UNACOIS), du Conseil national du patronat (CNP), de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (CNES). On peut aussi y ajouter la Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar (CCIAD). On peut également mentionner dans ce groupe l'Association des ressortissants libanais au Sénégal. En effet, les Libanais sont plus de 30.000 ressortissants à vivre au Sénégal. Installé depuis longtemps, près du tiers possède la double nationalité selon les chiffres du ministère de l'Intérieur¹²³. Les hommes d'affaires libanais sont très présents à Dakar dans l'activité commerciale. Ils possèdent des chaînes de restaurants ou de fast-food aux épiceries, les grands magasins, en passant par les boîtes de nuit et les hôtels.

l'indépendance du pouvoir judiciaire tandis que d'autres ont interprété cette agitation comme une volonté de vengeance de la part du président par rapport à son ancien premier ministre devenu un virulent opposant. Lire à cet effet le journal Sud quotidien du 7 décembre 2002.

¹²³ Entretien avec un agent du ministère de l'Intérieur le 3 juin 2010 à Dakar.

Au niveau des consommateurs, on a la puissante Association des consommateurs sénégalais (ACOSEN) qui se donne pour mission de défendre les consommateurs sénégalais.

IV.3.2.3-) Les facteurs informels

Parmi les acteurs qui donnent corps à ces facteurs, on peut compter les petits revendeurs ambulants qui servent d'intermédiaires dans certaines circonstances entre les commerçants chinois et la population. Ils sont de trois niveaux particuliers. Il y a ceux qui aident dans les boutiques chinoises. Chaque boutique chinoise a entre deux et trois employés qui servent aussi d'interprètes entre les Chinois et les clients sénégalais¹²⁴. Il y a ensuite les vendeurs à l'étalage. Souvent positionnés directement devant les boutiques chinoises, ils achètent chez ces derniers, qui sont sensés vendre en gros, pour revendre à la population. On retrouve enfin les vendeurs à la criée. Venus de l'arrière-pays, ces jeunes sont des entrepreneurs en herbe. Ils achètent tôt le matin des produits aux Chinois qu'ils revendent aux différents carrefours de la ville durant la journée. Cette dernière catégorie correspond à ceux que nous avons nommés les candidats du stade zéro de l'offre. Il s'agit des jeunes désœuvrés qui ne s'encombrent pas des enjeux économiques ou des débats politiques. Ils n'ont qu'une exigence minimale de survie : gagner assez pour atteindre le prochain jour vivant¹²⁵.

IV.3.2.4-) Institutions et acteurs locaux

La mairie de la ville de Dakar est l'une des institutions impliquées dans la gestion de l'activité commerciale chinoise dans la capitale sénégalaise. Elle compte entre autres comme

¹²⁴ L'interprétation est surtout liée à la langue. Dans la plupart du temps, les chinois ne parlent ni le wolof, ni le français. Leur interaction avec la clientèle est souvent réduite au sourire.

¹²⁵ Entretiens avec les trois vendeurs à la criée au plateau le 16 juin 2010, avec quatre vendeurs à l'étalage au boulevard du centenaire le 18 mai et le 21 juin avec deux interprètes des boutiques chinoises à Petersen, le 18 mai et 21 juin à Dakar.

bras séculier dans cette perspective les directions de l'aménagement urbain et celle de la police municipale. Ces deux directions veillent au respect de l'occupation spatiale dans la ville notamment au niveau des marchés. La ville est aussi chargée de recevoir la taxe municipale de vente à laquelle les commerçants sont assujettis. Il y a enfin les propriétaires des boutiques du boulevard du centenaire, de Petersen ou de maison notamment ceux du quartier résidentiel de *Gibraltar* qui a une concentration élevée de résidents chinois.

IV.3.3-) Agrégation des intérêts commerciaux

La dynamique stratégique mise en place par les différents acteurs pour défendre leurs intérêts respectifs laisse apparaître deux grands groupes : les conservateurs contrariés qui s'opposent à la présence des commerçants chinois au Sénégal et les démocrates de la consommation qui soutiennent activement cette présence.

IV.3.3.1-) Les conservateurs contrariés

Cette catégorie regroupe les acteurs et institutions du commerce sénégalais qui désirent maintenir les bases des méthodes commerciales anciennes. L'Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS) se positionne à en croire ses dirigeants comme le fer de lance de ce groupe qui reproche aux commerçants chinois de dévaloriser la qualité de vie avec des produits aux normes inférieures. Selon le secrétaire permanent de l'UNACOIS que nous avons rencontré :

«Les Chinois n'apportent aucune valeur ajoutée. Ils vendent certes à un prix plus bas, mais c'est souvent au détriment de la qualité. Ainsi les gens ne font pas les calculs nécessaires sinon ils s'apercevraient vite qu'ils perdent au change. Ils seront contraints à refaire le même achat dans les délais très courts. Il s'agirait d'un mauvais choix fait par le gouvernement qui ne comprend pas que le secteur privé est le moteur de la croissance. Ce

que l'UNACOIS cherche à accomplir avant tout c'est d'attirer l'attention de l'opinion sur le péril que fait courir le commerce chinois à l'économie sénégalaise tout entière»¹²⁶.

Cette association a pour allié dans cette croisade, les commerçants libanais, dont la quasi-totalité fait partie de leur organisation. Ces derniers qui se sont toujours tenus quelque peu à la marge des affaires internes¹²⁷. Cette fois-ci ils sentent le danger et se mêlent du débat sur la présence des commerçants chinois au Sénégal¹²⁸. Le CNES et le CNP soutiennent aussi les revendications visant à restreindre l'arrivée des commerçants chinois.

En réalité c'est d'une défense de territoire qu'il s'agit ici. Pendant longtemps les commerçants sénégalais et libanais étaient les importateurs des produits chinois dans le pays. L'arrivée des commerçants chinois qui sont majoritairement en provenance de Yiwu (dans la province du Zhejiang où ces derniers s'approvisionnaient Kernén et Vuillet, 2008) leur coupe l'herbe sous les pieds. Les pertes sont énormes pour les commerçants libanais, puisque les produits chinois qu'ils critiquent aujourd'hui constituaient il y a peu une partie importante de leurs marges bénéficiaires.

Les conservateurs contrariés reprochent entre autres aux commerçants chinois de frauder la douane. Ils le feraient notamment en déclarant les produits comme étant des pièces détachées avant de venir les monter plus tard dans leurs arrières boutiques. De telles transactions feraient perdre des millions de francs CFA à l'État sénégalais qui s'il cherchait encore des raisons pour mettre un terme à cette invasion en possède là une bonne. Les dirigeants de l'UNACOIS pensent que l'État est mal préparé pour ce qu'ils appellent l'invasion chinoise. Selon eux, le Sénégal

¹²⁶ Entretien avec Ousmane Sy Ndiaye secrétaire permanent de l'UNACOIS, le 22 juin 2010 à Dakar.

¹²⁷ Quelques-uns se sont engagés dans la politique avec plus ou moins du succès. En fait il semble bien que ce ne sont pas des positions politiques qui intéressent les libanais mais bien de faire office de lobby dont on ne peut passer outre les intérêts sans pouvoir éventuellement payer des coûts politiques.

¹²⁸ Entretien avec Saad Makhtoub un Libanais gérant de restaurant à Dakar et membre du bureau de l'association des commerçants libanais de Dakar le 8 juin 2010 à Dakar.

devrait plutôt promouvoir le secteur privé sénégalais en Chine avec un dispositif d'appui financier et logistique comme les garanties de prêts auprès des banques. Au lieu de cela, on constate au CNES que l'État essaie plutôt de privilégier le secteur informel par rapport au secteur organisé¹²⁹. Il est aussi reproché aux boutiques chinoises la qualité de l'emploi qui s'apparente plus à l'esclavage. « Les employés n'ont pas de contrats de travail, les boutiques pas de comptabilité reconnue ni comptes bancaires dans la majeure partie du temps. Les circuits de rapatriement de leurs bénéfices demeurent une énigme puisqu'on n'a jamais vu un Chinois devant une banque » affirme Ousmane Sy Ndiaye signalant ainsi leur faible capacité ou l'absence d'une volonté d'intégration réelle dans le circuit économique sénégalais¹³⁰. Le gouvernement refuse d'écouter et accuse les membres de l'UNACOIS de vouloir conserver les positions de monopole au détriment de la concurrence¹³¹. Ceux-ci s'en défendent et affirment leur profession de foi à la libre circulation des biens et des personnes. Ils pensent simplement que les conditions légales d'établissement d'une activité professionnelle et commerciale doivent être respectées.

Le groupe des conservateurs contrariés fustige l'État dont le laxisme face aux commerçants chinois contribue davantage à répandre la pauvreté. À la lumière de leurs arguments, au lieu d'augmenter le pouvoir d'achat des citoyens, l'État préfère atomiser la compétitivité des commerces sénégalais en facilitant l'accès à une consommation de piètre qualité¹³².

¹²⁹ Entretien avec le Dr. Daouda Thiam, 4^{ème} vice-président du CNES le 8 juin 2010 à Dakar.

¹³⁰ Entretien avec Ousmane Sy Ndiaye secrétaire permanent de l'UNACOIS, le 22 juin 2010 à Dakar.

¹³¹ Entretien avec les agents du ministère du commerce le 15 juin 2010 à Dakar, entretien avec Momar Ndao de l'ACOSSEN, le 10 mai 2010 à Dakar

¹³² Série d'entretiens op cit.

La présence massive des commerçants chinois qui se reproduisent avec une rapidité exponentielle, malgré les délais de trois mois pour obtenir les visas, laisse perplexe les conservateurs contrariés qui y suspectent de la corruption, puisque techniquement, la capacité de délivrance des visas aux Chinois ne pouvant pas correspondre avec la réalité. Les conservateurs fustigent entre autres ces fonctionnaires inconscients qui mettent en péril la croissance économique de leur pays à la faveur de la croissance économique de leur portemonnaie individuel¹³³.

La stratégie des conservateurs contrariés est double : la menace sur la croissance économique dont ils se définissent comme des moteurs, ensuite pousser l'État à la culpabilisation en prenant la population à témoin. Ce faisant, ils veulent aussi jouer sur la fibre patriotique et misent sur les valeurs de solidarité sénégalaises. C'est pourquoi ils étalent le chapelet des différents manquements des Chinois aux devoirs inhérents à l'activité commerciale. Pour se faire entendre, ils utilisent les médias. Ces derniers friands des scandales ont très souvent dénoncé le laxisme de l'État sur la question. Ils s'étonnent notamment de la timidité de la réciprocité des faveurs commerciales du côté de la Chine. Par ailleurs d'après certains observateurs les commerçants chinois ont joué avec le système pour bénéficier des divers régimes internationaux dans lesquels le Sénégal se trouve. Ainsi en s'installant au Sénégal, les commerçants chinois pouvaient exporter en direction des pays comme les États-Unis (AGOA) ou l'Europe (TSA) en utilisant les quotas du Sénégal¹³⁴.

Les partis politiques (surtout ceux de l'opposition) ont aussi pris part dans cette dénonciation. Interpelé par l'UNACOIS durant la campagne électorale des présidentielles de

¹³³ Série d'entretiens, op cit.

¹³⁴ Entretiens avec les journalistes Libasse Hane, Laurent Correau, Momar Dieng et avec Aissatou Diallo, les 14 et 22 mai, 16 et 17 juin 2010 à Dakar.

2007, le candidat de l'AFP, Moustapha Niasse a dénoncé le manque de transparence dans les mécanismes d'octroi des titres de commerce et a promis de faire toute la lumière dessus une fois élu. Moustapha Niasse est sorti quatrième lors de ces élections avec 5,9% de voix. La question des commerçants chinois ne semble pas avoir été assez déterminante dans l'issue finale du scrutin. Toutefois, cette attitude est symptomatique de la politisation de la présence chinoise¹³⁵. L'AFP en prenant fait et cause pour les commerçants misait surtout sur le financement des membres de l'UNACOIS. S'ils ne pèsent pas lourd à l'arithmétique électorale, ces derniers ont néanmoins les moyens financiers permettant de soutenir lourdement un candidat¹³⁶.

Par ailleurs, il y a de nombreuses structures et les règles non écrites qui régissent l'activité commerciale au Sénégal. Dans ce pays, le commerce tend à revêtir certaines formes qui ont installé une sorte d'habitus selon l'expression consacrée du sociologue Pierre Bourdieu. On retrouve par ailleurs une certaine nomenclature des représentations morales qui constitue la base de ce que nous pouvons désigner comme étant un *triple déclassé* et qui forme l'essence des ressentiments vis-à-vis des commerçants chinois au Sénégal alors même qu'ils n'occupent que des secteurs d'activités marginaux (Kernen & Vuillet, 2007). Le non-dit du *triple déclassé*

¹³⁵ Cette politisation est largement subtile et de loin inférieure au clivage accentué qui a eu lieu sur ce sujet lors de l'élection présidentielle en 1992 en Zambie, par exemple. Cette question avait vivement opposé l'opposant Michael Sata au feu président Levy Mwanawassa. Sata avait bâti toute sa campagne sur le ressentiment antichinois et promis de revoir les conditions de travail dans les usines et commerces chinois en Zambie et éventuellement d'expulser ces derniers. Il a repris ce thème de prédilection en 2008 cette fois-ci contre Rupiah Banda. Lors de ces deux élections, Sata a perdu les élections. Voir le journal *The Telegraph* du 30 octobre 2008. Michael Sata est depuis le 23 septembre 2011 le président de la Zambie au terme d'une élection qu'il a gagnée.

¹³⁶ Le système politique sénégalais prévoit le financement public des partis politiques notamment durant des élections. Ce financement est calculé en fonction du nombre de voix obtenues lors des élections précédentes. Comme l'AFP n'en a pas obtenu beaucoup lors des consultations électorales ayant précédées l'élection présidentielle de 2007, on comprend aisément que ce parti ait misé sur cette source alternative de financement. Par ailleurs, il ne faut point perdre de vue que son président Moustapha Niasse est crédité d'être immensément riche. Ce qui pourrait relativiser une telle analyse.

s'appréhende mieux en remontant l'histoire¹³⁷. Au lendemain des indépendances, l'État sénégalais comme les autres anciennes colonies hérite de la structure de production et notamment du tissu industriel. À la faveur des privatisations, la quasi-totalité du tissu industriel et même le secteur des services qui est le plus important, de l'économie sénégalaise a été rétrocédée en quelque sorte à la France (Diouf, 1992). Celle-ci y avait toujours été présente et a juste accru son ascendance en augmentant sa participation dans la majeure partie des entreprises sénégalaises rentables : c'est le premier déclassé. Cette situation n'est pas vraiment mal vécue puisqu'en réalité, les Sénégalais n'ont pas assez de capitaux pour injecter dans un tissu industriel qui nécessite un investissement massif. Ils se rabattent alors sur le commerce. Or il se trouve que venus dans le sillage du colon français, les Libanais ont patiemment tracé leurs sillons dans l'activité commerciale durant des années. Lorsque les Sénégalais pensent s'y rabattre, les Libanais ont déjà quadrillé le terrain du commerce institutionnalisé. Ceci notamment parce que durant la période coloniale et bien après, les Sénégalais n'avaient pas accès au registre du commerce¹³⁸. On assiste là au second déclassé. Les sénégalais se replient alors massivement sur une interface qui oscille entre le formel et l'informel (Marfaing & Sow, 1998; Van Dijk, 1986). C'est là qu'ils ont le sentiment d'avoir été rejoints par les Chinois qui contribuent de ce fait à l'opérationnalisation d'un troisième déclassé. Cette situation contraint ainsi les commerçants sénégalais en particulier et la population en général en un doute existentiel qui consiste à se demander juste qu'où ils devront reculer chez eux¹³⁹.

¹³⁷ Celle-ci n'est pas présentée ici selon une chronologie linéaire des événements. En effet, les différents déclassés ne se sont pas étalés de manière chronologique dans le temps. Même s'ils sont parfois liés, chacun de ces déclassés obéit à sa propre logique et est mue par une dynamique singulière.

¹³⁸ Entretien avec Mme Mboup de la chambre du commerce, d'industrie et d'agriculture de Dakar, le 24 juin 2010

¹³⁹ Le troisième déclassé est plus présent dans la perception que dans la réalité. En fait on assiste à une récupération des réseaux libanais par les chinois. Le professeur Philippe Hugon, directeur de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques chargé de l'Afrique (IRIS) a conduit tout récemment une étude sur la récupération des réseaux libanais par les chinois. Il s'agirait donc d'une bataille pour l'espace du second

IV.3.3.2-) Les démocrates de la consommation

Regroupés sous cette appellation, nous avons tous les acteurs dont la préférence exprimée est en faveur de l'opportunité de consommation quel qu'en soit l'origine. Les différentes institutions de l'État impliquées dans le commerce sont les chefs de file de cette tendance. Avec en tête de peloton la direction du commerce extérieur où la présence chinoise est perçue comme le signe de la vitalité de l'espace commercial sénégalais. Les mesures seraient prises pour que cette présence profite largement aux Sénégalais. En fait cette situation aurait démocratisé la consommation des sénégalais qui peuvent désormais s'offrir les produits qu'ils peinaient à acquérir il y a peu¹⁴⁰. Les Sénégalais peuvent ainsi varier leur consommation et ne plus se restreindre dans leur choix. La présence chinoise ne peut qu'être contestée par ceux qui accumulaient des profits sur les misères d'une bonne franche de la population. À la direction du commerce extérieur, les responsables que nous avons interrogés sont convaincus qu'il s'agit des dures lois de la concurrence propres au caractère libéral qui définissent désormais l'environnement de libre-échange. Au lieu de contester la présence chinoise qui est là pour rester, les commerçants sénégalais gagneraient à améliorer leurs offres commerciales afin de séduire un consommateur qui est à présent en position de force. Le ministère de l'Intérieur se défend ainsi de complaisance. Au contraire, leurs agents se livrent souvent aux contrôles très stricts au point où à plusieurs reprises, les autorités consulaires chinoises s'en sont plaintes¹⁴¹.

déclassement avec l'entrée en jeu des nouveaux acteurs chinois. Toutefois, cette bataille retarde manifestement les capacités des commerçants sénégalais à rejoindre durablement le commerce institutionnalisé.

¹⁴⁰ Entretien avec Momar Ndao de l'ACOSEN, le 10 mai 2010 à Dakar.

¹⁴¹ S'il est vrai que l'ambassade de Chine au Sénégal tient souvent à se démarquer de ces commerçants qui exercent une activité privée comme nous l'a affirmé monsieur Xhaoming (conseiller économique à l'ambassade de Chine au Sénégal), pour lequel, ces derniers sont organisés en association et défendent tous seuls. Il ne demeure pas moins que ces mêmes autorités surveillent de près l'activité de ces commerçants et n'hésitent pas à négocier des arrangements en leur faveur. D'ailleurs une des principaux griefs des autorités chinoises envers le Sénégal concerne les délais trop longs pour accorder des visas et des différentes restrictions administratives qui meublent le parcours des commerçants chinois à Dakar.

L'agent du ministère de l'Intérieur qui nous a accordé un entretien rappelle aussi que la présence des commerçants chinois a largement contribué à réduire le banditisme des jeunes. Ces derniers en provenance des villes de l'intérieur se retrouvent souvent à Dakar. Jusqu'alors, ils allaient grossir des rangs des groupes de brigands qui semaient la terreur dans les quartiers mal famés de Dakar. Avec la présence des commerçants chinois, ils peuvent désormais trouver une occupation autre que le vol à l'étalage. Cet argument est corroboré par les jeunes vendeurs à la criée que nous avons rencontrés et qui soutiennent que la présence des commerçants chinois contribue en quelque sorte à les faire exister¹⁴².

L'ACOSSEN a fait du soutien aux commerçants chinois son principal cheval de bataille. L'association qui défend les consommateurs rappelle à loisir l'hypocrisie de ceux qui pourfendent les commerçants chinois. Pour Momar Ndao, le président de l'ACOSSEN : « Les premiers à aller chercher les produits chinois étaient d'abord les commerçants sénégalais. Ils faisaient des profits énormes avec ces produits. C'est leur fréquence en Chine qui a donné l'idée aux commerçants chinois de venir s'installer au Sénégal», indique-t-il¹⁴³. La présence chinoise dans le commerce en détail aurait ainsi contribué à diviser les prix des biens de consommation courante par dix au Sénégal. Certains produits comme les salons en cuirs étaient avant importés d'Europe. Cette situation mettait ces produits simplement hors de portée du Sénégalais moyen. Le ventilateur constitue le plus anecdotique de ces biens de consommation. Dans un pays où il fait presque toujours 40 degrés Celsius à l'ombre, le ventilateur était un luxe que ne pouvaient se permettre les Sénégalais de basse classe qui représentent plus de 50% de la population¹⁴⁴. Autant dire qu'une grande partie de la population en était sevrée. Avec les produits chinois, cette

¹⁴² Entretien avec un agent du ministère de l'intérieur le 03 juin 2010 à Dakar ainsi qu'avec un groupe de quatre revendeurs des produits chinois, le 12 mai, le 19 et le 30 juin à Dakar.

¹⁴³ Entretien à Dakar le 10 mai 2010.

¹⁴⁴ Données de la banque mondiale, accessibles au lien <http://data.worldbank.org/country/senegal> consultée le 16 décembre 2010.

situation a changé. Selon les femmes que nous avons interrogées, les Sénégalaises ne boudent pas leur plaisir. Avec les vêtements chinois, elles peuvent maintenant renouveler à loisir leur garde-robe. Les produits chinois sont peut-être de mauvaise qualité, mais pour elles, le plus important est de pouvoir changer leur habillement autant de fois que possible laissant ainsi l'impression d'une grande variété. Désormais donc avec un petit budget, on peut s'habiller convenablement surtout à l'approche des fêtes religieuses moments où un habit nouveau fait partie des prérequis sociaux¹⁴⁵. Makhar Diouf (1992) corrobore cette vision en expliquant comment la crise née de l'ajustement structurel a réduit le champ des choix des ménages qui en matière de consommation sont souvent contraints dans la capacité de satisfaire leurs besoins.

Les partisans de la démocratisation de la consommation ne sont pas convaincus par le déséquilibre de la balance commerciale en faveur de la Chine et rappellent que celle-ci était déjà dans cet état, mais en faveur de l'Europe. Ils croient plutôt que le véritable problème se trouve dans la réduction des marges de profits exorbitants des commerçants sénégalais¹⁴⁶. En fait pour les clients sénégalais, il s'agirait plutôt d'une lutte de classe déguisée de la part de ceux qui s'opposent à la dynamique de rattrapage des cadets sociaux que permettent les produits chinois. Ainsi en périodes des fêtes par exemple, la pluralité de l'offre permet à toutes les couches de la population de témoigner leur affection à ceux qu'ils aiment avec des cadeaux appropriés. Les

¹⁴⁵ Entretien avec Nguirsaly, une femme faisant des achats dans une boutique chinoise au boulevard du centenaire à Dakar le 12 mai 2010. Cette dame qui parlait français nous ensuite servi d'interprète dans les entretiens avec six femmes différentes dans d'autres boutiques aux boulevards du centenaire, Petersen mais aussi au marché Sandaga.

¹⁴⁶ Entretiens avec un groupe (4) de revendeurs des produits chinois, le 12 mai, le 19 et le 30 juin. Outre le fait que les commerçants revendent dans deux villes différentes : Thiès, et Dakar, ceux-ci ont été interrogés à des moments différents et disent tous appartenir à des associations locales de consommateurs. Ils ne s'exprimaient pas au nom de cette association mais affirment tous que leur satisfaction de la disponibilité des produits chinois est partagée par plusieurs personnes qu'ils connaissent.

accusations de corruption sont aussi balayées face aux problèmes que les Chinois rencontreraient avec les services de douanes¹⁴⁷.

Les démocrates de la consommation accusent aussi leurs adversaires de xénophobie parce que les mêmes arguments et les mêmes moyens n'étaient pas en vigueur lorsque le même commerce était assuré par les Libanais¹⁴⁸. Selon eux, les Sénégalais étant un peuple d'immigration, le pays se voit mal interdire aux Chinois de faire du commerce au Sénégal. Ils créditent enfin les Chinois d'être discrets et d'avoir le triomphe modeste, contrairement aux Libanais qui roulent les mécaniques dans les rues avec de grosses voitures narguant la majorité des Sénégalais qui vivent dans la pauvreté¹⁴⁹.

Les partis politiques sont aussi représentés dans ce groupe et principalement celui du président, le PDS pour lequel l'arrivée des Chinois apparaît comme l'aboutissement d'une politique d'ouverture orchestrée des mains de maître par le président Wade en personne¹⁵⁰.

Dans ce chapitre, nous sommes fixés comme objectif de décrire l'utilisation et les stratégies de réceptivité mises en place par différents acteurs au Sénégal. L'objectif consistait à répondre à notre question de recherche sur la réorganisation des rapports de force entre les principales parties prenantes dans ce pays. La première partie du chapitre présente la nomenclature des acteurs qui évoluent autant dans la réception de l'APD chinoise, ce qui y tient lieu d'IDE, le commerce et les relations sociales. Ce que l'on doit retenir de ce chapitre est que l'APD a été réorganisée par le président Wade pour faire naître de nouveaux acteurs, mais aussi de nouveaux

¹⁴⁷ Le président de l'ACOSSEN Momar Ndao affirme avoir été consulté plusieurs fois par les commerçants chinois parce qu'ils étaient victimes des tracasseries intempestives des agents de la douane. Entretien avec Momar Ndao le 10 mai 2010 à Dakar.

¹⁴⁸ Outre la similitude de la religion qui rapprocherait davantage les Libanais des Sénégalais, il y a aussi le fait que l'immigration libanaise est plus ancienne au Sénégal. Les libanais y sont en effet arrivés dans le sillage des colons français.

¹⁴⁹ Série d'entretiens.

¹⁵⁰ Nous y reviendrons abondamment dans la partie de l'analyse politique.

modes d'opération. Les IDE quant à elles ne permettent pas vraiment le transfert de technologie tandis que le commerce est le domaine où plusieurs groupes sociaux s'affrontent en vue de tirer des bénéfices.

Le prochain chapitre vise à étayer notre sous-hypothèse qui stipule que les apports matériels de la coopération chinoise n'ont pas contribué au développement de l'économie sénégalaise, ces ressources ayant été principalement réacheminées vers les circuits politiques.

Chapitre V : Analyse économique de la gestion de la présence chinoise au Sénégal

Ce chapitre montre que la poursuite d'objectifs économiques nationaux, affirmée par le régime sénégalais, est de fait reléguée au second rang, puisque précédée par son désir de réaliser ses desseins politiques, à savoir assurer sa pérennité au pouvoir en tirant avantage de l'opportunité de la coopération chinoise. Le présent chapitre se divise en trois grandes parties et présente une analyse économique de la gestion de l'APD, des IDE et du commerce chinois au Sénégal. Il est question ici d'évaluer les données empiriques et les statistiques sénégalaises dans ces trois domaines à l'aune des conceptions théoriques dans ces domaines afin de jauger de la justesse des mesures prises par les autorités. Nous démontrons que l'instrumentalisation politique se fait aux dépens d'une analyse économique rigoureuse.

V.1-) Examen de l'approche économique de la gestion de l'APD chinoise

Cette section analyse la gestion de l'APD chinoise au Sénégal sous un angle économique. S'appuyant sur le fait que le Sénégal est l'un des pays de l'Afrique subsaharienne qui reçoit le plus d'APD, cette partie de la recherche a vocation à démontrer que sur le plan économique, loin d'être efficace, l'APD chinoise pourrait à terme nuire à la capacité d'autonomisation des institutions sénégalaises (Brautigam et Knack, 2004). La lutte contre la pauvreté, stratégie de développement auto déclarée du gouvernement sénégalais nous servira de référence.

Les débats académiques sur la meilleure formulation des politiques de développement sont nombreux. Conçues par les IBW ou tournées contre leur politique, ces discussions intellectuelles peuvent nous servir de boussole quant à la gestion faite par les institutions sénégalaises de l'APD chinoise par exemple. Burnside et Dollar (2000), tous les deux

économistes à la Banque mondiale, ont lancé un pavé dans la marre dans ce débat en expliquant notamment que l'APD avait un impact positif sur la croissance dans les pays qui avaient des bonnes politiques fiscales et une gestion économique raisonnable. L'indice de la bonne qualité des mesures économiques peut ainsi se jauger à l'aune des indicateurs comme la maîtrise de l'inflation ou encore de l'équilibre budgétaire. Ces auteurs conseillent ainsi de cibler les pays avec ces pratiques économiques où l'aide est susceptible d'être la plus efficace possible. À leur suite plusieurs chercheurs sur cette question, lient aussi l'APD à la croissance (Hansen et Tarp, 2001; Lensik et White, 2001; Easterly et al, 2003; Dalgard et Hansen, 2001; Guillamont et Chauvet, 2001, Collier et Denh, 2001). Ce qui nous semble intéressant dans ces recherches et qui fixe notre attention ici est le lien entre la qualité des institutions et l'efficacité de l'aide. Il faut rappeler que cette section de notre travail porte sur l'utilisation de l'APD chinoise par les institutions du Sénégal. Cette vision est une extension du modèle des deux écarts mis en place par Harold (1947) et Domar (1946) selon lequel, l'APD viserait à combler les deux écarts qui existent entre l'épargne locale et le niveau d'investissement. La pauvreté est alors le résultat d'un cercle perpétré par le manque du capital. Il s'agit en fait d'une synthèse entre deux approches macro-économiques antagonistes que sont les perspectives keynésiennes et néo-classiques. L'argument de l'importance de l'efficacité institutionnelle dans la gestion de l'APD est repris par Abebe (2007). Toutefois, la tendance qui consiste en une approche linéaire liant la croissance économique à l'APD n'a pas toujours fait l'unanimité. Easterly (2003) est sceptique en la matière et croit qu'un tel modèle ignore des paramètres importants comme la qualité de l'investissement. En fait selon lui, mal conçue, l'APD peut même plonger les pays dans le fameux dilemme du Samaritain qui veut que les pays rechignent à investir pour faire reculer la pauvreté puisque celle-ci permet d'attirer plus d'aide. On est en plein dans le scénario où loin de

propulser la croissance, l'APD décourage plutôt l'effort (Petersen, 2001). Ainsi certains chercheurs comme Clemens (2004) ont prouvé que l'aide n'a pas d'impact durable sur la croissance. Elle serait de nature à favoriser la consommation plutôt que l'investissement (Boone, 1995). L'aide réduirait en réalité les capacités d'un pays à épargner (Hadjmichael, 1995; Riechel, 1995) constituant ainsi un assassin silencieux de la croissance économique de ce pays-là (Moyo, 2009). Avant l'entrée en lice de la Chine, près de 10% du PIB du Sénégal provient déjà de l'aide, une augmentation de l'APD avec l'arrivée dans ce domaine de la Chine serait de nature à compliquer significativement ses capacités de croissance comme le prouvent les éléments empiriques sur les pays qui doivent un niveau élevé de leurs productions de richesse à l'aide (Brautigam et Knack, 2004; Moss, Pettersson et van de Walle, 2006).

Pour jauger rationnellement l'utilisation de l'APD chinoise comme toute autre aide au développement, il faut faire appel à un instrument macro-économique qui est le ratio marginal du capital encore appelé ICOR¹⁵¹. C'est l'indicateur de l'efficacité dans l'utilisation du capital : un ICOR élevé correspond à une utilisation inefficace des ressources en capital contrairement à un ICOR faible. Cela signifie en fait qu'une utilisation positive du capital chinois par les institutions sénégalaises doit contribuer à réduire substantiellement l'épargne indispensable à une croissance soutenue au Sénégal. Cette bonne utilisation de l'épargne se voit à travers les investissements à fort potentiel de croissance. Il est aussi fonction de la qualité des institutions économiques. Si l'on s'en tient à l'approche libérale néoclassique en vigueur au Sénégal, les prix sont l'unique indicateur pour déterminer la qualité d'un investissement. On tient ainsi compte des prix des biens et des services, aux prix des intrants de la production, des taux d'intérêts et de change. Il faut cependant reconnaître que le fait que l'on voit en le capital l'unique facteur de production,

¹⁵¹ C'est un acronyme anglais qui signifie Incremental capital-output ratio.

diminue considérablement la portée pratique de l'ICOR. D'abord parce que dans les transactions comme l'APD chinoise, le capital est difficile à déterminer et il peut à terme être trompeur de l'isoler. Pour mesurer la gestion de l'APD, il faut tenir compte de la différence entre les biens de production et de consommation. Nous avons retenu comme critère la contribution du capital à l'activité économique surtout dans sa participation à la principale priorité du Sénégal de ces dernières années et de celles à venir qui est la lutte contre la pauvreté¹⁵². En fonction de ces données, nous avons retenu quatre aspects d'analyse qui constituent les éléments essentiels de la lutte contre la pauvreté¹⁵³ : l'alimentation, la santé, le transport et l'emploi. Il est ainsi question de voir comment l'APD chinoise contribue à une amélioration substantielle de la qualité de vie des Sénégalais dans ces quatre domaines.

- **Alimentation**¹⁵⁴

Le gouvernement sénégalais toujours friand des programmes de grande envergure a fait appel à des agronomes chinois pour atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire. Ainsi un groupe d'une quinzaine d'agronomes chinoises séjourne depuis 2006 à Podor dans le nord du pays dans l'objectif d'améliorer la production du riz dans le secteur. Il faut toutefois remarquer que la production de cette denrée est actuellement de quelque 350 000 tonnes,¹⁵⁵ ce qui correspond à peu près au tiers du besoin en riz qui est un peu plus d'un million de tonnes par an. Selon les

¹⁵² Lire à cet effet la lettre d'intention du gouvernement du Sénégal, qui décrit les politiques que le Sénégal entend mettre en œuvre dans le cadre de ses demandes d'aide financière du FMI. Cette lettre est signée par le premier ministre sénégalais le 10 novembre 2010 en direction du FMI en vue de la finalisation de la sixième revue de son programme macroéconomique sert de soutien à sa politique économique.

¹⁵³ Une unanimité dans les milieux économiques semble lier la croissance économique à la réduction de la pauvreté. Ainsi la croissance économique fait inévitablement reculer la pauvreté (Easterly, 2006). Dans le cadre de notre travail nous simplifions en faisant des éléments de satisfaction des besoins primaires les indicateurs de mesure de la réduction de la pauvreté.

¹⁵⁴ Si les débats entre experts sur la qualité de l'alimentation sont nombreux, notre objectif qui analyse la faculté de réduction de la pauvreté, tient plus de la disponibilité en quantité suffisante de cette alimentation et non forcément de la qualité.

¹⁵⁵ Selon une étude faite par l'expert consultant Abdoul Rany Ben Geloune.

experts du ministère de l'Agriculture qui citent les résultats des recherches faites par les Chinois, les méthodes de productions par épandage actuel en vigueur au Sénégal pourraient permettre d'augmenter la production à hauteur de quelque 720 000 tonnes par an¹⁵⁶. Une bonne maîtrise des techniques chinoises de repiquage pourrait permettre d'atteindre plus d'un million de tonnes comme production annuelle. Ce qui aurait pour impact de stopper l'importation du riz tel qu'elle se fait actuellement à hauteur de plus de 50 milliards de francs CFA par an, dont plus de 70% en provenance de Thaïlande et 10% de l'Inde, et 15% du Vietnam et les autres pays se divisant les 5% restants. Une telle perspective réduirait inévitablement le prix du riz qui est l'ingrédient incontournable du plat principal sénégalais consommé par tous les ménages et prioritairement par les plus pauvres d'entre eux : *Tiep bou diem*¹⁵⁷.

Le gouvernement sénégalais a aussi concédé un espace aux agronomes chinois à 30 kilomètres de Dakar à Sangalkam dans l'optique d'y expérimenter des engrais organiques et augmenter les systèmes d'irrigation et d'évacuations pour répondre aux besoins en période de sécheresse. Dans ce contexte, il y a un volet de formation qui vise à aider les Sénégalais gestionnaires de petits projets agricoles à en améliorer la production. Ces projets qui sont les fruits de l'APD pourraient apporter un plus au niveau de l'alimentation du sénégalais moyen, mais ce n'est toutefois pas tout à fait le cas puisque le prix du riz depuis l'installation des Chinois à Podor en 2006 n'a cessé d'augmenter entraînant le mécontentement de la population. Les programmes de la grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (GOANA) ont eu plutôt l'effet de transformer en une grande bureaucratie, les stratégies visant à augmenter la production anesthésiant ainsi tout effet d'un quelconque apport de l'APD chinoise. Par ailleurs,

¹⁵⁶ Entretien réalisé le 25 mai avec deux experts de la division de la production vivrière de la direction de l'agriculture du ministère de l'Agriculture à Dakar.

¹⁵⁷ Plat de riz au poisson en Ouolof. Il se décline aussi en plusieurs variables au poulet et à la viande de bœuf selon les goûts et les bourses.

au-delà des discours officiels, les semences produites à Sangalkam sont surtout destinées vers la consommation des Chinois présents au Sénégal ou même à l'exportation pour des produits comme le sésame¹⁵⁸. Il est difficile de tracer un rapport entre l'APD chinoise et l'amélioration de la production du riz au sénégalais. En effet de nombreux autres acteurs s'y retrouvent. Le travail fait par la coopération japonaise dans la région de la vallée est de loin supérieur à l'apport chinois en volume et en qualité. Pour ce qui est de l'alimentation, une bonne gestion de l'APD chinoise serait de nature à accroître les capacités de lutte contre la pauvreté du Sénégal. Ceci d'autant plus que la Chine n'apporte pas d'assistance dans les produits promoteurs comme la tomate cerise où le Sénégal est le deuxième des pays non européens en terme de production dans le monde idem pour les haricots vers où le Sénégal est pourtant le leader sous régional.

- **La santé**

Le Sénégal a reçu en janvier 2007 et en janvier 2008 des lots de médicaments anti paludéens de la part de la Chine. Ce type de dons spontanés ne s'inscrit pas dans une logique institutionnelle. Toutefois, la Chine a organisé quelques séminaires de formation pour la prévention et la lutte efficace contre le fléau du paludisme. Par ailleurs de nombreux hauts fonctionnaires ont effectué des visites en Chine en vue de se familiariser avec le système de santé de ce pays. L'apport de la Chine dans la lutte contre le paludisme demeure toutefois encore marginal alors qu'il s'agit d'une des principales causes de mortalité infantile au Sénégal¹⁵⁹. L'APD chinoise pour être efficace dans ce secteur aurait dû permettre au Sénégal d'épargner dans les frais de santé afin de pouvoir les réinvestir dans d'autres secteurs d'activités. Si l'on revient à notre modèle économique linéaire, l'aide est efficace quand elle permet de combler les écarts comme celui

¹⁵⁸ Entretien avec Samira Daoud, le 27 juin 2010 à Dakar. Elle fut coordinatrice de la campagne agricole pour l'Afrique de l'ouest à l'agence PANOS.

¹⁵⁹ Voir à cet effet, le plan national de développement sanitaire (PNDS) 2009-2018.

constaté dans le cas de la santé au Sénégal. Or il n'en est rien avec l'APD chinoise. Par ailleurs les espoirs placés en la médecine traditionnelle chinoise qui aurait coûté moins cher à l'État et aurait été mieux acceptée par les populations elles-mêmes habituées à ce type de médecine sont restés vains.

- **Le transport**

Le transport urbain de la ville de Dakar et ses banlieues qui elles seules comptent pour plus de 23% de la population totale du Sénégal est un vrai cauchemar tant il est désorganisé et chaotique. D'autres parts, il est important de rapprocher les centres de productions régionaux du centre de distribution Dakar. Cela requiert à la fois des infrastructures et des moyens de transport adéquats non seulement à l'intérieur de la ville de Dakar, mais aussi dans les artères reliant la capitale aux autres villes du pays. Ainsi l'accord signé par les gouvernements sénégalais et chinois pour le renouvellement d'une partie du parc autobus de la société nationale Senbus est la bienvenue pour de nombreux Sénégalais. Il n'est cependant pas évident que cela permette aux populations de payer moins leur transport. Il est possible toutefois d'y voir un bénéfice économique si l'on prend en compte le fait que les dangers des différents modes de transport à Dakar ont souvent débouché sur des ennuis de santé divers, on pourrait ainsi mesurer la valeur ajoutée à travers une fongibilité des avoirs. L'argent qui était jadis investi dans le traitement des traumatismes (blessures) issus du transport urbain serait maintenant dévolu à d'autres fins vitales comme l'amélioration de la qualité de l'alimentation familiale par exemple. Là encore, l'équation est loin d'être évidente et l'absence d'une étude socio-économique réelle sur ces perspectives ne permet pas l'établissement d'une corrélation positive.

- L'emploi

Les autorités sénégalaises ont annoncé la création à terme de près de 50.000 emplois comme résultat de la construction des bus de la Senbus par la société *King Long* de Chine. Les mécanismes de création de ces emplois n'ayant pas été clarifiés, il est permis d'en douter. De plus l'assemblage des bus nécessite des ouvriers disposant d'une qualification pointue. Jusqu'ici chaque fois qu'un cas semblable s'est présenté, la Chine a importé ses propres ouvriers sans que cela ne fasse sourcilier outre mesure les autorités sénégalaises. Les six ouvriers que nous avons interrogés sur le site disent ne pas disposer d'une qualification particulière autre que celle de chercheurs d'emplois¹⁶⁰. Tout comme on n'a pas noté un mouvement des chercheurs de travail dans la ville à la quête d'un emploi comme cela se fait souvent quand une usine s'installe dans une zone. C'est le signe que les emplois annoncés en grande pompe se font encore attendre¹⁶¹.

Les projets comme ceux de Sangalkam et de la région de la vallée de Podor, s'adressent surtout aux entrepreneurs agricoles. Ils devraient lors de leur phase d'éclosion permettre aux entrepreneurs formés de faire des bénéfices et de s'agrandir pour pouvoir employer d'autres Sénégalais. Pour le moment toutefois, les faits sur le terrain montrent que ceux qui sont impliqués dans les projets qui visent surtout le transfert de technologies recrutent essentiellement dans la galaxie familiale pour l'emploi. Ce qui ne peut en rien donner une indication sur la qualité de cet emploi ni même le gage qu'une quelconque rémunération puisse en être dégagée. Dans ce contexte, il n'y a pas de contrat ni même de salaire fixe¹⁶². Ici encore, il est difficile de mesurer l'impact de l'APD sur l'emploi au-delà des projections hypothétiques des discours

¹⁶⁰ Entretiens réalisés le 28 mai 2010

¹⁶¹ Un résident nous a fait remarquer à juste titre que le site avait déjà servi de cadre de montage pour les bus de la chaîne indienne Tata sans que l'impact sur l'emploi se fasse ressentir de la région. Entretien réalisé le 28 mai 2010

¹⁶² Entretien avec Moussa Diop travaillant à Sangalkam, le 3 juin 2010. Il existe de nombreuses règles non écrites qui régissent le cadre des emplois familiaux comme ceux-là. Rien ne prouve qu'un oncle qui héberge son neveu venu du village le paie à la fin du mois. Il s'agit souvent des aides en échange de l'hébergement et de la restauration. Dans un Sénégal où il n'y a pas de prestations de chômage, il est difficile de mesurer l'importance d'une telle activité sur l'emploi.

politiques. Le projet de la boucle de Dakar emploie directement quelque 13 Sénégalais et indirectement 47 autres appartenant aux sociétés sous-traitantes. Toutefois, le volume d'emploi ici aussi semble bien en dessous des attentes révélées dans les différentes annonces officielles.

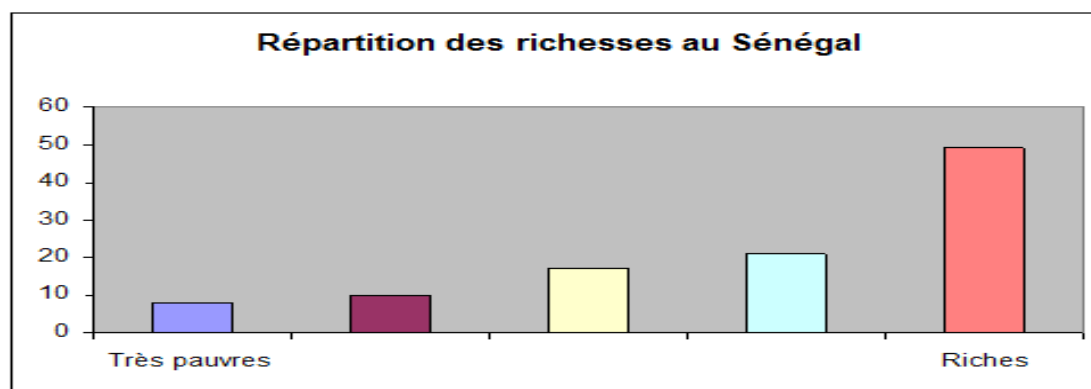
Le fleuron de la coopération sénégallo-chinoise qui est la construction du grand théâtre est aussi le plus controversé en matière d'emploi. En plein régime, il y a quelque 78 employés africains. Sur ce total, il n'y a que deux qui occupent les positions qui puissent être qualifiées de cadre donnant lieu à la supervision. Toutefois, plus de 70% de ces employés sont surtout des Guinéens. Les Sénégalais n'arrivent pas à supporter le traitement qui y est réservé aux employés¹⁶³. Les conditions de travail éloignent par conséquent la main-d'œuvre locale¹⁶⁴. D'ailleurs les jeunes Guinéens qui y sont employés, avouent tous qu'ils n'y seraient pas s'ils avaient d'autres choix. Le recrutement se fait de manière déshonorante dans une sorte de foire. Les Africains (Guinéens, Libériens et quelques Sénégalais) se tiennent dans une place au soleil en face du site de construction. Le superviseur chinois sort et les appelle de la main de manière aléatoire. Les employés y travaillent de 8H à 18H avec une heure de pause à midi. Les ouvriers gagnent 2800 Frs CFA par jour. Les employés se recrutent surtout parmi les électriciens, les menuisiers, les ferrailleurs. Les Sénégalais qui ont ces qualifications les ont souvent acquises au terme d'une longue expérience dans de multiples chantiers qui ont servi à construire la capitale sénégalaise. Ils sont donc réticents à travailler aux conditions énumérées ci-haut. D'autres parts les salaires reçus dans ce chantier ne permettent pas aux employés guinéens qui y travaillent de faire venir leur famille à Dakar où le niveau de vie très cher décourage les plus téméraires

¹⁶³ Entretien avec Ousmane Sagna et Abdourahmane Sarr, deux jeunes ouvriers sénégalais sur le site de construction, le 17 mai 2010 et le 25 juin 2010.

¹⁶⁴ La quasi-totalité des emplois sont journaliers. Le niveau de roulement des emplois est très élevé la plupart des employés tiennent six mois avant de se décourager. Si l'on veut être cynique, on pourrait dire qu'ainsi de nombreuses personnes finissent par être à un moment ou à un autre employé sur le chantier. Toutefois, il faut garder à l'esprit que l'augmentation du salaire se fait à l'année. Ce qui fait que chaque fois qu'un emploi est perdu avant l'atteinte de la période, celui qui le remplace recommence au salaire initial.

d'entreprendre un tel mouvement. Le résultat est que très peu de cette rémunération intègre l'économie locale puisque pour faire vivre la famille restée en Guinée ou au Libéria, les employés du chantier du grand théâtre national sont contraints d'envoyer l'argent régulièrement dans leurs pays respectifs. Ce manège aurait été de nature à créer l'emploi à ceux qui évoluent dans le circuit de l'envoi de l'argent. Il n'en est rien puisque ces circuits sont opaques et relèvent plus souvent de l'informel que d'une véritable institutionnalisation de marché du transfert d'argent entre les pays de la sous-région. Impossible ainsi de calculer l'impact de ces emplois dans le circuit classique de l'économie sénégalaise. En termes d'emploi secondaire, quatre femmes font du commerce de nourriture auprès du site. Cette activité leur permet d'assurer une pleine scolarité à leurs enfants et a ainsi contribué à la réduction de la pauvreté¹⁶⁵. Nous sommes ici encore en présence des bénéficiaires trop marginaux pour avoir une influence réelle sur un grand nombre de personnes. Il y a très peu de fournisseurs qui justifient avoir bénéficié de manière substantielle des retombées de la construction de ce chantier.

Tableau 4 : Répartition des richesses au Sénégal, présentation de l'ICOR



Source : Documents de la Banque mondiale, www.worldbank.org/afr/wps/wp108.pdf page consultée le 20 novembre 2010

¹⁶⁵ Entretien avec Mame Diallo, vendeuse sur le site de construction du Théâtre national, le 17 mai 2010

légende : L'ICOR au Sénégal montre encore de nombreuses disparités ce qui prouve que la présence chinoise dans quelques pans majeurs de l'économie n'est pas de nature à combler le fossé malgré les affirmations des autorités administratives et politiques.

Une analyse économique de la gestion de l'APD chinoise au Sénégal comme nous venons de la faire montre qu'elle n'est pas adaptée pour réduire la pauvreté. Ce qui constitue pourtant le combat avoué des autorités politiques sénégalaises. Si l'APD n'est pas orientée dans le sens de relever ce défi, on ne saurait cependant exclure que d'autres pans importants de la coopération entre le Sénégal et la Chine offrent l'opportunité à ce pays d'accomplir ce noble objectif. La prochaine section analyse la gestion qui est faite des investissements directs chinois au Sénégal et examine les conditions dans lesquelles elle serait de nature à aider les constituants sénégalais à faire face aux nombreux défis de la quotidienneté.

V.2-) L'éclairage économique de la gestion des IDE chinois au Sénégal

Les limites de potentialités économiques de l'articulation actuelle de l'APD chinoise démontrées, il est à présent utile de procéder à l'analyse de l'impact des IDE chinois dans l'économie sénégalaise à la lumière de la littérature classique sur les IDE en économie politique.

Les IDE sont un indicateur majeur de la capacité de développement d'un pays. En fait plus celui-ci en reçoit, plus il est susceptible de se développer (Dunning et Narula, 1996; Borenszein et al, 1998). Il est aussi indiqué qu'il existe une robuste relation entre l'apport des IDE, la croissance économique, et la qualité du capital humain (Levine et Renelt, 1996). Or une lecture diachronique des rapports de la CNUCED démontre que la part de l'Afrique dans les IDE se réduit chaque année : « Aujourd'hui l'Afrique attire moins de 1% des IDE dans le monde contre presque de 5% il y a dix ans » (Moyo, 2009 : 161). Dans cette perspective l'IDE chinois au Sénégal ne peut qu'être une aubaine pour une économie exsangue. Toutefois, pour que l'IDE ait vraiment un impact durable sur la croissance économique du pays, il faut qu'il soit diversifié

étant autant dans les finances (apport de nouveaux capitaux) que dans les secteurs manufacturiers (création d'industrie manufacturière). On peut ainsi mesurer son efficacité par son intégration dans la structure de production de l'économie du pays dans lequel, il est injecté (Damija et Rojec, 2004). Le secteur des services est le moteur traditionnel de la production de la richesse au Sénégal. On constate que la construction de la cité des affaires par des investisseurs chinois peut s'inscrire dans la lignée de l'accroissement de ce secteur. Toutefois, les Chinois n'ont jusqu'ici manifesté aucune intention d'investir dans les banques et autres services commerciaux existants au Sénégal par exemple. Ils n'ont d'ailleurs pas été incités par le gouvernement à le faire. De plus, l'implication de la Chine dans la cité des affaires est pour le moment retenue d'abord au niveau de la construction. Ce qui peut tomber dans la catégorie d'industrie, mais uniquement à court terme. Or l'industrie couvre quelque 23.5% du PIB sénégalais. Là encore aucune présence significative de la Chine sur le long terme, exception faite du groupe Henan Chine. Le moins que l'on puisse dire est que la Chine est assez frileuse au niveau des IDE au Sénégal. D'ailleurs elle s'est montrée assez réticente à intégrer quelques projets d'envergures, comme la construction d'une usine de fabrication des piles électriques (Stamm, 2006). L'ouverture est souvent perçue comme un atout majeur dans l'attrait des IDE de qualité (Chakrabati, 2001). Là encore force est de constater que le Sénégal s'est montré très ouvert envers la Chine. De manière générale, depuis l'arrivée au pouvoir du PDS et son orientation vers une économie libérale, le pays s'est attelé à assainir le climat des affaires afin de favoriser les investissements. Ainsi l'APIX a mis au point une politique qui offre deux types d'incitations à l'investissement : les incitations fiscales à l'instar de la réduction du taux d'imposition sur les bénéficiaires, des exonérations temporaires de taxes ainsi que des ristournes sur les droits de douane et les réductions des prélèvements de

sécurité sociale. Toutefois, l'étroitesse du marché sénégalais constitue un élément important de la réserve de la Chine en matière d'investissements.

Pour juger l'importance des IDE chinois dans l'économie sénégalaise, nous avons fait appel à trois groupes d'indicateurs qui semblent consensuels dans la mesure de l'impact des IDE dans un pays : le transfert de technologies, de la compétitivité et de la valeur ajoutée en capital et en ressources humaines (Agrawal, 2000; Sun, 2002; Kinoshita, 2001; Lall, 1996).

V.2.1-) Les IDE chinois au Sénégal et le transfert de technologies

Cet aspect est sans conteste le point faible des IDE chinois au Sénégal. Cela est particulièrement illustré par l'absence des joint-ventures. Plus de 90% des quelques rares employés sénégalais des entreprises chinoises sont réduits à des tâches de manœuvre¹⁶⁶. L'expérience dans la réalisation de telles tâches a d'ailleurs été acquise dans d'autres chantiers. La qualité de l'emploi est un des principaux indicateurs qui permet de jauger du transfert de technologies avec les IDE. En fait, aucune des entreprises chinoises présentes au Sénégal n'a un nombre élevé de cadres¹⁶⁷. La majeure partie des employés est réduite à des fonctions de manutentionnaires. Du côté de Henan Chine, on estime que l'on fait un mauvais procès aux investisseurs chinois en rappelant qu'il a fallu plusieurs décennies aux entreprises occidentales pour confier aux populations locales des tâches de responsabilités supérieures. Selon nos sources, de nombreux protocoles utilisés par les entreprises chinoises sont écrits en chinois. Ce qui rend le transfert de connaissances difficile si ce n'est impossible¹⁶⁸.

¹⁶⁶Ces statistiques sont de la CSA et de la CNTS, série d'entretiens avec les responsables de ces confédérations.

¹⁶⁷ Entretiens avec les responsables des confédérations syndicales.

¹⁶⁸ Toutefois, l'un des plus hauts responsables de la Henan Chine au Sénégal est africain (d'origine ivoirienne). Entretiens avec un responsable africain de la société Henan Chine le 26 juin 2010 à Dakar.

Par ailleurs, les ouvriers interrogés ont aussi avoué qu'ils n'étaient pas souvent conviés à des séminaires de formation et de mise à niveau¹⁶⁹. Enfin aucun n'a jamais voyagé pour la Chine à des fins de formation. Une des preuves est que leur organigramme ne présente pas de division de formation. La principale interrogation reviendrait alors à savoir ce que font les autorités sénégalaises pour pérenniser la formation dans les entreprises chinoises. En réalité si dans le cadre de l'APD, le Sénégal possède une marge de manœuvre assez réduite étant le pays receveur et il est ainsi quelque peu confiné à un rôle passif, il y en est autrement pour les IDE. En effet comme nous l'avons mentionné plus haut, la quasi-totalité des IDE chinois au Sénégal (exception faite du secteur de la pêche), résultent des appels d'offres publics gagnés par ces derniers. Ici le Sénégal a la latitude d'exiger que la formation fasse partie intégrante des obligations des entreprises bénéficiant de l'adjudication. Il pourrait le faire dans le cadre d'un cahier de charge bien élaboré. Ce qui ne semble pas être le cas. À l'APIX les responsables que nous avons interrogés rappellent que l'agence veut mettre en place des politiques qui favorisent l'apprentissage par l'action (*learning by doing*)¹⁷⁰. L'institution publique qui confère le marché n'a aucune motivation à veiller à une application rigoureuse des mesures visant à contraindre les investisseurs chinois à la formation et éventuellement au transfert de technologie. En effet, après la mise en place d'une infrastructure quelconque, il existe le vaste marché de l'après-livraison : la maintenance. C'est l'occasion pour les différents cadres des institutions de se rattraper dans des gains personnels si leurs institutions n'ont pas été impliquées dans la première transaction ou alors de doubler la mise si c'est eux qui ont piloté l'opération jusqu'ici¹⁷¹.

¹⁶⁹ Il n'existe pas des plans de formation quelconque dans la majeure partie des entreprises chinoises au Sénégal. Série d'entretiens avec les responsables d'Henan Chine et des confédérations syndicales.

¹⁷⁰ Entretien avec les responsables du CNP op cit.

¹⁷¹¹⁷¹ Entretiens avec diverses sources, aux ministères suivants : Affaires étrangères, finances et commerce.

Le résultat est qu'il est difficile de trouver une niche d'ouvriers sénégalais qui disposent d'une technique chinoise particulière pouvant servir de valeur ajoutée au pays¹⁷².

IV.2.2-) L'apport des IDE dans la compétitivité

C'est l'un des facteurs les plus difficiles à déterminer puisqu'il se mesure en fonction de l'augmentation des capacités de production des entreprises sénégalaises. Il n'est pas vraiment possible de mesurer l'impact dans l'environnement des affaires des IDE chinois. Bien qu'il s'agit comme nous l'avons mentionné plus haut d'une présence assez marginale. Le gain de certains marchés par Henan Chine n'a pas vraiment modifié les méthodes des entreprises françaises majoritaires dans le pays. Celles-ci ont encore le réseau industriel bien en main et peuvent alors se permettre de perdre quelques marchés sans pour autant vouloir changer la manière dont les affaires se font au Sénégal puisqu'elles en sont les principales bénéficiaires.

Il n'y a pas non plus eu de manière claire de nouveaux investisseurs attirés dans les secteurs où les Chinois ont investi, ce qui aurait servi d'indicateur d'accroissement du rendement de ces secteurs. On peut donc affirmer que les IDE chinois n'ont en rien augmentée la compétitivité au Sénégal.

IV.2.3-) Valeur ajoutée en capital et humain

Au risque de nous répéter l'essentiel des IDE chinois au Sénégal résultant essentiellement des gains des appels d'offres de l'État sénégalais. Il est évident dans un tel contexte que ces derniers n'ont pas un apport important en capitaux. C'est plutôt le mouvement inverse. Il n'y a pas vraiment des mécanismes permettant le réinvestissement des gains au Sénégal. Bien au contraire, parmi les incitations à l'investissement adoptées par l'APIX figurent des exonérations

¹⁷² Entretiens avec les journalistes Libasse Hasne et Momar Dieng, entretiens avec Samira Daoud.

temporaires sur les impôts sur les bénéfices ainsi que des déductions spécifiques sur les bénéfices bruts d'exploitation pour le calcul de l'impôt des sociétés. Il n'existe pas de véritable politique de réinvestissement. Une telle démarche trahit une approche qui est plus politique qu'économique. Il y a un choix politique qui juge plus important d'additionner le nombre d'investisseurs chinois que de mesurer l'incidence réelle de son impact sur la croissance économique et sur toutes les couches de la population.

Au niveau du capital humain, l'absence de formation humaine de la part des entreprises chinoises au Sénégal¹⁷³ montre aisément que leur présence n'a pas accru la qualification des ouvriers sénégalais. Ces derniers comme nous l'avons vu plus haut, sont davantage orientés vers les logiques de survie. Le travail quel que soit sa forme est ainsi le premier pallier à cette fin. Les institutions administratives quant à elles bénéficient de plus de hauteur pour mettre en place une stratégie d'incitation d'apport au capital humain pour les investissements chinois.

L'analyse de la nature et de l'impact des IDE chinois sur l'économie sénégalaise montre ainsi un déséquilibre en défaveur du Sénégal et des Sénégalais. Il en est peut-être différemment pour ce qui a trait aux activités commerciales entre les deux pays dont l'examen fait l'objet de notre prochaine section.

V.3-) Lecture économique des échanges commerciaux entre le Sénégal et la Chine

Avant toute analyse à la lumière des théories économiques des rapports commerciaux entre le Sénégal et la Chine, il convient d'abord de faire une distinction importante. Si l'IDE a trait à la production sur place (au Sénégal) des biens et services, le commerce sino-sénégalais

¹⁷³ Entretien avec les responsables du CNP, le 17 juin 2010 à Dakar.

(dans sa forme actuelle) relève uniquement de la distribution des biens de consommation, presque toujours produits ailleurs (en Chine).

Il est difficile, voire impossible, d'impliquer les théories économiques dans une problématique liée au commerce entre les nations sans tomber dans le sempiternel débat Keynes-Hayek. Il y a aussi le risque de voir l'analyse ravie par la problématique sur la mondialisation et la libéralisation¹⁷⁴. Pour comprendre les échanges commerciaux entre deux pays comme le Sénégal et la Chine, il faut partir des faits simples avec en tête quatre grandes composantes comme nous l'avons démontré plus haut : nous avons un certain nombre d'agents qui ont chacun ou collectivement certains objectifs qui constituent leurs préférences. Ils font des choix qui sont déterminés par les contraintes institutionnelles dans lesquels ils se retrouvent. Dans le jeu commercial, nous avons des gagnants et des perdants. Cela se mesure par les différentes allocations qui sont les capacités et ressources qui reviennent à chaque joueur encore désigné *optimum pariétal (de Pareto)*. C'est la dynamique de ces allocations qui déterminent la nature des relations entre les différentes institutions (Takayama, 2010).

La problématique essentielle lorsque l'on analyse le commerce entre le Sénégal et la Chine se résume à la question de son impact sur l'indice des prix à la consommation. Le théorème dit de Stolper-Samuelson (SS) est le plus susceptible de nous éclairer dans cette optique. L'axiome central de ce théorème stipule que sans le cadre d'une ouverture commerciale entre un pays riche (la Chine par exemple) et un pays pauvre (le Sénégal pour prendre cet exemple), les revenus de la couche de la population la plus large à savoir les personnes non qualifiées augmentent. Cela signifie logiquement que la présence des commerçants chinois

¹⁷⁴ C'est pour éviter ce piège que nous ne reviendrons pas directement sur les théories économiques classiques liées au commerce comme Smith, Mills, Ricardo etc...

permet aux Sénégalais les plus pauvres d'avoir plus d'argent. De prime abord, cela semble bien être le cas. Des témoignages recueillis pendant la recherche de terrain corroborent cette assertion. Le prix des biens de consommation ayant baissé considérablement, les Sénégalais n'auraient plus à se ruiner pour acquérir les biens de première nécessité¹⁷⁵. Sur une telle base, pour mieux évaluer une relation commerciale entre deux pays Rogowski (1987)¹⁷⁶ conseille trois principaux indicateurs : la gestion de l'espace, le travail et le capital. Nous y ajoutons un quatrième qui est la mobilité sociale.

V.3.1-) Les propriétaires et la gestion de l'espace commercial¹⁷⁷

Dans les lieux où les commerçants chinois se sont installés, à l'instar du boulevard du centenaire, et le carrefour Petersen, les prix de location ont connu une inflation. Avec pour conséquence qu'ils sont les seuls possesseurs des commerces institutionnalisés. Ceux qui y avaient des boutiques avant l'arrivée des Chinois y payaient entre 150 000 et 300 000 de francs CFA par mois, selon l'emplacement et la grandeur de la boutique. Les prix de location de ces mêmes boutiques oscillent aujourd'hui entre 800 000 et 1200 000 de francs CFA¹⁷⁸. Mieux, les Chinois paient souvent entre six mois et un an de loyer. Avant, le paiement de ces loyers donnait lieu à des longues négociations où à la suite d'une litanie de doléances, le commerçant sénégalais voyait le règlement de sa facture être échelonné pour ensuite être indexé à l'évolution de ses

¹⁷⁵ Entretien avec Momar Ndao 10 mai 2010 à Dakar.

¹⁷⁶ Cet auteur est d'autant plus important qu'il abonde dans le sens de nos principales hypothèses. Selon lui, le commerce international a surtout pour effet de réorganiser les rapports entre différentes institutions à l'intérieur même d'un pays. Il pousse plus loin le théorème SS. Il limite à trois le nombre de groupes qui interagissent quand s'ouvre le commerce international : les propriétaires terriens, les travailleurs, les possesseurs de capitaux.

¹⁷⁷ Il est surtout question ici d'un espace occupé par les commerces chinois à Dakar. Même s'ils s'étalent à perte de vue dans les zones comme le boulevard du centenaire, Sandaga et Petersen, il ne s'agit que d'une surface assez réduite en comparaison de l'activité commerciale qui se fait au Sénégal.

¹⁷⁸ Ces chiffres sont de l'Association des vendeurs du boulevard du centenaire, série d'entretiens, le 12 mai 2010 à Dakar.

bénéfices¹⁷⁹. Les propriétaires sont ainsi les principaux bénéficiaires de cette présence. En plus d'avoir beaucoup plus d'argent, ils peuvent se concentrer au développement d'autres activités. Le problème se situe au niveau du nombre des bénéficiaires qui sont peu nombreux. Il est donc difficile de mesurer l'injection de cet argent dans le circuit économique et de jauger ainsi de son impact. De plus, la plupart de ces propriétaires de boutiques étaient déjà des riches commerçants. Le nouvel apport de l'argent des commerçants chinois bien que conséquent ne les sort donc pas de la pauvreté. En déterritorialisant l'espace au niveau du boulevard du centenaire, les commerçants ont aussi tracé une nouvelle frontière à franchir pour les commerçants sénégalais, augmentant le sentiment de déclassement que les commerçants libanais avaient déjà créé. Les commerçants sénégalais sont allés grossir un nouvel espace : celui du commerce informel qui comptait déjà une armée abondante de débrouillards (van Djijk, 1986; Fall, 2007). L'État et l'économie ne sortent pas gagnants au change puisque ce secteur est aussi une *terra incognita* pour eux. Il s'agit d'un secteur qui ne paie pas ou très peu d'impôts, dont on ne saurait quantifier rationnellement l'apport dans l'économie réelle. En fait d'impôts, ces commerçants de l'informel sont souvent à la merci des agents municipaux qui les harcèlent continuellement¹⁸⁰. Il n'est même pas sûr que les frais dont ils s'acquittent quand ils le font parviennent au trésor public¹⁸¹. Grossir les rangs du secteur informel ne peut donc être bénéfique à l'État. Sur le plan social,

¹⁷⁹ Entretien avec Alioune Touré, propriétaire de deux boutiques qu'il loue aux chinois au boulevard du centenaire, le 12 mai 2010 à Dakar. Même s'il s'agit des contrats, les rapports sociaux font en sorte qu'il n'est pas toujours possible de saisir la justice contre *un frère* qui vous doit l'argent. D'ailleurs avant d'arriver au niveau de la justice, il existe de nombreux recours qui appartiennent à la nomenclature de la société sénégalaise qui allie allègrement les traditions africaines et la pratique de l'islam dans la détermination des vertus repères dans l'activité commerciale. Il est dès lors plus avantageux de louer sa place à un étranger contre qui on peut saisir la police que contre son propre compatriote.

¹⁸⁰ Entretiens avec Malick Diop, et Youga Fall, deux vendeurs au Boulevard du centenaire. Ils sont aussi tous les deux membres du comité exécutif de l'association des vendeurs de cet espace commercial, entretiens réalisés le 12 mai 2010 à Dakar.

¹⁸¹ Au ministère de l'Économie et des Finances, on ne dispose d'aucun chiffre concret sur l'impact du secteur informel dans l'économie. Les experts de ce ministère assurent cependant que son apport est très important dans l'économie. Entretien avec deux responsables du bureau du recouvrement et du bureau de la fiscalité professionnelle à la direction générale des impôts et des domaines le 12 juin 2010 à Dakar.

toutefois, c'est un autre aspect en ce sens qu'en l'absence de mécanismes de solidarité institutionnelle comme l'aide sociale, l'informel permet à la couche de la population la plus pauvre et sans formation de trouver une activité rémunératrice.

V.3.2-) L'emploi

Les commerces chinois sont à l'origine de plusieurs emplois directs. Le visiteur peut voir à l'observation que chacune des boutiques appartenant aux Chinois à Dakar emploie au moins de 2 à 3 vendeurs et interprètes sénégalais. Ce que confirme Chung, un vendeur de chaussures chinois au boulevard du centenaire¹⁸². Ce qui donne un nombre impressionnant d'emplois créés directement. Vu le nombre de boutiques, on approche les 500 employés. Il s'agit ici davantage d'une activité rémunératrice que d'un emploi. Il n'y a pas de contrats et l'employé est à la merci des humeurs du patron comme cela se fait dans toute activité informelle¹⁸³. Cette situation n'est donc pas propre aux Chinois. Ces activités ne permettent aucune planification, la rémunération n'étant pas standardisée on vit au jour le jour. Une fois de plus, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit des personnes qui se trouvent au stade zéro de la demande et qui se satisfont de l'offre plancher. Les employés sont ici selon un interlocuteur soient libériens, soient ghanéens, car ils maîtrisent l'anglais que les Chinois baragouinent¹⁸⁴.

Les boutiques chinoises sont aussi génératrices de deux types d'emplois indirects à savoir des marchands qui occupent des comptoirs devant les boutiques chinoises. Ils s'approvisionnent directement dans ces boutiques et comptent sur la proximité sociologique et la communauté culturelle pour faire la différence face à leurs fournisseurs qui font aussi office de concurrents. Si

¹⁸² Entretien réalisé le 12 mai 2010 à Dakar.

¹⁸³ Selon un rapport de la Banque mondiale datant de 2007, un nombre important de Sénégalais évoluent dans le secteur informel à cause du faible taux de scolarisation.

¹⁸⁴ Entretien avec Osei Achampong, un jeune ghanéen vendeur dans une boutique chinoise au boulevard du centenaire à Dakar le 12 mai 2010 à Dakar.

le boulevard du centenaire compte une moyenne de 1500 comptoirs, au moins 800 sont reliés directement aux boutiques chinoises à travers la relation client/fournisseur (Kernen et Vuillet, 2006). S'il paraît évident que la présence chinoise a accru le nombre de ces comptoirs, il faudrait rappeler que les comptoirs existaient à cet endroit avant leur arrivée. Les vendeurs ambulants constituent l'autre catégorie d'emplois indirects. Très jeunes (moins de 16 ans) ces derniers essaient les principaux carrefours de la ville avec des produits commerciaux à la main. Il est difficile d'évaluer leur nombre avec exactitude tout comme il n'est pas possible de connaître ceux d'entre eux qui s'approvisionnent chez les Chinois. Nous avons passé la journée du 14 mai 2010 avec certains de ces jeunes au lieu-dit *plateau* qui correspond au centre-ville de Dakar, à la corniche et au quartier *Ngor Almadies* près de l'aéroport. Il ressort qu'il s'agit de jeunes débrouillards qui ont eux-mêmes entrepris ce commerce très souvent à partir de leurs propres épargnes ou d'une aide financière de la part d'une parenté. Ils ont un chiffre journalier qui oscille entre 3000 et 5000 fr CFA. Après enquête, on découvre que cette somme est similaire à celle récoltée par d'autres jeunes qui font une activité qui ne dépend pas directement de la présence des commerçants chinois à l'instar du convoyage des bus urbains ou de la vente ambulante des cartes téléphoniques. Ces derniers ayant même parfois lors des jours de promotion¹⁸⁵ des chiffres d'affaires bien plus élevés. Les vendeurs ambulants des produits chinois n'ont donc pas forcément l'avantage comparatif au niveau des revenus. Ce qui signifie que contrairement aux affirmations selon lesquelles la présence chinoise au niveau commercial aura contribué à tirer de l'ornière ces jeunes n'est pas totalement fondée¹⁸⁶.

¹⁸⁵ Les principaux opérateurs de téléphonie cellulaire au Sénégal offre chaque semaine une journée où la valeur de la carte téléphonique de recharge achetée vaut une fois et demi son prix.

¹⁸⁶ Entretien avec Moussa Ndoye, chef service Asie de la direction Afrique-Asie au ministère des Affaires étrangères à Dakar le 19 mai 2010.

V.3.3-) L'apport en capital

Il s'agit ici de voir si la présence des commerçants chinois permet aux Dakarois de posséder plus d'argent. À première vue, cela semble être le cas. Puisque le principal impact de cette présence aurait été de baisser considérablement les prix à la consommation, selon les responsables de l'ACOSSEN que nous avons rencontrés¹⁸⁷. Si les produits sont moins chers, cela devrait permettre aux familles de faire des économies substantielles et/ou de diversifier leurs achats. Toutefois, si l'on en croit les témoignages cette hypothèse ne se vérifie pas. En fait il y a un facteur aléatoire qui intervient dans ce calcul. Non prévu, cet élément est difficilement quantifiable par les économistes : l'intersubjectivité. Le niveau de consommation étant souvent perçu comme un indicateur du rang social, pour de nombreux consommateurs sénégalais encore mieux pour des consommatrices sénégalaises, il vaut mieux augmenter le nombre de biens que d'épargner pour un futur investissement¹⁸⁸. Ainsi la baisse des prix des biens stimule la consommation, mais ne permet pas forcément de faire des économies. Dans une économie qui repose sur la consommation, la relance de celle-ci serait plutôt une bonne nouvelle. L'économie sénégalaise ne repose pas sur la consommation. Si l'on se réfère à l'enquête d'Abdoulaye Bara Diop (1992) sur les conditions de vie et les comportements de survie au Sénégal, l'habillement représente le deuxième poste de dépense après la nourriture pour les familles sénégalaises moyennes. D'ailleurs toujours selon cette enquête, de nombreux chefs de famille font passer leurs dépenses d'habillement avant certaines dépenses importantes de leur famille. Ainsi ce type de consommation peut même être néfaste pour l'économie. Les conservateurs contrariés rappellent volontiers que les circuits de capitaux des commerçants chinois sont obscurs. On ne les voit jamais devant un guichet de banque et pourtant, ils manipulent de grosses sommes

¹⁸⁷ Entretien avec Momar Ndao, le 10 mai 2010 à Dakar.

¹⁸⁸ Entretien avec Samira Daoud et Nguirsali, le 27 juin 2010 à Dakar.

d'argent¹⁸⁹. La relance de la consommation dans ce contexte entraîne plutôt une volatilité du capital qui est à la fois la conséquence des mauvaises politiques et des mauvaises institutions (Alfaro, Kalemli-Ozcan et Volosovych, 2004). En clair cela signifie que l'épargne des Sénégalais au lieu de suivre un circuit financier qui lui permettrait de se recycler dans l'économie serait plutôt en partance vers d'autres cieux. C'est ce qui explique aussi le grand déséquilibre de la balance commerciale envers la Chine. Or la volatilité des capitaux a une influence directe et néfaste sur les performances des pays en voie de développement (Osei, Morissey et Lensink; 2002). Ce qu'on constate par ailleurs c'est que le théorème SS qui stipule que l'exposition au commerce international accroît le bénéfice de ceux qui disposent des ressources abondantes et heurte ceux qui ont des ressources rares ne se vérifie pas ici. En effet, ceux qui ont augmenté les revenus avec la venue des commerçants chinois c'est surtout ceux qui disposaient déjà d'une ressource rare comme un logement à boutique dans un quartier commercial.

V.3.4-) La mobilité sociale

Pour Rogowski (1987), il n'y a que les alliances entre les différentes classes dans le contexte du commerce international qui peuvent susciter la mobilité des facteurs énumérés plus haut. Il parle surtout de la mobilité des allocations, mais qu'en est-il de la mobilité des classes? Le commerce entre la Chine et le Sénégal permet-il un changement d'échelle sociale comme le prétendent les responsables de l'ACOSSEN¹⁹⁰? Là encore, il faut pouvoir lire entre les lignes. Il va de soi que si la classe sociale se mesure par l'acquisition des biens¹⁹¹, alors on peut affirmer comme nous l'avons plus haut que le commerce chinois à Dakar permet une inflation à la hausse

¹⁸⁹ Entretien avec Ousmane Sy Ndiaye, le 22 juin à Dakar.

¹⁹⁰ Entretien le 10 mai 2010 à Dakar op sit.

¹⁹¹ Lire à cet effet sur la consommation des ménages face à la crise économique faite par Momar Coumba Diop (2002) dans O'brien, Momar-Coumba Diop, et Mamadou Diop (2002)

de la consommation. Il y aussi certains biens consommables qui étaient un luxe inatteignable pour le commun des Sénégalais qui sont aujourd'hui à la portée des personnes au petit budget. Cette mobilité constitue pourtant une illusion. La classe sociale au Sénégal étant bien plus qu'une affaire de consommation.

D'un autre côté, la présence des commerçants chinois a eu un impact beaucoup plus négatif sur la mobilité sociale. En effet, des règles non écrites avaient installé des marges de progression pour les jeunes vendeurs par exemple. Il était de coutume de partir de son village convié à un notable commerçant du même village que soi ou avec lequel on partage une parenté ou affinité quelconque qui vit en ville. Celui-ci assurait la formation qui débutait d'abord par la vente à la criée. On héritait ensuite d'un comptoir de vente des produits une fois qu'on s'était montré digne de confiance. Le rendement à ce niveau permettait alors à l'apprenti d'être caissier dans la boutique principale de votre mentor et bienfaiteur. Les caissiers compétents à ce stade gagnaient la possibilité de faire des voyages à l'extérieur pour approvisionner la boutique. C'est l'ultime étape qui ouvrait la voie royale de la gestion de cette boutique ou d'une nouvelle. Ce plan de carrière informel connaît son apogée lorsque l'on devient propriétaire de sa propre boutique¹⁹². Cette chaîne bien huilée est détruite par les commerçants chinois qui n'ont pas le même schéma. Les jeunes vendeurs de leurs produits n'ont pour ainsi dire pas de profil de carrière et sont ainsi quasiment condamnés à demeurer à ce niveau social. Or il y a une limite d'âge dans la vente ambulante. Pour ces jeunes, il va falloir se reconstituer une nouvelle carrière

¹⁹² Entretiens le 12, 13, 26 mai et le 08 juin, 2010 à Dakar avec Mamadou Baldé, riche commerçant dakarois possédant de nombreuses boutiques, et avec Ousmane Ndené, jeune propriétaire (la quarantaine alerte) d'une boutique au quartier Ouakam. Le premier dit avoir formé de nombreux jeunes selon ce modèle et le second se présente comme l'heureux bénéficiaire de ce même schéma d'évolution sociale. Ce point de vue est confirmé par plusieurs vendeurs rencontrés au boulevard du centenaire et à la rue Petersen, Malick Diop, Youga Fall et même Osei Achampong qui pourtant est ghanéen et qui dit envier cette faculté d'organisation chez les sénégalais. Ce jeune homme d'une vingtaine d'années vit dans le pays depuis 7 ans et depuis son arrivée il a toujours été au service des commerçants (Sénégalais d'abord, puis maintenant chinois). Entretiens menés le 12 mai 2010 à Dakar.

où ils ne pourront pas justifier de l'expérience qu'ils auront obtenu dans la vente. Il s'agit en fait de la fin d'un modèle sociale de transmission du savoir et de mobilité sociale ainsi que du capital. On peut donc conclure que même s'ils emploient dès à présent des jeunes sénégalais, les commerces chinois à terme bloquent l'ascenseur social. Ceci d'autant plus que nos interlocuteurs n'ont pas pu nous citer un seul jeune qui ait suivi ce schéma avec les commerçants chinois. Ces derniers sont certes présents à Dakar en grand nombre depuis moins d'une décennie (Kernen et Vuillet, 2006), toutefois, la quasi-totalité des Sénégalais qui travaillent pour eux sont restés au même niveau qu'ils sont entrés à en croire nos interlocuteurs¹⁹³. Les modes de rapports étant demeurés dans la déclinaison de la dualité : service-salaire. Pour comprendre à quel point cela constitue un danger, il faut remonter à la théorie de la croissance endogène. Il s'agit d'une théorie économique qui fait valoir que la croissance économique est générée à partir d'un système qui est le résultat direct des processus internes (Rodrik, 1992). Plus précisément, cette théorie note que la valorisation du capital humain d'une nation conduira à la croissance économique par le biais du développement de nouvelles formes de technologie et des moyens efficaces et efficaces de la production (Romer, 1990,1993 ; Grossman et Helman, 1991 ; Aghion et Howitt, 1992). Or le commerce avec la Chine semble plutôt pousser le Sénégal à s'éloigner du développement de ses propres ressources humaines comme le montre l'absence de plan de carrière pour les petits commerçants sénégalais travaillant pour les Chinois à Dakar. Ces jeunes dont l'âge dépasse difficilement la vingtaine¹⁹⁴, ne pourront plus accomplir une tâche aussi ardue, comme ils n'auront acquis de connaissances particulières du fait de leur activité présente et qu'ils avaient déjà atteint le plafond en y entrant, il y a un fort risque à ce qu'ils sortent du circuit de la productivité.

¹⁹³ Entretiens divers.

¹⁹⁴ Entretiens avec Moussa Ndoye, Youga Fall, Osei Achampong le 12 mai 2010 à Dakar.

Ce chapitre s'est donné pour but de montrer les limites des bénéfices de l'intérêt chinois pour l'économie sénégalaise conformément à notre sous-hypothèse selon laquelle les objectifs économiques sont subordonnés aux objectifs politiques dans la gestion de l'intérêt chinois au Sénégal. En passant les stratégies de réceptivité sénégalaises au prisme des principales théoriques économiques. On voit que pour l'APD, les approches sénégalaises ne permettent pas un transfert de technologie et l'apport est marginal dans la vie du Sénégalais moyen. Pour ce qui est des IDE non seulement dans leurs formes actuelles, les IDE chinois au Sénégal n'apportent pas les bénéfices escomptés à l'économie et aux populations sénégalaises. La situation du commerce est plus complexe. Si de prime abord les commerces chinois sont pourvoyeurs de bienfaits au Sénégal, une analyse économique rigoureuse dans cette partie de notre travail montre que sur les plans de l'emploi, l'apport en capitale et la mobilité sociale, la gestion de la présence de la Chine dans le commerce non seulement n'est pas positive, mais elle serait même de nature à saper quelques acquis sociaux.

Ce chapitre ayant montré les limites de l'impact économique des stratégies de réceptivité sénégalaises, il nous reste à présent à analyser les objectifs politiques qui sont assignés aux approches d'attraction et de gestion de la coopération chinoise.

Chapitre VI : L'analyse politique : l'agenda du président

Ce chapitre a pour objectif de retracer les éléments politiques qui sous-tendent l'orientation économique de la gestion de la coopération chinoise au Sénégal. Avec cette partie, nous répondons à la question de l'instrumentalisation politique de la coopération chinoise au Sénégal. Pour ce faire, ce chapitre va d'abord revenir sur l'évolution historique des institutions politiques au Sénégal, il va ensuite analyser comment la problématique du changement influence les actions du régime dans la perspective de la gestion de la coopération chinoise. La quatrième section établira un rapport entre la nouvelle dynamique de production des élites et l'apport économique du partenariat avec la Chine. Sa dernière partie examinera le débat sur la différence entre la consolidation d'un régime politique et la consolidation de la démocratie.

VI.1-) Le modèle Islamo-Wolof

Pour approfondir la connaissance des raisons *politiques* des choix opérés dans le cadre de la coopération sino-sénégalaise, il serait opportun de procéder à l'historicité de l'évolution des institutions politiques de ce pays. Une telle perspective introduit dans l'introspection de ce que certains auteurs ont nommés le modèle Islamo-wolof et qui constitue le socle du contrat social sénégalais (O'Brien, 1978; Coulon, 1990, O'Brien et Diouf, 2002). Il s'agit d'une mise en commun de trois forces sociales et administratives à qui les arrangements ont conféré une teneur politique. Ces trois composantes sont l'État (structure administrative), les patrons politiques (partis et entrepreneurs politiques, d'un côté) et les marabouts (forces sociales et religieuses) de l'autre (O'Brien, 1978).

L'islamo-wolofisation est une composante importante du processus de constitution de l'État sénégalais. Ce pays est en fait composé de plusieurs groupes ethniques.

Tableau 10 : répartition des groupes ethniques au Sénégal

Groupe ethnique	%
Wolof	36,5
Sérères	19
Toucouleurs	13
Mandingues et groupes apparentés	8,5
Peuls	8
Diolas	7
Lébous	2
Divers	2
Métis et étrangers (Maures, Libanais, Français)	4

Source : Hesselting (2005).

En effet, le mécanisme de construction nationale qui a pris cours au Sénégal s'explique parfaitement à la lecture de Laitin (2008) en ce sens qu'il relève la race, la religion ou la langue (forme de discours) comme des éléments constitutifs de l'identité nationale. On peut s'appuyer sur cette conception théorique pour affirmer que l'émergence hégémonique au sens gramscien de la langue wolof au Sénégal résulte de choix interdépendants, un effort de coordination des identités et des préférences individuelles à ces deux niveaux. Le résultat apparaît comme naturel alors qu'il est en fait de la somme des luttes, de compromis et de cooptation ex ante. Cette construction identitaire prévient ainsi les cascades des revendications identitaires¹⁹⁵. Aussi

¹⁹⁵ Les revendications identitaires qui ont cours en Casamance ne viennent pas démentir cette lecture de Laitin puisqu'il ne s'agit pas ici d'une cascade des revendications identitaires mais bien d'une seule réclamation de la part d'un seul groupe ethnique alors qu'il en y a d'autres. Pour une description des mécanismes détaillés de cette construction identitaire, on peut lire avec intérêt Hesselting (1985 : 49 à 56).

anecdotique qu'un tel rappel puisse être, il trace les méandres d'une importance accrue de la parfaite maîtrise de la langue wolof pour évoluer dans la politique au Sénégal.

Pour ce qui est de la religion, il faut retourner à la période coloniale pour comprendre le contexte explicatif de son importance dans l'histoire politique du pays. La France puissance colonisatrice du Sénégal, pratiquait une politique d'assimilation qui consistait à la destruction des structures sociales existantes (Crowder, 1967; Fattou, 1987). Il s'opère alors un double mécanisme en effet, les populations sont ainsi obligées de se tourner vers les marabouts qui acquièrent par là une plus grande importance dans la vie politique (Lavroff, 1966). L'Islam arrive au Sénégal au 11^e siècle de notre ère. Sa progression est néanmoins lente parce qu'il est d'abord pratiqué par l'aristocratie locale, notamment les notables et les chefs qui ont confectionné les premières écoles appelées *Daaras*¹⁹⁶. Le paradoxe veut que la présence coloniale ait dynamisé l'Islam devenu à la fois religion et refuge en démocratisant sa pratique pour l'étendre à la population. L'État colonial s'est en effet appuyé sur les confréries *soufies* à la tête desquelles se trouvaient des marabouts pour assurer certaines tâches administratives qui relevaient des fonctions régaliennes à l'instar de la collecte d'impôts, la soumission des fidèles au pouvoir politique, au commandement administratif favorisant par là leur engagement dans la chaîne économique coloniale. Ces derniers devenaient ainsi les incontournables interfaces entre le pouvoir colonial et la population (O'Brien, Diouf, 2002). Les arrangements entre les trois composantes décrites par O'Brien (1978) sont demeurés durant la période postcoloniale et expliquent leurs positions de faiseurs de rois. Selon O'Brien et Diouf (2002) :

« Les villes saintes de Touba et de Tivavouane¹⁹⁷ demeurent plus que jamais les doublures de l'État sénégalais. Les chefs des confréries,

¹⁹⁶ Voir à ce propos la thèse de Bakary Sambe « l'islam dans les relations arabo-africaines », sous la direction de M.Chérif Ferjani, IEP Université Lyon 2, décembre 2003.

¹⁹⁷ Touba est la ville sainte des Mourides tandis que Tivavouane est la ville sainte du tidjanisme.

gardiens des lieux saints, se sont progressivement imposés plutôt comme des arbitres symboliques que comme des démarcheurs électoraux; le gouvernement leur assure plus de respect, mais aussi leur part de gâteau. » (O'Brien et Diouf, 2002 : 13).

Cette optique explique la dynamique du clientélisme qui pousse le pouvoir politique à vouloir investir 100 milliards de francs CFA en utilisant l'entreprise chinoise de Henan Chine pour moderniser la ville de Touba tout en promettant de faire pareil pour la ville de Tivavouane. Le second paradoxe veut que lorsqu'il devient président de la République en 1968, Léopold Sédar Senghor qui est chrétien religion ultraminoritaire dans le pays n'a pas de choix que de s'appuyer sur les confréries soufies pour asseoir son pouvoir au sein d'une population majoritairement musulmane.

L'évolution politique du Sénégal est néanmoins semée d'embûches avec notamment de nombreux affrontements au sein de la classe politique avec par exemple la crise de décembre 1962. Une fois son indépendance adoptée le 28 septembre 1960, le Sénégal qui avait jusqu'ici cheminé avec le Mali se dépare de ce pays et adopte un système parlementaire avec comme président Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia comme premier ministre (Gerselling, 1985). Le 11 décembre 1962, Mamadou Dia, alors premier ministre du Sénégal, est arrêté et emprisonné pour avoir préparé un coup d'État. Le 7 mars 1963 une nouvelle constitution est adoptée par référendum, instaurant un régime présidentiel qui attribue tous les pouvoirs au chef de l'État et fait la part belle à l'UPS, le parti dominant, voire unique (Gerselling, 1985; Lô, 1985). Il s'en suit après de nombreuses confrontations entre la classe dirigeante sénégalaise et les partis d'opposition (Diop, 1992) ainsi qu'avec les syndicats des étudiants et des enseignants (Diallo, 1986). Ces bras de fer ont pour conséquence le renforcement de l'autoritarisme politique. Confronté à la montée des tensions, le régime se lance dans le clientélisme et utilise les ressources financières de l'État pour procéder à la reproduction de l'appareil du pouvoir, mais

surtout pour contrôler l'agitation politique interne (Diop et Diouf, 1999). Le président Senghor légalise le multipartisme en 1974. Celui-ci est toutefois limité à un nombre de partis bien définis et caractérisés par le fait d'appartenir à une idéologie bien identifiée (Coulon, 1998). C'est ainsi que le parti démocratique sénégalais (PDS) devient en 1978 le leader de l'opposition en remportant 18 sièges sur 100 (Mozaffar et Vengroff, 2002). Les difficultés économiques dont fait face le pays mettent à mal le système clientéliste du régime. Le président Senghor qui s'est toujours opposé à la présidence à vie et a déjà un âge assez avancé (74 ans) souhaite passer le témoin à la jeune génération (journal *Le Soleil*, le 2 janvier 1981). Il est alors remplacé par le technocrate Abdou Diouf, jusqu'alors premier ministre. Ce dernier entreprend entre autres une réforme profonde du système électoral. Le vote secret est ainsi garanti, l'âge de l'électeur est baissé de 21 à 18 ans. Le nouveau code électoral établit la représentation de tous les partis dans les bureaux de vote. Les médias publics sont accessibles à tous les partis, le régime accepte la présence des observateurs internationaux durant les élections. En 1997, il va plus loin en créant l'Observatoire national des élections (ONEL) qui fait office de commission électorale indépendante. Le nouveau pouvoir procède à l'instauration d'un système mixte avec 60 puis 70 sièges sur les 120 élus selon un scrutin proportionnel en 1983 puis 1993. Parallèlement, 25 % de vote sont requis pour être élu président de la République. Aussi encourageantes pour la démocratie qu'elles soient, ces réformes ont en réalité selon Mozaffar et Vengroff (2002) pour objectif ultime le maintien au pouvoir du régime en permettant une multiplication des candidatures de l'opposition, divisant ainsi le vote contre le pouvoir en place.

Quoi qu'il en soit, ces modifications institutionnelles, conjuguées aux défections au sein de la grande famille socialiste permettront plus tard la victoire électorale de Maître Abdoulaye

Wade qui en réussissant sa mission historique a permis à l'alternance politique d'éclorre au Sénégal (Coumba-Diop, 2006).

VI.2-) La problématique du changement

La gestion de la coopération chinoise faite par le régime du président Wade s'inscrit dans la logique de la théorie de la fenêtre d'opportunité politique (Kingdon, 1984, 2003). Il s'agit alors de comprendre que, mieux qu'une possibilité de développement économique, la coopération chinoise aura surtout été une opportunité politique pour certains acteurs et principalement pour le président Wade qui en entrepreneur politique l'a utilisée pour redistribuer les cartes au sein des institutions sénégalaises.

Développé par Kingdon (1984), le concept de fenêtre d'opportunité politique désigne la mise à l'agenda des changements de politiques publiques. Kingdon (1984, 2003) voit trois courants qui se développent dans la mise en agenda d'un problème. Il s'agit du courant des problèmes, le courant des solutions et le courant de la politique. Ce concept est souvent plus utilisé par les théoriciens des mouvements sociaux et de l'action collective pour étudier les mécanismes aidant à l'aboutissement de nouvelles politiques qui vont notamment dans le sens des revendications des mouvements sociaux (Tilly et Tarrow, 2006; Meyer, 2004; McAdam, 1982). On pourrait aussi l'appliquer dans la problématique du changement en matière de coopération internationale par le gouvernement du PDS. C'est possible en faisant notamment appel aussi au double concept de situation critique ou de conjoncture favorable (Collier et Collier 1991; Pierson 2004).

Ainsi pour le président Wade, une fois au pouvoir, il se pose une problématique existentielle à savoir : comment transcender ses prédécesseurs de manière à demeurer

durablement dans les esprits de ses compatriotes comme référence ultime en matière d'excellence¹⁹⁸. Selon Kingdon (1984 :119) : «Le courant des problèmes survient quand les gens sont convaincus qu'ils peuvent faire quelque chose pour améliorer la situation ». Or plusieurs années dans l'opposition ont justement convaincu le président Wade qu'il est la personne idoine pour changer les choses dans son pays. C'est d'ailleurs ce qu'annonce son slogan lors de l'élection présidentielle de l'an 2000 : *Sopi*¹⁹⁹. Le président souhaitait non seulement rester de manière durable dans les esprits des Sénégalais, mais aussi pouvoir au besoin modifier les éléments fondamentaux et institutionnels de la vie politique dans le pays.

Le changement dans un pays après une révolution ou même une élection est assez difficile dans la réalité à mettre en place. Les recherches sur les mécanismes institutionnels d'implémentation du changement prouvent qu'à cause de l'enracinement bureaucratique, la nécessaire mutation implique bien plus que le transfert du personnel politique. En effet certaines pratiques ayant cours dans des institutions devenues des règles non écrites sont difficiles à démanteler. Cette posture souligne surtout l'impact de la dépendance de sentier dans la mise en place des politiques dans une optique de changement (Bunce, 2003; Hall & Soskice, 2001; Pierson, 1998; Hellman, 1998).

Les relations avec les anciennes puissances tutélaires sont parmi les changements que le leader du *Sopi* souhaite le plus implanter. Le président Wade est convaincu que la France ancienne puissance colonisatrice avec laquelle il entretient une relation d'amour/haine ne peut le soutenir entièrement dans ses ambitions à la fois politiques et économiques. La France serait trop impliquée avec ses prédécesseurs socialistes pour donner à l'opposant d'hier la caution dont il a

¹⁹⁸ Entretien avec un analyste politique sénégalais, professeur de science politique à l'UCAD le 18 juin 2010 à Dakar et avec Jacques Baudoin, ancien ministre PS et critique en matière d'affaires étrangères du parti socialiste et de la coalition Benno Sénégal qui regroupe les principaux partis d'opposition le 30 juin 2010 à Dakar.

¹⁹⁹ Expression qui signifie changement en ouolof.

besoin aujourd'hui pour une réforme en profondeur de la vie politique sénégalaise. Il ne peut donc pas jouir de la marge de manœuvre qu'il souhaite pour apporter les changements qu'il désire. Ceci d'autant plus que changer comme l'entend maître Wade ne s'inscrit pas forcément dans l'intérêt de la France grand bénéficiaire du statu quo actuel au Sénégal. C'est pourquoi il est nécessaire pour le président Wade de sortir du face à face avec la France²⁰⁰.

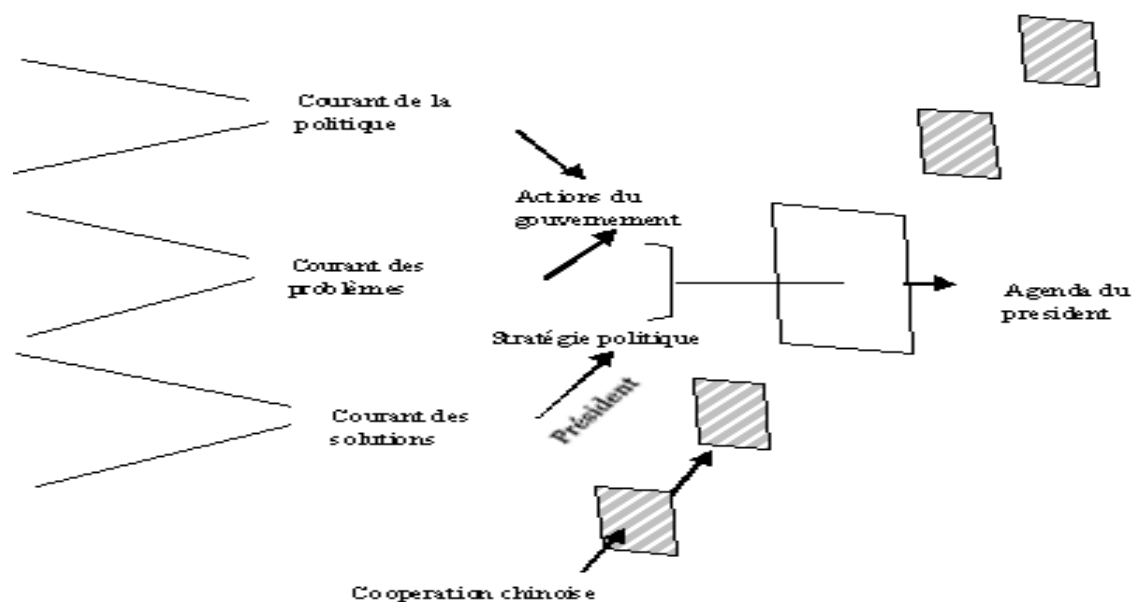
En suivant toujours le raisonnement de la théorie de la fenêtre d'opportunité politique, l'adoption d'une nouvelle stratégie développe indépendamment au courant des problèmes un autre courant, dit de la solution. Celui-ci n'est pas toujours en rapport au problème. Il peut souvent être juste une option qui flotte dans l'aire des possibilités institutionnelles. Il faut ainsi qu'un évènement ou un entrepreneur politique fasse la connexion entre le problème et cette solution. C'est le cas par exemple de l'accroissement de l'importance économique de la Chine avec comme corollaire son intérêt de plus en plus prononcé pour l'Afrique qui rencontre les ambitions du président Wade décrites plus haut. Pour mieux mesurer l'importance de l'action du président, il convient toutefois de rappeler que la Chine n'était pas son premier choix. Le président Wade a d'abord fait des efforts importants pour attirer l'attention des États-Unis. Son affection pour l'anglais et les valeurs américaines ne sont un secret pour personne à Dakar. Il serait plus proche des modes de production américaines plus libérales que de celle de la France qu'il juge socialistes²⁰¹. Il n'a pas malheureusement pu obtenir tout le soutien souhaité de la part des États-Unis à cause de la sous-traitance impériale telle qu'expliquée plus haut dans cette recherche (confère la critique de la revue de la littérature).

²⁰⁰ Entretien avec un conseiller du président Wade, le 16 juin 2010 à Dakar.

²⁰¹ Entretiens avec un conseiller du président Wade, un responsable du PDS et une analyste économique, ancien conseiller du premier ministre à Dakar, le 19 mai, le 10 et le 16 juin 2010.

Le courant politique qui est la troisième partie de la théorie de Kingdon met l'accent sur la primauté des règles et le calendrier politique (Gamson et Meyers, 1996). Il tient compte de la vie des partis politiques, mais surtout des changements dans le gouvernement, l'administration et des actions des groupes de pression divers. Le changement n'a lieu que lorsque le contexte devient vraiment favorable. Ceci expliquerait par exemple pourquoi la reprise de la coopération avec la Chine ne s'est faite que cinq ans après la prise du pouvoir par le président Wade. On peut ainsi voir que le président guettait le moment propice, celui où tous les astres favorables s'aligneraient créant ainsi une fenêtre d'opportunité politique.

Figure 6: Schématisation de l'utilisation de la coopération chinoise comme fenêtre d'opportunité politique par le président Wade du Sénégal. Inspiré de Kingdon, 1984.



Légende : Ce schéma est une adaptation du modèle de Kingdon, et sert à mettre en lumière la stratégie du président Wade avec la coopération chinoise.

Comprendre la progression de la stratégie politique du président Wade nécessite que nous nous arrêtons un moment sur l'évolution du système politique sénégalais. Avant d'intégrer la consolidation, avec l'élection de Wade, le Sénégal entre dans une étape tampon dite de la

régulation qui devrait en principe renforcer davantage l'importance des institutions résultant ainsi comme le fruit des compromis entre les différents acteurs politiques. C'est dans ce sens que

T. L. Karl et P. Schmitter (1991 : 289) considèrent que :

« Les arrangements établis par les principaux acteurs politiques durant une période de transition entre deux régimes instaurent des règles, des rôles et des modèles de comportements qui peuvent (ou non) marquer une rupture importante avec le passé et qui, à leur tour, génèrent les institutions qui vont modeler les perspectives de consolidation du régime à l'avenir ».

Ainsi les accords entre Moustapha Niasse (de l'AFP) par exemple et Abdoulaye Wade au moment de l'élection de 2000 devraient déboucher à l'établissement des règles qui allaient aboutir à une rupture conformément au désir du président Wade. Toutefois, on constate que durant les années où il fût premier ministre, Moustapha Niasse a maintenu des relations avec Taiwan²⁰². La primature de Niasse fut quand même un tournant dans l'approche du président Wade. C'est à ce moment qu'il comprend les premières limites du système politique sénégalais (Coulibaly, 2006). Ce dernier est un avatar du système politique de la 5e République française. Sauf qu'au Sénégal l'aspect présidentieliste est encore plus poussé. La politique étrangère relève du domaine réservé du président de la République. Mais le premier ministre est chef du gouvernement et coordonne l'action gouvernementale. Le premier ministre est en principe issu du parti ayant le plus grand nombre de députés à l'Assemblée nationale. Ce qui en fait devrait rendre le gouvernement responsable devant l'Assemblée nationale. Une telle disposition si l'on en croit Deborah Brautigam (2009), permettrait plus de transparence dans le débat sur la coopération chinoise en Afrique en ce sens que la question sera abordée publiquement en Assemblée législative, donnant ainsi l'occasion d'un dialogue qui peut s'avérer fécond. Ce n'est pas le cas au Sénégal où le gouvernement n'est pas responsable devant l'Assemblée Nationale et

²⁰² C'est lorsqu'il était ministre des affaires étrangères sous le gouvernement de monsieur Abdou Diouf (le rival du président Wade) que le Sénégal avait établi les relations diplomatiques avec Taiwan.

celle-ci ne ratifie que les traités internationaux, pas les accords de coopération entre les deux pays.

Dans son envie acharnée de faire des choses autrement, le président Wade comprend qu'il ne suffit pas de changer de responsables politiques pour obtenir le changement souhaité. Il prend ainsi conscience de la dépendance du sentier qui a ancré la bureaucratie dans certaines pratiques²⁰³. La dépendance du sentier stipule ainsi qu'un ensemble de décisions, des pratiques et de procédures passées créent des modèles qui ont une influence immense sur la marche des choses dans le présent (Pierson, 2000). Ainsi pour obtenir un réel changement, en plus de changer sa direction politique, il faut encore modifier la charpente opérationnelle d'une institution administrative. C'est ce que le président Wade entreprend de faire avec *l'agencisation* de l'administration sénégalaise. Il crée ainsi de nombreuses agences qui doivent fonctionner selon un mode différent des ministères. L'avantage de cette approche est que l'influence du passé a disparu parce que ces agences doivent partir sur des nouvelles bases. Elles ne peuvent donc pas s'appuyer sur des pratiques anciennes qui n'existent pas. Comme on a pu le constater, bon nombre de ces nouvelles agences prennent une part influente dans les stratégies de réceptivité de la coopération chinoise au Sénégal. Ces agences sont presque toutes rattachées à la présidence et font carrément office de gouvernement bis, avec l'avantage qu'elles ne sont soumises pas contraintes institutionnelles des départements ministériels²⁰⁴. La dépendance de sentier n'est pas qu'interne. En effet, lorsqu'on en vient à la coopération économique internationale avec les bailleurs de fonds traditionnels par exemple, il existe de nombreuses procédures qui transcendent la sphère d'action du Sénégal. Les pratiques des IBW pour ne

²⁰³ Entretien avec un conseiller du président, entretien avec le collaborateur du secrétaire diplomatique du PDS à Dakar le 19 mai, le 16 Juin 2010.

²⁰⁴ Entretien avec Jacques Baudoin, critique en matière d'affaires étrangères du parti socialiste et de la coalition Benno Sénégal qui regroupe les principaux partis d'opposition le 30 juin 2010 à Dakar.

prendre qu'elles imposent de nombreuses contraintes comme l'exigence d'implication de la société civile par exemple et d'autres acteurs ainsi que des normes particulières de gouvernance qui réduisent le poids du politique et des gouvernants des pays receveurs. Ceux-ci sont ainsi contraints non seulement de s'expliquer, mais aussi de tenir compte des avis des institutions externes au gouvernement. Cette situation est souvent vécue par certains pays comme une attaque à leur souveraineté. Dans ces conditions, il est ainsi difficile de mettre sur pied des changements souhaités par le président quand les procédés qui doivent faire l'objet d'une mutation sont déjà conçus par les bailleurs de fonds comme étant le principal changement. C'est aussi dans cette dynamique que l'on peut comprendre la variation entre l'action de la société civile au Sénégal et celle au Gabon sur la question chinoise (sur laquelle nous reviendrons plus loin). La société civile sénégalaise est depuis longtemps plongée dans l'action et a vu son champ d'opération élargie grâce aux IBW comme nous l'expliquons plus haut. Le paradoxe veut que son action de dénonciation de la mauvaise gestion de l'intérêt chinois au Sénégal s'inscrive dans la continuité d'une action et des méthodes désormais institutionnalisées. Au Gabon, la présence chinoise a donné un second souffle à la société civile comme nous le verrons plus loin (dans la partie gabonaise, notamment au chapitre IX).

Les projets qui impliquent la Chine au Sénégal s'articulent à trois principaux niveaux d'action. On a d'abord la préparation du projet. Dans la plupart du temps, ces projets sont conçus au niveau des agences en partenariat avec la présidence de manière transversale. Le deuxième niveau est celui du montage financier qui passe par la négociation des financements. À ce stade, il y a un besoin d'innovation qui se serait fait sentir au Sénégal. La troisième étape est celle de la

mise en œuvre du projet et son suivi. C'est ici que se fait le décaissement des fonds²⁰⁵. Il faut donc des gens capables, voire des spécialistes parlant le langage approprié pour ce faire.

VI.3-) Les mécanismes de production des élites

Si l'on s'en tient à l'analyse du sociologue Guy Rocher (1968), pour mieux saisir les transmutations dans les institutions sénégalaises comme c'est le cas avec la réceptivité de la coopération chinoise, il faut procéder à une analyse de la circulation des élites dans ce pays. Pour cet auteur:

«Dans l'analyse sociologique des processus de changement social à l'intérieur d'une société donnée, l'étude des élites fournit au chercheur un point de vue, un angle de vision privilégié. Elle lui permet de s'installer au cœur même de la transformation en cours, de regarder la société et son environnement avec les yeux de ceux qui participent le plus activement à son évolution; les raisons du changement peuvent alors lui apparaître avec plus de clarté, de même que les hésitations, les déchirements et les conflits qui l'accompagnent [...]. »

La prochaine section présente la coopération avec la Chine comme étant un cadre de production des élites au Sénégal.

Une fois les institutions devant porter le changement voulu par le président Wade en matière de coopération internationale et de politique nationale en place, il faut encore trouver les personnes qui devront gérer ces institutions en vue de conduire adéquatement au changement souhaité. La coopération avec la Chine va alors servir d'unité de différenciation des élites sénégalaises. Il s'agit là d'un enjeu hautement politique puisque les jeux de pouvoir des élites sont de nature à entacher la qualité de la politique démocratique malgré la qualité des institutions (O'Donnell, 1991). Dans le contexte de la gestion de la coopération sénégalais-chinoise, le degré d'hétérogénéité de ces élites s'est accru. En effet, de manière traditionnelle, les fonctionnaires

²⁰⁵ Entretien avec Moubarak Lo le 10 juin 2010.

sénégalais (du moins la classe des cadres) sont issus de l'École nationale de l'administration (ENA). Il y a une procédure hiérarchisée. C'est un établissement de formation professionnelle directement rattaché aux services du premier ministre qui forme les étudiants dans les sections aussi variées que travail et sécurité sociale, diplomatie, douanes, trésor, impôts et domaines, enquêtes économiques, administration générale/administration centrale et territoriale, administration générale/administration des collectivités locales. Une fois sortis, ces diplômés intègrent les différents ministères de la république. L'ENA est le creuset de la fine fleur de l'administration sénégalaise. Si les nouveaux diplômés se plaignent du niveau de rémunération souvent inférieure à leurs ambitions personnelles, leurs situations sont de loin plus enviables que celle des basses classes sociales. Ils occupent ainsi des positions de pouvoir avec la capacité de prendre des décisions influentes (Diouf, 2002; Coulibaly, 2006). Dans ce contexte, les diplômés énarques (de l'ÉNA) correspondent allégrement à la définition que Vilfredo Pareto (1968) donne de l'élite gouvernementale vue comme étant constituée de ceux qui jouent directement ou indirectement un rôle dans le gouvernement. C'est-à-dire ceux participant de manière multiforme à la gestion des affaires publiques. Si pour Wright-Mills (1969), les élites se recrutent dans trois domaines principaux : politique, économique et militaire, au Sénégal la configuration institutionnelle diminue la puissance et l'importance du domaine militaire qui est remplacé par le religieux. Or à défaut de produire une élite religieuse, la coopération avec la Chine permet plutôt de la coopter (voir la section sur les travaux de Touba).

L'articulation de la réceptivité de la coopération chinoise a changé la formulation du recrutement dans la fonction publique au Sénégal. Avec *l'agencisation*, le recrutement ne se fait plus directement à l'ENA. Ceux qui définissent les stratégies du pays au MICATTI, à l'APIX et au CPI par exemple proviennent d'autres milieux d'études que l'ENA dans la plupart des temps.

Ils sont en majeure partie diplômés de l'étranger et plus de 60% d'entre eux possèdent un MBA et surtout un PhD et non un simple doctorat²⁰⁶. Ils ont presque tous étudié à un moment de leur vie dans les pays anglophones et dans un élan de snobisme feignent de maîtriser davantage l'anglais que le français²⁰⁷. Beaucoup d'entre eux ont aussi évolué et travaillé soit au Royaume-Uni, soit aux États-Unis. Il s'agit très souvent des technocrates aux idées libérales. Recrutés sur une base contractuelle, leur salaire n'est pas indexé sur la rémunération en vigueur dans la fonction publique. Aminata Niane, par exemple, directrice de l'APIX chargée d'attirer les investisseurs chinois entre autres jouit d'un salaire de 8 millions de francs CFA qui est de loin supérieurs à la rémunération officielle du président de la République. À titre de comparaison les ministres et toute leur suite (chauffeur, garde du corps et hôtel particulier) coûteraient quelque 3.5 millions par mois au trésor de l'État²⁰⁸.

L'agencisation va plus loin en créant une zone de conflit entre les ministères (instrument politique) et les agences (instrument administratif). Ainsi en conférant le statut de société anonyme à l'APIX, elle n'était plus astreinte à la rigueur de la comptabilité administrative et fonctionne désormais selon les règles d'une comptabilité privée. Cette situation procéderait en fait à la volonté d'un démantèlement de l'administration traditionnelle²⁰⁹. Au-delà des débats

²⁰⁶ La distinction est importante et montre surtout que ces derniers ont étudiés dans un pays anglophone. L'adoption du système Licence-Maitrise-Doctorat (LMD) est récente dans le système francophone. De plus, il est important pour ceux avec lesquels nous avons parlé de faire une distinction entre un PhD et un doctorat. Le premier diplôme étant selon eux supérieur au doctorat dans la conception française du terme et correspond dans l'ancienne formulation des diplômes dans les pays francophone au doctorat d'État.

²⁰⁷ Plusieurs des entretiens (4) avec ces élites qui sont responsable au MICATTI à l'APIX, et au CNP se sont déroulés en anglais plutôt qu'en français une fois qu'ils avaient su que je venais d'un pays bilingue et que je maîtrisais les rudiments de cette langue. Quand on sait que le Sénégal est un pays francophone et que ces leaders travaillent majoritairement en français, on comprend alors que l'exigence de s'exprimer dans la langue de Shakespeare relève plus d'une certaine mégalomanie et d'une envie de se distinguer que d'autres choses. Les entretiens ont eu lieu à Dakar le 25 mai, les 12 et 26 juin 2010.

²⁰⁸ Entretien avec un économiste de la direction générale du trésor du ministère de l'Économie et des Finances, le 11 juin 2010 à Dakar.

²⁰⁹ Entretiens avec un agent du secrétariat administratif du Syndicat autonome des travailleurs des impôts et domaines (SAID) et un responsable du forum civil à Dakar le 10 mai, le 12, juin 2010.

politiques sur cette question de transformation d'une partie de la fonction publique sénégalaise en agences, on se retrouve dans le modèle édicté par Evans (1998) qui croit qu'une bureaucratie compétente est la condition sine qua none du succès économique. L'agencisation peut dans cette optique correspondre à une construction d'une fonction publique capable de gérer efficacement l'activité économique. En fait pour Evans (1998), les États qui obtiennent du succès sont ceux qui sont capables de mettre sur pied une incorporation d'autonomie (*embedded autonomy*) à travers des régies interdépendantes (*governed interdependence*). Pour cet auteur, les États capables de combiner les exigences d'une bureaucratie wébérienne et les structures sociales environnantes augmentent leur capacité de succès économique.

La situation au Sénégal s'éloignant du modèle d'Evans, crée un système à deux niveaux et accentue la fragmentation des élites. Or si l'on s'en tient à la typologie de Higley et Pakulski (2000), lorsque les élites sont divisées, il y a un fort risque de non-consolidation de la démocratie et de dérive autoritaire.

Tableau 11 : Mécanisme de différenciation dans la production des élites. Inspiré de Higley et Pakulski, 2000

Unité des élites			
Différenciation des élites	Large	Forte	Faible
		Élite consensuelle (démocratie consolidée, Oligarchie libérale)	Élite fragmentée (démocratie non consolidée, régimes autoritaires)
	Étroite	Élite idéologique (régime autoritaire ou post autoritaire)	Élite divisée (régime autoritaire, sultanat)

Légende : Ce tableau montre comment les stratégies de réceptivité de la présence chinoise agissent sur la différenciation des élites, qui en retour s'élargit de manière à avoir un impact sur la nature même du régime

Or la position du Sénégal dans le classement de la *Freedom House* peut être considérée comme un indicateur du recul et de l'échec de la consolidation de la démocratie dans un pays unanimement acclamé pour son mode de transition politique. En effet entre 2005 et 2008, le Sénégal était classé selon l'indice de la *Freedom House* comme étant un pays libre. Il a reculé d'un cran depuis dans ce classement pour être désormais qualifié de pays partiellement libre depuis 2009²¹⁰.

L'élite produite par la nouvelle politique de la diplomatie sénégalaise envers la Chine est aussi unie de manière normative par un ensemble plus ou moins formel de valeurs, de codes et de

²¹⁰ Les deux liens ci-dessous montrent le contraste entre ces deux évolutions du classement du Sénégal : 1-) http://www.freedomhouse.org/inc/content/pubs/fiw/inc_country_detail.cfm?year=2006&country=7052&pf. 2-) <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=22&year=2011&country=8127>. Ces deux liens sont les classements de 2006 pour le premier et de 2010 pour le second. Page consulté le 16 Juin 2011

croyances qu'elle a en commun (Etzioni-Halley, 1993). Elle partage surtout une vision consensuelle sur les approches pouvant aboutir au développement. Il s'agit d'une vision libérale qui met l'accent sur la performance et la productivité. Dans ce contexte, le modèle de production des élites n'est pas toujours effectué selon les prescriptions de Pareto ou même de Mosca²¹¹. Pour Pareto par exemple, les élites manifestent des qualités imminentes par la supériorité psychologique. L'indice élevé des capacités de ses membres est ce qui le caractérise le mieux. Ainsi font partie des élites ceux qui par leur travail ou par leurs dons naturels connaissent un succès supérieur à la moyenne des hommes²¹².

On peut dire dans une certaine mesure que quelques-unes des élites précitées, de par leurs parcours académiques et par leurs expériences professionnelles, se sont mérité le titre d'élites²¹³. De plus, elles partagent les convictions économiques du président. Toutefois le critère de mérite n'est pas toujours l'indicateur principal dans le recrutement de cette élite. L'une d'elles, personnage central et élément pivot dans la conduite de la stratégie sénégalaise dans la réceptivité de la coopération chinoise par la force du décret n'est autres que Karim Wade, le fils du président et ci-devant ministre du MICATTI. Il est certes détenteur d'une maîtrise en ingénierie financière de la prestigieuse Université Sorbonne de France. Il a été pendant plus de dix ans conseiller financier dans un grand groupe de banque en Suisse. Il est ensuite retourné auprès de son père dans le sillage de sa conquête de la magistrature suprême en 2000. Depuis, il y a occupé plusieurs fonctions. D'abord comme conseiller, ensuite comme responsable de

²¹¹ Gaetano Mosca, Vilfredo Pareto, et Wright Mills sont considérés comme des auteurs élitistes qui présentent des élites avec une vision quelque peu romancée qui en fait des tributaires de nombreuses qualités.

²¹² Entretiens divers menés à Dakar.

²¹³ Beaucoup parmi elles ont occupés de postes de haut niveau dans les institutions financières internationales comme la Banque mondiale, ou même dans les institutions privées comme Goldman Sachs, Prudential, Texaco. Il s'agit des institutions privées où on est à peu près certains que l'accès se fait par mérite, entretiens ayant eu lieu à Dakar, le 25 mai, les, 8, 12 et 26 juin 2010. Les personnes interviewées connaissaient aussi d'autres personnes qui comme elles ont connus des parcours exemplaires dans les agences et organismes internationaux.

l'Agence Nationale de l'Organisation de la Conférence islamique (ANOCI). Les scandales et soupçons de détournement de fonds qui ont meublé son passage à l'ANOCI n'ont pas empêché son père de le nommer à la tête du super ministère MICATTI qui comme on l'a vu contribue à articuler la stratégie de réceptivité de la coopération chinoise. De plus, le synchronisme de son arrivée à la tête de ce super ministère a fini par convaincre les observateurs qu'il s'agissait d'un acte en pleine contradiction avec l'idéologie du président Wade. Si l'accent est mis sur le mérite, il est difficile de justifier que la nomination du responsable de la coopération avec la Chine au gouvernement intervienne juste au lendemain d'une cuisante défaite aux élections municipales²¹⁴, donnant ainsi l'impression que l'on récompense l'échec. Avec Karim Wade, on est en effet dans la logique d'une production héréditaire de l'élite (Brownlee, 2007a)²¹⁵. Même le fait qu'il ait accompli l'essentiel de son parcours académique en France n'aura pas suffi pour le disqualifier alors que l'on a bien vu que provenir d'une sphère d'influence différente était un critère important dans le recrutement des nouvelles élites de remplacement²¹⁶. Une analyse plus profonde montre que le MICATTI est en fait la transformation de l'ANOCI avec des pouvoirs plus étendus. Ce n'est qu'avec la fin de la mission de l'ANOCI que le MICATTI a vu le jour et que les pouvoirs du ministère des Affaires étrangères ont été réduits. Dans cette action, on voit bien que l'idéologie ou les idées ont été sacrifiées à l'autel des intérêts. Cette situation nous permet aussi de retrouver la configuration propre à une analyse néo-institutionnelle, à savoir une

²¹⁴ En mars 2009, Karim Wade a perdu les élections municipales à la ville de Dakar face à son adversaire socialiste. Il faut signaler que jusqu'ici la promotion de Karim Wade qui a quand même fait ses preuves ailleurs dans le monde (études en France, travail en Suisse) correspondait un peu à l'idéologie de méritocratie prônée par son père.

²¹⁵ Les conseillers de son père reprochent à la presse et à l'opposition de faire un mauvais procès au président. S'il est normal que le fils d'un footballeur devienne à son tour footballeur, ainsi que les fils des artistes, pourquoi devrait-il en être autrement du fils d'un politicien? se demandent-ils. Les seuls modèles qui lui servent souvent de références sont ceux de son entourage immédiat, à savoir les amis de son père. Le fait qu'il soit le fils du président ne devrait pas le pénaliser. En voulant empêcher ce que l'on perçoit comme une injustice, il faut faire attention à ne pas perpétuer une autre. Affirme un conseiller politique du président Wade, entretien le 16 juin 2010 à Dakar.

²¹⁶ Il y a deux principales formes de circulation des élites, celle dite classique et celle de remplacement profonde dans son étendue, mais celle-ci est beaucoup plus soudaine et coercitive de par son mode. Elle suppose typiquement le renversement des élites dirigeantes (Higley et Pakulski; 2000).

articulation conflictuelle entre les idées (méritocratie), les intérêts (enjeux de succession) et les institutions (utilisation du MICCATTI et du pouvoir de nomination pour un positionnement).

Cette situation a fait naître un clivage important entre les différentes élites, donnant ainsi raison à Robert Dahl (1961) pour qui le concept d'élites n'est pas homogène, car il existe plusieurs groupes d'élites avec quelques-uns ayant des droits de veto. Si au Sénégal, on peut dire qu'il n'y a que le président qui ait vraiment le droit de veto, la configuration institutionnelle rend l'entreprise de production des élites délicate. Cela donne lieu à des contradictions immenses comme le fait que les dettes envers la Chine sont contractées par le MICATTI, mais c'est le ministère de l'Économie et des Finances qui s'engage au nom de l'État à les payer, tandis qu'elles sont enfin gérées par une agence.

Une des principales critiques adressées aux nouvelles élites a trait à leur mode de production (Coulibaly, 2006)²¹⁷. Elles sont venues aux affaires selon un schéma qui pour le moins que l'on puisse dire est loin d'être classique. Ayant pour une grande majorité évoluée à l'étranger, il leur est reproché implicitement, une certaine facilité pour accéder aux responsabilités. En effet, dans la mentalité de leurs contradicteurs, avoir fait ses études à l'étranger signifie ne pas être familier des conditions draconiennes de vie sur place au Sénégal. Les diplômés de l'ENA qui gèrent les relations économiques du Sénégal avec les bailleurs classiques, ont dû faire leurs classes au pays, progresser pas après pas et souvent avaler plusieurs couleuvres pour enfin parvenir aux responsabilités qui sont les leurs aujourd'hui. D'ailleurs une règle non écrite a fixé un plafond de glace lié à l'âge. Jusqu'à une date récente, il était difficile de voir des quadragénaires directeurs d'administration centrale. Cette situation a été atomisée avec la rapidité de promotion des nouvelles élites anglophiles.

²¹⁷ Entretiens avec Libasse Hane, Momar Dieng, Aissatou Diallo, les 14, 16 mai et le 17 juin 2010 à Dakar.

Dans l'optique toujours de la réceptivité de la coopération chinoise, en redistribuant les ressources au profit du MICATTI, le président Wade a envoyé un message qui a été diversement interprété par les élites de premières heures qui ont accompagné son ascension. Ce fut notamment le cas de Macky Sall, et de Cheikh Tidiane Gadio et dans une moindre mesure d'Idrissa Seck. Ces trois élites correspondent aux élites anglophiles décrites plus haut. Macky Sall et Idrissa Seck ont été à la fois secrétaires généraux du parti du président le PDS et même premiers ministres. Tandis que Cheikh Tidiane Gadio n'est autre que le principal artisan de la reprise des relations entre le Sénégal et la Chine pour avoir été ministre des Affaires étrangères de son pays pendant près d'une décennie (9 ans). Le changement d'orientation avec la création du MICATTI a eu pour corolaire de l'éjecter du gouvernement. Pour comprendre cette mutation, il faut recourir à la sociologie politique au Sénégal. En effet, il est difficile de rivaliser avec *son père* dans un pays où le respect du droit d'ainesse est une vertu reprise depuis les générations. Or pour les avoir « enfantés » politiquement, mais aussi à cause de son âge, Abdoulaye Wade est considéré par beaucoup d'élites politiques de la droite sénégalaise comme *leur père*. D'ailleurs s'il a bien été candidat aux élections présidentielles de 2007, Idrissa Seck par exemple a longtemps hésité avant d'oser enfin défier *Gorgui*²¹⁸. Pour que ces jeunes prennent la liberté de défier ouvertement celui dont ils vantaient il y a encore peu les mérites, cela signifie qu'ils ont été poussés à cette extrémité. Ceci notamment à cause du sentiment d'injustice qui les anime²¹⁹. Ils avaient tous fait des calculs qu'en soutenant le vieux qui a été élu pour la première fois à l'âge de 74 ans, ils seraient en pole position pour le remplacer une fois qu'il prendrait une bien méritée retraite. Cette dernière vu l'âge avancé du capitaine n'aurait pas dû tarder. Pour cette raison,

²¹⁸ Le « vieux » en wolof, surnom que l'on donne au président Wade. Alors que cela pourrait être dans certaines sociétés un titre péjoratif, au Sénégal en société qui valorise le droit d'ainesse, ce petit surnom affectueux est plutôt symptomatique de la possession de la sagesse.

²¹⁹ Entretien avec un collaborateur d'Idrissa Seck le 16 Juin 2010 à Dakar.

plusieurs personnes voyaient d'ailleurs en le président Wade l'homme d'un seul mandat. Or en réorganisant l'orientation de la politique, notamment par rapport à la réception de la coopération des pays émergents, où le pays receveur et les acteurs de la réceptivité ont une plus grande marge de manœuvre, en faveur de son fils, le président donnait le signe qu'à l'approche de son supposé retrait, la production de l'élite se fera de manière verticale sans tenir compte cette fois-ci du mérite. Sur le plan politique, les élites précitées se sont illustrées elles par des victoires électorales²²⁰. La fronde des anciens jeunes premiers correspond ainsi à la révolte des méritants. Ces derniers ont été les principaux rivaux du duo Karim-Abdoulaye Wade aux élections présidentielles de février 2012. Ils concèdent mal que la gestion d'une coopération comme celle avec la Chine qu'ils voient comme le cadre idoine pour bâtir et consolider leur propre réseau ait été échue au moins bon d'entre eux sur le plan politique et de l'expérience professionnelle²²¹. Cette situation plonge dans une sorte de crise interne entre les élites politiques dominantes (Dogan et Higley, 1998; Burton et al, 1992).

Même au niveau de la population, il y a comme une césure entre les nouvelles élites chargées d'articuler la coopération sénégal-chinoise et la masse sur laquelle les politiques adoptées seront appliquées. De ces élites aucune ou presque n'habite des quartiers mal famés de la ville comme *Guediawaye, Pikine ou Thiaroye*, ils ne connaissent pas le prix des denrées alimentaires de base, et sont très souvent en mission à l'étranger. Cette situation sans être nouvelle s'est néanmoins accrue ces dernières années. Les nouvelles élites seraient aussi à l'origine de l'inflation immobilière dans la ville avec de nouveaux quartiers comme *West Far, Mermoz, Sacré-Cœur et Almadies* où le prix des logements et d'achat d'un lotissement de terrain

²²⁰ À l'exception de Cheick Tidiane Gadio qui n'a jamais été élu, Macky Sall a été député et même président de l'assemblée nationale ainsi que maire de la ville de Fatick. Idrissa Seck est présentement le maire de Thiès. Pour mémoire Karim Wade a échoué à se faire élire à la mairie de Dakar.

²²¹ Entretien avec un ancien chef de cabinet de Cheick Tidiane Gadio le 21 mai 2010 à Dakar.

est simplement hors de prix²²² du citoyen. On peut littéralement calculer qu'un fonctionnaire moyen qui n'est pas un contractuel (comme la nouvelle élite) et dont le salaire est fixé par le code de la fonction publique sénégalaise devrait travailler toute sa vie sans gagner de quoi se payer un espace habitable dans ces quartiers. La boulimie foncière participe aussi d'une propagande sociale. Dans cette optique, les signes extérieurs de richesse sont la preuve de la justesse de nos convictions politiques et de la qualité des orientations économiques que l'on prend pour le pays. Cette situation correspond un peu à ce que David Harvey (2007) nomme la destruction créatrice. En effet, à Dakar les nouveaux venus dans la haute classe sociale s'imposent à travers un mode d'accumulation qui frise l'expropriation. L'expression faire reculer la pauvreté prend alors une forme plus géographique que sociale. Il s'agit surtout à Dakar de la circonscrire dans des zones données. C'est aussi là que la lecture inductive des rapports sociaux politiques faite par les néo analystes néo-gramsciens (Cox, Van der Pijls) prend tout son sens. Le centre et la périphérie coexistent bel et bien au Sénégal.

IV.3-) Les articulations du jeu politique

De nombreuses contradictions permettent cependant de voir plutôt en l'articulation de la réceptivité de la coopération chinoise au Sénégal, les preuves d'une stratégie politique.

Les convictions politiques du président telles qu'exprimées dans de nombreux discours sont de nature à restreindre par exemple les rapports entre son parti et la Chine²²³. D'ailleurs à de nombreuses occasions, il n'a pas hésité à servir la leçon à ses confrères africains sur l'importance

²²² Entretiens avec Libasse Hane, Momar Dieng, Aissatou Diallo, les 14, 16 mai et le 17 juin 2010 à Dakar.

²²³ Le président Wade a déclenché plusieurs fois la polémique en taçant ses homologues africains pour leurs attitudes anti-démocratiques Cf. le journal *Jeune Afrique* du 4 mai 2004. Avec cette conviction démocratique affirmée qui s'est encore illustrée en étant le seul président africain qui a demandé au président libyen Kadhafi de démissionner, on s'attendrait logiquement que le régime chinois reçoive aussi des conseils de démocratie de la part du président Wade.

de la démocratie, tout comme il s'est ouvertement déclaré pour le droit d'ingérence humanitaire notamment en Libye. Tant de choses contre lesquelles la Chine se positionne et qui constituent l'essentiel du consensus de Beijing. Or depuis la reprise des relations diplomatiques, le parti du président Wade le PDS sous la conduite de son administrateur général adjoint chargé des Affaires extérieures l'Ambassadeur Gong a effectué plusieurs missions en Chine à la rencontre du parti communiste chinois. Les responsables du PDS prennent très souvent le parti communiste chinois en exemple dans leur discours dans une volonté avouée d'établir un rapport de similitude dans les résultats entre les deux partis.

Par ailleurs de nombreux projets chinois au Sénégal sont prévus pour s'achever quelques mois seulement avant les élections présidentielles de 2012. Il s'agit surtout des projets d'infrastructures comme le théâtre national qui vient à échéance en mars 2012, l'autoroute à péage Dakar-Damniado, en décembre 2011. Il apparaît évident que la coopération avec la Chine contribue ainsi à bâtir un bilan au niveau des infrastructures le président /candidat ou son successeur désigné.

Toujours dans cet aspect, comme nous l'avons démontré plus haut, des projets comme celui du théâtre national qui est pourtant le fleuron de la coopération chinoise au Sénégal sont d'une importance économique et sociale questionnable. Ils contribuent cependant à entretenir la réputation de bâtisseur du président. Lui conférant ainsi un crédit politique plus important. Le projet particulier de la construction de théâtre national va cependant beaucoup plus loin. C'est aussi une réponse indirecte de l'actuel président à ses prédécesseurs. En fait, le président ne veut pas seulement dominer le présent, il désire encore contrôler le futur, mais aussi effacer une partie du passé de son pays. Ayant eu pour un de ses prédécesseurs un homme de lettres Léopold Sédar Senghor, lui a surtout une réputation d'économiste doublé de juriste. Le complexe du théâtre

national lui permet quelque peu de se hisser à la hauteur de l'homme de culture qu'était Senghor et de laisser lui aussi les traces palpables de son amour pour la culture. Là encore, il faut revenir sur l'intersubjectivité pour tout comprendre. L'un des impacts du passage du président Senghor est mesurable par le fait que le Sénégal a produit beaucoup d'hommes de culture. De ce fait, celle-ci est très valorisée dans le pays. L'intellectuel au Sénégal s'entend et se reconnaît par rapport à son positionnement vis-à-vis de la culture. D'ailleurs le fait que le président soit le premier Protecteur des Arts et des Lettres du Sénégal est le deuxième élément des prérogatives de ce dernier, constitue un indicateur de cette importance de la culture. Ayant eu pour premier président un poète à la réputation mondiale, le Sénégal place très haut dans l'estime de sa population les arts et la culture. Il s'agissait dans ce contexte pour le président Wade de rattraper son retard professionnel dans ce domaine tant estimé par ses compatriotes²²⁴. Les activités comme le Festival mondial des arts nègres (FESMAN) qui ont été initiés pour la première fois en 1966 par le président Senghor, un des pères fondateurs du style littéraire négritude, ont été réorganisées en décembre 2010 sous la coordination de la fille du président Sindiély Wade. Ainsi même si l'économie sénégalaise ne gagne pas forcément du fait de la construction du théâtre national, l'économie personnelle du président établie par une comptabilité des écarts intellectuels entre lui et ses prédécesseurs, gagne en capital politique et en estime sociale.

L'autre contradiction importante dans les stratégies de réceptivité sénégalaises de la coopération chinoise est d'ordre économique. Les convictions libérales affirmées, revendiquées et promues par le PDS devraient naturellement conduire ce parti à rendre des arbitrages au profit de l'UNACOIS dans le débat sur les commerçants chinois au Sénégal. Ceci à cause de la fameuse théorie des retombées économiques qui selon l'idéologie libérale stipule que les élites

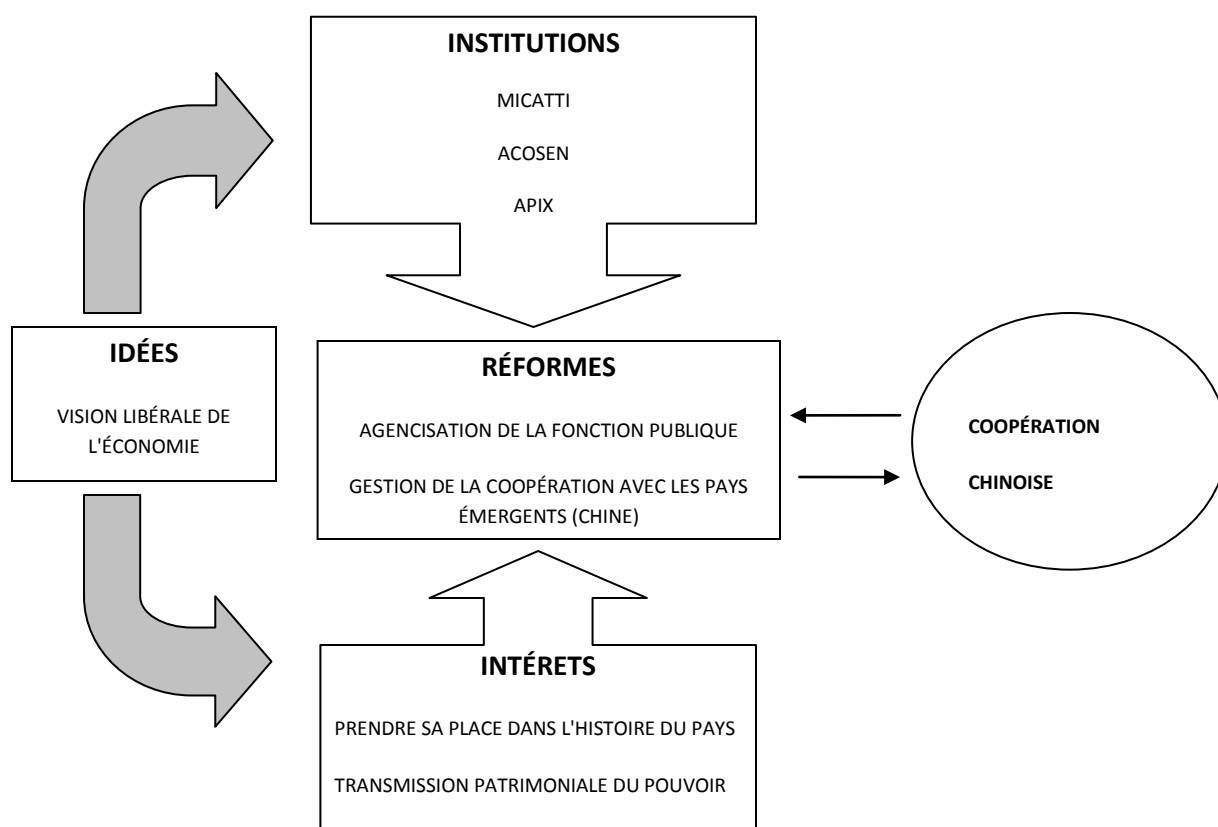
²²⁴ Entretien avec un professeur de science politique de l'Université Cheick Anta Diop (CAD), le 19 Juin 2010 à Dakar

économiques sont la charpente de l'économie. Il convient de leur apporter le soutien institutionnel nécessaire pour que les retombées économiques positives se ressentent sur toutes les classes sociales selon la métaphore du parapluie. Ainsi il est largement admis parmi certains économistes libéraux que l'accumulation de la richesse par les plus nantis est bonne pour les plus pauvres, car la richesse va ensuite ruisseler sur les plus pauvres par le bas (Aghion et Bolton, 1997). C'est d'ailleurs au nom de cette conviction qu'un parti comme l'AFP soutient comme on l'a vu plus haut les titulaires des commerces institutionnalisés au détriment des petits détaillants. La décision présidentielle d'appuyer les consommateurs obéit plutôt à une logique électoraliste, ceci d'autant plus que comme nous l'avons vu plus haut, elle a un impact économique discutable. Les petits commerçants associés à la population offrent toutefois une assise électorale plus large. Le président a ainsi fait preuve d'un réalisme politique et décidant de soutenir des mesures plus populaires qu'utiles à long terme à l'économie de son pays. Il s'agit ainsi d'une tactique politique à destination des électeurs au niveau d'instruction assez bas et donc facilement manipulables. Cette tranche de l'électorat qui ne peut discerner des questions économiques complexes répond plutôt aux incitations instinctives.

Les deux paradoxes idéologiques soulevés ici avec notamment la réduction du culte de l'effort dans la promotion des élites et le soutien aux consommateurs plutôt qu'aux producteurs sont symptomatiques de la limite des idées dans la mise en place des politiques en matières économiques. C'est aussi la mise en mal de la conception de Peter Hall (1986) selon laquelle les idées représentent les externalités qui renferment des valeurs explicatives des attitudes politiques. Si l'on examine la démarche du régime sénégalais à travers le prisme des trois grands groupes que cet auteur a identifiés, à savoir l'importance des idées sur les intérêts et les institutions, on se rend compte que la démarche du président Wade s'écarte de cette distinction. Dans sa

conceptualisation de la gestion de la coopération chinoise, il a subordonné certains aspects de ses idées libérales à ses intérêts politiques. Le second groupe identifié par Hall souligne l'importance des communautés épistémiques dans l'édification des politiques économiques. Ce qui n'est pas le cas au Sénégal, les intellectuels même s'ils se recrutent nombreux dans l'équipe économique du président ne semblent pas avoir influencé énormément l'orientation que ce dernier a donnée à la réception de la coopération chinoise. Quant au troisième groupe qui stipule que les idées donnent sens à l'action individuelle ou collective (Palier et Surel, 2005), il peut se refléter dans ce contexte puisque les différents interlocuteurs décrivent ou font la promotion d'une certaine vision de la manière dont doit désormais se concevoir les relations avec les pays émergents dont la Chine.

Figure 7 : Logique de l'action politique du président Wade dans la restructuration de la coopération chinoise



Légende : Ce schéma présente le combat qui oppose au Sénégal les trois éléments essentiels que sont les idées, les institutions et les intérêts. On comprend que les réformes qui encadrent la coopération chinoise sont en fait le produit des idées, mais que ces idées sont d'abord nées d'une idéologie libérale, mais qu'elles-mêmes ont été subordonnées aux intérêts de la classe dirigeante.

Dans l'optique de la quête d'un soutien électoral, les travaux de modernisation de la ville de Touba, s'apparentent ainsi plus à une opération de marketing politique que d'une nécessité impérieuse économique ou sociale. Pas qu'il ne soit point utile de moderniser cette ville qui est la deuxième du Sénégal en nombre d'habitants. Toutefois, les sommes qui y ont été investies pouvaient servir différemment dans le cadre de la lutte contre la pauvreté par exemple. Le fait que les travaux soient plusieurs fois arrêtés montre que l'État n'est pas en pleine possession des moyens qu'il prévoit y investir. Pour comprendre les raisons de l'enthousiasme du régime à entreprendre contre vents et marées ces travaux, il faut remonter au profil de la communauté qui en bénéficie. Touba nous l'avons dit est la capitale de la confrérie mouride. Deuxièmes en importance du Sénégal, les mourides sont la communauté religieuse du président Wade. Les observateurs s'accordent à reconnaître que sous la présidence de Wade, l'équilibre entre les communautés religieuses a été rompu. L'importance des mourides allant en s'agrandissant. D'ailleurs pour certains analystes, le pouvoir se déplace de plus en plus de Dakar vers Touba²²⁵. Ainsi lors de l'élection présidentielle de 2007, les mourides ont brisé le pacte de neutralité qui constituait une règle non écrite qui séparait les pouvoirs spirituel et temporel en appelant à voter pour le président Abdoulaye Wade. C'est le fameux *Djiguel*²²⁶. L'avantage qu'offre cette communauté est que ses consignes de vote sont suivies à cause d'une solidarité plus accrue de ses membres. Le président Wade a donc un intérêt politique à la ménager. Il est ainsi allé jusqu'au point d'inclure les dignitaires religieux dans le jeu politique subordonnant par là même

²²⁵ Entretiens avec un journaliste sénégalais travaillant pour un hebdomadaire panafricain le 16 mai 2010 et avec Laurent Correau correspondant de RFI à Dakar, le 22 mai 2010 à Dakar et avec Jacques Baudoin, critique en matière d'affaires étrangères du parti socialiste et de la coalition Benno Sénégal qui regroupe les principaux partis d'opposition le 30 juin 2010.

²²⁶ Consigne de vote en ouolof.

le pouvoir temporel à celui intemporel dans une manœuvre qui a dynamité le caractère laïc de l'État sénégalais (Mbow, 2008). Champion des symboles, le président a choisi le jour de son élection en 2000 pour recevoir publiquement la bénédiction du khalife des mourides. L'année d'après, il a enjoint tous les membres de son gouvernement de faire pareil à Touba peu importe leur affiliation religieuse (Villalon, 2004). La posture du président Wade s'explique d'autant plus que malgré son appartenance affichée avec véhémence à la confrérie mouride, les relations n'ont pas toujours été paisibles entre lui et ses congénères mourides. L'avancement des travaux de Touba faits par les chinois constitue quelque peu le baromètre de ces rapports. À chaque remise en cause du bien-fondé de ces travaux ou même au questionnement des capacités financières de l'État permettant de mener à bien le projet, le président est monté au créneau pour rassurer les mourides sur sa détermination à tenir sa parole²²⁷.

Le président et son entourage tiennent aussi à se dissocier de toute allusion à l'APD même chinoise. Il s'agit surtout là pour le président Wade de marquer sa différence dans son approche de la coopération. Il se positionne ainsi comme celui qui fait l'apologie d'un partenariat mettant l'accent sur l'investissement plutôt que sur l'aide. Une telle orientation est non seulement conforme à son idéologie économique libérale, mais aussi payante en terme de politique. Cette attitude confirme l'image de visionnaire que le président veut projeter, mais aussi le fait qu'il est littéralement obnubilé par la tentation de *l'année zéro*. Il s'agit là encore de son obsession à vouloir faire de son mandat le début de la perfection de son pays. Ainsi tout commence avec lui²²⁸. Avant c'était surtout l'APD avec son lot d'imperfections. Ici le président sénégalais se fait l'allié des penseurs de gauche et des fameux théoriciens de la libération pour

²²⁷ Lire à cet effet un résumé des médias sénégalais sur l'avancement des travaux accessible sur le portail seneweb.com, au lien http://www.seneweb.com/news/Societe/les-grands-travaux-de-touba-n-ont-jamais-t-arr-t-s-communiqu_n_32694.html, page consultée le 14 juin 2010.

²²⁸ Entretiens avec un conseiller du président Wade, un responsable du PDS à Dakar, le 19 mai et le 14 juin 2010.

critiquer l'APD²²⁹. La singularité du président Wade s'établirait alors dans sa volonté de mettre surtout l'accent sur la promotion des IDE dans sa quête du développement pour son pays.

VI.4-) Consolidation du régime vs consolidation démocratique

Les élections ont souvent été le moment approprié pour juger de l'évolution linéaire des régimes vers la démocratie par les transitologues. D'ailleurs épistémologiques en vigueur dans ce domaine portent surtout sur les instruments de mesure de cette progression. Il y a ainsi le très fameux test d'au moins un tour de changement de pouvoir (Przeworski, 1991). Ce test est renforcé par des analyses empiriques démontrant que les régimes n'ont pas vraiment appris à perdre des élections qu'ils organisent (Jourde, 2009). Si l'on suit l'analyse des transitologues, le Sénégal a déjà traversé cette étape puisque le président Wade a été élu en 2000 est venu remplacer Abdou Diouf le président sortant qui a ainsi perdu des élections (Gellar, 2005). En fait depuis 1974, les électeurs sénégalais sont appelés à des élections multipartites à intervalles réguliers. Le débat d'idées politiques contradictoires est donc suffisamment présent dans la société pour devenir une habitude politique. On peut utiliser les indicateurs de Schedler (2001) pour le juger. Ainsi selon cet analyste de la consolidologie un certain nombre d'éléments permettent de mesurer des comportements antidémocratiques dans un pays et de la part d'un régime : l'usage de la violence, le rejet des élections ou la transgression de l'autorité. Aucun de ces comportements ne se retrouve dans les stratégies envisagées par le régime sénégalais à cause précisément de la dépendance du sentier. Les attitudes en vigueur ici renvoient plutôt à ce que certains auteurs appellent un comportement de consolidation (Diamond, 1996; Gunther, 1995;

²²⁹ En 2008, lors des fameuses émeutes de la faim qui ont secoués plusieurs pays du Sud, le président Wade s'est lancé ainsi dans une violente diatribe contre la FAO dirigée par son compatriote Jacques Diouf dont il a accusée d'être le responsable des crises de famines avant de réclamer tour à tour la démission de son directeur général (Jacques Diouf) et même la dissolution complète de cet organisation du système des Nations Unies.

Schedler, 2001). Il y a un consensus général qui se dégage sur le rejet de la violence politique de la part de toutes les parties prenantes. Tout comme aucun de nos principaux interlocuteurs durant cette recherche n'a cru crédible la thèse d'une prise du pouvoir par les forces armées. Le Sénégal a donc mis derrière lui, un certain nombre de tares qui minent la marche vers la démocratie de bon nombre de pays. Le Sénégal a toutefois au fil des années développé un modèle qui s'illustre comme l'exact inverse de la conception instrumentale de la démocratie. Ainsi si les libertés diverses sont respectées et le jeu politique assez ouvert et inclusif, les élections ont toujours été un moment de tensions. Si l'on souscrit à l'analyse de Huntington (1991) selon laquelle, la démocratie est un système politique dans lequel les décideurs les plus puissants sont sélectionnés à travers des élections justes, honnêtes et périodiques lors desquelles les candidats se font librement concurrence pour l'obtention des suffrages et toute la population adulte est éligible au vote, le caractère démocratique du Sénégal pourrait être quelque peu questionné. En effet depuis l'adoption du multipartisme intégral en 1981, la contestation des résultats électoraux est devenue chronique. Les élections présidentielles de 1988 et de 1993 ont été marquées par de nombreuses émeutes. La violence politique a même connu un pic avec l'assassinat en 1993 des membres du Conseil constitutionnel ainsi qu'une marche sanglante en février 1994 (Diouf, 2002; Diop et Diouf, 2002).

Ce que la gestion de la coopération chinoise au Sénégal montre cependant c'est plutôt l'introduction de l'incertitude à un niveau très élevé à travers notamment une reconceptualisation institutionnelle (Alexander, 2001). Le régime agit ainsi dans la marge de ce que l'institution politique rend possible. L'avantage du régime ici c'est que la configuration actuelle du système politique consacre la supériorité du président qui est l'élément essentiel du jeu politique. Sa volonté pèse lourdement dans la redistribution des ressources en matière de position de force,

mais aussi en termes de création d'une création de nouvelles institutions influentes sur l'avenir politique du pays. C'est aussi en cela que l'action posée par le régime sénégalais vis-à-vis de la coopération économique chinoise devient particulièrement intéressante, car elle ne répond pas à la dérive vers l'autoritarisme habituel. On est en présence ou une institution comme l'habitus hérité de la pratique électorale et l'historique des débats contradictoires ont contraint les acteurs à de nouvelles stratégies. Ailleurs les régimes en place ne se sont pas embarrassés des stratégies aussi délicates pour céder le siège aux héritiers présomptifs²³⁰. Que le régime du président Wade ait besoin d'utiliser la coopération chinoise comme un de ses moyens pour arriver à cette fin au lieu d'appliquer un simple réaménagement de la constitution est aussi la preuve de l'ancrage du pays dans la pratique démocratique. Celui-ci ne le met pas malheureusement à l'abri d'un réajustement de l'institution administrative qui a un impact indirect sur les institutions politiques elles-mêmes. Les actes du président Wade dans la gestion de la coopération chinoise consolident certainement son régime, mais pas la pratique de la démocratie dans son pays. Cela montre aussi que l'analyse d'un régime politique doit faire une détente spatio-temporelle. C'est à dire, elle doit partir de l'obsession d'un moment arrêté dans le temps (les élections) vers un accent plus prononcé sur l'espace/cadre dans lequel se déploie le politique (le champ politique en général).

C'est ici que se pose la question du système politique. Au vu de l'impact des modifications légalement apportées par le président Wade dans la réception de la coopération chinoise, on pourrait s'interroger sur la compatibilité entre le système présidentiel tel que géré au Sénégal et la pratique de la démocratie. Cette question est d'autant plus pertinente que l'absence des garde-fous institutionnels aurait contribué à rendre légale toute la stratégie du

²³⁰ Ce fut notamment le cas en RDC avec Joseph Kabila à la place de son père Laurent-Désiré Kabila, au Togo avec Faure Eyadema à la place de son père Gnassingbé et aussi au Gabon avec Ali Bongo à la place de son père Omar Bongo

président. C'est une chose de compter sur la presse et l'opposition pour dénoncer certaines dérives de l'exécutif, mais le déséquilibre des pouvoirs ne met pas vraiment à l'abri d'une démocratie défectueuse (Merkel, 2003). Il y a donc dans les germes mêmes du système politique un grand risque d'un retour en arrière vers plus d'autoritarisme (Merkel, 2010). Ce qui constitue en soi un recul important par rapport aux déjà questionnables régimes hybrides (Levitsky et Way, 2002) et autres démocraties avec les épithètes (Collier et Levitsky, 1997).

Même s'il n'est pas question de faire l'apologie d'un système politique par rapport à un autre, des réaménagements visant à encadrer substantiellement le pouvoir de l'exécutif sont néanmoins nécessaires dans le contexte de la coopération entre la Chine et le Sénégal. L'existence des contre-pouvoirs institutionnels aurait au moins pu servir à questionner certaines décisions du président Wade en la matière, voire remettre en cause celles qui étaient de nature à modifier substantiellement le jeu démocratique. Cela aurait certainement obligé l'exécutif à créer un profil de poste, un manuel des procédures et des politiques dans les nouvelles agences et surtout à prévoir les indicateurs de performance pour une évaluation adéquate de ses politiques avec des critères de réussite mieux élaborés que l'unique volonté du président.

En conclusion, il est apparu dans cette section que la présence chinoise au Sénégal a été utilisée par la classe dirigeante politique en vue de réorganiser les rapports de forces en son sein, réorganisation qui mène à une redistribution des rôles. Le régime a ainsi profité des particularités de la coopération chinoise pour produire une nouvelle élite administrative.

Ce chapitre clôt la partie consacrée au Sénégal. Nous y avons présenté d'abord les différents acteurs nés de la présence chinoise au Sénégal ou qui existaient déjà dans la galaxie de la coopération internationale. Dans le chapitre IV, nous sommes revenus sur les stratégies qu'ils

ont adoptées pour optimiser à leur profit la coopération chinoise. Le chapitre que nous avons consacré à l'analyse économique nous a surtout démontré le décalage entre le discours politique et les conséquences économiques réelles des orientations du régime. Enfin notre analyse politique s'est attelée à déceler les motivations politiques (pérennisation du pouvoir) cachées ou avouées derrière les modes de gestion de la coopération chinoise.

La partie qui suit se divise aussi en trois chapitres et montre comment les différents acteurs politiques, économiques et sociaux au Gabon se positionnent et interagissent du fait de l'attrait de la Chine pour les ressources de ce pays.

Chapitre VII : Stratégies de réceptivité au Gabon : éléments d'une analyse factuelle

Dans ce chapitre, nous analysons les stratégies mises en place par les différents acteurs et institutions gabonais pour optimiser la coopération entre leur pays et la Chine. Notre objectif est d'analyser l'utilisation que les institutions gabonaises font de la coopération chinoise. Dans cette optique, nous reviendrons sur le jeu des acteurs institutionnels et l'impact de ces interactions dans les différents secteurs économiques où la présence chinoise mérite d'être mentionnée à savoir : le pétrole, les ressources minières, les ressources naturelles (bois et pêche) et les infrastructures. Pour appréhender les dynamiques d'élaboration des stratégies gabonaises vis-à-vis de la Chine, nous présentons l'État non comme un acteur unique et rationnel, mais comme un ensemble d'institutions et d'acteurs aux intérêts fragmentés et divers (Smith et Woolfish, 2001). Ce chapitre montre comment les principaux acteurs gabonais s'organisent pour gérer l'intérêt de la Chine dans quatre secteurs d'activités économiques mentionnés plus haut. L'hypothèse centrale de ce chapitre est que toutes ces arènes sont traversées par des rapports de forces qui impliquent une diversité d'acteurs nationaux et internationaux. Ces divergences tant dans les stratégies que les intérêts seraient ultimement responsables de la piètre qualité des politiques du Gabon vis-à-vis de la Chine.

La coopération entre la Chine et le Gabon s'insère surtout dans une temporalité historique particulière mue par de nombreux paramètres qui agissent sur les dynamiques économiques, sociales et politiques du pays. Il est d'abord question pour le Gabon de diversifier les partenaires du développement en réduisant un face-à-face qui dure depuis plus d'un siècle avec son ancienne métropole la France. Cette perspective recadre aussi les orientations politiques dans un pays où l'extraversion est devenue le mode d'expression politique favori. Elle offre enfin l'opportunité à

certaines acteurs politiques d'engranger un capital politique, mais aussi financier de la part d'un partenaire reconnu comme peu regardant des questions éthiques.

VII.1-) La gestion de l'attrait de la Chine pour le pétrole gabonais

L'intérêt des compagnies chinoises pour le pétrole gabonais est assez récent. Il a pris une forme particulière lors de l'acquisition de la compagnie canadienne ADDAX par la chinoise SINOPEC en août 2009 pour la somme de 5 milliards d'euros. Ce qui a offert au géant chinois l'accès aux trois blocs que ce groupe gérait soit notamment deux pour la production Maghemna et Remboué et le bloc Apaemeno encore en phase d'exploration (Janson, 2010)²³¹. Jusqu'ici les Chinois avaient gardé une position assez marginale qui se limitait à deux blocs d'exploration (Lotus et Salsich) et deux petits blocs à production réduite (Ozigo et Awoum)²³². Déjà en 2004, un permis d'exploration avait été accordé à la Sinopec sur le parc naturel de Loango au sud de la ville portuaire de Port-Gentil (Kempf, 2006). SINOPEC a aussi montré son intérêt pour l'exploration offshore profonde et a répondu à l'appel d'offre des 42 lots lancés par le gouvernement gabonais qui a décidé d'octroyer ces lots au plus offrant selon une procédure de gré à gré²³³.

Une mise en perspective historique est nécessaire pour comprendre les dynamiques structurantes de la gestion de l'intérêt de la Chine pour le pétrole gabonais. Le pétrole a toujours été le centre de l'économie gabonaise dont il représente une part importante et a contribué à en faire un des pays les plus riches d'Afrique selon le PIB par habitant sur la base des informations

²³¹ Coté à Londres et à Toronto, et ayant son siège social à Genève en Suisse, la société canadienne Addax Petroleum détient aussi des permis d'exploitation pétrolières et gazières en Afrique de l'ouest notamment au Nigéria et au Cameroun ainsi qu'au Kurdistan irakien.

²³² L'absence de données et les refus d'entretien des autorités de Sinopec ne permettent pas de savoir si l'exploitation de ces concessions a abouti à des découvertes majeures.

²³³ Cf. le communiqué final du 4^{ème} conseil de ministre décentralisé du gouvernement gabonais tenu le 30 mars 2011

économiques (Rapport de la Banque Mondiale sur la pauvreté au Gabon, 1998). En réalité, cette ressource très importante pour le Gabon représente plus de 70% de ses exportations, 42% de son PIB et 63% des recettes budgétaires courantes de l'État²³⁴. Depuis la découverte et l'exploitation du pétrole au Gabon en 1953, les autorités du pays ont toutefois toujours craint de voir cette manne s'épuiser. La production s'est notamment décruée de manière substantielle au fil des ans tandis que des découvertes majeures se sont faites rares. La baisse de production est de 5% chaque année (Kounou, 2006). Malgré cette psychose chez les autorités, le Gabon est demeuré le 3e producteur africain au sud du Sahara avec quelque 270.000 barils/jour derrière le Nigéria et l'Angola, mais devant la Guinée Équatoriale dont la production culmine à 242 000 barils/jour²³⁵.

Les autorités politiques gabonaises ont mis en place depuis 1997 deux types de contrats pour faire face à cette hantise de l'extension de la production. Un accord d'évaluation technique (AET) qui permet à la société bénéficiaire d'effectuer une étape préliminaire d'évaluation du champ d'exploitation avant même de signer le contrat. Ce type d'accord vise surtout à inciter à la prospection. Une fois cette étape franchie vient le contrat d'exploitation et de partage de production (CEPP). Il donne lieu aux négociations entre l'État et les compagnies d'exploitation pétrolière. Ces contrats contiennent une redevance superficielle calculée par Km² ou par hectares selon que la compagnie se trouve en phase d'exploration ou d'exploitation²³⁶.

²³⁴ Entretien avec un haut responsable du commerce extérieur au ministère de l'économie du Gabon, le 12 août 2010 à Libreville.

²³⁵ <http://www.petit-fichier.fr/2011/04/22/revenus-petroliers-gabon/> site visité le 16 juin 2011.

²³⁶ Entretien avec les responsables (2) du ministère de l'énergie et des ressources hydrauliques, les responsables (2) du ministère de l'économie les 16, 22 juillet, 3 et 10 août 2010 à Libreville. Les chiffres énoncés ont été confirmés par des experts de la BAD (1) et la BEAC (1), entretiens menés, les 13 et 28 juillet 2010 à Libreville. Sur la fiscalité voir aussi, la BAD, Gabon, document de stratégie pays.

Selon un de nos interlocuteurs, expert au ministère de l'Économie :

« La fiscalité en matière de gestion du pétrole s'est aussi adaptée aux besoins de l'État. Elle peut désormais se décliner en trois phases principales : une fiscalité dite classique qui couvre les anciens contrats signés avant 1996 et qui représente encore un peu moins de 20% de la redevance générale. Cette fiscalité permet de dégager un impôt sur les bénéficiaires pétroliers oscillant entre 40 et 75% »²³⁷.

Les CEPP ouvrent la porte à un second type de calcul de la fiscalité qui se fait sur une échelle de 4 à 20% selon la tranche de production en barils/jour du pétrole vendu. Elle est répartie en deux entre ce que les experts nomment le « *cost oil* » qui est la part réservée aux compagnies pétrolières en cas de production pour amortir la totalité de leurs dépenses. La récupération se fait par année civile et est plafonnée selon les contrats entre 50 à 80 % du solde ainsi identifié. De l'autre côté, il y a le « *profit oil* » qui est le montant de la production, après déduction des coûts de production de pétrole alloué aux frais et dépenses, qui sera divisé entre les compagnies pétrolières et le gouvernement du Gabon en vertu du contrat de partage de production. La part qui revient au Gabon en termes d'impôts équivaut selon les cas de la moitié, aux deux tiers, aux trois quarts voire les quatre cinquièmes. Dans l'optique d'attirer toujours plus d'explorateurs, le gouvernement a consenti à exonérer de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) les compagnies d'exploitation du pétrole²³⁸.

À en croire la Banque africaine de développement (BAD), le bassin sédimentaire gabonais couvre une superficie de 250 000 km², dont plus de 20% on shore et 80% off shore dont environ la moitié reste à attribuer contre seulement 20% sur le domaine terrestre²³⁹.

²³⁷ Entretien réalisé à Libreville, le 3 Août 2010.

²³⁸ Nous n'avons pas obtenu les chiffres exacts de ce que représente cette exonération, toutefois, selon un expert de la direction des impôts, l'État ferait une bonne affaire en laissant tomber la possibilité de lever la TVA sur les compagnies pétrolières, entretien mené le 13 juillet 2010 à Libreville.

²³⁹ Voir le document de stratégie pays de la BAD.

Le gouvernement a donc pris pour option d'intensifier l'exploration avec notamment de nombreux appels d'offre pour l'exploration de l'offshore profond et de l'offshore ultra profond. L'off shore profond est une technique de production pétrolière sous-marine à des profondeurs supérieures à 200 mètres. L'offshore ultra profond concerne l'exploration dans des eaux de profondeur de 1500 à 2000 mètres (Kounou, 2006).

Il y a beaucoup d'espoirs au Gabon sur les nouvelles techniques qui permettent des découvertes à ce type de profondeurs. Cependant, malgré l'utilisation de nouvelles technologies l'exploration à de telles profondeurs représente un gros investissement d'où la réticence des grandes compagnies à s'y aventurer. Les sociétés chinoises nouvelles venues sur le marché gabonais sont plus disposées à prendre de tels risques. En effet, les stratégies d'implantation des compagnies pétrolières chinoises visent surtout à s'approprier les réserves pétrolières peu convoitées ou étant perçues comme n'offrant aucune rentabilité immédiate (Mbaye Cisse, 2007).

VI.1.1-) Les acteurs en présence

- Les acteurs internationaux

Lorsqu'il est question du pétrole au Gabon, plusieurs acteurs internationaux interagissent. On peut les classer en deux ordres, bien que leurs actions et les intérêts peuvent se chevaucher. Il y a d'abord les acteurs publics, bailleurs de fonds/partenaires classiques du développement avec en première ligne les pays. Parmi ceux-ci, la France principalement se taille une part de lion en importance. Les États-Unis sont quant à eux le premier client du pétrole gabonais avec un volume d'achat de près de 50%. Ils sont le second fournisseur de ce secteur au Gabon, derrière la France. La Chine fait aussi une percée importante en devenant le deuxième client.

À ces pays, il faut ajouter des organisations internationales comme la Banque mondiale et le FMI. Il y a aussi l'Union européenne (UE) et sa pléiade d'organismes qui en matière de gestion du pétrole sont très actifs sur le front normatif notamment. La BAD joue également le rôle de partenaire du développement au Gabon. Les banques du développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) et celle des États de l'Afrique Centrale (BEAC) font elles office de banques de régulation même si leur politisation à l'excès ne leur permet pas toujours de jouer ce rôle²⁴⁰. À côté des organisations étatiques ou internationales, on retrouve les corporations multinationales privées²⁴¹. Les ONG internationales telles que *Transparency International*, *Sherpa*, *Survie*, *Publish what you pay* sont aussi présentes dans le débat sur la gestion du pétrole au Gabon²⁴².

- Les acteurs nationaux

Le gouvernement est le premier acteur responsable de la gestion du pétrole au Gabon. À la présidence, le chef de l'État dispose de trois conseillers-chefs de département qui sont directement impliqués dans la gestion de l'intérêt chinois pour le pétrole gabonais. Il s'agit notamment des conseillers spéciaux, chefs des départements diplomatie, économie et pétrole. Il

²⁴⁰ Entretien avec un économiste de la BAD le 13 juillet 2010 à Libreville. Cette configuration qui met l'accent sur la concertation chez les bailleurs de fonds traditionnels se retrouve dans de nombreux pays. Elle fait suite à la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Cette déclaration affirme la nécessité de redoubler d'effort pour accroître l'efficacité afin d'atteindre les Objectifs du millénaire. Même si la Chine faisait partie des pays participant à cette rencontre, il est permis de croire que les changements suggérés et qui ont cours depuis, sont en partie suscités à cause de l'empire du milieu. Toujours est-il que les Chinois quoique souvent invités n'ont jamais pris part à ces réflexions de haut niveau, confirmant ainsi leurs démarches différentielles pour les questions développementales.

²⁴¹ En phase de production et d'exploitation on a notamment Agip Gabon, Marathon Oil Gabon, Forcenergy, Maurel & Prom, Panafrican, Perenco Gabon, Pioneer, Sinopec (ex-Addax petroleum), Shell Gabon, Total Gabon, Transworld, Vaalco Gabon). Près d'une douzaine de compagnies sont encore en phase d'exploration : ce sont notamment Anadarko Gabon Cie, Canadian Natural Ressources Int., Gulf of Guinea Petroleum Corporation Inc., Forest Oil Gryphon BV Gabon, Mitsubitsi Petroleum Decvelopment company Gabon, Oil India International, Ophir Gabon Ltd, Sino Gabon Oil&gas Ltd, Sinopec Overseas Oil & gas Ltd, Sterling Oil & Gas NL et Tullow Oil Gabon SA. En termes de nationalités, les compagnies américaines viennent largement en tête avec 19 compagnies, suivies de l'Europe avec 6 compagnies. Toutefois au niveau de volume d'exploitation, c'est l'Europe qui est au-dessus puisque Shell et Total comptent pour plus de 65% de la production totale du Gabon Source, présentation aux investisseurs faite par le ministre gabonais du budget des comptes publics et de la fonction public chargé de la réforme de l'État le 25 juin 2010 à Libreville.

²⁴² Ces organisations ont porté plainte au président gabonais et à ses confrères congolais et Équato-guinéen aux motifs d'une mauvaise utilisation des fonds en provenance du pétrole. Elles scrutent avec intérêt la gestion de l'intérêt chinois pour le pétrole gabonais.

est important de préciser ici que conformément au cadre théorique qui guide cette recherche, on peut constater que les titulaires de ces postes changent souvent au gré des réaménagements gouvernementaux²⁴³. L'essentiel est ici de comprendre que dans le fonctionnement actuel ces positions institutionnelles, confèrent à leurs titulaires une capacité importante dans l'orientation de la politique dans la gestion des ressources²⁴⁴. Au niveau du gouvernement les directions générales des hydrocarbures du ministère des Mines et celle des impôts du ministère de l'Économie sont en principe responsables de la gestion de la présence chinoise dans le secteur pétrolier gabonais. La direction générale des services du trésor est dépositaire des paiements relatifs aux différents contrats²⁴⁵.

Dans une moindre mesure nous pouvons ajouter le ministère des Affaires Étrangères et de la coopération internationale et de la francophonie, notamment ses directions de la coopération internationale ainsi que celle des affaires juridiques qui s'assure de la conformité des différents accords avec les lois et règlements gabonais.

Après le gouvernement, il convient de noter aussi ici le rôle et l'implication du parti au pouvoir au Gabon, le Parti Démocratique Gabonais (PDG). Il entretient des relations importantes avec le parti communiste chinois. Le PDG définit l'orientation de la politique énergétique du pays, mais il utilise surtout sa forte majorité au parlement pour y faire passer les accords avec le gouvernement et les entreprises chinois²⁴⁶.

²⁴³ Ces positions étaient occupées au moment de notre recherche respectivement par messieurs Jean-Yves Teale, Guy Rosatanga, Serge-Maurice Mabilia. Ces trois personnalités ont toutes refusé nos demandes répétées d'entretien, évoquant des devoirs de réserve.

²⁴⁴ Entretien à Libreville avec un observateur bien introduit du fonctionnement politique des institutions gabonaises, le 21 juillet 2010.

²⁴⁵ Entretiens avec deux responsables du ministère de l'Économie, 22 juillet et 10 août 2010 à Libreville.

²⁴⁶ Dans le système présidentieliste gabonais, l'Assemblée Nationale n'a pas vraiment un poids important et il n'est pas toujours nécessaire que la présidence passe par l'Assemblée Nationale pour ratifier les accords passés avec les acteurs économiques chinois. Toutefois, il peut arriver que la surmédiatisation d'un accord rende incontournable un

Toujours au niveau national, il y a aussi l'Union pétrolière gabonaise (UPEGA) organisation patronale qui regroupe dix-huit compagnies pétrolières. Elle a face à elle, l'Organisation des employés du pétrole (ONEP). Les ONG comme Brain Forest, la Fondation internationale Gabon Eco tourisme (FIGET), le collectif des organisations de la société civile pour la bonne gouvernance, EnviroPass locales ont aussi investi l'espace public sur la gestion du pétrole en avec un discours qui recentre les questions sociale, éthique et environnementale au cœur même des problématiques pétrolières longtemps confisquées par les préoccupations de production (plus-value).

- **Les aspects informels**

Lorsqu'il est question du pétrole, il existe au Gabon des règles non écrites, mais qui souffrent difficilement d'une remise en cause. Ainsi est-il de la conception présidentialiste de la gestion du pétrole. C'est ce qui illustre le fait que la phrase : *le pétrole au Gabon est l'affaire des Bongo* (du nom des présidents Omar Bongo et de son fils Ali Ben Bongo) soit revenue parmi les personnes interrogées plus d'une vingtaine de fois sous des formes différentes, mais de manières récurrentes²⁴⁷. Cette perspective donne pratiquement l'impression que cette ressource serait la propriété du Président (le titre). En effet l'orientation institutionnelle dans la gestion de cette ressource veut que les décisions soient prises par les politiciens (ultimement le président de la République), mais ils sont instruits dans ce processus par des experts. Des entretiens faits à ce sujet auprès du ministère de l'Économie ou même celui du pétrole, il ressort que l'absence ou le caractère flou de la stratégie gabonaise de gestion de l'intérêt chinois pour le pétrole gabonais tiendrait de cette forte implication de la présidence de la république. En effet, il semble admis de

débat public d'un accord avec les chinois. Dans ce contexte, la capacité de manœuvre du parti qui pendant plusieurs décennies fut unique est indispensable.

²⁴⁷ Série d'entretiens.

tous que la légitimité et la pertinence de l'avis technique s'arrêtent au niveau de la volonté présidentielle²⁴⁸. En fait le pouvoir du président va plus loin dans son opérabilité que ce qu'en prévoit la constitution (Bayart, 1989). Il est ainsi un élément à la fois structurant et anesthésiant de l'action des fonctionnaires. C'est aussi cet aspect qui remet au goût du jour, les éléments essentiels de l'école de Rochester²⁴⁹ (Amadae & Bueno de Mesquita, 1999) puisqu'ici, c'est bien la fonction institutionnelle qui a la primauté dans la formation des préférences individuelles. Il y a dans cette vision comme une auto-production de la fonction. C'est elle ici qui engendre des attitudes, définit les intérêts et même encadre des actions des différents acteurs qui interviennent dans ce secteur (Lane et Berg, 1999; Holler et Widgren, 1999).

À côté de la gestion présidentielle du pétrole, il y a aussi les réminiscences de la Francafrique. Il s'agit d'un terme conçu par François-Xavier Verschave (1998, 2004)²⁵⁰. Cet auteur décrit alors la Francafrique comme une nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires, en France et en Afrique, organisée en réseaux et lobbies, et polarisée sur l'accaparement de deux rentes : les matières premières et l'aide publique au développement. La logique de cette ponction est d'interdire toute initiative hors du cercle des initiés. Ce système autodégradant se recycle souvent dans la criminalisation. Il serait naturellement hostile à la démocratie. Le cœur de cette nébuleuse en Afrique se trouverait en fait au Gabon où le second président de ce pays Omar Bongo était une personnalité reconnue de la promotion de cette hydre

²⁴⁸ Entretiens avec des experts du ministère des affaires étrangères (2), des mines (1) et du pétrole (2) à Libreville, les 13, 19, 24, juillet, 04 et 21 août 2010 à Libreville.

²⁴⁹ La tentation de l'école de Rochester est de faire de la science politique un instrument qui peut mesurer le caractère rationnel dans la prise de décision dans différentes situations politiques. Nous ne partageons pas forcément cette dérive scientiste. Il se trouve simplement que cette école explique le mieux l'auto constitution du pouvoir de décision dans l'institution présidentielle au Gabon en ce qui a trait à la définition d'une politique en matière de gestion du pétrole.

²⁵⁰ Cet auteur a perdu un procès en diffamation qui lui a été intenté par les présidents Bongo du Gabon et Sassou du Congo. Toutefois, son concept a été largement repris et jouit d'une popularité croissante dans la littérature sur les questions des relations entre la France et l'Afrique. Cette conception fait partie d'une déclinaison du pouvoir structurel dont je fais état dans la critique de la littérature dans la partie introductive de ce travail.

politique (Verschave, 1998; Otemmey, 2009; Capron, 2009). Le système des rétros commissions mis en place par cette agglomération d'intérêts a été révélé au grand public en 1994 avec le procès dit de l'affaire Elf en France. Il portait sur des détournements de fonds d'un montant global de plusieurs centaines de millions d'euros entre 1989 et 1993. Ce procès a mis au jour les mécanismes de circulation de l'argent "noir" du pétrole, entre certains chefs d'État africains (dont principalement le président Omar Bongo du Gabon) et les réseaux politiques français. Il s'agit en fait du financement des partis politiques et l'enrichissement illicite personnel de certains intermédiaires français par l'argent du pétrole africain en général et gabonais en particulier (Joly, 2007)²⁵¹.

La franc-maçonnerie semble avoir une influence importante et informelle dans la marche des affaires au Gabon et dans la définition de la gestion du pétrole en particulier. Toujours selon François-Xavier Verschave (2002), il y aurait une connexion importante entre les gestionnaires des lobbies du pétrole au Gabon et les réseaux secrets de la franc-maçonnerie et de la Rose-Croix²⁵². L'évocation de la franc-maçonnerie au Gabon ouvre la porte à une rencontre entre le fictif et le réel (Tonda, 2008). L'imaginaire populaire est marqué par l'interpénétration d'une narration conçue pour inoculer le double sentiment : puissance politique et économique des initiés par rapport à l'impuissance des non-initiés face à ces derniers. Dans leur création et réinvention du quotidien de telles légendes urbaines et populaires font de cette organisation, un

²⁵¹ Entretiens avec des membres des ONG gabonaises, les 12 et 25 juillet, et avec des journalistes nationaux et correspondants internationaux, le 20 Juillet et le 3 août 2010 à Libreville. Le récent livre de Pierre Péan précédé des révélations de l'avocat Albert Bourgi durant l'été 2011 sont venues renforcer l'information sur l'importance de la Francafrique dans les affaires politiques à la fois en Afrique et même en France.

²⁵² Pour cet auteur, cette déclinaison est en fait une approche géopolitique qui tire ses ramifications de la guerre froide où la CIA et la France ont été tenté d'utiliser des pactes secrets qui existent dans ces sociétés ésotériques pour faire avancer une agenda politique. C'est ainsi que des honorables correspondants de la CIA au Gabon et d'autres membres bien en vue de la gestion du pétrole gabonais auraient intégré ces cercles initiatiques.

conglomérat tout puissant qui décide de tous et sur tout au Gabon²⁵³. C'est dans cette narrativité de la peur qu'il faut trouver l'une des raisons de la démobilisation collective de la population gabonaise²⁵⁴.

Cette organisation au Gabon compte dans ses rangs tout ce que le pays comprend comme décideurs politiques, économiques, sociaux et culturels, passés comme présents. De nombreuses vidéos disponibles sur le site social YouTube montrent les ateliers dans les loges, mais aussi, et surtout l'intronisation du président de la République Ali Ben Bongo comme grand maître de la loge maçonnique du Gabon²⁵⁵. Or il se trouve que la règle suprême après le silence dans ces ordres est une solidarité jamais prise à défaut entre les fraters (Ottenheimer & Lecadre, 2001). Le moins que l'on puisse dire est que sur le plan purement légal on est en présence de ce que les juristes nomment délit d'intelligence. Stephen Smith (1997) explique aussi le rôle joué par la franc-maçonnerie dans le dialogue politique au Gabon durant les années de braise. Elle aurait aussi eu une action dans l'émergence du ralliement politique au Gabon dans les années de plomb début 90 (cf. le chapitre suivant sur l'analyse politique dans cette recherche). Le sociologue Éric-Axel Augé (2005) révèle les différents modes de recrutement des élites et la concentration de pouvoir des réseaux maçonniques au Gabon :

«La promotion triangle» est la forme la plus accomplie de la solidarité maçonnique. On peut d'ailleurs voir en cela une réponse des individus pour contrebalancer le sentimentalo-ethnisme au Gabon. Dans certaines administrations publiques gabonaises, les solidarités franc-maçonniques ont été mobilisées pour nommer des personnes à des postes prestigieux afin de

²⁵³ Certains responsables de ces ordres nient en bloc la toute puissance dont ils sont gratifiés. Selon eux, de nombreuses personnes y ont adhéré en croyant pouvoir par la suite intégrer l'establishment public. Elles ont vite déchantées quand cela ne s'est pas fait. Source : conférence publique de la Rose Croix, le 13 Juillet 2010 à l'hôtel Laico de Libreville. Toutefois, la notion de fraternité développée dans la franc-maçonnerie désigne surtout une solidarité accrue entre les personnes de ce cercle. Il est clairement stipulé que les frères (mâcons) se doivent mutuellement assistance, aide et protection même au péril de leur vie (Platagnenet, 2001).

²⁵⁴ Nous étayons cet aspect plus loin dans le chapitre sur l'analyse politique.

²⁵⁵ <http://www.youtube.com/watch?v=IMYkOTxhU5g&feature=related> et suite, site consulté le 14 juillet 2011

contrebalancer des nominations d'autres individus fondées, apriori sur l'affinité ethnique.» (Augé, 2005 : 225).

Le rôle et la place de la franc-maçonnerie dans la vie politique ainsi que les relations incestueuses et complexes qu'elle a tissées telle une toile correspondent bien à une manifestation du pouvoir structurel tel que l'avons désigné dans la critique de la littérature sur les relations Chine/Afrique. Il s'agit d'une des raisons majeures qui limite la sphère d'influence de la Chine en Afrique en général où ces types de configurations sont régulières, et au Gabon en particulier où les maçons règnent en maîtres sur les destinées politiques, sociales et économiques du pays (Joly, 2007).

La connexion corse est l'autre acteur informel qui a un poids évident dans la nomenclature du pétrole au Gabon. De nombreuses personnes originaires de la Corse seraient impliquées dans les réseaux pétroliers. Ils sont notamment responsables de la protection des zones pétrolières, mais aussi du recyclage de l'argent à travers une batterie de casino et de salles de jeux qu'ils gèrent au Gabon (Coignard et Guichard, 2000). L'affaire Elf a elle aussi révélé ces rapports étroits et pluriels entre les groupes d'intérêts corses et le pouvoir politico-économique au Gabon. Le réseau Corse s'appuie sur la corruption, l'instrumentalisation de la pauvreté et l'expatriation des fonds issus du commerce des matières premières (Glaser et Smith, 1994). Quelle que soit leur forme, les connexions ainsi décrites s'appuient en fait sur la faiblesse de l'État pour tisser des ramifications qui ont même inversé le cours de l'influence dans une sorte de fluidité du pouvoir²⁵⁶. En fait il s'agit d'un vrai paradoxe où le pays (Gabon) était aussi faible

²⁵⁶ Lors des obsèques du président Omar Bongo en décembre 2009, de nombreux acteurs politiques français ont reconnu avoir eu recours à son soutien pour pouvoir faire avancer des dossiers en France. Il aurait eu une influence qui lui permettait de pouvoir faire nommer un ministre en France. Il est considéré comme étant le responsable de la transmutation du ministre français de la coopération Jean-Marie Bokel coupable à ses yeux d'avoir affirmé vouloir mettre un terme à la Franceafrique et d'avoir fait des critiques sur le despotisme de certains dirigeants africains. Lire à cet effet Mireille Duteil, « Feu la Franceafrique de papa [archive] », Site internet du journal *Le Point* mis en ligne le 11 juin 2009, consulté le 23 juin 2011.

économiquement que son président (Omar Bongo) était tout puissant politiquement surtout au-delà de ses frontières²⁵⁷. Ces réseaux, qui dateraient en fait de l'époque de Jacques Foccart, conseiller du président De Gaulle pour l'Afrique, auraient connu au Gabon trois périodes charnières (Obiang, 2007). C'est surtout entre 1986 et 1987 à l'époque où Charles Pasqua reprend en main les réseaux Foccart que la connexion corse prend son ampleur. Ce type de réseaux constitue surtout un détournement des ressources et des valeurs des institutions politiques pour un espace où le pouvoir se diffuse de manière horizontale (Colonous, 1998). Il s'agit d'une articulation des relations entre les deux pays (Gabon-France) qui transcendent les liens classiques entre gouvernements. C'est ce qui fait dire par exemple aux tenants des thèses néo-gramsciennes en relations internationales qu'ils existent désormais de nouvelles formes de dominations qui vont au-delà du cadre de l'analyse structurelle restreinte dans un confinement territorialiste du type système monde. Avec les connexions corses du Gabon, la division centre-périphérie n'est plus uniquement géographique, car il y a bien un centre transnational au Gabon et une périphérie dans le même pays.

VII.1.2-) Articulation des intérêts et préférences diverses

Les entreprises chinoises ont déclenché au Gabon de par leurs intérêts pour le pétrole des espaces de possibilités de gains (pouvoir, argent) qui ont en retour provoqué un repositionnement de la part des différents acteurs de ce secteur.

²⁵⁷ Largement consulté par ses pairs africains, le président Omar Bongo était en charge de plusieurs médiations sur le continent. De nombreux présidents et même opposants africains recourraient à ses conseils. Lire pour information le dossier que Jeune Afrique lui consacre à sa mort. On peut aussi lire à cet effet l'ouvrage d'Élikia Mbokolo, *Médiations africaines: Omar Bongo et les défis diplomatiques d'un continent*, Paris, l'Archipel, 2009.

VII.1.2.1-) Les gardiens du temple

Sous cette appellation, nous regroupons les acteurs qui gèrent le devenir du pétrole gabonais depuis plusieurs décennies : les multinationales Shell et Total. Elles n'ont pas vraiment été inquiétées par l'intérêt chinois. D'ailleurs la société Total a signé un accord avec le gouvernement gabonais pour livrer du pétrole à la Chine²⁵⁸. L'empire du Milieu est synonyme de nouveaux débouchés pour les gros producteurs. Par ailleurs, les compagnies chinoises notamment Sinopec se déploient surtout dans la prospection du off-shore profond et l'off shore ultra profond. Une telle entreprise nécessite de gros moyens financiers et beaucoup d'efforts. Il n'est sûrement pas dans l'intérêt des grandes compagnies occidentales de se lancer dans cette perspective alors qu'elles sont déjà détentrices de la meilleure portion du pétrole gabonais. Les capitales occidentales non plus ne sont pas vraiment offusquées par l'intérêt de la Chine même si l'achat d'Addax a suscité des réajustements dans la lecture et l'analyse de la démarche chinoise²⁵⁹.

On peut aussi ajouter dans cette catégorie les décideurs politiques notamment ceux du parti au pouvoir et de la présidence. Pour eux l'intérêt chinois est un élément politique sur lequel il convient de capitaliser. Situait la présence chinoise dans l'industrie pétrolière au Gabon dans son contexte, il faut rappeler qu'elle intervient à une période de psychose de fin de cycle pour cette ressource au pays. En effet, la réduction de la production au Gabon donne quelque peu raison à la fameuse hypothèse de Campbell (1997). Selon celle-ci, les réserves mondiales (Gabonaises dans notre cas) diminuent, poussant des recherches vers des gisements plus

²⁵⁸ Entretien avec un agent de la société Total au Gabon à Libreville le 19 juillet 2010. Cette affirmation a été confirmée par la direction des hydrocarbures lors d'un entretien avec un responsable de cette direction le 24 juillet 2010.

²⁵⁹ Rappelons que cette acquisition s'est faite en amont à Londres et Toronto, la cession d'Addax Gabon n'en était qu'une conséquence latente de cette transaction effectuée à un autre niveau.

difficiles d'accès. Dans cet esprit, il est primordial, pour les autorités politiques, de brandir un partenaire qui souhaite prendre des risques pour faire de nouvelles découvertes dans ce secteur vital pour l'économie gabonaise. Ainsi si les données de la clause du partenariat sont souvent frappées de la loi de l'omerta si fréquente dans ce domaine, le régime n'hésite aucunement à communiquer sur l'intérêt de la partie chinoise²⁶⁰.

VII.1.2.2-) Les technocrates opportunistes

Cet intérêt des Chinois pour le pétrole gabonais crée aussi de nombreuses opportunités pour les technocrates chargés de traduire en réalité, l'impulsion chinoise. Comme nous l'avons expliqué plus haut, les questions liées au pétrole constituent une chasse gardée qui souvent, à cause des relations obscures, voire incestueuses, entre les dirigeants politiques et les grands groupes d'intérêts pétroliers, sont difficiles d'interprétation. En effet, l'arrivée des Chinois qui n'appartiennent pas aux cercles restreints politico mystiques, devrait en principe ouvrir l'accès à la valorisation des avis techniques. Cet aspect revalorise les avis techniques des agents des ministères des affaires étrangères, de l'économie et de celui du pétrole. Chacune de ces institutions ministérielles possède cependant sa propre culture organisationnelle, mieux, la combinaison des ambitions individuelles et celles des institutions donnent lieu à des pratiques diverses vis-à-vis de l'intérêt chinois dans le secteur pétrolier gabonais. En effet la charpente institutionnelle a élargi le nombre des potentiels bénéficiaires de la présence chinoise. Les fonctionnaires peuvent justifier les demandes de dotation logistique, humaine et financière pour gérer l'intérêt chinois. Au niveau individuel, la Chine représente pour les différents agents de ces institutions, des opportunités de missions. Plusieurs gestionnaires dans ces ministères ont déjà effectué de nombreuses visites de travail en France par exemple. En faire une en Chine

²⁶⁰ Entretien à Libreville avec un journaliste international, grand observateur du pays le 13 juillet 2010.

représente toutefois un atout majeur à plusieurs titres. D'abord sur le plan purement intersubjectif, aller en mission en Chine augmente son prestige au sein de son service. Au niveau des potentialités, une mission dans l'empire du Milieu est surtout une occasion d'acquérir du matériel dernier cri à peu de frais. Pour les femmes, plus entreprenantes, c'est aussi l'occasion de faire des achats et de venir revendre aux collègues de bureau et accroître ainsi ses revenus²⁶¹.

Sur le plan financier, mieux encore que les missions, il y a *les non-missions*. Il s'agit d'une pratique régulière au Gabon qui consiste à être mis en mission, à encaisser les frais y afférant, à aller rester quelques jours dans une autre ville du pays en attendant que le temps alloué à la fameuse mission s'écoule. Plusieurs fois renouvelée, cette pratique donne l'opportunité à ceux qui en bénéficient d'acheter une voiture, voire un terrain pour la construction d'une maison. L'absence de supervision ou même d'exigence de rapports suite aux dites missions rend cette pratique facile et opportune²⁶².

Mises en compétition par leurs ambitions respectives, les différentes institutions censées contribuer à la définition de la politique gabonaise devant encadrer la présence chinoise dans l'activité pétrolière au Gabon pratiquent abondamment la rétention de l'information. D'après une de nos sources au ministère des Affaires étrangères : « Il y a une véritable course pour s'assurer le monopole de l'information et de l'expertise de l'intérêt chinois qui nuit à la définition d'une approche gouvernementale qui soit cohérente sur cette question »²⁶³.

²⁶¹ Une analyse socio-anthropologique sur laquelle nous reviendrons plus loin montre que le commerce n'est pas une activité prisée chez les Gabonais. Toutefois, ce type de transactions commerciales est très valorisant et se fait en principe sans impliquer une trop grande débauche d'énergie. La marchandise est disséminée à travers les réseaux d'amis au bureau et le recouvrement suit aussi le même cheminement.

²⁶² Entretiens avec des experts des ministères des affaires étrangères, des mines, du pétrole, du commerce à Libreville, les 13, 19, 24, juillet, 04 et 21 août 2010 à Libreville. Leurs affirmations ont été corroborées par les entretiens avec les membres de la société civile et des journalistes les 15, 26 juillet et 4 août à Libreville.

²⁶³ Entretien à Libreville le 19 juillet 2010. De nombreuses demandes de la part du ministère des affaires étrangères pour que des informations sur ce sujet nous soient transmises par les autorités du ministère du pétrole sont restées

VII.1.2.3-) Les stigmatisés du pétrole

Dans cette catégorie se situent les nouveaux venus sur la sphère publique pour tout ce qui a trait aux ressources hydrauliques : les membres de la société civile constitués principalement des journalistes, des représentants des ONG. La gestion du pétrole dans le passé leur a laissé un goût amer. Ils sont sceptiques sur les capacités du gouvernement à canaliser les ambitions pétrolières de la Chine dans le sens qui donnerait satisfaction aux populations. L'indice de mesure de la satisfaction étant pour eux la juste répartition des retombées financières de la manne pétrolière. Cela ne pouvant se faire que si la société civile est impliquée dans cette pratique en une sorte de cogestion qui passe par une plus grande disponibilité de l'information à ce sujet. D'ailleurs leurs actions combinées au plaidoyer d'autres ONG internationales ont abouti à l'adhésion du Gabon à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE).

Lancée en 2002, l'ITIE vise l'amélioration de la transparence dans les paiements faits au gouvernement par les compagnies de pétrole, de gaz et de mines, et aussi des revenus reçus par le gouvernement de la part de ces compagnies. Depuis, l'élaboration de l'initiative a été assurée par un groupe réunissant plusieurs institutions, à savoir les gouvernements, les compagnies pétrolières, gazières et minières, des organes de l'industrie, des institutions internationales, les investisseurs et les ONG nationales et internationales.

Cette initiative qui correspond au concept de régime en RI (Krassner, 1993) invite les États à associer la société civile dans la gestion transparente de l'information au sujet de la

lettres mortes tandis que des recommandations faites dans ce même sens par la direction du commerce extérieur au ministère des finances ont débouchées à des séances d'interrogations de la part de certains agents dans le but de savoir ce que tramant les responsables du commerce et les vraies raisons de leurs requêtes d'information. On est conscient qu'ici, il y a peut-être eu contamination et qu'il ne faut pas exclure le fait que cette suspicion est déclenchée par la présence du chercheur et surtout par le fait de l'utilisation d'un circuit non classique de demande d'information. Toutefois, dans plusieurs cas, des entretiens nous font comprendre davantage sur la nature réelle de cette méfiance : la peur que l'autre organisation prenne de l'avance avec cette information.

gestion des industries extractives. Bien que la participation y soit volontaire, cette initiative est cependant venue édicter une nouvelle norme éthique vers laquelle, tous les gouvernements sont bien vus de s'y conformer. Le rapport d'étape de l'ITIE fait par le comité de direction à Berlin en avril 2010 indiquait cependant que le Gabon n'avait pas encore mis en place une équipe pour assurer le suivi de cette initiative.

L'adhésion du Gabon à l'initiative donne ainsi des possibilités d'expression à la société civile en augmentant sa marge de manœuvre en cette matière qui fut jadis chasse gardée des politiciens. Il faut toutefois se garder de voir en cela une quelconque victoire des ONG dans leurs désirs de voir la participation chinoise dans l'activité pétrolière gabonaise gérée différemment de celle qui a prévalu avec la présence occidentale dans ce secteur. L'exemple tchadien prouve que la confrontation avec les pouvoirs publics dans certains régimes en Afrique sur la gestion du pétrole est un affrontement à plusieurs tours et que malgré les gains dans certaines batailles, la victoire dans la guerre de la transparence et de l'équité est souvent loin d'être définitive²⁶⁴.

VII.2-) Stratégies pour la gestion de l'implication des Chinois dans les ressources minières

Même si l'implication de la Chine dans l'industrie minière gabonaise a déjà fait l'objet de plusieurs critiques, l'exploitation n'a pas encore vraiment débuté parce que le secteur minier gabonais en général est encore sous exploité, ensuite parce que là encore l'intérêt chinois est tout aussi récent. Une grande partie de la production minière gabonaise prend cependant la route de la

²⁶⁴ La construction du pipeline entre le Tchad et le Cameroun en 2003 pour transporter le pétrole tchadien vers les côtes camerounaises avait donné lieu à un affrontement entre les ONG et le gouvernement tchadien. Les organisations de la société civile avaient profité de la participation dans ce projet de la Banque mondiale pour imposer au gouvernement tchadien un cadre réglementaire de gestion de la manne pétrolière assez rigoureux avec notamment la création d'un fonds de génération et une distribution des recettes déterminées par la loi. Acculés par les rebelles, en 2007, le président Déby du Tchad a fait sauter le fond des générations en expliquant entre autre qu'il n'y aurait pas de futur pour les générations, si les présentes ne parvenaient pas à vivre.

Chine depuis déjà bien longtemps (Jansson, Burke et Jiang, 2009). La société Chinoise *Sinosteel pty ltd* qui est une filiale de la société étatique *Sinosteel Corporation of China* procède depuis quelques années à l'exploration minière au Gabon.

Par ailleurs, la Compagnie industrielle et commerciale des mines du Gabon de Huazhou (CICMH) a obtenu une importante concession sur la mine de Ndjolé qui est une petite ville du Nord-Est du pays. Cette mine est estimée à une production qui peut culminer à 30 millions de tonnes avec une pureté à 40% .Ce qui est relativement bas. La compagnie a finalisé en 2008, l'étude de faisabilité et obtenu un permis d'exploitation du manganèse dans la mine de Bembelé effective dès juillet 2011. Il devrait à terme employer quelque 340 personnes, dont 75% de Gabonais contre 85 Chinois (Jansson, 2010). Cette mine se trouve à seulement 36 km de Belinga. La société chinoise, devrait réaliser un chiffre d'affaires qui avoisinerait 48 milliards de francs CFA et des bénéfices annuels compris entre 6 et 8 milliards de FCFA. En revanche, elle devrait s'acquitter annuellement d'un impôt sur les sociétés de 2 milliards de FCFA, d'une redevance minière proportionnelle (RMP) de 385 millions et des droits de sortie de 293 millions. La durée d'exploitation du minerai de manganèse, dont une partie sera transformée localement, est de 30 ans²⁶⁵. Il y a aussi la compagnie Hi Hua de la China Geo Ingeniering qui a obtenu en 2010 un contrat d'exploration de l'or dans le nord de la ville d'Oyem.

Le plus important investissement chinois provient cependant de la mine de fer de Belinga. Il est aussi l'objet d'une controverse. En 2006, la compagnie brésilienne Companhia Vale do Rio Doce (CVRD) conduit une étude de faisabilité économique et technique sur cette mine. À la suite de quoi, il forme un consortium qui prévoit d'investir quelque 15 millions de dollars dans l'exploitation de cette mine (Bermudez-Lugo, 2007). Fort curieusement, la mine

²⁶⁵ Entretien avec un haut dirigeant du ministère des mines à Libreville le 10 août 2010, les chiffres proviennent d'un communiqué officiel du gouvernement qui a été largement repris par l'Agence France presse et d'autres médias.

sera concédée en 2007 à la compagnie minière de Belinga (COMIBEL) qui est un consortium formé de la groupe chinois China National Machinery Equipment Import & Export Corporation (CMEC) et de Panzhina Iron & Steel Group. La CMEC étant le principal investisseur pour un montant total qui s'élève à 3.5 milliards de dollars qui seraient obtenus via un montage avec la banque chinoise Eximbank.

Ce projet qui aurait dû voir le jour début 2010 prévoit entre autres la construction d'un chemin de fer de 500 km pour porter le minerai extrait vers les côtes gabonaises ainsi que l'aménagement d'un port en eaux profondes et la construction d'un barrage hydroélectrique dit du grand Poubara sur le fleuve Ivindo près des fameuses chutes situées le long des fleuves Ivindo et Djidji qui font partie du parc national Ivindo. On compte aussi parmi les réalisations attendues, l'édification d'un port en eau profonde à Santa Clara.

VII.2.1-) Les différentes institutions et acteurs

- Les acteurs internationaux

Outre les institutions financières qui gèrent l'évolution du commerce mondial comme l'OMC ou qui régulent l'évolution de l'économie comme les IBW dont nous avons déjà largement évalué l'action dans le cadre de cette étude, les principales institutions intéressées ici sont particulièrement les principaux pays producteurs du manganèse. Le Gabon est en fait le 5e plus grand producteur mondial de cette ressource derrière la Chine, l'Afrique du Sud, l'Australie et le Brésil. L'exploitation des gisements serait de nature à propulser ce pays au 2e rang mondial. Il n'y a pas d'organisation mondiale qui régule la production du manganèse comme c'est le cas du pétrole²⁶⁶.

²⁶⁶ Petite précision, cependant, même s'il existe une organisation qui régit la production pétrolière (l'OPEP), le Gabon n'en fait pas partie. C'est pourquoi, cette institution n'est pas énumérées celles répertoriées comme agissante

Sur le plan privé, il y a évidemment les firmes multinationales importantes comme Eramet France notamment à travers sa filiale de la compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG) qui est le deuxième producteur mondial d'alliages de manganèse pour la sidérurgie. Il y a la COMIBEL présentée plus haut avec les groupes chinois, CMIEC et Sinosteel Gabon Pty Ltd. Toujours dans cette catégorie se trouve le groupe brésilien CRVD présenté par certains analystes comme le premier producteur mondial.

- **Les acteurs nationaux**

Au premier rang de ceux-ci se trouve le ministère de l'Énergie et des ressources hydrauliques notamment sa direction générale des mines et de la géologie qui institue et octroie les autorisations d'exportations et des titres miniers. Selon le code minier gabonais, l'autorisation d'exploration est accordée pour une durée de deux ans non renouvelables pour une ou plusieurs substances minérales dans une zone bien déterminée pour une superficie maximale de 25 000Km². Le droit de rechercher les substances lui aussi se fait en vertu d'un titre qui est délivré pour une période de trois ans renouvelable deux fois.

Alors que ces permis sont délivrés par arrêté ministériel, la décision politique d'accorder un permis ou un droit de recherche se prend au niveau de la Présidence de la République. Au niveau du ministère des Finances, la même architecture définie dans la section pétrolière est en place. Le gouvernement est rejoint dans la catégorie nationale par le Parlement et dans le cas d'occurrence les députés de la province de l'Ogooué-Ivindo. L'implication sur leur zone d'origine des accords de la mine de Belinga a propulsé aux avant-postes ces députés au premier rang desquels M. Billie-bi Nzé. La transformation de cette question, en problématique politique,

dans la section de cette étude liée au pétrole. Même si en matière de pétrole l'OPEP joue un rôle prépondérant notamment dans la définition des quotas qui déterminent en réalité le prix du baril.

a aussitôt donné lieu à une opposition des institutions politiques du pays notamment un face à face quelque peu surréaliste et longtemps inimaginable entre l'exécutif et le législatif.

La société civile s'est quant à elle impliquée avec comme chef de file l'ONG Brain-Forest de l'activiste Marc Ona. Elle a ainsi formé une coalition nommée *Sauvons Belinga* pour donner un écho à sa voix.

- **Les acteurs locaux**

Dans la région elle-même, l'Institut de recherche en écologie tropicale (IRET) qui gère la station de recherche d'Ipassa Makoukou s'est trouvé impliqué ainsi que la Fondation Internationale Gabon Éco-tourisme (FIGET) dont la visite des chutes constitue le principal fonds de commerce au même titre que les organisations *Green Management Institute*, *Endangered Species Project*. Toujours sur le plan local, le projet a fortement divisé les habitants de la région partagés entre la peur des conséquences de ce projet et l'espoir du développement qui semble l'accompagner.

VII.2.2-) Mécanismes de valorisation des intérêts

L'intérêt chinois pour le manganèse gabonais a déclenché de nombreuses luttes de repositionnement parmi les principaux joueurs de l'environnement économique gabonais immédiat. Nous avons décelé trois principaux groupes que les intérêts contingents rassemblent.

VII.2.2.1-) Les tacticiens gouvernementaux

Devant le tollé des ONG (voir l'analyse politique au prochain chapitre), les autorités chinoises ont demandé aux Gabonais de faire adopter la convention signée par l'Assemblée nationale. Ceci devrait en fait être une formalité vu la majorité écrasante du parti au pouvoir le

PDG et ses alliés à l'Assemblée nationale. Quelques députés se sont cependant révélés être des esprits libres et d'aller outre la discipline du parti.

Pour le PDG, la décision de privilégier les Chinois est hautement stratégique bien qu'incomprise de la plupart des Gabonais. Selon un ancien ministre ayant piloté ce dossier :

« Le projet a en effet été déclaré non rentable par la Banque mondiale. Cette institution ne souhaitait par conséquent pas y garantir la participation de l'État gabonais alors même que la demande chinoise avait poussé les prix à la hausse. En fait, les pays qui s'intéressent au manganèse gabonais (Brésil, Australie, Afrique du Sud) en sont eux-mêmes producteurs et le vendent à la Chine. Devant cette situation, il est dans l'intérêt du Gabon de contrôler l'offre et donc le prix du produit sur le marché. Ce qu'il ne pourrait faire s'il cède sa mine aux concurrents. À contrario, la Chine cherche principalement à contrôler la demande. C'est sa façon de réguler les prix. Le gouvernement du Gabon s'est donc retrouvé devant un dilemme à savoir si le pays veut vendre cette ressource à ses concurrents avec comme conséquence qu'il diminue ses capacités à influencer à son profit le marché ou le faire au profit de l'acheteur. Le gouvernement balaie aussi d'un revers de la main préoccupations écologiques nées de cette transaction en affirmant entre autres que le Gabon est le seul pays au monde après le Costa Rica à avoir mis à la disposition de l'humanité 11% de son territoire »²⁶⁷.

Or il se trouve que le PDG au pouvoir et le gouvernement aient absolument besoin de faire des annonces sur les découvertes minières, mieux encore, sur l'exploitation effective prochaine de ces nouvelles ressources. Il est impératif que le gouvernement prouve que son nouveau concept du « Gabon émergent » ne repose pas uniquement sur la ressource pétrolière. Dans ce contexte, il est ainsi question pour le gouvernement de montrer qu'il a les moyens que nécessite sa politique de diversification de l'économie. Celle-ci ayant été recommandée par tous les experts et reconnue comme étant prioritaire par les autorités gabonaises. C'est dans ce contexte que les avis des experts qui avaient recommandé de privilégier l'offre brésilienne de la CRVD ont été

²⁶⁷ Entretien avec un ancien ministre qui a piloté le dossier et est membre du bureau politique du parti au pouvoir à Libreville, le 27 juillet 2010, propos corroborés par un entretien avec un expert politique en fonction à la présidence de la république, le 16 juillet, 2010 à Libreville et un entretien avec un ancien député du parti au pouvoir PDG le 12 juillet 2010 à Libreville.

ignorés²⁶⁸. L'essentiel consistant selon la logique du gouvernement à privilégier l'aspect politique aux recommandations économiques. Par ailleurs les officiels du gouvernement évoquent la péréquation dans la gestion des retombées des ressources minières devant être réparties proportionnellement entre différentes régions du pays pour dire qu'on ne saurait mesurer les retombées de leur décision uniquement sur l'impact dans la région de la mine²⁶⁹.

VII.2.2.2-) La coalition des dénonciateurs

Cette stratégie a fait face aux plans politiques des partis d'opposition et notamment ceux du Rassemblement pour la démocratie et le progrès (RDP) et son porte-fanion le député de Makokou, Alain Claude Bilie Bi Nzé allié pour la circonstance à la société civile. Ce dernier a qualifié de léonin ce contrat. Cette convention est qualifiée d'illégale parce que dérogeant à toutes les lois gabonaises et notamment les codes des mines, des douanes et des impôts. Les discussions ayant abouti à la signature de la convention de Belinga n'ont pas impliqué les populations locales. La superficie concédée qui est de 7000Km² est de loin supérieure aux 1300km² nécessaires pour ce projet. Cette aire englobe les villages entiers à l'instar de Batouala, Mwadi, Maedou 1 et 2, Ekeyi Boka-boka, et même Nzé. Ces villages ont été concédés à l'acquéreur chinois sans l'avis des populations alors même qu'il est désormais stipulé que toutes les activités à l'intérieur de cette surface doivent être entreprises avec l'accord de la société chinoise. Le choix de la CMEC est en contradiction avec le code minier gabonais²⁷⁰.

Les dénonciateurs accusent la convention d'être muette sur les conséquences sur l'éco-système de ce projet qui n'aurait pas fait l'objet d'une véritable étude d'impact environnemental.

²⁶⁸ Entretien avec les conseillers des ministères des mines, des transports, des affaires sociales et des finances, les 10 Août, 11, 23 et 26 juillet 2010 à Libreville.

²⁶⁹ Entretien avec un expert politique en fonction à la présidence de la république, le 16 Juillet, 2010 à Libreville.

²⁷⁰ Entretien avec le député Bilie-bi-Nzé le 19 juillet 2010 à Libreville.

Les infrastructures qui doivent découler de ce projet le sont aux frais d'une exonération fiscale totale de 25 ans avec à la clé la possibilité de délocaliser ces fonds dans un compte à l'étranger. Les infrastructures promises seraient uniquement tournées vers l'extraction du minerai et son acheminement vers les ports. Loin de jouir d'un contrat à durée indéterminée, les personnes employées bénéficieraient en fait d'un contrat à durée déterminée de 2 ans renouvelable²⁷¹.

VII.2.2.3-) Les populations perplexes

Sur le terrain, les populations sont quelque peu dans l'expectative. Les riverains sont convaincus que tout travail quel qu'en soit la nature devrait leur permettre de subvenir aux besoins immédiats de leurs familles. Il s'agit surtout d'une population rurale sous-scolarisée si ce n'est simplement non-scolarisée qui vit de pêche et de chasse. Par ailleurs, ils n'ont aucune idée de ce que pourrait constituer la vie dans les mines ni même de la nature des relations de travail avec les Chinois. Cette conception est surtout celle des cadets sociaux de la région²⁷².

Dans la localité où la mine doit être exploitée cohabitent deux autres groupes : d'abord les vieux (parents des jeunes précédemment interrogés). Ils sont assez opposés à ce projet qui est de nature à travestir leur environnement social et géographique immédiat. Ils craignent aussi la cohabitation professionnelle avec les Chinois réputés être intraitables avec les personnes à leur service. Pour ce segment de la population, tout changement de quelque nature serait donc de nature inquiétante²⁷³.

L'autre groupe est celui de ceux que l'on peut appeler l'aristocratie locale. Il est constitué des entrepreneurs possesseurs d'un permis forestier ou d'un commerce dans la zone. Ils craignent de ne pas être dédommagés suffisamment en même temps qu'ils voient cette situation comme

²⁷¹ Entretien avec Marc Ona directeur général de l'ONG Brain Forest, le 13 juillet et le 5 août 2010 à Libreville.

²⁷² Série d'entretiens avec des jeunes issus de cette localité, les 11 juillet à Libreville, les 23 et 25 août 2010 à Makokou.

²⁷³ Entretiens avec un chef de village et d'autres notables de différentes localités le 24 août 2010 à Makokou.

une opportunité de faire des affaires et surtout de bénéficier aussi de l'avantage social qu'ils possèdent déjà sur les autres. En effet, ils se doutent bien qu'ils seraient indispensables à un moment donné dans ce projet, mais sans très bien savoir quand ni comment. Aussi au lieu de critiquer le projet, ils mettent la pression sur le gouvernement afin de s'assurer que les retombées soient tangibles pour eux aussi. Ils le font notamment en se présentant comme les baromètres des retombées financières positives de ce projet²⁷⁴.

VII.3-) Gestion de l'intérêt des Chinois dans les ressources naturelles renouvelables

Cette section s'intéresse à la gestion institutionnelle de l'implication chinoise dans les secteurs des ressources renouvelables gabonaises principalement l'industrie forestière et le secteur de la pêche.

VII.3.1-) L'industrie forestière

Cette industrie a connu une évolution tumultueuse au Gabon. Après avoir eu une assez bonne croissance, le secteur a quelque peu périclité. Cette situation étant marquée particulièrement par un dysfonctionnement des instruments de contrôle de l'État (Carret, 1995). Cette contingence a plongé dans la tourmente les petits producteurs et a donné l'opportunité aux compagnies chinoises d'infiltrer le marché gabonais en se portant acquéreur des petits exploitants forestiers en proie aux difficultés financières (Jansson, 2009). La déclinaison s'est accrue avec la crise économique et la chute de la demande accompagnée par de nombreux licenciements. Or le secteur du bois représente le second pourvoyeur d'emplois du pays (Mafuta, 2009). Le massif forestier exploitable couvre plus de 85% du territoire, soit environ 22 millions

²⁷⁴ Entretiens avec trois hommes d'affaires de la région d'Ogououo-Ivindo, les 23 et 24 août 2010 à Makokou et Belinga.

d'hectares. On y dénombre plus de 60 essences commercialisables sur les 400 espèces répertoriées. Ce qui fait que le pays a le taux le plus élevé de superficie forestière par habitant en Afrique (Chevalier, 2008). Le Gabon est ainsi le plus grand producteur de bois en Afrique centrale et le premier producteur mondial de l'essence Okoumé. Le bois, qui représente pour 60% du produit intérieur brut (PIB) hors pétrole, est la principale source d'emploi privé au Gabon, avec environ 15.000 emplois directs et 5.000 emplois indirects²⁷⁵. Les Chinois opérant dans ce secteur sont à la fois des propriétaires privés et des entreprises appartenant à l'État. Plus de 60% du bois gabonais est exporté vers la Chine.

VII.3.1.1-) Les acteurs en présence

Il y a de nombreux acteurs qui interagissent dans le secteur forestier gabonais à plusieurs niveaux de l'évolution de cette industrie qui se déploie sur plusieurs paliers correspondants aux stades de la transformation de la matière.

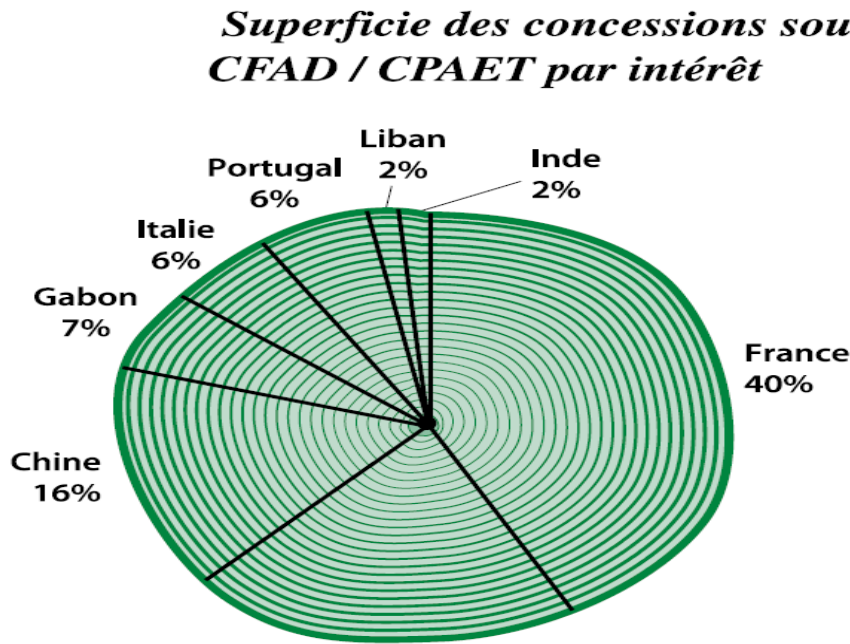
- Acteurs internationaux

Plusieurs pays occidentaux ont aussi lancé de nombreux programmes qui sont opérationnels dans le secteur forestier à l'instar de l'Union européenne et des États-Unis avec le programme CARPE, mais aussi la France, le Canada, la Belgique et l'Allemagne. Ces pays ont changé leurs critères de coopération pour faire des activités de préservation de l'environnement leur priorité. Ce qui entraîne au Gabon comme ailleurs dans la sous-région une inclinaison normative presque subliminale²⁷⁶.

²⁷⁵ Atlas forestier interactif du Gabon 2009.

²⁷⁶ Entretien avec un cadre de la WWF en charge du dossier du Gabon à Yaoundé (Cameroun) le 8 septembre 2010.

Figure 8: Répartition des concessions forestières au Gabon par pays et par superficies



Source : Atlas interactif forestier du Gabon, Ministère de l'Économie forestière des eaux, de la pêche et de l'aquaculture & World Resources Institute, 2009

Légende : Ce schéma montre la répartition des surfaces de coupe au Gabon en fonction de la nationalité des concessionnaires. Il montre aussi une percée de la Chine qui dans ce domaine vient en deuxième position après la France.

Au niveau sous régional, on retrouve la conférence des ministres responsables des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) qui veille entre autres à l'application par ses États membres (dont le Gabon) de l'initiative sur le commerce légal des bois tropicaux (AFLEG). On compte aussi le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) et l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale pour la dissémination des informations (OFAC).

- Acteurs nationaux

La présidence de la république a repris le dossier de l'économie forestière en main avec l'arrivée du nouveau pouvoir en place. La présidence a un conseil chargé de la question forestière et de l'environnement²⁷⁷. Il y a ensuite le ministère des eaux et forêts est l'un des

²⁷⁷ Malgré deux rendez-vous pris par des intermédiaires, il ne nous a pas été donné de rencontrer les membres de la cellule de gestion des questions forestières à la présidence. Toutefois de nombreuses décisions sur lesquelles nous

maîtres d'œuvre dans le domaine de l'exploitation forestière. Ce ministère a aussi la tutelle de la Société nationale des bois du Gabon (SNBG), dont la mission est de veiller au respect des normes et de la réglementation en vigueur notamment le code forestier en matière de commercialisation et la traçabilité des essences. Il faut aussi ajouter comme acteurs dans ce secteur, le ministère de l'Économie avec notamment, la Société d'exploitation des ports à bois du Gabon (SEPBG), les douanes, les mines, et l'agriculture. Ces organisations sont chargées entre autres de l'application de la législation pour ce qui a trait à la délivrance des différents permis forestiers.

Les autres acteurs au niveau national sont les bureaux d'études comme Terea, Sylvafrica, l'Institut de recherche agronome et forestier (IRAF) et l'école nationale des eaux et forêts (ENEF). Les organisations non publiques du secteur sont principalement les ONG Brain-forest et *Croissance saine* qui ont pris une part importante dans le débat sur la présence chinoise dans l'industrie forestière gabonaise²⁷⁸. Ces ONG toutes tournées vers l'international d'où elles reçoivent l'essentiel du soutien logistique et financier ont acquis à travers des combats divers et des publications régulières une certaine expérience qui leur permet de pallier à l'absence de soutien de l'État²⁷⁹. Le fait que la question écologique est devenue une problématique mondiale dans une perspective éco responsable, rend ce type de soutien plus fréquent et facile d'accès pour les ONG gabonaises (McShane et McShane, 2002).

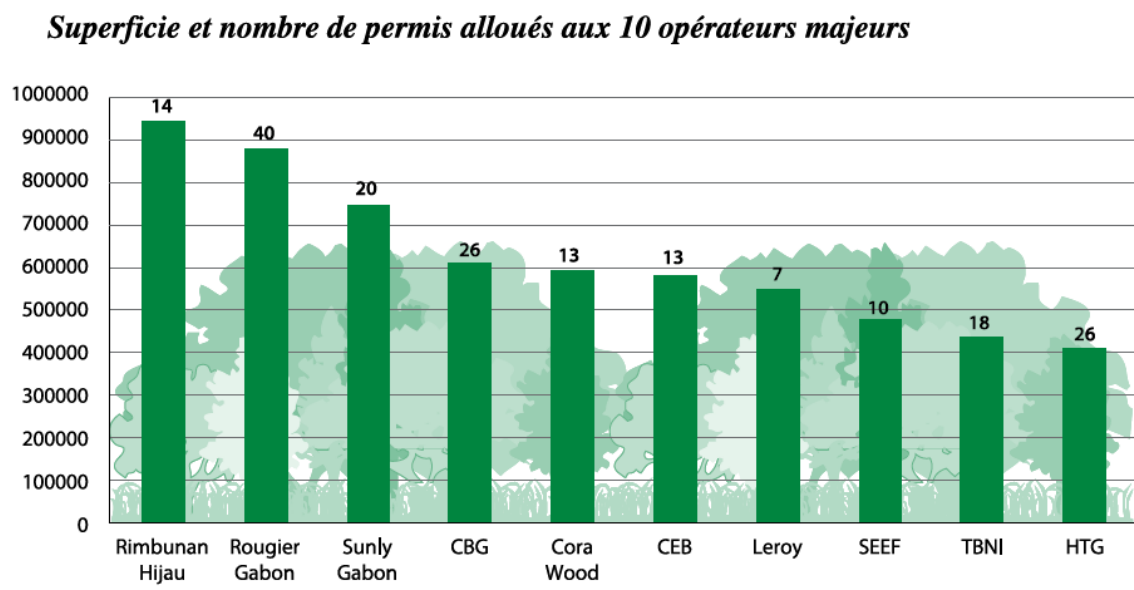
Au niveau des acteurs du secteur privé, les dix principaux joueurs dans ce secteur sont les suivants :

reviendrons plus loin montrent la reprise en main de ce dossier par la présidence et surtout l'existence d'un plan global par rapport à cette question.

²⁷⁸ Il y a aussi d'autres ONG comme les Amis de la nature, Culture et l'environnement (ANCE); le Comité Inter associations d'actions pour le développement durable (CADDE), le Comité inter action jeunesse/environnement (CIAJE), Forêts et développement (FD), Image Gabon Nature (IGN), les amis du Pangolin, Aventures sans Frontières (ASF). Toutes ces ONG sont regroupées autour de l'Observatoire mondial des forêts au Gabon.

²⁷⁹ Cet observatoire est affilié à Global Forest Watch, une ONG américaine basée à Washington.

Figure 9: Tableau récapitulatif des 10 principaux opérateurs majeurs dans l'industrie du bois au Gabon



Source Atlas interactif forestier du Gabon, Ministère de l'Économie forestière des eaux, de la pêche et de l'aquaculture & World Resources Institute, 2009

- Acteurs locaux

Les assemblées locales sont souvent réunies quand il est question de concéder une exploitation forestière à une société. Si cette pratique est assez nouvelle (elle date en effet du réaménagement du code forestier en 2006) pour être évaluée, ces rencontres sont des cadres d'exercice du pouvoir dans des rapports sociaux qui ne sont pas toujours exempts de tensions.

VII.3.1.2-) Préférences et jeu des intérêts

Deux groupes principaux se sont formés ici en jouant sur un alliage hétéroclite entre leurs intérêts et leurs idéologies :

VII.3.1.2.1-) L'union de la conscience écologique

Cette catégorie est formée par une très large coalition de groupes dont les intérêts se rencontrent uniquement sur la question écologique. Il y a d'abord les responsables à la présidence, le nouveau président Ali Bongo grâce à ses fréquentations et son éducation s'est entouré des personnes à la pensée et la conscience écologiste affichée²⁸⁰. C'est ce qui aurait conduit à la décision d'interdire l'exportation des grumes du Gabon avec effet le 15 mai 2010²⁸¹. Quoiqu'en disent des personnes proches du cercle présidentiel, la décision de la présidence est aussi le fruit d'une sensibilisation très accrue des ONG internationales qui ont fait des pratiques de développement durable dans l'industrie forestière gabonaise une priorité. Ainsi de nombreux séminaires et sessions d'information/formation mettant en rapport les différentes ONG internationales ont eu lieu au cours des 10 dernières années. Ces efforts ont progressivement abouti à la reconnaissance par le régime du fait que le mode de production dans l'économie forestière au Gabon était problématique au vu des standards du développement durable. Le réaligement de la présidence coupe ainsi l'herbe sous le pied des opposants en la matière de gestion de la forêt dont les rangs ces derniers temps s'étaient accrus avec l'apport des ONG à la fois nationales et internationales. Cette stratégie politique est surtout de nature à satisfaire bien au-delà du cercle des partisans du régime. Il y a longtemps que les ONG comme *Brain-forest* se basant sur des analyses économiques exigeaient un mouvement dans ce sens. C'est d'ailleurs pour cela que les ministères des eaux et forêts et ceux de l'environnement furent jusqu'à date récente (mai 2011) liés. Selon Marc Ona de Brainforest : « Cela sonne comme un message politique qui devrait signifier en fait que le gouvernement s'engage par cette structuration à faire une gestion responsable de son environnement forestier. Mais au-delà des mots, rien ne garantit

²⁸⁰ Entretien avec un correspondant d'un média international à Libreville le 28 juillet 2010 dans la capitale gabonaise.

²⁸¹ Cette décision qui était prévue selon un calendrier pour fin 2012 mais elle a été anticipée par le gouvernement qui constatait que les opérateurs économiques ne s'étaient pas déjà conformé au quota de transformation de 60% prévu pour 2010.

que les faits soient conformes aux engagements politiques ou même que la législation ainsi édictée soit respectée au pied de la lettre »²⁸².

La décision de la présidence d'anticiper l'interdiction d'exportation des grumes bénéficie en fait aux plus gros producteurs ou du moins à ceux qui étaient déjà sur place depuis longtemps à l'instar des sociétés françaises de Rougier²⁸³. Il n'est donc pas surprenant que cette entreprise soit parmi les mieux préparées si ce n'est la mieux pour faire face à ce changement. Il se dit même que l'intérêt des Chinois est l'élément qui aurait précipité l'interdiction d'exportation. Même si elle remporte leur adhésion, la décision ne laisse pas moins dubitatives les ONG qui y voient une approche unilatérale de prise de décision du haut vers le bas sans consultations comme les pratiques anciennes consensuelles les avaient jusqu'ici habitués²⁸⁴. En fait dans cette coalition bien fragile, il s'agit bien d'un dialogue à trois entre le régime, les ONG gabonaises et les institutions internationales. Dans la quête du polissage d'une image écornée par plusieurs décennies de mauvaises gestions des ressources diverses du pays, le régime a besoin de bien paraître aux yeux de la communauté internationale. Il se trouve que les ONG accréditées dans son pays sont les derniers verrous pour les certifications comme celle de l'ITIE. Il est important de les courtiser en donnant les gages de bonne foi en matière écologique.

VII.3.1.2.2-) Les mordus du développement à tous les prix

Face aux promoteurs de l'écologie se trouvent ceux dont la moindre restriction dans les potentialités d'exploitation de la forêt constitue un frein à l'expansion : les Chinois (entreprises et gouvernement) et certains fonctionnaires gabonais. La Chine est la principale destination du

²⁸² Entretien avec Marc Ona, le 13 juillet 2010 à Libreville.

²⁸³ Les relations entre les responsables de ce groupe et la famille présidentielle sont complexes et multiples. Elles prennent leurs racines dans des mariages entre les deux familles.

²⁸⁴ Entretien avec le responsable de l'ONG *Publiez ce que vous payez* à Libreville, le 7 août 2010.

bois gabonais, l'interdiction est ressentie durement par les entreprises chinoises présentes dans ce secteur²⁸⁵.

Les fonctionnaires chargés d'appliquer les mesures politiques de la présidence constituent l'autre groupe de cette catégorie. En effet la présence des entreprises forestières augmente grandement la capacité des fonctionnaires de prélever des prébendes. Les Chinois sont néanmoins selon nos sources les interlocuteurs préférés de certains fonctionnaires, parce que l'absence des liens politiques hauts placés les rend plus vulnérables aux multiples extorsions que peut représenter dans ce cas le chemin de croix d'obtention des permis²⁸⁶.

Un tel scénario comprend deux mécanismes qui impliquent deux types différents de fonctionnaires. Il y a ceux chargés d'attribuer les permis d'exploitation forestière qui sont de trois ordres différents au Gabon : le permis de gré à gré (PGG) pour les seuls nationaux à des fins de transformation locale (soit un maximum de 50 pieds d'arbres); le permis forestier associé (PFA) : pour les seuls nationaux (maximum de 15 000 ha); La concession forestière sous aménagement durable (CFAD) qui implique des obligations d'aménagement et de transformation locale (de 50 000 à 200 000 ha)²⁸⁷. Or il se trouve que les PGG et les PFA sont attribués aux expatriés, dont les Chinois et surtout les Libanais²⁸⁸. Ceci est d'autant plus probant que la pratique de prête-noms est très répandue au Gabon²⁸⁹.

²⁸⁵ Entretien avec un responsable de la TBNI à Libreville le 13 juillet 2010. Si celui-ci avoue que la situation est difficile, il réaffirme sa foi en la capacité des entreprises chinoises à s'adapter rapidement à la nouvelle donne.

²⁸⁶ Entretien avec un agent du ministère de l'Économie forestière le 16 juillet 2010 à Libreville.

²⁸⁷ Source Atlas forestier interactif 2010; entretien avec un expert de la SNGB le 17 juillet 2010 à Libreville.

²⁸⁸ Soulignons néanmoins que de nombreux libanais sont bi-nationaux donc ils peuvent prétendre légalement aux PGG et PFA, série d'entretiens avec des observateurs bien introduits de la scène économique gabonaise.

²⁸⁹ Cette pratique voit des responsables politiques ou des fonctionnaires confier leurs affaires à des expatriés très souvent des Libanais et de plus en plus des Chinois pour gestion. Ils touchent des dividendes des bénéficiaires. Le fait que lesdits propriétaires échappent souvent aux mailles de la justice ou des divers et abondants contrôles de vérification serait un indicateur de la duplicité de ces accords puisque que cela serait toujours le produit d'une intervention politique en haut lieu. Toutefois, ce type d'affirmations sont difficilement prouvables, mais sont revenus avec une récurrence interpellatrice dans les déclarations de plusieurs de nos interlocuteurs. Cette pratique renforce le concept de cohabitation entre les institutions formelles, mues par les procédures administratives et les

De l'autre côté, il y a une sorte de petite corruption, celle des fonctionnaires chargés des contrôles et du respect de la législation. Les conducteurs des grumiers chinois sont ainsi réputés pour avoir toujours sur eux une petite caisse qui leur permet de passer à travers les contrôles (Reed, 2003). Il faut toutefois préciser que cette pratique est plus le fait des petits exploitants que les grandes majors présentent dans le top 10 (cf. Tableau 6). Ces dernières ayant eu le temps et les moyens de tisser aussi des relations avec la hiérarchie politique et de les instrumentaliser pour avoir un sauf-conduit. Il est loisir de constater dans ce contexte que la pratique de ce type de clientélisme par les Chinois se fait ici par accommodation. En effet la pratique est antérieure à leur implication dans l'économie forestière gabonaise.

Malgré un code forestier exemplaire, les Chinois et d'autres exploitants forestiers sont toujours bénéficiaires du fermage qui est un mécanisme permettant d'attribuer une petite concession forestière à un individu ou à un groupe restreint de Gabonais pour une exploitation familiale (Carret, 1995). L'obtention de cette concession est relativement facile. Il s'agit simplement pour un individu de s'adresser auprès des démembrements locaux du ministère des Eaux et Forêts. Cette demande fait l'objet d'une publication par affiche pendant un mois et si personne ne s'y oppose, elle est transmise aux services centraux de ministère des Eaux et Forêts qui prennent la décision. Comme les demandes sont dans 80% de temps de petits paysans, ils se retrouvent à la tête d'une concession dont l'exploitation est au-delà de ses moyens financiers. Il finit par la céder en sous-main à ceux qui ont les moyens de l'exploiter et qui très souvent sont de Chinois²⁹⁰.

institutions informelles qui sont la base de l'économie politique de l'affection et donc la prise en compte donne une meilleure idée des interactions complexes entre différents acteurs politiques et économiques au Gabon.

²⁹⁰ Toute cette partie est le fruit de nos entretiens (11 au total) avec les experts de la SNBG, de la direction de la faune et de la chasse, du ministère de l'économie et des finances, des responsables des ONG *Publish what you pay*, *Brainforest*, des analystes du ministère des transports.

Le trafic de la nationalité est l'autre élément qui permet de contourner les dispositions sur l'acquisition des PGG et des PFA par les nationaux seulement²⁹¹.

VII.3.2-) La filière de la pêche

L'entrée de la Chine dans le secteur de la pêche à la fois industrielle et artisanale au Gabon s'est faite par dose homéopathique. En réalité, il y a trois grands types de pratiques de pêches au Gabon. La pêche artisanale qui regroupe surtout les Gabonais des zones de campagnes et qui constitue une activité de survie héritée de leurs ancêtres. La pêche commerciale qui se fait sur le large des côtes. Elle est industrielle et est surtout le fait des compagnies étrangères qui disposent des moyens. Il y a enfin la pêche de loisir pratiquée par les touristes ou des résidents occidentaux du Gabon.

Le Gabon compte 800 km de façade maritime et environ 10 000 km² de cours d'eau, de lacs ou de lagunes. Le plateau continental couvre environ 40 000 km² et la zone économique exclusive (ZEE) - 213 000 km² - est bordée par les eaux de la Guinée Équatoriale, de Sao Tomé et Principe et du Congo. Les estimations sur le potentiel réel de la pêche au Gabon oscillerait sensiblement entre 25 000 et 30 000 tonnes pour les pêches de fond dites démersales, dont la moitié est constituée de "poissons de roche", 150 00 tonnes pour les petits et semi-pélagiques, 15000 tonnes de grands pélagiques et 30 000 tonnes pour les eaux continentales²⁹².

²⁹¹ Il s'agit d'un vaste dossier que cet espace retrait ne nous permet pas d'aborder de manière efficiente. De plus, nous n'avons pas pu obtenir un entretien avec les responsables du ministère de l'intérieur pour discuter des questions liées aux cartes de séjour des ressortissants chinois ce qui nous aurait permis d'aborder la question de manière équilibrée. En l'absence des données officielles, nous ne pouvons mentionner ce phénomène ici qu'à titre indicatif.

²⁹² Entretien avec un agent de la douane gabonaise le 16 juillet, avec un conseiller financier de la mission économique de France et un économiste en service à la BAD, le 20 juillet, à Libreville.

VII.3.2.1-) Les forces en présence

- Internationales

Le Gabon a des accords avec l'Union européenne en matière de pêche. Cet accord concerne exclusivement la pêche du thon. Il prévoit la possibilité de pêche pour 40 navires européens avec un tonnage de référence 11 000 tonnes par an. Le montant de la contrepartie financière de l'UE est fixé à 1 262 500 €an dont 70% devraient être affectés à la recherche halieutique, la surveillance, la formation et le renforcement des capacités de l'administration des pêches en général²⁹³.

Le Japon est aussi très actif dans le secteur de la pêche au Gabon à travers un appui à la politique sectorielle de la pêche avec un financement qui s'élève à quelque 4 millions de dollars US. Cette aide vise notamment le renforcement du centre des métiers de la pêche et de l'aquaculture et la structuration de deux centres de pêche artisanale, à Port-Gentil et à Lambaréné. Ainsi 44 licences au total ont été accordées au Japon dans le cadre de la coopération avec le Gabon. La flotte japonaise dans les eaux de ce pays comprend 14 armements et 28 navires.

Sur les eaux gabonaises, on compte aussi quatre Bateaux venus du Belize, un chalutier coréen, des bateaux venus du Maroc, du Congo (RDC), du Cap-Vert, du Panama et surtout 8 chalutiers chinois qui concentrent notre intérêt dans le cadre de cette section. En fait les Chinois ne sont pas uniquement présents dans la pêche. Ils occupent en réalité une bonne partie de la chaîne qui mène vers la distribution. Ils sont en voie de faire reculer les Français dans ce front puisque leurs pratiques et leurs prix mettent à mal l'hégémonie des industriels français dans ce secteur.

²⁹³ En Juillet 2010 au moment de notre présence au Gabon, il y avait exactement 36 navires battant pavillon d'un État de l'Union européenne (principalement ceux de la France, Espagne, Hollande et du Portugal).

Toute la flotte sous licence dans les eaux gabonaises comprend 130 navires. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas de navires clandestins qui y opèrent²⁹⁴.

La BAD appuie ce secteur à travers le projet de développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture. La banque panafricaine y voit d'ailleurs un fort potentiel de richesse²⁹⁵. Le Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation (FAO) finance aussi des communautés de pêche locales.

- Nationales

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement rural est directement responsable de ce secteur. Il a la charge entre autres de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture qui elle-même compte quatre directions spécialisées que sont les pêches industrielles, artisanales, aquaculture, réglementation contrôle et surveillance. Conformément à l'article 12 du code des pêches et de l'aquaculture, cette direction générale est entre autres chargée de l'exploitation et la coopération en matière de pêche et d'aquaculture.

La pêche industrielle est assurée seulement par quatre grands armateurs que sont Amerger, Sigapêche, Socipeg et Sifrigab Pêche. De toutes ces sociétés, seule la Société industrielle et frigorifique du Gabon (Sifrigab) a des capacités de transformation du poisson sur place, puisqu'elle possède une unité de transformation des produits de pêche au Gabon. À ces derniers, il faudrait ajouter l'Armement de pêches gabonaises (APG) qui est la seule encore en activité au Port-Mole, mais peut-être plus pour longtemps assurent les membres du personnel²⁹⁶.

Les principales sociétés exportatrices (par ordre d'importance, en tonnage) sont : Astipêche, Amerger, Gabo Pêche, Sigapêche, Afripesca, Getma, Africaine de négoce international.

²⁹⁴ Entretien avec un agent de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture, direction de la pêche industrielle le 22 Juillet 2010 à Libreville et avec un conseiller technique à l'office des ports et rades du Gabon (OPRAG), le 6 août 2010 à Libreville.

²⁹⁵ Source Document de stratégie pays de la BAD, Gabon 2006-2010.

²⁹⁶ Entretien avec un dirigeant de cette société, le 19 août 2010 à Libreville.

- Locales

Les pêcheurs traditionnels, les revendeurs du poisson au Port-Môle de Libreville et ailleurs dans le pays et surtout les consommateurs constituent la gamme des acteurs locaux. Les revendeurs surtout sont les derniers maillons de la chaîne qui amènent le poisson sur la table des Gabonais. On devrait parler de vendeuses puisque la majorité de ceux qui font le commerce du poisson (au Port-Môle de Libreville du moins) sont surtout des femmes. Ce sont en effet elles qui transigent avec les grossistes chinois. Les Gabonais sont parmi les plus gros consommateurs de poisson par habitant en Afrique (leur consommation varie entre 25 et 30 kg/capita). La faible capacité de production fait en sorte que le Gabon est importateur de poissons (6 463 tonnes en 2009) et exporte peu (1 551 tonnes pour la même période, à hauteur de 88% vers la Chine). La pêche génère un chiffre d'affaires de l'ordre de 23 milliards de francs CFA²⁹⁷. La pêche offre cependant très peu d'opportunité d'emplois aux Gabonais ce qui ne permet pas de jouer un rôle important dans l'économie puisque cette activité ne contribue que pour 2% du PIB du pays.

Il existe plusieurs communautés de pêcheurs qui ont été mises en place ; les plus importantes sont les associations de pêches d'Owendo, Omboué, Cocobeach, Port-Gentil, Gamba, Mayumba, Milembié. Elles sont réparties en plusieurs strates majeures. Les strates sont les zones à fortes influences de pêcheurs. Au Gabon, les principales sont la strate majeure de l'Estuaire qui est répartie en trois strates mineures (c'est-à-dire en villages de pêcheurs avec chacun des sites de pêche, ou mieux les campements de pêche). Il y a ensuite la strate majeure de l'Ogooué Maritime. Elle a une production estimée à 5857,8 tonnes. Elle compte aussi plusieurs

²⁹⁷ Ces données sont tirées d'une fiche de synthèse de la mission économique de l'ambassade de France datant de Juin 2010.

strates mineures (c'est à dire des villages de pêcheurs avec plusieurs campements). L'autre strate majeure est celle de la Nyanga dont la production totale est estimée à 3332,3²⁹⁸.

VII.3.2.2-) Les stratégies des acteurs

La présence chinoise dans le secteur de la pêche au Gabon a aidé à une redistribution des cartes en termes d'influence. Ainsi les différents acteurs de cette activité commerciale ont dû se réajuster. Ce qui a créé des perdants et des gagnants dans une activité où le support institutionnel constitue la garantie pour une hypothétique rentabilité.

- Les gagnants

Le code des pêches et de l'aquaculture ayant restreint l'exercice de la pêche par les bateaux étrangers, les Chinois ont songé à acquérir des bateaux battants pavillons gabonais. Cette quête a fait des heureux parmi les nationaux détenteurs des permis de pêche. Ainsi ils louent leurs licences aux compagnies gabonaises qui peuvent de cette façon accéder aux eaux continentales et accroître leurs capacités de production. Ces bateaux concurrencent avantageusement les quelque 1500 pirogues qui font la pêche artisanale dans les eaux continentales. Les détenteurs des permis les utilisent comme une quasi-rente (Van Kooten et Bulte, 2000) qui à la fin du mois ou selon une périodicité donnée peut leur permettre de recueillir une manne financière ceci quand bien même l'exploitation de leur propre licence leur aurait permis d'en obtenir bien plus²⁹⁹.

²⁹⁸ Les chiffres sont du réseau agriculture paysans et modernisation en Afrique (APM), http://www.terre-citoyenne.org/fileadmin/admin/document/Synthese_petits_pecheurs_afrique_centrale.pdf; page consultée le 10 avril 2011. Cette description nous est confirmée par nos entretiens avec les populations artisanes de la pêche de l'estuaire au port-mole le 18 et 19 août 2010.

²⁹⁹ En économie, le concept de rente équivaut à celui de bénéfice économique (positif) – il s'agit d'une plus-value au-dessus du profit normal, ce dernier étant le gain qu'un entrepreneur doit réaliser pour couvrir le coût d'opportunité de l'exécution d'une activité donnée plutôt que de la meilleure variante possible. Or dans le cas de l'utilisation que les détenteurs de Permis de pêche, tout comme d'ailleurs pour ceux qui pratiquent le fermage dans le cadre de l'exploitation de la forêt, on parle de rente parce que le revenu qu'ils en tirent excède les coûts totaux y compris le coût d'opportunité qui ici revient à l'effort consenti pour obtenir uniquement le permis. Il en aurait été autrement si on avait dû y ajouter l'effort d'extraction de la ressource qui demande un investissement certain (McConnell et Brue, 2005; Rapport sur le commerce mondial de l'OMC, 2010).

À côté d'eux se trouvent ceux qui délivrent les permis. L'inflation des demandes n'est pas pour leur déplaire parce qu'elle augmente leur importance, ce qui pourrait justifier les demandes d'un apport exponentiel en logistique, mais de plus elle offre aussi des possibilités aux plus véreux d'entre eux en vue d'arrondir les fins de mois à travers divers mécanismes de corruption. En la matière, les automatismes seraient en fait bien roulés, les délivrances des permis se feraient en toute complaisance pas envers les récipiendaires de ces permis, mais surtout parce que certains fonctionnaires sont conscients que ces documents seraient principalement exploités par étrangers et surtout des Chinois. Réputés prompts à la corruption, il est plus aisé par la suite d'exercer une sorte de chantage sur eux³⁰⁰. La délivrance des permis aux nationaux constituant une sorte d'appât que l'on tend aux Chinois en particulier pour les rendre vulnérables plus tard au chantage de la corruption³⁰¹. L'association serait encore plus profonde entre les armateurs chinois et autorités politiques qui ont des intérêts communs dans l'exploitation de la pêche. Ainsi Sigapêche est une joint-venture qui met en commun des actionnaires chinois et gabonais. Selon plusieurs sources, seuls les ministres et hauts fonctionnaires disposeraient d'assez d'argent pour se permettre ce type d'investissements que nécessite un tel partenariat³⁰².

- Les plaignants

³⁰⁰ Série d'entretiens.

³⁰¹ L'expression in extenso est d'une de nos sources travaillant à l'OPRAG, entretien menée le 6 août 2010 à Libreville.

³⁰² Les responsables de Sigapêche et de Socipege ont refusé de répondre à nos questions. Nous avons néanmoins pu parler à des employés gabonais qui sont situés trop bas dans l'échelle pour connaître les tenants et les aboutissants de l'actionnariat de la société. Ces employés (trois en raison de deux pour Sigapêche et d'un pour Socipege) se sont simplement contentés de nous dire que leurs sociétés souffraient moins des tentatives de chantage de la part des fonctionnaires. Ce qui pourrait signifier autant des connexions en haut lieu ou simplement le fait d'être une société assez importante pour ne pas se faire harceler par les fonctionnaires ou simplement le fait d'être en règle qui enlève toute possibilité de chantage. Dans ce contexte, l'indicateur de corruption est trop faible et n'isole pas suffisamment de variables pour pouvoir être prouvé. Ce qui est différent dans le cadre de passation des marchés publics par exemple. Les entretiens avec les employés de ces sociétés ont eu lieu à Libreville, le 15 juillet, et le 19 août 2010.

Les petits exploitants français sont parmi les plus grands plaignants de l'intégration des Chinois dans le secteur de la pêche au Gabon³⁰³. Ils sont ceux qui les premiers ont dénoncé les techniques de pêche en bœuf pratiquées par les Chinois. Cette appellation réfère à une technique prisée par les armateurs chinois qui aligne 4 à 5 bateaux en râteau et place des chaluts entre eux d'une manière leur permettant ainsi de ratisser large et de prendre le moindre poisson dans la zone où ils se trouvent. Le gouvernement ayant enquêté à la demande de ces armateurs français, cette technique est de moins en moins utilisée de l'aveu même des plaignants. L'entrée fulgurante des Chinois dans l'industrie de la pêche au Gabon a toutefois confiné les armateurs français dans la portion congrue. Ils exigent désormais du gouvernement gabonais qu'il fasse plus attention à la taille des mailles des filets qu'ils soupçonnent d'être plus serrés qu'il ne serait permis³⁰⁴.

- **Les perdants**

L'implication chinoise dans le secteur de la pêche n'a pas eu raison que des entreprises françaises, la pêche artisanale est pratiquement qui est en voie de disparaître au Gabon. Cette dernière souffre surtout de sa faible capacité à lever les capitaux et à se faire financer bien que le secteur soit porteur. Au niveau artisanal, les intrants pour pratiquer une pêche rentable reviennent assez chers pour les pêcheurs gabonais. L'achat d'un bon moteur marinier de 40 chevaux à pétrole de marque *Yamaha* revient à plus de 2500 000 francs CFA. De plus, la fabrication des pirogues marines traditionnelles se fait avec du bois importé, malgré le fait que le Gabon est l'un des plus grands producteurs de bois, à cause de l'absence d'un chantier naval dans ce pays. En comparaison, ce prix est largement plus élevé que dans les pays environnants et pratiquement le double dans les pays du Golfe Persique. Le coût d'une pirogue moulée capable de faire la pêche

³⁰³ Ceux qui ne sont pas assez grands pour bénéficier de la clause avec l'UE mentionnée plus haut.

³⁰⁴ Entretien avec un responsable de la société APG le 19 août 2010 à Libreville.

revient à la somme de 5 millions de francs CFA, tandis que l'achat d'une caisse isotherme réfrigérante oscille entre 300 000 et 500 000 francs. Ces coûts sont aussi exorbitants parce que le tarif extérieur commun (TEC) qui est appliqué au matériel de pêche s'élève à plus de 21% du prix d'achat, ce à quoi, il faut ajouter plus de 18% de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). De plus le coût des services et des consommables à l'instar du carburant constitue un frein à l'initiative locale dans ce secteur³⁰⁵. Aussi les populations de ces régions côtières qui par tradition autant que par nécessité de survie étaient des pêcheurs accusent le coût et tendent de plus en plus vers la disparition de leur vocation maritime³⁰⁶.

Le gouvernement a voulu faire face à cette situation en créant en 2000 un centre de formation des jeunes pêcheurs artisans, ce qui a permis de former entre 30 et 50 jeunes pêcheurs par an. Perspective qui permet de réinjecter de la main-d'œuvre dans ce secteur qui fut longtemps entre les mains des pêcheurs artisanaux africains d'autres nationalités et principalement par des Béninois qui ont pratiquement la main mise sur la vente du poisson frais dans les marchés de Libreville³⁰⁷.

Les revendeuses de poisson sont la seconde catégorie de personnes par la modification de l'environnement du fait de l'intérêt chinois pour le poisson gabonais. Leurs chiffres d'affaires ont beaucoup baissé. De plus, elles ne peuvent plus avoir autant de poisson qu'elles le désiraient pour satisfaire une clientèle. Les poissons sont de plus en plus petits. Elles ont donc du mal à trouver preneur sur le marché, malgré les habitudes alimentaires des Gabonais. C'est le signe d'après elles que les filets ont des mailles trop serrées³⁰⁸. Bons seigneurs, les grossistes

³⁰⁵ Entretien avec les responsables de l'OPRAG, de la direction générale des pêches et de l'aquaculture et de la société APG, le 6 août 2010 à Libreville.

³⁰⁶ Entretien avec deux membres de l'association des pêcheurs de Cocobeach, le 18 août 2010 à Port-Mole.

³⁰⁷ Entretien avec les responsables de l'OPRAG, de la direction générale des pêches et de l'aquaculture et de la société APG, le 6 août 2010 à Libreville.

³⁰⁸ Voir la réclamation des armateurs français citée plus haut dans le texte.

chinois font des prêts, c'est-à-dire qu'ils vendent le poisson à crédit, à charge pour les revendeuses de repayer une fois qu'elles auraient écoulé leur marchandise. La situation de ces revendeuses est particulièrement intéressante parce qu'elles ont réussi à s'insérer dans la filière poisson au Gabon depuis plusieurs années. Devenues de véritables entrepreneuses, elles supportent à elles seules plusieurs familles avec de dizaines de personnes à charge. La baisse de leur revenu constitue un risque économique et social pour tous ceux qui dépendent d'elles. Cette diminution signifie aussi leur retrait à terme de la productivité économique et peut-être le retour à la dépendance oubliée du fait de leur acharnement à la tâche. Par ailleurs ces conséquences d'une telle perspective s'étendraient quasi aussi automatiquement à leur progéniture. Les trois femmes interrogées ont un total de 16 enfants à raison de 4 enfants pour Marthe (38 ans), et 6 enfants pour Gèneviève (48 ans) et autant pour Marie-Thérèse (53 ans). Ces deux dernières ont aussi des petits-enfants. Par ailleurs deux d'entre ces femmes sont mères célibataires avec des enfants à la fois en bas âge, c'est-à-dire avec des besoins croissants et des enfants scolarisés avec des besoins spécifiques. Cette situation est quasiment similaire à toutes les femmes évoluant dans le secteur, affirment-elles³⁰⁹. La question du genre rend cette activité encore plus vulnérable. La revente aurait accru l'autonomie des femmes en tant que source de revenus, mais aussi sur le plan de l'estime de soi³¹⁰.

Pour le gouvernement, si l'on s'en tient aux propos de nos interlocuteurs sur cette question, le péril sur la revente du poisson est surtout dû à la désorganisation de ce secteur. Il serait utile

³⁰⁹ Entretiens menés à Port-Môle les 18 et 19 août 2010.

³¹⁰ Entretiens avec les revendeuses et avec le responsable de l'ONG *Publiez ce que vous payez*, le 7 18 et 19 août 2010 à Libreville. Précisons néanmoins que cette assertion repose sur un nombre réduit d'interlocuteurs pour être généralisable, surtout qu'au Gabon les femmes occupent des positions d'autorité dans plusieurs institutions. Elles sont par exemple président du conseil constitutionnel, du Sénat et dans ce contexte, elles ont joué un rôle important durant la transition qui a suivi la mort du président Omar Bongo. Par ailleurs, son successeur de fils a nommé une femme au poste de ministre des forces armées. Ce qui demeure impensable dans plusieurs pays d'Afrique et même d'ailleurs dans le monde.

que ces personnes présentes dans la filière s'organisent en PME pour bénéficier du financement des banques qui ne sont séduites que par la qualité de l'organisation d'une structure³¹¹.

Les consommateurs aux faibles revenus ferment cette catégorie des perdants de la nouvelle orientation de l'industrie de la pêche au Gabon. Le poisson a atteint des prix astronomiques et est hors de la portée du Gabonais moyen qui ne le consomme que lors des grandes occasions. Cette situation est encore aggravée par le fait de l'exportation de la production vers la Chine notamment. En effet, de nombreux bateaux battant pavillon gabonais transportent leurs cargaisons à la mer dans des navires qui les déportent vers d'autres destinations sans passer par les ports du pays. Le résultat d'une telle pratique est que la consommation locale en pâtit. Alors que le poisson est l'ingrédient principal de nombreux mets gabonais, les populations des basses classes, à savoir 70% de la totalité des Gabonais, ne peuvent se permettre désormais de se le procurer.

VII.4-) Les infrastructures

Au niveau des infrastructures³¹², le Gabon a confié à la Chine la construction de trois palais : l'Assemblée nationale (palais Léon Mba), le palais du Sénat (palais Omar Bongo) et la cité de l'information (Cité Georges Rawiri). Les Chinois construisent aussi le stade de

³¹¹ Entretiens avec les responsables de l'OPRAG, de la direction générale des pêches et de l'aquaculture op cit. Cette affirmation est à relativiser à cause des difficultés d'obtention des crédits bancaires au Gabon. La majeure partie du secteur gabonais est contrôlée par les banques françaises ou marocaines. L'histoire des crédits bancaires impayés qui a conduit à la privatisation de la plupart des banques d'État a rendu presque impossible l'obtention des prêts bancaires par les PME sans soutien politique ou la garantie de l'État. Les recommandations du responsable de la DG des pêches et de l'aquaculture dans ce contexte correspondent plus à un vœu pieu qu'à une possibilité réelle. Par contre, le micro crédit qui a fait ses preuves en Inde et en Afrique de l'ouest pourrait bien être utile dans ce cadre. Malgré les efforts de la Commission bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), le déploiement d'une stratégie du micro crédit accuse beaucoup de retard au Gabon.

³¹² Nous excluons du décompte dans cette section les infrastructures liées au projet Belinga dont nous avons déjà fait état plus haut dans le texte.

l'amitié sino-gabonaise d'Agondjé³¹³. Ces infrastructures constituent une forme particulière de coopération entre le Gabon et la Chine. Le protocole d'accord qui les institue est souvent à peine de plus de trois pages et compte presque toujours moins d'une demi-douzaine d'articles. Il s'agit toujours ici des projets qui sont à la fois financés et réalisés par la Chine. Les remboursements sont prévus pour être effectués sur une période de dix ans à partir de 2028 pour le stade de football en raison du 10e de la valeur échelonnée par an (art.3 de l'accord de coopération technique). C'est ce qui donne du grain à moudre aux détracteurs de ces accords qui y voient surtout des trocs en échange des ressources³¹⁴. Les autres infrastructures sont l'hôpital de l'amitié sino-gabonais de Belleville II à Libreville,³¹⁵ qui est lui aussi un prêt du gouvernement. À contrario, la construction des routes obéit à une autre logique. Il s'agit des marchés qui ont été remportés par les entreprises chinoises sur un financement de la BAD. Nous divisons en deux cette sous-section sur les infrastructures parce que les dynamiques de réceptivité obéissent à des logiques qui divergent dans leur déploiement et que les deux parties mettent aussi en interaction des acteurs souvent tout aussi différents.

VII.4.1-) Les prêts

L'origine de la sollicitation pour la construction des palais n'est pas claire. Il n'y a pas vraiment eu une planification connue. Toujours est-il que le Gabon a bénéficié de trois prêts

³¹³ Ce stade qui devrait abriter la coupe d'Afrique des nations de Football (soccer) co-organisée par le Gabon et la Guinée équatoriale. La construction de ce stade fut une conditionnalité importante pour octroyer ce prestigieux tournoi sportif au Gabon.

³¹⁴ Entretien avec trois fonctionnaires de la direction Asie-pacifique et du service des affaires africaines du ministère des affaires étrangères et de la francophonie à Libreville les 16 et 21 juillet 2010. Il faut cependant préciser que cette information qui est absente des différents accords a été confirmée par un haut responsable du commerce extérieur, entretien à Libreville le 04 août 2011.

³¹⁵ La Chine a aussi construit un autre hôpital dans la ville de Franceville, tout comme il y a eu un accord entre les autorités gabonaises et chinoises sur la construction d'une école à Libreville. Ce dernier accord signé en 2010 ne fait pas partie de notre analyse tout comme notre description et analyse de la réceptivité de l'aide chinoise au niveau de la santé n'incorpore pas l'hôpital de Franceville où nous n'avons pu nous y rendre. Il nous a été toutefois affirmé par nos interlocuteurs que les deux hôpitaux présentaient les mêmes configurations administratives avec l'avantage d'une plus grande taille à celui de Libreville.

consécutifs à travers le montage bien rodé qui permet à la banque Eximbank de financer la construction des infrastructures dans les pays africains. A Les montants et les modalités de remboursements ne sont pas connus. Il est difficile de retracer ces accords puisque rien que la construction du palais Léon Mba a fait l'objet de pas moins de quatre accords signés, le 20 mai 1991, le 21 octobre 1993, le 8 novembre 1995, et le 03 novembre 1997. Le palais Omar Bongo quant à lui est devenu une réalité après la signature de deux accords signés le 11 octobre 1999 et le 20 novembre 2001. Celui sur la cité de la communication a été signé le 9 avril 2004³¹⁶.

VII.4.1.1-) Parties prenantes³¹⁷.

Si la présidence est l'institution politique qui prend les décisions ultimes quant à la signature de tels accords de prêts, il ne demeure pas moins que le ministère des Affaires étrangères sert de courroie de transmission dans l'exercice. En effet, dans ce ministère, il y a deux directions qui sont ainsi interpellées par la coopération avec la Chine. Il y a la direction générale de la coopération internationale (DGCI) et la direction Asie-Pacifique. On peut aussi y ajouter les services Afrique et juridique. Dans le cadre des prêts pour les infrastructures, la présidence instruit le ministère des Affaires étrangères de trouver des potentialités de financement chez les partenaires au développement du Gabon. La requête échoue à la DGCI. Cette dernière analyse les possibilités qui s'offrent au pays et retient la Chine. La direction Asie-Pacifique contacte éventuellement le gouvernement chinois et fait des propositions. Après quoi, les services juridiques (conception du cadre réglementaire) et affaires africaines (analyse politique) interviennent. Ce n'est que par la suite que les ministères techniques sont saisis, en

³¹⁶ Ces dates sont tirées d'une note d'information de la direction du commerce extérieure préparée à l'intention du premier ministre avant son voyage pour la Chine pour marquer de sa présence la participation gabonaise à l'exposition universelle de Shanghai.

³¹⁷ Le concept particulier des accords entre la Chine et le Gabon fait que nous situons directement au niveau national avec le local, car c'est à ces deux niveaux que tout se joue.

commençant d'abord par celui de l'économie, puis ceux des travaux publics et de l'équipement. Dans chaque ministère il y a désormais un conseiller diplomatique, très souvent un ancien du ministère des Affaires étrangères, qui reçoit ainsi la charge de ce dossier pour traitement. Ces ministères ont aussi à leur disposition des services juridiques qui se doivent d'être impliqués dans le processus afin de marquer la présence de leur département ministériel³¹⁸. Il peut arriver qu'un comité de pilotage soit créé à ce moment. La présidence de ce comité donne droit à un rapport de forces entre les différentes institutions. Une ligne médiane veut que la coordination soit assurée par un fonctionnaire nommé par le premier ministre. Une telle mesure arrange en effet toutes les parties impliquées puisque le fonctionnaire de la primature est souvent assez éloigné du dossier et qu'il ne ferait alors que présider les différentes réunions.

Dans une moindre mesure, on peut situer dans cette catégorie, les dirigeants du Sénat, de l'Assemblée nationale et de la Radiotélévision gabonaise (RTG) bénéficiaires des infrastructures. Ces trois organisations avaient toutes désigné des conseillers techniques et des chargés de projets qui devraient être informés de l'évolution du projet et faisaient ainsi partie des équipes gabonaises engagées dans la gestion de ces projets.

Sur le plan local, la construction des infrastructures offre des possibilités aux populations environnantes, que ce soit en termes d'emplois ou même d'amélioration de leur quotidien. Dans certains cas (Cité de l'information), il a quand même fallu procéder à des délocalisations de la population des localités. Pour les deux autres palais, situés sur le boulevard triomphal en plein centre-ville, cette mesure n'aurait pas été nécessaire.

Pour les responsables politiques du pays (présidence de la république, parti au pouvoir), les infrastructures sont un signe extérieur de la réussite de l'orientation politique et de la démarche économique du régime. Dans un pays aussi dépourvu d'infrastructures comme le Gabon, toute

³¹⁸ Entretien avec les responsables du ministère des Affaires étrangères, le 16 juillet 2010 à Libreville.

addition dans ce secteur est un plus important sur lequel il convient de capitaliser pour faire des gains politiques. C'est toujours l'accomplissement d'une promesse. Dans ce contexte, peu importe les conditions qui ont présidé à sa mise en place. L'essentiel est de pouvoir l'inscrire dans un discours cohérent pour en vanter les mérites en hyperbolisant sur les qualités de visionnaires de ceux qui ont permis que l'infrastructure se fasse. Ainsi les inaugurations des palais et de l'hôpital auront été une occasion idoine pour vendre l'image du chef de l'État (Omar Bongo à l'époque) qui a personnellement procédé à la coupure du ruban symbolique. Le scénario est toujours le même parce qu'une fois que l'inauguration est faite, le parti au pouvoir s'adjoint aux journalistes de la presse officielle pour faire célébrer «l'exploit» ainsi accompli. Les infrastructures étant visibles et tangibles, on pourrait y revenir autant de fois que possible pour d'autres occasions ou même s'y référer dans d'autres circonstances.

- **Les fonctionnaires**

La construction des infrastructures constitue aussi une opportunité importante pour ces derniers. Au niveau du ministère des Affaires étrangères, on se plaint d'être souvent dépouillé du projet lorsqu'il arrive à la phase de réalisation. La rétention de l'information est l'une des armes les plus régulièrement utilisées dans ce jeu. Comme il n'y a pas de prédisposition institutionnelle qui prévoit la participation (même au niveau de l'analyse) des agents du ministère des Affaires étrangères, une fois projet lancé, l'absence d'information finit par les placer hors-jeu. En fait mieux que les ressources financières, l'information constitue la denrée la plus prisée. Mine de rien, connaître les lieux et date des réunions ou même le moment que la présidence ou la primature rend les arbitrages à son importance dans un contexte où on veut peser sur la décision finale. Comme les mécanismes de transmission d'informations institutionnalisés entre les ministères n'existent pas, celle-ci devient vite une propriété privée. On

est bien en présence d'une politisation à l'excès de l'administration publique. En effet dans la fonction publique gabonaise les flux d'influence n'obéissent pas uniquement au rang hiérarchique. Plus on a l'information, plus on est sollicité par les décideurs politiques. Le détenteur de l'information devient ainsi nécessaire en plus d'interagir aussi souvent que possible avec la haute hiérarchie. Sur le plan matériel, la détention du monopole en matière d'information assure aussi les avantages personnels divers comme les missions ou même la gestion du budget de recherche³¹⁹. Le comble est que les différentes administrations se retrouvent avec des parcelles incomplètes d'information. Cette perspective ne permet pas une prise de décision politique éclairée. Conséquence, d'après une de nos sources en service au ministère des Affaires étrangères:

« Il est arrivé plusieurs fois que les Gabonais, qui au terme d'un accord avec les Chinois, avaient eux aussi un cahier de charge à remplir, ne fassent pas leur part. Retardant ainsi l'avancement des travaux ou alors permettant que les Chinois s'occupent de tout le projet du début à la fin. La rivalité tacite entre les fonctionnaires dans le cadre des infrastructures a aussi contribué à augmenter les coûts des travaux avec pour conséquence un accroissement de la dette du Gabon envers la Chine. Cette lutte d'influence est aussi ce qui explique l'absence de surveillance du respect de la législation du travail entre autres dans ces chantiers. Ce dernier aspect n'est d'ailleurs pas la priorité des fonctionnaires qui souvent préfèrent répéter le mantra des entrepreneurs chinois sur les difficultés de langue et la différence de la culture du travail entre Gabonais et Chinois »³²⁰.

- **Les populations et les employés des entreprises chinoises**

S'ils sont très beaux au-dehors, la climatisation et les ascenseurs font très souvent défaut dans les différents palais construits par les Chinois. Les inscriptions diverses sont dans une

³¹⁹ Il faut préciser que dans le contexte d'infrastructures générées par les prêts chinois, le gain financier n'est pas immédiat, puisque la gestion du budget alloué est directement confiée à l'entreprise chinoise en charge de la construction. Pour les palais cette entreprise était la compagnie Shanghai Construction Group. Le choix est directement fait par les autorités chinoises.

³²⁰ Entretien avec un haut responsable du ministère des Affaires étrangères. Les entretiens avec un agent de la direction du commerce extérieur, le 4 août 2010, avec un responsable de la division de la dette au ministère de l'Économie le 12 août 2010 ont confirmé ces propos.

langue non maîtrisées par les usagers (anglais et Chinois). C'est aussi le cas des manuels d'instruction. On a tout de suite privilégié l'aspect politique qui donnait lieu aux grandes déclarations politiques sur le caractère visionnaire du régime que de faire attention à ce que les bâtiments ainsi livrés soient bien aux normes souscrites. Il y a certes un accord qui a été signé pour former à la maintenance des Gabonais, mais celui-ci n'a jamais été mis en pratique et plus de six ans (4 novembre 2005) après l'inauguration du palais du Sénat par exemple, il faut toujours recourir aux techniciens chinois quand il ne faut pas simplement importer les pièces de la Chine.

Durant la construction de ces palais, les rapports professionnels étaient les plus exécrables entre les employés gabonais (du moins africains) et chinois. En cause l'irrespect total du Code du travail gabonais et des attentes irréalistes quant à la production du travail. Le salaire offert 50 000 frs CFA était inférieur au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) qui au Gabon est de 80 000 fr CFA. Ce salaire est d'autant plus mal perçu que certains des ouvriers provenaient des usines d'exploitation forestière qui ont des salaires bien plus avantageux. Les patrons chinois s'attendaient aussi à ce que leurs employés gabonais fassent entre 12 et 16 heures au travail en prenant le minimum de pause et de congés possibles. Pour ces responsables, c'est le nécessaire pour respecter les délais de livraison qui leur sont imposés par les autorités gabonaises, rien de moins. Ainsi alors que la législation prévoit l'utilisation de 85% des travailleurs gabonais, c'est exactement l'inverse qui s'est produit. La compagnie chinoise a importé de nombreux ouvriers de la Chine³²¹ permettant ainsi aux chantiers de s'achever dans les temps³²².

³²¹ L'idée selon laquelle, les ouvriers chinois sont des prisonniers qui purgeraient leur peine sous forme de travaux forcés est très répandue au Gabon. Toutefois, rien dans la littérature n'est parvenu à le prouver. Durant la recherche sur le terrain rien non plus n'est venu certifier cette affirmation. Il faut dire que les autorités chinoises sont assez

En fait pour comprendre les rapports entre les employés gabonais et les employeurs chinois, il faut faire un tour dans l'histoire du Gabon. En réalité, il est vrai qu'il n'y a pas un nombre élevé d'ouvriers qualifiés dans ce pays. De plus la colonisation a fait que les emplois manuels n'y sont pas vraiment valorisés. Le rêve d'une grande partie de la population est d'intégrer l'administration publique paroxysme de la réussite professionnelle. On est dans un pays où même les titulaires du titre d'ingénieur se retrouvent dans le bureau en costume et cravate à s'occuper de la paperasse. La nomenclature sociale sous la colonisation voulait que seules les personnes de basse classe (c'est à dire principalement les Gabonais à cette époque) soient confinées à ces tâches manuelles qui sont encore vécues aujourd'hui comme des corvées. Ainsi ceux qui travaillent pour les Chinois sont principalement des étrangers souvent en situation irrégulière au Gabon. Les Gabonais qui s'y risquent dans ce secteur sont la plupart du temps ceux qui viennent des villages et se retrouvent naufragés de l'exode rural avec un niveau d'éducation assez bas³²³. C'est ce qui explique que malgré le nombre de 900 employés que la construction du stade d'Angondjé a nécessité au plus fort des travaux, il y ait eu très peu de Gabonais qui y étaient employés. Cette situation qui n'exonère pas les Chinois trace néanmoins les responsabilités. Dans les deux cas, il revient au gouvernement gabonais de veiller au respect de sa législation. Si les Gabonais ne le font pas, il serait dérisoire d'espérer que les Chinois vont eux-mêmes se saborder et restreindre leurs possibilités³²⁴.

taciturnes. Toutefois, cette déclaration oublie le fait que les visas ainsi que les autorisations de travail sont délivrés par les autorités gabonaises qui ont toujours le loisir d'enquêter.

³²² Les informations de cette section sont tirées des entretiens avec les autorités administratives compétentes, op cit. ainsi qu'avec les responsables des ONG, *Publiez ce que vous payez* le 8 août 2010, PROGREANE le 12 juillet 2010, quatre anciens employés de ces chantiers, le 14 juillet, le 2 août et le 9 août 2010, toutes à Libreville. Le documentaire de la journaliste Sophie Langlois de radio canada paru au téléjournal de radio Canada en 2008 est aussi une assez bonne source d'informations sur ce sujet.

³²³ Entretiens avec les anciens ouvriers des chantiers chinois, op cit. Entretien avec un sociologue de l'université Omar Bongo le 18 juillet 2010.

³²⁴ Il s'agit d'un élément primordial de la thèse que défend cette recherche qui est celui de la responsabilisation de l'acteur gabonais (africain) dans sa relation avec la Chine.

L'hôpital de Belleville II quant à lui ne compte pas moins de 90 employés avec une capacité de 50 lits. La mission chinoise y est représentée par 13 médecins et d'un interprète venu de Chine lui aussi. L'hôpital dispose de tous les services y compris l'acupuncture qui n'est pourtant pas reconnue officiellement comme médecine au Gabon et se pratique pourtant ouvertement à cet hôpital où il est l'une des pratiques les plus prisées de la clientèle locale. Elle en est d'ailleurs l'un des points essentiels de l'attractivité de cet hôpital. La démocratisation des prix de traitement constitue l'avantage indéniable qu'offre cet hôpital. Le coût des consultations générales est seulement de 1000frs CFA et de 3000frs CFA pour ses services spécialisés avec la pédiatrie maintenue à 1000 fr CFA. Les médicaments y sont aussi nettement moins chers qu'ailleurs à cause des dons constants du gouvernement chinois en la matière.

Cela dit, l'hôpital fonctionne en fait comme un gros dispensaire. Il n'y a aucune interaction entre les médecins chinois et leurs collègues gabonais (11 au total). Les mécanismes de prise en charge sont peu clairs. En fait le malade paie directement au médecin chinois ses frais, sans passer par la caisse centrale de l'hôpital. Le ticket de consultation acheté à la caisse est uniquement valable pour les consultations faites par les médecins gabonais. Ces derniers sont assez peu sollicités et par conséquent se lancent dans d'autres types d'affaires et restent très peu dans l'hôpital ou y reviennent surtout dans l'après-midi quand les médecins chinois sont absents ou en nombre inférieur. En l'absence d'un service de recouvrement, l'État alloue une dotation budgétaire à l'hôpital qui oscille autour des 200 millions de francs CFA. Elle sert surtout à payer la main d'œuvre non permanente et les consommables médicaux comme les fournitures de bureau et l'équipement. Les recettes propres de l'hôpital n'ont jamais été vraiment évaluées. La délivrance des tickets de consultation qui sont tirés d'un carnet est le seul indicateur pour mesurer les rentrées d'argent. Ce système ouvre la porte à des arrangements divers entre les

médecins et les patients qui en la matière disent s'inspirer directement de la pratique chinoise. Quoi qu'il en soit, les recettes, quand il y en a, sont versées à hauteur du quart à l'agence comptable de Libreville. L'inspection générale des services qui dépend de la direction de la qualité des soins et de la direction générale de la santé du ministère de la Santé vient pour des inspections une fois par an³²⁵. Cette situation traduit à elle seule les difficultés institutionnelles de l'État gabonais à encadrer sa coopération avec la Chine.

VII.4.2-) Les infrastructures dérivées de la passation des marchés publics

Cette section concerne essentiellement la construction des routes. Le gouvernement gabonais a octroyé aux Chinois trois grands marchés de travaux publics : la route Mouilla-Fougamou, un tronçon de plus 110 kilomètres qui a été attribué la China Communications Constructions Company Limited (CCCC). Les travaux ont été lancés le 4 août 2009. Le tronçon Lemboumba-Ndendé quant à lui est revenu à la société LOVEC. La route conduisant de Lastourville à Lalegou sera construite par la société Sino Hydro, qui aura aussi en charge le renforcement et la sécurisation du réseau de transport en énergie électrique à Libreville. Ce projet, entièrement financé par EXIMBANK à hauteur de 63, 838 milliards de francs CFA, doit permettre de renforcer les capacités énergétiques du réseau existant afin de mettre un terme aux délestages récurrents dans la capitale gabonaise³²⁶.

VII.4.2.1-) Le jeu et les joueurs

La BAD est le principal groupe financier des projets routiers évoqués ici. Une fois les conventions signées, elle n'a toutefois plus vraiment une mainmise sur le déroulement du projet

³²⁵ Entretiens avec un responsable comptable de l'hôpital, deux médecins gabonais et une infirmière le 20 août 2010 à l'hôpital de Belleville II. Entretiens avec deux responsables de la direction générale de la santé le 29 août 2010 à Libreville.

³²⁶ Entretiens avec deux responsables du ministère des Transports et du ministère de l'équipement à Libreville le 24 août 2010.

du moins pas avant l'évaluation. Elle surveille néanmoins l'évolution du projet qui se doit d'être conforme aux règles et normes en vigueur dans cette organisation qui elle-même a souscrit aux principes de l'efficacité de l'aide de la conférence de Paris à ce sujet. C'est surtout le ministère des Travaux publics (MINTP) qui a une grande responsabilité dans ce contexte. Il collabore avec le ministère de l'Environnement selon les projets. Le MINTP exige que les sociétés à qui les marchés sont attribués disposent des bureaux d'étude qui puissent effectuer des études d'impact environnemental. Ce qui cependant fait grandement défaut aux sociétés chinoises d'après les ONG comme *Publiez ce que vous payez*³²⁷.

Le ministère des Finances est directement responsable de l'attribution des marchés. La décision ultime se prend au niveau des directions des différents ministères. Ici la première bataille se fait d'abord entre les différents ministères. Les ministères dits techniques (le transport dans les cas qui nous intéressent) entendent se faire représenter ceci d'autant qu'ultimement ce sont eux qui sont appelés à assumer la responsabilité publique de ce projet. Pour éviter les querelles de cocher, la responsabilité sectorielle (c'est-à-dire lié à un projet en particulier) est placée sous la tutelle du premier ministre. Ce dernier nomme un conseiller qui préside la commission. Il convient cependant de rappeler qu'il existe au Gabon une direction générale des marchés publics (DGMP) qui est ultimement responsable de la conformité aux normes en vigueur de la passation des marchés publics. La DGMP étudie les réponses aux appels d'offres et délivre un certificat de non-objection. Cette certification donne accès au dépouillement de l'offre. Si la capacité de soumissionner à des prix défiant toute concurrence des entreprises chinoises est légendaire (voir la revue de la littérature de cette recherche), il ne faut pas toujours exclure des choix qui soient à la fois politiques ou même financièrement (à titre personnel)

³²⁷ Entretiens avec les responsables de cette ONG le 8 août 2010.

intéressés. Il y a aussi le ministère de l'Environnement, en plus qui fait partie de ces commissions parce que la loi prévoit que les études d'impact environnemental doivent se faire préalablement au début des travaux. Cette question implique directement d'autres types d'acteurs que sont les bureaux d'études. C'est aussi là que tout ce mécanisme peut prendre une valeur quelque peu pernicieuse quand on sait que certains de ces cabinets sont gérés par ceux-là mêmes qui sont censés passer ces marchés. Ainsi au-delà des critères contenus dans le cahier de charge, l'utilisation d'un cabinet d'étude particulier peut valoir l'obtention du marché en fonction des intérêts des décideurs. Il est de notoriété publique que la passation des marchés publics est un moment à forte potentialité de corruption. On parle des fameux 10% de rétro commissions qui auraient été institutionnalisés aux ministères des Transports et de l'équipement notamment³²⁸.

Au niveau de la passation des marchés, les pratiques officielles n'ont jamais eu le temps d'être réellement institutionnalisées parce qu'elles changent régulièrement en fonction du titulaire du portefeuille du ministère de l'Économie. Ce fort taux de mouvement peut aussi être observé au niveau des responsables de la DGMP qui mutent aussi en fonction des ministres en place.

Lorsqu'on se rapporte à la victoire des marchés de construction des routes par les Chinois, le prix n'est pas toujours l'élément de référence qui fait la différence. En effet, la victoire des entreprises chinoises est surtout celle des fonctionnaires sur les politiques. En réalité, les décideurs politiques qui sont dans de nombreuses connexions occultes et officielles avec les

³²⁸ Entretiens avec les responsables des ministères des transports et de l'équipement op cit. Il faut cependant préciser que les preuves d'une telle affirmation ne sont pas faciles à obtenir tout comme il faut rappeler que les personnes interrogées faisant partie de ces ministères, leurs accusations peut être le fruit des luttes internes à ces organisations. Ce qui est susceptible de rendre leur jugement quelque peu édulcoré cependant de telles affirmations sont renforcées par le fait que le dépouillement de l'attribution des marchés n'est pas public. Il n'est même pas prévu que les différentes entreprises soumissionnaires soient informées des offres de la société à laquelle le marché a finalement été adjudiqué. Cette opacité qui est propice à tous les types d'arrangements favorise aussi les rumeurs de tous genres.

dirigeants des entreprises françaises (de nombreuses alliances maritales lient ces deux groupes), sont plus influençables par les gestionnaires des intérêts français. La fuite dans les médias constitue une des pratiques régulières de ces fonctionnaires qui savent pouvoir mettre ainsi dos au mur les responsables politiques qui devraient justifier les raisons d'un choix qui a la vérité des chiffres en sa défaveur. Ainsi si l'on s'en tient à l'histoire, il existe de nombreux cas où avec une soumission plus élevée, les entreprises françaises ont emporté la mise. Ce fut le cas dans les années 70 et 80 lorsque les Coréens concessionnaires de la Pony vendaient leurs véhicules au Gabon. Le parc automobile administratif était occupé par les voitures de fabrication française malgré le prix 10 fois moins élevé de leurs concurrentes asiatiques. En fait, moins le politique pèse dans la décision finale, plus les entreprises chinoises ont les chances de l'emporter. Cela est d'autant plus probable que pour les fonctionnaires technocrates, les Chinois qui disposent de moins d'ancrage politique sont plus vulnérables à leur action. Ils sont davantage à leur merci que les entreprises françaises qui pour venir à bout des tracasseries administratives ou des tentatives d'incitation à la corruption peuvent toujours faire jouer la carte politique bien au-dessus d'un fonctionnaire même membre de la commission nationale de passation des marchés³²⁹.

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous sommes partis de notre question sur l'utilisation que le régime gabonais fait de la coopération chinoise. L'instrumentalisation politique de la coopération chinoise nous a servi d'hypothèse de départ. Pour la vérifier, nous avons présenté les différentes interactions entre les acteurs intervenant dans quatre grands secteurs économiques où les intérêts chinois sont significatifs. Nous avons vu que le gouvernement gabonais sur cette question

³²⁹ Entretiens avec des membres des ONG gabonaises, les 12 et 25 juillet, et avec des journalistes nationaux et correspondants internationaux, le 20 juillet et le 3 août 2010 à Libreville; Ces propos sont corroborés par les fonctionnaires des ministères incriminés, série d'entretiens.

présentait plusieurs façades en fonction des intérêts des intervenants. Cela déconstruit l'idée d'un État unique penseur d'une stratégie d'ensemble. On découvre aussi que des secteurs comme le pétrole sont régis par des lois et des règles informelles, dont la source et les intérêts transcendent le cadre du Gabon. Dans ce secteur la présence de la Chine ne bouleverse pas vraiment pas vraiment la hiérarchie. Dans les mines, *a contrario*, l'intérêt chinois a restructuré à la fois les règles du jeu en même temps qu'il a fait naître de nouveaux acteurs. Il a surtout dopé l'action de la société civile qui a retrouvé un nouveau souffle. Les infrastructures et les ressources renouvelables offrent l'opportunité aux fonctionnaires de se distinguer tandis qu'ils mettent aussi en rapport direct la population avec les conséquences de cette présence. La nomenclature des actions et le recensement de leurs stratégies montrent surtout un Gabon peu ou pas du tout préparé à optimiser la présence chinoise. Mais la divergence des stratégies et la cacophonie des objectifs, peuvent-elles aboutir à une plus-value économique pour le pays et les populations? C'est la question à laquelle répond la section suivante, qui analyse économiquement les mécanismes de réceptivité de la coopération chinoise employés par le Gabon.

Chapitre VIII: Analyse économique des stratégies de réceptivité au Gabon

Ce chapitre analyse l'orientation économique qui préside à la gestion de l'intérêt chinois dans les principaux secteurs de l'économie gabonaise. L'hypothèse principale ici est que dans la quête des gains politiques pour des fins privées, les gestionnaires gabonais ont adopté des politiques économiques envers la Chine qui sont sous optimales et qui n'ont pas pour finalité le bien public. Cet égarement est rendu possible à cause de la faiblesse des institutions politiques (Humphrey et Bates, 2005) et surtout de l'absence totale de responsabilisation (accountability) des gestionnaires des parcelles de pouvoir (Aké, 1996).

Ce chapitre se divise en quatre parties et vise à confronter les théories économiques dans les domaines du pétrole, des mines des ressources naturelles et des infrastructures avec la réalité des politiques économiques du Gabon.

VIII.1-) Lecture économique de la stratégie pétrole du Gabon envers la Chine

La fameuse théorie de la malédiction des ressources est l'une des plus souvent utilisées quand il est question de la gestion du pétrole. On peut ainsi dire que le Gabon s'est installé dans un cercle vicieux qui met en exergue le triptyque: pétrole-pauvreté-autocratie (Owona Nguini, 2008). Confirmant ainsi la lecture de Jean-Marc Ela selon laquelle : « Chez nous (l'Afrique, NDLR), pétrole signifie dictature, guerre civile» (Ela, 2001 :4-5). Largement reprise dans la littérature, cette théorie met l'emphase sur le déterminisme des ressources. En effet, comme le notent Tsalik & Schiffrin (2005 :23) «Dans son acceptation la plus limitée, la malédiction des ressources renvoie à la relation inversement proportionnelle entre dépendance élevée vis-à-vis des ressources naturelles et taux de croissance économique». Dans le milieu des années, 1990 de

nombreux articles³³⁰ montrent que les pays où se fait l'exploitation de certaines ressources naturelles comme le pétrole au Gabon connaissent une croissance moins grande qu'espérée et celle-ci peut même souvent être négative. À cela, il a été empiriquement observé que les régimes de ces pays deviennent facilement autoritaires et corrompus. Toutes choses qui tendent à se vérifier au Gabon qui souffre aussi de ce que les économistes nomment couramment le syndrome hollandais³³¹. Plus concrètement, ce phénomène désigne l'ensemble des effets préjudiciables créés dans une économie par l'expansion du secteur qui produit la ressource naturelle. Le syndrome hollandais se traduit par des brusques modifications dans l'attribution des ressources, avec une contraction des secteurs produisant des biens échangeables et une expansion des secteurs produisant des biens non échangeables (Geronimo, 1992). Les mouvements des prix relatifs seraient au centre de ces distorsions sectorielles (Nowak, 1995). Cela se mesure particulièrement avec la place que le pétrole occupe dans l'économie désarticulée du Gabon.

Certains auteurs comme Ross (2001) voient aussi dans la présence du pétrole dans un pays, le risque de la transformation de l'économie de ce pays en rente. Or une telle orientation serait préjudiciable à l'avènement de la démocratie. Dans son étude, Ross suggère et examine en profondeur trois de ces mécanismes que génère le pétrole: l'effet rentier, l'effet de répression et l'effet de modernisation. Après vérification, c'est l'effet rentier qui s'avère le mieux soutenu par les données statistiques au Gabon (Ndong, 2003)³³². En n'imposant peu, voire pas du tout de

³³⁰ Depuis le début des années quatre-vingt, suite aux chocs pétroliers de 1973 et 1979, une large littérature théorique et empirique (Corden. et Neary. (1982), Neary.P (1984), Van Wijnbergen. (1984), Hugon (1989), Salehi-Isfahani. (1989), Campan & Grimaud (1989) et Spatafor & Warner (1995) a essayé d'expliquer les effets néfastes pour les pays pétroliers d'un boom d'exportation sur les autres secteurs induisant ainsi à un blocage de la croissance du pays.

³³¹ L'expression «syndrome hollandais» ou «mal hollandais» ou encore *Dutch Disease* est apparue au cours des années soixante-dix, au moment où eurent lieu les débats relatifs aux problèmes qui risquaient de se poser à la Grande Bretagne, suite à la découverte de gisements de pétrole ; elle fait référence aux difficultés rencontrées par l'économie hollandaise à la suite de la mise en exploitation dans les années soixante des réserves de gaz naturel du gisement Slochteren (Coussy, 1991).

³³² <http://www.gabsoli.org/publications/gabon/partie6-gabon-economie.pdf>, lu le 16 juin 2011

taxes, en dépensant abondamment et en empêchant la formation d'une société civile, l'État gabonais réussit à user de ses ressources fiscales pour prévenir la mobilisation politique de sa population.

Il est toutefois bon de rappeler que l'objet de notre étude ne porte pas sur toute l'économie gabonaise, mais elle analyse surtout la stratégie mise en place par le Gabon pour gérer l'intérêt que la Chine (nouvel arrivant) porte à la ressource pétrolière dans ce pays. Dans ce contexte, il nous semble qu'il faut faire appel à d'autres théories économiques porteuses d'une valeur heuristique permettant de mieux comprendre les approches gabonaises. La règle Hotelling est la mieux adaptée dans la présente situation. Cette règle permet d'étudier les paramètres qui génèrent la rente et les profits qui résultent de l'extraction des ressources non renouvelables (Black & LaFrance, 1998). En effet, la problématique principale de la gestion de la présence chinoise dans le secteur pétrolier porte sur l'efficacité de la stratégie de prospection mise en place au Gabon et ensuite sur la gestion des revenus qui vont en résulter. En économie, le concept de rente économique équivaut à celui de profit économique (positif) – il s'agit d'un gain supérieur au profit normal, ce dernier étant le gain qu'un entrepreneur doit réaliser pour couvrir le coût d'opportunité de l'exécution d'une activité donnée plutôt que de la meilleure variante possible. Autrement dit, tout revenu excédant les coûts totaux y compris le coût d'opportunité (ou profit normal) est une rente économique (ou profit économique) (McConnell & Brue, 2005).

En effet, selon la règle de Hotelling, il faut faire une évaluation du prix de la ressource au moment où elle est extraite soit le temps t , mais aussi tenir compte de la variation de ce prix au temps $t+1$. Cet écart est désigné comme étant le chemin d'équilibre ou le taux d'extraction d'une ressource permet de maximiser le bien-être des générations actuelles et futures. Il établit surtout

le coût de l'opportunité de l'extraction. Si l'on rapproche cette règle de la situation au Gabon³³³, il faut évaluer le taux d'opportunité de la vente des 42 blocs pétroliers en eau profonde et ultra-profonde en tenant compte du fait que le gouvernement gabonais a l'intention de les concéder selon une procédure de gré à gré. Selon la configuration des principaux acteurs en ce moment au niveau du pétrole, il n'y a que les Chinois qui ont les moyens et la volonté de prendre des risques pour une telle exploitation. Les grandes compagnies occidentales disposant des concessions plus alléchantes.

Une combinaison des données recueillies du centre de recherche pour la sécurité des prix à partir des recherches tirées de la New York Stock Exchange (NYSE), American stock-exchange (AMEX) et du *NASDAQ stock market*³³⁴ sur l'analyse de la pratique des prix du pétrole et celle des études sur les réserves mondiales et africaines des compagnies BP, Chevron-Texaco, Exxon-Mobil, montre que le coût d'opportunité de cette opération n'est pas positif. En effet, la quantité de pétrole disponible (*in situ*) en mer profonde et ultra profonde est fixe soit une accumulation résiduelle de 1 milliard de barils, toute modification du taux d'extraction au cours d'une période provoquera un effet inverse dans une période ultérieure, avec des conséquences négatives pour le bien-être des générations futures. Ce qui signifie concrètement qu'une augmentation de l'extraction/ consommation de la ressource en ce moment (290 000 barils/jour) peut profiter à la génération actuelle, mais elle diminuera substantiellement les opportunités d'extraction/vente des générations à venir (OMC, 2010).

³³³ Nous laissons volontiers de côté le fait que la Sinopec est désormais en possession des concessions d'Addax puisque la différence ne se fera que sur l'exploration et l'exploitation éventuelle des nouveaux blocs en offshore profond et ultra profond. De plus l'acquisition de la société canadienne s'étant effectuée au niveau international, les conséquences échappent quelque peu au cadre restreint de la définition d'une stratégie nationale par le gouvernement gabonais. Par ailleurs, il convient de rappeler que les deux principaux opérateurs au Gabon que sont Total et Shell couvrent ensemble 63% de la production du pays tandis que les compagnies Marathon, Perenco et Vaalco se partagent les 35% et les autres compagnies récoltent 2%. Source, document de stratégie pays (2006-2010) de la BAD

³³⁴ Informations obtenues à partir des sites internet de la New York Stock Exchange, <http://etp.nyx.com/>, site visité le 12 juin 2011

La variation des prix du pétrole permet de comprendre que le sentier d'extraction qui sera suivi par le Gabon est loin d'être efficient. En principe, lorsque la valeur actuelle d'une unité extraite est la même pendant toutes les périodes, l'augmentation ou la diminution de la quantité de ressource disponible pendant chaque période ne procure aucun gain social (Devarajan et Fisher, 1981). On peut donc conclure que dans la configuration actuelle, la concession des 42 blocs d'exploration en off-shore profond et ultra profond qui devrait vraisemblablement revenir aux Chinois n'est pas susceptible de produire un bénéfice tangible pour les populations³³⁵.

VIII.2-) Évaluation économique des stratégies au niveau des mines

Comme le pétrole, les mines n'échappent pas à la théorie de la malédiction. Toutefois, mieux qu'une orientation déterministe, il nous semble plus adéquat de mettre l'accent sur des approches dynamiques pour analyser l'efficacité des options choisies par le Gabon dans sa réception de l'intérêt chinois dans le secteur minier.

Pour mesurer l'impact positif ou non sur l'économie gabonaise de la mine de Belinga par exemple, il faut faire appel à un cadre d'analyse dit du modèle intrants-extrants (input-output en anglais). Ce modèle est une technique quantitative économique qui représente les interdépendances entre les différentes branches de l'économie nationale, ou entre les branches de différentes économies, même concurrentes. Il est donc le mieux adapté pour étudier l'impact des mines sur l'économie gabonaise. L'hypothèse implicite dans les techniques de base économiques est que chaque emploi dans le secteur a un effet multiplicateur (ou d'entraînement) sur l'économie en général en raison des achats de biens non fondamentaux et de services pour soutenir l'activité de production de base (Bocoum, 2000). Si l'on se rapporte au projet Belinga,

³³⁵ L'analyse politique qui intervient plus tard dans cette recherche expliciterait davantage le type de rationalité qui préside à cette démarche. Ceci d'autant plus que le gouvernement a pris la ferme décision d'en faire une concession de gré à gré. Nous y reviendrons plus loin.

au lieu de supposer un changement dans l'industrie minière du fait de la découverte du gisement aurait un effet multiplicateur généralisé, le gouvernement aurait dû employer une approche entrées/sorties (ES) pour estimer le nombre de biens et services provenant d'autres secteurs de l'activité économique nationale nécessaires (intrants) pour produire chaque sous dans le secteur minier. Par conséquent, il aurait été plus facile de faire un calcul beaucoup plus précis de l'impact économique susceptible d'être apporté par ce projet³³⁶.

Cette conception donne ainsi une idée claire sur l'effet du projet en termes d'emploi et sur l'implication éventuelle de toutes les couches de la population. Les populations locales devront opérer un changement migrant de leurs activités artisanales de pêches et de chasse vers l'emploi ouvrier. Cette étude retrace aussi que les capacités de taxes et le flux financier dans le secteur des mines. Or au niveau du gouvernement gabonais, on s'en tient aux chiffres surtout en termes d'argent. Ici encore, le discours et l'approche politiques l'emportent sur une analyse économique rigoureuse.

Il est important dans ce contexte de ressortir les liens entre le secteur minier et les autres secteurs de l'économie comme articulation principale de la politique gouvernementale de la réduction de la pauvreté. Une telle orientation passe par exemple par la capacité des petites et moyennes entreprises (PME) à tirer profit de l'investissement chinois (Pedro, 2008). On évalue aussi les capacités de développement des connaissances et les capacités d'autonomisation des populations locales comme régionales ou tout simplement celles évoluant dans ce secteur d'activité (Solomon, 2004). C'est ainsi que l'on se rend compte que le gouvernement avant de

³³⁶ Lors des rencontres avec les responsables du projet que ce soit ceux de la DG des mines et de la géologie ou du ministère des finances, il nous été affirmé qu'un tel calcul n'avait pas eu lieu. Pour les experts du gouvernement, ce type de calcul ne sont pas fait pour le pétrole et d'autres secteurs, ils ne voient pas pourquoi ils devraient le faire pour les mines. Il est ainsi bon de préciser que cette section revêt un aspect normatif. Toutefois, il se limite uniquement à l'intérêt chinois même si l'adoption d'une approche entrées-sorties aurait permis de calculer des impacts sur plusieurs autres secteurs de l'économie.

prendre une décision d'une telle ampleur a passé outre les précautions économiques minimales d'usages. En matière de gestion équitable des mines en rapport avec l'implication des populations, les exemples canadiens et australiens de la signature des ententes sur l'impact et les avantages auraient pu servir de source d'inspiration au gouvernement gabonais (O'Faircheallaigh, 1999; O'Reilly & Eacott, 1999)³³⁷.

La volonté du Gabon de diversifier son économie passe par une stratégie cohérente qui lie le PIB à l'activité minière et aux potentialités d'emploi. Les avantages sociaux devraient comprendre la mise en place d'un système, d'éducation qui s'associe aux infrastructures. Une telle configuration attire et fixe les employés dans la région minière. Ils pourront ainsi y dépenser et participer dans le développement de l'économie locale. Si une partie importante de la population était employée dans les mines, une autre partie (principalement des femmes qui sont les moins susceptibles d'être recrutées dans les mines) pourrait directement avoir accès aux retombées du projet à travers la sous-traitance, mais aussi des retombées dites indirectes. La décision de soumettre à l'approbation de la CMEC la moindre activité humaine dans le périmètre qui leur est alloué complique sérieusement une possibilité de diversification de l'activité économique du fait de l'autonomisation de la population. Cette disposition porte ainsi en elle-même, les facultés d'un syndrome hollandais à venir dans la région.

³³⁷ Nous sommes conscients que l'implication de la Chine a donné lieu à une distanciation normative avec des approches utilisées en occident. Notre argument ici ne va certainement pas échapper à la lecture culturaliste qui a cours sur cette question. Toutefois, les ententes sur les impacts et les avantages sont surtout cités dans le présent contexte parce qu'ils mettent en relation, les entreprises (souvent des multinationales) les pouvoirs publics (différents paliers de gouvernements) et les populations locales (les aborigènes ou les premières nations). Même s'il est cité en exemple, il n'est pas dit que ces accords dans leur forme finale soient exemplaires. Ce que nous retenons ici c'est le principe de consultation de la population. Il revient au Gabon qui partant du principe de consultation de la population d'adopter la formule qui sied le mieux à son architecture institutionnelle.

VIII.3-) Diagnostic économique de la stratégie gabonaise dans les pêches

La situation de la pêche au Gabon pose le problème du libre accès. Il s'agit d'une préoccupation autant économique qu'environnementale. L'augmentation substantielle des pêcheurs artisanaux contribue à la réduction des stocks et par conséquent à la rareté du poisson. C'est ainsi que les pêcheurs gabonais font trop d'efforts pour un résultat bien maigre. La création de l'école de formation est insuffisante s'il n'y a pas d'autres incitatifs. On est devant une situation où le libre accès prôné par les approches libérales en matière de gestion des ressources constitue en réalité un danger pour l'économie locale. En économie, il est conseillé pour éviter la surpêche, d'utiliser couramment des quotas individuels transférables (QIT), qui autorisent à pêcher une certaine quantité de poisson. C'est un peu ce que le Gabon a fait dans ses accords avec l'UE et le Japon mentionnés plus haut. La quantité totale des possibilités de captures autorisées (TCA) dans une pêcherie est déterminée par un organisme (le ministère des Pêches au Gabon) de réglementation (le code des Pêches et de l'aquaculture), qui fixe la quantité chaque année sur la base de considérations économiques ou écologiques. En général, les pêcheurs reçoivent un permis qui les autorise à pêcher une part du TCA (rapport de l'OMC sur le commerce international, 2010; Arnason, 2008). Ces permis étant transférables, le titulaire d'un permis peut le céder à un autre pêcheur, qui obtient ainsi une part du TCA. Il faut cependant qu'il y ait un encadrement institutionnel qui veille à ce que ces transferts se fassent dans le respect des règles et qu'ils ne soient pas l'objet d'un marchandage préjudiciable à la quantité de la ressource comme c'est le cas actuellement au Gabon.

On se retrouve ainsi dans un contexte où une combinaison des moyens chinois et du caractère véreux de certains contractants des permis contribuent à amenuiser les ressources dans les eaux continentales gabonaises. Par ailleurs, les pratiques de transbordement en mer que nous

avons décrites plus haut rendent impossible le calcul du stock réellement exploité. Vu les besoins de consommation du poisson sur le marché local, il est impératif que le gouvernement migre de la situation actuelle de libre accès vers le libre accès réglementé (Homans et Wilen, 1997). Ce système vise à maintenir le libre accès à la ressource et à veiller toutefois au respect du règlement en vigueur pour ce qui a trait à l'exploitation de celle-ci. Cela signifie que le Gabon ne pourrait pas restreindre l'accès aux navires chinois au niveau de la pêche industrielle³³⁸. Les autorités doivent toutefois veiller au strict respect du code des pêches.

Cette perspective met aussi en exergue l'une des particularités institutionnelles du Gabon. Ses règlements divers comme les codes des mines, des forêts, des pêches et la charte des investissements sont assez progressistes avec des dispositions visant à garantir une production dans une logique de développement durable. C'est toutefois dans la mise en exercice effective de ces lois que le bât blesse. Il y a une absence de moyens et de volonté de la part des principales articulations du gouvernement de faire appliquer ses propres règlements. Cette vérité empirique rappelle aussi une autre réalité politique : la plupart de ces règlements ont été adoptés dans le cadre des rapports de force où la coalition des bailleurs de fonds et des ONG locales avait réussi à imposer au gouvernement des dispositions statutaires avant-gardistes. La tiédeur dans l'application des mesures correspondrait alors à une revanche après un précédent échec.

VIII.4-) Lecture économique de la gestion forestière

Les questions de la gestion forestière relèvent souvent de la politique économique du bien commun. La forêt peut en effet être vue comme étant un bien qui à la fois appartient à tout le monde et à personne. Ce bien a pour traits distinctifs son caractère non exclusif et la mise en

³³⁸ Avec la clause de la nation favorite de l'OMC, le Gabon qui a signé des accords avec l'UE et le Japon devrait être contraint d'accorder les mêmes privilèges aux Chinois.

commun de sa production. Il s'agit malheureusement des éléments qui en économie, conduisent souvent à une absence d'application des droits de propriété (Gundimeda et Kathuria, 2004). Nous sommes en effet en présence d'une combinaison de trois attributs principaux que sont les droits d'utiliser les ressources forestières, d'en tirer un revenu ou de le céder à un tiers. Il faut faire ici une distinction entre les droits de propriété de jure, dont le respect est assuré par l'État, et les droits de propriété de facto, dont le respect est assuré par le propriétaire de la ressource, seul ou en alliance avec un groupe, par exemple une tribu, une communauté (Alston & al., 2009). La mise à la disposition des Chinois des ressources forestières gabonaises devrait ainsi faire l'objet des arrangements pour la mise en place d'une juste répartition entre ces différents droits. Ceci est d'autant plus important qu'une telle coalition comblerait l'incapacité ou l'absence de volonté politique du gouvernement à surveiller et à veiller au respect des règles régissant l'accès et la gestion de la ressource (Copeland & Taylor, 2009). C'est-à-dire dans le cas d'espèce le strict respect du code forestier gabonais. Loin d'avoir un rôle actif, les populations riveraines Akalé des environs du Lac Ogouémoué sont simplement confinées au constat du fait que les exploitants forestiers chinois brisent régulièrement les restrictions quant à l'exploitation des essences Keva, Bava, et même de l'Okoumé et que tout cela transite par le lac pour rejoindre les différents ports du pays. Il s'agit là d'une conséquence de la non-implication des populations dans le processus d'attribution des lots d'exploitation dans cette zone.

La question de la présence accrue des exploitants chinois dans l'industrie forestière gabonaise n'échappe pas à la problématique essentielle qui est l'exactitude de la mesure de cette utilisation de la forêt. L'idée de coût dans la question forestière est assez complexe. Pour les économistes, il s'agit de trouver l'équilibre rationnel entre ce que les gens seraient prêts à payer en échange d'une potentialité hypothétique de l'amélioration de l'environnement et ce qu'ils

seraient prompts à accepter en guise de compensation pour une détérioration de l'environnement. On a alors deux méthodes d'évaluation de la demande environnementale, elles se décomposent en deux grandes catégories de méthodes : celles indirectes dites de préférences révélées et celles directes dites de préférences exprimées (Bayer & Timmins, 2005). Nous avons choisi la dernière catégorie en faisant notamment appel à l'approche d'évaluation contingente (Claeys-Mekdade, Geniaux & Luchini, 1999; Luchini, 2000). Notre approche pour être conforme à cette méthode a consisté à demander aux individus rencontrés dans le cadre de l'analyse de cette section de notre recherche à déclarer leurs intentions de paiement quant à une modification par les exploitants chinois de la quantité (aire de la forêt) ou de la qualité (capacité à y trouver toujours des ressources nécessaires à leur survie) de l'espace forestier dans lequel, eux ou leurs parents se retrouvent. La parcimonie et l'inexactitude de l'information constituent ici les principales limites. Les réponses ont été majoritairement négatives huit personnes sur neuf interrogées. En effet, les personnes interrogées sont pénétrées pour la plupart de ce qu'il convient de nommer le péril chinois, uniquement sur la base d'un oui-dire qui aura contribué à accroître la peur au sein de la population. Plusieurs personnes connaissent des gens qui auraient subi des maltraitances dans leur collaboration avec les entreprises chinoises. Pour des raisons évoquées plus haut, les populations n'ont pas vraiment une âme écologique prononcée puisque selon elles, l'espèce la plus en danger au Gabon serait en fait l'humain. Ces derniers insistent aussi sur le fait que les déclarations des ONG sur l'extinction de certaines espèces seraient uniquement dûes au fait que ce type d'affirmations leur permettraient de recueillir des financements auprès des ONG occidentales desquelles elles dépendent. On se retrouve ainsi dans une économie de la peur qui nourrirait ceux qui l'instrumentalisent.

VIII.4-) Interprétation économique de la stratégie gabonaise de gestion de l'intérêt chinois pour les infrastructures

Le Gabon souffre d'un gros déficit en infrastructures. Les paradoxes sont nombreux dans le pays. Classé pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure (PRITS) par la banque mondiale avec un revenu par habitant de 7760\$ par les institutions de Bretton-Woods (Classement 2010), le Gabon n'est pas moins au 132e rang au niveau du climat des affaires sur 175 pays. Et même s'il se retrouve au 123e rang au niveau de l'indice du développement humain (PNUD, 2010), le Gabon est un pays structurellement sous-développé (Avenot, 2008). Il a beau être un pays producteur de pétrole depuis plus d'une cinquantaine d'années, son réseau d'infrastructures n'en demeure pas moins d'une obsolescence déconcertante. Le Gabon compte actuellement 1.243 km de routes bitumées hors voiries urbaines sur 9.170 km, soit environ 13% de l'ensemble du réseau routier national. Il possède la plus basse densité de routes dans la région subsaharienne avec 41 km de routes pour 1000 km². Une grande partie de la demande énergétique reste à couvrir. L'éclairage est électrique pour 82% des ménages (93% urbain, 35% rural) ; le gaz et le pétrole sont les principales sources d'énergie pour la cuisson pour 86% des ménages ; mais, en milieu rural, le charbon de bois est plus utilisé (77%) (document de stratégie pays de l'Union européenne 2008-2013; publié en 2008). Cette situation sur le fond rend nécessaire le désir de ce pays d'entreprendre des travaux pour améliorer la voirie routière. Sur la forme, il ne faut point perdre de vue que toutes ces constructions se font grâce à l'aide publique au développement, c'est-à-dire sous forme de prêts: d'abord de la Chine pour ce qui est des palais, du Stade d'Angondjé et des hôpitaux de Belleville et de Franceville, ensuite de la part de BAD pour les différentes routes. On se retrouve une fois de plus dans la configuration classique de l'APD qui est symptomatique d'une erreur d'analyse tant il est connu dans la littérature

économique que l'APD a un faible impact sur la croissance (Easterly, 2005; Burnside et Dollar, 2000). On ne peut pas s'attendre non plus à ce que cette aide ait de l'effet sur les politiques macro-économiques et des prix du Gabon (van De Walle, 2001; 2005). L'aide ainsi reçue par le Gabon, loin de stimuler son économie, favorisera plutôt la consommation au lieu de l'investissement (Boone, 1995). Pour ce pays à l'indiscipline budgétaire notoire, une telle assistance réduirait gravement ses capacités à épargner (Hadjmichael, 1995; Riechel, 1995), constituant ainsi un assassin silencieux d'une potentielle croissance économique que le cours élevé des prix du pétrole par exemple lui aurait permis d'avoir (Moyo, 2010).

Si l'on tient compte du fait que mieux que les infrastructures et les machines, la croissance économique d'un pays est vraiment le fruit de la maîtrise technologique (Sala-I-Martin & Barro, 1995; Easterly 2006), alors définitivement le fonctionnement gabonais actuel de la gestion des infrastructures confectionnées par les Chinois est loin d'être idoine. Les mécanismes de transfert de technologies sont absents des accords et le sont davantage dans les faits. Sur tous les chantiers réalisés par les Chinois, aucun employé gabonais n'occupe une position susceptible de lui permettre d'apprendre des techniques qu'il pourrait reproduire à d'autres occasions. Conséquence, lorsque la climatisation s'est détériorée dans les différents palais construits par les Chinois, certaines salles sont demeurées dans cet état pendant deux ans jusqu'à ce qu'un accord additionnel permette que les Chinois viennent procéder aux réparations nécessaires³³⁹. Nulle part, il ne nous a été donné de constater que dans leurs collaborations avec les Chinois, les employés gabonais pouvaient apprendre à effectuer de mieux en mieux leur tâche à partir d'un module d'apprentissage sur le tas comme l'explique le fameux *learning by doing* (Yang & Borland, 1991). Les Gabonais n'ont pas non plus saisi l'occasion du chantier du Stade

³³⁹ Le palais Omar Bongo (Sénat) avait certaines de ses salles sans climatisation et le plafond se détachait à certains endroits durant tout mon séjour au Gabon.

d'Angondjé pour apprendre de nouvelles tâches capables d'accroître leur spécialisation dans le domaine de la construction des infrastructures. Rappelons que l'armature du toit du stade par exemple demande la maîtrise d'une technologie particulière pour accrocher durablement et en toute sécurité les très longues poutres entre elles pour donner à cette armature la stature esthétique voulue. L'assimilation d'une telle technique aurait constitué une plus-value pour l'ouvrier gabonais qui pourrait ainsi avec les mêmes ressources désormais accomplir plus. Les ouvriers gabonais ont toujours été exclus lors de la conception et même l'accomplissement des tâches connexes³⁴⁰.

À l'hôpital de Belleville, cette situation est encore plus frappante. Les médecins chinois évoluent en vase clos sans communication ni avec la direction ni avec les autres médecins gabonais. Il n'y a pas de mise en commun ou même d'activités faites ensemble. Il n'y a pas non plus de plan pour une quelconque possibilité de transfert de technologie. Les médecins gabonais interrogés au-delà de se montrer sceptiques sur les pratiques de leurs collègues chinois, ne semblent pas avoir la moindre idée de celles-ci. Or si l'on s'en tient aux thèses de l'économiste William Easterly qui s'appuie sur les travaux du prix Nobel de l'économie Solow : «le changement technique permet de produire davantage à partir d'une quantité fixe de travail» (Easterly, 2006 : 71). On peut en conclure que même si le Gabon s'endette à peu de frais en empruntant aux Chinois ou à la BAD pour construire des infrastructures, ce mode de développement comporte de nombreux risques liés au caractère pernicieux de l'APD en général. La démission des différentes institutions gouvernementales dans la mise en place d'un nécessaire processus d'apprentissage et de transfert de technologie complique davantage la situation pour le Gabon dans ce contexte.

³⁴⁰ Entretien avec un ouvrier qui y travaillait au moment de notre rencontre le 18 juillet 2010, et avec deux anciens employés donc un Béninois le 07 août 2010 à Libreville.

Toujours au niveau des infrastructures la faible capacité des petites et moyennes entreprises (PME) gabonaises ne leur permet pas d'être une partie prenante dans le processus à travers notamment la sous-traitance. Si l'on ajoute à cela le fait que très peu de Gabonais travaillent dans les chantiers et que les Chinois ne consomment pas beaucoup la production (agricole, services) locale, on se rend compte que près de 95% des sommes investis dans la construction des infrastructures sortent du circuit économique du Gabon. Lorsque l'on se réfère de nouveau à la fameuse théorie de Harrod-Domar sur le besoin de financement résiduel selon laquelle le développement consiste en un rattrapage en termes d'épargne assurée par l'aide³⁴¹, on constate qu'il n'est pas possible pour le Gabon de rattraper son retard en investissement ou même en épargne dans la configuration actuelle de son approche à l'implication chinoise dans la construction des infrastructures.

Au terme de cette analyse, on peut conclure que dans leurs configurations actuelles, les rapports économiques entre la Chine et le Gabon ne sont pas susceptibles de tirer le Gabon vers le développement à cause de l'inadéquation des politiques économiques de ce pays en la matière. Cette situation laisse entrevoir que l'objectif que les autorités gabonaises visent avec la coopération chinoise est d'abord politique et la performance économique est loin d'être une priorité du régime. Une lecture économique a montré que cette divergence se faisait au détriment du pays et de ses populations qui étaient alors victimes des luttes politiques internes et des stratégies d'accumulation, empêchant ainsi l'émergence de politiques favorables au développement économique du pays dans son ensemble. Dans sa configuration actuelle, cette coopération ne permet ni un transfert de technologie, ni un apport financier conséquent dans les

³⁴¹ Cette conception a été battue en brèche par des économistes comme Solow et Romer. Elle est utilisée ici uniquement pour montrer les faibles capacités d'épargne du Gabon dans la configuration actuelle de son rapport à la Chine.

caisses de l'État. Le chapitre qui suit va nous conduire dans les arcanes des motivations politiques de la gestion de l'intérêt chinois pour les ressources gabonaises.

Chapitre IX : Lecture politique et sociale des stratégies de réceptivité au Gabon

Pour mieux comprendre la gestion que les institutions gabonaises font de l'intérêt chinois pour les ressources de ce pays, il faut faire un retour dans l'analyse de l'évolution historique des institutions politiques dans ce pays. Cette partie de notre travail montre aussi que la configuration institutionnelle au Gabon rend possible une instrumentalisation politique de la coopération chinoise.

Ce chapitre se divise en trois grandes sections. La première qui revient sur l'histoire des institutions permet surtout de voir comment la construction du ralliement autour d'un régime mené par son président et son parti hégémonique ne prédispose pas le Gabon à tirer un meilleur parti d'un partenariat avec la Chine. La seconde section démontre à quel point l'intérêt chinois pour le Gabon aura servi de terreau à l'émergence de la société civile en qualité d'acteur politique. Le dernier volet du chapitre montre que la gestion gabonaise de la présence chinoise est révélatrice des diverses relations qui lient la population aux dirigeants. On y voit aussi que dans certains contextes des institutions informelles se sont substituées à celles formelles défailtantes avec des conséquences néfastes dans la définition d'une stratégie de réceptivité de la coopération chinoise.

IX.1-) Les affres d'un État jacobin

Le régime politique gabonais est un régime classique au sens où l'entendent les analystes comme Droz-Vincent (2004), il est fondamentalement mû par un mécanisme d'exclusion, de limitation du pluralisme politique et constitué en système de contrôle. Le régime au Gabon est

marqué par son refus de la divergence et l'obsession de l'uniformisme symbolisé par une quête effrénée du consensus politique autour du dirigeant principal du pays : le président de la République.

IX.1.1-) La rhétorique de l'unité nationale comme prétexte du musèlement politique

La première esquisse de convergence du point de vue politique a eu lieu au Gabon après la Deuxième Guerre mondiale (Ndoumbet 2009a; Pean, 1983). Lorsqu'à la faveur de la transformation des colonies dans la nouvelle union française à la conférence de Brazzaville en 1944, le Gabon devient un territoire d'outre-mer (TOM), il est demandé à la nouvelle entité de constituer un conseil consultatif sur les questions économiques, sociales et culturelles. Ce conseil ainsi établi devrait servir d'organe représentatif des Gabonais auprès de plusieurs instances coloniales comme l'Assemblée nationale française, le conseil de la République, au niveau de l'Afrique-Équatoriale Française (AEF). Il s'agit là de nouveaux cadres d'exploration pour l'ambition politique de nombreux Gabonais. Ces possibilités de carrières politiques constituent aussi des signes d'une pratique de démocratie bien qu'ambiguës et embryonnaires (Bernault, 1996). L'engouement qui en est né débouche sur un accroissement exponentiel de la vie politique marquée par un élargissement de l'espace politique avec notamment la création des partis politiques à l'instar du Parti démocrate gabonais (PDG) porté sur les fonds baptismaux en 1945 par le duo Émile Issembe et Paul Indjendjet-Gondjou. Dans ce même sillage, Léon Mba prend la tête du comité mixte gabonais (CMG) en 1946. Ce parti est en fait un démembrement territorialisé du parti du rassemblement démocratique africain (RDA) de Félix Houphouët - Boigny. Le troisième parti politique est l'Union démocratique et sociale gabonaise (UDSG) qui est dirigée par Hilaire Aubame.

En 1953 une fusion a lieu entre les deux premiers partis politiques. Il s'en crée cependant d'autres qui contribuent à la richesse des transactions et la qualité de la vie politique au Gabon jusqu'en 1960. Il existait certes encore beaucoup de place quant aux améliorations possibles, mais le système avait le mérite de la représentativité et de permettre l'illustration d'une pluralité d'opinions dans le pays (Bernault, 1996).

Une fois l'indépendance obtenue en 1960, les fissures se font au sein de la coalition ayant hérité du pouvoir de l'administration coloniale avec deux lectures différentes des perspectives futures du pays. Le Premier Ministre Léon Mba appelait de tous ses vœux l'avènement d'un pouvoir présidentiel fort tandis que son désormais rival et allié d'hier Paul Gondjout pensait que le système parlementaire était plus représentatif des aspirations du peuple gabonais. Monsieur Léon Mba perdit la première manche de cet affrontement idéologique puisque le régime parlementaire fut adopté au Gabon le 9 novembre 1960 (Weinstein, 1967). Cinq jours plus tard, le nouveau premier ministre remania le gouvernement sans consulter l'assemblée comme il conviendrait de la faire dans un système parlementaire. Pour éviter le courroux des députés face à une violation si grave de la constitution, Léon Mba déclare le territoire gabonais en état d'alerte pour six mois. Il fait arrêter son opposant, met fin abruptement à la session parlementaire et la messe est ainsi dite pour ce régime politique au Gabon (Biveghe Mezui, 2007).

Ayant transformé la divergence d'opinions politiques en délit de subversion, Léon Mba plante en effet les jalons administratifs, mais aussi discursifs de ce qui deviendra désormais la norme au Gabon comme dans la quasi-totalité des États d'Afrique à cette époque: la nécessité impérieuse d'un ralliement politique autour de la personne du chef de l'État (Rossatanga, 2000). Cette quête de convergence forcée dans les orientations politiques a poussé l'adversaire de Léon Mba, Hilaire Aubame pourtant partenaire dans la forfaiture contre le parlementarisme à l'erreur

du coup d'État du 17 février 1964 pour faire déverrouiller le système politique. Le président Léon Mba sera rétabli dans son siège quelques jours plus tard (20 février) par l'armée française. Cette situation correspond à l'analyse de Bratton & van De Walle (1997) selon lesquels, l'utilisation par un acteur d'une position institutionnelle pour exclure ses adversaires incite ces derniers à recourir à des modes extralégaux de participation politique.

IX.1.2-) Institutionnalisation du néopatrimonialisme

Lorsqu'à la mort de Léon Mba en 1967, son vice-président Albert Bernard Bongo le remplace, ce dernier n'a aucune base populaire et son expérience politique se limite au parrainage du défunt président. Il se retrouve dans une situation politique explosive puisque le ralliement politique avait été maintenu par le président Léon Mba au forceps en utilisant la peur. Le nouveau venu était loin de susciter la même crainte. C'est alors qu'il trouve lui aussi la parade d'un discours axé sur l'unité nationale (Ndombet, 2009b). Il rencontre des forces vives de la nation à travers une tournée du pays avec à chaque fois la même rhétorique : « Il est temps d'assainir le climat politique. Une telle entreprise de réconciliation nationale ne peut s'accomplir que si les Gabonais sont unis. Ils se doivent pour ce faire de serrer les rangs derrière celui qui incarne le mieux cette unité de tout le peuple à savoir le président de la République » (Omar Bongo, 1994 : 32). Pour parvenir à ses fins, le président Bongo utilise largement l'important trésor de guerre que constitue la manne pétrolière. Il s'en sert comme d'une rente qu'il distribue pour désintéresser de la chose politique les diverses couches de la population. Ce faisant, celles-ci se sont de plus en plus tournées vers l'aisance matérielle qu'offre la rente que par ce qui constituait au début de l'indépendance les valeurs essentielles de la vie politique que sont la quête de la liberté et de la démocratie. Il s'agit là du stade émancipé de la personnification du pouvoir au Gabon qui se manifeste par la confiscation des ressources économiques et même des

symboles politiques entre les mains d'un individu qui maintient le contrôle sur le pays à travers la distribution de ces ressources à son réseau clientéliste. Ce qui correspond bien au néopatrimonialisme (Médard, 1991; Snyder, 1992; Snyder et Mahoney, 2010; Lindberg, 2003; Camarck, 2007).

C'est ainsi qu'à la (re)création du parti démocratique gabonais (PDG) en 1968, la totalité des formations politiques se diluèrent dans le nouveau parti État qui se définissait comme un parti de masse ce qui a eu pour but d'accroître le personnel politique. Comme l'ont montré de nombreux politologues (Bayart, 1989; Médard, 1991; Joseph, 1984), le discours de l'unité nationale cachait une réalité bien différente, soit celle d'un système de prébende fondé sur la division ethnique et politique du pouvoir. On est en plein dans un système clientéliste où le régime à la quête d'une assise pluriethnique utilise la ressource économique comme appât (Lindberg, 2003).

Ce système perdure tout au long des années 60, 70 et 80, jusqu'à ce que le pays traverse une grave crise économique, née de la mauvaise gestion de la manne pétrolière et de la conjoncture internationale. La réduction des recettes financières de l'État entraîne celle de ses capacités de clientélisme de l'État (Yates, 1996). La population ressent alors de plus en plus le poids de l'état politique (Atenga, 2003). La fin de l'État providence montre aussi les limites du ralliement politique. Les voix dissidentes constituant jadis une majorité silencieuse commencent à se faire entendre. Le Mouvement de redressement national (MORENA) par exemple s'est créé en 1981 alors que le multipartisme était interdit. À la fin des années 80, son aile parisienne se fait l'écho des manifestations des populations au Gabon, contribuant ainsi à l'amplification de la grogne des élèves/étudiants, des chômeurs et autres victimes des plans d'ajustement structurel, qui battent désormais le pavé des rues pour donner de la voix à leurs revendications. En même

temps, il souffle en Afrique un vent de revendications multiformes (Gaulme, 1991). C'est l'heure des conférences nationales. Après de nombreux troubles et des soulèvements populaires qui ont embrasé la plupart des couches de la population, le président Omar Bongo cède. Le Gabon aura sa conférence nationale convoquée au Gabon le 23 mars 1990³⁴². Ce forum a permis la mise en place d'institutions garantissant l'expression politique comme le multipartisme, la cour constitutionnelle, mais aussi le Conseil national de la communication dont le but est de veiller à une présence équitable de toutes les sensibilités politiques dans les médias publics. Pour certains observateurs, toutefois, c'est dans la subtilité des jeux et des nuances de la conférence nationale que la transition démocratique gabonaise a été confisquée (Ndoumbet, 2009c; Gazibo, 2000). Ainsi le modèle adopté aura permis au président de rester en place et de piloter la transition vers le multipartisme.

Si les éléments offrant l'expression d'une pluralité d'opinion sont désormais visibles dans le landerneau politique gabonais, la rupture d'une marche tranquille et lente vers la démocratie va néanmoins intervenir après l'élection présidentielle de décembre 1993. Le président sortant est déclaré vainqueur au terme d'un scrutin à l'exemplarité douteuse (John-Nambo, 1996; Gaulme, 1991). Les partis de l'opposition contestent vigoureusement ces résultats, plongeant ainsi le pays dans une vague de violence sans précédent avec pour conséquence l'arrêt de la dynamique vers la démocratisation. Les opposants regroupés au sein du Haut conseil de la république (HCR) vont même jusqu'à reconnaître comme président le père Paul Mba Abessole, celui-là même qui fut déclaré perdant par la cour constitutionnelle. C'est là qu'interviennent les

³⁴² La conférence nationale au Gabon ne sera pas souveraine. En effet, il y a eu deux formes de conférences nationales : les souveraines qui ont abouti aux transitions politiques dans les pays comme le Mali, le Bénin et celles non souveraines qui ont fini par renforcer le pouvoir du régime en place, à l'instar du Togo et du Gabon. Eboussi Boulaga (1993), Akindès (1995) et Gazibo (2002) en font une analyse détaillée qui en explique les contours. Au Gabon, même si elle a abouti à un consensus politique bancal, la conférence nationale a au moins eu le mérite de mettre fin au monopartisme et de signer le retour de la légalité de l'expression de la pluralité politique, du moins dans les textes.

accords de Paris. Ces accords qui constituent en quelque sorte un prolongement de la conférence nationale regroupent dans la capitale française, les partisans du président et ceux du changement sous l'égide des Nations Unies, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la fondation Carter et bien sûr le gouvernement français. Ils aboutissent à la mise en place d'une nouvelle institution : la Commission nationale électorale sera désormais l'instance chargée de remplacer le ministère de l'Intérieur dans l'organisation des joutes électorales au Gabon (Bernault & Tonda, 2009).

Jouant allègrement sur les expressions de convivialité et de responsabilité, ces accords ont pour effet de forger un rapprochement entre l'opposition et le pouvoir. La première admet la victoire du candidat du parti au pouvoir Omar Bongo et le reconnaît de facto comme le président de tous les Gabonais, tandis que le second accepte le principe d'une plus grande ouverture à l'opposition (Tonda, 2009).

C'est là qu'il convient de s'arrêter un instant sur l'impact de l'absence d'idéologie dans le débat politique au Gabon. Le rapprochement politique qui s'opère après la conférence de Paris ne se fait pas sur la base des idées. Il s'agit plutôt d'une réponse à l'appât du gain. C'est aussi là qu'il faut comprendre le caractère immanent de l'institution présidentielle au Gabon qui dans le parfait déploiement d'une politique du ventre (Bayart, 1989) permet l'exercice de l'autorité dans le souci de la satisfaction matérielle d'une minorité qui au Gabon contrairement à l'analyse de Bayart n'a pas que les liens de parenté comme mode de cooptation. La reproduction du pouvoir privilégie la proximité professionnelle, c'est bien les politiciens qui sont unis par le secret de leurs rapines comme lien verbal.

Le ralliement des partis d'opposition à la majorité présidentielle ainsi née s'accélère après les élections locales (1996), législatives (1997) et présidentielles (1998) qui voient la large victoire du président sortant face à une opposition affaiblie par ses propres contradictions et

accusée par l'électorat d'avoir trahi sa confiance en répondant à l'appel à la soupe plutôt qu'à ses aspirations à la liberté politique et à l'épanouissement économique (Bernault, 1996; Tonda, 2009). Deux facteurs explicatifs permettent d'établir la causalité du basculement de l'opposition : d'une part, dans le système politique gabonais, l'institution présidentielle consacre tous les pouvoirs. La constitution ne prévoit pas de statut de l'opposition. Cela peut se comprendre par le fait que pendant longtemps s'opposer politiquement était perçu comme aller à l'encontre du principe sacro-saint de l'unité nationale, élément central de la rhétorique consensuelle en vigueur au pays (Meteghe N'Nah, 2006; Nze-Nguema, 1998). Dans ce contexte, l'élection présidentielle en particulier, mais aussi la vie politique en général sont en fait des jeux à somme nulle. C'est aussi ce qui explique en partie que la compétition électorale pour les présidentielles comme en 1993 ait souvent concentré autant de tensions de la part des groupes qui ne s'étaient pas ralliés au pouvoir et qui espéraient en l'alternance par les urnes. L'absence d'un second tour pour dégager une majorité claire durant ces élections fait que la rue prend la relève des institutions politiques.

D'autre part, la constitution ayant été modifiée pour prolonger le mandat présidentiel de cinq à sept ans, les opposants ont dû se lancer dans un calcul rationnel : sept ans dans l'opposition sans aucun statut pour des gens dont l'âge avoisinait la soixantaine (Paul-Mba Abessolo, principal opposant à l'époque et qui allait entrer au gouvernement par la suite, est né en 1939), cela représentait un chemin de croix si ce n'est une voix directe et sans issue pour l'oubli politique³⁴³.

³⁴³ Les références à l'âge indiquent surtout la difficulté de faire de la politique au Gabon sans une source de revenu conséquente. Les dispositions constitutionnelles semblent ainsi conçues pour contenir les ambitions des adversaires politiques du régime. Cette situation vérifie l'un des éléments importants de notre intuition de recherche à savoir la modification constitutionnelle comme élément de reproduction du pouvoir.

De plus durant la période qui a suivi la conférence de Paris, dans une logique traditionnelle au néopatrimonialisme (Snider, 1996; Fritz & Manocal, 2006) le président Bongo s'était montré extrêmement généreux envers la classe politique. La couvrant de toute sorte d'attention matérielle :

«J'ai vu personnellement des gens qui se disaient opposants venir soumettre au président Bongo leur problème et le président puisait dans sa mallette des sommes d'argent importantes pouvant aller jusqu'à quelques dizaines de millions pour leur remettre. Même s'ils tenaient des discours enflammés contre son pouvoir le jour, de nombreux Gabonais venaient nuitamment rencontrer le président pour bénéficier de ses largesses. Vous savez, sa générosité ne se limitait pas aux frontières de ses amis politiques»³⁴⁴.

Cette évocation est symptomatique à la fois de la nature de l'État, mais aussi de la conception que plusieurs responsables gabonais s'en sont faite. L'achat du ralliement à travers la distribution de la rente est allé jusqu'à la transmutation de la perception de la notion même de l'État gabonais en une institution clientéliste qui ne serait alors que cet immense gâteau au parfum du pétrole auquel tout le monde (opposants et courtisans) veut y avoir droit (Tonda, 2009; Atenga, 2003). Le mécanisme est simple et tiendrait d'une pensée philosophique bantoue selon laquelle : *la bouche qui mange ne parle pas*. Sous-entendu, on ne saurait dénoncer un système qui nous nourrit. Certains opposants ont même poussé ce mécanisme au perfectionnement en concevant une sorte de marketing du silence. Il s'agissait de dénoncer vertement les dérives du pouvoir jusqu'à ce que celui-ci vous adoube, soit financièrement, soit en vous gratifiant d'un strapontin administratif. Une position qui permet de piocher allègrement dans la caisse sans retenue jusqu'à ce qu'à la compromission. L'idée dans ce contexte étant que

³⁴⁴ Entretien avec un ancien premier ministre du président Bongo à Libreville le 30 juillet 2010. Par ailleurs des pratiques de distributions d'argent comptant du président Bongo ont été confirmées par un groupe de quatre étudiants gabonais de l'université d'Ottawa. Ces étudiants avaient fait le voyage pour rencontrer leur président lors de son passage dans la ville de Québec en 2008 à l'occasion de l'organisation du Sommet de la francophonie dans cette ville. Lors d'une réception, à l'évocation de leurs difficultés matérielles, ces étudiants et d'autres compatriotes venus des différentes villes du Canada ont tous reçu de l'argent comptant de la part de leur président qui puisait dans une mallette que lui tendait son aide de camp. Entretiens avec quatre étudiants gabonais à Gatineau le 19 avril 2011.

plus on est véhément, plus le pouvoir met du prix à vous faire taire (Boher, 1995). Les gouvernements d'union nationale qui se succèdent à cette époque n'étaient en fait qu'une foire du silence et une célébration à la grandeur nationale du consentement politique. Cette forme d'achat des consciences explique aussi le fait qu'à sa mort en juillet 2009, le président Bongo comptait plusieurs dizaines de conseillers spéciaux et de hauts représentants dans presque tous les domaines possibles et imaginables. Un audit lancé par son successeur de fils a prouvé que tous ces postes étaient plus budgétivores que pourvoyeurs de service à la population (Afrique magazine, No 291/292 décembre 2009/janvier 2010 pp 98-119).

La situation décrite ci-haut a accru le scepticisme des couches populaires face aux politiciens et leurs discours. Elle a surtout comme conséquence l'absence de confiance en les institutions politiques de leur pays. Elle est en effet la résultante du retrait de ces mêmes populations de leurs devoirs de contrôle du fonctionnement qui doit se faire pas uniquement lors des élections, mais bien en tout temps. Cette capacité est un indicateur de la pauvreté de la citoyenneté. Autrement dit, les Gabonais dans leurs rapports avec leurs institutions politiques sont des électeurs, mais pas encore suffisamment des citoyens en ce sens qu'ils ne se donnent pas le devoir de contrôler l'action du gouvernement entre les élections (Bratton & Logan, 2009). L'absence de sondage de la part des médias, mais aussi le fait que le gouvernement ou même les partis n'ont pas pour coutume de les consulter, contribue à confirmer aux populations rendues sceptiques de la chose politique que leur opinion compte bien peu.

IX.1.3-) Les bénéfices d'une instrumentalisation de la divergence

Si l'on rapporte la situation des institutions politiques gabonaises à la coopération entre ce pays et la Chine, on constate qu'elles ne sont pas préparées pour optimiser cette opportunité. En effet au niveau du commerce international et des échanges entre pays, contrairement à une

idée répandue dans les milieux politiques africains, le ralliement politique n'est pas toujours l'atout maître. Il peut même être bon de laisser la voie libre aux sons discordants pour s'offrir de meilleures possibilités de négociations.

Au Gabon on a vu que contre le gré du régime au pouvoir, il y a eu des divergences de vues entre le gouvernement et la société civile au sujet de la politique de réceptivité de la coopération chinoise. C'est ce qui aura permis au pays de reconnaître le caractère inique des accords signés avec la Chine dans le cadre de la convention de Belinga par exemple et éventuellement de rouvrir des négociations avec les Chinois sur cette mine. Ce fait est à lui seul une illustration frappante. Alors que dans un reflet autoritariste, le régime gabonais s'est battu pour annihiler toutes voix dissidentes, c'est la pluralité d'opinion qui lui vaudrait peut-être d'obtenir le meilleur dans l'une de ses principales transactions avec la Chine. Il est clair que si la société civile n'avait dénoncé véhément la convention de Belinga, celle-ci serait passée tel quel au détriment des populations gabonaises comme nous l'avons vu plus haut. S'il a été forcé de reconnaître aujourd'hui que la convention de Belinga doit être revue, le gouvernement gabonais dans son reflet jacobin avait néanmoins combattu les pourfendeurs de cet accord, allant même jusqu'à emprisonner quelques-uns parmi les activistes de la société civile. Cela montre les limites de la littérature courante sur les relations entre la Chine et l'Afrique. Le courant téléologique³⁴⁵ met tout le poids des défaillances sur le dos de la Chine qui a bien sûr ses torts, mais rien n'empêche les pays africains (le Gabon en l'occurrence) de prendre en main ses propres responsabilités en concevant des dispositions institutionnelles qui dans les négociations avec les Chinois garantissent une large représentativité des différentes parties prenantes. Ainsi malgré le fait que le bénéfice de la reprise des négociations sur les accords de Belinga avec les Chinois revient pour une grosse partie à l'action de la société civile, celle-ci n'a toujours pas été

³⁴⁵ Cf. La revue de la littérature dans cette recherche.

impliquée dans le processus de révision des accords. L'incorporer aurait certainement permis au gouvernement de gagner du temps. Il reste à espérer que les futurs accords soient eux aussi rendus publics. Il se pourrait bien que le gouvernement ayant appris de ses « erreurs » retienne l'information sur la seconde génération de la convention de Belinga. Une telle perspective constituera en fait un recul. Il n'est pas cependant certain que la société civile se laisse faire³⁴⁶. Les associations comme *Sauvons Belinga*, *Publish what you pay*, *Réseau des organisations libres de la société civile pour la bonne gouvernance au Gabon* et *Brain forest* ont acquis un capital de sympathie en raison de leur engagement pour la révision de la convention de Belinga sur lequel elles pourront désormais compter³⁴⁷. Ce qui fait des représentants de la société civile des adversaires redoutables pour le régime.

IX.2-) La restructuration du champ politique gabonais par la société civile

L'intérêt de la Chine pour les ressources du Gabon s'accroît au moment où le pays se trouve à une période importante de son histoire politique. En effet, la mécanique qui régissait les rapports entre différents acteurs politiques s'est jusque-présent déployée sous la double forme collaboration (1993, 1997, 2003) - confrontation (1990, 1992, 2005, 2008) montre ses limites. Le régime jusqu'alors très autoritaire donne aussi des signes d'affaiblissements (Jansson, 2009). Ces circonstances situent le pays dans une crise transitoire et par conséquent le projettent dans une double dynamique de désarticulation et de recomposition des rapports sociaux-politiques au sens où l'entendent Dobry (1995) et Balandier (1989). La mutation qui s'opère ici est fonction à la fois de l'intrusion dans le champ politique de nouveaux acteurs qui se meuvent désormais dans la

³⁴⁶ Série d'entretiens avec les membres de cette société civile au Gabon op cit.

³⁴⁷ Lors de nos entretiens, les responsables de ces organisations nous ont montré de nombreuses photos durant les réunions au sujet de la convention de Belinga où les salles étaient toujours combles. Ce à quoi il faut ajouter de nombreuses marques de sympathies comme de nombreuses lettres de soutien anonymes pour quelques-unes mais surtout des soutiens en provenance des ONG internationales comme *Greenpeace*, *Human Rights Watch*

sphère publique dans un ordre qui n'est plus verticalement agencé. Ce changement est synonyme de crise à la fois du modèle politique, mais aussi sur le plan épistémologique de remise en cause profonde du paradigme d'observation de ce modèle (Bayart et al, 1992 ; Mbembé, 1995). L'émergence de la société civile comme acteur politique s'inscrit dans la vague de l'ouverture politique qui a eu cours dans plusieurs pays africains au début des années 1990 (Conac, 1993; Joseph, 1999; Hermet, 1996, Banegas, 1994). La société civile gabonaise dans son utilisation de l'opportunité politique de la présence chinoise est allée plus loin que la simple participation à la vie politique, en ouvrant la porte à une potentielle restructuration du champ politique à travers un mécanisme de coproduction des normes et des valeurs. En ce sens elle se distingue de la société civile sénégalaise parce que la gestion de la présence chinoise lui a donné un souffle nouveau tandis que la société civile sénégalaise est devenue à la faveur de l'institutionnalisation de la démocratie, une force politique importante et agissante dans ce pays. Par ailleurs, il faut noter que le rapprochement du Sénégal avec les IBW a renforcé le rôle et la participation politique la société civile dans ce pays tandis que le Gabon, considéré comme un pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure, n'a pas eu le même rapport de dépendance envers les IBW. Jusqu'au clash autour du projet chinois de Belinga, le régime gabonais a pu maintenir la société civile sous l'éteignoir.

IX.2.1-) La présence chinoise comme instrument de réappropriation de la parole publique

Dans les lignes qui suivent, nous verrons comment l'intérêt chinois aura servi de catalyseur à l'introduction des nouveaux acteurs dans le champ politique gabonais, mais aussi de quelles façons ces derniers permettent la reconstruction et l'élargissement de la sphère publique à travers la production d'un discours contre hégémonique.

Pour appréhender la notion de sphère publique qui en permettant la réarticulation de la fonction discursive du politique au Gabon modifie en profondeur son champ communicationnel, il est judicieux de faire appel à l'analyse de Jürgen Habermas. Cet auteur qui met en avant la nécessité de réorganiser la vie politique autour d'institutions et de règles permettant une participation de tous les individus à la décision publique. Dans *Théorie de l'agir communicationnel* (1981), Habermas développe une conception délibérative de la démocratie selon laquelle une raison universelle émergerait de l'interaction entre les humains, c'est-à-dire de leur expérience intersubjective. Originellement conçue comme un espace s'ouvrant entre l'État et la société civile, la sphère publique est un cadre où les citoyens d'un pays se rencontrent afin de débattre librement des questions d'intérêt général assumant ainsi directement une fonction politique. Analyser l'implication de la société civile sur les questions liées à la gestion de l'intérêt chinois au Gabon installe dans un nouveau module de pensée qui fait migrer de l'importance de la politique des cadres privés du régime vers la sphère publique.

L'enjeu majeur dans ce contexte est alors la formation de l'opinion publique : d'où l'incidence à la fois politique et éthique d'une telle démarche. L'opinion désigne l'ensemble des idées et sentiments partagés par un peuple ou une communauté à un moment donné³⁴⁸. La problématique sur l'expression de l'opinion publique est d'autant plus importante au Gabon que les différents acteurs politiques de ce pays (pouvoir et l'opposition) se renvoient la balle de l'aliénation de cette opinion (Mandjouhou Yolla, 2006). Les diverses élections constituent la charpente essentielle des mécanismes institutionnels de la consultation de cette opinion. Or

³⁴⁸ Nous avons vu plus haut que le régime n'en tenait pas vraiment compte dans sa définition de la stratégie de réceptivité de l'intérêt chinois.

jusqu'ici comme on l'a vu plus haut la publication des résultats lors des consultations électorales donc donne lieu à chaque fois à de vives contestations³⁴⁹.

En s'appuyant sur le modèle d'Entman et Herbst (2001) on peut voir qu'il existe quatre formes d'opinions au Gabon. Il y a d'abord eu une majorité silencieuse (1) (Neumann, 1974). Elle désigne de manière générale, une strate de personnes d'un groupe, d'une nation ou d'une organisation disposant librement ou sous une forme de contrainte quelconque, une opinion inexprimée. Au Gabon c'est la grande majorité de la population qui souvent est restée sans opinion sur des questions pourtant cruciales pour sa survie (Tonda, 2009; Nguema Minko, 2010; Osi, 2002; Moundounga Mouity, 2011). Elle semble avoir été tétanisée par le déni de pluralisme qu'aura constitué la convergence des leaders politiques membres de la fameuse opposition conviviale (Moundounga Mouity, 2011). Il y a ensuite la majorité perçue (2). Il s'agit du sens général de l'opinion du public soutenu par la plupart des observateurs, des journalistes aux politiciens en passant par les membres du public eux-mêmes. Cette majorité perçue est surtout perceptible dans les discours des politiciens lorsqu'ils s'approprient des opinions des Gabonais sans les consulter. C'est ainsi qu'il est fréquent d'entendre des politiciens des deux bords affirmer ce que les Gabonais pensent sous la forme : « les Gabonais désirent avant tout ceci » ou « les Gabonais appellent de leurs vœux telle mesure ». Cette extrapolation s'étend aussi aux journalistes de tous bords qui n'ont pas souvent hésité à citer l'opinion publique sans l'avoir consultée au préalable. Cette instrumentalisation de l'opinion publique par les politiciens est surtout rendue possible du fait de la confiscation des canaux de communication par le pouvoir

³⁴⁹ Le candidat à l'élection présidentielle de 2009 André Mba Obame s'est déclaré président de la république, six mois après cette élection, il a formé son propre gouvernement et s'est réfugié au siège du PNUD à Libreville pendant un mois. Suites aux négociations de plusieurs médiateurs, il a regagné son domicile. Son parti l'Union Nationale a été dissolu par la cours constitutionnelle et son humilité parlementaire levée. Il est sous le coup d'une accusation de haute trahison. Lire à cet effet l'article du magazine Jeune Afrique publié le 27 juillet 2011 et accessible en ligne au lien ci-après : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110729112854/justice-opposition-democratie-constitutiongabon-le-conseil-d-etat-confirme-la-dissolution-du-parti-d-andre-mba-obame.html> , page consultée le 09 Août 2011.

politique, mais aussi par l'inflation informationnelle des faits politiques dans les médias gabonais (Pigeaud, 2009). La forme suivante de la taxinomie de l'opinion publique fait appel à ce qui convient de nommer l'opinion publique latente (3). Il s'agit d'une somme de valeurs fondamentales de la population et de ses préférences qui reposent sous les fluctuations superficielles de l'opinion de masse (Zaller, 2003). L'opinion publique latente se dit aussi des citoyens ayant des préférences qui correspondent à l'opinion anticipée par les décideurs. Ainsi le succès des politiciens consiste à sentir cette opinion au cœur du chaos de leurs discours et de leurs expressions peu ou pas du tout ordonnés pour lui servir une rhétorique dans laquelle elle se reconnaît. C'est dans ce registre qu'Albert-Bernard Bongo, président désigné en 1967, a pu puiser pour asseoir sa direction auprès d'une population qui demandait avant tout à être rassurée (Bongo, 1968). Ces trois strates vont être transmutes par une dernière catégorie, née à la fois des contingences temporelles (mondialisation) et circonstancielles (intérêts chinois). Il s'agit de l'opinion publique mobilisée (4). C'est un regroupement des citoyens engagés, informés et organisés qui sont mobilisables rapidement même en dehors des campagnes électorales : C'est une nouvelle forme de société civile gabonaise³⁵⁰.

En fait jusqu'ici les analystes ont surtout insisté sur la difficulté des sociétés africaines à faire l'expérience empirique de l'émulation de la sphère publique signalant par là même les limites de leurs prédispositions démocratiques (Olivier de Sardan, 2000; Laurent, 2000). Cette

³⁵⁰ Ce que nous appellerons à partir d'ici société civile gabonaise, c'est uniquement un groupe d'ONG qui pour les principales sont les suivantes: Brainforest, Réseau des Organisations Libres de la Société Civile pour la Bonne Gouvernance au Gabon (ROLBG), Afrique Horizons ONG des Droits de l'Homme, l'Observatoire National de la Démocratie (OND), Gouvernance Démocratie et Santé Environnementales (GODESE) et de l'ONG Publiez ce que vous payez. L'appellation société civile correspond à une auto désignation. Il faut rappeler que ces organisations sont singularisées ici à cause de leur caractère institutionnel et de l'organisation rationnelle qui permet une lisibilité analytique de leurs actions. Toutefois, il existe d'autres structures qui portent le discours sur la place publique mais elles n'ont certainement pas joué un rôle aussi interpellant dans les questions qui ont impliqué les chinois au Gabon comme ce réseau d'ONG mentionné plus haut. Par ailleurs des Héraults de la liberté d'expression comme le journal satirique Gri-Gri et d'autres médias auraient pu faire partie de cette liste mais nous préférons leur concéder un rôle limité de support que d'acteurs principaux.

position a été remise en cause par Abé (2006). Une analyse de l'historicité des rapports sociaux en Afrique montre que l'on peut bien établir une analogie métaphorique entre la conception contemporaine de l'espace public et la juridiction de la parole qu'est l'arbre à palabre. Si on se distance de l'analyse culturelle de cette institution, pour la comprendre comme un paradigme politique, on se rend compte qu'elle joue un rôle important dans l'articulation de la résolution des conflits en société (Bidima, 1997, 2000, 2009; Mballa, 2008; Bah, 1999). L'arbre à palabre est en effet la manifestation de la sagesse africaine à travers une structure de dialogue (Éboussi Boulaga, 1993; Mbembe, 1995a). Malgré la pluralité des cultures qui crée une diversité des formes, la palabre semble être un fait partagé par la plupart des peuples d'Afrique au sud du Sahel (Atangana, 1965). Il s'agit d'un cadre de concertation qui se déroule sous un arbre particulier, très souvent le baobab. L'arbre est porteur de sens et de valeurs. Il incarne la vie avec tout son feuillage. L'arbre est souvent témoin de l'histoire de chaque peuple, de ses mœurs, de ses alliances et des croyances. L'arbre choisi pour abriter la palabre est généralement le plus ancien de la localité. Il a vu naître plusieurs générations et a été par conséquent le témoin privilégié de l'histoire du village. Il est aussi perçu comme dispensateur de vie, car il est un élément essentiel de la pharmacopée africaine. Généralement utilisé pour débarrasser les personnes des maladies, c'est un peu vers lui que l'on se tourne pour se nettoyer. C'est aussi un symbole de stabilité de la communauté ainsi que de protection. En portant la parole sur l'espace public au sujet des questions comme la convention de Belinga, les associations membres de la société civile gabonaise, s'inscrit donc avant tout dans la logique de l'arbre à palabre.

Cette institution s'illustre donc comme une recherche d'une solution consensuelle par le dialogue. Elle exprime une forme africaine de la démocratie en ce sens qu'elle garantit la libre expression à tous les participants. L'arbre à palabre n'est pas assigné uniquement à la résolution

des conflits. Il est aussi chargé de les prévenir. La forme de participation et de la représentativité dépendent des régions et des approches culturelles. Il est quand même certain qu'il y a un échantillonnage de la société dans la stratification spécifique de sa composition. Ainsi les femmes, les jeunes et même les enfants sont invités à s'exprimer durant la palabre pour peu qu'ils puissent apporter une plus-value dans la quête de la solution. L'autre fait marquant c'est le rôle du chef qui n'est pas toujours aussi prépondérant qu'on aurait pu s'y attendre. Il ne prend pas une part prééminente aux débats (Kiflé Beseat, 1977; Bidima, 1998). C'est d'ailleurs à ces similitudes que l'on peut raffiner l'analogie entre la palabre et l'espace public. Dans les deux contextes, le pouvoir n'a plus une circulation verticale, mais il est plutôt diffus dans les différents réseaux et évolue horizontalement. On comprend ainsi que la témérité qu'utilisent les organisations de la société civile pour remettre en cause les choix politiques et économiques d'un régime pourtant reconnu pour son autoritarisme (CRES, 2011) tire son fondement de cette institution.

La palabre est un cadre où le discours et la rhétorique constituent les paramètres de base de l'argumentaire des locuteurs. On utilise la parole comme une composante discursive (Bah, 1999; Bidima, 1998, 2009). C'est elle qui discute, engage, déclare, s'excuse et réconcilie. On n'est pas forcément dans une joute oratoire, mais la métaphore et la personnification, voire l'illustration de la parole faite corps et transformée selon les circonstances en arme ou remède. C'est aussi symptomatique d'une culture qui ne valorise pas uniquement le fait martial, mais bien l'esthétique locutionnaire. C'est pourquoi les griots qui sont des architectes africains du verbe sont utiles et incontournables dans ces débats. Ils interprètent, rendent visibles et précisent souvent les pensées des orateurs pour l'assemblée. Leur rôle est différent de celui moderne de l'avocat, car il va plus loin que la simple défense et plus en profondeur dans sa fonction

herméneutique. On pourrait ainsi dire que la société civile fait aujourd'hui office d'une autre forme de griot pas au sens des premiers qui ont longtemps occupé l'espace public en faisant de la flagornerie leur mode d'expression favorite. Le port du verbe par la société civile gabonaise en ce qui nous concerne dans cette section s'illustre surtout comme l'expression griotique de la justice sociale. L'espace public gabonais dans sa configuration contemporaine est donc en réalité la symbolique de la revitalisation de la société civile (Bidima, 2000; Bahi, 2003).

IX.2.2-) La puissance des réseaux internationaux, le poids des actions

Loin de faire l'apologie de la société civile, il convient de reconnaître qu'il s'agit d'un concept qui est à la fois évasif et revêt une connotation sémantique trouble (Monga, 2009). Sa convocation dans notre analyse du volet politique des stratégies gabonaises de réceptivité de la coopération chinoise appelle à en maîtriser les contours définitionnels. Pour ce faire, il faudrait recourir à la définition qu'en fait Bratton (1997) :

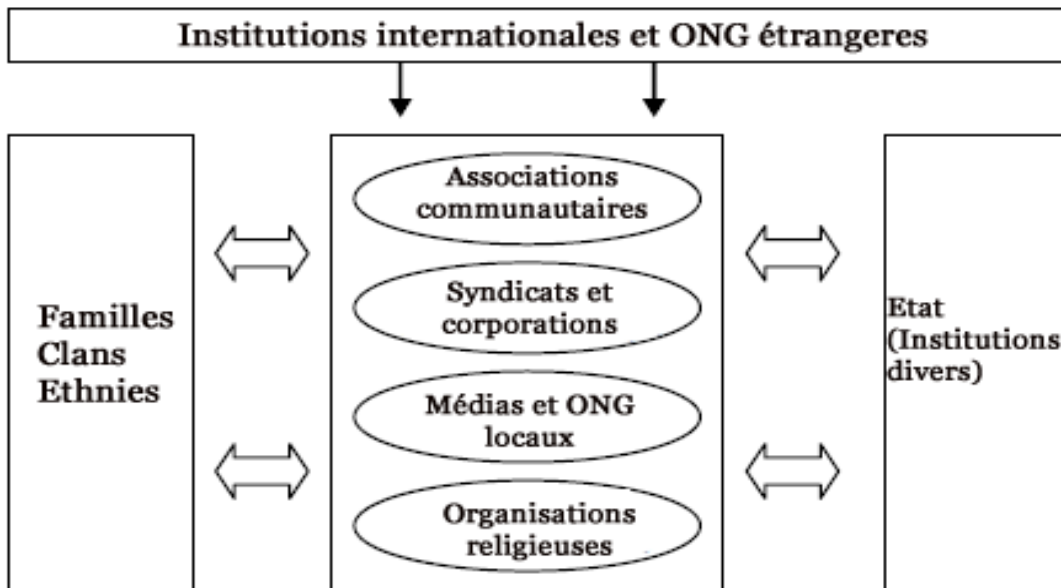
«Civil society is the realm of organized social life that is open, voluntary, self-generating, at least partially self-supporting, and autonomous from the state, and bound by a legal order or set of shares rules. It is distinct from society in general in that it involves acting collectively in a public sphere to express their interests, passions, preferences, and ideas, to exchange information, to achieve collective goals, to make demands on the state, to improve the structure functioning of the state, and to hold state officials accountable». (Bratton, 1997: 6).

L'avantage de cette lecture de Bratton est qu'elle est descriptive plutôt qu'herméneutique. Ainsi on peut voir que face à la percée chinoise au Gabon, la société civile a revêtu un caractère organisé.

Cette forme d'organisation de la contestation de l'ordre établi s'illustre surtout par le fait qu'elle sert de canalisation aux voix des laissés pour compte en permettant de faire basculer sur la sphère publique la colère populaire longtemps restée muette. Ce mécanisme résout l'équation de l'action collective (Tucker, 2009). Il s'agit d'un moment de rupture de la culture politique en

vigueur au Gabon. L'intrusion de la société civile sur la scène politique gabonaise est un coup dur pour le régime, mais une valeur ajoutée pour la culture politique dans ce pays. Cette culture politique au Gabon qui jusqu'ici pouvait être considérée comme une sorte d'extorsion du consentement par la violence et la ruse (Mbembe, 1995).

Figure 10 : Schématisation inspirée de Monga (2010) de l'action des ONG gabonaises vis-à-vis de la présence chinoise



IX.2.2.1-) Le cas de la convention de Belinga

Cette mobilisation de la société civile, dont le groupe d'ONG désigné plus haut était les figures les plus visibles, s'observe notamment dans le cas de la signature de la convention de Belinga entre l'État gabonais et la CMEC. Ceci permet de bien mesurer l'irruption d'acteurs politiques, jusque-là plutôt effacés, sur une scène où les principaux protagonistes avaient plutôt l'habitude de transiger derrière des portes closes. Ils ont d'abord tiré la sonnette d'alarme en envahissant les foras d'échanges en ligne entre Gabonais en utilisant des articles alarmants et

hyperboliques dans le genre, « le Gabon est vendu aux enchères »³⁵¹. La mobilisation a bénéficié de l'avantage qualitatif des nouvelles technologies de l'information et de la communication. En prenant position sur internet, les ONG testaient d'abord la situation en épiant la réaction du régime³⁵². Elles interpellaient aussi leurs compatriotes vivant à l'étranger dont elles connaissent l'importance dans la formation d'une opinion au Gabon. En même temps les informations qu'elles diffusaient sur ce sujet se répandaient parallèlement dans les différentes connexions qui lient les multiples ONG à travers le monde. Comme en témoigne la reprise de cette information sur les sites internet, des ONG survie (France)³⁵³, Human Right Watch (États-Unis) en a parlé, les représentants de l'ONG Greenpeace ont aussi fait des représentations auprès du gouvernement préoccupés par les conséquences environnementales de cette convention. Cette stratégie des organisations de la société civile montre une fois de plus la complexité de l'analyse des rapports entre certains pays africains et la Chine à partir d'une lecture monothéiste. En effet dans cette dimension, il est bon de faire appel à l'analyse internationaliste notamment avec Keck et Sikkink (1998) selon laquelle la mondialisation a donné jour à de nouveaux réseaux d'influence qui ne disposent pas de la puissance dans le sens traditionnel de ce terme, mais dont les techniques et les capacités à occuper l'espace public mondial en ont fait des organes interlocutrices des institutions les plus puissantes. C'est dans cette perspective que les ONG gabonaises ont demandé et obtenu que la convention soit rendue publique. En effet, au niveau international, les ONG ont tissé de nombreux réseaux qui créent des mécanismes de coopération transfrontaliers en permettant la circulation d'information et même un partage des ressources (Keck et Sikkink, 1998). Les ONG gabonaises se sont appuyées sur ces réseaux. Cela a été

³⁵¹ http://gaboneco.com/show_article.php?IDActu=14084, page consultée le 21 juillet 2011.

³⁵² Adresse préliminaire du responsable de l'ONG *Sauvons Belinga* lors de la conférence de presse organisée le 7 juillet 2009 à l'hôtel Meridien de Libreville.

³⁵³ Le numéro 169 de mai 2008 de *Billet d'Afrique* qui est un journal publié par cette ONG est revenue sur cette question.

autant plus aisé que la problématique de la convention de Belinga recoupait une diversité de questions touchant aux intérêts des réseaux internationaux à l'instar du mieux-être (la situation des populations sur le site), de l'environnement (de nombreux parcs naturels comme celui d'Ivindo sont mis à risque), de l'équité commerciale (les détails de convention ont révélé de nombreuses disparités), des droits de l'Homme de la justice sociale (la réputation des entreprises sur le traitement des ouvriers dans leurs chantiers les ont précédés ici) et bien d'autres.

L'amplification des réseaux aidant, la problématique du petit village du nord-est du Gabon a pris une résonance mondiale. Dans ce cadre, les ONG gabonaises ont bien utilisé leur relais en Occident surtout dans les pays comme la France avec des ONG comme Transparency International, Sherpa, Revenue Watch Institute, la WWF et même Greenpeace. Ainsi ces multiples fronts visaient à faire infléchir sur cette question le régime gabonais qui est reconnu pour son caractère hétéronome. Conscient que le régime gabonais dépend beaucoup de l'extérieur (la France principalement) la société civile gabonaise a voulu prendre l'opinion publique internationale à témoin, mais aussi l'inviter dans son combat.

Une coalition d'ONG intitulée *Sauvons Belinga* a été créée et fut dirigée par un député certes de l'opposition (RDP), mais qui fut quand même un ancien ministre. Une déconstruction du nom de l'association renseigne sur ses stratégies sémiologiques. L'intitulé de ce comité est formulé à dessein pour conférer un sentiment d'urgence avec notamment en bonne place une interpellation (première personne du pluriel) à tous qui correspond en fait à une invitation à l'action rédemptrice (sauver). Cet appel pressant signifie dans ce contexte mieux qu'ailleurs, tirer d'un danger imminent qui deviendra effectif si rien n'est fait. Le comité *Sauvons Belinga* a organisé des conférences publiques (12 mai, 7 juillet, 16 septembre 2009) qui ont attiré de

nombreuses foules (à peu près 3000 personnes en tout)³⁵⁴ avec à la clé plusieurs journalistes (dont bon nombre de correspondants au Gabon des médias internationaux) qui ont repris les propos du comité exécutif de cette association. Il s'agit ici d'un geste qui a autant de valeur symbolique que déchirer la charte de la démocratie conviviale qui par la duplicité a installé le pays dans un consensus politique de façade parce que ces actions ont transformé une question qui aurait pu être régionale en un débat national.

Durant ces rencontres publiques, le comité *Sauvons Belinga* s'est bien gardé d'adopter un discours anti chinois ou même xénophobe³⁵⁵. La société civile déclarait vouloir surtout que la convention soit équitable pour les populations gabonaises en général et les personnes habitantes la région de Belinga en particulier³⁵⁶. Les rassemblements du comité *Sauvons Belinga* étaient des moments pour passer en revue la convention et dénoncer ses éléments les plus injustes, tels que l'exonération de taxes et de douanes sur tous les produits et composants devant être employés dans le cadre de ce projet. Ce comité dénonçait aussi la disposition de cette convention qui prévoit que tous les emplois devraient être à durée déterminée de deux ans renouvelables au lieu des emplois à durée indéterminée tel qu'annoncé par les pouvoirs publics (art. 22 et 24 de la convention). Par ailleurs, l'association a aussi dénoncé la fausse coïncidence voulant que les infrastructures que sont le port en eau profonde de Santa Clara et le barrage hydroélectrique du grand Poubara soient appelées selon cet accord à être gérés par l'entreprise chinoise pendant 25

³⁵⁴ Entretien avec le député Billy-bi-Nzé le 19 juillet 2010 à Libreville. Au Gabon comme partout ailleurs dans le monde, la question de la participation aux manifestations fait toujours l'objet d'un débat entre les organisateurs des manifestations et les forces de l'ordre ou le pouvoir politique. Le député nous a montré des photos prises lors des différentes rencontres. Il est difficile pour le chercheur de certifier ces photos. L'important ici réside cependant dans la capacité de cette association aidée des autres membres des ONG gabonaises d'attirer l'attention des publics national et international sur une question qui autrement serait certainement passée inaperçue.

³⁵⁵ Allusion au discours anti chinois de l'opposant zambien devenu récemment président de la république Michael Sata avant et après les élections de 2006 et 2008 dans ce pays. À contrario, les différents discours et communications des membres de la coalition d'association durant les rencontres publiques, cf les différents communiqués de presse issus à cette occasion.

³⁵⁶ Entretiens avec le député Billy-bi-Nzé, et avec Marc Ona, op cit.

ans avant d'être cédé au Gabon, ce qui correspond si on l'on en croit le comité exactement au temps nécessaire à l'exploitation complète de la mine³⁵⁷.

Ce comité a aussi profité d'un calendrier électoral favorable au moment où a été lancée la course à la présidence suite au décès d'Omar Bongo. En effet, les principaux candidats à la présidentielle interpellés sur cette question se sont tous engagés à revoir ces accords s'ils étaient élus. Il faut dire que portée à la connaissance du public/électeur, la question de la mine de Belinga est vite devenue un enjeu électoral et une épine pour les candidats favoris de cette élection qui étaient tous membres du gouvernement sortant à savoir le fils du président, Ali Bongo, et André Mba Obame, Casimir Oye Mba, et Eyehe Ndong qui furent tous ministres pendant plusieurs années sous l'ère de Bongo le père.

Dans cette perspective, la société civile gabonaise a aussi obtenu des victoires locales avec notamment une pression auprès des élus de la région d'Ogoué Ivindo qui ont tous voté contre cette convention à l'Assemblée nationale, même si le projet a fini par passer. En cela, il s'agit déjà d'un exploit puisque la notion de vote libre n'existe pas dans la vie parlementaire gabonaise. Les députés du parti au pouvoir votent toujours dans le sens désiré par le pouvoir exécutif. Avec sept députés sur les neuf de cette circonscription, le PDG a de loin la majorité des voix dans ce département. Rompant les pactes divers qui les unissent, les députés de l'Ogoué Ivindo ont prité le parti de la population au cours d'un vote pourtant crucial pour le gouvernement et ont voté 9/9 contre la convention. Nous sommes ici en présence d'une externalité importante obtenue par la société civile qui a réussi à influencer le fonctionnement d'une institution à laquelle elle ne fait pas officiellement partie. En effet, les membres de la société civile ont rencontré plusieurs fois (entre 3 et 5 fois selon les commentaires des personnes interrogées) les

³⁵⁷ Entretien avec le président de ce comité le 19 Juillet et avec les membres d'autres groupes de la société civile gabonaise.

députés de la région pour les inciter à voter contre, mais aussi pour les recruter afin de faire le lobbying en leurs noms auprès de leurs confrères³⁵⁸. Cette situation n'était même pas envisageable. Les députés gabonais n'ayant pas de bureaux régionaux. Ils n'ont pas pour coutume de rencontrer la population ou même les représentants des différents groupes d'intérêts (du moins officiellement). L'Assemblée nationale gabonaise fonctionne quelque peu comme une chambre d'enregistrement qui prend acte des desideratas du président de la République (Nze-Nguema, 1998). Il s'agit en fait d'un système que le politologue Rossatanga (2000) désigne comme étant présido-parlementaire ou présido-parlementariste.

À l'Assemblée nationale, les députés contre ce projet ont utilisé de toutes les activités de contrôle mises à leur disposition par l'institution à savoir l'interpellation, ainsi que les questions écrites et orales. Ils n'ont pas pu aboutir à une motion de censure à cause de la loi du nombre en leur défaveur. En effet, le système politique gabonais étant de type semi-présidentiel, ce qui rend le Président tout-puissant si son parti contrôle l'Assemblée Nationale (ce qui bien sûr était le cas), mais en plus, le système électoral est à la pluralité, ce qui limite le nombre de partis politiques et favorise le parti dominant (sans oublier la question de la discipline de parti qui, pour des raisons formelles et informelles, rend la fronde parlementaire quasi-impossible). Malgré ces obstacles institutionnels formels et informels, la convention de Belinga fut l'un des rares moments de discussion pluraliste à l'Assemblée nationale. Certes le contexte extra-parlementaire est favorable, car le président Bongo vient de perdre sa femme et est lui-même malade.

On se retrouve dans cette configuration à une période qui s'apparente à une césure avec les pratiques habituelles en ce sens que la dynamique en vigueur ici est une remise en cause profonde de la philosophie de l'État jacobin tel que déployé jusqu'ici au Gabon. Dans ce contexte, non seulement l'action est collective, mais de plus, l'initiative appartient à une tierce

³⁵⁸ Entretiens divers avec les membres des ONG.

partie (la société civile) et non pas aux politiciens et encore moins au gouvernement. Si l'on en croit la taxinomie développée par Bayart (1999) pour échapper aux affres d'une réalité politique ardue, dans une logique d'extraversion, les populations africaines se sont recomposés des mécanismes qui vont de l'esquive à la fuite en avant en passant par l'évasion. Toutefois, si l'on s'en tient à la définition de la stratégie par Saul Alinsky (1971), qui revient à faire ce que l'on peut avec les moyens en sa possession, mieux qu'un échec, l'inaction pendant une période de la société civile correspondait plutôt à un ensemble de techniques d'indocilité (Mbembé, 1998). Lorsque les circonstances ont été favorables, la société civile gabonaise en a profité pour s'inscrire positivement dans l'espace public et sortir de l'étau restreint du régime. Il s'agit en effet des changements incrémentaux qui sont aussi fonction de l'ampleur du joug autoritaire qui enferme l'expression du pluralisme d'opinion.

Il ne faut point oublier que dans le cadre du faux pluralisme (Carothers, 2002) qui l'a souvent caractérisé, le pouvoir gabonais a suscité lui-même sa propre *société civile*. Profitant du flou des contours institutionnels de la société civile, il a procédé au début des années 2000 à une assimilation pure et simple avec notamment la nomination des membres dits de cette société civile au gouvernement³⁵⁹. Ainsi après la dénaturation du débat politique qui a abouti à la création et à la prolifération des partis politiques, c'était autour de la société civile de passer à la moulinette du pouvoir (Bignoumba-Moundemba, 1992). En effet, la polyphonie de revendications a vite tourné à la cacophonie au Gabon au début des années 2000 à la grande satisfaction du pouvoir manipulateur qui ne demandait pas tant (Gaulme, 1991; Tonda, 2009). Cette assimilation est surtout facilitée par une conception minimaliste du concept de démocratie

³⁵⁹ En 2008 par exemple, la présidente d'un syndicat sans affiliation politique revendiquée a été nommée ministre du travail pour ne citer que cet exemple. Il nous semble inutile de préciser que les revendications syndicales n'ont pas pour autant reçues un écho favorable auprès du gouvernement durant de la ministre syndicaliste.

qui dans ce contexte permet d'interpréter par exemple la présence d'une syndicaliste au gouvernement comme un esprit d'ouverture politique de la part du régime.

IX.2.3) Post matérialisme et contingences favorables

La convention de Belinga est pour le moment suspendue alors même qu'à la période de son annonce, le gouvernement en avait fait une priorité. Il s'agit donc d'une reculade qui signale le succès de la société civile dont c'était l'objectif. En réalité, c'est la logique post-matérialiste qui a donné une légitimité au combat de la société civile dans le cadre de Belinga. En effet jusqu'ici, la société civile gabonaise avait échoué à déterritorialiser sa mobilisation. Lorsqu'il a parfois été question de l'action collective dans ce pays, c'est autour des référents identitaires illustrés par le marqueur ethnique et géographique que l'énergie s'est souvent mobilisée. Ce fut surtout le propre des partis politiques, les institutions constituantes de la société civile n'ont pas échappé à cette spirale territorialiste. Même lors des revendications du début des années 90 (mentionnées plus haut) il a été difficile aux organisations de la société civile de porter un message véritablement national. La question de la représentativité a alors posé avec acuité la problématique de la légitimation du combat. Il s'agissait de partir d'une réclamation particulière, régionale ou sectorielle pour en faire un enjeu à la fois général et national. Ainsi confiné dans des particularismes, il a été facile pour le pouvoir de disqualifier la société civile. Cette dernière et les mouvements qui l'habitent avaient plus de chance de s'épanouir si elle pouvait transcender le matérialisme de leurs revendications pour se constituer en instrument de promotions des valeurs (Inglehart, 1991). C'est un peu le tour de force réussi par le collectif *Sauvons Belinga* car même si ses invitations à la renégociation de la convention de Belinga visent surtout à faire gagner plus d'argent et de dignité au Gabon et aux Gabonais, il ne s'agit pas d'un intérêt qui apportera un

avantage matériel direct aux membres de la société civile³⁶⁰. Leur combat est d'autant bien perçu au sein de la population qu'il met l'accent sur les valeurs de justice et d'égalité. Cette impression est mesurée uniquement par l'adhésion aux idéaux de ce mouvement tel que certifié par le nombre croissant des personnes présentes au rassemblement et les lettres de sympathie de soutien ainsi que l'appui financier et matériel reçu par le comité de la part des populations gabonaises.

Dans cette perspective, l'engagement de la société civile s'inscrit en rupture avec le marketing du silence décrit plus haut et qui est propre aux politiciens gabonais dans les années 90. Lorsque le gouvernement décide en décembre 2009 de renégocier la convention de Belinga, les membres de la société civile le ressentent indubitablement comme une victoire dans leur combat, mais aussi sur eux-mêmes. Ils ont en effet administré la preuve que l'argument financier, voire la corruption des élites,³⁶¹ n'est pas toujours suffisant pour faire une différence dans le contexte sociopolitique africain. En effet Marc Ona une des figures de proue de ce mouvement est reçu en février 2007 par le président Omar Bongo. Les rencontres entre le président et ceux qui s'opposaient souvent à ses politiques s'achevaient souvent par des compromissions (Tonda, 2009). Cette fois-ci, il n'en fut rien. Le régime a alors mis en route sa machine répressive. Certaines ONG qui s'opposaient à la convention ont vu leurs activités suspendues en février 2008. En mai 2008 Marc Ona et sa famille étaient chassés de la maison

³⁶⁰ L'engagement s'est surtout faite au nom d'une cause et aucun membre de la coalition n'a eu un revenu du fait de ce combat. Même si on conçoit la notoriété comme étant indirectement matérielle, c'est plutôt l'inverse qui s'est produite. Certains membres de la société civile à l'instar de Marc Ona ont utilisé la notoriété qui était déjà la leur pour mettre cette convention sous les projecteurs de l'actualité nationale et internationale. Marc Ona activiste internationalement reconnu a gagné plusieurs prix pour son combat dont le *Golman Environmental Prize* qui est le plus grand prix récompensant les militants écologiques au monde (dixit le site internet www.goldmanpriz.org)

³⁶¹ Les soupçons de corruption dans le cas de la mine de fer Belinga viennent du fait que les Chinois de la CMEC auraient déclaré que si le Gabon voulait renégocier la convention, il devait aussi procéder à une rétrocession des sous. Or au stade actuel de cette convention, aucune transaction financière officielle n'a encore eu lieu. C'est d'ailleurs cela qui donne le poids au Gabon de pouvoir renégocier. C'est pourquoi, les membres de la société civile gabonaise se disent convaincus qu'il y aurait eu des transactions occultes entre les officiels gabonais et les hommes d'affaires gabonais sinon, ils ne réclameraient pas un remboursement des sommes qu'ils n'ont pas encore déboursé

qu'il louait à Libreville. Le mois suivant la porte de son bureau était défoncée et les documents emportés. En décembre 2008 une demi-douzaine de responsables des ONG activistes contre la convention étaient arrêtés et incarcérés sans motifs. Plus tard, ils seront accusés de détention des documents illégaux, de subversion et d'incitation à la rébellion³⁶².

L'autre raison du succès de la société civile dans le cadre de son combat contre la convention Belinga dans sa forme actuelle, tient surtout de la nature leur adversaire. Il s'agit en fait d'une cible qui fait aisément l'unanimité contre elle : la Chine. Ceci surtout à cause des méthodes qui lui ont déjà attiré le courroux des ONG ailleurs en Afrique (voir la partie téléologique de notre revue de la littérature). Plus important, la Chine n'a pas les accointances politiques solides comme en disposent des Occidentaux au Gabon. Certains précédents permettent de croire que la finalité n'aurait pas été la même avec une situation impliquant une entreprise française. Le fait que la plainte des ONG Sherpa et Transparency International pour enrichissement illicite contre les présidents Sassou Nguessou du Congo, Obiang Nguema de la Guinée Équatoriale et des présidents Bongo père et fils du Gabon a été jugée plusieurs fois irrecevable par le tribunal de grande instance de Paris où elle a été déposée, en constitue la preuve³⁶³. À l'occasion de cette plainte, de nombreuses ONG occidentales, africaines en générale et Gabonaise en particulier se sont mobilisées. Elles ont manifesté à plusieurs reprises devant les ambassades du Gabon en France (21 février 2011) et celle de la France au Gabon (le 10 mai 2010). Les mêmes ONG (Transparency International, Sherpa, Revenue Watch Institute, la WWF et même Greenpeace) qui ont agi sur la convention Belinga se sont mobilisées quelques-unes se

³⁶² Entretiens divers avec les membres des ONG, op cit, ces propos sont corroborés par les articles publiés par l'organisation Goldman prize : <http://www.goldmanprize.org/2009/africa> page consultée le 21 juillet 2011 mais aussi par le magazine panafricain jeune Afrique, du 18 juin 2008 ainsi que par le journal *info plus Gabon* du 19 avril 2009, accessible en ligne sous le lien http://www.infosplusgabon.com/article.php3?id_article=3387, page consulté le 19 Juillet 2011.

³⁶³ <http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAPA83661/>, page consultée le 20 juillet 2011, Jeune Afrique du 17 novembre 2010, le monde.fr mise à jour le 21 février 2011.

constituant même parties civiles. Au Gabon, la palette d'activistes s'est élargie avec des journaux comme Tendances Gabon, d'autres ONG comme le Front des organisations de la société civile contre la pauvreté au Gabon (FOSCPG) et même l'Église catholique à travers la radio Sainte Marie. C'est dire si la mobilisation contre ce qu'il est désigné comme l'affaire des *biens mal acquis* a réuni plus d'acteurs et plus d'actions (marche de revendication et plainte en France) que celle de Belinga. Le résultat est cependant mitigé.

Par ailleurs, on peut constater que le soutien occidental des chancelleries occidentales fait souvent défaut aux sociétés civiles africaines quand les enjeux touchent directement les intérêts vitaux de l'occident. À l'exception de quelques groupes marginaux, le combat contre la convention de Belinga n'a pas vraiment reçu l'écho favorable auprès du public occidental pourtant nécessaire si l'entreprise remise en cause était constituée majoritairement des fonds européens. Ce qui vient quelque peu démentir l'analyse des processus de transitions démocratiques faite par Linz et Stepan (1998) qui affirment entre autres que la multiplication des liens entre les régimes autoritaires et l'Occident accélère l'ouverture de ce dernier. L'expérience gabonaise montre que les sociétés civiles africaines ont longtemps été orphelines dans leurs revendications pour plus d'ouverture politique et abandonnées à elles-mêmes dans cette aventure téméraire d'une réclamation d'une répartition équitable des richesses du pays³⁶⁴. Une telle lecture tempère les capacités de la société civile même si nous reconnaissons que leurs victoires sur un « mal-aimé » de la communauté internationale préparent peut-être d'autres gains possibles sur une grosse peinture de cette même communauté? Rien n'est moins sûr. Toujours est-il que ce

³⁶⁴ Pour illustration, on prendra le cas du Togo où la mort du président Eyadema suivi par le coup de force institutionnel qui a fait de son fils son remplaçant, a eu lieu en même temps que la tentative d'extorsion électorale en Ukraine par le président Yanukovitch. Ainsi alors qu'une mobilisation exceptionnelle avait cours dans les grandes capitales occidentales aboutissant quelques jours plus tard à la capitulation de l'imposteur, rien n'a été dit ou même fait pour le Togo alors même que les nouvelles d'une répression sanglante à Lomé circulaient.

combat et le résultat qu'il a permis d'obtenir renforcent l'ancrage institutionnel de la société civile gabonaise dans le champ politique national.

Signalons quand même les limites de la société civile dans la construction démocratique et du bien-être économique (Bratton et van de Walle, 1997). Monga (2009) rappelle aussi par ailleurs que la société civile peut aussi être productrice d'un capital social négatif. De plus certaines organisations se revendiquant de la société civile au Gabon présentent une ambivalence qui entretient des doutes sur les finalités visées (Pommérole et Simeant, 2008).

IX.3-) Tensions dichotomiques entre le capital social et le capital politique

Dans la première section de ce chapitre, on a vu que le régime au pouvoir au Gabon avait phagocyté le jeu politique contraignant au ralliement par la manipulation institutionnelle et la distribution des rentes aux voix potentiellement dissidentes. La section suivante a montré comment la société civile profitant de certaines circonstances favorables a pris place au niveau du débat public faisant d'un projet avec les Chinois un enjeu national. Par là même cette société civile a enrichi le champ politique en servant d'intermédiaire entre le politique et la population. Ainsi présenté, le débat sur les stratégies de réceptivité de l'intérêt chinois au Gabon demeure une affaire des élites économiques (voir le chapitre précédent) et politiques comme nous venons de le démontrer, mais aussi intellectuelles avec notamment l'implication de la société civile. La question que l'observateur est en droit de se poser est celle de connaître le rôle et la place des segments de la population touchés directement ou indirectement par l'intérêt de la Chine pour le Gabon. La section qui suit s'attarde sur cet aspect.

IX.3.1-) Les mécanismes de la frustration populaire

La population a été aux avant-postes des réclamations sociales et politiques de 1989, 1993 et 2008 et même celles postes électorales de 2010 (Gaulme, 1991; Kombila Ibouanga, 1991; Atenga, 2003; Tonda, 2009; Ndoumbet, 2009b). Durant ces moments qui ont cristallisé l'histoire politique au Gabon, certaines parties de la population dans une action collective se sont élevées contre les pratiques du pouvoir politique à travers un répertoire d'action comme les marches de protestation, des appels à la désobéissance civile, des pamphlets dans les journaux. Et même des représentations auprès des ambassades étrangères basées à Libreville. L'avènement du multipartisme, et la convocation de la conférence nationale sont dus en grande partie à ces mouvements d'humeur de la population (Atenga, 2003; Tonda, 2009). L'ampleur de répression des demandes de cette population peut servir d'indicateur de degré d'autoritarisme au Gabon. Cependant tout au long de notre recherche, il nous était donné de constater que la population est restée quelque peu atone sur la question de la gestion de l'intérêt chinois au Gabon.

Nous revenons dans cette section VII.3.1 sur l'attitude de la population elle-même vis-à-vis des Chinois en nous demandant surtout pourquoi les risques perçus de la présence chinoise au sein de la population n'ont pas eu pour conséquence un accroissement de la demande d'une sécurisation sociale auprès des politiciens. C'est-à-dire par une participation politique plus forte de la part de la population³⁶⁵. Nous cherchons par ce questionnement à étudier les mécanismes de remplacement de l'équation frustration-agression (Berkowitz, 1989) par frustration-participation et frustration-mobilisation politique. Ceci est d'autant plus important que les étrangers ont souvent été les victimes de la frustration collective au Gabon (Atenga, 2003). Avec

³⁶⁵ Par capital et participation politiques, nous entendons un intérêt agissant sur les questions d'ordre politique ainsi que la canalisation des demandes sociales, économiques et politiques vers les institutions politiques de la part de la population.

la présence et l'intérêt chinois au Gabon, la frustration ne se traduit pas en action de la population, contrairement aux situations qui ont eu cours dans des pays comme le Sénégal, la Zambie et même l'Afrique du Sud.

La frustration se définit comme étant un écart négatif entre ce qu'un individu ou un groupe d'individus considère comme lui revenant de droit et ce qu'il reçoit effectivement dans une situation particulière (Koussihouédé & Sossou, 2008). La frustration est analysée dans ce contexte en fonction de la présence chinoise. Ce qui reviendrait en réalité à mesurer l'écart entre ce que certaines populations gabonaises pensent obtenir dans les transactions entre leur pays et la Chine et la manière dont elles décrivent la situation résultante de cette coopération³⁶⁶. Bien qu'assez vieille, l'analyse de la frustration relative comme raison d'une action collective par Runciman (1966) relève toujours d'une certaine pertinence. Pour cet auteur, un individu peut être déclaré relativement frustré d'un bien si cumulativement il n'a pas ce bien, il voit que d'autres en ont possession, alors qu'il le désire et surtout s'il perçoit comme possible l'éventualité d'obtenir ce même bien. Ce cheminement de la frustration permet de comprendre les situations comme les émeutes de la faim qui ont secoué plusieurs pays dans le monde en 2008³⁶⁷. Or comme nous l'avons vu plus haut dans plusieurs secteurs de l'activité économique, des situations similaires ont eu cours au Gabon lié à la présence chinoise. Sur les seize personnes qui nous servent d'échantillon dans l'analyse de cet aspect particulier, même si elles expriment des attentes vis-à-

³⁶⁶ L'expression populations dans ce contexte concerne uniquement les travailleurs des chantiers chinois, les pêcheurs, les revendeuses de poisson, les petits exploitants forestiers, les populations paysannes de certaines zones du pays (seize personnes au total) que nous avons rencontrées. L'échantillon est assez faible pour être généralisée à la dimension de tout le pays. Toutefois, il est assez représentatif sur le plan géographique et social pour être pris en compte et être mentionné dans cette recherche. Ceci d'autant plus que toutes ces personnes connaissent plusieurs autres ayant subi les mêmes méfaits qu'elles si ce n'est même pire comme ce qui les caractérise le plus c'est le fait d'appartenir à de nombreux réseaux en fonction de leur activité professionnelle et de leur localisation géographique, on est tenté de les croire. Cette analyse de la frustration relative donne surtout un indicateur explicatif de l'absence d'engagement politique sur cette question de la part de la population.

³⁶⁷ Cf. *Le monde diplomatique* du 14 avril 2008. Les populations de plusieurs pays s'étaient soulevées en masse pour protester contre la hausse des denrées alimentaires.

vis des institutions politiques en vue de faire changer la situation qui est la leur, plus de 57 fois, des expressions de dépit et de la frustration viennent atténuer leurs capacités ou leurs volontés d'action. Des expressions comme : *on va faire comment, le gouvernement ne dit rien, on ne peut que le constater, nous sommes sans moyens face à cette situation*, et bien d'autres dans cette même veine donnent une idée des mécanismes de résilience qui prennent corps dans l'esprit des Gabonais ainsi touchés. Il s'agit d'un habitus qui se forme chez les individus, les familles, les groupes et les collectivités visant à renforcer leurs capacités à supporter l'adversité ou une situation de risque. En fait ici le plus frappant c'est l'absence chez les personnes interrogées de l'idée même qu'elles pourraient se soustraire de cette situation par une action politique. Les personnes rencontrées ont affirmé avoir enduré le risque de ne pas pouvoir envoyer leurs enfants à l'école ou simplement de ne plus avoir la capacité de subvenir aux besoins élémentaires de leur famille. On assiste cependant à une démobilisation collective importante au sein de la population à ce sujet du moins qui contraste fort bien avec les mouvements populaires qui ont précédé les quelques avancées vers l'ouverture politique qui ont été constatées en 1989, 1993, 2008 et même 2010. Il n'y a pas au niveau local surtout chez les Gabonais peu ou pas éduqués habitant les régions périurbaines ou rurales (Njolé, Belinga, Mokokou, Koulamotou, Owiendo), un sentiment de citoyenneté très poussé. L'État à travers son administration et sa bureaucratie est présent dans les faits (gendarmes, personnels des eaux et forêts qui surveillent, le personnel de la préfecture, de la sous-préfecture, attribution des allocations diverses, etc), mais pas vraiment dans les esprits. Ainsi la conception populaire d'explication du fait politique se structure d'abord à partir du oui-dire. Cette population apprend l'action de l'autorité étatique à travers (non pas forcément les médias), mais les personnes qui nous sont parentes qui habitent la ville, celles surtout qui sont instruites avec tous les risques indus à une traduction. Il y a ainsi une dislocation entre les classes

sociales avec pour certaines (villageoises et sous-éduquées) une vision et une réalité de l'État comme étant très éloigné des préoccupations du citoyen moyen. Il s'agit en fait ici de l'État des autres. Ce qui explique le peu de conviction que l'on a que cette institution peut travailler à la manifestation des intérêts de la basse classe. L'État gabonais a ainsi des difficultés à pénétrer réellement le corps social de son pays (Migdal, 1998). Afin de comprendre l'écart entre les aspirations de l'État et ses réussites, Migdal propose une approche s'intéressant aux sources de résistance aux projets étatiques. Ainsi, la capacité de l'État à gouverner une population et un territoire est déterminée par le degré de compétition et de résistance des groupes au sein d'une société donnée. Dans le contexte présent, c'est plus l'absence d'adhésion aux projets entre l'État gabonais et les intérêts chinois qui est frappante.

IX.3.2-) Le bris de confiance comme source de démobilisation

La démobilisation individuelle et collective ambiante au sujet de la gestion par le gouvernement de la présence chinoise tranche avec les mouvements de revendications collectives qui ont permis au pays d'aboutir aux changements institutionnels des débuts dans années 90. Ce constat tient d'une culture politique de classe fondée sur l'absence de confiance en l'institution politique et en la structure étatique qui l'accompagne. L'hétéronomie des mobilisations collectives (Pommerole, 2008) au Gabon serait ainsi le fruit d'une dépolitisation des masses à cause d'un bris constant de confiance entre les institutions politiques et les populations. Ce qui expliquerait que malgré le fait de ressentir durement les affres de la présence chinoise, certaines couches de la population ne croient pas que leur gouvernement puisse ou veuille améliorer leur sort. La confiance est en effet, un moyen efficace pour faire baisser les coûts dans les transactions sociales, économiques et même politiques. Elle est également le fondement de tout contact humain et des interactions institutionnelles (Fukuyama, 1995, 2001).

La confiance entre en ligne de compte chaque fois qu'il faut adopter une nouvelle politique ou chaque fois qu'un élément nouveau intervient dans la vie publique (Ocampo, 2007). C'est exactement la situation de l'intérêt de la Chine pour les ressources au Gabon. C'est seulement au début des années 2000 que cet intérêt s'est accru. Ce contexte introduit un joueur nouveau (la Chine) dans l'univers des peurs de la population déjà enrichi d'une quotidienneté marquée par le marasme économique. Cet élément nouveau bouscule les certitudes et met la saillance sur l'aspiration de la population à être rassurée sur son avenir, sur ses capacités à ne pas perdre ses acquis politiques et économiques³⁶⁸. Cette assurance passe par la confiance en ses dirigeants politiques et en les institutions du pays. La confiance politique elle-même survient dans le contexte où les populations sont capables d'évaluer le gouvernement et ses institutions dans leur capacité d'élaborer les lois équitables. Elle doit aussi pouvoir jauger les différents responsables politiques. La confiance est donc un indicateur central du sentiment du public envers ses institutions politiques de leur pays (Newton et Norris 2000). Ainsi ce que pensent les personnes interrogées des politiques adoptées par le Gabon envers la Chine entre autres permet de comprendre le degré de confiance qu'ils ont envers les institutions étatiques et les acteurs politiques de leur pays.

Pour mieux saisir les mécanismes qui sous-tendent l'absence de confiance envers l'institution étatique au Gabon, il faut faire appel sur le plan théorique à l'analyse de Diamond (2007). Pour cet auteur, la corruption et les abus de pouvoir représentent une trahison de la confiance du public. Il est important pour venir à bout de cette méfiance de changer la logique de gouvernance. Cette exigence fait appel au concept de responsabilisation institutionnelle. Il y a

³⁶⁸ Entretiens divers à Makokou et Belinga. Si comme nous l'avons révélé, au chapitre précédent, les opinions envers la probabilité de la présence chinoise dans cette région étaient divergentes, il ne demeure pas moins que l'envie d'être rassurée était perceptible dans presque toutes les réponses des populations interrogées. L'inquiétude face à l'avenir est en réalité le trait d'union entre les réponses de toutes les personnes interrogées.

responsabilisation quand il y a une relation où une personne ou une institution, et l'exécution des tâches ou fonctions par cette personne ou organismes sont soumises à la supervision d'une autre. L'institution se fait ainsi le devoir d'expliquer la direction qu'elle prend. Elle le fait en fournissant les informations qui donnent une justification de leurs actions. Cela appelle donc à l'obligation du gouvernement et des institutions politiques à apporter des informations claires sur leurs décisions et à justifier leurs actions auprès du public.

Si l'on transpose cette discussion théorique au cas spécifique du Gabon, l'argument central est que les institutions permettant au régime gabonais de rendre constamment compte de la gestion qu'il fait de l'intérêt chinois sont absentes. Nous avons vu dans l'analyse factuelle et économique que l'information ne circule déjà pas entre les différentes administrations au sujet de la coopération chinoise, ce n'est pas en direction de la population que les choses vont changer comme peut l'attester l'absence de consultation de la population au sujet des projets chinois et l'opacité qui accompagne ceux-ci³⁶⁹. Il y a bien quelques sorties des officiels de moyen rang (sous-préfet, préfet) sur le terrain où opèrent les compagnies chinoises, mais il ne s'agit aucunement des séances d'information³⁷⁰. Or il se trouve que la quasi-totalité des personnes interrogées est convaincue du fait que les officiels du pays sont corrompus ou susceptibles de l'être par les Chinois :

«Au Gabon vous ne pouvez pas circuler plus de 50 kilomètres sans être contrôlé par la police. Comment expliquer alors que les entreprises forestières chinoises font-elles pour transporter sur plusieurs centaines de kilomètres des espèces et des volumes de bois qu'ils ne sont pas censés couper officiellement? De plus, elles le font plusieurs fois par mois. Par quel miracle traversent-elles les différents

³⁶⁹ Cette situation n'est pas propre aux projets chinois, le gouvernement gabonais n'a pas pour coutume de consulter sa population. Il est toutefois bon de noter que cette situation renforce la méfiance et diminue les possibilités de réappropriation du projet par la population.

³⁷⁰ Entretien avec les populations à Makokou et Belinga, série d'entretiens.

contrôles? Je ne vois que deux raisons, soit les Chinois corrompent les agents ou ils disposent de soutiens très bien placés³⁷¹».

L'incapacité ou l'absence de volonté de l'État gabonais de rendre compte de ses activités pose la question de la responsabilisation et de la reddition des comptes.

Selon Diamond (2007), il y a deux formes principales de responsabilisation. Celle qui nous intéresse dans ce contexte est la responsabilisation horizontale qui est la capacité des institutions d'un État de vérifier les abus des agences publiques et des autres institutions de l'État. Au Gabon c'est surtout le fait de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI). Elle a été instituée sous le régime juridique de prévention et de répression de l'enrichissement illicite institué par la loi n°002/2003 du 7 mai 2003, modifié par l'ordonnance n°006/PR/2010 du 25 février 2010, s'applique à tout dépositaire de l'autorité de l'État. Même si jusqu'ici cette commission a fait état de quelques actes de corruption de la part des agents de la fonction publique, elle n'a pas encore pu établir des éléments de preuve de corruption impliquant les entreprises chinoises. Ses gestionnaires disent travailler sur la base des informations qu'ils détiennent et invitent les citoyens à leur faire parvenir toutes informations qu'ils détiendraient tendant à prouver la corruption des agents de l'État par les Chinois de manière générale, le travail de la CNLCEI est décrédibilisé par l'absence des prédispositions de déclarations de patrimoine pour les fonctionnaires³⁷². Par ailleurs les responsables de cette commission constituée d'un collège de dix-sept membres inamovibles, majoritairement des hauts magistrats et de quelques membres de la société civile sont tous nommés par le président de la République. La CNLCEI dispose certes statutairement des pouvoirs coercitifs notamment

³⁷¹ Propos d'un haut fonctionnaire au ministère des Eaux et Forêts. Ces paroles et inquiétudes ont été reprises par la quasi-totalité des 16 personnes interrogées pour illustrer cette section. Les propos du haut fonctionnaire sont retransmises in extenso par qu'elles sont mieux articulées et la transcription n'en est que plus fidèle.

³⁷² Entretien avec le responsable de l'ONG publiez ce que vous payez, à Libreville le 07 Août 2010.

d'injonction et d'interpellation, mais elle ne les a pas beaucoup utilisés jusqu'ici par crainte de servir de base à des règlements de comptes politiques³⁷³.

La deuxième forme de responsabilisation selon la typologie de Diamond (2007) est celle dite verticale qui est l'ensemble des moyens à travers lesquels, les médias, la société civile et les citoyens cherchent à renforcer la pratique de la gouvernance et les standards des bonnes performances chez les gouvernants. Nous avons cependant vu l'engagement des médias et de la société civile par rapport à la présence chinoise au Gabon plus haut dans ce texte. Celle des citoyens ordinaires se fait encore attendre. De plus, le manque de confiance dans les institutions gouvernementales ne suffit pas à expliquer l'apathie des populations sur les conséquences de la gestion de l'intérêt chinois pour leur pays. Ils pourraient simplement décider de s'engager davantage en politique pour changer les institutions défailtantes ou même de s'adresser aux responsables politiques pour leur dire qu'ils se souviendront de leur trahison lors des prochaines campagnes électorales³⁷⁴.

Il faut faire une analyse sociohistorique (néo-institutionnalisme sociologique, néo-institutionnalisme historique) pour mieux comprendre les supports de la résilience de ceux qui «souffrent» de la présence chinoise au Gabon. En effet lorsque dans les entretiens, ces personnes décrivaient les malheurs que la présence chinoise dans certains secteurs de l'économie gabonaise a entraînés dans leur vie (réduction drastique ou dans certains cas anéantissement total des entrées financières avec à la clé la diminution ou même l'incapacité à faire soi-même face aux besoins élémentaires de l'existence). Nos répondants affirment presque tous compter désormais sur un parent, ou une relation plus ou moins proches pour leur venir en aide dans leur entreprise

³⁷³ Entretien avec un membre influent de cette commission, le 28 août 2010 à Libreville.

³⁷⁴ Jamais au cours des entretiens, une telle perspective n'a été envisagée alors même que nous avons vu que le calendrier électoral est parmi les éléments importants qui ont contribué à la révision de la convention de Belinga. Même l'évocation de cette possibilité n'est pas venue à bout d'une telle action qualifiée de téméraire par mes interlocuteurs.

quotidienne de survie. Il y a dans cette attitude un contraste entre l'absence totale de confiance envers l'État et la confiance quasi aveugle envers la relation sociale quelconque. Cette situation souligne le poids du capital social qui existe entre les personnes interrogées. Elle marque aussi un décalage entre la théorie qui veut que les institutions formelles en permettant de façonner les normes et les croyances aient une très grande influence sur la constitution du capital social (Adler & Kwon, 2000). C'est d'ailleurs cet aspect qui fait dire à Margareth Levy que : "Les gouvernements fournissent plus que la toile de fond pour faciliter confiance entre les citoyens, les gouvernements influencent aussi le comportement civique dans la mesure où ils suscitent la confiance ou la méfiance envers eux-mêmes. " (Levy, 1996 : 51).

D'un point de vue théorique, Putman (1993, 2000) a été le premier à établir une relation de cause à effet entre le capital social et la performance des institutions politiques. Selon lui, le comportement politique en termes de performance des institutions formelles s'explique par le degré de capital social généré par des réseaux horizontaux d'activités apolitiques qui développent le sens civique des citoyens et la confiance réciproque (Granovetter, 1973). Il existe ainsi dans toute société une gamme de solutions préférentielles aux problèmes fondamentaux de l'existence humaine qui constituent en fait un résumé des valeurs dominantes de cette société (Kluckhohn et Strodtbeck, 1961). Or l'on peut aussi faire le constat avec le professeur Jean-Marc Éla (1994) que devant les affres de la mondialisation et ses contingences, les Africains sont allés chercher dans l'échelle des valeurs qui étaient les leurs pour y trouver des solutions: « Dans une société ébranlée par la crise économique, les systèmes familiaux continuent de résister aux logiques de marchés. Bien plus, il arrive que l'Africain adapte la tradition aux contraintes de la vie urbaine» (Ela, 1994 : 86)³⁷⁵. Ainsi dans les zones (géographiques) et couches (sociales) où la pénétration

³⁷⁵ Comme notre recherche porte uniquement sur certains Gabonais, nous ne serons pas aussi affirmatif que le professeur Ela. En effet, si le capital social qui s'exprime par une manifestation de solidarité est assez généralisé

chinoise a eu un effet néfaste sur les modes de vie des populations, la solidarité est demeurée la forme majeure de la régulation sociale et d'atténuation de ces conséquences négatives. Des enfants de certains pêcheurs âgés de plus de dix ans habitaient tous dans les grandes villes (Franceville, Libreville, Port-Gentil) auprès des personnes parentes où ils bénéficiaient de gîte et couvert et où ils pouvaient avoir accès à l'éducation dont l'absence des moyens de leur géniteur risquait de les priver. Tout comme certaines revendeuses de poissons comptaient sur une cotisation ³⁷⁶ pour résoudre quelques-uns de leurs problèmes les plus pressants. Ces préoccupations financières aux dires de nos interlocutrices ont pris une ampleur dramatique depuis l'implication des Chinois dans la revente en gros du poisson³⁷⁷. La notion de capital social a été remise en cause par de nombreux auteurs comme Arrow (2000) et Solow (2000) pour qui, dans son contour définitionnel, ce ne serait pas vraiment d'un capital qu'il s'agit au sens économique du terme. Pour Fukuyama (2001) et Sabatini (2005) cependant, puisque le capital social est le fruit d'une interaction entre différents acteurs et différents réseaux, il ne saurait vraiment être taxé de capital. Quoi qu'il en soit, il est plus productif dans le cadre de cette section de comprendre le capital social selon Bourdieu (1986) qui serait en fait un ensemble de liens

comme pratique en Afrique, il convient néanmoins de signaler que le capital social dans sa pratique n'est pas le même partout. Il s'exprime différemment selon les milieux et même les communautés tout comme, il ne s'exprime pas du tout dans d'autres communautés pourtant africaines. De plus une vision généraliste contribuerait à figer l'historicité de l'Africain qui lui aussi subit l'influence de son temps ou plutôt des contingences successives que traverse son existence.

³⁷⁶ Une cotisation est une somme que les gens qui appartiennent à une association touchent à leur tour. Il s'agit en fait d'une mutualisation où pendant une période déterminée, les membres mettent ensemble une somme d'argent selon un accord commun. Toutes les sommes ainsi cotisées (d'où le nom) sont remises à une personne au cours d'une réunion selon une régularité qui dépend du groupe (très souvent c'est chaque mois mais cela peut varier aussi chaque semaine ou tous les deux mois). La session qui suivra étant le tour d'une autre personne. Les membres de ces associations n'ont presque jamais recours à la justice pour rentrer en possession des fonds cotisés. Alors que la contractualisation se fait presque toujours de manière verbale, tous les membres mettent un point d'honneur à respecter leur parole. Il s'agit aussi de la forme d'épargne la plus importante chez certains groupes sociaux qui n'ont pas toujours l'opportunité de posséder un compte en banque. Pendant longtemps, ce type d'association fut le fait unique des femmes. Les hommes s'y impliquent de plus en plus. Les regroupements se font très souvent sur la base ethnique mais de plus en plus l'activité professionnelle ou le lieu d'habitation est désormais le référent pour ce type d'associations.

³⁷⁷ Série d'entretiens menés à Libreville, op cit.

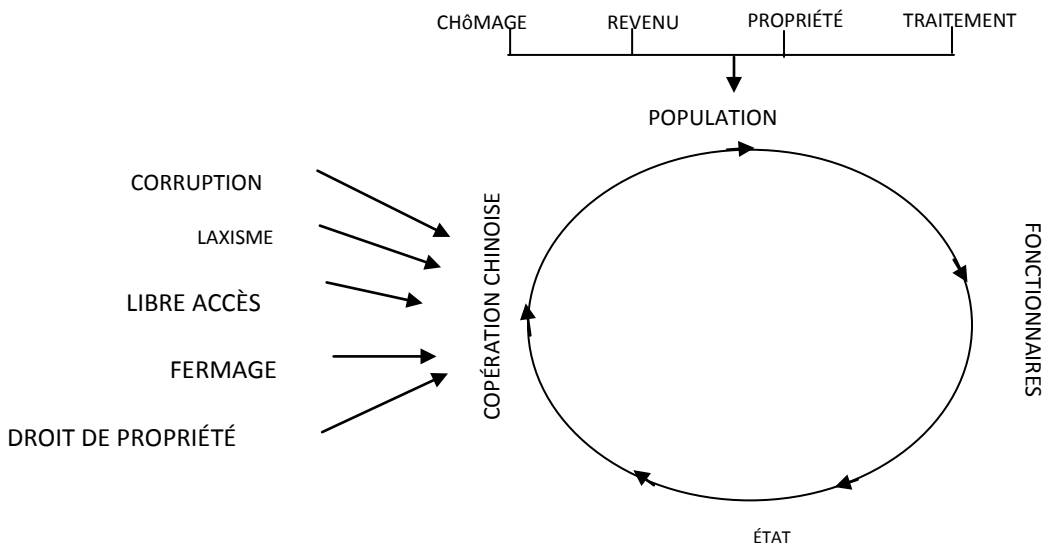
relationnels qui peuvent être mobilisés à des fins d'utilité sociale et/ou économique. Il s'agit surtout de l'acceptation d'une normativité d'entraide et de réciprocité par le bien d'une confiance mutuelle qui est le produit d'une socialisation. Le caractère répétitif de l'action de solidarité crée un ensemble de dispositions constitutives qui prédisposent à agir toujours dans le même sens à travers le temps (Durlauf et Pfafchamps, 2004). Olivier de Sardan (1996) souligne des cadres de sociabilité en Afrique. Il s'agit d'après lui d'une logique du devoir d'entraide de réseaux constitués des diverses formes de relations interpersonnelles particulièrement étendues. Ainsi l'analyse de la situation au Gabon fait constater que la plupart des personnes affectées par la présence chinoise sont en réalité insérées dans des réseaux multiformes porteurs de diverses solidarités, mais aussi de pressions correspondantes dans une forme de mutualité informelle.

IX.3.3- Trois paliers de victimes

La confiance est donc plus renforcée entre les individus qu'envers l'institution étatique. Contrairement à ce qu'affirme Putnam (1993, 2000), le capital social tel qu'il se déploie au Gabon au sujet de la gestion de l'intérêt chinois n'accroît pas la participation politique ni même la confiance envers les institutions officielles. Dans le contexte que nous venons de décrire, le capital politique est même subsumé par le capital social. Les populations se tournent moins vers les responsables des institutions politiques de leur pays tant qu'elles peuvent s'appuyer sur le confortable coussin des réseaux sociaux pour venir à bout du marasme dans lequel certaines politiques ou le laxisme des autorités administratives les ont plongés. Ainsi, plus ils peuvent compter sur leur capital social, moins les gens sont poussés à agir politiquement et par conséquent, toute mobilisation collective à ce sujet devient difficilement réalisable. Cette perspective est symptomatique du modèle défini par Levitsky & Lemke (2004) où une institution informelle (la solidarité) se substitue à une institution formelle (l'État) pour remplir

une fonction régaliennne (couvrir socialement des populations prises sous l'étau de la libéralisation économique liée à la présence chinoise). Cette situation entérine une faillite de l'appareil de l'État gabonais qui dans sa gestion de l'intérêt chinois échoue à pénétrer le corps social de son pays et à bâtir un lien de confiance avec sa population sur une base saine et républicaine. Le capital social dans le cas gabonais sert ainsi d'excuse aux institutions politiques qui ne sont pas tenues pour responsables devant leur population. Le fait qu'à plusieurs moments dans l'histoire récente, les Gabonais se sont levés pour réclamer leurs droits, incline à diminuer le poids de la possibilité de répression comme cause de l'apathie générale que génère le risque de la mauvaise gestion de l'intérêt chinois pour les ressources du Gabon. C'est bien le capital social qui façonne de nombreux palliatifs et restreint les potentialités d'action politique d'une population pourtant confinée dans ses derniers retranchements par une offensive chinoise. Ces populations constituent le premier palier des *victimes* de cette présence.

Figure 11 : Récapitulatif de l'impact de la gestion de la coopération chinoise sur les différentes composantes de la société et de l'État gabonais



Légende : Ce schéma représente les trois paliers de victimes qui sont l'État, les fonctionnaires qui le composent et la population qu'ils servent. On voit que les fonctionnaires en étant laxistes à travers la corruption, le libre accès, le fermage et les droits de propriété, diminuent la capacité de l'État à répondre aux besoins de la population, laquelle en retour s'appuie sur les fonctionnaires (de leur entourage) pour venir à bout des affres de la vie causées par la coopération chinoise.

Cette situation crée en réalité le cadre idoine pour un cercle vicieux qui sert de lit à la gabegie au sein de l'administration gabonaise. En effet, passé ce premier rideau de victimes de la gestion gabégique de la coopération chinoise au Gabon, il y a une seconde catégorie de victimes, les cadres moyens de la société parmi lesquels de nombreux fonctionnaires. Ces derniers hyper sollicités par leurs familles et connaissances doivent puiser dans leurs réserves financières et logistiques pour assumer leurs participations dans le capital social. La trentaine de fonctionnaires interrogés lors de cette recherche sont tous des membres actifs de cette chaîne de solidarité. Or en même temps, vu le standing qui est le leur (la majorité de fonctionnaires interrogés était soit des directeurs et assimilés, soit des responsables de services et très souvent des conseillers techniques) n'ont pas manifesté l'intention ou affirmé avoir diminué leurs standards de vie. Comment aurait-il pu en être autrement? Ils occupent des positions qui les appellent (selon leur propre conception) à maintenir un niveau de vie qui sied à leur place au sein de l'administration et qui soit aussi un indicateur de leurs ambitions professionnelles et personnelles.

En effet selon le classement 2010 de l'organisme ECA international, Libreville est la 9e ville la plus chère au monde et la deuxième d'Afrique³⁷⁸. Un tel contexte réduit la marge de manœuvre de ceux qui doivent étendre leur générosité à une famille élastique. Malgré des traitements salariaux parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne, les fonctionnaires gabonais qui élargissent la surface de leurs responsabilités en matière de dépenses se retrouvent bien vite à l'étroit financièrement. Ceci d'autant plus qu'au nom de ce même standing social, il n'est pas

³⁷⁸ *ECA International* est une organisation qui fait des études sur le niveau de vie des villes à travers le monde. Elle reçoit des commandes des organisations internationales qui veulent elles-mêmes pouvoir prévoir des indemnités pour leur fonctionnaires dans ces villes en fonction du coût de la vie.

question d'accroître les rentrées d'argent par des activités commerciales par exemple³⁷⁹. Une telle configuration fait que les fonctionnaires gestionnaires des budgets n'hésitent pas à transformer les caisses de l'État en cassette personnelle. Elle introduit aussi la troisième entité victime du laxisme de la gestion de la coopération chinoise : l'État gabonais lui-même. Ceux des fonctionnaires qui ne sont pas à un niveau décisionnel leur conférant les clés d'une caisse publique se lancent dans toutes sortes de trafic d'influence et des documents officiels comme on a pu le voir avec les transactions des différents permis. Dans le chapitre précédent, on a vu que les Chinois constituent la clientèle privilégiée de ces fonctionnaires. En effet, en s'économisant en amont le travail d'une conception rigoureuse d'une politique de la gestion de la coopération chinoise qui soit génératrice des bienfaits pour sa population, l'État gabonais perd en aval en étant le point final d'une chaîne que sa démission a déclenchée.

Une fois de plus, cette situation souligne les limites de l'État gabonais au sens où l'explique Migdal (1998). L'État gabonais dans le cadre de la gestion de la coopération chinoise n'est pas considéré comme central, il est plutôt perçu comme une organisation en compétition, un joueur au même titre que les autres organisations de la société. Migdal avance le fait que les objectifs de l'État correspondent aux stratégies de survie des dirigeants politiques c'est ce qui explique par exemple que les infrastructures routières sont construites au Gabon dans le fief électoral du leader de l'opposition Pierre Mamboundou (aujourd'hui décédé). Cette idée de

³⁷⁹ Pour des raisons historiques que nous avons mentionnées en partie dans le chapitre précédent, très peu de Gabonais de souche s'adonnent au commerce. Le taux est presque de zéro pour les plus instruits (les fonctionnaires par exemple). L'illustration est à ce point frappant que le vendredi en début d'après-midi (13h) à l'heure de la prière des musulmans, toutes les échoppes des différents quartiers sont fermées. Ceci alors que le pays compte moins de 5% de sa population pratiquant cette religion. D'ailleurs les détenteurs de ces petites boutiques sont communément appelés *maliens* pour signifier qu'ils sont presque tous d'origine ouest africaine. À un niveau élevé dans l'administration, certains fonctionnaires sont néanmoins dans les affaires qui consistent à prendre des actions dans des sociétés (surtout celles de l'État à l'époque des privatisations). Au niveau des ministres ou même des anciens ministres, le prêt nom est l'une des méthodes les plus courues. Série d'entretiens avec les journalistes et les membres de la société civile op cit.

stratégie s'applique également à la communauté des gouvernés qui est la population dans ses réactions en quête de survie comme nous venons de le démontrer. Migdal ne réduit pas les individus à des êtres rationnels qui se plieraient aux règles d'un groupe social ou d'un autre en vue de maximiser leurs intérêts. Il suggère plutôt que les individus combinent symboles et opportunités afin d'élaborer des stratégies de survie qui sert de base à l'action individuelle et collective (Bates, 1993). En étant ainsi l'ultime perdant des mécanismes de survie de la population, l'État s'installe dans un jeu à somme zéro avec la population dans sa gestion de la coopération chinoise.

Conclusion

Le présent chapitre s'est donné pour mission d'évaluer l'action des forces politiques et sociales dans la définition d'une stratégie de réceptivité de la coopération chinoise au Gabon. Nous avons vu que la présence chinoise au Gabon avait servi de terreau pour l'ancrage politique de nouveaux acteurs comme la société civile. Une lecture de l'orientation politique montre aussi les limites du déploiement de l'État gabonais tant sur le plan administratif que dans sa capacité de pénétration du corps social. Le principal enseignement de ce chapitre est surtout que les formes d'organisations informelles prennent le relais de l'action régaliennne de l'État, mais que ce palliatif a en effet des impacts nocifs sur les revenus de l'État.

En général, les éléments analysés dans ce contexte viennent renforcer les principales hypothèses au départ de la présente recherche en ce sens qu'au stade actuel la qualité des relations entre la Chine et certains pays africains comme le Gabon, dépend surtout de l'action des pays récepteurs.

Conclusion générale

Nous voulons saisir cette dernière partie de notre recherche pour en souligner la contribution scientifique sur les plans épistémologiques, théoriques et empiriques conformément à ce qui est attendu d'une recherche en science sociale (King, Keohane et Verba, 1994; Creswell, 2009; Gauthier, 2006).

En choisissant de lire la relation entre l'Afrique et la Chine à partir de deux cas d'étude, nous avons surtout cherché à souligner la spécificité de chaque pays dans son rapport avec la Chine. Cette approche avait pour but d'éviter une tendance fâcheuse dans la littérature qui consiste à lire le continent africain comme un ensemble monolithique avec des pays aux réalités interchangeables. Les deux États étudiés sont très différents, et ont été choisis pour cette raison. Le Sénégal, pays doté de peu de ressources naturelles majeures, est représentatif de ces États africains qui, de manière générale, se classent plutôt bien au niveau de droits de la personne et de la vie démocratique, à l'image de pays comme le Bénin, le Ghana, ou encore le Botswana. De son côté, le Gabon est à l'exemple de ces nombreux États riches en matières premières à forte valeur ajoutée (le pétrole surtout), dans lequel un quasi parti unique et un président (et son unique successeur) règnent sans partage, tel le Cameroun, l'Angola, le Togo ou la Guinée Équatoriale.

Il y a aussi des constances qui se dégagent. Sur le plan économique, qui est le cadre qui consacre la présence de la Chine dans ces deux pays, il existe des différences structurelles importantes. L'économie sénégalaise est essentiellement une économie de service caractérisée par un tissu industriel assez faible. De ce point de vue, elle paraît inapte à attirer les investisseurs chinois. Ces derniers, comme le démontre notre revue de la littérature sur les intérêts de la Chine

en Afrique, sont davantage tournés vers des pays ayant des ressources énergétiques ou naturelles. Les dirigeants politiques sénégalais et les autres acteurs doivent être ingénieux pour attirer les Chinois et surtout en faire un gain politique. Le paradoxe est que dans cette situation, les autorités politiques au Sénégal ont la capacité d'inventer partant d'un vide organisationnel qui leur permet ainsi d'orienter politiquement la coopération chinoise. Le président Wade en a profité pour en faire un instrument de production d'une nouvelle élite qui puisse l'aider à remplir sa double ambition de reproduire son pouvoir, mais aussi de laisser une marque indélébile dans l'histoire politique de son pays.

Le Gabon quant à lui présente une fiche économique bien différente. Il s'agit d'un pays qui regorge de ressources naturelles et énergétiques qui correspondent au schéma traditionnel des pays qui attirent l'intérêt de la Chine. Le principal défi pour le Gabon revient donc à la mise en place des modules de gestion de cet intérêt. Là encore, il y a un effet quasi paradoxal qui s'opère puisque l'intérêt croissant de la Chine tranche avec l'impréparation sur le terrain. Contrairement au Sénégal, il n'y a pas au Gabon un plan de gestion de cet intérêt. Il n'existe pas non plus une opposition entre différentes fractions qui se fasse sur une base des idées (entendu ici comme une orientation idéationnelle) comme certaines s'approprient le libéralisme dans la gestion de la présence chinoise au Sénégal. Cela montre comment les institutions permettent la reproduction des logiques cognitives (Remmer, 1997, Hall et Taylor, 1997) dans la gestion de la coopération chinoise. Au Gabon tout (y compris le discours officiel) est d'abord centré sur la gestion des intérêts et se décline dans une perspective atomiste pour les individus et stratégique pour les institutions (Weingast, 2002 ; Levi, 2001, Bates, 1988, 1997 ; Shepsle et Weingast, 1995).

Sur le plan politique, notre analyse sociohistorique a montré que le Gabon et le Sénégal ont des parcours différents. Cette divergence dans la constitution des institutions politiques a un

impact considérable dans la marge de manœuvre des différents acteurs qui participent à la définition et la gestion de la coopération chinoise dans ces pays. L'instrumentalisation en opportunité politique de la coopération chinoise s'opère différemment dans les deux pays. Au Sénégal, le président a voulu en faire un moyen pour renouveler les pratiques administratives et les personnes qui les exercent. Au Gabon par contre, les groupes de pression qui se réclament de la société civile ont saisi l'occasion de cette présence pour s'imposer dans la sphère publique dans le but de transformer le champ politique.

Au niveau des similitudes entre les deux pays, il faut noter l'influence politique, économique, sociale et culturelle de la France qui a non seulement en partage une histoire commune avec les deux pays qui a duré plusieurs décennies durant la colonisation, mais aussi présence continue dans plusieurs domaines depuis les indépendances. Dans les deux cas, la présence et l'intérêt de la Chine permettent souvent d'enrichir la relation entre la France et ces deux pays en la transformant de monologue en un dialogue. Cette situation de l'avis même des officiels des deux pays a poussé la France à réinterroger son rapport avec eux.

Retour sur la question de recherche

À la suite d'une analyse de la littérature existante, nous avons utilisé les approches théoriques des RI sur la nature du pouvoir avec notamment la délcinaison de Steven Lukes et de Susan Strange pour démonter qu'une lecture matérialiste des rapports de forces en relations internationales ne permet pas de comprendre le caractère complexe des relations entre l'Afrique et la Chine. Nous avons ainsi conclu que mieux que les actions de la Chine, ce sont les stratégies de réceptivité des dirigeants africains qui devraient être analysés. Nous sommes partis de ce constat pour nous demander quelle utilisation les régimes africains font de la coopération

chinoise ? Pour y répondre, nous avons émis une hypothèse et une sous-hypothèse: les apports économiques chinois sont instrumentalisés à des fins politiques par les régimes étudiés et la finalité politique assignée à la gestion de cette coopération n'offre pas l'opportunité de créer une valeur ajoutée à l'économie de ces pays et d'avoir des répercussions positives sur leurs populations.

Hypothèse : Instrumentalisation politique de la coopération chinoise

Au terme de cette recherche, nous pouvons affirmer qu'il y a dans les deux cas étudiés effectivement une instrumentalisation politique de la coopération chinoise. Au Sénégal, les différents prêts consentis par la Chine ont surtout servi à financer des projets permettant de faire passer le président Wade comme un bâtisseur, à l'instar du théâtre national, alors même que nous voyons que l'incidence sur la population de cette œuvre ne revêt pas une valeur économique significative. Les stratégies d'attraction et de réception de cette aide ont été conçues de manière à permettre la constitution d'une nouvelle élite administrative plus redevable donc, plus loyales au président. Nous avons aussi démontré que la projection dans le temps de l'accomplissement de ces projets était calibrée avec le calendrier électoral. Une des fonctions que le régime a assignées aux stratégies de gestion de la coopération chinoise aura été de contribuer en quelque sorte à la réalisation de la transition à la tête du régime. Dans cette optique, cette coopération avec son lot d'absence de contraintes éthiques aura servi de tremplin aux principaux gestionnaires pour une accumulation de capital politique (le ministre responsable du MICATTI) et du capital financier (les différents fonctionnaires des agences). Dans le but de répondre à cette question, cette thèse a même démontré la subordination de l'idéologie libérale prônée par le régime à l'intérêt politique des dirigeants de celui-ci. C'est ce qui explique au Sénégal l'adoption des orientations favorables aux consommateurs des biens par rapport aux distributeurs. À la lecture de notre recherche, il est

même permis de penser que l'idée d'une instrumentalisation politique est à la base même des stratégies d'attractivités du Sénégal envers la coopération chinoise. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, le pays n'a pas une carte économique susceptible d'intéresser la. Le Sénégal décide donc d'attirer, à travers des scénarios particuliers, la Chine dans sa nasse de partenaires. À cette fin, l'architecture administrative a été reconfigurée afin de faciliter les prises des décisions qui étaient plus politiques qu'économiques. C'est ainsi que les agences ont constitué la charpente de l'architecture institutionnelle qui ayant servi à la gestion de la coopération chinoise³⁸⁰.

Au niveau du Gabon, la coopération chinoise, qui n'a pas été spécialement attirée, trouve néanmoins une armature institutionnelle existante. Cette dernière a pour finalité la pérennisation de la classe dirigeante. La coopération chinoise ne jouit pas d'un appui politique élevé, mais offre néanmoins des opportunités de capitalisation politique à travers une reconfiguration des réseaux. Cette coopération dont l'ampleur s'accroît à une époque de changement du régime politique avec la fragilisation et le décès du président Omar Bongo. En termes d'instrumentalisation, on constate qu'il y a des alliances stratégiques entre le pouvoir politique et les forces sociales. Cette posture aura permis au régime de projeter une virginité politique en s'écartant de la gestion qui a été faite sur cette question. Ce faisant, il liquide aussi un différend politique ayant trait à la succession à la tête du pays. Les logiques de transition politique font en sorte que les divisions dans la classe dirigeante sont exacerbées. L'absence ou la faiblesse de l'influence politique et géostratégique de la part de la Chine augmente les capacités des acteurs locaux comme les fonctionnaires. La taxinomie des intérêts en action dans la gestion de la

³⁸⁰ En avril 2012, quelques semaines à peine après son entrée en fonction, le président Macky Sall a supprimé 45 agences et directions des ministères (voir le décret n° 2012-437 du 10 avril 2012), confirmant ainsi que les missions et les actions de ces agences étaient d'abord politiques, dans le sens de perrenisation du pouvoir, et non pas au service à la population.

coopération chinoise montre un décalage important entre le régime et la population qui ressent directement les effets d'une organisation politique désinvolte. Pour les membres de la société civile, la coopération chinoise aura été une fenêtre d'opportunité politique pour s'imposer sur la sphère publique et se positionner en acteurs politiques importants. L'analyse de l'instrumentalisation de la coopération chinoise laisse apparaître deux caractéristiques principales de l'État gabonais : son aspect jacobin et le néopatrimonial. La divergence de vues dans les stratégies d'orientation de la coopération chinoise au Gabon par la société civile est perçue comme étant de la subversion et devant être punies comme tel. Les leaders de la société sont molestés, intimidés, mis en prison, empêchés de voyager, etc. On se retrouve ainsi dans la réactivation du concept d'ennemi de la république du seul fait de son opposition au régime. La répression mentionnée plus haut évolue en tentative de discréditer ceux qui pensent différemment. Le caractère néopatrimonial quant à lui transparaît lorsque les représentants chinois contestés demandent à être remboursés dans des affaires (Belinga, Njollé) où il n'y avait pas encore eu officiellement une transaction financière. Cette revendication est, à en croire plusieurs de nos interlocuteurs, la preuve qu'il y a eu des tractations financières douteuses entre les entrepreneurs chinois et les décideurs politiques du pays. Les recherches de terrain nous ont permis de comprendre que cette conviction de la corruption de la classe dirigeante ouvre la porte et justifie par avance de nombreux autres abus des biens publics du fait d'une position d'autorité. Les fonctionnaires et autres agents des entreprises para-publiques ne comprennent pas pourquoi ils doivent être loyaux à l'État Gabonais alors que les décideurs politiques ne le sont pas.

Sous-hypothèse : faible impact économique et retombées minimales sur les populations

L'autre intuition qui a conduit notre recherche et qui découle de la première hypothèse était que les stratégies de réceptivité de la coopération chinoise adoptées par les États étudiés n'avaient pas

un apport positif dans l'économie de ces pays avec les retombées importantes pour les populations.

On s'est rendu compte qu'au Sénégal, l'APD chinoise ne s'injectait pas de manière tangible dans le circuit économique. Il a même été démontré qu'elle réduisait les potentialités d'institutionnalisation de l'économie sénégalaise. Notre thèse démontre que la coopération chinoise sous forme des IDE ou commerciale n'est en rien une valeur ajoutée pour la réalisation des objectifs économiques du Sénégal en matière de réduction de pauvreté. Certains aspects de cette coopération serait même de nature à accroître la pauvreté, que ce soit sur le plan de l'emploi (il n'y a ni ajout quantitatif ou qualitatif des emplois du fait de la présence chinoise) ou de l'apport en capital. Cependant c'est l'absence d'une politique rigoureuse de transfert de technologie qui est le plus frappant. La plupart des sociétés chinoises au Sénégal n'ont pas une unité de formation. Les Sénégalais n'ont pas appris des techniques chinoises du fait de leurs contacts avec les entreprises de l'empire du Milieu. En termes de ressources humaines, le nombre de cadres sénégalais dans les sociétés chinoises est réduit à une portion congrue. Si l'on s'en tient au commerce, si la présence des commerçants chinois a permis de démocratiser la consommation, elle a aussi dynamité les capacités des locaux à s'intégrer dans le commerce institutionnalisé en même temps qu'elle a bouleversé les modalités de mobilités sociales dans un secteur sensible. En décidant de privilégier une instrumentalisation politique au détriment d'une approche économique rigoureuse, le régime sénégalais n'a pas su saisir les opportunités du développement endogène.

Au niveau du Gabon, l'intérêt chinois vient confirmer la dimension extravertie de son économie, uniquement tournée vers la satisfaction d'une clientèle externe : chinoise dans le contexte de notre étude. L'économie gabonaise est plongée de manière quasi irréversible dans le syndrome

hollandais et de la malédiction des ressources. La coopération chinoise n'est pas de nature à faire changer cette perspective. La non-implication des populations dans les transactions ayant conduit aux concessions forestières et en matière des pêches nuit dangereusement à l'efficacité économique des apports en capitaux de la Chine. Au niveau des infrastructures, il n'y a pas de dynamique de transfert de technologie et les édifices construits peuvent bien constituer des illustrations pour un bilan politique du régime, mais elles n'ont pas servi à l'acquisition des techniques de construction qui auraient pu servir de valeur ajoutée aux employés gabonais. Ces derniers n'étant même pas dans la possibilité de pouvoir reproduire ces infrastructures si le besoin se faisait à nouveau sentir. Le maintien du bon fonctionnement de ces infrastructures est un défi quasiment insoluble pour les Gabonais avec des coûts des services après-vente des édifices construits par les Chinois très élevés. L'implication des autorités politiques dans le non-respect de la législation en vigueur est encore plus frappante au Gabon. Ainsi les codes minier, forestier, de l'emploi, etc ont été violés sans attirer l'ire du régime. En fait l'absence des mécanismes de reddition des comptes et le caractère biaisé des élections au Gabon n'incitent pas les autorités politiques à veiller à ce que les retombées économiques soient positives et se ressentent sur toutes les populations.

Sur la portée pratique et empirique

La production intellectuelle sur les rapports entre l'Afrique et la Chine a connu une inflation quasi exponentielle. Plusieurs centaines d'articles ont ainsi été publiés sur cette question en moins de cinq ans entre 2005 et 2010. Là où l'intérêt a souvent porté sur les effets de la coopération chinoise, nous avons voulu sur le terrain donner l'opportunité d'expression à une pluralité d'acteurs. Il a ainsi été question de traiter les différentes parties prenantes dans cette coopération d'abord et avant tout comme des acteurs détenteurs d'une stratégie qui évolue dans

un contexte institutionnel bien défini. Nous sommes ainsi partis d'un axiome qui les a directement mis en contact avec leur responsabilité dans la gestion de la coopération avec la Chine. Il faut aussi souligner l'intensité et la richesse des entretiens de terrain qui se sont révélés une source importante permettant de recueillir une information abondante et diversifiée. Le terrain aura aussi surtout permis de confronter les discours politiques aux réalités empiriques. Il a ainsi offert l'opportunité de confronter les différents groupes dans la déclinaison de leurs intérêts au sujet de la gestion de la présence chinoise.

Sur le plan théorique

Notre principal objectif théorique était constitué de trois éléments. Il s'agissait en premier lieu de participer à l'amélioration de la connaissance de l'Afrique comme objet de recherche en relations internationales. Cette orientation s'inscrit dans l'approche élaborée entre autres par Khadiagala et Lyons (2001) et Lemke (2003). S'intéresser aux relations entre la Chine et l'Afrique offre alors l'opportunité de participer à la déterritorialisation de la discipline des RI qui n'a plus l'Occident comme centre, conscient ou non, de son champ d'études. En second lieu, toujours dans le même ordre d'idée théorique, nous avons voulu prendre le contre-pied de la majorité des études sur la Chine et l'Afrique dont les publications se concentrent sur la stratégie de la Chine en Afrique. Cela s'illustre par une similarité des titres et des objets de recherche. L'objectif de la recherche était de partir d'une orientation Chine-Afrique vers une lecture Afrique-Chine. En conséquence, elle a permis de comprendre comment les régimes africains utilisent l'opportunité politique (Meyer et Minkoff, 2004 ; Tarrow, 1998) de la présence chinoise. De cet élément découle un troisième aspect : établir les liens entre la politique domestique et les relations internationales (Fearon, 1998 ; Putnam, 1988 ; Evangelista, 1997 ; Keohane et Milner, 1996). C'est pourquoi notre recherche s'est attelée à retracer les dynamiques

d'influence entre un processus international (la coopération chinoise) et une démarche politique interne aux États africains (instrumentalisation). Notre étude se situe alors au confluent de deux disciplines que sont les relations internationales et la politique comparée. Ainsi nous sommes partis d'une conception nouvelle illustrant une sociogenèse des RI qui vise à réarticuler les éléments du système international, les comportements et les intérêts des acteurs à l'intérieur des États. Notre recherche a fait une étude des rapports de forces internes aux États qui transcendent la dichotomie interne/externe. C'est pourquoi s'arc-boutant à la lisière des disciplines des relations internationales et de la politique comparée notre recherche a pu dépasser les limites ontologiques de chacune de ces disciplines pour une compréhension holistique des rapports entre les pays étudiés et la Chine. En nous appuyant sur les mêmes bases qu'Elias (1991) notre analyse sociopolitique a pu évaluer les différences entre les discours politiques officiels sur la gestion de la coopération chinoise au Gabon et au Sénégal et la structure des intérêts des différentes composantes de ces mêmes États au sujet de la Chine.

Les limites

Notre recherche comporte néanmoins un certain nombre de limites qu'il convient ici de signaler. En choisissant de nous intéresser à des cas particuliers et en soulignant le caractère spécifique de nos objets de recherche comme référent, nous en avons limité la portée de la généralisation des résultats. Cependant, la méthodologie adoptée ici peut et doit faire école pour la découverte des structures d'influence internes aux pays en matière de gestion des relations internationales, surtout dans le cadre des pays qui n'y disposent pas d'une influence historique.

Sur le plan méthodologique, il a fallu faire beaucoup d'effort pour limiter les possibilités de *contamination* qui sont souvent inhérentes aux entretiens. En effet, la tentation de faire de l'effet à l'interlocuteur qui était en face d'eux était très perceptible dans la rencontre que nous

avons eue avec les officiels. Il y a alors dans leur narration comme une volonté perçue d'exagérer leur rôle ou de le minorer selon les situations. La confrontation avec les observations sur le terrain ou d'autres sources auront permis d'éclairer davantage sur les responsabilités des uns et des autres. Dans les zones rurales, il a souvent fallu insister sur le fait que nous n'étions pas des officiels et que notre travail n'allait pas permettre une amélioration immédiate du sort de la population. Cette perception pouvait être de nature à influencer les déclarations.

Cependant comme nous avons choisi l'analyse narrative, cela revient à faire une psychogenèse des répondants en utilisant entre autres le choix des mots comme indicateurs important sur la structure de la pensée et le penchant idéationnel des répondants. Or dans plusieurs situations, nous avons eu recours à des traducteurs que ce soit dans les zones rurales gabonaises ou les milieux populaires urbains sénégalais. Cette proportion est néanmoins infime.

Vers une amélioration de la compréhension des itinéraires d'influence

Cette recherche offrira à la communauté académique des outils analytiques pour l'évaluation de l'instrumentalisation de la coopération chinoise par les différents régimes politiques. Elle permettra en outre aux populations d'avoir les référents factuels facilitant le questionnement rationnel sur le rôle de leurs leaders politiques dans la coopération entre la Chine et leur pays. Les résultats permettront également aux historiens de pouvoir jauger l'itinéraire qui aura transformé le partenariat entre les pays étudiés et avec la Chine en relation de dépendance envers cette dernière.

Cette recherche permet d'identifier les indicateurs qui pourraient donner l'opportunité au leadership politique de certains pays africains de trouver une essence à une politique de l'intérêt national qui s'appuie sur une stratégie rationnelle mise en œuvre par des institutions fortes et

impersonnelles dans le cadre des relations entre ces pays non seulement avec la Chine, mais aussi avec d'autres pays émergents (les BRICS) ou même la Turquie. Ainsi notre recherche trace le chemin pour une confection de la structure des incitatifs institutionnels qui pourraient contraindre des acteurs rationnels de prendre des décisions politiques qui aillent dans le sens de l'intérêt national. Notre étude permet enfin la conceptualisation de l'élément central de la politique étrangère : l'intérêt national (Brands, 1999) qui transcende l'intérêt des groupes particuliers. La recherche ayant réussi à montrer que si dans la relation envers l'Occident les dirigeants de certains pays africains ne sont pas toujours en possession de tous les moyens à cause du triple pouvoir relationnel, structurel et discursif de l'Occident, ils sont à même d'orienter la nature et donc les conséquences à long terme de leurs rapports avec la Chine. L'interdépendance qui existe encore entre la Chine pourvoyeuse de fonds additionnels et les pays africains fournisseurs des matières premières, permet de le croire. Cet équilibre qui n'est pas appelé à perdurer court néanmoins comme nous l'avons démontré le risque de se rompre en défaveur des pays africains à cause d'une gestion trop politisée et d'une orientation personnalisée de leur coopération avec la Chine.

Bibliographie

- Abebe, Shimeless (2005); "Financing Economic Growth to reduce poverty by half in Africa in 2015 : Exploratory analysis using Cross-Country data", African Trade Policy Center, *Work in progress no 65*, Economic Commission for Africa.
- Abé, Claude (2006); « Espace public et recompositions de la pratique politique au Cameroun » *Polis/Révue Camérounaise de Sciences politiques* Vol. 13, Numéros 1 – 2.
- Acemoglu, Daron, James Robinson & Thierry Verdier (2004); "Kleptocracy and Divide-and-Rule: A Model of Personal Rule", *Journal of the European Economic Association*, 2 (2-3), pp. 162-192.
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson and James Robinson (2001); "The colonial origins of comparative development: An Empirical investigation", *American Economics review*, Vol. 91, p. 1369-1401.
- Adie, W.A.C (1964); "Chinese policy toward Africa". *The Scandinavian Institute of African Studies*, Uppsala, Stockholm, pp. 43-63.
- Adjagbe, Mathieu & Banyongen, Serge (2008); « *L'impérialisme américain et l'(in)sécurité humaine dans les Grands Lacs* », conference papers at the Canadian Political Science Association in May 2008 Vancouver. www.cpsa-acsp.ca/papers-2008/Adjagbe_Banyongen.pdf.
- Adler, Paul, & Kwon, Signer (2000); "Social capital: The good, the bad and the ugly". In E. Lesser (Ed.). *Knowledge and Social Capital: Foundations and Applications*. Butterworth-Heinemann.
- Agbohohou, Nicolas (1999); *Le Franc CFA et l'Euro contre l'Afrique*, Paris : Solidarité mondiale A.S.
- Aghion, Philippw and Howitt, Peter (1998); *Endogenous Growth Theory*. Cambridge, MA. MIT Press.
- Agnew, John 1994. "The Territorial Trap: The Geographical Assumptions of International Relations Theory." *Review of International Political Economy* 1:1 Spring 1994:53-80.
- Agrawal, Pradeep. (2000); "*Economic Impact of Foreign Direct Investment in South Asia*". <http://rru.worldbank.org/Documents/PapersLinks/1111.pdf>.
- Aicardi de Saint-Paul, Marc (2004), « La Chine et l'Afrique. Entre engagement et intérêt ». *Géopolitique africaine*.
- Ajakaiye, Olu (2006); « *China and Africa-Opportunities and challenges* » paper presented at the African Union Task Force on strategic Partnership between Africa and the Emerging Countries of the South, Addis Ababa, 11-13 September.

- Ake, Claude (1996); *“Democracy and Development in Africa”*. Washington DC: The Brookings Institution.
- Alden Chris, Large Daniel, Soares de Oliveiras, Ricardo (2008); *China returns to Africa. A rising power and a continent embrace*, New York: Columbia University Press.
- Alden, Chris (2007); *China in Africa*, London: Zed Books.
- Alence, Rod (2004); “Political institutions and developmental governance in sub-Saharan Africa”, *Journal of Modern African Studies*, 42, 2 (2004), pp. 163–187.
- Alesina, Alberto, and David Dollar (2000); “Who Gives Foreign Aid to Whom and Why?” *Journal of Economic Growth*, Vol. 5 (March), pp. 33–63.
- Alesina, Alberto & Roberto Perroti (1994); “The Political economy of Growth: a critical survey of the recent literature”, *The World Bank Economic Review*, Vol. 8 no3, Pp 351-371.
- Alexandrova, Anna (2009); When Analytic Narratives Explains." *Journal of the Philosophy of History* 3, 1-24.
- Alfaro, Laura, A. Chanda, S. Kalemli-Ozcan and S. Sayek. (2002); FDI and Economic Growth: The Role of Local Financial Markets. *Working Paper No. 01-083*, Harvard Business School, <http://ssrn.com/abstract=305762>.
- Alfaro, Laura, Sebnem Kalemli-Ozcan, and Vadym Volosovych (2004); “Why Doesn’t Capital Flow from Rich to Poor Countries? An Empirical Investigation.” *Working Paper Series 05-05*, Harvard Business School, April.
- Alford, R. R., Friedland, R. (1991); “Bringing Society back in: Symbols, Practices, and institutional Contradictions”, in DiMaggio, P. J., Powell, W. W. (ed.), pp. 232-263.
- Alinsky, Saul (1971); *Rules for Radicals: A Pragmatic Primer for Realistic Radicals* (1971) Toronto: Random House.
- Almond Gabriel. & Coleman, James (1971); « Modernization theory and the social study of development” *Journal of development studies*, 7, no 2.
- Almond, Gabriel. A. (1990), *A Discipline divided: schools and sects in political science*, Sage, London: Newbury Park.
- Alston, Lee. J., Harris, E.dwyna and Mueller, Bernardo. (2009); “De facto and de jure property rights: Land settlement and land conflict on the Australian, Brazilian and U.S. frontiers”, Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research, *Working Paper N° 15264*
- Alt, James E. & Kenneth Schepsle (1998) « Rules, Restrictions, Constraints: Structure and Process in the New Institutional Economics ». *Journal of Institutional and Theoretical Economics* 54 (4): 35-743.
- Amadae SM, Bueno de Mesquita B (1999); “The Rochester School: The origins of positive political theory “, *Annual Review of Political Science*. 1999; 2: 269-295.

- Amin, Samir (1973); *Le développement inégal: essai sur les formations sociales du capitalisme*, Paris: Les Éditions de Minuit.
- Amin, Samir., Palan, R., and Taylor, P. (1994); "Forum for Heterodox International Political Economy", *Review of International Political Economy*, 1(1): 1–12.
- Amin, Samir; (Dir) (2005); *Afrique, exclusion programmée ou renaissance?*, *Forum du tiers monde*, Forum mondial des alternatives, Montréal : Maisonneuve & La rose.
- Appadurai, Arjun (2005); *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris: petite bibliothèque Payot.
- Apter, David (1991); « Un regard neuf sur l'institutionnalisme », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 43, no. 129 (août), p. 493-513.
- Arnason, Ragnar. (2008); "Iceland's ITQ system creates new wealth", *Electronic Journal of Sustainable Development* 1(2): 35-41.
- Arrow K. (2000); "Observations on social capital" in Dasgupta P. et Seralgedin, I (2000), *social capital a multiple faces perspective* pp 3-5, Washington, The Worldbank
- Askouri, A., (2007); "China's investment in the Sudan: displacing villages and destroying communities", in F. Manji and S. Marks (eds), *African perspectives on China in Africa*, Cape Town, Fahamu: 71-86, available http://www.fahamu.org/downloads/cia_download.pdf.
- Atenga, Thomas (2003); "Gabon: Apprendre à vivre sans pétrole." *Politique africaine* no 92.
- Augé, Axel Eric (2005); *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne. Une sociologie du pouvoir au Gabon*; Paris : l'Harmattan.
- Aurégan, Xavier (2007); « Les enjeux géopolitiques de la "percée" chinoise au Sénégal » Mémoire de maîtrise présenté à Institut Français de Géopolitique – Master.
- Avenot, Aimé Félix (2008); *La décentralisation territoriale au Gabon : entre mimétisme et mystification*; Paris : l'Harmattan.
- Axelrod, Robert & Robert Keohane (1993); "Achieving Cooperation under Anarchy. Strategies and Institutions" in David Baldwin (ed.), *Neo-realism and Neo-liberalism: The Contemporary Debate*, New York: Columbia University Press.
- Azam, Jean-Paul (2006); "The paradox of power reconsidered: A theory of political regime in Africa", *Journal of African Economies*, Vol. 15, No. 1, pp. 26-58.
- Badie, Bertrand (1995); *La fin des territoires*, Paris: Fayard.
- Badie, Bertrand (1992); *L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Coll, L'espace du politique, Paris : Fayard.
- Badie, Bertrand et Pierre Birnbaum, (1979) *Sociologie de l'État*, rééd. Paris :Hachette, coll. « Pluriel », 1994.

- Bah, Thierno Mouctar (1999); « Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique », in *Les fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique : mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits*, Paris : Unesco.
- Bahi, Auguste., (2003); « La « Sorbonne » d'Abidjan : rêve de démocratie ou naissance d'un espace public ? », *Revue africaine de sociologie*, vol. 7, 1, 1-17.
- Balandier, Georges (1989); *Le désordre. Éloge du mouvement*, Paris : Fayard, 1989.
- Balencie, Jean-Marc (2005); « La présence chinoise en Afrique, in Entreprises françaises et l'Afrique », 17ème rapport, 2006, Conseil français des investisseurs en Afrique. Le MOCI, Paris, France.
- Balme, Richard (2002); « Au delà du choix rationnel: des sciences sociales plus politiques? », *Sociologies et sociétés*, vol.34, no1 2002, p. 101-112.
- Bamou, Ernest and Adeola, Adenikinju (2007); “*Evaluating Asian Drivers Impacts on Sub-Saharan Africa Oil and Gas industries: A Methodological Framework*”. AERC, Special Research Paper.
- Banyongen, Serge (2010); *La communication des Institutions de Bretton-Woods en Afrique*, Sarrebruck :Éditions Universitaires Européennes.
- Baoping, Li (2005); “*On the issues concerned with China-Africa Education Cooperation*”, Center on China’s Transnational Relations Working Paper No.25.
- Barro, Robert J. & Sala-i-Martin, Xavier (1995); "Technological Diffusion, Convergence, and Growth," *Economics Working Papers* 116, Department of Economics and Business, Universitat Pompeu Fabra.
- Barro, Robert J., and Xavier Sala-i-Martin (1995); *Economic Growth* (New York: McGraw-Hill).
- Bates, Robert et al. (1998); *Analytic Narratives*. Princeton: Princeton University Press.
- Bates, Robert et Kenneth Shepsle (1997); « Intertemporal Institutions ». Dans John Drobak et John Nye, dir., *The Frontiers of New Institutionnal Economics*. New York: Academic Press, 197-211.
- Bates, Robert. (1988 b); « Contra Contractarianism. Some Reflexions on the New Institutionalism ». *Politics and Society* 16: 387-401.
- Bates, Robert. (1997); *Open-Economy Politics: The Political Economy of the World Coffee Trade*. Princeton: Princeton University Press.
- Bates, Robert. (2008 b); *When Things Fell Apart: State Failure in Late-Century Africa*. New York: Cambridge University Press.
- Bates, Robert. (1981); *Market and States in Tropical Africa: the political basis of agri-Cultural Policies*. Berkeley: University of California Press.

- Bates, Robert. (1983); *Essays on the Political Economy of Rural Africa*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bates, Robert. (2008a); « Political Reform ». Dans Benno Ndulu et al., dir., *The Political Economy of Economic Growth in Africa, 1960-2000. Volume 1*. Cambridge: Cambridge University Press, 348-90.
- Battistella, Dario (2006), *Théories des relations internationales*, 2e édition revue et augmentée, Paris: Presses de la fondation nationale de sciences politiques.
- Bayart, Jean-François, (1996), *La greffe de l'État*, Paris : Éditions Karthala.
- Bayart, Jean-François, (1989) *L'État en Afrique: la politique du ventre*, Paris : Fayard.
- Bayart, Jean-François (1976); « L'analyse des situations autoritaires : étude bibliographique », *Revue française de science politique*, Vol 26, no 3 P. 483-520.
- Bayart, Jean-François (1997); « Le capital social de l'État malfaiteur ou les ruses de l'intelligence politique » dans Jean François, Stephen Ellis, Béatrice Hibou, *La criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles : Éditions complexes.
- Bayart, Jean-François (1998); « Dépérissement ou formation de l'État ? » In *Esprit*, 10 P 247.
- Bayer, Patrick and Christopher, Timmins (2005); "On the Equilibrium Properties of Locational Sorting Models," *Journal of Urban Economics*, 57(3): 462-77. 3.
- Becker, Howard S. (2002); *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : la Découverte, coll. « Guides Repères ».
- Béland, Daniel (2002); « Néo-Institutionnalisme historique et politiques sociales : Une perspective sociologique », *Politique et Sociétés*, Vol. 21, no 3, 2002, p 21-39.
- Berkowitz, Leonard (1989); "Frustration-aggression hypothesis: Examination and reformulation". *Psychological Bulletin*, Vol 106(1), Jul 1989, 59-73.
- Berman, Bruce (1998); "Ethnicity, patronage and the African state: the politics of uncivil nationalism", *African Affairs*, 97, 305-341.
- Bermudez-Lugo (2007); "The mineral industries of Gabon", *US Geology Survey*, US department of Interior, August.
- Bernault, Florence (1996); *Démocraties ambiguës en Afrique centrale: Congo-Brazzaville, Gabon*, 1940-1965, Paris: Karthala.
- Bernault, Florence et Tonda, Joseph (2009); "Gabon: une dystopie tropicale," *Politique africaine*, 115 (octobre), pp. 7-26.
- Betalanffy von L. (1956), "General System Theory", *General systems*, Vol. I.
- Bhinda, Nils et al (1999); "Private capital flows to Africa: perception and reality". FONDAD, December 1999, *The Hague*. Part I (30 p.), part II.

Bidima, Jean-Godefroy (1997); *La palabre : une juridiction de la parole*, Paris : Michalon.

Bidima, Jean-Godefroy (2000); « Le corps, la cour et l'espace public », *Politique africaine*, 77 (3).

Bidima, Jean-Godefroy (2009); « Philosophie et traditions dans l'espace public », *Cahiers de Sens Public*, 10 (2).

"espace public"

Bignoumba-Moundemba, Etienne (1992); « Le système politique gabonais », *thèse Études Africaines*, IEP, CEAN, Bordeaux, 1992

Biveghe Mezui, Marcel (2007); *La rencontre des rationalités : cultures négro-africaines et l'idéal occidental*, Paris:l'Harmattan.

Black, G., & LaFrance, J.T. (1998); "Is Hotelling's Rule Relevant to Domestic Oil Production?" *Journal of Environmental Economics and Management*, 35, 149-169.

Bocoum, Brigitte (2000); "The Mineral and Energy Sectors and Stages of Economic Development: A Comparative Input-Output Analysis", *Economic research papers no 59*, African development Bank.

Boher, Anne (1995); « *Le pétrole : une arme politique pour le Gabon ?* » 159 P Mémoire DEA : Études africaines : Bordeaux 1, IEP S. N. dir. J-F Médard. (IEP, Centre d'étude d'Afrique noire).

Bonville de, Jean (2000); *L'Analyse de contenu des médias de la problématique au traitement statistique*, Paris, Bruxelles : De Boeck Université.

Boone, P. (2005); "politics and the effectiveness of foreign aid; Centre For Economic Performance", *Discussion paper no. 272*, December.

Boone, P., (1996); "Politics and the Effectiveness of Foreign Aid," *European Economic Review*, Vol. 40 (February), pp. 289–329.

Borensztein, E., De Gregorio, J., and Lee, J. W. (1998); "How does foreign direct investment affect economic growth?" *Journal of International Economics*, 45, 115–135.

Bourdieu, Pierre. (1986); "The forms of capital". In J. Richardson (Ed.), *Handbook of Theory and Research for Sociology of Education* (pp. 241-58). New York: Greenwood Press.

Boyer, A. Mark, (1993); *International cooperation and public goods*, Baltimore: The John Hopkins University Press.

Bratton Michael & Nicolas van de Walle (1994); « Neopatrimonial regimes and political transition in Africa », *World politics*, vol. 46, No. 4, 1994, pp. 453-489.

Bratton, Michael & Nicolas van de Walle (1997); *Démocratie Experiments in Africa: Régime Transitions in Comparative Perspective*, Cambridge: Cambridge University Press.

Bratton, Michael: (2010); "Citizen Perceptions of Local Government Responsiveness in Sub-Saharan Africa". *Afrobarometer*, WP119.

- Braud, Pierre-Antoine (2005); « *La Chine en Afrique : anatomie d'une nouvelle stratégie chinoise* ». Analysis, 7 p. <http://www.iss-eu.org/new/analysis/analy124.pdf>
- Brautigam Deborah (2010); "China, Africa and the International Aid Architecture." *Working paper, 2010*.
- Brautigam, Deborah. (1998); *Chinese Aid and African Development: Exporting Green Revolution*, London: Macmillan.
- Brautigam, Deborah. (2008); "China's African Aid: Transatlantic Challenges," German Marshall Fund of the United States, Washington, DC. <http://www.gmfus.org/publications/index.cfm>.
- Brautigam, Deborah (2009); *The Dragon's Gift: The Real Story of China in Africa* Oxford: Oxford University Press.
- Brautigam, Deborah, and Stephen Knack (2004); "Foreign Aid, Institutions and Governance in Sub-Saharan Africa." *Economic Development and Cultural Change* 52 (2):255–86.
- Broadman, Harry.G. (2006); *Africa's Silk Road: China and India's New Economic Frontier*, Washington, D.C.: The World Bank.
- Brookes, Peter (2006); "The Global Dragon—China's New Strategy: Making Friends, Creating Enemies," *Armed Forces Journal* (July), pp. 32-35 & 49.
- Brookes, Peter & Shin, J. H. (2006); "China's influence in Africa: Implications for the United States", *Backgrounders*, No. 1916, Published by Heritage Foundation.
- Brown, Stephen and Sriram, Chandra Lekha (2010); "China's role in Human right abuses in Africa: Clarifying Issues of Culpability", Rotberg, Robert (eds) (2010), *China into Africa. Trade, Aid and influence*, Washington DC: Brookings institution press.
- Browning G, Halcli A., Webster F. (eds.) (2000); *Understanding contemporary society: theories of the present*, London: Sage publications.
- Brownlee, Jason M. (2002a); "Low Tide after the Third Wave: Exploring Politics under Authoritarianism," *Comparative Politics*, 34.4 (July 2002), pp. 477.
- Brownlee, Jason (2002b); "... And yet They Persist explaining Survival and Transition in Neopatriomonal Regimes." *Studies in comparatives International Development* 37, no 3: 35-63.
- Brownlee, Jason (2007a); *Durable Authoritarianism in an Age of Democratization*, New York: Cambridge University press.
- Brownlee, Jason (2007c); "Hereditary Succession in Modern Autocracies". *World politics* 59, no 4 (july): 595-628.
- Brubaker, Rogers, (1992); *Citizenship and nationalism in France and Germany*. Cambridge, MA: Havard University Press.

- Bruyne de Philippe., Schoutheete de M. et Herman J. (1974); *Dynamique de la recherche en science sociale. Les pôles de la pratique méthodologique*, Paris : Presses universitaires de France.
- Bunce, Valérie (2000); « Quand le lieu compte. Spécificités des passés autoritaires et réformes économiques dans les transitions à la démocratie », *Revue française de science politique*, vol.50, no 4-5, 2000.
- Bunge, Mario (1967); *Scientific research*, Berlin: Springer.
- Burnside, Craig, and David Dollar, (1998); “Aid, the Incentive Regime, and Poverty Reduction,” *Policy Research Working Paper 1937* (Washington: World Bank).
- Burnside, Craig, and David Dollar, (2000); “Aid, Policies and Growth,” *American Economic Review*, Vol. 90 (September), pp. 847–67.
- Burnside, Craig, and David Dollar, (2004); “Aid, Policies and Growth: Revisiting the Evidence,” *Policy Development Working Paper 3251* (Washington: World Bank).
- Burton, Michael, Richard Gunther & John Higley (1992); “Introduction: Elite Transformation and Democratic Regimes” In J. Higley & R. Gunther (eds.): *Elites and Democratic Consolidation in Latin America and Southern Europe*. Cambridge: Cambridge University Press, 1-37.
- Cammack, Diana (2007); “The logic of African Neopatrimonialism: What Role for Donors?”, *Development policy review*, 2007, 25 (5): 599-614.
- Campbell, Collin (1997); *The coming oil crisis*, Multi-Science Publishing Co. Ltd: Brentwood Essex.
- Campbell, Horace (2008); “China in Africa: Challenging US global hegemony”, *Third World Quarterly*, 29:1, 89-105
- Canovan, Margaret. (1996); *Nationhood and Political Theory*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Carret, Jean- Claude., (1995); « La substitution ressource / capital dans la filière bois gabonaise : undysfonctionnement des instruments de contrôle étatique », octobre. CERNA, 17 p. + annexes.
- Carmody, Pdraig R. & Owusu, Francis Y. (2007); “Competing hegemony? Chinese versus American geo-economic strategies in Africa”, *Political Geography* 26 (2007) 504-524.
- Carnegie Endowment for International Peace, (2006); “Beijing’s safari: China’s move into Africa and its implications for aid, development and government”. *Carnegie Policy Outlook on China-Africa Cooperation*, New York: Carnegie.
- Carothers, Thomas. (2002); “The End of the Transition Paradigm,” *Journal of Democracy*, Vol. 13, No. 1, p. 5-21 et “A Reply to my Critics », Vol. 13, no. 3, p. 33-38.
- CEREMS (2006); « La Chine à la conquête du continent noir ». Cerems, Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, 9 p.

- Chabal, Patrick et Jean-Pascal Daloz (1999); *Afrique est partie du désordre comme instrument politique*, Paris : Economica.
- Chakrabarti, Avik (2001); “The Determinants of Foreign Direct Investment: Sensitivity Analyses of Cross-Country Regressions.” *KYKLOS*, Vol. 54: 89-112.
- Chan, Lai-Ha Pak K. Lee & Gerald Chan (2008); “Rethinking global governance: a China model in the making?” *Contemporary Politics*, Vol. 14, no 1 March, 3-19.
- Chavagneux, Christian; (1998); « Théoriser la mondialisation : Une introduction aux approches d'économie politique internationale », *Économies et sociétés*, série P. 34.
- Chen, Shu-Ching. (2006.); “China’s Oil Safari”, *Forbes Magazine* www.forbes.com/2006/10/06/energy.african-oil.biz-energy.
- Cheng, Fang et Bruce A. Babcock (2003); “*China's Cotton Policy and the Impact of China's WTO Accession and Bt Cotton Adoption on the Chinese and U.S. Cotton Sectors*”; Center for Agricultural and Rural Development (CARD) at Iowa State University, Center for Agricultural and Rural Development (CARD) Publications. 01/2003.
- Cheru, Fantu (1997); « The silent revolution and the weapons of the weak: transformation and innovation from below », dans Gill, Stephen et Mittleman James (ed.), *Innovation and transformation in international studies*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Chiozza, Giacomo and H. E. Goemans (2003); “Peace through Insecurity: Tenure and International Conflict”. *Journal of Conflict Resolution* 47 (4):443-467.
- Chossudovsky, Michel (2004); *La mondialisation de la pauvreté, et le nouvel ordre mondial*, Montréal : Écosociété.
- Cisse, Mbaye. (2007); “L’affirmation d’une Stratégie de Puissance: La Politique Africaine de la Chine.” Visible sur le site www.diploweb.com/forum/chine07102.htm. Page accédée le 18 juin 2011.
- Claeys-Mekdade, C., Géniaux G. et Luchini S., (1999); « Approche critique et mise en œuvre de la méthode d'évaluation contingente : Un dialogue entre économiste et sociologue », in *Nature, Science et Sociétés*, Vol. 7, n° 2, pp.35-47.
- Coenen-Huther, Jacques (2009); « Compréhension sociologique et démarches typologiques », *Revue européenne des sciences sociales* [en ligne], XLIV-135 | 2006, mis en ligne le 13 octobre 2009
- Coignard, Sophie et Marie-Thérèse, Guichard (2000); *Connexions françaises: les réseaux d'influence*, Algora.
- Collier, Paul and J.W. Gunning (1999); “Explaining African Economic Performance.” *Journal of Economic Literature*, Vol. XXXVII (1): 64-111.
- Collier, Paul and Hoeffler, A. (2004); “Greed and grievance in civil war”, *Oxford Economic Papers* 56(4): 563-595.

- Collier, Paul & Jan Willem Gunning (2008); « Sacrificing the Future: Intertemporal Strategies and their Implications for Growth ». in Benno Ndulu et al., dir., *The Political Economy of Economic Growth in Africa, 1960-2000. Volume 1*. Cambridge: Cambridge University Press, 202-24.
- Collier, Paul & Stephen A. O'Connell (2008); « Opportunities and choices ». Dans Benno Ndulu et al., dir., *The Political Economy of Economic Growth in in Africa, 1960- 2000. Volume 1*. Cambridge: Cambridge University Press, 76-135.
- Collier, Paul, and David Dollar (2002); "Aid Allocation and Poverty Reduction," *European Economic Review*, Vol. 46 (September), pp. 1475–1500.
- Collier, Paul, and Jan Denh (2001); "Aid, Shocks, and Growth," *Policy Research Working Paper* 2688 (Washington: World Bank).
- Colomer, Joseph (1991); "Transition by agreement: Modeling the Spanish way", *American political science review*, Vol. 85, no4 1991, p. 1283-1302.
- Conac, Gérard. (1993); « Les processus de démocratisation en Afrique », in G. Conac (éd.) : *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris: Economica, coll. « La vie du droit en Afrique ».
- Copeland, B. and Taylor, S. M. (2009); "Trade, tragedy, and the commons", *American Economic Review* 99(3): 725-749.
- Corkin, Lucy (2007); "The strategic entry of China's Emerging multinational into Africa", *China report*; 43; 309.
- Corkin, Lucy and Naidu, Sanusha (2008); « China & India in Afrika: An Introduction » *Review of African Political Economy*, 35:1, 115-116.
- Corkin, Lucy. (2006); "Chinese Multinational Corporations in Africa," *Inside AISA*, nos. 3 and 4 (October/December), pp. 10-13.
- Coulibaly, Abdou Latif (2006); *Une démocratie prise en otage par ses élites: essai politique sur la pratique de la démocratie au Sénégal*, Paris: Harmattan ; Dakar-Fann, Sénégal : Éditions Sentinelles.
- Coulon, Christian (1988), « Senegal: The development and fragility of semidemocracy », dans Larry Diamond, Juan Linz, Seymour Martin Lipset (dir.), *Democracy in developing countries: Africa*, Boulder: Lynne Rienner, pp.141- 176.
- Cowen, Michael, & Robert Shenton, (1995); "*The invention of development*" in Crush, J. (dir), *Power of development*. London: Routledge.
- Cox, Robert (1987); *Production, Power and World Order: Social Forces in the Making of History*. New York: Columbia University Press.

- Crevey, Lucy, Paul Ngomo et Richard Vengroff, (2005); « Party politics and different paths to democratic transitions: a comparison of Benin and Senegal », *Party politics*, vol. 11, No. 4, pp. 471-493.
- Creswell, John. (2009); *Research Design: Qualitative, Quantitative and Mixed Methods Approaches*. London: Sage Publication.
- Crowder, Michael (1967); *Senegal, a study in French assimilation policy*, London: Oxford University Press.
- Crozier, Michel et Friedberg E. ([1977] 1992); *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris : Éditions du Seuil, coll. Points Essais.
- Dalgaard, Carl et Henrik Hansen (2001); “On Aid, Growth and Good Policies”, *Journal of Development Studies*, Vol.37, No.6, pp. 17-35.
- Dahl, Robert A. (1961); *Who Governs? Democracy and Power in an American City*. Yale University Press, New Haven.
- Dahl, Robert (1971); *Polyarchie, participation et opposition*, Yale University press, New Haven
- Darbon, Dominique (2001); « De l'introuvable à l'innommable : fonctionnaires et professionnels de l'action publique dans les Afriques », *Autrepart* (20) : 27-42.
- Davies, Martyn (2008); “China’s Developmental Model comes to Africa”, *Review of African Political Economy*, 35:1, 134-137.
- Davies Martyn (2007); « China’s Special Economic Zone Model Comes to Africa », *The China Monitor*, no 18, avril: 4-6.
- Dearborn, D. C., & Simon, H. A. (1958); “Selective perception: A note on the departmental identifications of executives”. *Sociometry*, 21: 140-144.
- Denni, Bernard et Lecomte, Patrick (1996); *Sociologie du politique*, Tome I, Grenoble, PUG, 1999, p. 106.
- Devarajan, S. and Fisher, A. (1981); “Hotelling’s ‘Economics of exhaustible resources’”, *Journal of Economic Literature* XIX(1): 65-73.
- Di Maggio, Paul et Walter Powell (1991); *The New Institutionalism in Organizational Analysis*. Chicago: University of Chicago Press.
- Di Maggio, Paul J., & Powell, W. W., (1997); “ Le néo-institutionnalisme dans l’analyse des organisations ”, in *Politix*, n° 40, pp. 113-154.
- Di Maggio, Paul (1998); « The New Institutionalisms: Avenues of Collaboration ». *Journal of Institutional and Theoretical Economics* 154 (4): 696-705.
- Diamond, Larry, (2002); « Elections without democracy: thinking about hybrid regimes », *Journal of democracy*, vol. 13, No. 2, 2002, pp.21-35.

- Diamond, Larry, (1988); « Roots of failure, seeds of hope », dans Larry Diamond, Juan Linz, Seymour Martin Lipset (dir.), *Democracy in developing countries: Africa*, Boulder, Lynne Rienner, 1988, pp.1-32.
- Diamond, Larry (1997); *Civil Society and the Development of Democracy, Estudio/Working Paper 1997/101*.
- Diop, Momar-Coumba (2002); « Réformes économiques et recompositions sociales » dans O'Brien Donal, Momar-Comba Diop et Mamadou Diouf (2002), *La construction de l'État au Sénégal*, Paris : Karthala.
- Diop, Momar-Coumba, (2006); « Le Sénégal à la croisée des chemins », *Politique africaine*, No. 104, décembre, pp. 103-126.
- Diop, Momar-Coumba et Mamadou Diouf (1999); *Les figures politiques en Afrique, des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris : Karthala.
- Diop, Momar-Coumba et Mamadou Diouf (2002); « L'administration, les confréries religieuses et les paysanneries » dans O'Brien Donal, Momar-Comba Diop et Mamadou Diouf (2002), *La construction de l'État au Sénégal*, Paris : Karthala.
- Diop, Momar-Coumba et Mamadou Diouf (2002); « Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf, Abdoulaye Wade, et après? » dans O'Brien Donal, Momar-Comba Diop et Mamadou Diouf (2002), *La construction de l'État au Sénégal*, Paris : Karthala.
- Diouf, Makhtar, (1994); *Sénégal: les ethnies et la nation*, Paris : Éditions l'Harmattan.
- Dirlik, Arif (2006); "Beijing Consensus: Beijing "Gonshi," Who recognizes whom and to what End?", *The Globalization and Autonomy Online Compendium*. available at http://www.globalautonomy.ca/global1/article.jsp?index=PP_Dirlik_BeijingConsensus.xml.
- Dogan, Mattei & Pelassy Dominique (1981); *Sociologie politique comparative : problèmes et perspectives*, Paris : Economica.
- Dogan, Mattei & John Higley (1998); "Elites, Crises, and Regimes in Comparative Analysis" in M. Dogan & J. Higley (eds.), *Elites, Crises, and the Origins of Regimes*. Lanham: Rowman & Littlefield, 3-27.
- Downs, Erica, (2007); « The Fact and Fiction of Sino-African Energy Relations », *China Security*, vol. 3, no 3 : 42-68.
- Drazen, Allan (2001); "How Does Politics Affect Economic Outcomes? Insights from "New" Political Economy", *The Political Economist*, Spring.
- Drew, Thomson (2004); "Economic growth and soft power: China's Africa strategy, *China Brief*", University of Pennsylvania, December, the Jameston foundation.

- Droz-Vincent, Philippe (2004); *Moyen-Orient : Pouvoirs autoritaires, sociétés bloquées (The Middle East : Authoritarian Regimes, Stalled Societies)*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Dunning, John H. and Rajneesh Narula (1996); "The investment development path revisited: some emerging issues", in John H. Dunning and Rajneesh Narula, eds., *Foreign Direct Investment and Governments*, London and New York: Routledge.
- Durlauf, Steven & Marcel Fafchamps (2004); "Social Capital", *NBER Working Papers* N°10485.
- Easterly, William; (2005); "What did structural adjustment adjust? The association of policies and growth with repeated IMF and World Bank adjustment loans," *Journal of Development Economics*, February 2005, Volume 76, No. 1, pp. 1-22.
- Easterly, William (2006); *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester?* Paris: Nouveaux Horizons.
- Easterly, William; Shanta Devarajan and Howard Pack (2003); "Low Investment is not the Constraint on African Development," *Economic Development and Cultural Change*, April 2003, Volume 51, No. 3, pp. 547-71.
- Easton, David (1966), *Varieties of Political theory*, Englewood Cliffs: NJ Prince Hall.
- Easton, David, Gunnell, J. G., Graziano, L. (ed.), (1991); *The Development of political science: a comparative survey*, London and New York: Routledge.
- Eboussi Boulaga, Fabien (1993); *Les Conférences Nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre* , Paris : Karthala.
- Edzodzomo-Ela, Martin (1993); *De la démocratie au Gabon : les fondements d'un renouveau national*, Paris : Karthala- 279 P.
- Eisenstadt, Samuel & Stein Rokkan (eds.) (1977); *Building States and Nations*, 2 vol., Beverly Hills: Sage Publications.
- Ela, Jean-Marc (1998); *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du monde d'en-bas*, Paris : l'Harmattan.
- Ela, Jean-Marc (2001); « Mongo Beti : l'art de la colère et la vertu de la révolte. » *Relations*. 673 : 4-5.
- Elias, Norbert (1991); *Qu'est-ce que la sociologie?*, Paris : Presses Pocket.
- Elias, Norbert (1997); *La Société des Individus*, Paris : Presses Pocket.
- Entman, Robert & Susan Herbst (2001). "Reframing public opinion as we have known it." In W. L.Bennett & R. M. Entman (Eds.), *Mediated politics* (pp. 203-225). New York: Cambridge University Press.
- Erdmann, Gero & Engel, Ulf (2006); "Neopatrimonialism Revisited: Beyond a Catch-All Concept", German Institute of Global Area Studies, *Working Paper* No. 16, 2006.

- Erdmann, Gero & Engel, Ulf (2007); "Neopatrimonialism Reconsidered: Critical Review and Elaboration of an Elusive Concept", 45:1 *Commonwealth and Comparative Politics*, 2007.
- Etzioni-Halévy, Eva (1985); *The Knowledge Elite and the Failure of Prophecy*. London: George Allen & Unwin.
- Etzioni-Halévy, Eva ed. (1997); *Classes and Elites in Democracy and Democratization*. New York: Garland.
- Evans, Peter B., Rueschemeyer, D., Skocpol, Th. (ed.), (1985); *Bringing the State back in*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Evans, Peter (1997); "Transferable Lessons? Re-examining the Institutional Prerequisites of East Asian Economic Policies", Geneva: UNCTAD.
- Fall, Alioune Badara (2007), « La démocratie sénégalaise à l'épreuve de l'alternance », *Afrilex*, No. 5, pp. 3-63.
- Fall, Abdou Salam (2007); *Bricoler pour survivre. Perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*, Paris : Karthala.
- Fang, Cheng; Babcock, Bruce A. (2003); "China's cotton policy and the impact of China's WTO accession and Bt cotton adoption on the Chinese and U.S. cotton sectors". *Working paper 03-WP-322*, January 2003, Center for agricultural and rural development, Iowa: Iowa State University.
- Fatton, Robert (1987); *The making of a liberal Democracy. Senegal's passive Revolution.1975-1985* , Boulder, Lynne Rienner, 1987.
- Favennec, Jean-Pierre; Copinschi, Philippe (2003); « Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique dans *Politique Africaine* n°89, mars 2003, Paris, pp. 127-148.
- Fearon, James (1998); "Bargaining, Enforcement, and International Cooperation," *International Organization*, 52, 2 (Spring).
- Fergusson, James (1999); *Expectations of Modernity. Myths and meanings of Urban Life in the Zambian Copper belt*, Berkeley:University of California Press.
- Firoze, Manji and Stephen Marks (2007); *African Perspectives on China in Africa* edited by Fahamu, 174 pp, March.
- Foddy, William (1993); *Constructing questions for Interviews and questionnaires. Theorie and practice in social research*, Cambridge university press.
- Fonou-Tchuihuoa, Bernard (1994); "L'échec de l'ajustement en Afrique", *Alternatives Sud* Vol I.
- Fontana, A. et Frey J.H., (1994); "Interviewing: The Art of Science" dans N.K. Denkin et Y.S. Lincoln, *Handbook of qualitative Research*, Thousand Oaks: Sage Pub.

- Fritz, V. & A. Rocha Manocal, (2006); “(Re) building Developmental States: From Theory to Practice”, Overseas Development Institute, *Working Paper 274*, September.
- Freymond, Nicolas (2003); « La question des institutions dans la science politique contemporaine : l'exemple du néo-institutionnalisme », Travaux de science politique Nouvelle série n° 15 Université de Lausanne Département de Science Politique.
- Fukuyama, Francis (1995); “*Trust: Social Virtues and the Creation of Prosperity*. NY: Free Press.
- Fukuyama, Francis (2001); “Social capital, civil society, and development”. *Third World Quarterly*, 22(1): 7-20..
- Gadzala, Aleksandra and Marek Hanusch (2010); "African Perspectives on China-Africa: Gauging Popular Perceptions and their Economic and Political Determinants" Afrobarometer Working paper.
- Gamson, William et David Meyer (1996); “Framing Political Opportunity” dans Doug McAdam John McCarthy Mayer Zald eds “*Comparative Perspectives on Social Movements Political Opportunities Mobilizing Structures and Cultural Framings*” Cambridge: Cambridge University Press.
- Gaulme, François (1991); « Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social », *Politique Africaine*. N° 43. 1991.- P. 50-62.
- Gaye, Adama ; (2006); *Chine-Afrique: Le dragon et l'autruche*, Paris : l'Harmattan.
- Gazibo, Mamoudou (2001); « L'Afrique en politique comparée », *Polis, Revue camerounaise de Science politique*, Volume 8, numéro spécial.
- Gazibo, Mamoudou, (2002); « La démarche comparative binaire: Éléments méthodologiques à partir d'une analyse de trajectoires contrastées de démocraties », *Revue internationale de Politique Comparée*, Vol 9, no 3.
- Gazibo, Mamoudou, (2009); « *La Chine est-elle l'amie de l'Afrique ?* », *La politique internationale en questions* (textes des professeurs de science politique de l'Université de Montréal), Montréal : Presses de l'Université de Montréal : 145-153.
- Gazibo, Mamoudou & Jenson, Jane (2004); *La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal : Presses de l'université de Montréal.
- Gazibo, Mamoudou et Jane Jenson (2004); « L'approche institutionnelle ». Dans Gazibo, Mamoudou & Jenson, Jane (2004), *La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal : Presses de l'université de Montréal.
- Gazibo, Mamoudou et Mbabia, Olivier (2010); « La Politique africaine de Chine montante à l'ère de la nouvelle ruée vers l'Afrique », *Études internationales*, Vol 14, no 4 P.521-546.
- Gazibo, Mamoudou, (2002); « Évolution récente de la politique africaine les états entre démocratie et crise », in Rioux, Jean François (dir.), *Interventions de paix en Afrique:*

- constats et perspectives* (ed.). Montréal, Chaire Raoul-Dandurand, 2002, Cahiers Raoul-Dandurand, 94p.
- Gazibo, Mamoudou. (2005a); « *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique: analyse institutionnelle et stratégique* ». Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Gazibo, Mamoudou. (2005b); « New Institutionalism and the Crisis of Transitology ». Dans André Lecours, dir. *New Institutionalism: Theory and Analysis*. Toronto: University of Toronto Press, 155-175.
- Gazibo, Mamoudou. (2005c); « La force des institutions: la commission électorale nationale indépendante comme site d'institutionnalisation au Niger ». Dans Patrick Quantin, dir., *Gouverner les sociétés africaines: acteurs et institutions*. Paris: Karthala, 65-84.
- Gazibo, Mamoudou & Jane Jenson (2004), *La politique comparée - Fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal : Presses Universitaires de Montréal.
- Gellar, Sheldon (2005) *Democracy in Senegal: Tocquevillian Analytics in Africa*, Hampshire: Palgrave Macmillan.
- Geronimo, Silvestre (1992); “*The coastal resources of Brunei Darussalam: status, utilization, and management*”. Manila, Philippines: International Center for Living Aquatic Resources Management on behalf of the Association of Southeast Asian Nations/United States Coastal Resources Management Project.
- Gillespie, Sandra (2001); *South-South Transfer” a study of Sino-African Exchanges*, Londres: Routledge.
- Gilpin, Robert (1987), “*The Challenge of global capitalism*”, Princeton, Princeton University Press.
- Gilpin, Robert (2001), *The global political economy. Understanding the international economic order*, Princeton, Princeton University Press Québec, 2002.
- Giugni, Marco (2002); « Ancien et nouvel institutionnalisme dans l'étude de la politique contestataire »; *Politique et Sociétés*, vol. 21, n° 3, 2002, p. 69-90.
- Glaser, Antoine et Smith Stephen. 1994. *L'Afrique sans les Africains*. Paris: Stock.
- Goldstein, Andrea; Pinaud, Nicolas; Reisen, Helmut & Chen, Xiaobao (2006); “*The Rise of China and India - What's in it for Africa?*” Development Centre, OECD.
- Goldstein, Judith. et Keohane, Robert. O. (dir.) (1993); *Ideas and Foreign Policy : Beliefs, Institutions and Political Change*, Ithaca, Cornell University Press.
- Gonidec, Pierre Francois (1996); *Relations internationales africaines* , bibliothèque africaine et malgache tome 53, Paris :LGDJ.
- Gourevitch, Peter (1978); “The Second Image Reversed: the International Sources of Domestic Politics”, *International Organization*, vol. 32, no. 4, pp. 881-912.

- Graham, Allison, Philip Zelikow, (1999); *“Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis”* (c1971), New York: Longman.
- Gravereau, Jacques (2005); « Les nouveaux visages de la Chine ». *Dans Enjeux diplomatiques et stratégiques*, Centre d'Études Diplomatiques et Stratégiques. Economica, Paris, France.
- Granovetter, Mark (2005); 2005. "The Impact of Social Structure on Economic Outcomes". *Journal of Economic Perspectives*, 19(1) (Winter): 33-50.
- Granovetter, Mark (1973); "The Strength of Weak Ties." *American Journal of Sociology*, 78 (May): 1360-1380.
- Green, D. P. &, Shapiro, I., (1994); *Pathologies of Rational Choice Theory: a critique of application in political science*, New Haven and London: Yale University Press.
- Greif, Avner (2006); *Institutions and the Path to the Modern Economy: Lessons from Medieval Trade*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Grémy, Jean-Pierre et Le Moan, Marie-Joëlle (1977); « Analyse de la démarche de construction de typologies dans les sciences sociales », *Informatique et sciences humaines*, No 35.
- Grossman, Gene and Elhanan Helpman, (1991); *Innovation and Growth in the Global economy*, Cambridge, MIT press, Mass.
- Grossman, Gene M. and Elhanan Helpman (1994); “Protection for Sale,” *American Economic Review* 84, 833-850.
- Grossman, Gene M. and Elhanan Helpman. "A Protectionist Bias In Majoritarian Politics," *Quarterly Journal of Economics*, 2005, v120(4,Nov), 11239-1282”.
- Grzymala-Busse, Anna (2010); “The Best Laid Plans: The Impact of Informal Rules on Formal Institutions in Transitional Regimes." *Studies in Comparative International Development* 45:311-33.
- Guillaumont, P. et L. Chauvet (2001); “Aid and Performance: A Reassessment”, *Journal of Development Studies*, Vol.37, No.6, pp. 66-87.
- Guilhot Nicolas, Schmitter Philippe C. (2000); « De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des democratization studies ». In: *Revue française de science politique*, 50e année, n°4-5, 2000. pp. 615-632.
- Gundimeda, Haripriya and Vinish Kathuria, (2004); “Can Markets value water scarcity and quality: an analysis using hedonic approach”, Project report submitted to the South Asian Network for economic institutions, August.
- Habermas, Jurgen. (1986); « L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise », Paris : Payot, coll. « Critique de la politique », traduit de l'allemand Marc B. de Launay.
- Hadjimichael, Michael T. (1995); *“Sub-Saharan Africa: growth, savings, and investment, 1986-93”*; International Monetary Fund, Washington D.C.

- Hall, Peter. A., (1992); “The movement from Keynesianism to monetarism: institutional analysis and British economic policy in the 1970s ”, in Steinmo, S., Thelen, K. (ed.).
- Hall, Peter et Taylor Rosemary (1997); “ La science politique et les trios néo-institutionnalismes”, *Revue française de science politique*, Vol 47, nos 3-4 1997.
- Halpen, Stephan (2010); *The Beijing consensus. How China’s authoritarian model will dominate the twenty-first century*, New York: Basics books.
- Hansen, Henrik and Finn Tarp (2000); “Aid effectiveness disputed”, *Journal of International Development*, 12:3, 375-98.
- Hardt, Michael & Antonio. Negri (2000); *Empire*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Harvey David (2004); « Le « Nouvel Impérialisme » : accumulation par expropriation », *Actuel Marx*, /1 n° 35, p. 71-90.
- Harvey, David (1990); *The Condition of Postmodernity: An Enquiry into the Origins of Cultural Change*, Cambridge, MA, Blackwell.
- Harvey, David, (2004); « *The New Imperialism* », Oxford University Press; traduction avec préface, Madrid: Editions Akal.
- Held, David (1995); *Democracy and the global order: From the Modern state to cosmopolitan governance*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- He Wenping, (2003); « China-Africa Relations facing the 21st Century », *Africa Beyond 2000, Chinese Academy of Social Sciences*, 27 Mai.
- He Wenping, (2006); « Africa. China’s Top Priority », *Beijing Review*, vol. 49, no 44 : 14-17.
- Helmke Gretchen et Steven Levitsky (2004); « Informal institutions and comparative politics: a research agenda ». *Perspectives on politics*, vol. 02, No. 4, pp. 725- 740.
- Hermet Guy (2001); “ Les démocratisations au vingtième siècle: une comparaison Amérique Latine / Europe de l’Est », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol 8, no 2, 2001.
- Hibou, B. (1999) ‘The “Social Captial” of the State as an Agent of Deception’, in J.-F. Bayart, S. Ellis and B. Hibou, *The Criminalisation of the State in Africa*. Oxford: James Currey.
- Hibou, Béatrice (1999); « De la privatisation des économies à la privatisation des États : une analyse de la formation continue de l’État », in Béatrice Hibou (dir.), *La Privatisation des États*, Paris : Karthala.
- Higley, John & Jan Pakulski (1992); “Revolution and Elite Transformation in Eastern Europe” *Australian Journal of Political Science*, Vol. 27. 104-119.
- Higley, John & Jan Pakulski (2007); “Elite and Leadership Change in Liberal Democracies” *Comparative Sociology*, Vol. 6. Nos. 1-2. 6-26.

- Higley, John & Jan Pakulski (2000); "Elite Theory versus Marxism: The Twentieth Century Verdict" in John Higley & György Lengyel (eds.), *Elites After State Socialism*. Lanham: Rowman & Littlefield, 229-241.
- Hilsum, Lindsey (2008); "China faces reality in Africa" *Review of African Political Economy* 35: 1, 137-140.
- Hirshleifer, Jack (1991); "The paradox of power", *Economics and politics*, No3, November, 177-200.
- Hirschman, Albert, O. (1984, trad. fr); « *Grandeur et décadence du développement international, dans L'économie science morale et politique* », Paris : Gallimard, le Seuil.
- Hoffmann, Stanley. (1995); "An American Social Science: International Relations" In James Der-Derian, *International Theory*, New York: State University of New York Press, pp. 37–60. [1977].
- Holler, Manfred and Mika Widgrén (1999); "Why Power Indices for Assessing European Union Decision-making?", *Journal of Theoretical Politics* 11(3): 321-330.
- Hollis, Martin et Steve Smith (1990); *Explaining and Understanding International Relations*, New York: Oxford UP.
- Homans, F. R. and Wilen, J. E. (1997); "A model of regulated open access resource use", *Journal of Environmental Economics and Management* 32: 1-21.
- Huang, Chin-Hao (2010); "China's Renewed Partnership with Africa: Implications for the United States, in Rotberg, Robert (eds), *China into Africa. Trade, Aid and influence*, Brookings institution press.
- Hugon, Philippe, (2007); « La renaissance de la diplomatie Sud-Sud », dans B. Badie, S. Tolotti (dir.), *L'état du monde 2008*, Paris : La Découverte.
- Humphreys, Macartan and Bates, Robert (2005); "Political Institutions and Economic Policies: Lessons from Africa" *British Journal of Political Science*, 35: 403–428.
- Hyden, Goran (2000); «The Governance Challenge in Africa», In: Hyden, Goran, et al., (eds.), *African Perspectives on Governance*. Trenton, NJ/Asmara: Africa World Press, pp. 5-32.
- Hyden, Goran et Bratton Michael (1992); *Gouverner l'Afrique : vers un partage de rôle*. Paris, Nouveaux Horizons.
- Idun-Arkhurst, I.I., & Laing, J. (2007); "The impact of the Chinese presence in Africa". [Online] Available: www.africappractice.com.
- Igue, John (à paraître); « Impact de la Chine et de l'Inde sur les économies africaines : Cas du Bénin, du Burkina Faso et du Ghana ». Development Centre, OECD, Paris.
- Immergut, E. M., (1996); "The normative roots of the New Institutionnalism: historical institutionalism and comparative policy studies", in Benz, A., Seibel, W., (ed.), *Beiträge*

- zur Theorieentwicklung in der Politik- und Verwaltungswissenschaft, Nomos Verlag, Baden-Baden.
- Inglehart, Ronald (1991); *Culture shift in advanced industrial society*. Princeton: Princeton University Press.
- Jacobeit, C. (1998); "Die Afrikapolitik der Volksrepublik China: Grossmachtanspruch, Pragmatismus und die Rivalität mit Taiwan", *Afrika Jahrbuch*, pp. 36–42.
- Jaffe, A. Myers. and Steven. W. Lewis (2002). "Beijing's oil diplomacy." *Survival* 44(1): 115-134.
- Jansson, Johanna; Burke, Christopher and Jiang, Wenran (2009); "*Chinese Companies in the Extractive Industries of Gabon & the DRC: Perceptions of Transparency*". August: Centre for Chinese Studies, Stellenbosch University. Pages 19-22.
- Jeffery, Frieden and Ronald Rogowski (1996); "The Impact of the International Economy on National Policies: An Analytical Overview," in Keohane and Milner eds., *Internationalization and Domestic Politics* (New York: Cambridge University Press.
- Jenkins, Rhys; Edwards, Chris (2006); "The economic impacts of China and India on sub-Saharan Africa: trends and prospects". *Journal of Asian Economics* 17, pp. 207-225.
- Jenkins, Rhys; Edwards, Chris (2006); "The Asian drivers and Sub-Saharan" in R. Kaplinsky, ed., *Asian drivers: Opportunities and threats*, IDS Bulletin No 37. *Institute of Development Studies*, University of Sussex.
- Jensen, Nathan M. (2003); "Democratic Governance and Multinational Corporations: Political Regimes and Inflows of Foreign Direct Investment". *International Organization* 57 (3):587-616.
- Jepperson, R. L., (1991); "Institutions, institutional effects, and institutionalism", in Di Maggio, P. J., Powell, W. W. (ed.), *The new institutionalism in organizational analysis* (pp. 164-182). Chicago: University of Chicago Press.
- Jervis, Robert (1978) « Coopération under security dilemma ». *World Politics*, 30, 2. PP 167-214.
- Jiang, Chung-Lian (2003); "Pékin et Taïpeh: Les enjeux africains", *Géopolitique africaine*, no 10 2003, P.239-254 <http://www.african-geopolitics.org>.
- Jiang, Chung-Lian (2006); « Les relations de la Chine avec l'Afrique : fondements, réalités et perspectives, *Monde Chinois*, no 8 été automne.
- Jiang, Chung-Lian (2004) "Oil, A New Dimension in Sino-African Relations". *African Geopolitics*. <http://www.african-geopolitics.org>.
- Joannidis, M. « Chine-Afrique (2008); Une coopération renouvelée », 29-10-2004, disponible en ligne sur le site de la RFI :

<http://www.rfi.fr/fichiers/MFI/EconomieDeveloppement/1356.asp> Consulté le 23 décembre 2008.

- John-Nambo, Joseph (1995); «Parodie d'élection présidentielle au Gabon», *Politique africaine*, n°35, mars, p. 133.
- Joly, Eva (2007); « *La force qui nous manque, Petit traité d'énergie et d'orgueil féminin* (avec la collaboration de Judith Perrignon), témoignage, éd. Paris : Les Arènes.
- Joseph, Richard (1977); *Radical Nationalism in Cameroon. Social Origins of The UPC (Union des Populations du Cameroun) Rebellion*, Oxford : Clarendon Press.
- Jourde, Cédric (2008); “The Master is Gone, but does the House still Stand? The Fate of Single-Party Systems after the Defeat of Single Parties in West Africa,” in Joseph Wong and Edward Friedman (eds.), *Learning to Lose: Dominant Party Systems and their Transitions* (Routledge, 2008): 75-90.
- Jourde, Cédric (2009); « Les grilles d'analyse de la politique africaine : la problématique de l'État ». Dans Mamoudou Gazibo et Céline Thiriot, (dir), *Le politique en Afrique : état des débats et pistes de recherche*. Paris: Kharthala, 43-70.
- Kanbur, Ravi (2008); “The co-evolution of the Washington consensus and the economic development discourse”, Draft, www.people.cornell.edu/pages/145, page consulted on March 14th, 2011.
- Kaplinsky, R., D. McCormick and M. Moris. (2006); “*The impacts of China on Sub-Saharan Africa*” . Mimeo. DFID China Office, Beijing.
- Kaplinsky, R.D. McCormick and M. Moris. (2006); “Dangling by a thread: How sharp are the Chinese scissors”. Mimeo. *Institute of Development studies*, University of Sussex, Brighton, UK.
- Kato, Junko, (1996); “Institutions and Rationality – three Varieties of Neo- Institutionalists ”, in *British Journal of Political Science*, n° 26, pp. 553-582.
- Kébabdjian, Gérard, (1995); “ La nouvelle hégémonie américaine, métamorphoses du pouvoir”, repris dans *Problèmes Économiques*, n°2459, 14 février.
- Kébabdjian, Gérald, (1996); “ Théorie de la stabilité hégémonique ou théorie des régimes ? Une formalisation ”, *Économies et Sociétés*, série Régulation, 5, pp. 31-58.
- Kébabdjian, Gérald, (1999); « *Les théories de l'économie politique internationale* », Paris : Éditions du Seuil, col. Point Économie.
- Keck, Margaret E. Kathryn Sikkink, (1998); *Activists beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics* (Ithaca and London: Cornell University Press.
- Kennedy, S. (2008); “The myth of the Beijing Consensus; 1st draft”. Paper presented at the 6th International Symposium of the Centre for China–US Cooperation, May 30–31, Denver,

- Colorado, USA. <http://www.indiana.edu/~rccpb/Myth%20Paper%20May%2008.pdf> (accessed February 26, 2011).
- Keohane, Robert & Nye, J.S. (2001); *Power and Interdependence*, 3rd ed., New York: Longman.
- Keohane, Robert, O. et Milner, H.V. (dir.) (1996); “*Internationalization and Domestic Politics*”, Cambridge, Cambridge University Press
- Keohane, Robert O. (1984); *After Hegemony: Cooperation and discord in the world political economy*, Princeton: Princeton University Press.
- Kerekes, C. B., & Williamson, C. R. (2008); “Unveiling de Soto’s mystery: property rights, capital, and development”. *Journal of Institutional Economics*, 4(3), 299–325.
- Kernen, Antoine. et Vulliet B. (2008); « Petits commerçants et entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal », *Afrique contemporaine* 2008/4, N° 228, p. 69-94.
- Kernen, Antoine (2005); *La Chine vers l’économie du marché*, Paris : Khartala.
- Kernen, Antoine. (2007); « Les Stratégies Chinoises En Afrique: Du Pétrole Aux Bassines En Plastique », *Politique Africaine* 105: 163-180.
- Khadiagala, Gilbert M. & Terrence Lyons (2001); “*African foreign policies: power and process*” Lynne Rienner Publishers.
- Kindleberger, C.P., (1976); “*System of International Economic Organization*”, in D.P. Calleo (éd) *Money and the Coming World Order*, New-York, University Press.
- King, Gary, Robert Keohane & Sydney Verba (1994); *Designing Social Inquiry: Scientific Inference in Qualitative Research*. Princeton: Princeton University Press.
- King, Kenneth (2007) “Aid within the Wider China-Africa Partnership: A view from the Beijing Summit”, Working paper.
- Kinoshita, Y. (2001), “R&D and Technology Spillovers Through FDI: Innovative and Absorptive Capacity”. CEPR, *Discussion Paper* No. 2775.
- Kitissou, Marcel (2007); “*Africa in China’s global strategy*”, London: Adonis and Abbey.
- Kluckhohn, F. R., & Strodtbeck, F. L. (1961); “*Variations in value orientations*”. Evanston, Illinois: Row, Peterson.
- Knafo, Samuel (2007); « L’économie politique internationale : émergence d’une discipline », in Macleod, Alex et O’meara, Dan (dir) *Théories des relations internationales contestations et résistances*, Montréal : CEPES, Athena Éditions societies, 341-367.
- Knight, J., Sened, I., (ed.) (1995); “*Explaining Social Institutions*”, Ann Arbor: University of Michigan Press
- Kohn, Hans (1967); *The idea of nationalism. A study in its origin and background*, 2ed. New York: Collier-Macmillan.

- Kombila, A Iboanga, F. (1991); « La résistance du pouvoir à l'instauration de la démocratie pluraliste en Afrique : le cas du Gabon », *Revue Juridique et politique "Indépendance et Coopération*. Vol. 45. N° 1. 1991.- P. 10-23.
- Kombila, Jean-Pierre (1993); « *Les obligations professionnelles des fonctionnaires en droit administratif gabonais Libreville* » : Faculté de droit et de sciences économiques, 1993.- 94 P.
- Konings, Piet (2007); “China and Africa: Building a strategic partnership”, *Journal of developing Societies* July 2007 23: 341-367.
- Kounou, Michel (2007); *Pétrole et pauvreté au sud du Sahara*, Yaoundé : Éditions Clé.
- Koussihouèdé, Oswald and Damase Sossou (2008); "Frustration Relative de Démocratie en Afrique." *Afrobarometer*, WP101.
- Krasner, Stephen D. (ed.) (1983); *International Regimes*; Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Kurlantzick, Joshua, (2007); *Charm Offensive. How China's Soft Power is Transforming the world*, New Heaven, Yale University Press.
- Kvale, Steinar, (1996); *Interviews an introduction to qualitative research interviewing*, Sage publication, Thousand Oaks California.
- Kweku, ampiah & Sansha, Naidu (eds) (2008); *Crouching Tigers, hidden dragon?* Scottsville University of Kwazulu Natal press.
- Lacoste, Yves (2006); *Géopolitique, la longue histoire d'aujourd'hui*; Larousse, Paris
- Lafargue, François (2005 a); « La Chine et l'Afrique : un mariage de raison », *Diplomatie*, sept-oct.
- Lafargue, François (2005b); « La Chine, une puissance africaine ». *Perspectives chinoises* n°90, juillet-août 2005, pp. 19-30.
- Lafargue, François (2006 a); « États-Unis, Inde, Chine : la compétition pour le pétrole africain ». *Monde Chinois* n°6, hiver 2005/06, pp. 19-31.
- Lafargue, François (2006b); « La Chine : Stratégies d'influence en Côte d'Ivoire, » *Monde Chinois*, no 8 été- automne.
- Laidi, Zaki (1990); *Les contraintes d'une rivalité. Les Superpuissances et l'Afrique 1980-1985*, Paris, La Découverte, 1986. Traduction américaine: *Superpowers and Africa*, University of Chicago Press.
- Laidi, Zaki (1991); “De l'hégémonie à la “prédation” ? Hypothèses sur la transformation de la puissance américaine ”, *Cahiers du CERI*, n°1, <http://www.ceri-sciencespo.com/publica/cahiers/cahier01.pdf>.
- Laitin, David (2007); *Nations, States, and Violence* (Oxford: Oxford University Press).

- Lakatos, Imre (1970); *Criticism and the Growth of Knowledge*, New York: Cambridge University Press.
- Lake, David A.(1993); “ Leadership, Hegemony, and the International Economy : Naked Emperor or Tattered Monarch with Potential ? ”, *International Studies Quarterly*, 37, 2, pp. 459-489.
- Lall, S. (1996) “The Investment Development Path: Some Conclusions”. In: J. Dunning and R. Narula (eds.), *Foreign Direct Investment and Governments*. London: Routledge.
- Lammers, Ellen (2007); “China in Africa: how will the Beijing Consensus benefit Africa?” *The Broker* no1 April 2007.
- Lane, Jan-Erik and Sven Berg (1999); “Relevance of Voting Power.” *Journal of Theoretical Politics*, 11:309- 320.
- Laurent, Pierre-J. (2000); «"Le big man" local ou la "gestion coup d'État" de l'espace public», in *Politique africaine*, 80, déc.
- Larkin, Bruce (1971); *China and Africa, 1949–70*. Berkeley: University of California Press.
- Lavroff, Dmitri-Georges (1966); *La République du Sénégal*, coll. «Comment ils sont gouvernés», Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence.
- Le Pere, Garth (dir) (2007); *China in Africa: Mercantilist predator, or Partner in development*, Vorna Valley: Institute for Global Dialogue and Johannesburg: The South African Institute of International Affairs.
- Lecca, Jean (1973); “Le repérage politique”, *projet*, 71, janvier 1973, p.11-24.
- Lecours, André (2002); « L’approche néo-institutionnelle en science politique : unité ou diversité? ». *Politique et Société* 21 (3): 3-17.
- Lee, Henry and Dan Shalmon (2007); "Searching for Oil: China's Oil Initiatives in the Middle East." Discussion Paper, Belfer Center for Science and International Affairs, John F. Kennedy School of Government, Harvard University, January 2007.
- Lee, Margareth., Henning Melber, Sanushi Naidu & Ian Taylor (2007); “China in Africa”, *Current Africa Issues* no 33, Uppsala: Nordiska Afrikain Institutet.
- Lemke, Douglas (2003); “Review Article: African Lessons from International Relations Research” *World Politics* 56(1), October: 114-138.
- Lensink, R., Morrissey, O., (2000); “Aid instability as a measure of uncertainty and the positive impact of aid on growth”, *Journal of Development Studies* 36, 30-48.
- Lensink, R. et H. White (2001); “Are There Negative Returns to Aid?”, *Journal of Development Studies*, Vol.37, No.6, pp. 42-64.
- Leon-Dufour, S. (2006) « L’économie chinoise avide des matières premières africaines », *Le Figaro*, 12-01-2006.

- Lestrangle, C. de. Paillard, C.-A, P. Zelenko (2005); *Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché, de nouveaux risques, des nouveaux mondes*, Paris : Editions Technip.
- Levi, Margaret (2003); "An Analytic Narrative Approach to Puzzles and Problems." in Shapiro, Ian, Rogers Smith, and Tarek Masoud (eds) *Problems and Methods in the Study of Politics*. Cambridge: Cambridge University press.
- Levi, Margareth (1996); "Social and unsocial capital: A review essay of Robert Putnam's" *Making Democracy Work. Politics and Society*, 24: 46-55.
- Levitsky, Steven and Lucan Way (2002); "The rise of Authoritarianism", *Journal of Democracy*, 13 no 2 pp.-51-65.
- Levitsky, Steven and Lucan Way (2006); "Linkage and leverage: How do international factors change Domestic Balances of Power", In Shedler Abreas (ed), *Electoral Authoritarianism, The dynamics of unfree competition*, Boulder: Lynn Rienner. Pp 199-216.
- Levitsky, Steven and Lucan Way (2010); *Competitive authoritarian Hybrid Regimes after cold War*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Li, Anshan, (2005); « African Studies in China in the Twentieth Century. A Historiographical Survey », *African Studies Review*, vol. 48, no 1: 59-87.
- Li, Quan and Adam Resnick (2003). "Reversal of Fortunes: Democratic Institutions and Foreign Direct Investment Inflows to Developing Countries". *International Organization* 57 (1):175-211.
- Lindberg, Staffan (2003); "'It's Our Time to Chop': Do Elections in Africa Feed Neo-Patrimonialism rather than Counter-Act It?", *Democratization*, 10:2.
- Linz, Juan J. and Alfred Stepan (1996); "Democracy and Its Arenas," and "Modern Non democratic Regimes," Ch. 3 in *Problems of Democratic Transition and Consolidation*, Baltimore, MD: Johns Hopkins University Press, pp. 3-15, 38-54.
- Lipset, S.M. et Rokkan Stein (1967); « Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments: An Introduction », in LIPSET S.M. et ROKKAN S. (eds.), *Party Systems and Voter Alignments. Cross National Perspectives*, The Free Press, New-York, 1967, p. 35.
- List, Friedrich (1841); *Système national d'économie politique*, Paris: Capelle.
- Lowenthal, Richard (1964); "The Sino-Soviet Split Repercussions in Africa". *The Scandinavian Institute of African Studies*, Uppsala, Stockholm, pp. 131-145.
- Luchini, S. (2000); « Révélation des préférences dans des environnements non marchands : application au cas des actifs environnementaux », Thèse de Doctorat, Université de la Méditerranée, Marseille : GREQAM.
- Lukes, Steven (1974); *Power: A radical view*. London: Macmillan.

- Lukes, Steven, (2005); *Power: A Radical View*, Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Lyman, Princeton (2005); "China's Rising Role in Africa." Presentation to the US-China Commission, 21 July. <<http://www.cfr.org>>, consultée le 18 Février 2011.
- Malaquias, Assis (2005); Thirsty powers: The United States, China and Africa's Energy Ressources, Paper for 3rd FLAD-IPRI international conference on 'Portugal, the US and Southern Africa'.
- M'Bokolo, Elikia (2009); *Médiations africaines. Omar Bongo et les défis diplomatiques d'un continent*, Paris, l'Archipel, 2009.
- Ma Mung, Emmanuel (2006); « Deux migrations : l'une ouvrière, l'autre commerçante ». Dossier emploi, dans *Libération*, 15 mai 2006.
- Mahoney, James et Dietrich Rueschemeyer, dir. (2003); *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*. New York: Cambridge University Press.
- Mahoney, James (2000); « Path Dependence in Historical Sociology ». *Theory and Society* 29: 507-548.
- Mahoney, James (1999); "Nominal, Ordinal, and Narrative Appraisal in Macrocausal Analysis," *American Journal of Sociology* 104:4 (January), pp. 1154-1196.
- Mahoney, James and Daniel Schensul (2006); "Historical Context and Path Dependence," in Robert E. Goodin and Charles Tilly, eds., *Oxford Handbook of Contextual Political Analysis* (Oxford: Oxford University Press).
- Maiden, Micheal (2006); "China's Africa policy: Business now, politics later", *Asian perspectives*, Vol.30, No 4, 2006, pp.69-93.
- Mamdani, Mahmoud (1996); *Citizen and subject: contemporary Africa and the legacy of late colonialism*, Princeton, N.J: Princeton University Press.
- Mandjouhou, Yolla, Eustache (2006); *La politique étrangère du Gabon, ... Des origines à l'aube du XXI^e siècle*, Paris : l'Harmattan.
- Mann, Michael (1984); "The Autonomous Power of the State: Its Origins, Mechanisms and Results." *Archives Européennes de Sociologie* 25:185-213.
- March, James & Johan Olsen (1984); "The New Institutionalism: organizational factors in political life ", in *American Political Science Review*, Vol. 78, pp. 734-749.
- Marchal, Roland (2006); "Chine-Afrique, Une histoire ancienne" *Africultures*, no 66
- Marchal, Roland (2005); « Afrique-Asie : échanges inégaux et globalisation subalterne, Bangkok, Paris : Institut de recherche sur l'Asie du Sud-est contemporaine, les indes sauvages.
- Marfaing, Laurence et Mariam Sow (1998) ; « Les opérateurs économiques au Sénégal entre le formel et l'informel », 1930-1996, Paris : Karthala.

- Martin, Denis-Constant (dir) (2002); *Sur la piste des OPNI (Objets politiques non identifiés)*, Karthala, Paris.
- Mawdsley, Emma, (2007); "China and Africa: Emerging Challenges to the Geographies of Power" *Geography Compass* 1/3 (2007): 405–421.
- Mballa, Charlie-Florent (2008); « L'éviction du discours ou l'art de la dissimulation : réflexions sur la politique pudique dans les sociétés dites de tradition orale », *Perspective Afrique*, Vol 3, 1-3.
- Mbembe, Achille (1995 a); « La palabre de l'indépendance : les ordres du discours nationaliste au Cameroun » (1948-1958), *Revue française de science politique*, 35 :3.
- Mbembe, Achille (1995); « Sexe, bouffe et obscénité politique », *Terroirs : Revue africaine de sciences sociales*, 2.
- Mbembe, Achille, (1988); *Afriques indociles*, Paris : Karthala.
- Mbembe, Achille, Jean-Francois Bayart et Comi Toulabor (Sous la direction de) (1992); « *La politique par le bas en Afrique. Contribution à une politique de la démocratie en Afrique noire* », nouvelle édition revue et augmentée, Paris : Karthala.
- McConnell, Campbell and Stanley Brue (2005); "*Microeconomics: Principles, Problems, and Policies*", Columbus, OH: McGraw-Hill.
- McCormick, Dorothy (2008); "China and India as Africa's new donors: the impact on Development", *Review of African Political Economy*, 35:1, 73-92.
- McShane, T.O. and E. McShane-Caluzi (2002); "Resource use in Gabon: sustainability or biotic impoverishment? In *Culture, Ecology and Politics in Gabon's Rainforest*. eds. M.C. Reed and J.F. Barnes, 7-36. Lewiston, New York: The Edwin Mellen Press.
- Medard, Jean-François (2000); « L'État et le politique en Afrique ». In: *Revue française de science politique*, 50e année, n°4-5, pp. 849-854.
- Médard, Jean François (1983); « La spécificité des pouvoirs africains » in *Pouvoir* n°58, Paris : PUF, 1983, pp10-16.
- Médard, Jean-François; « l'État clientéliste transcédé » in *politique africaine*, n°01, Paris : Karthala, pp120-123.
- Médard, Jean-François (1990); « L'État patrimonialisé ». *Politique africaine* 39: 25-36.
- Mélandri P., Vaïsse J.(2001); *L'Empire du Milieu. Les États-Unis et le Monde depuis la fin de la guerre froide*, Paris : Odile Jacob.
- Mephram, David & Leni Wild (eds) (2006); *The New Sinosphere: China in Africa* (London: IPPR).
- Merkel, Wolfgang (2004); « Embedded and defective democracies », *Democratization*, vol. 11 No. 5, pp. 33-58.

- Merkel, Wolfgang (2010); "Are Dictatorships Returning? Revisiting the 'Democratic Rollback' Hypothesis". In: *Contemporary Politics*, Vol. 16, S. 17-31.
- Meteghe, N'nah Nicolas (2006); *Histoire du Gabon : des origines à l'aube du XXIe siècle*, Paris : l'Harmattan.
- Mevel, J.-J. (2006) « La Chine tisse sa toile sur le continent noir », *Le Figaro*, 12-01-2006.
- Meyer, DS, Minkoff DC (2004); "Conceptualizing political opportunity" *Soc. Forces*. In press
- Michel, Serge et Michel Beuret (2008); *La Chinafrique. Pékin à la conquête du continent noir*, Paris : Grasset.
- Migdal, Joel S. (1988); *Strong Societies and Weak States: State-Society Relations and State Capabilities in the Third World*; Princeton: Princeton University Press.
- Milner, Helen and B. Peter Rosendorff (1996); "Trade Negotiations, Information and Domestic Politics: The Role of Domestic Groups," *Economics and Politics*, 1996, 8(2): 145-189.
- Milner, Helen and B. Peter Rosendorff (1997); "Democratic Politics and International trade Negotiations: Elections and Divided Government as Constraints on Trade Liberalization," *Journal of Conflict Resolution*, 1997, 41(1): 117-147.
- Mohan, Giles (2008); "China in Africa: a review Essay", *Review of African Political Economy*, 35:1, 155-173.
- Mohan, Giles and Power, Marcus (2008); "New African choices the politics of Chinese Engagement" *Review of African Political Economy*, 35.1. 23-42.
- Moumouni, Guillaume (2006); Domestic transformations and change in Sino-african relations; Paper Prepared for the Workshop "China-Africa Relations: Engaging the International Discourse", Hong Kong University of Science and Technology, November 11-12.
- Monga, Celestin (2009); « *Uncivil Societies A Theory of Sociopolitical Change* », Policy Research Working Paper 4942; The World Bank Development Economics Policy Review unit.
- Monga, Celestin (2010); *Hegelian Macroeconomics The dialectics of Global Imbalances*, Policy Research Working Paper, 5175; The World Bank Development Economics Policy Review unit.
- Moore, Barrington. (1969); *Les origines sociales de la démocratie et de l'autoritarisme*. Paris: Maspéro.
- Moravcsik, Andrew (1991); "Negotiating the Single European Act: National Interests and Conventional Statecraft in the European Community". *International Organization* 45 (1): 19-56.
- Moravcsik, Andrew (1997); "Taking Preferences Seriously: A Liberal Theory of International Politics", *International Organization*, no. 51 (automne), pp. 513-53.

- Mosca, Gaetano (1967 [1939]); “*Excerpts from The Ruling Class*”. In Harry K. Girvetz (ed.), *Democracy and Elitism*. New York: Scribner’s, 280-299.
- Moundounga, Mouity (2011); *Transition politique et enjeux post-électorales au Gabon*, Paris : l’Harmattan.
- Moyo, Dambisa (2009); “*Dead Aid: Why Aid Is Not Working and How There is Another Way for Africa*”. New York: Farrar, Straus and Giroux.
- Mucchielli, Roger (1998); « *L’analyse de contenu des documents et des communications* », Collection formation permanente, Paris.
- Muekalia, Domingo J. (2004); “Africa and China’s Strategic Partnership,” *African Security Review*,13(1).www.iss.co.za>.
- Mulford, Matthew & Berejikian (2002); “Behavioural decision theory and the gains Debate in International politics”, *Political Studies*: 2002 Vol. 50, 209-229.
- Müller, Kurt (1964); “Soviet and Chinese Programmes of Technical Aid to African Countries”. *The Scandinavian Institute of African Studies*, Uppsala, Stockholm, pp. 101-130.
- Ned Lebow, Richard (2006); *Coercion, Cooperation and Ethics*. New York: Routledge.
- Nembot, M. (2000); *Le glas de la fonction publique dans les États d’Afrique noire : essai sur la signification d’une institution en quête de légitimité* , Paris : l’Harmattan.
- Ndombet, Wilson-André (2009 a); *La transmission de l’État colonial au Gabon (1946-1966): institutions, élites et crises*, Paris : Karthala.
- Ndombet, Wilson-André (2009b); *Partis politiques et unité nationale au Gabon : 1957-1989*; Paris : Karthala.
- Ndombet, Wilson-André (2009c); *Renouveau démocratique et pouvoir au Gabon (1990-1993)*, Paris : Karthala.
- Newton, Kenneth (1997); “Social capital and democracy”, *American Behavioral Scientist*, 40 (5), 575.
- Neumann, Noelle- E. (1984). *The spiral of silence*. Chicago: University of Chicago Press.
- Nguema, Minko, Emmanuelle, (2010); *Gabon : l’unité nationale ou la rancune comme mode de gouvernance*, Paris : l’Harmattan.
- Niquet, Valerie, (2006); « La stratégie africaine de la Chine », *Politique étrangère*, 2006/2, été, pp-361-374.
- North, Douglas (1990); *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Nye, Joseph (2005); “The rise of China’s soft power”. *Wall Street Journal Asia*, December 29.

- Nye, Joseph (2004); *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York: PublicAffairs Books.
- Nye, Joseph (1991); "American Power after the Cold War," *The American Oxonian*, vol. LXXVII, no. 1, Winter.
- Nze-Nguema, Fidèle Pierre (1998); *L'État au Gabon*, Paris : l'Harmattan.
- O'Brien, Cruise et Mamadou Diouf (2002); « La réussite du contrat social sénégalais » dans O'Brien Donal , Momar-Comba Diop et Mamadou Diouf (2002), *La construction de l'État au Sénégal*, Paris :Karthala.
- O'Brien Donal C. (1978); "Senegal" in J. Dunn (ed), "*West African States. Failure and promise*", Cambridge, London : Cambridge University press.
- O'Donnell, Guillermo (2001); "Repenser la théorie démocratique: perspectives latino américaines" *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 8, No. 2, pp. 199 - 224.
- O'Neil, Tam (2007); "Neopatrimonialism and Public Sector Performance and Reform" Research Project of the Advisory Board for Irish Aid, Background Note 1.
- O'Reilly, K. and E. Eacott (1999); "Aboriginal Peoples and Impact and Benefit Agreements: Report of a National Workshop". Yellowknife, NWT, May 29-31, 1998. Northern Minerals Program, *Working Paper # 7*. Yellowknife: Canadian Arctic Resource Committee.
- O'Faircheallaigh, C. (1999); "An Australian Perspective on Impact and Benefit Agreements" In *Northern Perspectives*, 26: 4, Fall-Winter, Canadian Arctic Resource Committee.
- Ogunsanwo, Alaba (1974); "*China's Policy in Africa, 1958-71*". London: Cambridge University Press.
- Ollman, Bertell (2003); *Dance of the dialectic: Steps in Marx's Method*, Urbana et Chicago: University of Illinois Press.
- Order, Christian (1965); "*Red China in Africa*". The American-African Affairs Association.
- Osei, Robert, Olivier. Morrissey and Robert Lensink (2002); "The Volatility of Capital Inflows: Measures and Trends for Developing Countries", *CREDIT Research Paper 02/20*.
- Ottenheimer, Ghislaine et Renaud Lecadre (2001); *Les Frères invisibles*, Paris : Albin Michel, 356 p.
- Owona Nguini, Mathias Eric (2008); «Structures, figures, procédures géopolitiques et géoéconomiques du pétrole en Afrique : Exorciser le cercle vicieux pétrole-pauvreté-autocratie », in *Enjeux*, n° 36, juillet 2008, pp.6-8.
- Palier, Bruno et Surel Yves (2005); « Les « trois I » et l'analyse de l'État en action », *Revue française de science politique*, 2005/1 Vol. 55, p. 7-32.

- Pambou-Tchivounda, Guillaume (1994); *Les grandes décisions de la jurisprudence administrative du Gabon*, Paris : Pedone, 658 P.
- Pan, Esther (2006): "China, Africa, and Oil. Council for Foreign Relations: A Nonpartisan Resource for Information and Analysis". <http://www.cfr.org/publication/9557/>. September.
- Pareto, Vilfredo (1966); *Sociological Writings* (Ed. by S. E. Finer), London: Pall Mall Press, New York: Praeger.
- Pareto, Vilfredo (1968); *The Rise and Fall of the Elites*. Totowa, N.J.: Bedminster Press.
- Peters, Guy (1999); *Institutional Theory in Political Science: the "New Institutionalism*, London and New York: Continuum.
- Peyrefitte, Alain (1997); *La Chine s'est éveillée, carnets de route de l'ère Deng Xiaoping*, Paris : Fayard.
- Peyrefitte, Alain ; (1973); *Quand la Chine s'éveillera...Le monde tremblera*, Paris : Fayard.
- Pierson, Paul and Thada Skocpol. (2002); « Historical Institutionalism in Contemporary Political Science ». Dans Ira Katznelson et H.V. Milner, dir. *Political Science: the State of The Discipline*. W.W. Norton & Co: 693-722.
- Pierson, Paul (1993); « When Effect Becomes Cause: policy Feedback and Political Change ». *World Politics* (juillet): 595-628.
- Pierson, Paul (1994); *Dismantling the Welfare State: Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, New York: Cambridge University Press.
- Pierson, Paul (1996); « The Path to European Integration: A Historical Institutionalism Analysis». *Comparative Political Studies* 29 (2): 123-163.
- Pierson, Paul (2000a); « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics ». *American Political Science Review* 94 (2): 251-267.
- Pierson, Paul (2000b); « Not Just What, But When: Issues of Timing and Sequence in Comparative Politics ». *Studies in American Political Development* 14: 72-92.
- Pierson, Paul (2000c); « The Limits of Design: Explaining Institutional Origins and Change ». *Governance* 13 (4): 475-499.
- Pierson, Paul (2001); *The New Politics of the Welfare State*. Oxford: Oxford University Press.
- Pierson, Paul. (2003); « Big, Slow-Moving, and...Invisible: Macrosocial Processes in the Study of Comparative Politics ». Dans James Mahoney et Dietrich Rueschemeyer, dir., *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*. New York, Cambridge University Press, 177-207.
- Pierson, Paul (2004); *Politics in Time: History, Institutions and Social Analysis*. Princeton: Princeton University Press.

- Plantagenet, Edouard (2001); *Causeries initiatiques pour le travail en chambre du milieu*, Paris : Éditions Dervy.
- Pommerolle, Marie-Emmanuel et Simméant Johanna (2008) ; « Voix africaines au Forum social mondial de Nairobi. Les chemins transnationaux des militantismes africains », *Cultures et conflits*, 70, été.
- Pommerolle, Marie-Emmanuelle (2008), « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime postautoritaire et militantisme extraverti », *Critique internationale*, 2008/3 (n° 40).
- Powell, W. W., (1991); “Expanding the Scope of institutional Analysis”, in DiMaggio, J. P., Powell, W. W. (ed.), *The New Institutionalism in organizational analysis*, Chicago: University of Chicago Press pp. 183-203.
- Putnam, Robert (1995); “Tuning in, tuning out: The strange disappearance of social capital in America”. *Political Science and Politics*, 28(4): 664-683.
- Putnam, Robert (1988); “Diplomacy and Domestic Politics: The Logic of Two-Level Games”, *International Organization*, vol. 42, no. 3, pp. 427-60.
- Putnam, Robert (1993); *Making democracy work: civic tradition in modern Italy*. Princeton: Princeton University Press.
- Putnam, Robert (1995); “Bowling alone: America’s declining social capital”; *Journal of Democracy*, 6(1), 65–78.
- Putnam, Robert (2000); *Bowling alone: the collapse and revival of American community*. New York: Simon and Schuster.
- Qi, Zheng (2012); « L’architecture de l’aide chinoise » dans Gabas, Jean-Jacques & Jean-Raphaël Chaponnière (dir) *Le temps de la Chine en Afrique; Enjeux et réalités au sud du Sahara* Paris :Gemdev-Khartala.
- Quackenbush, L. Stephen (2004); “The rationality of rational choice theory”, *International interactions*, 30:87 -107.
- Quivy, Raymond et Van Campenhoudt, Luc (2006); *Manuel de recherche en sciences humaines* , 3ème édition, Paris : Dunod.
- Qureshi, M. S. and Wan, G. (2006); *Trade potential of China and India: Threat or Opportunity*. Preliminary draft. Trinity College, University of Cambridge. Mimeo.
- Ragin, Charles (1987); *The Comparative Method: Moving Beyond Qualitative and Quantitative Strategies*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Raheem, M.I. (2005); “Facilitation of economic, trade and investment cooperation between China and Africa”, Mimeo. Ibadan: Rahvet international Ltd.

- Ramos, Joshua (2004); “The Beijing Consensus”. In Zafar, A. (2007). The growing relationship between China and Sub-Saharan Africa: macroeconomic, trade, investment, and aid links. The World Bank Research Observer Advance Access.
- Rebol, Max (2010); “Why the Beijing Consensus is a Non-Consensus: Implications for contemporary China-Africa Relations”, *Culture Mandala: Bulletin of the centre for East-West Cultural & Economic Studies*, Vol. 9. Issue 1, September-December, 2010 pp. 7-20.
- Reichel, R., 1995. “Development aid, savings and growth in the 1980s: A cross-section analysis”. *Savings and Development* 19, 279-96.
- Réjean, Landry (2003); « L’analyse de contenu », in Benoît Gauthier (Dir), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Presses de l’université du Québec, Sainte-Foy, 2003 p.449
- Remmer, Karen. (1997); « Theoretical Decay and Theoretical Development: The Resurgence of Institutional Analysis ». *World Politics* 50 (1): 34-61.
- Riccardo, David, (1817 trad. Fr. 1970); *Principes de l’économie politique et de l’impôt*, Paris : Calmann-Levy.
- Rich, Bruce; (1994); *Mortgaging the earth, The World Bank, environmental impoverishment, and the crisis of the development*, Boston: Beacon press.
- Rist, Gilbert (1997); *Le développement. Histoire d’une croyance occidentale*. Paris: Presse de Sciences Po.
- Robert D. André, Bouillaguet, Annick (2002); *L’analyse de contenu : 2e éd. mise à jour*. Paris: Presses Universitaires de France, Que sais-je?.
- Rocher, Guy “Multiplication des élites et changement social au Canada français”. *La Revue de l’Institut de sociologie*, no 1, 1968, pp. 79-94. Bruxelles: Université libre de Bruxelles.
- Rodrik, Dani; Subramanian, A., & Trebbi, F. (2004); “Institutions rule: the primacy of institutions over geography and integration in economic development”. *Journal of Economic Growth*, 9, 131–165.
- Rodrik, Dani et Subramanian, Arvind (2003); « La primauté des institutions (ce que cela veut dire et ce que cela ne veut pas dire) », *Finances & développement*, Juin.
- Rogowski, Ronald (1987); "Political Cleavages and Changing Exposure to Trade". *American Political Science Review*; V.81 (4), pp. 1121-1137.
- Rogowski, Ronald (1989); *Commerce and Coalitions: How Trade Affects Domestic Political Alignments*. Princeton: Princeton University Press.
- Rone, J., (2003); “*Sudan, Oil and Human Rights*”. New York: Human Rights Watch.
- Rosenau, James (1997); *Along the Domestic-Foreign Frontier: Exploring Governance in a Turbulent World*, London: Cambridge University Press.

- Ross, Michael Lewin (2001), "Does Oil Hinder Democracy?" *World Politics* - Volume 53, Number 3, April 2001, pp. 325-361.
- Rossatanga Rignault, Guy (2000); « Les partis politiques gabonais : un essai d'analyse Afrique » *Afriques 2000*. N° 14. 1993/07.- P. 107-124.
- Rossatanga-Rignault, Guy (2000); *L'État au Gabon: Histoire et Institutions*, Paris: l'Harmattan.
- Rotberg, Robert (2010); "China's Quest for resources, Opportunities and influence in Africa", In Rotberg, Robert (eds) (2010), *China into Africa. Trade, Aid and influence*, Washington DC: Brookings Institution Press.
- Rothstein, Bo (1996); "Political Institutions: an overview", in Goodin, R. E., Klingemann, H.-D. (ed.), *A New Handbook of Political Science*, Oxford: Oxford University Press, pp.133-165.
- Rothstein, Bo (1998); *Just Institutions matter: the moral and political logic of the universal Welfare State*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Rousseau, L. David (2002); "Motivations for choice. The salience of relative gains in International Politics", *Journal of Conflict resolution*, Vol. 46 No. 3, June 2002 394-426.
- Rubin, H.J. et Rubin I. S. (1995); *Qualitative Interviewing: The art of hearing data*, Thousand Oaks: Sage Pub.
- Rueschemeyer, Dietrich (2008). « Why and how Ideas matter ». Dans Robert Goodin et Charles Tilly, dir., *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis*.Oxford: Handbooks of Political Science.
- Rueshemeyer, Dietrich, Evelyne Huber Stephens and John D. Stephens (1992); *Capitalist Development and Democracy*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Runciman, Walter G. (1966); *Relative Deprivation and Social Justice*, Londres: Routledge and Kegan Paul.
- Sabatini, Fabio (2005); "The empirics of social capital and economic development: a critical perspective," *Development and Comp Systems* 0512008, EconWPA.
- Sala-i-Martin, Xavier, Pinkovskiy Maxim (2010); "African Poverty is Falling...Much Faster than You Think!" NBER Working Paper Nr. 15775, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass., USA.
- Sandholtz, Wayne and Mark M. Gray (2003); "International Integration and National Corruption". *International Organization* 57 (4):761---800.
- Sardan, Olivier de J.-P. (1999a); « L'espace public introuvable : chefs et projets dans les villages nigériens », *Revue Tiers Monde*, 157.
- Sardan, Olivier de J.-P. (1999b); « A Moral Economy of Corruption in Africa », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 37, 1.

- Sardan, Olivier de J.-P. (2000); « Dramatique déliquescence des Etats en Afrique », in *Le monde diplomatique*, février.
- Sartori, Giovanni (1994); « Bien comparer, mal comparer » *Revue internationale de Politique Comparée*, Vol.1, no1, 1994
- Sautman, Barry and Yan Hairong,. (2007); “Friends and interests: China's distinctive links with Africa”. *African Studies Review* 50(3): 75–114.
- Savoie-Zajc, Lorraine (1996); “La saturation” dans A. Mucchielli, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 1996
- Savoie-Zajc, Lorraine (1996); “La triangulation” dans A. Mucchielli, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 1996.
- Savoie-Zajc, Lorraine (2002) « L’entrevue semi-dirigée », in Benoit Gauthier (ed), *Recherche sociale De la problématique à la Collecte des données*, Québec : Presses de l’université du Québec.
- Scharpf, Fritz W. (1997); “*Games Real Actors Play: Actor-Centered Institutionalism in Policy Research*”. Boulder: Westview Press.
- Scharpf, Fritz (1989); « Decision Rules, Decision Styles and Policy Choices ». *Journal of Theoretical Politics* 1 (2): 149-176.
- Scharpf, Fritz (1992); *Crisis and Choice in Social Democracy*, Ithaca: Cornell University Press.
- Schedler, Andréas (2001); « Comment observer la consolidation démocratique? », *Revue internationale de politique comparée*, 2001/2 Vol.8, P. 225-244.
- Schmitter, C. Philippe (2007); “Foreword: Ancient Method, Novel Subject, Ambiguous Outcome,” in A. Ribeiro Hoffmann and A. van der Vleuten, eds., *Closing or Widening the Gap? Legitimacy and Democracy in Regional Integration Organizations* (Aldershot: Ashgate, 2007), xi-xvi.
- Schnapper, Dominique (2005); *La compréhension sociologique. Démarche de l’analyse typologique*, édition revue et augmentée, Paris : PUF, Quadrige.
- Schumpeter, Joseph (1961). *The Theory of Economic Development. An Inquiry into Profits, Capital Credit, Interest, and the Business Cycle*. New York: Oxford University Press.
- Sen, Amartyar (1981); « Ingredients of Famine Analysis: Availability and Entitlements” *The quarterly journal of Economics*, Vol 93 no 3 PP 433-464.
- Sened, Itai (1991); “ Contemporary theory of institutions in perspective ”, in *Journal of Theoretical Politics*, Vol. 3, n°4, pp. 379-402.
- Servant, Jean-Christophe (2005); « La Chine à l’assaut du marché africain », *Le Monde diplomatique*.

- Servant, Jean-Christophe (2003); « Offensive sur l’or noir africain ». *Le Monde diplomatique*, janvier.
- Seung-Whan, Choi & Yiagadeesen Samy, (2008); “Re-examining the Effect of Democratic Institutions on Inflows of Foreign Direct Investment in Developing Countries,” *Foreign Policy Analysis*, V.4, N.1, pp.83-103.
- Shepsle, Kenneth, A., (1989); “Studying institutions: some lessons from the rational choice approach”, in *Journal of Theoretical Politics*, Vol. 1, n°2, pp. 131-147.
- Shepsle, Kenneth & Barry Weingast (1981); « Structure-Induced Equilibrium and Legislative Choice ». *Public Choice* 37: 503-519.
- Shepsle, Kenneth & Barry Weingast (1987); «The Institutional Foundations of Committee Power». *American Political Science Review* 81: 85-104.
- Shepsle, Kenneth & Barry Weingast (1995); *Positives Theories of Congressional Institutions*, Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Sindjoun, Luc (2002) ; *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris : Karthala.
- Sindjoun, Luc (1999); *Science politique réflexive et savoirs sur les pratiques politiques en Afrique noire*; Dakar : CODESRIA.
- Skocpol, Theda (1993); “ Formation de l’État et politiques sociales aux Etats-Unis ”, in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 96-97, pp. 21-37.
- Smith, Gerald H (1997); “The Dichotomy of Politics and Corruption in a Neopatrimonial State: Evidence from Sierra Leone, 1968 – 1993”, *A Journal of Opinion*, 25:1.
- Smith, Stephen (1997); *Ces messieurs Afrique*, avec Antoine Glaser, éd. Paris: Calmann-Lévy, tome 1, 1992, et 2, 1997.
- Smouts, Marie-Claude, Battistella D. et Vannesson P (2006); *Dictionnaire des relations internationales*, 2e édition, Paris: Dalloz.
- Snow, Philip (1988); “*The star raft: China’s encounter with Africa*”, 1st American Ed., 250 p.
- Snow, Philip (1995); « China and Africa: Consensus and camouflage », in T. Robinson and D. Shambaugh (eds), *Chaise Foreign Policy: Theory and Practice*, Oxford, Oxford University Press.
- Snyder, J. (1991); *Myths of Empire: Domestic Politics and International Ambition*, Ithaca, Cornell University Press.
- Snyder, Richard (1992); “Explaining Transitions from Neopatrimonial Dictatorships”, *Comparative Politics*, 24:4.
- Solow, Robert (1987); *Growth Theory: an exposition*. New York: Oxford University Press (édition originale, 1970).

- Steinmo, S., Thelen, K., (1992); “Historical Institutionalism in comparative politics”, in Steinmo, S., Thelen, K. (ed.), *Structuring politics: Historical institutionalism in comparative analysis*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 1-32.
- Stone, W. Randall, Slantchev L. Branislav, London R. Tamar (2008); “Choosing how to cooperate: A Repeated public-Goods Model of International Relations”, *International Studies Quarterly*, (2008) 52, 335-362.
- Stone, Alec (1992); «Le neo-institutionnalisme. Défis conceptuels et méthodologiques», *Politix*, année Volume 5, numéro 20 p. 156-168.
- Strange, Susan (1986); *Casino Capitalism*, Oxford: Blackwell.
- Strange, Susan (1987); “The Persistent Myth of Lost Hegemony”, *International Organization*, 41,4, Falls, p.551-574.
- Strange, Susan (1988); “The future of American Empire”, *Journal of International affairs*, 42 (1), Autumn, P.1-17.
- Strange, Susan; (1970); “International Relations and International Economics. A case of mutual neglect”, *International Affairs*, 46, April.
- Sun, Xiaolun (2002); “How to Promote FDI? The Regulatory and Institutional Environment for Attracting FDI”; Working paper for the Capacity Development Workshops and Global Forum on Reinventing Government on Globalization, Role of the State and Enabling Environment.
- Tabellini, Guido (2007). “Culture and Institutions: economic development in the regions of Europe. IGIER, Mimeo.
- Takayama, Shino (2010); “The Dynamic Strategy of an Informed Trader with Market Manipulation,” *Annals of Finance*, 6(2), March.
- Tareq. Y. Ismael, (Dec., 1971); “The People's Republic of China and Africa”, *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 9, No. 4, pp. 507-529.
- Tarrow, Sydney (1998); *Power in Movement*. NewYork: Cambridge Univ. Press. 2nd ed.
- Tavarès, J. and Warciarg, R. (1996); “How democracy fosters Growth”, *Working paper*, Harvard University.
- Taylor, Ian (1998); “China’s Foreign Policy towards Africa », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 36, no 3: 443-460.
- Taylor, Ian (2002); « Taiwan’s foreign policy and Africa: The limitations of dollar diplomacy » *Journal of contemporary China*, Vol. 11, no 30, p. 125-140.
- Tchundjang Pouémi, Joseph, (1981); *Monnaie et servitudes et liberté : la répression monétaire de l’Afrique*, Paris : Éditions J.A.

- Terray, Emmanuel (1986); *Le climatiseur et la véranda dans Afrique plurielle. Hommage à Georges Balandier*, Paris: Khartala.
- Theda, Skocpol (1985); "Bringing the State Back In: Strategies of Analysis in Current Research," in Evans, Peter B., Dietrich Rueschemeyer, and Theda Skocpol, eds. *Bringing the State Back In*. Cambridge: Cambridge University Press, 1985.
- Thelen, Kathleen (1999); "Historical institutionalism in comparative politics", in *Annual Review of Political Science*, n° 2, pp. 369-404.
- Thompson, Drew (2005); "China's soft power in Africa: from the "Beijing consensus" to health diplomacy"; *China Brief*: Volume 5, Issue 21 (October 13).
- Tilly, Charles, (2003); *"Politics of collective violence"*, Cambridge New-York: Cambridge University Press.
- Tilly, Charles, (1984); *Big Structures, Large Processes, Huge Comparisons*, New York : Russel Sage Fondation.
- Tonda, Joseph (2005); *Le Souverain moderne. Le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon , Paris : Karthala.*
- Tonda, Joseph (2008); "La violence de l'imaginaire des enfants-sorciers," in *Cahiers d'études africaines* 189-190.
- Tonda, Joseph (2009); « Omar Bongo Ondimba, paradigme du pouvoir postcolonial », *présence africaine* no 114, p. 126-137.
- Transparency International (2000). *Corruption Perceptions Index 2000*. http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi.
- Troush, Sergeui, (1999); "China's Changing Oil Strategy and Its foreign policy implications", *CNAPS Working Paper*, Washington D.C., Brookings Institution.
- Tsalik, S. and Schriffin, A. editors (2005); "Covering Oil. A Reporter's Guide to Energy and Development, Revenue Watch, Open Society Institute - Initiative for Policy Dialogue, OSI, New York, 2005. Available online at http://www.soros.org/initiatives/cep/articles_publications/publications/covering_20050803/osicoveringoil_20050803.pdf.
- Tull, Denis (2006); "China's engagement in Africa: scope, significance and consequences"; *Journal of Modern African Studies*, 44. 3 pp. 459–479.
- Tuqoui, Jean-Pierre. « La Chine pousse ses pions en Afrique », *Le Monde*, 11-01-2006.
- UNCTAD (2003); "China: an emerging FDI outward investor". *E-Brief*, 4 December, 10 p. http://www.unctad.org/sections/dite_fdistat/docs/china_ebrief_en.pdf.
- USAID (2007); *Corruption assessment: Senegal*, Management Systems International.

- van de Looy, Judith (2006); “Africa and China: A Strategic Partnership?” ASC Working Paper 67/2006 African Studies Centre Leiden, The Netherlands.
- van de Walle, Nicolas, (2002); “Africa's Range of Regimes”, *Journal of Democracy* - Volume 13, Number 2, April, pp. 66-80.
- Van Den Berg, Axel et André Blais (2002); « La théorie du choix rationnel contre les sciences sociales? Bilan des débats contemporains », *Sociologie et sociétés*, vol. 34, no. 1, p. 3-66.
- van Dijk, Meine Pieter (1986); *Sénégal, le secteur informel de Dakar*, Paris : L'Harmattan.
- van Kooten, Cornelius and Erwin H. Bulte (2000); *The Economics of Nature: Managing Biological Assets* (Blackwell Publishers, Oxford).
- Vanel, Gregory (2003); « Le concept d'hégémonie en économie politique internationale Sciences Humaines », décembre 2003, *numéro spécial Sciences Humaines – CNRS*.
- Varoudakis, Aristomène (1996); « Régime non démocratiques et croissance : Théorie et estimation », *Revue économique* Volume 47, numéro 3 P.831-840.
- Verdier, Daniel (1994); *Democracy and International Trade: Britain, France, and the United States, 1860–1990*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Verschave, Francois-Xavier (1998); *La Françafrique : Le plus long scandale de la République*, 1998, Paris : Stock.
- Verschave, Francois-Xavier (2002); *Noir Chirac*, Paris : Arènes.
- Verschave, Francois-Xavier (2004); *De la Françafrique à la Mafiafrique*, Paris : Tribord.
- Villalón, A. Leonardo (2004); « Senegal », in African Studies Review, nospéc. : *Islamism in West Africa*, vol. 47, no 2.
- Vigour, Cécile (2005); *La comparaison dans les sciences sociales, pratiques et méthodes*, Paris : Guides repères.
- Viltard, Yves (2012); « La Chine en Afrique ou la construction discursive d'un nouvel enjeu stratégique » dans Gabas, Jean-Jacques & Jean-Raphaël Chaponnière (dir) «*Le temps de la Chine en Afrique; Enjeux et réalités au sud du Sahara*» Paris : Gemdev-Khartala.
- Waeber, Ole (1998) “The Sociology of a Not So International Discipline: American and European Developments in International Relations.” *International Organization* 52, 4, pp. 687-727.
- Walker, R.B.J. (1991), “Comment Socialism and Monotheism: A response to Jensen and Keyman Abstract”, *Studies in Political Economy*, Vol 34 Issue 34.
- Waltz, Kenneth (1975); *Theory of International Politics*. New York: McGraw Hill.

- Weingast, Barry (2002); « Rational choice Institutionnalism » in Ira Katneltsou et Hélène Milner, *Political science: State of the discipline*, New-York, Norton, Washington, American political science association.
- Weingast, Barry et William Marshall (1988); « The Industrial Organization of Congress; or, Why Legislatures, Like Firms Are Not Organized as Markets ». *Journal of Political Economy* 96: 132-163.
- Weingast, Barry. 1997. « The Political Foundation of Democracy and the Rule of Law ». *The American political science review*, Vo. 91, no 2 Juin 1997 Pp 245-263.
- Weinstein, Brian (1966); *Gabon: Nation-building on the Ogooue*, Cambridge: Mass MIT Press.
- Weinstein, Warren (ed.) (1975); *Chinese and Soviet Aid to Africa*. New York: Praeger.
- Wesley, Michael (2001), « Australia and the Asian Economic Crisis », dans James Cotton et John Ravenhill (dir.), *The National Interest in a Global Era : Australia in World Affairs 1996-2000*, South Melbourne : Oxford University Press, p. 301-324.
- Wild, Len & David Mephram (eds.) (2006); *The new Sinosphere: China in Africa*, London: Institute for Public Policy Research.
- Williamson, Claudia R., & Kerekes, C. B. (2008); “Securing private property: formal versus informal institutions”. Working Paper.
- Williamson, Claudia R. (2009); “Informal institutions rule: institutional arrangements and economic performance”; *Public Choice*, 139: 371–387.
- Williamson, John (1990); “What Washington means by policy reform. In Latin American adjustment: How much has happened”. Washington, DC: Institute for International Economics.
- Williamson, John (2000); “What should the World Bank think about the Washington Consensus?” *The World Bank Research Observer* 15, no. 2: 251–64.
- Williamson, John (2002); “Did the Washington Consensus fail? Outline of remarks at *the Center for Strategic & International Studies*, November 6. Available from <http://www.petersoninstitute.org/publications/papers/paper.cfm?ResearchID=488> (accessed February, 3rd 2011).
- Williamson, John (2004); “A short history of the Washington Consensus. Paper presented at the conference” ‘*From the Washington Consensus to a new Global Governance*’, September 24–25, Barcelona, Spain.
- Williamson, John (2009); “The ‘Washington Consensus’: Another near-death experience?” <http://www.iie.com/realtime/?p=604> (accessed November 30, 2010).
- World Bank, (2004); “*Patterns of Africa-Asia Trade and Investment: Potential for Ownership and Partnership. Private Sector Group*”, *Africa Region*. The World Bank, Washington, D.C.

- Wright-Mills, Charles. (1956); *"The Power Elite"*. New York: Oxford University Press, 1956. Excerpts in Eva Etzioni-Halévy ed. (1997), *Classes and Elites in Democracy and Democratization*. New York: Garland, 71-77.
- Xin Li, Kjeld Erik Brødsgaard and Michael Jacobsen (2009); "Redefining Beijing Consensus: ten economic principles", *China Economic Journal* Vol. 2, No. 3, November 2009, 297–311.
- Yameogo, Hermann (1993); *Repenser l'État africain. Ses dimensions, et prérogatives*, l'Harmattan.
- Yang, Xiaokai and Jeff Borland (1991); "A Microeconomic Mechanism for Economic Growth", *Journal of Political Economy*. 34, 199-222.
- Yates, Douglas (1996); *The Rentier State in Africa: Oil-Rent Dependency and Neo-Colonialism in the Republic of Gabon* (Trenton/Asmara: Africa World Press).
- Yin, Robert (2003); *Case studies Research: Design and Methods*, Thousand Oaks, Sage, CA.
- Yinda Yinda, André-Marie (1991); « Penser les relations internationales africaines : des problèmes aux philosophèmes politiques aujourd'hui »; *Polis / R.C.S.P. / C.P.S.R.* Vol. 8, Numéro Spécial, 2001.
- Young, Oran (1999); *International Cooperation: Building Regimes for Natural Resources and the Environment* (Cornell Studies in Political Economy) New York, Cornell University Press.
- Yuan, Wu (2007); *China in Africa*, Beijing: China Intercontinental Press.
- Yuan, Wu (2006); *China and Africa 1956-2006*, Beijing, China Intercontinental Press.
- Zappone, Chris (2007); "China poised for global shopping spree" CNN money, 30 March, http://money.cnn.com/2007/03/29/news/international/china_investment/indez.htm , accédé le 28 Mars 2011.
- Zartman, William (2005); *Cowardly Lions: Missed Opportunities to Prevent Deadly Conflict and State Collapse*, Boulder, CO: Lynne Rienner.
- Zartman, I. William (1990); *La résolution des conflits en Afrique* ; Traduit de l'anglais par M.C Gambarini et l'auteur, Paris : L'Harmattan.
- Zartman, I. William (1995) "Negotiations to End Conflict in South Africa", in Zartman, ed.,1995, *Elusive Peace: Negotiating an End to Civil Wars*, Washington: Brookings.
- Zeng, Ming and Peter Williamson (2003); « The Hidden Dragons", *Havard Business review*, 1 October.
- Zhang, Hongming (2000); « *La politique africaine de la Chine. Institut d'Etudes sur l'Asie occidentale et l'Afrique* », Académie des Sciences Sociales de Chine.
- Ziegler, Jean (2002); *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, Paris : Fayard.

Zweig, David; Bi, Jianhai (2005); “China’s Global Hunt for Energy”. In *Foreign Affairs*, September/October.

Liste des figures

Figure 1 : Conceptualisation des hypothèses

Figure 2. Illustration de la méthodologie et de la stratégie de collecte d’information

Figure 3 : Schématisation de la revue de littérature

Figure 4 : Schématisation du cadre théorique

Figure 5: Analyse des rapports de forces entre les acteurs et les institutions dans la gestion de la coopération chinoise

Figure 6: Schématisation de l’instrumentalisation politique de la coopération chinoise

Figure 7 : Logique de l’action politique du président Wade

Figure 8: Répartition des concessions forestières au Gabon par pays et par superficies

Figure 9: Tableau récapitulatif des 10 principaux opérateurs majeurs dans l’industrie du bois au Gabon

Figure 10 : Schématisation de l’action des ONG gabonaises vis-à-vis de la présence Chinoise

Figure 11 : Impact de la gestion de la coopération Chinoise sur les différentes composantes de la société et de l'État gabonais

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Opérationnalisation des concepts

Tableau 2: Répartition de l'APD au Sénégal par secteur d'activité

Tableau 3: Tableau de la répartition de l'APD au Sénégal par bailleurs de fonds

Tableau 4 : Répartition des richesses au Sénégal, présentation de l'ICOR

Tableau 5 : Synthèse des indicateurs du fait structurant

Tableau 6: Synthèse des indicateurs de la variable intermédiaire (a) : le jeu des acteurs

Tableau 7: Synthèse des indicateurs de la variable intermédiaire (b) : nature du régime

Tableau 8: Synthèse des indicateurs de la variable dépendante

Tableau 9 : répartition des groupes ethniques au Sénégal

Tableau 10 : Mécanisme de différenciation dans la production des élites.

